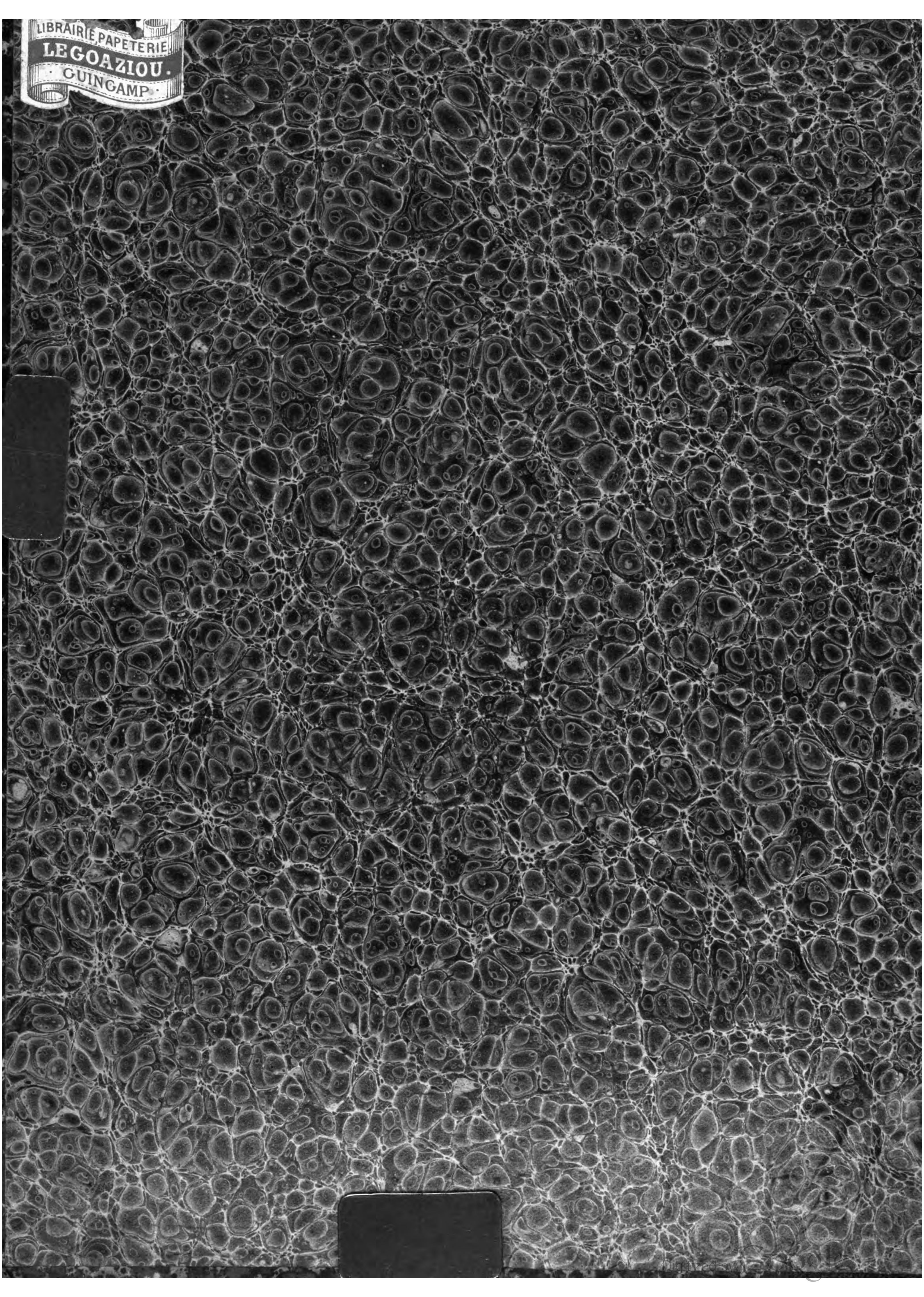
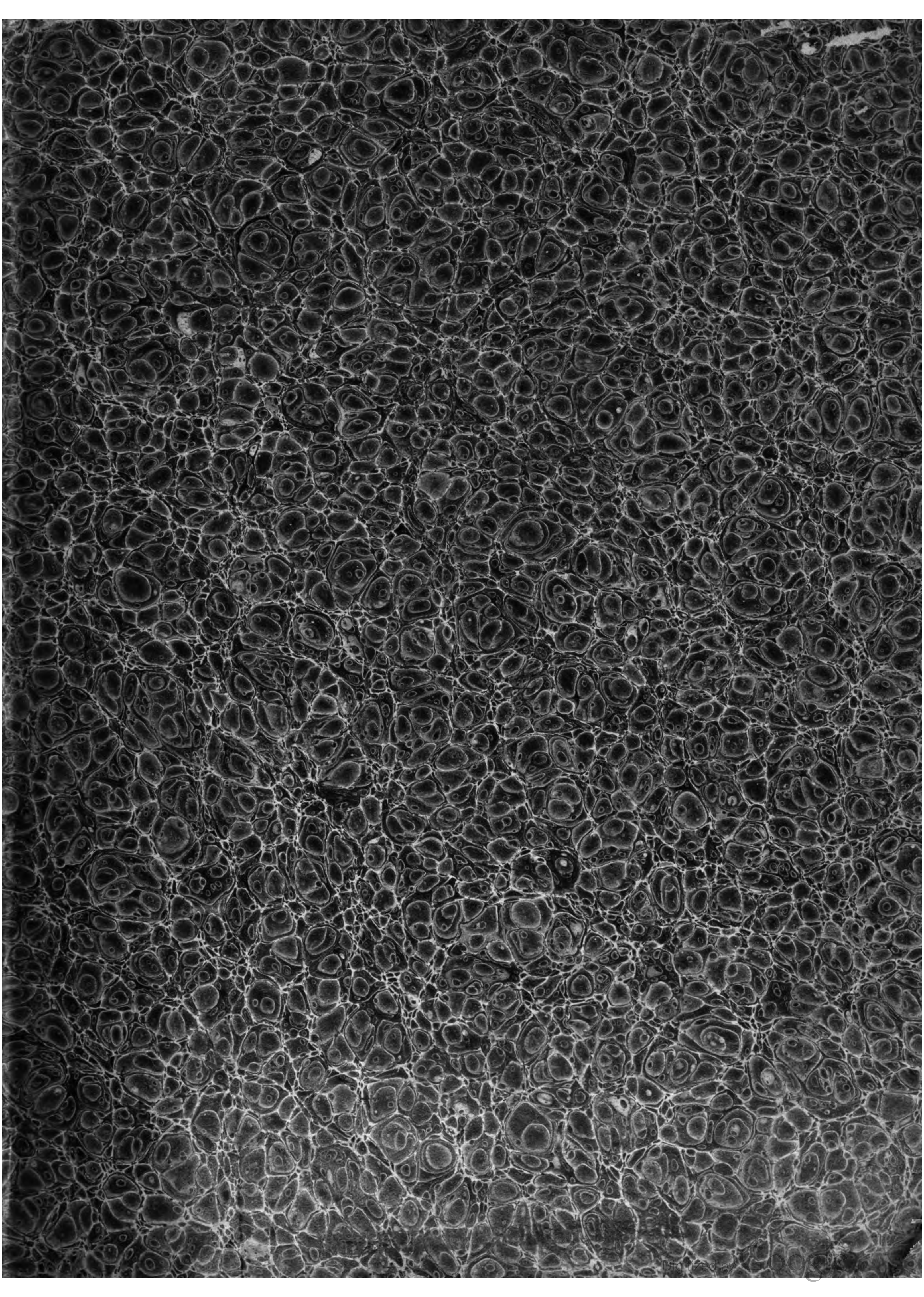

LIBRAIRIE PAPETERIE
LE GOAZIOU.
GUINGAMP



NOBILIAIRE

ET

ARMORIAL DE BRETAGNE

NOBILIAIRE

ET

ARMORIAL
DE BRETAGNE

PAR

POL POTIER DE COURCY,

Auteur du Dictionnaire héraldique, des Itinéraires descriptifs et historiques de Bretagne, et des volumes complémentaires de l'Histoire des grands Officiers de la Couronne.

3e Édition originale, revue, corrigée et augmentée.

TOME III

Et majores vestros et posteros cogitate.

TACITE.



RENNES

J. PLIHON ET L. HERVÉ, LIBRAIRES-ÉDITEURS

5, rue Motte-Fablet, 5

M.DCCCXC

VANNES
IMPRIMERIE EUGÈNE LAFOLYE

NOBILIAIRE

ET

ARMORIAL DE BRETAGNE



Q

* **Quatrebarbes** (ramage de Montmorillon, en Poitou), s[r] de Moussy, — de Jallais, — de la Rongère, par. de Saint-Sulpice, au Maine, — de Murs-sur-Loire, — de la Jonchère, — de la Mancelière, — de Montfouché, — de Bouillé, — de la Rousardière — de Chasnay, — d'Argenton, — de Fontenailles, — de la Marquisière, par. de Varades, — de Juigné et de la Série, par. de Saint-Herblon.

Maint. à l'intend. de Bretagne en 1701, cinq gén.

De sable à la bande d'argent, cotoyée de deux filets de même ; *aliàs* : surmontée d'un lambel (Sceau 1441).

Foulques, croisé en 1190 et 1218, tué devant Damiette en 1219 ; *Jean*, chevalier dans une montre de 1380, père de *Jean*, chambellan du roi Charles VII qui a continué la filiation, et de quatre autres fils, tués à la bataille de Verneuil en 1424.

Cette famille alliée aux *Craon, la Jaille, Quëlen* et du *Guesclin*, a encore produit un chevalier de Malte en 1663 ; un chevalier des ordres du Roi, chevalier d'honneur de la princesse Palatine, duchesse d'Orléans en 1668 ; un membre admis aux honneurs de la cour en 1786 ; un gouverneur civil d'Ancone en 1860 ; un volontaire pontifical tué la même année au comba de Montana.

D'après la tradition *Bernard* de Montmorillon avait reçu le surnom de *Quatrebarbes*, vers 1087, pour avoir tué le même jour en combat singulier, quatre émirs sarrasins dans une expédition de Raymond, comte de Toulouse, contre les maures d'Espagne.

Quatrevaux (de), s^r^ dudit lieu, par. de Plaintel, év. de Saint-Brieuc.

D'azur à l'aigle éployée d'argent, couronnée d'or (Arm. de l'Ars.).

Fondu dans *Budes du Tertre-Jouan*.

Le s^r^ de Kerléon, ressort d'Auray, débouté à la réformation de 1669.

Québéron, s^r^ de Kerret, par. de Coray.

Déb , réf. 1670, ress. de Quimper.

Québriac (de), s^r^ dudit lieu, par. de ce nom, — du Fléchay, par. de Saint-Meloir-des-Ondes, — du Bois-Maigné, par. de Bazouges-sous-Hédé, — de Launay, par. de Sougéal, — de Blossac, par. de Goven, — de la Touche, par. de Saint-Vincent-des-Landes, — de Chasné, par. de ce nom, — de la Raynais, — de la Hirlaye, par. de Baguer-Morvan, — de Patrion, — de la Ballue, — de Brécé, par. de Noyal-sur-Seiche.

Anc. ext. chev., réf. 1668, sept gén. ; réf. et montres de 1428 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo, Rennes et Dol.

D'azur à trois fleurs de lys d'argent ; *aliàs* : d'azur à une fleur de lys d'argent, surmontée d'un lambel de gueules (Sceau 1275) ; *aliàs* : deux fasces surmontées d'un chef bastillé, et une bande brochante (Sceau 1306).

Normand, grand maréchal et grand sénéchal de Bretagne en 1235 ; *Jean*, croisé en 1248. (cab. Courtois) ; *Gilles*, abbé de Saint-Jacques de Montfort en 1487, † 1508 ; *Raoul*, s^r^ du Fléchay, fils *Olivier*, vivant en 1513, épouse Benoiste Louail ; *Louis*, chevalier de l'ordre en 1580.

La branche ainée fondue en 1539 dans *Guémadeuc* puis *Vignerot* ; d'où la seigneurie de Québriac a passé par acquêt en 1659 aux *Francheville* puis aux *du Bois de la Costardière* et par alliance en 1819 aux *Castellan* ; la branche de Chasné fondue dans *Montbourcher ;* la dernière branche éteinte à Fougères en 1849.

Quédillac (de), s^r^ dudit lieu, par. de ce nom, — de la Morandaye, par. de Boisgervilly, — de la Pruneraye, par. de Saint-Carné, — de Taden, par. de ce nom.

Réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo et Dol.

Porte un fermail (Sceau 1293) ; *aliàs* : d'argent à trois fasces de gueules (Sceau 1390) ; *aliàs* : de gueules à trois bandes d'argent (G. le B.).

Mathieu, croisé en 1248, (cab. Courtois) ; *Alain*, alloué de Rohan en 1293 ; *Jamette*, abbesse de Saint-Georges, † 1274 ; *Jeanne*, abbesse de Saint-Sulpice, † 1461 ; *Jean*, abbé de Saint-Julien de Tours et de Baugerais, au diocèse de Tours en 1402.

La branche de la Morandaye fondue dans *le Vayer*.

Queffarazre s^r^ de Runtannic, par de Plouégat-Guérand.

Réf. et montres de 1463 à 1481, dite par., év. de Tréguier.

D'argent au greslier lié d'azur, accomp. de trois tourteaux de gueules.

Quefurus.

D'argent au sanglier de sable. (Sceau 1306).

Alain, auteur d'un missel de Léon, imprimé en 1526.

QUÉHÉON (DE) (ramage du Guiny), s^r^ de Rochelande, — de la Cochais, par. de Bédée, — de la Domenchère, par. de Guer.

Maint. par arrêt du parl. de 1742 ; réf. et montres de 1513 à 1543, par. de Bédée et Campénéac, év. de Saint-Malo.

D'azur au croissant d'or.

Jean, ratifie le traité de Guérande en 1381.

QUÉHILLAC (DE), *voyez* FOURCHÉ.

QUÉHOU, s^r^ de Gorrépont, év. de Léon.

De sable à trois trèfles d'argent, à la bordure engreslée de même (G. le B.).

QUEINGOFF.

De gueules à une épée d'argent en pal, la pointe en bas (G. le B.).

QUÉJAU (DE), s^r^ dudit lieu, par. de Campénéac, — de Lesnée, par. de Gaël.

Réf. et montres de 1440 à 1543, par. de Gaël, év. de Saint-Malo.

D'argent à trois roses de gueules.

La branche ainée fondue vers 1567 dans *des Grées*.

QUÉLAN, s^r^ de Saint-Renan, demeurant à Lamballe.

Déb., réf. 1668, ress. de Saint-Brieuc.

QUÉLEN (DE) (ramage de Porhoët), s^r^ dudit lieu, — du Plessis-Monteville, et de Tréganteuc, par. de Guégon, — de la Villebouquay, par. de Ploërmel; — du Quilliou, par. de Ménéac, — de la Villegourdan et de la Villecadoret, par. de Guéhenno, — vicomte du Broutay en 1657, par. de la Croix-Helléan, — s^r^ de la Villequinio, — du Quéleneuc, — de Caussade, en Quercy, — duc de la Vauguyon et pair de France en 1758, — prince de Carency, — baron de Tonneins, — s^r^ de Saint-Mégrin, — vidame de Sarlat.

Réf. et montres de 1426 à 1513, par. de Guégon, Ménéac, Guéhenno, Guillac, et Ploërmel, év. de Vannes et Saint-Malo.

D'argent à trois feuilles de houx de sinople (Sceau 1380). Devise : *Advise*.

Eudes, témoin à une transaction du vicomte de Rohan en 1282; *Hervé*, alloué de Rohan en 1310 ; *Eudes*, épouse vers 1369, Perronne Herbaut, dame du Broutay; *Olivier*, chevalier de l'Hermine et de Porc-Epic, grand maitre de l'artillerie de Bretagne, † 1471 ; *Olive*, abbesse de Saint-Georges de Rennes en 1485 ; *Gilles*, tué à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488; trois chevaliers de l'ordre depuis 1525 ; plusieurs membres admis aux honneurs de la cour depuis 1762.

La branche ainée fondue vers 1360 dans les *Liniac*, qui ont transmis la seigneurie de Quélen aux *Couppu*, puis aux *Raguenel* et aux *du Chastel*. Elle appartenait en 1536 à *Julien* d'Avaugour, s^r^ de Saint-Laurent et en 1666 aux *Lantivy du Coscro*, fondus dans *Rougé*, puis *Lorraine-Elbeuf*.

La branche de la Villebouquay fondue dans *Bonin*, la branche de la Vauguyon, substituée en 1670 aux nom et armes d'Estuer de Caussade, a produit un maréchal de camp en 1652, deux lieutenants-généraux et deux chevaliers des ordres du Roi de 1753 à 1816, et s'est éteinte en 1837.

* QUÉLEN (DE) (ramage de Poher), baron dudit lieu en 1512 et s^r de Locquenvel, par. de Duault, — de Kerelleau, par. de Kermaria-Sulard, — baron du Vieux-Châtel, par. de Plounévez-Porzay, — s^r de Saint-Bihy, par. de Plélo, — de Tressignaux, par. de Plounez, — du Dresnay, par. de Plougras, — de la Roche, — de l'Oursière, — de la *Ville-Chevalier, par. de Plouagat, — du Plessix-Eon et de Kerjean, par. de Plufur, — de Kerampont, — du Clos, — de Kerlabourat, par. de Saint-Gilles-Pligeau, — de Kerhoz, par. de Pleubihan, — de la Saisonnais, — de Castelriec, — de la Croix-Cholin, par. de Ploufragan, — de la Villetual, — de la Villeglé, — de Kerlan, par. de Sibiril, — de Keroc'hant et du Mescam, par. d'Hanvec, — de Kerprigent, par. de Plounérin, — de Kerbridou et du Rest, par. de Plouézoc'h, — de Guernisac et du Vieux-Châtel, par. de Taulé, — de Pontplancoët, par. de Plougasnou, — de Kermouster, par. de Langoat, — de Châteaufur, par. de Plounévez-Lochrist, — de Kermartin, par. du Minihy de Tréguier, — de la Vieille-Motte, par. de Tonquédec, — de Saint-Hugeon, par. de Brélévenez, — de Kernéguez.

Anc. ext. chev., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Duault et Plounévez-Porzay, év. de Cornouaille ; Kermaria-Sulard, Plougras et Plouézoc'h, év. de Tréguier ; Plélo et Ploufragan, év. de Saint-Brieuc.

Burelé de dix pièces d'argent et de gueules (Sceau 1372). Devise : *E peb amzer, Quélen.* (En tout temps Quélen).

Yves, épouse vers 1132, Jeanne du Perrier, dont : *Olivier*, marié à Jeanne de Penhoët, père et mère d'*Eon*, *François*, *Christophe* et *Jean*, croisés en 1248, dont les trois derniers furent tués à la bataille de la Massoure en 1250 ; *Eon*, marié à Catherine de Quintin, se croisa une seconde fois avec ses quatre fils *Conan*, *Marc*, *Tristan* et *Yvon*, dont les trois derniers moururent à Tunis en 1270 ; *Eon*, chambellan du duc, fondateur des Augustins de Carhaix en 1372, épouse Aliette, baronne du Vieux-Châtel, dont 1° *Conan*, qui a continué la branche aînée, 2° *Guillaume*, auteur des branches de Saint-Bihy, éteinte, et de la Ville-Chevalier qui existe encore, 3° *Jean*, auteur de la branche du Dresnay.

Guillaume, capitaine et *Rolland*, connétable de Carhaix, ratifient le traité de Guérande en 1381 ; *François*, tué à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488 ; deux chevaliers de l'ordre en 1570 et 1640 ; une fille à Saint-Cyr en 1735 ; deux pages du Roi en 1745 et 1787, dont l'un maréchal de camp en 1781 ; un chef d'escadre en 1785 ; un abbé de la Rivour, au diocèse de Troyes, évêque de Bethléem en 1755 ; une abbesse de Kerlot en 1759, † 1787 ; un archevêque de Paris en 1821, pair de France, membre de l'Académie française, † 1839 ; un général de brigade en 1875.

Un membre admis aux honneurs de la Cour en 1770.

La branche aînée fondue vers 1585 dans *Lannion*, d'où la baronnie de Quélen a passé par mariage au XVIIIe siècle aux *Sénéchal de Carcado ;* la branche de Saint-Bihy fondue en 1654 dans *Bréhand ;* la branche du Dresnay fondue au XVIIe siècle dans *Montigny*.

QUÉLEN (DE), en français HOUX (DU), *voyez* HOUX (DU).

QUÉLENEC (DU) (ramage d'Avaugour), baron dudit lieu, et s^r du Collédo, par. du Vieuxbourg-de-Quintin, — vicomte du Faou, par. de Rosnoën, — baron de Pont-

l'Abbé, par. de ce nom, — de Rostrenen, par. de ce nom, — s[r] de la Roche-Helgomarc'h, par. de Saint-Thoix, — de Bienassis, par. d'Erquy, — de Pratanroux, par. de Penhars, — de Coëtfao, par. de Pluguffan, — du Rible, par. de Plomodiern, — de Kerellon, — de Kerpilly, — de Saint-Quérec, par. d'Erquy, — du Hilguy, par. de Plougastel-Saint-Germain, — de Kernévez et du Cosquer, par. de Saint-Gilles-Pligeau, — de Coëtanfao, par. de Séglien. — de Coatcoazer, par. de Lanmeur, — de Kerjolly et de Kersalic, par. de Plouha, — de la Brousse, par. d'Hénon, — de Kerglas, — de Belleville, — de Penanrun, — de Kergoët, par. de Saint-Hernin.

Anc. ext. chev., réf. 1668, sept gén.; réf. et montres de 1426 à 1562, par. du Vieuxbourg, Saint-Gilles-Pligeau, Rosnoën et Plomodiern, év. de Cornouaille ; Erquy et Plouha, év. de Saint-Brieuc.

D'hermines au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lys d'or (Sceau 1356). Devise : *En Dieu m'attends.*

Philippe, sénéchal de Goëllo en 1268 ; *Morvan*, chevalier en 1283 ; *Guillaume*, évêque de Vannes, † 1254 ; *Philippe*, donne quittance de ses gages en 1356 ; *Jean*, épouse en 1371 Tiphaine, vicomtesse du Faou ; *Jean*, amiral de Bretagne en 1453 ; *Guyon*, chevalier de l'Hermine en 1454 ; *Hervé*, s[r] du Stang, premier président aux comptes en 1536, épouse Marguerite de Kerriec, dame de Coëtanfao ; *Charles*, épouse en 1517 Gillette du Chastel, baronne de Pont-l'Abbé ; *Rolland*, chevalier de Malte en 1550 ; *Jean*, s[r] de Saint-Quérec, gouverneur de Quimper en 1592 ; *Guillaume*, juveigneur de Kerjolly, vivant en 1513, épouse Méance, dame de Kerglas.

La branche aînée fondue dans *Beaumanoir*, d'où le Quélenec a passé aux *Guémadeuc*, aux *Richelieu* et par acquêt au marquis *de Chavagnac*, en Auvergne chef d'escadre, marié en 1708 à Louise-Julienne des Nos de Champmeslin ; la branche de Bienassis fondue dans *Visdelou*, puis *la Marck* et *de Ligne d'Aremberg* ; la branche de Kernévez fondue en 1583 dans *Trolong*, puis dans *Bégaignon*.

QUÉLENEC (DU), en français HOUSSAYE (DE LA), s[r] dudit lieu, par. de Cavan, — de Kerhezrou, par. de Louargat, — de Kerhervé et de Coatarel, par. de Ploubezre.

Réf. et montres de 1427 à 1543, dites par., év. de Tréguier.

De gueules à trois annelets d'or.

QUÉLENEC (DU), s[r] dudit lieu, par. de Locquidunet ou Châteaulin, — de la Villeneuve, par. de Langolen.

Réf. et montres de 1536 à 1562, dites par., et par. de Briec, év. de Cornouaille.

D'argent au chêne (*alias* : au houx) de sinople, fruité d'or (G. le B.).

QUÉLENEC (DU), s[r] dudit lieu et de Kerjacob, par. de Merléac, — de Kergo, — de Kerher, — de Lezedour.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén.; réf. et montres de 1426 à 1562, par. de Merléac, év. de Cornouaille.

D'argent à sept macles de gueules, posées 3. 3. et 1, *comme Becmeur, Launay, Lindreuc et la Noë.*

Eon, vivant en 1444, père de *Charles*, marié à Guyonne de Baud.

QUÉLERN ou KERLERN (DE) *voyez* GENTIL (LE).

QUÉLIN (orig. de Paris), s[r] du Plessix.

D'azur au chevron, accomp. de deux étoiles en chef et d'une pomme de pin en pointe, le tout d'or.

Nicolas, conseiller aux Grands-Jours de Bretagne, puis au parlement sédentaire en 1554, marié à Denise de Longueil.

QUELLEC (LE), s[r] de Suillado, par. de Persquen.

Réf. de 1426 à 1448, dite par., év. de Vannes.

Burelé d'argent et de gueules (Arm. de l'Ars.).

QUÉLO, s[r] de Kerdrein, par. de Guérande, — de Cadouzan et du Hirel, par. de Saint-Dolay, — des Chambots.

Ext. réf. 1668, six gén. ; réf. 1513, par. de Saint-Guénolé de Batz, év. de Nantes.

D'azur à trois taux ou croix de Saint-Antoine d'argent.

Jean, époux de Catherine Gaillard, et *Eon*, leur fils, anoblis en 1437 ; *René*, conseiller au parlement en 1636, † 1664.

QUÉMAR, s[r] de Kersaint.

D'argent à trois glands de sinople.

Guillaume, syndic de Saint-Brieuc, en 1595.

QUEMÉNEUR, s[r] de Kermoalic, — du Roslan, — de Penfrat, — du Plessix, — de la Boëssière, — de Préfontaine.

Montre de 1481, par. de Tonquédec, év. de Tréguier.

D'argent à la fasce de gueules, accomp. de trois quintefeuilles d'azur (Arm. 1696).

Guillaume, gouverneur du château du Taureau en 1551 ; un évêque de Sure (Missions étrangères), † 1705 ; trois procureurs du roi à Morlaix de 1719 à 1789.

QUÉMÉREUC, s[r] de la Villeneuve, par. d'Hénon, — du Bourg, par. de Plourivo, — de la Villauléon, — de Vaujudais.

Déb. à l'intend. en 1707 ; réf et montres de 1423 à 1535, dites par. et par. de Kerity, Plessala et Plestan, év. de Saint-Brieuc.

D'argent au pin arraché de sinople, accomp. de trois macles d'azur (Arm. 1696).

Alain, de la par. de Plourivo, fait un accord avec l'abbé de Beauport en 1271.

QUEMPER ou QUEMPER-GUÉZENNEC (DE), vicomte dudit lieu, par. de ce nom, év. de Tréguier.

De gueules à la croix engreslée d'or (G. le B.), *comme Kerriou.*

Cette maison parait issue en juveigneurie de celle de la Roche-Derrien ; *Eudon*, sire de la Roche, partant pour la terre sainte en 1218, livra en otage à Geoffroi, vicomte de Rohan, le fils et la fille d'*Eudon* de Quemper, ses cousins ; *Guillaume* et *Yves*, abbés de Bonrepos de 1373 à 1410.

La branche ainée a porté la vicomté de Quemper-Guézennec dans la maison de *la Roche-Jagu*, d'où elle est passée aux *Péan*, puis aux d'*Acigné*.

QUEMPER (DE), s[r] de Keranroux, par. de Ploubezre, — châtelain de * Lanascol en 1647, par. de Plouzéîambre, — s[r] de la Garenne, — de la Lande et de Kermenguy, par. de Ploumilliau, — de Belorient, par. de Trédaniel, — de Saint-Glen, par. de ce nom, — de Kergadiou, — marquis du Guérand, par. de Plouégat.

Anc. ext., réf. 1668, neuf gén.; réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Ploubezre, Loguivy-Lannion et Plouzélambre, év. de Tréguier.

D'argent au léopard de sable, accomp. en chef de trois coquilles rangées de même. Devise : *En bon repos.*

Nicolas, homme d'armes de la compagnie de Jean de Penhoët en 1420, marié en 1413 à *N.* des Salles, père d'*Alain* et aïeul de *Jean*, marié en 1474 à Jeanne le Leizour, dame de Lanascol ; *Gilles*, abbé de Beauport en 1539, † 1546 ; deux chevaliers de l'ordre en 1620 et 1644 ; un page du Roi en 1715 ; un lieutenant des maréchaux de France à Lannion en 1740; un volontaire pontifical tué à Castelfidardo en 1860.

Cette famille se rattache par ses traditions à la précédente.

QUEN, QUIEN ou CHIEN (LE), év. de Saint-Brieuc.

Alain, écuyer dans une montre de 1421, secrétaire de la reine de Sicile à la cour du duc Jean V en 1431 ; *Henry*, entre les nobles de Goëllo qui prêtent serment au duc en 1437, écuyer du duc Pierre en 1452.

Une famille de ce nom, en Picardie, portait : *de sinople au chien passant d'or, colleté de sable, surmonté d'une palme d'argent en fasce.*

QUÉNÉCAN (DE), s[r] dudit lieu, par. de Silfiac, — de Kerroman, par. du Bodéo, — de Lindreuc, par. de Noyal-Pontivy, — de Coëtruallan et de Kernivinen, par. de Plélauff, — de Crénarz et du Rest, par. de Lescouët, — de Penguernic, par. de Kervignac, — de Penhaer, par. de Saint-Tugdual, — de Kerbabu et de Kerprigent, par. de Plounévez-Moëdec.

Réf. et montres de 1426 à 1543, par. de Plélauff, Lescouët, Kervignac et Plounévez, év. de Vannes et Tréguier.

Porte quatre cotices (Sceau 1304).

Eon, époux d'Amice, fait une donation à l'abbaye de Bonrepos en 1249 ; *Lancelot*, marié à Marie du Guesclin, obtint lettres d'abolition pour sa participation à la mort du trésorier Landais en 1485 ; *Thomine*, dame d'honneur de la reine Anne en 1508.

La branche de Lindreuc fondue en 1350 dans *Quengo.*

* QUÉNEC'HQUIVILLY ou KERNEC'HQUIVILLY (DE), s[r] dudit lieu, par. de Bothoa, — du Quiliou, par. de Gourin, — de Keramborgne, par. de Plounévez-Quintin, — de Kerhingant, — de Keraudren, — de Kerscoadec et de Kergomar, par. de Plouguernével, — de la Touche, par. de Guérande.

Anc. ext. chev., réf. 1670, sept gén. ; réf. et montres de 1426 à 1562, dites par., év. de Cornouaille et Nantes.

De sable à trois défenses de sanglier d'argent, *comme Quiliou.*

Guillaume, archer de la compagnie d'Even Charuel, dans une montre de 1356 ; *Amaury*, conseiller de la duchesse Anne en 1493, son président aux Grands-Jours, témoin à son traité de mariage avec Louis XII en 1499, et employé dans plusieurs ambassades, épouse 1° Clémence de Quénec'hquivilly ; 2° Marguerite de Penhoët.

Les s[rs] de Kervern, paroisse de Rosnoën, et de Gardalas, paroisse de Bothoa, déboutés à la réformation de 1671.

QUÉNÉTAIN (DE), *voyez* HUCHET.

QUENGO (DE ou DU), s[r] dudit lieu, par. de Saint-Samson, — de Lindreuc, par. de Noyal-Pontivy — du Rochay, du Montrel, de la Fontaine-Orain, de la Hardiais et de la Touche-du-Bosc, par. de Langast, — du Vaudeguyp, par. d'Allaire, — vicomte de la Marche, par. de Montfort, — baron de Molac, par. de Loudéac, — s[r] de la Ville-Maupetit, par. de Plémy, — du Pontgamp et de Cornéan, par. de Plouguénast, — vicomte* de Tonquédec, par. de ce nom, — marquis de Crenolle en 1779, et s[r] de la Ville-Gourio, de la Houssaye, de la Tronchaye, de Penhouët et des Cloëtz, par. de Plessala.

Anc. ext. chev., réf. 1669, dix gén.; réf. et montres de 1423 à 1535, par. de Saint-Samson, Bréhand, Langast et Plessala, év. de Saint-Brieuc.

D'or au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules, *comme Léon de Kergarff*. Devise : *Cominùs et eminùs.*

Alain, épouse vers 1350, Aliette de Qnénécan, dame de Lindreuc, de laquelle issurent : 1° *Alain*, s[r] de Quengo, écuyer dans une montre d'Eon de Lesnérac, reçue en 1382, et qui a continué la branche aînée, fondue vers 1535 dans *Henry*; 2° *Eon*, s[r] de Lindreuc, marié en 1380 à Guillemette Prévost, dame du Rochay, auteurs de la branche de ce nom, à laquelle appartenaient : *Guillaume*, chevalier du Camail ou du Porc-épic en 1448 ; *François*, chevalier de l'ordre du Roi en 1580, père de *René*, chevalier de l'ordre du Roi en 1612, gentilhomme de la chambre en 1621, marié en 1616, à Sylvie d'Espinay, fille de François, marquis de Broons et de Sylvie de Rohan, dont : 1° *François*, tué au siège de Bergues en 1646, 2° *René*, vicomte de Tonquédec, député en cour pour l'ordre de la noblesse en 1683, marié 1° en 1659 à Simone de Péréfixe de Beaumont, nièce de l'archevêque de Paris, 2° en 1667 à Sylvie d'Espinay, fille d'Urbain, marquis de Vaucouleurs. Du 1[er] lit issut : *Joseph*, auteur de la branche de *Crenolle*, admise aux honneurs de la cour en 1765 et 1782, qui a produit deux maréchaux de camp et un lieutenant-général de 1780 à 1814 et s'est éteinte en 1829 ;

Du 2[e] lit issut *René*, auteur de la branche de *Tonquèdec* qui existe encore, dont un page du Roi en 1777 et une fille à St-Cyr en 1783.

QUENGO (DU), *voyez* HENRY.

QUÉNOUAS, s[r] de la Quénouasière, par. de Beaucé, — de la Manete, par. de Véneffles, — de Patruon, par. de Fleurigné, — de la Charpentière, par. de Miniac-Morvan, — de Lesquélec, — de Touchas, — de la Guélée, par. de Montreuil-des-Landes.

Anc. ext. réf. 1668, six gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Rennes et Dol.

De sable au rencontre de cerf d'or ; *aliàs* : d'argent à trois chevrons de sable (Arm. de l'Ars.).

Antoine, vivant en 1480, épouse Michelle de Bailleul; *Marc*, lieutenant de la juridiction de Fougères en 1553, épouse Françoise Aubry.

QUENQUIS (DU), en français PLESSIS, *voyez* PLESSIS (DU).

QUENQUIZOU (DU), s[r] dudit lieu et de Kerprigent, par. de Plougasnou, — de Kernoter, par. de Plouézoc'h.

Réf. et montres de 1427 à 1543, dites par., év. de Tréguier et par. de Lanmeur, év. de Dol.

De sable fretté d'or, *voyez* GAREC, KERBUZIT, PERROT et PLOUÉZOC'H.

Alain, conseiller aux Grands-Jours en 1495.

La branche aînée fondue dans *Cazin* puis *Tribara* ; la branche de Kerprigent fondue dans *Trogoff* puis *Kermabon* et *Mol*.

QUENTRIC, s[r] de Keralbin, — de Kerhuel, par. de Goudelin.

Ext., réf. 1671, six gén. ; montres de 1481 à 1503, par. de Pommerit-Jaudy, év. de Tréguier.

D'azur à la tour d'argent, accomp. de trois molettes de même.

Jean, vivant en 1503, père d'*Alain*, marié à Jeanne Carantez.

QUERANGAL, *voyez* KERANGAL (DE).

QUÉRARD, s[r] de la Hussière, év. de Rennes.

D'azur à l'arc bandé et armé d'une flèche en pal, cantonné de quatre besants, le tout d'or (Arm. 1696).

Un avocat au parlement en 1700 ; un lieutenant particulier des mines et minières de Bretagne en 1731.

QUERÉBARS ou KERÉBARS (DE), *voyez* PRIGENT.

QUERÉREL, *voyez* KERÉREL (DE).

QUERHOËNT, *voyez* KERHOËNT (DE).

QUÉROU, s[r] de Kerverziou, par. de Plouha, — de Kerprigent, par. de Ploëzal.

Réf. 1543, par. de Ploëzal, év. de Tréguier.

D'argent à deux lions affrontés de gueules, tenant une hache d'armes de sable, *voyez* CLÉVÉDÉ.

QUERRÉ, s[r] de Kerjégu, év. de Cornouaille.

Déb. à l'intend. en 1703, ress. de Châteauneuf-du-Faou.

QUESNE (DU) (orig. de Normandie, y maint. en 1669), marquis du Bouchet en 1681, près d'Etampes, — baron d'Indret, — châtelain de Moros et de Kervichard en 1682, par. de Lanriec, év. de Cornouaille.

D'argent au lion de sable.

Abraham, fils *Lardin*, capitaine de corsaires à Dieppe, marié à Marthe de Caux, père entre autres fils d'*Abraham*, né en 1610, lieutenant général des armées navales en 1667, † 1668.

Famille éteinte.

Quétil (orig. de Normandie), s[r] du Farmento, — de Valdemare, — du Pont-Hébert, — de la Motte-Saint-Vast.

Ext. réf. 1668, huit gén., par. de Saint-Etienne-en-Coglais, év. de Rennes.

D'argent à la fasce de gueules, accomp. de trois roses de même.

Jacques, sénéchal de Saint-Lô, marié en 1576 à Marie Le Sur, aïeul de *Jean*, capitaine des *Pieds-nus* de l'Avranchin en 1639.

Quettier, s[r] de Follideuc et de la Villeguillaume, par. de Saint-Igneuc, — de la Villedavy, — de la Rochette, par. de Vignoc, — de la Vigne, — du Bois, — de la Rainaye, — de * Saint-Eloy, — de la Roullaye, par. du Plessis-Balisson.

Anc. ext. réf. 1668, sept gén., et maint. à l'intend. en 1701 ; réf. et montres de 1423 à 1535, par. de Saint-Igneuc, év. de Saint-Brieuc.

De sable au cerf passant d'argent, accomp. de trois molettes d'or ; *aliàs* : d'argent au cerf accomp. de trois molettes, le tout de sable.

Olivier, écuyer dans une montre de Robert de Guitté, reçue à Paris en 1380 ; *Henry*, vivant en 1423, père de *Jean*, marié à Olive Moysan ; un volontaire au combat de Saint-Cast en 1758.

La branche de Follideuc fondue en 1554 dans *Lorgeril*.

Le s[r] de la Martinais, débouté à la réformation de 1671.

Queux (le), s[r] de la Touche, par. de l'Abbaye, près Dol, — de la Chaussée, par. de Locminé.

Déb., réf. 1669, ress. de Rennes et Vannes.

D'or au léopard de gueules, cantonné d'une étoile de même.

Quifistre ou **Quilfistre(de)** (ramage de la Roche-Bernard) s[r] dudit lieu, par. de Saint-Molf, — s[r] de Trémohart et de Bray, par. de Berric, — de Kerleau, par. d'Elven, — de Bavalan, par. d'Ambon, — de Trébiquet, — de Keraudren, — marquis du Bois-geoffroy, par. de Saint-Médard-sur-Ille.

Anc. ext. chev., réf. 1670, dix gén. ; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Saint-Molf, év. de Nantes ; Berric et Elven, év. de Vannes.

D'argent à trois fasces d'azur.

Olivier, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Jean*, marié à Jeanne de Berric, veuve en 1390 ; *Jean*, auditeur des comptes en 1492 ; *Jean*, abbé de Saint-Gildas-de-Rhuis, † 1582 ; un page du Roi en 1738 ; un membre admis aux honneurs de la cour en 1788.

La branche aînée fondue en 1480 dans *Rosmadec-Gouarlot*, d'où la seigneurie de Quifistre a appartenu successivement aux *Malestroit*, *Papin*, *Kermeno* et par acquêt *Quinio* ; la branche de Bavalan fondue dans *Gouvello*.

Quiguer, en français **Boucher**, s[r] de la Jannière.

Déb., réf. 1669, ress. de Saint-Brieuc.

Quilbignon (de), s[r] dudit lieu, par. de Saint-Pierre, — de Coëténez, de Penamprat, de Coscastel, de Penhoët et de Pellinec, par. de Plouzané.

Réf. et montres de 1427 à 1534, dites par., év. de Léon.

Porte un croissant surmonté d'une molette.

Pierre, fait une donation à Saint-Yves de Brest en 1534.

QUILIDIEN (DE), s^r dudit lieu, par. de Plouigneau, — du Porziou et de Locrenan, par. de Plestin, — de Coëtanroux.

Réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Plestin, év. de Tréguier.

De gueules à la fasce d'argent, accomp. de six macles de même.

QUILIEN, s^r de la Pipelais, par. de la Baussaine, — du Chastellier.

Maint. par arrêt du parl. de 1676, et à l'intend. en 1703, quatre gén.

De gueules au chef d'argent.

Julien et *Michel* frères, secrétaires du Roi en 1595 et 1613.

Le sieur de Launay, débouté à l'intendance en 1710.

QUILIGONAN (DE).

D'argent au croissant de gueules (G. le B.), *comme la Motte du Gouray.*

QUILIMADEC (DE), s^r dudit lieu, par. de Ploudaniel, év. de Léon.

D'argent au chef endenché de gueules (G. le B.) *comme Allénou, Boiséon, le Borgne et Coëtanscours.* Devise : *Heb rémed.* (Sans rémission).

Fondu dans *Kerasquer*, puis. *Penancoët* et *Barbier*.

QUILIO (DU), *voyez* COURIAULT (LE).

QUILIOU (DU), s^r dudit lieu, par. de Plougastel-Saint-Germain, — de Keroncuff, par. de Plogonnec, év. de Cornouaille.

D'argent au chef de sable (G. le B.).

Moderne : *le Barbu.*

QUILIOU (DU), s^r dudit lieu, par. de Gourin, — de Tromelin, — de Penalan, par. de Nizon, — de Penquélen, par. de Riec.

Réf. et montres de 1481 à 1536, dites par., év. de Cornouaille.

De sable à trois défenses de sanglier d'argent (G. le B.),*comme Quénec'hquivilly.*

Eon, de la paroisse de Gourin, anobli en 1447.

QUILLÉVÉRÉ, s^r de Goazillac, par. de Plounévez-Lochrist.

Déb., réf. 1670, ress. de Lesneven.

Jean, homme d'armes, dans une montre de Jean de Penhoët en 1420.

QUILLIEN (DE) (ramage de la Marche), s^r dudit lieu, par. de Pleyben.

Réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Pleyben, év. de Cornouaille.

De gueules au chef endenché d'argent, voyez *la Marche* ; au lambel d'azur ; *aliàs* : écartelé *du Faou* (G. le B.).

Fondu dans *Cabournais*, puis en 1600 *Kerret*.

QUILLIGUIZIAU (DE), s^r dudit lieu, par. de Plésidy, év de Tréguier.

D'argent au chevron de gueules, accomp. de trois quintefeuilles de même (G. le B.), *voyez* GASCOING et RUFFLAY (DU).

QUILLIVALA (DE), s^r dudit lieu et des Landes, par. de Merdrignac, — du Bé, par. de Ménéac.

Réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo.

Losangé d'argent et de gueules.

Roberte, épouse vers 1535 Lancelot le Mintier, s^r de la Ville-Morvan.

Le prince *Joseph* Stuart, cousin-germain du prétendant *Charles-Edouard*, qu'il accompagnait à la bataille de Culloden en 1746, mourut à Quillivala en 1784.

QUILLY (DU), s^r dudit lieu et de Toulgoët, par. de Penhars.

Réf. et montres de 1535 à 1562, dite par., év. de Cornouaille.

Pierre, croisé en 1428 (cab. Courtois).

Moderne : *le Goazre*.

QUILLY, s^r du Fresne, par. de Caro.

Réf. et montres de 1479 à 1513, dite par., év. de Saint-Malo.

Guillaume et ses hoirs mâles, anoblis en 1440.

QUIMERC'H, *voyez* KERIMERC'H (DE).

QUIMPER ou QUIMPER-CORENTIN, ville épiscopale et capitale du comté de Cornouaille.

D'azur au mouton passant d'argent, accorné et onglé d'or, *comme Cornouaille* ; au chef d'hermines ; *alids* : de gueules au cerf passant d'or ; au chef *de France*. (G. le B.).

QUIMPERLÉ, ville et château, év. de Cornouaille.

D'hermines au coq de gueules, barbé, membré et crêté d'or.

QUINIO (LE), s^r de Quilfistre, par. de Saint-Molf, — de la Porte, par. de Lauzach, — de Kerblay, par. de Sarzeau, — de Kerdavy, — de Lesté, par. d'Ambon.

Déb., réf. 1668, ress. de Vannes.

Jean, alloué de Vannes en 1668 ; *Gildas*, chirurgien du Roi à Rhuys, époux de Julienne Vallée, père et mère de *Joseph-Marie*, avocat en parlement, maire de Sarzeau en 1789, député aux Etats en 1786, à l'Assemblée législative en 1791, puis à la Convention, † 1813.

QUINIOU (DU), s^r dudit lieu, par. du Tréhou, — du Rest, par. de Dirinon.

Réf. et montres de 1446 à 1481, dites par., év. de Léon et Cornouaille.

D'argent à trois fasces ondées d'azur, *voyez* KERVÉZÉLOU (DE).

QUINTIN (DE) (ramage de Penthièvre), s^r dudit lieu, ville et château, év de Saint-Brieuc.

D'argent au chef de gueules, *qui est Avaugour*, brisé d'un lambel à quatre pendants d'or (Sceau 1388).

Geoffroy, dit Botherel, sire de Quintin, croisé en 1248, rapporta de la Terre-Sainte, d'après la tradition, un morceau de la ceinture de la Vierge, précieusement conservé à l'église Notre-Dame de Quintin, et prit l'habit de cordelier au couvent de Dinan; *Jean*, marié à Philippine de Dinan, tué au siège de la Roche-Derrien en 1347; *Plézou*, dame de Quintin, épouse en 1400 Geoffroi du Perrier, d'où la seigneurie de Quintin, érigée en baronnie l'an 1451, est passée successivement aux *Laval*, et en 1521 aux *la Trémoille*, qui la vendirent aux *Gouyon-la-Moussaye*, et ces derniers aux *Durfort* de la maison de Lorge, en Blaisois, en faveur desquels Quintin fut érigé en duché en 1691, continué sous le nom de *Lorge* en 1706, et possédé ensuite par les *Choiseul*.

QUINTIN, s[r] de Kerscao, de Penanrue, de Kerozac'h et de Coëtamour, par. de Ploujean, — du Beuzit, par. de Garlan, — de * Kercadio par. de Louargat, — du Hellin, par. de Saint-Thégonnec, — de Keraudy, par. de Plouézoc'h, — de Kerbasquiou et de Trobodec, par. de Plougasnou, — de Kerandour, — de Kerampuil, — de Kerhamon, — de Roc'hglaz, — de Kerhuon. — de Trévidy, par. de Plouigneau. — de Coëtanfroter, par. de Lanmeur. — de Lescouac'h, — de Kernon, par. de Rospez, — de Trogriffon, par. d'Henvic, — du Vieux-Trévou, par. de Trévou, — de la Villeneuve, — de Pontzal.

Ext.. réf. 1669, sept gén.; réf. 1543 par. de Ploujean, Garlan et Plouigneau, év. de Tréguier.

D'argent au lion morné de sable, accomp. de trois molettes de même. Devise : *Calcaribus recalcitrans.*

Richard et *François*, son fils, de la paroisse de Ploujean, anoblis et franchis par mandement de 1491; *Yves*, vivant en 150[illegible], épouse Marie de Coëtanlem, dame de Keraudy; trois gouverneurs du château du Taureau de 1597 à 1644.

La branche de Trévidy fondue dans *le Borgne.*

QUIRISEC (DE), s[r] dudit lieu et de Kerners, par. de Berric. — de Calzac, par. de Sarzeau, — de Kerguirioné, par. de Crach.

Réf. et montres de 1426 à 1536. dites par., év. de Vannes.

D'argent à six hermines de sable, 3. 2. 1; au chef cousu d'argent, chargé de deux coquilles de gueules.

Olivier, maître des comptes en 1453.

QUISIDIC s[r] de Kervilsic, par. de Garlan.

Réf. et montres de 1427 à 1535, par. de Plestin et Garlan, év. de Tréguier.

De sable à une (*aliàs* : deux) fasce d'or, accomp. en chef de deux (*aliàs* : de cinq) coquilles de même, *comme Périou.*

QUISTINIC (DE), en français CHATEIGNERAYE (DE LA), s[r] dudit lieu, par. de Briec.

Réf. de 1426 à 1448, dite par.. év. de Cornouaille.

D'azur à trois roses d'argent.

Georges, fourrier et maréchal des logis de la reine Anne en 1507.

Moderne : *Penandreff.*

Quistinic (de), s^r^ dudit lieu, par. de Péaule, — de Bovrel, par. de Pluherlin, — de Brignac, par. de Sérent, — de Kerlen, par. de Sarzeau.

Réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Péaule, év. de Vannes.

De gueules à trois étoiles d'argent.

La branche aînée fondue au XVIIe siècle dans *Rosmadec du Plessis-Josso.*

Quityer.

D'argent à l'arbre de sinople, à la cotice de gueules brochante (G. le B.).



R

Rabasté (orig. d'Anjou), s[r] de la Rivière, par. de Carfantain, — de Pontfilly, par. de Tinténiac, — de la Besnerais, — de la Chapelle, — de la Haute-Touche, — de Montbuisson, par. de Guipel.

Ext. arrêt du conseil de 1672, six gén., ress. de Rennes.

D'argent à trois chauves-souris de sable.

Eliot, écuyer dans une montre reçue au Mans en 1392.

Rabaud, s[r] du Châtelet, par. de Balazé, — de la Rabaudière, par. de Domagné.

Réf. de 1454 à 1513, par. de Domagné, év. de Rennes.

De gueules à trois poignards d'argent en bandes, la pointe en bas (Sceau 1352).

Pierre, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Guillaume*, ratifie le traité de Guérande en 1380. La branche du Châtelet fondue en 1355 dans *Sévigné*.

Rabel, s[r] de Saint-Malon et de la Lande, par. de Bourseul, — du Plessis, par. d'Hénansal.

Réf. et montres de 1443 à 1535, dites par., év. de Saint-Malo et Saint-Brieuc.

De sable à la tour d'argent: *aliàs* : Ecartelé d'or et d'azur.

Marguerite, épouse en 1448 Olivier de la Bourdonnaye; *Nicolas*, abbé de Boquen en 1463. La branche du Plessis fondue au xvi[e] siècle dans *Triac*.

Rabinart, s[r] du Houx et de la Paviotais, par. de Talensac, — de la Ferronnaye, par. de Bréteil, — du Plessix, par. de Cintré.

Réf. de 1513, dites par., év. de Saint-Malo et Rennes.

De sable à neuf billettes d'argent, 3. 3. 2 et 1 ; au lambel de même (Arm. de l'Ars).

Bertrand, écuyer dans une montre reçue à la Guerche en 1380.

La branche du Houx fondue en 1608 dans *Forsanz ;* la branche du Plessix fondue en 1623 dans *Huchet*.

Raboceau, s[r] de la Baronnière, par. d'Orvault, — du Blotereau et du Verger, par. de Doulon, — de la Botière et de Ranzay, par. de Saint-Donatien, év. de Nantes.

D'argent au rencontre de cerf de gueules, surmonté de deux oiseaux de sable (Arm. de l'Ars.).

Pierre, secrétaire du duc, franchi de fouages en 1453.

Raborin, s[r] du Boiscléret, par. de Loscouët.
Réf. 1513, dite par., év. de Saint-Malo.

Guillaume, anobli en 1427.

Rabuan, s[r] de la Croix, par. de Mérillac, — du Pont, par. de Landehen, — de la Brière, par. de Saint-Launeuc, — de la Chèze, par. de Gaël, — du Rocher et des Roudais, par. de Lanrelas, — de la * Hamonnaye, par. de Saint-Onen-la-Chapelle, — de la Moisonnière, par. d'Irodouer, — du * Coudray, par. de Talensac.

D'argent à trois rocs d'échiquier de gueules ; celui de la pointe soutenu d'un chevron renversé et alésé de même ; à la bordure de sinople (Arm. 1696).

Jean, s[r] de la Croix-Rabuan, rend aveu au s[r] de Brondineuf en 1420 ; *Jean*, s[r] de la Brière, épouse vers 1550 N. Bérard, de la maison des Gravelles, dont : 1° *Jean*, marié vers 1600 à Renée Ferron du Chesne, aïeul de *Vincent*, s[r] de la Chèze, débouté à la réformation de 1669, ressort de Ploërmel ; 2° *Gilles*, marié vers 1583 à Marguerite l'Evesque, de la maison de Guermelais, auteur des s[rs] de la Hamonnaye, anoblis en 1819, et des s[rs] de la Moisonnière, du Coudray et de l'*Echange.

La branche de la Croix fondue vers 1578 dans *Chevré*.

Raby, s[r] de Kerangrun, — de Kerseac'h, ress. de Brest.

Coupé au 1 : d'argent au chien passant de sable, couronné d'or, tenant de sa patte dextre un poignard de même ; au 2 : d'azur à sept cotices d'argent (Arm. 1696).

Un député de Brest aux Etats de 1742 ; un lieutenant de frégate en 1766 ; un maire de Brest en 1785.

Racappé, s[r] de Beaulieu, par. de Moustiers.
Réf. 1426, dite par., év. de Rennes.

Porte une fasce, accomp. de trois mouchetures d'hermines (Sceau 1418).

Guillaume, marié à Honorée Marcille, veuve en 1426.

Fondu dans *Cornillé*.

Les s[rs] de Vezin, de la Caliorne et de la Feillée, déboutés à la réformation de 1668 et à l'intendance en 1701.

Racappé (orig. d'Anjou), marquis de Maignanne en 1701, — s[r] du Vergier, par. d'Ancenis.

Réf. de 1426 à 1448, par. d'Ancenis, év. de Nantes.

De sable à six roquets d'argent, 3. 2 et 1.

Fondu en 1715 dans *la Tullaye*.

Racine, s[r] de Galisson, par. de Domloup.

Réf. 1513, dite par., év. de Rennes.

D'argent à trois canes au naturel, membrées et becquées de gueules.

Guillaume, procureur du duc à la cour de Rennes en 1480, l'un des correcteurs de la *Coutume de Bretagne*, imprimée en 1485 ; conseiller aux Grands-Jours en 1495 ; *François*, procureur-général aux comptes en 1520.

Fondu dans *le Gonidec*.

Racinoux (de), s[r] dudit lieu, par. de Saint-Ouen-des-Alleux, — de Lorière, par. de Noyal, — de la Touche, par. de Saint-Etienne-en-Coglais, — de la Hazardais, — de la Giraudais, — de Saint-Cyr, — de la Croix-Quarrée, — des Houettes, — de la Piguelais.

Ext. réf. 1668, sept gén. ; réf. de 1478 à 1513, par. de Saint-Ouen et Saint-Etienne, év. de Rennes.

D'argent au lion de sable.

Maître *Guillaume*, notaire de cour d'église et séculière en 1455 ; *Pierre*, vivant en 1478, épouse Perrine Bournault ; un conseiller au parlement en 1709, maître des requêtes en 1720.

La branche aînée fondue dans la *Bélinaye*.

* **Rado**, s[r] du Matz, de Coëtmenah et de Saint-Guédas, par. de Caden, — de Liniau, par. de Pleucadeuc, — de la Porte, — de la Ville-Janvier, par. de Cournon, — de Talhouët, par. de Pluherlin.

Anc. ext., réf. 1668, huit gén. ; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Caden et Pleucadeuc, év. de Vannes.

D'azur à trois étoiles de six pointes d'or.

Jean, homme d'armes dans une montre du sire de Rieux en 1420, pour le recouvrement de la personne du duc ; *Jean*, vivant en 1481, épouse Thomasse de Couëssin.

Rado.

Réf. et montres de 1423 à 1480, par. de Landehen év. de Dol.

Jean, anobli avant 1423, a lettres de rabat d'un feu.

Raffeteau ou **Rasseteau** (orig. du Poitou).

D'argent au chevron de sable, accomp. en chef de deux merlettes de même et en pointe d'un croissant de gueules (Arm. 1696).

Gautier, juge et lieutenant général de la sénéchaussée de Châtellerault, conseiller au Parlement de Bretagne en 1554, † 1558.

Ragaud, s^r de la Chataigneraye.

D'argent à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or, accomp. en chef de trois étoiles de gueules, 2. et 1, et en pointe d'une branche de chêne de sinople, posée en bande (B. L.).

Pierre, secrétaire du Roi en 1690.

Ragaud, s^r de la Hautière, par. de Chantenay, — de Cadouzan, par. de Saint-Dolay, — du Bois, — de la Jolescière, — des Perrières.
Maint. réf. 1670, par les privilèges de la mairie de Nantes.

D'azur au croissant d'or.

Michel, échevin de Nantes en 1612; deux auditeurs des comptes en 1628 et 1683.

Ragot.

De sable à trois épées d'argent posées en bandes (G. le B.).

Un greffier en chef au présidial et syndic de la communauté de Vannes en 1685.

Ragouin, s^r des Martinays.
Déb., réf. 1668, ress. d'Hennebont.

Raguenel, vicomte de la Bellière en 1451, par. de Pleudihen, — s^r de Chateloger et de Bonespoir, par. de Saint-Erblon, — de Montigné, par. de Vezin, — de la Touche, par. de Vallet, — de la Rivière, par. de Couëron, — baron de Malestroit, de Chateaugiron, de Derval, de Rougé et de Combourg, — s^r de Faugaret, par. d'Assérac, — de Fougeray, par. de ce nom, — de la Marchandrie, par. de Bouaye, — de Quélen, par. de Guégon.
Réf. de 1427 à 1513, par. de Saint-Erblon, Vezin et Bourgbarré, év. de Rennes ; Vallet et Couëron, év. de Nantes et Guégon, év. de Vannes.

Ecartelé d'argent et de sable, au lambel de l'un en l'autre (Sceau 1283) ; *alids* : contrécartelé *de la Bellière*.

Robin, conseiller et chambellan des ducs Jean II, Artur II et Jean III, † 1320, père de *Robin*, dit *le Jeune*, et aïeul de *Robin*, l'un des chevaliers du combat des Trente en 1350, marié à Jeanne de Dinan, dame de la Bellière. De ce mariage : 1° *Guillaume*, tué à la bataille d'Auray en 1364, marié à Jeanne de Montfort; 2° *Tiphaine*, première femme de Bertrand du Guesclin. *Jean*, tué à la bataille d'Azincourt en 1415 ; *Jean*, maréchal de Bretagne en 1450 ; *Gilles*, abbé du Tronchet en 1437, † 1473.

Cette famille, substituée au xve siècle aux nom et armes de Malestroit par alliance avec l'héritière de cette terre, a fini à *Françoise*, dame de Malestroit, de Châteaugiron et de Derval, mariée à Jean de Rieux, maréchal de Bretagne en 1461, et à *Jeanne* sa sœur, dame de la Bellière et de Combourg, mariée en 1462 à Tanguy du Chastel.

Raguenel, s^r de Montmorel, — de la Noë-Ferrière.
Maint. par lettres de 1819.

Ecartelé d'argent et de gueules, au lambel de l'un en l'autre ; parti : d'argent au chevron d'azur, accomp. de trois quintefeuilles de même.

Un garde-scel à la chancellerie en 1781.

Raguideau, s^r du Rocher, par. de Monnières, — du Grémil, du Vauguillaume et du Plessis, par. de Puceul, — de la Rouaudière.

Déb., réf. 1668, et à l'intend. en 1713, ress. de Nantes et Carhaix.

D'argent au dauphin renversé, coupé de gueules et d'azur (Arm. 1696).

François, époux en 1648 de Philiberte Morel, père de *François*, président aux comptes en 1683 ; *Jean*, sénéchal de Carhaix en 1713, marié à Charlotte Meslou de Trégain.

Raguier (orig. d'Allemagne, maint. en Champagne en 1668), s^r de Poussay, en Brie, — de Fay-aux-Loges, — de Tummelle.

D'argent au sautoir engreslé de sable, cantonné de quatre perdrix au naturel (Sceau 1401).

Raymond, argentier d'Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, anobli en 1404 ; *Dreux*, prévôt des marchands de Paris en 1506.

Rahier, s^r de la Fresnaye, du Pré-Henry, de la Villèsmareaulx et de la Bretonnière, par. de la Fresnaye, — des Cormiers, — des Pommerays, — de Bierdel, — de Trévenié, — de la Rousselaye, — du Breil-Samin, par. d'Irodouer, — de Bellefosse, — de Couët, — du Goulou, — du Frout.

Ext., réf. 1668, six gén. ; réf. et montres de 1480 à 1513, par. de la Fresnaye, év. de Dol.

De gueules à la croix d'or, cantonnée de quatre croisettes de même. Devise : *Fides agit.*

Nicolas, archer en paletoc à une montre de 1480, père de *Macé*, marié en 1508 à Marie le Périlleux, lequel se porte noble à la réformation de 1513 et ses prédécesseurs ont été francs et exempts depuis les soixante ans.

La branche aînée fondue en 1726 dans *Caradeuc de la Chalotais* et *Ranconnet*.

Raimbaud (orig. d'Anjou), s^r de Prébilly, par. de Saint-Père-en-Retz.

Déb., réf. 1669, ress. de Nantes.

D'azur à trois losanges d'or, accolés en fasce, accomp. de trois trèfles d'argent (Arm. 1696) ; *aliàs* : d'or à trois merlettes de sable (Arm. 1696).

Ce nom est employé dans les réformations de 1427 à 1478, paroisse d'Abbaretz et Auverné, évêché de Nantes.

Raimbaudière (de la), s^r dudit lieu et de la Touche, par. de Thourie, — du Boishamon, par. de Rougé, — de Logerie, par. de Soulvache.

Anc. ext., réf. 1668, six gén. ; réf. de 1427 à 1513, par. de Thourie et Soulvache, év. de Rennes et Nantes.

D'azur à trois étoiles d'or.

Olivier, vivant en 1466, épouse Béatrix le Clerc.

Raimond ou Raymond, s^r de l'Hospital, par. d'Irodouer.

Réf. et montres de 1479 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo.

Alain, secrétaire du duc, franchi de fouages en 1429.

Rais ou **Rays** (de), s[r] dudit lieu, par. de Ploubalay.
Réf. 1448, par. de Ploubalay, év. de Saint-Malo.

D'hermines à deux poissons de sable, posés en fasces l'un sur l'autre (*Blancs Manteaux*).

Raoul, traite avec l'abbé de Saint-Jacut pour la dîme de Créhen en 1269; *Guillaume*, abbé de Saint-Jacut en 1349 + 1390.

La seigneurie de Rais, possédée dès le XIV[e] siècle par les du Breil a été érigée en comté en 1680 en faveur de *Guillaume-Dinan* du Breil, *voyez* Breil (du).

Raisin, s[r] du Bois-Morin.

D'argent au chevron d'azur, accomp. en chef de deux étoiles de gueules et en pointe d'une grappe de raisin de même.

Un maître des comptes en 1745, qui obtint ses lettres d'honneur en 1767.

Raison, s[r] du Pont, par. d'Yvias, — de Ménéguen, — de Bellevue, — de la Ville-Basse.
Anc. ext. réf., 1669, six gén.; réf. et montres de 1441 à 1543, par. d'Yvias, év. de Saint-Brieuc.

D'argent au croissant de gueules, accomp. de trois roses (*alids* : trois quintefeuilles) de même.

Hamon, employé dans la réformation de 1441, paroisse d'Yvias; *Guillaume*, vivant en 1469, père de *Pierre*, vivant en 1513, marié à Gilette de Kergozou.

La branche du Pont fondue dans *Kerlèau*.

Le s[r] de Kerlary, débouté à l'intendance en 1713.

Raison, s[r] de Kernault, par. d'Yvias, — de Kersénant et de Kerdu, par. de Ploumilliau, — du * Cleuziou, par. de Louargat, — de la Garde, par. de Ruca, — de Kerriou, — du Plessix, — de Kergoff, — de l'Isle, — de Kerbic, — de Kervasdoué, par. du Faouët, év. de Tréguier, — de Kerlosquet et du Rusquec, par. de Saint-Caradec-Trégomel.
Anc. ext. réf. 1669, sept gén.; réf. et montres de 1441 à 1543, par. d'Yvias, év. de Saint-Brieuc et Ploumilliau, év. de Tréguier.

D'hermines à trois annelets de sable, *qui est du Cleuziou*. Devise : *Toujours raison*.

Alain, prête serment au duc entre les nobles de Tréguier et Goëllo en 1437; *Yves*, vivant en 1469, père de *Pierre*, de la garde de Bréhat en 1489; *Gilles*, vivant en 1513, épouse : 1° Françoise Ruffault ; 2° Alice Ropartz ; du premier lit : *Pierre*, marié en 1531 à Jeanne le Roux, dont : *Jacques*, qui prit en 1568 les armes du Cleuziou, en épousant Gillette du Cleuziou, dame dudit lieu.

Les deux familles Raison ont la même origine.

La branche de Kerbic fondue en 1800 dans *Floyd;* la branche de Kervasdoué fondue dans *Jégou*, puis en 1724 Floyd.

Ralet, s[r] de Lavermont, — de Chalet.
Maint. par arrêt du parl. de 1782, cinq gén.

D'argent au lion de gueules, couronné d'azur, accomp. de deux rales de même (Arm. 1696)[1].

Un secrétaire du Roi près la cour des aides de Paris en 1675 ; un audiencier à la chancellerie de Rennes en 1719 ; deux maitres des comptes à Nantes en 1740 et 1770.

Rallier, s[r] du * Baty, — de Pierrefitte, — des Ourmes, — de la Rivière, par. de Montautour.
Déb., réf. 1668, ress. de Rennes.

D'azur à trois colombes d'argent ; au chef de même, chargé de quatre mouchetures de sable.

Georges, audiencier à la chancellerie en 1633 ; *Toussaint*, s[r] du Baty, référendaire en 1650 et receveur des deniers de Rennes, père de *Toussaint-François*, procureur-syndic et maire de Rennes, de 1695 à 1734 ; un contre-amiral en 1888.

Rallier.

D'argent à trois rales de sable, perchés chacun sur un brin de patience de sinople (G. G.).

Un capitaine du génie en 1776, chevalier de Saint-Louis en 1786, anobli en 1817.
Les deux familles Rallier ont la même origine.

Ramaceul, s[r] des Landes, — du Reglis.
Maint. par arrêt du conseil de 1751, ress. de Nantes et admis aux Etats de 1768.

D'argent à trois pals de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Jean, sénéchal de Bougon en 1598, marié à Jeanne Nicollon, père de *François*, contrôleur général des finances de Bretagne en 1625.

Rameru (orig. de Paris, maint. en Champagne en 1672), s[r] de Brandonvillers, — de Greux, — des Chesnays, — du Samsois.
Maint. à l'intend. en 1698 et ext. arrêt du parl. de 1770, huit gén.

D'azur à la fasce d'or, accomp. de trois têtes de lion de même (B. L) ; *aliàs* : d'azur à quatre rameaux d'olivier d'or, aboutés en croix, cantonnés aux 1 et 4 d'une tête de lion arrachée d'or (G. G.).

Didier, conseiller au Châtelet de Paris en 1600, épouse Anne Baudouin.

Ramée (de la), s[r] dudit lieu, par. de Vritz, — de la Guère, par. de Saint-Géréon, — de la Grée, de la Januraie et des Places, par. de Saint-Mars-du-Désert, — de la Gascherie, — de la Pommeraye, par. de Petit-Mars.
Réf. 1448, par. de Vritz, év. de Nantes.

La branche aînée fondue dans *Lambert* ; la branche de la Guère fondue dans *des Salles*, puis *Pantin*.

Rames (des), s[r] du Buron, par. de Vigneux, — du Pont-de-Renac, — du Breil, par. de la Haye-Fouassière, — des Cléons, par. de Haute-Goulaine, — de Laudigère et de la Pannière, par. de Vallet, — de la Mauguitonnière, par. de Maisdon, — de Bléhéban, par. de Caden.

Réf. et montres de 1427 à 1481, par. de Haute-Goulaine et Vallet, év. de Nantes, et Caden, év. de Vannes.

Jean, s[r] du Buron, vivant en 1430, épouse Jeanne de Rohan, dont : *Marie*, mariée 1° à Jean de Tréal, dont la postérité a transmis le Buron aux *Sévigné* vers 1490 ; 2° à Christophe Chabot, s[r] de Liré, gouverneur de Brest, † 1504.

RANCONNET (orig. du Périgord), comte de Noyant, au Maine, — marquis d'Escoire, — s[r] de la Roche-Guéhenneuc, par. de Mûr, — de la Mancelière, par. de Baguer-Pican, — de la Fresnaye et du Préhenry, par. de la Fresnaye.

Anc. ext. chev., arrêt du parl. de 1770, neuf gén., ress. de Rennes.

De gueules à la fasce d'argent, surmontée d'un taureau passant d'or.

Aymar, président au parlement de Paris, mort prisonnier à la Bastille en 1559 ; un page du Roi en 1699 ; un lieutenant des maréchaux de France à Dol en 1775.

La branche de Noyant et de la Mancelière, fondue en 1777 dans *Beaupoil*.

RANDRÉCAR (DE), s[r] dudit lieu, par. de Treffléan, év. de Vannes.

De sable, à la croix engreslée d'argent (G. le B.), *comme du Bouchet, Dréor Guillo*, et *Kerlosquet*.

Fondu dans *Callac* puis *Lantivy*.

RANLÉON (DE), s[r] dudit lieu, par. de Médréac.

Déb. réf., 1668, ress. de Rennes.

RANNOU, baron de Keribert par. de Ploudalmézeau, — vicomte de Pratmeur, par. de Plourin, — s[r] du Beaudiez, par. de Landunvez.

Réf. et montres de 1426 à 1534, par. de Ploudalmézeau, év. de Léon.

Losangé d'argent et de sable.

Olivier, croisé en 1248 (cab. Courtois).

Guillaume, épouse vers 1580 Marguerite de Keraldanet, dont *Renée*, mariée vers 1620 à à René de Sansay, neveu du comte de la Maignane, capitaine ligueur.

RANNOU, s[r] du Cosquer, ress. de Morlaix.

D'argent à la fasce vivrée d'azur (Arm. 1696).

Prigent, greffier criminel à Morlaix en 1680 ; un maire de Morlaix, député aux Etats en 1786.

RANZÉ.

De sable à l'étoile à huit rais d'or, accomp. de trois porcs-épics d'argent (Arm. de l'Ars.).

RAOUL, s[r] de de la Guibourgère, de Saint-Ouen, de la Ragotière, du Boismaqueau et du Tremblay, par. de Teillé, — de Pannecé, par. de ce nom, — de la Motte du Clos, par. de Maumusson, — de Mésanger, par. de ce nom, — de Château-Dérech et de Kerabraham, par. de Questembert, — de Rangoët, par. de Molac.

Ext., réf. 1670, cinq gén., ress. de Nantes, a *patre et avo*.

De sable au poisson d'argent en fasce, accomp. de quatre annelets de même.

Jacquet, notaire-passe de la cour de Nantes, exempt de fouages pour son office, à la réformation de 1426, paroisse de Teillé; *Guillaume*, épouse vers 1500 Anne Bailleul, dont: *Jean*, marié à Marguerite de Plainchêne, père et mère : 1° de *Guillaume*, procureur général syndic des Etats, chef du conseil du duc de Vendôme et président aux comptes en 1598; 2° de *Michel*, évêque de Saintes en 1618, † 1630. *Jacques*, fils de *Guillaume*, maire de Nantes en 1621, fut marié à Yvonne Charette; devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, succéda à son oncle *Michel* comme évêque de Saintes en 1631, fut transféré à la Rochelle en 1646 et mourut en 1661.

Cinq conseillers au parlement depuis 1587.

Fondu en 1736 dans *Camus*.

Le s^r de la Jouannerie, paroisse d'Ancenis, le s^r de la Jambonnière, lieutenant de la juridiction de Châteauneuf et le s^r des Landes, ressort de Dinan, déboutés à la réformation de 1668.

RAOUL, s^r de Kermabjégou et de Kerjacob, par. de Plouguernével, — de Poulménec, — de Kersaint-Eloy, par. de Glomel, — de Kerriou.

Anc. ext. réf. 1669, sept gén.; réf. et montres de 1448 à 1562, dites par., év. de Cornouaille.

De gueules à sept macles d'or, 3. 2 et 1, *comme Bréhand*.

Geoffroi, archer dans une montre de 1356; *Jean* et *Jean*, son neveu, abbés de Prières de 1384 à 1439; *Guillaume*, vivant en 1448, épouse Louise de Bouteville, dont : *Alain*, marié à Marie du Quélennec, aïeul : 1° de *Jean*, auteur des s^rs de Kersaintéloy; 2° d'*Amaury*, auteur des s^rs de Kerlan, qui suivent.

RAOUL, s^r de Kergos, par. de Glomel, — de Kerlan.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén.; réf. et montres de 1448 à 1562, par. de Plouguernével et Glomel, év. de Cornouaille.

De gueules au croissant d'argent, accomp. de trois roses de même, *comme Gaudin* et *Gourdel*.

Pierre, fils *Alain*, vivant en 1481, épouse Catherine Boscher, dont : 1° *Jean*, marié à Marie du Fresne, vivant en 1562, auteur des s^rs de Kersaintéloy qui précèdent; 2° *Amaury*, s^r de Kerlan, marié à Françoise de Kerjean.

RAOUL, s^r de Keranmoal, par. de Plouguernével, ress. de Carhaix.

De sinople à la champagne d'argent (Arm. 1696).

Le s^r de l'Epine, débouté à la réformation de 1669, ressort de Vannes.

RAPATEL, év. de Rennes.

D'azur au dextrochère armé d'or, tenant un guidon d'argent; parti d'or à l'épée de sable, sommée d'une couronne de laurier de sinople.

Un maréchal de camp en 1823, anobli sous le titre de baron en 1822, lieutenant général en 1833, pair de France en 1846, † 1852.

Raquet (du) (orig. du Montferrat, maint. en Franche-Comté en 1698 et 1716), sr de Lorme, — de Montjay, — de la * Vieilleloye.

D'azur au croissant d'argent, accomp. de trois serres d'aigle d'or (La Ch. des B.).

Philippe, fils d'*Antoine* et de Marguerite Sérode, épouse en 1548 Augustine Massart; *Damien* et Marie de Ponte, sa femme, naturalisés en 1653; *Claude*, gentilhomme verrier, petit-fils des précédents s'établit dans la Comté en 1668; un commissaire alcade de la noblesse, aux États de Bourgogne en 1766.

La branche de la Vieilleloye, établie en Bretagne depuis *Jean-Frédéric*, procureur du Roi en la sénéchaussée de Rhuis en 1761, s'est alliée aux *Gouvello*, *Chomart*, *le Roi de la Trochardays* et *Quemper de Lanascol*.

Rarécourt (orig. de Lorraine), sr de la Vallée, — de * Pimodan.

D'argent à cinq annelets de gueules en sautoir, accomp. de quatre mouchetures de sable.

Raussin, croisé en 1240 (cab. Courtois); trois membres admis aux honneurs de la cour depuis 1766; un général de l'armée pontificale, tué à Castelfidardo en 1860.

Une branche de cette famille établie en Bretagne, s'est alliée aux *Goyon de l'Abbaye*, *Berthou* et *Libault*.

Rat (le), *voyez* **Lesrat**.

Ravart, sr de la Marre, par. de Tinténiac, — de Tressoleil, par. de Saint-Tual, — de la Noë, — de la Rochette, près Lamballe, — de la Calandrie.

Anc. ext., réf. 1668, sept gén.; réf. et montres de 1428 à 1513, par. de Tinténiac, év. de Saint-Malo et Saint-Tual, év. de Dol.

D'azur au soleil de douze rayons d'or. Devise : *J'éclaire ou je brûle*.

Alain, mort avant 1479 père de *Jean*, marié à Jeanne Landais.

Ravenel, sr de Ruillé, de la Morandière, de la Ferrière et de la Riverie, par. de Notre-Dame-de-Vitré, — du Boisteilleul, par. de Châtillon-en-Vendelais, — de la Brouardière, — du Boisguy, — de Séran, — des Rochers, — de Monterfil, par. de ce nom.

Maint. par arrêts des aides en 1680 et du conseil en 1696 et 1714, huit gén.; réf. de 1478 à 1513, par. de Notre-Dame et Saint-Martin de Vitré, év. de Rennes.

D'azur à la fasce d'argent, chargée de trois mouchetures de sable, et accomp. de trois renards d'or (Arm. de l'Ars); *aliàs* : de gueules à six croissants posés 2, 2 et 2, surmontés chacun d'une étoile et accomp. en pointe d'une septième étoile. le tout d'or (La Ch. des B.), *qui est Ravenel*, en Beauvoisis.

Robert, sr de Ruillé, sujet à la taille en 1478; *Jean* et *Pierre*, son fils, sr de la Morandière, sujets aux armes et envoient ès montres en 1513; *Jean*, épouse vers 1555 Marguerite Gaësdon, dont *Lucas*, marié à Andrée de Gennes; un connétable de Rennes en 1691; un secrétaire du Roi en 1702; un chef d'escadre, † 1753; deux conseillers au parlement en 1744 et 1777.

Fondu dans *Moncuit*.

RAVENEL (orig. de Picardie), s[r] du Plessix.

D'argent à trois quintefeuilles de gueules, à l'orle de six merlettes de même (G. le B.).

Trois conseillers au présidial de Rennes depuis 1628 ; un maître des comptes en 1676.

RAVILLAIS (DE LA), *voyez* MÉTAËR (LE).

RAVILLY (orig. de Lorraine), s[r] du Hil, par. de Piré, — de Launay.
Ext., réf. 1671, cinq gén., ress. de Rennes.

D'argent au chevron de sable, accomp. en chef de deux molettes de même et en pointe d'un rencontre de bœuf de gueules.

Jean, vivant en 1500, père de *Guillaume*, marié à Marguerite Thorel ; *Jean*, audiencier à la chancellerie, résigne en 1625.

RAY (LE), s[r] de la Rairie, par. de Pont-Saint-Martin, — des Rambergères, par. de Sainte-Pazanne, — de la Clartais, — de Saint-Mesme, par. de ce nom, — de Saint-Paul, — de Chaumont-sur-Loire, en Blaisois.

D'argent au chevron de gueules, accomp. en chef de deux étoiles de sable et en pointe d'une raie de même, dans une mer d'azur.

Deux secrétaires du Roi en 1735 et 1783 ; un grand-maître des eaux et forêts de Blois en 1766.

Un membre de cette famille a été substitué de nos jours aux nom et armes de Valory.

RAY (LE), s[r] de la Morivière par. d'Erbray, — de Champeaux, par. d'Auverné, — de la Grée, du Brossay et de Launay, par. de Noyal-sur-Bruc, — du Fumet.
Déb., réf. 1668, ress. de Nantes. (Protest. 1788).

D'azur au chevron d'or, accomp. de trois cailles de même (Arm. 1696).

Joseph, maître des eaux et forêts et capitaine des chasses de Châteaubriant en 1696 ; *René*, maire de Nantes en 1730, autorisé en 1739 à partager noblement.

RAY (LE), s[r] de la Chapelle, ress. de Rennes.

D'argent à la fasce de sable, chargée de deux coquilles d'or et accomp. de trois étoiles de gueules (Arm. 1696).

RAYMOND, *voyez* RAIMOND et RÉMOND.

RAYS, *voyez* RAIS (DE).

RAZES (DE), *voyez* DERAZES.

RAZEAU, s[r] de Beauvais.

De gueules au sautoir d'or.

Un auditeur des comptes en 1764 qui prit ses lettres d'honneur en 1785.

Razilly (de) (orig. de Touraine).

De gueules à trois fleurs de lys d'argent (Sceau 1386).

Mathieu, époux vers 1270 de Rudelle de Rillé; *Gabriel*, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi en 1557; *Claude*, capitaine pour le Roi, du vaisseau le *Saint-Louis*, au combat de l'ile de Rhé en 1625, depuis vice-amiral; un lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de l'ile de Rhé en 1760.

Réal (orig. d'Aunis), s^r des Perrières.

D'argent au phénix sur son immortalité de gueules, fixant un soleil de même, mouvant à dextre de l'écu (Arm. 1696).

François-Charles, auditeur des comptes en 1777.

Réals (de), *voyez* Boscal.

Réau, s^r de la Villeneuve, — de Kerangués.
Déb. réf. 1669, ress. de Lannion.

Coupé au 1 : d'argent au lion de sable, accomp. de six merlettes de même, trois de chaque côté; au 2 : de gueules à la fasce d'or (Arm. 1696).

Gilles, secrétaire du Roi, résigne en 1680; un maréchal de camp en 1791.

Rebours (le), s^r du Vaumadeuc, par. de Pléven, — du Plessis, par. de Ménéac, — du Closneuf, — de la Grandmer, par. de Plénée-Jugon.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén.; réf. et montres de 1423 à 1535, dites par., év. de Saint-Brieuc et Saint-Malo.

Ecartelé au 1 et 4 : d'argent à deux chevrons de sable; au 2 et 3 : fascé d'argent et de gueules.

Perrot, archer dans une montre reçue par Jean de Beaumanoir en 1356; *Hamon*, vivant en 1469, épouse Isabeau Volance; trois chevaliers de Malte de 1777 à 1780.

* **Rechignevoisin** (orig. du Poitou, y maint. en 1667), s^r de la Queille, — de Guron, — des Loges, — de Gurat, — de la Maisonneuve.

De gueules à une fleur de lys d'argent.

Aimeri, croisé en 1248, (cab. Courtois); un chevalier de l'ordre et gentilhomme de la chambre du Roi en 1627; un évêque de Tulle puis de Cominges, † 1671; un chevalier et un commandeur de Malte en 1627 et 1770; un page du Roi en 1710, allié à la maison de *la Tullaye*.

Un membre admis anx honneurs de la cour en 1781.

La branche de Guron fondue au XVIIe siècle dans *Castellan*.

Réchou (du), s^r dudit lieu, par. de Botlézan, — de Pontanézen et de Keranroy, par. de Pleubihan, — de Kermerc'hou, — de Kergaradec.

Anc. ext., réf. 1669, dix gén.; réf. et montres de 1463 à 1535, par. de Pleubihan, év. de Tréguier.

D'argent à trois fasces de gueules, accomp. de dix merlettes de sable, 4. 3. 2 et 1, *voyez* BOISRIOU.

Pierre, vivant en 1380, père d'*Olivier*, marié en 1429 à Catherine le Baillif.

La branche aînée fondue dans *Kersaliou*. (Famille éteinte).

REDON, ville de l'év. de Vannes.

D'azur au vaisseau d'argent, flottant sur des ondes de même; au chef d'hermines;

REDON, s[r] de Beaupreau, comte de l'Empire en 1808, maint. en 1817.

Ecartelé aux 1 et 4 : échiqueté d'or et d'azur ; au 2 : d'argent à l'ancre de sable ; au 3 : d'argent à l'olivier terrassé de sinople ; *aliàs* : écartelé au 1 : échiqueté d'or et d'azur ; au 2 : d'argent à l'ancre de sable ; au 3 : de sable à la tour d'argent ; au 4 : d'azur à l'étoile d'argent.

Un intendant de la marine en 1785, depuis sénateur et pair de France en 1814, † 1816.

REFUGE, en breton MINIHY (DU), s[r] dudit lieu et de Garzjahan, par. de Plouvien, — de Kernazret, par. de Locbrevalaire, — baron de Coësmes, par. de ce nom, — s[r] du Plessix, par. de Rougé, — de Précy-sur-Marne, en Champagne, — et de Gallardon, en Beauce, — de Courcelles.

Anc. ext. chev., réf. 1668, huit gén. ; réf. et montres de 1426 à 1534, par. de Plouvien et Landouzan, év. de Léon.

D'argent à deux fasces de gueules; deux bisses affrontées d'azur en pal, languées de gueules, brochantes sur le tout, *qui est Kernazret*. Devise : *A tous Refuge*.

Hervé, s[r] de Kernazret, épouse vers 1358, Agace, dont : 1° *Hély* qui a continué la filiation, 2° *Amice*, mariée en 1388, à Hervé de Penancoët ; *Alain*, épouse 1° en 1380 Tiphaine du Chastel dont : *Hervé*, qui fit un accord avec Prigent de Coëtivy en 1419; *Raoul*, chambellan et garde des sceaux du Dauphin (depuis Louis XI) en 1449; *Pierre*, gouverneur des finances de Charles, duc d'Orléans et de Milan en 1463 ; *Renaud*, premier écuyer de Louis XI en 1472 ; *Guy*, surnommé l'*écuyer Boucar*, écuyer tranchant de François I[er], commandait sous Bayard une bande de mille aventuriers dans les guerres d'Italie, et fut tué au siège de Novarre en 1521 ; *Jean*, gentilhomme de la chambre d'Henri II en 1545, marié en 1555 à Claude de la Roë, dame de Coësmes; *Jean*, conseiller aux Grands-Jours, puis au parlement en 1554 ; trois lieutenants-généraux des armées du Roi en 1652, 1696 et 1744, le second desquels, † 1712, auteur d'un *Nobiliaire de l'Évêché de Léon*.

La branche aînée paraît fondue dans *Gourio* ; la dernière héritière du nom, † 1756, avait épousé en 1714, le marquis de Vintimille du Luc, en Provence, lieutenant-général.

RÉGAL, s[r] de la Villeharel, par. de Gaël, — de la Villeneuve, par. de Saint-Marcan.

Déb., réf. 1669 ; réf. 1513, par. de Saint-Onen-la-Chapelle, év. de Saint-Malo.

De sable à trois molettes d'argent.

REGNARD, s[r] de la Garde-Raison, par. de Ruca, — de Kerdroniou, par. de Ploulec'h.

Réf et montres de 1423 à 1543, par. de Maroué, év. de Saint-Brieuc ; Pommerit-Jaudy et Ploulec'h, év. de Tréguier.

D'argent à trois têtes de renard de sable, arrachées de gueules.

Jean, de la paroisse de Maroué, puissant de corps et de biens, fréquente la guerre et appartient à plusieurs nobles ; est contrarié et s'arme en 1423.

Regnaud (orig. du Poitou), s[r] de Traversay.

D'argent au chevron d'azur, accomp. de trois étoiles de gueules ; à la bordure dentelée de même.

Jacques, maire de Poitiers en 1536, père d'*Antoine*, conseiller au parlement en 1570 et ce dernier père d'*Hêmeric*, aussi conseiller au parlement en 1585, démissionnaire en 1586.

Regnault, s[r] de la Héraudière, par. de Mélesse, — de Penhoët, par. de Guillac.
Réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Rennes et Saint-Malo.

Porte deux chevrons accomp. de trois besants (Sceau 1418) ; *aliàs* : d'argent au sautoir de gueules, accomp. en chef d'une croisette de sable.

Jean, conseiller du duc François II, épouse en 1479, Jeanne de Lambilly.
Le s[r] de Grangan, par. d'Eréac, déb. réf. 1669, ressort de Jugon.

Regnault (orig. de Savoie, puis du Dauphiné), s[r] de Pierrefitte, — de Bellescize.

De gueules à la fasce d'argent, surmontée et soutenue d'une losange d'or. Devise : *Ardens et æquus.*

Un prévôt des marchands de Lyon en 1732 ; un évêque de Saint-Brieuc en 1775 † 1796.

Regnault (orig. du Gâtinais), s[r] des Barres.

De sable au lion d'or ; au chef d'azur, chargé de trois demi-vols d'or.

Un abbé de Blanchecouronne en 1681, † 1736.

Regnault, *voyez* **Renault**.

Regnier, s[r] de la Souchais, — de la Richardière, par. de Varades, — des Renaudières, par. du Loroux-Bottereau, — de la Brollière.
Déb., réf. 1670, ress. de Nantes.

D'azur à deux béquilles d'or en sautoir, accomp. d'une étoile d'or en chef, de deux besants de même en flancs et d'un croissant d'argent en pointe.

Jean, prieur de Saint-Martin et de la Madeleine, auditeur des comptes en 1639 ; *Jean*, maire de Nantes en 1673.

* **Regnon** (orig. de Poitou, y maint. en 1667), s[r] de la Gautronnière, de Chaligny, de la Ranconnière et du Page, en Poitou, — de la Paclais, par. de Saint-Herblain, — de la Noë-Roquet.
Maint. par arrêt du parl. de 1764, ress. de Nantes.

D'azur à trois abeilles d'or. Devise : *Mel regi.*

Jacques, marié à Marie Foucher, fait une fondation à l'abbaye de Fontenelles, au diocèse de Luçon en 1392 ; *Jean*, abbé de Fontenelles, † 1440 ; *Pierre*, appelé à l'arrière-ban du Poitou en 1491 ; deux chevaliers de Malte en 1727, l'un commandeur de Puyravault, † 1761 ; l'autre tué dans un combat en 1748 ; un abbé de Carnoët en 1742 ; trois lieutenants des maréchaux de France en Poitou depuis 1740 ; un abbé de Carnoët en 1742, † 1780 ; un page du Roi en 1771.

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux *la Tribouille, Kervéno, Goulaine, la Roche-Saint-André*, et *Langlois de la Roussière.*

Regnouard (orig. de Gascogne), s[r] d'Onglée et de Rivière, par. de Vitseiche, — comte de Villayer en 1681, par. d'Ossé, — s[r] de Drouges, par. de ce nom, — de Gesvres, par. de Treillières, — de Procé, par. de Sucé, — de Couvran, par. de Plérin, — des Brosses, par. de Mélesse.

Maint., réf. 1668, 0 gén., ress. de Rennes.

D'argent à une quintefeuille de gueules. Devise : *Sperat ad astra.*

Guy, secrétaire du Roi en 1576, père de *Guy*, auditeur puis maitre des comptes en 1586, confirmé dans sa noblesse en 1607, épouse Françoise Becdelièvre ; *Jean-Jacques*, maitre des requêtes, doyen du conseil d'État, membre de l'Académie française † 1691 père de *Jean-Jacques*, conseiller au parlement en 1660 ; un page du Roi en 1705. (Famille éteinte.)

Le s[r] de la Ruebrousse, ressort de Rennes, débouté à la réformation de 1668.

Rehault ou **Rohault**, s[r] de la Feuvrye, — de la Monneraye, — de Villeneuve.

Déb., réf. 1668, ress. de Saint-Malo.

D'azur à deux chevrons d'or, accomp. de trois étoiles de même (Arm. 1696).

Un greffier des États de la Ligue à Nantes en 1591.

Reigneraye (de la), *voyez* **Thomas**.

Reliquet, s[r] de la Roberdière, par. de Saint-Père-en-Retz, — de la Camplinière et de la Haie-Saisbron, par. de Saint-Julien-de-Concelles.

De gueules au reliquaire d'or (Arm. 1696).

Julien, procureur au présidial de Nantes en 1696 ; un auditeur des comptes en 1767.

Rémond (orig. du Dauphiné), s[r] du Chélas.

Maint. au conseil en 1763.

D'azur à la bande d'argent, chargée de trois demi-vols de gueules et accomp. de deux molettes d'or (B. L.).

Rémond, s[r] de Grandpré, par. de Ploubazlanec.

Déb., réf. 1671, ress. de Saint-Brieuc.

Remungol (de), s[r] dudit lieu, par. de Plumelec, — du Bois-Hardouin, par. de Remungol, — Loquénehan, — du Vergier, — du Coëtréhouarn, par. de Baud.

Anc ext., réf. 1669, dix gén. ; réf. et montres de 1427 à 1536, dites par., év. de Vannes.

D'argent à la fasce de gueules, chargée de trois macles d'or.

Riou, épouse vers 1428, Jeanne des Portes ; *François*, archer des garnisons de Quiberon en 1552 et d'Auray en 1554.

Renardière (de la).

D'azur à trois renards passants d'or (G. le B.).

Renaud, s[r] de Beauregard, — de la Gilberdière.
Ex., réf. 1669, cinq gén., ress. de Nantes.

D'azur à une tête de lion d'argent, accomp. de trois trèfles de même.

Robert, père de *Guillaume*, et aïeul de *François*, marié vers 1600, à Catherine Guichard.

Renault, s[r] de Beauvoir, — de la Villeynizan et de Bringolo, par. de Plourhan.
Réf. et montres de 1441 à 1541, dite par., év. de Saint-Brieuc.

De gueules à la croix pattée d'or.

Renault (orig. de Normandie), anobli en 1816.

D'azur à une tige de lys de trois branches d'argent, surmontée d'une étoile d'or et sénestrée d'un chien assis de même; au chef d'hermines.

Rengervé (de), *voyez* Rolland.

Renouard, *voyez* Regnouard.

Rennes, ville épiscopale, capitale du duché de Bretagne, et siège de la cour du parlement.

Palé d'argent et de sable de six pièces ; au chef d'argent, chargé de cinq hermines de sable.

Rennes (de), s[r] de Brandeho.
Déb., réf. 1669, ress. de Saint-Brieuc.

Rest (du), s[r] dudit lieu, par. de Ploubezre, — du Bois-Riou, par. de Cavan.
Réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Tréguier.

D'argent à trois fasces de sable, brisées en chef d'un lion naissant de gueules ; au bâton de même, brochant à dextre sur le tout.

. Moderne : *Ruffault*, puis *le Borgne*.

Reste, s[r] du Buslot, — des Echelles, — du Bourbouiller, ress. de Fougères.

De sable au chevron d'or, chargé de trois molettes de gueules (Arm. 1696).

Michel, conseiller au parlement en 1604.
Fondu dans *le Beschu*.

Retalles, s[r] du Plessis-Rouault, par. de Saint-Martin de Lamballe, év. de Saint-Brieuc.

D'argent à trois croix pattées d'azur (Sceau 1276).

Alain, fils *Rolland*, fils *Alain*, fait un accord avec le prieur de St-Martin de Lamballe en 1224 ; *Rolland*, achète une dîme de St-Aubin-des-Bois en 1253.

Retz (de), baron dudit lieu, près Machecoul, év. de Nantes.

Porte un arbre arraché, soutenu de deux renards affrontés (Sceau 1201) ; *alids* : d'or à la croix de sable (Sceau 1368).

Harscoët, fils *Gestin*, témoin de la donation du monastère de Saint-Cyr à l'abbaye du Ronceraí en 1038 ; *Harscoët*, témoin d'une donation à l'abbaye de Buzai en 1199.

La branche aînée fondue en 1250 dans *Chabot*, d'où la baronnie de Retz est passée à une branche de *Laval* qui prit les nom et armes de Retz et successivement aux *Chauvigny*, *Tournemine*, *Annebaud* et *Gondy*. Elle fut érigée en duché-pairie l'an 1581 en faveur de ces derniers et ce duché a été possédé depuis par les maisons *Bonne de Lesdiguières*, *Cossé-Brissac*, *Neufville de Villeroy* et *Brie de Serrant*.

Reverdy, sr de la Berhaudière et des Burons, par. de Villepot.
Réf. 1513, dite par., év. de Rennes.

D'azur à trois hures de sanglier d'argent, allumées de gueules.

Révol (orig. du Dauphiné), sr de la Ramelière, — de la Buissière, — de Beauregard.
Maint. au conseil en 1687 et à l'intend. en 1703, cinq gén.

D'argent à trois trèfles de sinople.

Antoine, archer de la garde du Roi en 1571, anobli en 1591, épouse Benoite Chauvin ; *Edmond* et *Antoine*, évêques de Dol de 1591 à 1629 ; *Claude*, secrétaire du Roi, près la chancellerie de Metz en 1667.

Rezé (de) (ramage des comtes de Nantes), vicomte dudit lieu, par. de ce nom, — sr de Briord, par. de Port-Saint-Père.
Réf. de 1429 à 1435, dites par., év. de Nantes.

Losangé d'argent et de sable (Sceau 1260).

Rolland, témoin d'une fondation à Saint-Florent en 1146 ; *Sylvestre*, devait un chevalier à l'ost du duc en 1294 ; *Jean*, abbé de Villeneuve en 1366 ; *Sylvestre*, épouse vers 1383, Catherine Catus, dame de Saint-Fulgent, en Poitou ; *Martin* son fils, vend Rezé en 1453 à Guillaume de Saint-Gilles, et la postérité de *Martin* s'est fondue en 1520 dans *Chasteigner*.

De la maison de Saint-Gilles, la vicomté de Rezé a passé par alliance aux *Trévécar* puis aux *Guémadeuc* ; par acquêt en 1560 aux *Cornulier* puis aux *Barrin* et a été érigée en comté en 1681 en faveur du sr de *Monti*, *voyez* Monti (de).

Rhuis ou Ruys (orig. d'Espagne), sr de Embito, — du Carteron, par. de Haute-Goulaine, — de la Chesnardière, par. de la Chapelle-Basse-Mer, — de Carcouët, par. de Saint-Herblain, — de la Noë, par. de Basse-Goulaine, — de Chavagnes, par. de Sucé.
Ext., réf. 1669, trois gén., et arrêt du parl. de 1774, sept gén., ress. de Nantes.

D'azur au croissant contourné d'argent, accomp. en chef de deux croix pattées d'or et en pointe d'une étoile de même.

André, époux d'Isabeau de Santo-Domingo, naturalisé en 1546 et fermier général de la prévosté de Nantes, père d'*André*, échevin de Nantes en 1583, marié à Bonaventure Compludo ; une fille à Saint-Cyr en 1715.

Rhuys (de), sr de Silz, par. d'Arzal, — de Monternec, par. de Marzan.
Réf. et montres de 1427 à 1536, dite par. et par. de Saint-Guénolé de Batz, év. de Vannes et Nantes.

De gueules au chevron d'hermines, *comme Rivière* et *Villeneuve*.

Fondu vers 1576 dans *la Haye*.

RIANT, s[r] de Coësnohan et de Kergus, par. de Ménéac.
Anc. ext., réf. 1669, huit gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, dite par., év. de Saint-Malo.

De gueules à trois écussons d'hermines, *comme du Bé* et *Coëtlogon*; *alids* : au chef d'argent, chargé de trois merlettes de même. (Arm. de l'Ars).

Jean, assesseur du duc Jean V en 1400, épouse Marguerite Rouxel.

RIARIO (orig. d'Italie).

Coupé d'azur et d'or, le premier coupé chargé d'une rose d'or.

Raphaël Galeotto, fils d'une sœur du cardinal de Riario, dont il prit le nom et les armes, et petit-neveu du pape Sixte IV, créé à dix-sept ans en 1477 cardinal-diacre du titre de Saint-Georges et évêque de Tréguier en 1480, † 1521.

RIAUD, s[r] de la Chevaleraye et de la Bisaye, par. de Guipry, — de la Tremblaye, — de Galisson, — de Saint-Ganton, par. de Pipriac, — du Plessix-Keraër, par. de Crac'h, — de Kerambourg, par. de Landaul, — de la Monneraye, — des Aulnays.
Anc. ext. chev., réf. 1668, neuf gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Guipry, év. de Saint-Malo.

De sable au sautoir d'argent, *comme Boisorhant et Ville-Gillouart*.

Sébastien, conseiller au présidial de Rennes, † 1630.

RIBAULT (LE), s[r] des Perrières, — du Meurtel, — du Clos, par. de Ruca.
Déb., réf. 1669, ress. de Vitré et Jugon.

D'argent au lion de gueules. (Arm. 1696).

François-Maurice, sénéchal de Vitré en 1668.

RIBÉ, s[r] de la Vairie et de la Courneuve, par. de Couëron.
Déb., réf. 1670, ress. de Nantes.

D'azur au gantelet d'argent, tenant un bâton de même, accomp. de deux fleurs de lys d'or, le tout entre deux bandes d'argent (Arm. 1696).

RIBLE (DU) (ramage de Rosmadec), s[r] dudit lieu, par. de Plomodiern.
Réf. et montres de 1426 à 1481, dite par., év. de Cornouaille.

Palé d'argent et d'azur, *qui est Rosmadec*, à la cotice de gueules (Sceau 1420).

Fondu dans du *Juch*, puis *du Chastel*, *Quélenec* et *Visdelou*.

RIBOISIÈRE (DE LA), *voyez* BASTON.

RIBOISSIÈRE (DE LA), *voyez* PAYS (LE).

Ribou, s^r de Beauvais.

De gueules à une ancolie d'argent, accomp. de huit billettes d'or en orle (Arm. 1696).

François, maire perpétuel de la ville de la Roche-Bernard en 1696.

Richard, s^r de Kerjean, par. de Plestin, — de Coëtléguer, par. de Trégrom.

Réf. et montres de 1427 à 1535, dites par., et par. de Plouégat-Guérand, év. de Tréguier.

Porte sept annelets et une bordure (Sceau 1381).

Eudes, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Simon*, capitaine de Lesneven et l'un des champions du combat des Trente en 1350, ratifie le traité de Guérande en 1381.

La branche de Kerjean fondue dans *le Splan*, puis *du Dresnay*.

Richard, s^r de Kerriel, par. de Tréglonou, — de Pontarc'hastel, par. de Plouider, — de Tariec, par. de Plouvien.

D'azur au rencontre de cerf d'or, surmonté d'une étoile à huit rais d'argent et accosté de deux roses de même. Devise : *Caret Doué, meuli Doué, énori Doué.* (Aimer Dieu, louer Dieu, honorer Dieu) ; et aussi : *Dominus in circuitu.*

Pierre, de la paroisse de Guérande, valet de chambre du duc, anobli en 1439 ; *Pierre*, fils du précédent, bouteiller du duc, confirmé en 1443 ; *Guyon*, clerc et secrétaire des ducs Pierre, Artur et François de 1451 à 1486; *Olivier*, s^r de Tariec, conseiller aux Grands-Jours, chanoine de Nantes, Rennes et Léon, † 1539 et enterré dans la chapelle de Toussaints à la cathédrale de Léon.

Richard (orig. du Berry), s^r du Pontréau.

Confirmé dans sa noblesse par lettres de 1723.

D'or au chevron d'azur, accomp. de trois œillets de gueules, tigés et feuillés de sinople (La Ch. des B.).

Un maître des comptes en 1715 ; un commissaire des guerres en 1723.

Richard, s^r des Landes, par. d'Evran.

Déb., réf. 1669, ress. de Dinan.

D'azur à un geai ou richard d'or, perché sur un chicot écoté d'argent en bande et accomp. de trois rustres de même (Arm. 1696).

Richard, s^r de la * Pervenchère, par. de Casson, — du Port-Hubert, par. de Sucé, — de la Roullière, par. de Saint-Colombin, — de la Rivière et de Limaraud, par. d'Abbaretz, — de la Couronnerie, par. de Carquefou.

D'azur à six macles d'or, 3. 2 et 1.

Un secrétaire du Roi en 1768, père d'un conseiller d'État, maire de Nantes en 1787.

Jacques, s^r de la Feuillée, paroisse de Saint-Mars, débouté à la réformation de 1669, ress. de Nantes.

Richard (orig. d'Anjou), sr de Beauchamps, — des Gringuenières, — de Marigné.

D'azur à deux branches d'olivier passées en sautoir, cantonnées de quatre besants, le tout d'or.

Deux correcteurs et un auditeur des comptes depuis 1729.

Richard, sr de la Piverdière, par. de Mésanger, év. de Nantes.

D'argent au lion de sable ; au chef de gueules, chargé de trois losanges d'argent.

Un échevin de Nantes en 1731.

Richard, sr de Coëtanfao, par. de Riec, — de Keréozen, par. de Moëlan, — de Langoulou. Réf. de 1426 à 1443, dites par., év. de Cornouaille.

D'argent à trois croissants de gueules. (Arm. de l'Ars.).

Richard, sr de la Primaudaye, par. de Gahart, — du Bréon.

D'azur à l'épée fichée, accomp. en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'or (Arm. de l'Ars.).

Guillaume et Catherine de la Ventaye sa compagne, anoblis en 1478.

Richardeau, sr du Bois-Corbeau, par. de Cheix, — de la Cossonnière, par. du Pellerin. Déb. à l'intend. en 1701, ress. de Nantes.

D'argent à un chêne terrassé de sinople, englanté d'or, supporté par deux lions affrontés de gueules (Arm. 1696).

La branche de la Cossonnière, fondue dans *Merlaud*, puis *Baudouin* et *Couffon*.

Richardière (de la).

D'argent au pin de sinople, sommé d'un geai au naturel (G. le B.).

Riche (le) (orig. de Poitou), sr de Bretignolles, — de la Popelinière, — de Cheveigné, — de * Breuilpont, en Normandie.

De gueules au coq d'argent, perché sur une chaîne d'or, posée en fasce ; adextré en chef d'une étoile de même.

Plusieurs maires de Saint-Maixent depuis 1529 ; un secrétaire du Roi en 1656, père d'un fermier général en 1738, † 1762 et aïeul d'un sous-lieutenant aux Dragons de *Monsieur* en 1781, maréchal-de-camp en 1821, † 1836.

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux *Guischardi*, *le Saige de la Villèsbrunne*, *Thomas de Coëtdihuel*, *Legge* et *Coniac*.

Richebois (de), sr dudit lieu, par. de Pleurtuit.
Réf. et montres de 1446 à 1513, par. de Pleurtuit, év. de Saint-Malo.

D'azur à six billettes d'argent, 3. 2 et 1 (Sceau 1276).

Richelieu (de), *voyez* Plessis (du).

Richemont ou **Richmond**, comté en Angleterre, province d'York.

Ce comté donné en 1066 par Guillaume le Conquérant, à Alain, dit *le Roux*, fils d'Eudon, comte de Penthièvre, passa à la maison de Bretagne par le mariage de Berthe, fille ainée et héritière du duc Conan III avec Alain de Penthièvre, dit *le Noir*, comte de Richemont et duc de Bretagne, du chef de sa femme, † 1146.

La seigneurie de Richemont a été érigée en duché en 1681 en faveur de *Charles de Lenox*, fils naturel de *Charles II* d'Angleterre et de Louise de Penancoët, duchesse de Portzmouth, dont les descendants existent.

Richemont (de), s^r de Poulguinan, év. de Tréguier.

D'argent à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre macles d'azur (G. le B.), *comme Kergroas*.

Richer ou **Richier**, év. de Nantes.

Porte des fleurs de lys sans nombre (Sceau 1381).

Hervé, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Robert*, député du duc Jean IV vers le roi Charles V en 1364, ratifie le traité de Guérande en 1381, et prête serment au duc comme sujet de la baronnie de Retz en 1383.

Richer, s^r de Champripault, — de Penanvern, — de Coatsal, par. de Guiscriff.

D'argent au chevron de sable, accomp. de trois trèfles de même (Arm. 1696).

Gabriel, receveur des fouages à Quimper en 1696.

Richer (orig. de Normandie, y maint. en 1463, 1598 et 1666), s^r de Cerisy, — de Colombières, — du Fresne, — de la Croix.

Anc. ext., réf. 1669, quatre gén., par. de la Boussac, év. de Dol.

D'or à trois chevrons d'azur, chargés de trois (*alids* : de cinq) besants d'or.

Jacques, juveigneur de la maison de Cerisy, vivant en 1535, épouse Germaine le Breton. Un évêque de Lombez en 1751, † 1771.

Richet, s^r des Fontaines.

Déb., réf. 1670, ress. de Lannion.

Richomme, s^r de la Touche.

Déb., réf. 1668, ress. de Saint-Malo.

D'azur au cœur d'or, accomp. en chef de deux coquilles d'argent et en pointe d'un croissant de même. (Arm. 1696).

Etienne, l'un des ligueurs qui s'emparèrent du château de Saint-Malo en 1590 ; *Jean*, lieutenant-général de l'amirauté de Saint-Malo et Dol, et sénéchal de Saint-Malo en 1696.

Ricordeau, s^r de la Marquerie, par. de Châtillon.

Déb., réf. 1671, ress. de Rennes.

Ricouart (orig. de Brie), s^r de Colombes, — comte d'Hérouville en 1654, — s^r de Claye, — de Villeroy, au Vexin français.

D'azur à une ombre de soleil d'or ; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de sable (G. G.), Devise : *Sub umbrâ solis, nascitur virtus.*

Un maitre des requêtes puis conseiller d'Etat en 1654 ; deux lieutenants-généraux des armées du Roi en 1738 et 1748.

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux *Pantin de Landemont* et *la Haye-Saint-Hilaire.*

Ridellières (des), s^r dudit lieu, par. de Montebert, — de la Roche-Pontlouan, de Briacé, de la Giraudière et de la Grassionnière, par. du Loroux-Bottereau, — de la Haye, par. de la Haye-Fouassière, — de la Jarrie, par. de la Chapelle-Basse-Mer, — de la Potardière, par. de la Remaudière, — de la Verrie, par. de la Chapelle-Hullin, de la Villebasse, par. d'Erbray, — de la Noue.

Réf. 1446, par. du Loroux-Bottereau, év. de Nantes.

Olivier, écuyer de la retenue de Bertrand de Dinan, maréchal de Bretagne en 1424 ; *Guillaume*, chevalier de l'ordre du Roi en 1547, marié à Jeanne de Peillac ; *Christophe*, chevalier de l'ordre en 1570.

Rieux (de), s^r dudit lieu, — de Rochefort, — baron d'Ancenis, — comte de Châteauneuf, — vicomte de Donges, — comte d'Harcourt et d'Aumale, en Normandie, — baron de Laval, de Vitré et de Montfort la-Canne, — marquis de Sourdéac, par. de Glénac, — marquis d'Assérac en 1574, — marquis d'Ouëssant en 1597, — comte de Largouët, par. d'Elven, — s^r de Nozay, par. de ce nom, — de Fougeray, par. de ce nom, — de la Feillée, par. de Goven, — de l'Isle Dieu, — de la Bretesche, par. de Missillac, — baron de la Roche-Bernard, de Derval et de la Hunaudaye, par. de Plédéliac, — s^r du Plessis-Bertrand, par. de Saint-Coulomb.

Anc. ext. chev., quinze gén. ; mais n'ont pas produit à la dernière réformation.

D'azur à neuf besants d'or, 3. 3. 3 ; *alids* : d'azur à dix bèsants d'or, 4. 3. 2 et 1 (Sceau 1351). Devise : *A tout heurt bélier, à tout heurt Rieux* ; et aussi : *Tout un.*

Cette illustre maison alliée à celles de *Bretagne, Penthièvre, Léon, Machecoul, Amboise, Clisson, Rochefort, Montauban, Harcourt, Rohan, Lorraine, Montmorency* et *Bourbon-Montpensier* remonte à *Alain*, qui accompagnait le duc Conan IV au siège de Combourg en 1065. Elle a produit : *Rolland*, croisé en 1185 ; *Gilles*, croisé en 1248 ; *Guillaume*, tué au siège de la Roche-Derrien en 1347 ; *Guillaume*, tué à la bataille d'Auray en 1364 ; *Jean*, maréchal de France, qui accompagnait le duc de Bourbon au siège de Carthage en 1390, † 1417 ; *Pierre*, aussi maréchal de France, † 1439 ; *Jean*, maréchal de Bretagne, tuteur de la duchesse Anne, † 1518 ; sept chevaliers de l'ordre depuis 1488 ; trois gouverneurs de Brest de 1589 à 1631 ; le premier desquels avait pour sœur *Renée*, fille d'honneur de Catherine de Médicis, maîtresse du duc d'Anjou, depuis Henri III en 1573 et connue sous le nom de *Mlle de Châteauneuf ;* un lieutenant-général en 1744 ; un maréchal de camp en 1788. Elle a donné à l'église : *Jean*, abbé de Prières et évêque de Saint-Brieuc en 1525 à l'âge de dix-huit ans, sans être dans les ordres, démissionnaire en 1544 et auteur de la branche de Sourdéac, éteinte en 1713 ; *René*, abbé du Relec, de Daoulas et d'Orbais, au diocèse de Soissons, évêque de Léon en 1613, † 1651 ; une abbesse de la Joie, † 1631 et une abbesse de Bonlieu, au diocèse de Lyon en 1654.

Trois membres admis aux honneurs de la Cour de 1761 à 1786.

La branche aînée fondue en 1554 dans la maison de *Lorraine-Elbeuf* et la terre de

Rieux acquise par le s^r *Guénégaud*, érigée pour lui en comté en 1661, vendue en 1697 aux *Danycan*, transmise par alliance en 1708, à *Charles* Huchet, s^r de la Bédoyère, fut revendue en 1761 à *Louis-Auguste* de Rieux, marquis d'Assérac.

La branche d'Assérac qui existait seule au dernier siècle, a fini en la personne de *Louis-Charles-Marie*, fusillé à la suite de l'expédition de Quiberon en 1795.

RIEUX (DES), s^r de Lesnaudais, par. d'Héric, — de la Joliverie et des Vendays, par. de Saint-Herblain.

Déb., réf. 1669 et à l'intend. en 1701, ress. de Nantes.

D'argent à trois fasces ondées d'azur (Arm. 1696).

RIEUX (DES), s^r de la Villaubert, anobli en 1816.

D'azur à trois têtes d'homme d'argent, vues de front, 2 et 1.

Un conseiller au présidial de Rennes en 1758.

RIGAUD OU RIGAULT, s^r de la Rigaudière et de la Hardière, par. de Mésanger.

Réf. de 1441 à 1454, dite par., év. de Nantes.

D'argent à la croix pattée et alésée de gueules (Arm. de l'Ars.).

Catherine, dame de la Hardière, épouse vers 1563 Louis Michiel, s^r de la Garnison.

Le s^r de la Guérivière, par. de Maisdon, déb. réf. 1668, ress. de Nantes.

RIGOLET OU RIGOLÉ, s^r de Keridec, par. de Lanmeur, — de Kerléoret, — de Kerlévérien, — de Roc'hanbleiz, — de Kerlizien.

Maint. par arrêts du parl. de Paris en 1677 et de l'intend. en 1700, six gén., ress. de Morlaix.

D'argent à la fasce de gueules, accomp. en chef d'un flanchis ou sautoir d'azur, surmonté d'un trèfle de même et en pointe d'une étaie ou chevron aussi d'azur, soutenu d'un trèfle de même.

Jean, marié à Françoise Mériadec, † 1468 et enterré à Saint-Mathieu de Morlaix ; *Mathieu* et *Jean*, gouverneurs du château du Taureau en 1573 et 1582.

RIMAISON (DE), s^r dudit lieu, par. de Bieuzy, — de Talvern, par. de Pluméliau, — du Rest, par. de Sarzeau, — de Kergouzerh, par. de Mendon, — de Beaucours, — de Kermorvan, — de Kermarquer, — de Kervern.

Réf. et montres de 1426 à 1536, dites par., év. de Vannes.

D'argent à cinq trangles de gueules.

Deux chevaliers de l'ordre en 1579 et 1622.

La branche aînée fondue dans *Guengat*, puis *Kergorlay du Cleuzdon*.

RIMOU (DE), s^r dudit lieu et de Beauregard, par. de Maroué, — de Saint-Jean, par. de Matignon.

Réf. et montres de 1423 à 1535, dites par., év. de Saint-Brieuc.

Porte une bande, accostée de deux merlettes surmontées et soutenues d'une étoile (Sceau 1276); *aliàs* : un dextrochère (Sceau 1381).

Olivier, croisé en 1248, (cab. Courtois); *Guillaume*, ratifie le traité de Guérande en 1381.

RIO, s^r de Quistillic et de Kerlast, par. de Quemper-Guézénec
Réf. et montres de 1427 à 1543, dite par., év. de Tréguier.

D'argent au sautoir d'azur, chargé de cinq annelets d'argent, *comme Jouino et Marc'hec*.

RIO, s^r de Beaupré, ress. de Vannes.

D'argent à trois fasces de sable, à la cotice de gueules brochante (Arm. 1696).

RIOU, s^r de Branbuan, par. de Quédillac, — de la Provostaye, — de Caslou, par. de Montauban, — du Boschet, — de la Villecollas, — des Longrais, — des Gravelles.
Anc. ext. chev., réf. 1669, six gén., et maint. à l'intend. en 1701; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Quédillac, év. de Saint-Malo.

D'azur à trois épis de froment d'or, *comme Loc'hant*.

Guillaume, vivant en 1513, épouse Guillemette de la Frétays.

RIOU, s^r de Kerangouëz, par. de Tréfgondern, — de Creac'hcaribot et du Plessix, par. de Plougar, — de Leurarmoris, par. de Plounéventer.
Réf. et montres de 1426 à 1534, dites par., év. de Léon.

De sable à trois chevrons d'argent. Devise : *Quitte ou double*.

La branche de Kerangouëz fondue dans *Kergorlay du Cleuzdon;* moderne : *Sarsfield*.

RIOU, s^r de Kermabusson, par. de Plestin, — de Visseville, — du Tertre, par. de Saint-Hélen.
Réf. et montres de 1426 à 1513, par. de Guimaëc, év. de Tréguier, et Saint-Hélen, év. de Dol.

Fretté d'argent et d'azur (Sceau 1420), *voyez* BOISRIOU.

RIOU, s^r du Plessix et du Roz, par. de Caudan, — de Launay, par. de Guiscriff.
Déb., réf. 1669, et appelé à l'arrière-ban de Cornouaille en 1636.

D'azur au croissant d'argent, accomp. de cinq larmes de même, 3 et 2.

Guillaume, abbé de Carnoët en 1616, † 1641; *Nicolas*, secrétaire du Roi en 1669.

RIOU, s^r du Kerriou, par. de Gouëzec, — de Kernuz, par. de Plobannalec, — de Kerouant, — de Bréhoulou et de Kergaradec, par. de Fouesnant.
Déb. au conseil en 1707, ress. de Quimper.

D'argent à la fasce de gueules, surmontée d'une merlette de même (Arm. 1696).

Fondu dans *d'Esclabissac*.

Riou, sr de Kersalaun, par. de Guimaëc, év. de Tréguier.

D'or au rocher de sable, parti d'azur à trois palmiers d'argent, 2 et 1.

Un procureur de la juridiction de Lanmeur en 1696 ; un avocat au parlement en 1786, l'un des défenseurs des administrateurs du Finistère en 1793, puis préfet et baron de l'Empire, † 1811.

Rioust, sr des Villes-Audrains, par. de Matignon, — de Largentaye, par. de Saint-Lormel, év. de Saint-Brieuc.

D'azur au coq d'argent, crêté, barbelé et membré de gueules, accomp. de trois étoiles d'or. Devise : *Cantat pugnatque vicissim.*

Un volontaire au combat de Saint-Cast en 1758, dont le fils a été anobli en 1816, en mémoire des services de son père.

Ripault, sr de la Ripaudais, par. de Donges, — de la Caffinière et de la Cathelinière, par. de Frossay, — du Boisgautier, par. de Saint-Père-en-Retz.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén. ; réf. et montres de 1440 à 1454, par. de Donges et Bouée, év. de Nantes.

De gueules au sautoir échiqueté d'or et d'azur de deux tires, cantonné de quatre fleurs de lys d'or.

Jean, vivant en 1500, épouse Jeanne Brécard ; un chef de division de l'armée de Charette, exécuté en 1794.

Riquetti (orig. de Provence, y maint. en 1668), marquis de * Mirabeau en 1685, — comte de Beaumont en 1713, — sr de Cramzon, par. de Plaudren.

D'azur à la bande d'or, accomp. en chef d'une demi-fleur de lys de même, florencée d'argent, défaillant à dextre, et en pointe de trois roses aussi d'argent, posées en bande. Devise : *Juvat pietas.*

Jean, premier consul de Marseille en 1562, épouse en 1564 Marguerite de Glandevès et acquit en 1570 la seigneurie de Mirabeau ; deux secrétaires du Roi en 1609 et 1626 ; un brigadier d'infanterie en 1708 ; plusieurs chevaliers de Malte depuis 1716 ; un célèbre orateur, député de la sénéchaussée d'Aix aux Etats-Généraux de 1789, frère aîné d'un colonel du régiment de Touraine en 1788, chef d'une légion de son nom à l'armée des princes en 1792.

Cette famille, aujourd'hui établie en Bretagne, s'est alliée aux *Robien* et aux *Tréouret de Kerstrat.*

Rison (de) (orig. de Guyenne), sr de Kersaintéloy, par. de Glomel, év. de Cornouaille. Maint. à l'intend. en 1703 et ext., arrêt du parl. de 1770, six gén.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'azur au lion d'argent ; aux 2 et 3 : d'argent à quatre burelles (*aliàs* : cotices) de gueules en fasces (*aliàs* : en bandes) (Arm. 1696).

Le nom ancien de cette famille est Caigneu ; *Jean* Caigneu, épouse en 1550 Catherine du Goudin ; *Joseph*, fermier des deniers de Vannes en 1696 ; un major au régiment de Toul (artillerie) en 1788.

Cette famille, aujourd'hui éteinte, s'était alliée aux *Saisy*, *Kernezne* et *Coroller.*

Rivault ou **Rivot**, s[r] de Kerizac et de Kermelven, par. de Plouisy.
Réf. de 1543, dite par., év. de Tréguier.

D'argent à la fasce d'azur, surmontée d'une fleur de lys de gueules (G. le B.).

Gilles, échanson et maître d'hôtel du roi Charles IX en 1570.

La branche aînée fondue dans *Hingant*; une autre branche, transplantée au Maine, a produit : *David*, s[r] de Fleurence, gentilhomme de la chambre en 1603, conseiller d'Etat et précepteur de Louis XIII en 1612.

Rive (de la), en breton **Aot (de l')**, s[r] dudit lieu, par. du Minihy, — de Keranvéyer, par. de Plougoulm.
Réf. et montres de 1447 à 1503, par. du Minihy, Plouénan et Plougoulm, év. de Léon.

De gueules à trois trèfles d'or, une quintefeuille de même en abyme, *comme Tudual*.

Fondu dans *Tudual*.

Riveré (le), s[r] de la Coruillais, par. de Ploubalay.
Déb., réf. 1670, ress. de Dinan.

Artur, alloué de la Motte-d'Olivet en 1670.

* **Rivérieulx** (orig. du Lyonnais), s[r] de Varax, — de Marcilly, — de Chambost, — de Jarlay.

D'azur à la rivière d'argent, mouvante de la pointe ; au croissant de même en chef (La Ch. des B.).

Hugues, prévôt des marchands, puis président et lieutenant criminel en la cour des monnaies et siége présidial de Lyon en 1756 ; un colonel au régiment de Metz (artillerie) en 1788, † 1795 ; cinq membres, officiers d'infanterie, fusillés après le siège de Lyon en 1937.

Rivière (de la), *voyez* **Chéreil**.

Rivière (de), *voyez* **Mascarène**.

Rivière (de la) (orig. d'Anjou), s[r] de la Bellonnière, — de la Roche-Gautron, — de Boudé, — de la Ragotière, par. de Vallet.
Ext., réf. 1670, sept gén., ress. de Nantes.

D'or à cinq fusées accolées de gueules ; au franc quartier d'hermines, brochant sur les fusées.

Pierre, vivant en 1480, père de *René*, marié à Marie de la Cressonnière.

Rivière (de la), s[r] dudit lieu et de Kernouan, par. de Haut-Corlay, — de Kersaudy — de Saint-Quiouët et du Plessix-Hérupet, par. de Plaintel, — de l'Isle-Aval, par. de Saint-Potan, — comte de Plœuc en 1696, par. de ce nom, — s[r] de la

Touche et de Kervieux, par. de Saint-Marcel, — de Beauchesne, par. de Quessoy, — de Kerlabourat, — de Saint-Michel, par. de Guingamp, — de Kertoudy, de Kerauffret et du Disquay, par. de Bourbriac, — de la Villeneuve, — de Brunolo, — du Vieux-Marché et du Pontblanc, par. de Plouaret, — de Paulmy, en Touraine, — de Saint-Germain, en Anjou.

Anc. ext. chev., réf. 1670, treize gén.; réf. et montres de 1469 à 1543, par. de Haut-Corlay, év. de Cornouaille et Plaintel, év. de Saint-Brieuc.

D'azur à la croix engreslée d'or, *qui est Mûr* (Sceau 1380); *aliàs* : cantonnée à dextre d'une fleur de lys de même (Sceau 1382); *aliàs* : au franc-canton *de Rohan* (Sceau 1387); *aliàs*: écartelé au 1 : *de Rostrenen*; au 4 : *de Kergorlay*; au 2 : *de Rohan*; au 3 : *de la Rivière*. Devise : *Undequàque inspiciendum.*

Thibaut, fils *Geoffroi*, † vers 1290, père de *Louise*, fille unique héritière, mariée à Christophe, juveigneur des comtes de Mûr, qui prit pour lui et ses descendants le nom de la Rivière; *Thibaut*, compagnon d'armes de du Guesclin, se distingua à la bataille de Cocherel en 1364 et épousa Marie de Kergorlay; *Henry*, vivant en 1399, épouse Jeanne du Houlle, de la paroisse de Merléac, dont : 1° *Geoffroi*, chambellan du duc en 1437, qui a continué la branche aînée; 2° *Eon*, vivant en 1430, marié à Isabeau Moysan, dame de Saint-Quiouët.

Odet, abbé de Redon en 1474, † 1492; quatre chevaliers de l'ordre depuis 1570; un page du Roi en 1678; cinq gouverneurs de Saint-Brieuc depuis 1667, le dernier, lieutenant général en 1745, † 1781; deux chevaliers de Malte en 1704 et 1730.

La branche aînée fondue dans *Coëtrieux*; la branche de Saint-Quiouët fondue en 1754 dans *la Fayette*.

On trouve *Hervé*, croisé en 1248 (cab. Courtois); mais nous ne savons à laquelle des familles la Rivière il appartenait.

RIVIÈRE (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Tréduder.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1481 à 1543, par. de Tréduder, év. de Tréguier.

Pour armes antiques : d'azur à une main dextre appaumée d'or en pal; *aliàs* : d'argent à trois chevrons de gueules, *qui est Ploësqullec*; à la bordure d'azur.

Mérien, vivant en 1448, épouse Jeanne de la Forest.

Cette famille, aujourd'hui éteinte, s'est fondue dans une branche cadette de *Ploësquellec*, qui avait retenu le nom de la Rivière.

RIVIÈRE (DE LA), s^r dudit lieu, de la Pilousière et de la Provosté, par. d'Auverné, — de la Chauvelière, par. de Joué, — d'Eancé, — de Quienparle, par. de Saint-Viaud, — du Plessis, par. de Varades, — du Hautbois, par. de Saint-Julien-de-Vouvantes, — du Houssay et de la Juinière, par. de Trans, — de Crapado, par. de Plaintel.

Réf. et montres de 1427 à 1535, par. d'Auverné, Varades, Trans et Plaintel, év. de Nantes et Saint-Brieuc.

De gueules, au chevron d'hermines, *comme Rhuys et Villeneuve.*

Pierre, nommé dans le testament de Jean de Châteaubriant en 1262; *Isabeau*, dame de la Rivière, épouse vers 1380 Gilles Menguy, qui prit les nom et armes de la Rivière; *Jean*, fils des précédents, président aux comptes en 1418, puis chancelier de Bretagne, épouse Jeanne Brillet, dont *Robert*, évêque de Rennes, 1450.

Fondu dans *Angier de Lohéac*.

Rivière (de la), s^r^ dudit lieu, par. de Moigné, — de la Morinaye, par. de Saint-James-de-la-Lande.

Réf. de 1437 à 1456, dites par., év. de Rennes.

De gueules à la croix d'or, frettée d'hermines (G. le B.).

Fondu dans *Haugoumar*.

Le s^r^ de Granhac, débouté à la réformation de 1668, ress. d'Auray.

Rivière, s^r^ de Laubinière, — de *Vauguérin, par. de Saint-Aubin-des-Châteaux, — de Mordelais, par. de Fay.

Déb. à l'intend. en 1703, ress. de Nantes.

D'or flanqué de deux rivières au naturel (B. L.).

Un échevin de Nantes en 1658.

Rivière (de) (orig. de Paris), s^r^ de Saint-Loup, — de Vau-la-Reine, — de Piolaine.

De sable à une bande d'argent, accostée en chef d'un croissant de même ; *alids* : d'azur à la fasce d'or, accomp. en chef d'une étoile de même et en pointe de deux croissants d'argent (Arm. de l'Ars.).

Alexandre, conseiller au parlement en 1588 † 1618, père d'*Elisabeth*, mariée en 1630 à Pierre Gouyon, s^r^ de la Raimbaudière.

Rivière (de la), en breton Ster (du), *voyez* Ster (du).

Rivoalen (ramage de Rosmadec), s^r^ de Mesléau, par. de Gouesnou, — de Lanuzouarn, par. de Plouénan.

Réf. et montres de 1445 à 1534, par. de Gouesnou, év. de Léon.

D'argent au chevron de gueules, accomp. de trois quintefeuilles de même.

Guillemette, abbesse de la Joie en 1489, † 1522 ; *Jacques*, chevalier de l'ordre en 1622, Fondu en 1629 dans *Penmarch*.

Robecq (orig. d'Italie), s^r^ de Pallière, — de Mélien, par. de Cléguer.

Maint. par arrêt du parl. de 1781, neuf gén., ress. d'Hennebont (Etats 1786).

D'argent au lion de gueules, tenant de sa patte droite une étoile à huit rais de même.

Jacques-Antoine, gentilhomme de la chambre de Gaston, frère de Louis XIII et maître d'hôtel ordinaire de la reine Anne d'Autriche, naturalisé en 1664 ; un page du Roi en 1668.

Cette famille éteinte en la personne de *Guy-Marie-Charles*, fusillé à Quiberon en 1795 s'est alliée aux *Bouvens*, *Cléguennec*, *Kermerc'hou*, *Kersaintgilly*, *le Grand* et *Huon de Kermadec*.

Robelot, ou **Roblot**, s^r^ de la Voltais, par. de Guer, — du Quélenec, par. de Campénéac, — du Coudray, par. de Comblessac, — de la Chesnaye, par. de Sixt, — de Kermen.

Anc. ext., réf. 1669, huit gén. ; réf. et montres de 1432 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo et Vannes.

D'argent à trois cœurs de gueules.

Perrotin, rend hommage au vicomte de Rohan en 1396; *Jean*, vivant en 1450, épouse Guillemette du Plessis, dont: *Guillaume*, marié en 1473 à Françoise Becdelièvre; *Julien*, chevalier de l'ordre en 1573.

Fondu dans *Porcaro* et *Huchet*.

ROBERT, s[r] du Moulin-Henriet et de Langle, par. de Sainte-Pazanne, — du Pontrouault, par. de Fay, — de la Salle, par. de Saint-Cyr-en-Retz, — du Bois-Foucault, par. de Saint-Mesme.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1429 à 1544, par. de Sainte-Pazanne, Fay, Cordemais et Couëron, év. de Nantes.

De sable à trois coquilles d'or.

Jean, sujet de la baronnie de Retz, prête serment au duc en 1383; *Jean*, de la paroisse de Cordemais, a eu lettres de franchise et rabat d'un feu en 1428, pour ce que a obéi et est tenu d'obéir et s'armer ès mandements du duc, ainsi que les nobles du pays; *Mathelin*, s[r] du Moulin-Henriet, châtelain de la Benate en 1442, épouse Renée Gaschot.

Henri, croisé en 1248 (cab. Courtois); mais nous ne savons à laquelle des famille Robert il appartenait.

ROBERT, en breton ROPARTZ, s[r] de Goazven, par. de Brélévenez, — de Kerméno, par. de Ploumagoar, — de Kerdu, par. de Ploumilliau.

Réf. et montres de 1445 à 1543, dites par., év. de Tréguier.

De gueules à trois coquilles d'argent (G. le B.)., *comme Courmeau.*

Michel, archer armé pour la délivrance du duc, tué devant Châteauceaux en 1420, père de *Guillaume*, anobli en 1481.

Fondu dans *Raison.*

ROBERT ou ROPARTZ, s[r] de Boterbartz, par. de Cléguerec, — de Portz-Madou, par. de Ploërdut.

Anc. ext., réf. 1670, sept gén.; réf. et montres de 1426 à 1536, dites par., év. de Vannes.

De gueules à trois épées d'argent en pal, la pointe en bas.

Eon, vivant en 1448, père de *Jean*, marié à Guillemette Daën.

ROBERT, s[r] de Rozée, — de Mosny, — de la Lévraudière, par. de la Chapelle-Heulin, — des Essertons, — de Beauregard.

D'argent à trois alouettes de sable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Quatre officiers aux comptes depuis 1699.

ROBERT, (orig. d'Orléans), s[r] de la Borde, — de Beauvilliers, — de Villetaneuse.

D'argent à trois pattes de griffon de sable; *alids*: d'azur à trois pattes de griffon d'or.

Antoine, notaire et secrétaire du roi Louis XI, anobli en 1481; *François*, conseiller clerc au parlement de Paris, abbé de Paimpont en 1672.

Robert, s[r] de la Guérais, de la Boüetardais et du Pont-Ville-d'Anne, par. de Ploubalay, — de Launay, par. de Trébédan, — de la Grassière, par. de Noyal-sur-Vilaine, — de la Bellangerais, — de la Touche, par. de Créhen, — du Pont.

Déb., réf. 1671 ; réf. et montres de 1448 à 1513, par. de Ploubalay et Trébédan, év. de Saint-Malo et Dol.

D'argent à la bande endenchée de sinople (Sceau 1400).

François, grand-prévost de la maréchaussée en Bretagne en 1716.
La branche de la Bellangerais fondue dans *Picquet*.

Robert, s[r] de Rohello, par. de Planguénoual, — de la Goupilière, par. de Plaintel.

Anc. ext., réf. 1669, quatre gén. ; réf. et montres de 1441 à 1543, dites par., év. de Saint-Brieuc.

De sable à un moineau d'or, colleté de sable.

Geoffroy et Jeanne Denis sa compagne, de la paroisse de Quintenic, font une donation à l'abbaye de Saint-Aubin en 1269 ; *Jean*, prête serment au duc entre les nobles de Goëllo en 1437 ; *Rolland*, vivant en 1441, père de *Denis*, époux de Perrine Bouëxel, dame de la Goupilière.

Robert, s[r] du Val-Ernoul, par. de Saint-Meloir-des-Ondes, — de la Mennais, par. de Trigavou, — des Saudrais, — de la Chênaie, par. de Plesder.

De sinople au chevron accomp. en chef de deux épis de blé et en pointe d'une ancre, le tout d'or.

Pierre-Louis, armateur à Saint-Malo, anobli en 1788 à la demande des Etats, épouse Gratienne-Jeanne Lorin, fille du sénéchal de Saint-Malo, dont : 1° *Jean-Marie*, fondateur des frères de l'instruction chrétienne, † 1860 ; 2° *Félicité*, dit *Féli*, abbé de la Mennais, célèbre écrivain religieux puis pamphlétaire, † 1854. (Famille éteinte).

Robert, s[r] de Godeheu, demeurant à Lorient.

Un secrétaire du Roi à la grande chancellerie en 1706.

Robert, en breton **Ropartz**, *voyez* **Ropartz**.

Robichon, s[r] de Kernévélen, — de Trorolland, — de Kerharz, — de la Perrière, — de Saint-Thélo, — de Kergroas, — de Kervizan.

Anc. ext., réf. 1669, six gén. et maint. à l'intend. en 1702 ; réf. et montres de 1447 à 1513, par. de Plésidy, év. de Tréguier.

D'argent à trois rencontres de cerf de gueules, un croissant de sable en abyme.

Olivier, vivant en 1513, épouse Tiphaine Bizien.

Robien (de), s[r] dudit lieu, par. du Fœil, — de Boishue, — de la Villemainguy et vicomte de Plaintel, par. de Plaintel — s[r] de Keraër, par. de Locmariaquer, — de Kerambourg et de Kerambartz, par. de Landaul, — de Camzon, par. de Plaudren, — du Plesssis-Keraër, par. de Crach, — de la Boulaye, par. de Boquého, — de Sainte-

Geneviève et de Penros, par. d'Inzinzac, — de Treulan, par. de Plumergat, — de Locqueltas, par. d'Arradon, — de Spinefort, par. de Languidic, — de Coëtsal.

Anc. ext. chev., réf. 1668, neuf gén.; réf. et montres de 1449 à 1535, par. de Saint-Turiaff de Quintin et le Fœil, év. de Saint-Brieuc.

D'azur à dix billettes d'argent, 4. 3, 2. 1. Devise : *Manet altâ mente repostum*, et *Sans vanité ni faiblesse*.

Jacques Boschier, chevalier anglais, épouse en 1212 Jeanne d'Avaugour, dame de Robien, fille de Rivallon de Penthièvre, comte de Lamballe et leurs descendants ont pris le nom de Robien, par lettres du duc, donnés à Vannes le 8 mars 1349 ; *Robert*, donne quittance au prieur de Lehon en 1273 ; *Louis*, capitaine du château de Cesson en 1389, épouse Perrine de la Motte-Vauclair ; *Jean*, capitaine de Nantes en 1489 ; *Jacques*, capitaine du Croisic et de Guérande et panetier de la Reine en 1512, père de *Claudine*, dame de Robien, mariée en 1569 à Jacques Gautron, chevalier de l'ordre du Roi, dont les descendants n'ont gardé que le nom de Robien, en retenant les armes de Gautron, en vertu de lettres patentes de 1605, *voyez* GAUTRON.

Christophe, fils des précédents, gentilhomme de la chambre et chevalier de l'ordre en 1606, † 1625, épouse Catherine de Bourgneuf ; un chevalier de Malte en 1686, tué à la bataille de Nerwinde en 1693 ; quatre présidents à mortier depuis 1706 ; un lieutenant des grenadiers à cheval, volontaire au combat de Saint-Cast en 1758 ; un abbé de Saint-Mathieu en 1780 ; un membre admis aux honneurs de la cour en 1787.

La branche de Camzon fondue dans *Riquetti de Mirabeau*.

Le s^r de Châteaufort, déb. réf. 1669, ress. de Nantes.

ROBILLART, s^r de Préfontaine, ress. de Dinan.

D'or au dauphin de sinople, et deux fasces échiquetées d'argent et de sable, brochantes (Arm. 1696).

ROBIN, s^r de Kerverret, par. de Quemper-Guézénec.

Réf. 1535, par. de Notre-Dame de Guingamp, év. de Tréguier.

Jean, notaire-passe en 1535, se porte comme personne noble ; son père pareillement qui étoit priseur et ne les ont vus mettre ne imposer aux fouages.

ROBIN, s^r de Kerec, par. de Rosnoën, — de Kerrédan, par. de Telgruc.

Déb., réf. 1669, ress. de Chateaulin ; réf. et montres de 1536 à 1562, par. de Telgruc, év. de Cornouaille.

D'azur à trois pigeons d'argent, becqués et membrés de gueules (G. le B).

On trouve *Yvon*, de la paroisse de Plougonvelin, évêché de Léon, anobli en 1447.

ROBIN (orig. du Poitou), s^r de Loursilière, — d'Estréans, — du Plessis, par. de Saint-Père-en-Retz, — des Renardières, par. de Saint-Aignan, — du Bois-Joli, par. de Chauvé.

Maint. réf. 1669, suivant lettres confirmatives ou relief de noblesse de 1644, ress. de Nantes.

De gueules à trois fers de pique d'argent, les pointes en bas.

Pierre, époux en 1644 de Marie Glastel, père de *François* et ce dernier de *Charles* avocat au présidial d'Angers, puis conseiller au parlement en 1689, marié à Renée Boux, † 1750, sans postérité.

Robinault, sr de la Budorais, par. de Saint-Médard-sur-Ille, — de la Haye, par. de Mordelles, — de la Fontaine, — de la Mollière, par. de Saint-Senoux, — du Plessix, — du Bois-Basset, par. de Saint-Onen-la-Chapelle, — de Saint-Régeant, par. de Lanrelas, — de Maintcniac, par. de Pléchatel, — de Saint-Mardy, — du Pont-Guiton, — de la Lande.

Ext., réf. 1668, sept gén.; réf. de 1478 à 1513, par. de Saint-Médard et Mordelles, év. de Rennes.

De sable à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée d'or.

Perrin, vivant en 1478, épouse Jeanne des Places dont : 1° *Guillaume*, sr de la Budorais, marié à Perrine l'Estourbeillon ; 2° *Jean*, marié à Jeanne de Porcon ; une fille à Saint-Cyr en 1745 ; un page du Roi en 1776 ; un sous-lieutenant d'artillerie de marine, fameux chef de chouans et l'un des auteurs de la machine infernale, décapité en 1801.

Le sr de la Guémerais, paroisse de Plélan-le-Grand, débouté à la réformation de 1670 ; le sr du Bois-Hamon, débouté à l'intendance en 1702.

Robinaye (de la), *voyez* Croc.

Robineau (orig. d'Orléans), sr de Lignerolles, — de Bougon et de Chevredent, par. de Bouguenais.

D'azur semé d'étoiles d'or, à la cotice de même brochante (G. le B.).

Jean, secrétaire du roi François Ier en 1519 ; *Vincent-Marc*, secrétaire du Roi en 1741.

La branche de Lignerolles fondue dans *Montdoré*.

Robineau (orig. dn Poitou), — sr du Plessix-Rénolière, — de la Motte-Glain, par. de la Chapelle-Glain, — de la Rochequairie, par. de Saint-Etienne-du-Bois, — de la Tauverie, par. de Touvois, — de la Babinais, par. du Pin.

Ext., réf. 1670, six gén., ress. de Nantes.

De gueules à la croix ancrée d'argent ; au chef de même, chargé de cinq tourteaux de gueules.

Renaud, vivant en 1500, épouse Renée Giraud, dont : *Christophe*, marié à Claude Fourché.

Robinet, sr de la Touraille.

D'azur au chevron d'or.

Louis et *Charles-François*, frères, de la ville de Rennes, avocats en parlement en 1769, anoblis en juin 1786, l'un d'eux chevalier de St-Michel en 1787.

Robiou, sr de Quilliamont, près Pontrieux, — de * Troguindy, par. de Tonquédec, — de Keropartz, par. de Ploëzal, — de Kerguézennec.

Maint. par les commissaires en 1726 par arrêt du parl. de 1777, onze gén., et admis aux Etats de 1786.

D'argent à trois fasces d'azur.

Jean, procureur et miseur de Guingamp en 1553.

Robiou, s[r] de la Buffardière, — de la Tréhonnais et du Prérond, par. de Tréfumel, — du Lupin, par. de Saint-Coulomb, — de Mareuil, — de la Chapelle, par. de Mordelles, — du Pont.

Maint. par arrêt du parl. de 1730, ress. de Rennes et admis aux Etats de 1736.

De gueules à la fasce d'or, accomp. de six croisettes (*alids* : pattées) de même.

Olivier, s[r] de la Buffardière gentilhomme de pied, dans une montre de l'évêché de Saint-Malo, reçue en 1543 ; *René*, s[r] du Lupin, référendaire à la chancellerie en 1719 ; un évêque Coutances en 1836, † 1870.

Les s[rs] de la * Vrignais et de l'Aumosne, par. de Cherrueix, de même nom et armes, paraissent issus de la même famille.

Roblot; *voyez* Robelot.

Rocaz, s[r] de la Villate, par. de Nozay, — du Paletz et de la Chalonnière, par. de Rezé, — de l'Abbaye, par. de Chantenay, — de la Noë, par. de Sautron.

Réf. et montres de 1428 à 1544, par. de Nozay et Sautron, év. de Nantes.

D'azur au croissant d'argent, accomp. de trois étoiles d'or.

Jean, hôte du duc à Nozay, anobli et franchi en 1445 ; *Bernard*, secrétaire du Roi en 1537.

Roc'h (le), en français Roche (de la), s[r] de Gaincru, par. de Ruffiac, — de Lannic et de Coëtmagoer, par. de Pluvigner, — de Locmaria, par. de Landevant.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén.; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Ruffiac et Pluvigner, év. de Vannes.

D'argent au léopard de sable, armé d'or et lampassé de gueules.

Guillaume, vivant en 1481, épouse Jeanne Dérien.

Rochard (orig. du Maine), s[r] de la Lande-Bergère et de Saint-Lubin, par. de Nogent-le-Bernard.

D'argent à deux fasces de gueules et une épée de même brochante sur le tout; accomp. en chef d'une étoile aussi de gueules ; en fasce de deux roses de même et en pointe de deux mouchetures d'hermines.

Deux auditeurs des comptes en 1702 et 1748.

Roc'hcaëzre (du), s[r] dudit lieu, par. de Plouguer, — de Kervézec, par. de Saint-Hernin, — de Pratandour, — de Penfeunteun, — de la Villeneuve, — de Keravel, — de Botcol, — de Kerangal, — de Kerrolland, — de Restihouarn, — de la Bouëxière, — de Sainte-Marguerite.

Ext., réf. 1670, sept gén. ; réf. et montres de 1481 à 1536, par. de Saint-Tromeur de Carhaix, Saint-Hernin et Corlay, év. de Cornouaille.

D'argent à trois croissants de gueules.

Pierre, vivant en 1481, épouse Marguerite de Combout, de la paroisse de Querrien.

ROCH'CONGAR (DE), év. de Tréguier.

D'or à un cœur de gueules, chargé d'une étoile d'argent. (G. le B.).

ROCHAY (DU), s^r dudit lieu, par. de Pordic.
Réf. et montres de 1441 à 1543, dite par., év. de Saint-Brieuc.

D'argent à une molette de gueules, accomp. de trois moucheturesde sable (*Blancs-Manteaux*).

ROCHE ou ROCHE-HELGOMARC'H (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Saint-Thoix, — de Kermoalec, par. de Saint-Thomas de Landerneau, — de Penanroz, par. du Tréhou, — de Kerbiléau et du Carpont, par. de Sizun, — de Kervélégan, par. de Briec.
Réf. et montres de 1427 à 1534, par. de Sizun, év. de Léon.

D'azur au dextrochère ganté d'argent, supportant un épervier de même, longé et grilleté d'or.

Jean, de la baillie de Cornouaille, devait un chevalier à l'ost du duc en 1294.
La branche de Kerbiléau, possédait la charge héridiitaire de fauconnier des vicomtes de Léon au XIIIe siècle ; la branche ainée fondue dans *Rostrenen*, puis *Quélenec*, *Rosmadec* et *Mescouëz* en faveur de qui la seigneurie de la Roche a été érigée en marquisat, l'an 1576, *voyez* MESCOUEZ (DU). Ce marquisat a été possédé depuis par les familles *Coëtanezre*, *du Chastel*, *Huchet*, *du Bot du Grègo* et *d'Amphernet-de-Pontbellanger*.

ROCHE ou ROCHE-HÉRON (DE LA), s^r dudit lieu, de Keroual et de Kervrac'h, par. de Pleyber-Christ, — de Launay, — de Kerambourg, — de Trémaugan, — de Gorréquer, — de Toulménou — de * Kerandraon, — de Kerhamon.
Anc. ext., réf. 1670, sept gén.; réf. et montres de 1445 à 1534, par. de Pleyber-Christ, év. de Léon.

De sable semé de billettes d'argent, la première du chef chargée d'une hermine de sable ; au lion morné d'argent, brochant sur le tout, *voyez* CARPONT, COETLOSQUET et PENHOADIC.

Yvon, vivant en 1481, père de *Charles*, vivant en 1500, marié à Catherine de Keraudy, dont : *Guillaume*, marié à Marie du Coëtlosquet, auteur des s^{rs} de Launay ; 2° *Louis*, marié à Marie Gourcuff, auteur des s^{rs} de Kerandraon.

La branche ainée fondue dès le XVe siècle dans *Kervennec*, d'où la terre de la Roche-Héron a passé par acquêt aux *le Gall*, et successivement par alliance aux *Conan*, *Guillotou*, *le Gualès* et *Potier de Courcy*.

La branche de Kerandraon a produit un page du comte d'Artois en 1772, puis enseigne de vaisseau, blessé au mémorable combat de la *Belle poule*, en 1778, † 1822, contre-amiral et commandeur de Saint-Louis.

ROCHE (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Cuguen.
Réf. et montres de 1478 à 1513, dite par., év. de Dol.

De gueules à deux léopards d'or ; (Arm. 1396) *alias* : à la bande brochante (Sceau 1400, *Mss. Gaignières*).

Brice, croisé en 1202, se distingua au siège de Constantinople en 1204 ; *Geoffroi*, petit-fils du précédent, créé chevalier au combat des Trente en 1350 ; *Guillaume*, fils monsieur

Brice, chevalier, vivait en 1400; *Geoffroi*, fils *Guillaume*, mentionné à la réformation de 1478, paroisse de Cuguen.

La branche aiuée fondue dans *Saint-Brice*, puis *Montbourcher*. Moderne : *Thierry*.

ROCHE (DE LA), s^r dudit lieu, év. de Vannes.

Porte un chien surmonté et soutenu d'une molette (Sceau 1302).

Geoffroi, assesseur dans un prisage des biens d'Henri d'Avaugour en 1288, alloué de Rohan en 1302.

ROCHE (DE LA), s^r dudit lieu, de la Touche, de Prémaigné, de Saint-Maudetz, de la Ville-Robin, du Bois-Aubert et du Moulin-Bénard, par. de Trébry.

Réf. et montres de 1423 à 1535, dite par., év. de Saint-Brieuc.

De sable à la fasce d'argent, accomp. de trois croissants de même (Sceau 1420).

Cette maison a fourni plusieurs capitaines et gouverneurs de Moncontour et s'est alliée aux *Beaumanoir, Avaugour, Carné, Kergorlay*, etc. Elle a produit : *Amaury*, abbé de Beauport en 1482 et *Christophe*, chevalier de l'ordre du Roi en 1575, député de la noblesse de Saint-Brieuc pour la réformation de la coutume en 1580.

Fondu dans *Freslon*.

ROCHE (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Landehen, — des Noës, — de la Cherquetière et du Pontgrossard, par. de Maroué, — de Saint-Glen, par. de ce nom, — de la Motte, par. de Montgermont.

Anc. ext., réf. 1668, sept gén.; réf. et montres de 1440 à 1569, par. de Maroué, év. de Saiut-Brieuc et Saint-Glen, év. de Dol.

D'argent au chevron de gueules, une fasce de même brochante. Devise : *Firmus ut rupes*.

Guillaume, vivant en 1440, père de *Vincent*, vivant en 1494, marié à Gillette le Court.

ROCHE (DE LA), s^r dudit lieu, de la Couaillerais et de la Binaye, par. de Langon, — de la Morinais, — du Trélo, par. de Carentoir, — de la Marchais, — du Baignon.

Anc. ext., réf. 1669, huit gén.; réf. et montres de 1427 à 1536, par. de Langon, év. de Vannes.

D'argent au griffon de gueules, armé, becqué et langué de sable.

Jean, vivant en 1427, père de *Raoul*, marié à Anne de Penhoët.

La branche du Trélo fondue dans *Fournier*.

Les s^rs de la Théhardière, par. de Langon et de Buart, paroisse de Martigné-Ferchaud, déboutés à la réformation de 1669, ress. de Rennes.

*ROCHE (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Saint-André-de-Treize-Voix, — de l'Espinay et de la Jasnière, par. du Bignon, — de Vouvantes, par. de Saint-Julien, — de la Desnerie et de la Verrière, par. de Saint-Donatien, — de la Rivière, par. d'Abbaretz, — de la Noë-Briord, de la Salle, de l'Aubinière et de la Toucheblanche, par. de Fresnay, — de la Brandaisière, par. de Sainte-Pazanne, — de la Forest, en Anjou, — des Gannu-

chères, par. de Treize-Septiers, dans les Marches, — de Chambrette, — de Mareil, par. de Sainte-Marie de Pornic, — de la Haye.

Anc. ext. chev., réf. 1669, neuf gén., ress. de Nantes.

De gueules à trois rocs d'échiquier d'or.

Emery, sire de la Roche, marié à Isabeau le Maignan, veuve en 1379; *Mathurin*, chevalier de l'ordre, capitaine de la noblesse de Nantes en 1544, épouse Claudine de la Boucherie; un conseiller au parlement en 1649; un gentilhomme de la chambre en 1652, chef d'escadre en 1667; deux pages du Roi en 1715 et 1771; un brigadier d'infanterie en 1748; un abbé de Ville-Dieu, au diocèse de Dax en 1750; un abbé de Trisay, au diocèse de Luçon en 1764; deux membres admis aux honneurs de la cour en 1787; un officier de la grande armée vendéenne, tué à la bataille de Dol en 1793; un autre tué à Quiberon en 1795.

La branche de la Rivière fondue en 1604 dans *Montmorency-Neuville*.

Roche (de la), s^r^ dudit lieu, par. de Saint-Marc-sur Couësnon, — de la Mahonnière, — de la Fontaine.

Ext., réf. 1670, cinq gén.; réf. 1513, par. de Saint-Marc-sur-Couësnon, év. de Rennes.

D'or à la fasce d'azur.

Gilles, vivant en 1513, épouse Jeanne Botherel.

Roche (de la) (orig. de Touraine), s^r^ des Vaux, — de Céry, — de la Ménardière, — marquis de la Groye, en Poitou, en 1722.

Maint. à l'intend. en 1702 et 1709, six gén., ress. de Nantes.

D'azur au lion accomp. en chef de deux fleurs de lys et en pointe d'une étoile, le tout d'or.

François, épouse vers 1520 Martine Isambert.

Roche (de la), s^r^ de Fermoy.

Maint. par arrêt du parl. de 1759, ress. de Nantes.

De gueules à trois poissons nageants d'argent l'un sur l'autre; au franc-canton aussi d'argent. Devise : *Mon Dieu est ma roche.*

Roche (de la), s^r^ de Tronjulien, par. de Plounévez-Lochrist, év. de Léon.

D'or à deux fasces de sable (G. le B.); *aliàs* : au franc canton de gueules, chargé d'une quintefeuille d'argent, *comme le Nobletz.*

Fondu en 1606 dans *Kersaintgilly.*

Le s^r^ de Billiau, débouté à la réformation de 1670, ress. de Lesneven.

Roche (de la).

D'or au rocher de sable (G. le B.).

Roche (de la).

Ecartelé d'argent et de gueules, à quatre aiglettes de l'un en l'autre (Arm. de l'Ars.).

Roche-Andry (de la) (orig. d'Angoumois), s^r dudit lieu.

Losangé de gueules et d'argent, chaque losange d'argent chargée de deux burelles d''azur.

Jacques, chevalier de Malte. commandeur de Nantes en 1527.

Roche-Bernard (de la), baron dudit lieu. par. de Nivillac, — s^r de la Bretesche, par. de Missillac, — de Camsillon, par. de Mesquer, — de Faugaret, par. d'Assérac, — de Lohéac, par. de ce nom.

D'or à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules (Sceau 1298); *aliàs* : mi-parti de *Lohéac* et de *la Roche* (Sceau 1306).

Bernard, baron de la Roche, père de *Simon*, fondateur en 1026 de l'abbaye de Saint-Gildas-des-Bois ; *Alain*, croisé en 1248 ; *Eudon*, en épousant en 1298 Hermine, dame de Lohéac, prit le nom de Lohéac, et depuis cette époque la baronnie de la Roche-Bernard a été possédée successivement par les maisons de *Montfort*, *Laval*, *Rieux*, *Coligny*, *Lorraine Cambout*, et par acquêt en 1744 *Boisgelin*.

Rochebouët (de), *voyez* Grimaudet.

Roche-Chénast (de la).

Porte une bande cotoyée de deux lions (Sceau 1346).

Rochechouart (de) (ramage de Limoges), vicomte dudit lieu, en Poitou, — prince de Tonnay-Charente, — duc de Vivonne et de * Mortemart en 1650, — marquis de Faudoas, — baron de Champdeniers et de Clermont, — comte de Maure, par. de ce nom, — marquis de Montaigu, dans les Marches, — s^r du Gué-au-Voyer et de la Seneschallière, par. de Saint-Julien-de-Concelles, — vicomte de Fercé, par. de ce nom, — s^r de Lorgeril, par. de Plorec, — de Quéhillac, par. de Bouvron, — pair de France.

Fascé nébulé d'argent et de gueules de six pièces. Devise : *Ante mare, undæ.*

Aymeri, fils *Giraud*, fait une fondation à l'abbaye d'Uzerches en 1018 ; *Aymeri*, arrière-petit-fils du précédent, croisé en 1096 ; *Josselin*, croisé en 1239 ; *Jean*, cardinal en 1398.

Cette illustre maison, alliée en Bretagne aux *Goulaine*, *Volvire*, *Rieux*, *Maure*, *Angier de Crapado* et *Budes*, a encore produit : *Louis-Victor*, maréchal de France en 1675, général des galères et vice-roi de Sicile, † 1688, frère de la marquise de Montespan et père de *Louis*, général des galères, marié en 1679 à une fille du grand Colbert.

La branche aînée fondue en 1470 dans *Pontville.*

Rochédec, s^r de Kerlan, par. de Camlez.

Réf. et montres de 1481 à 1543, dite par. et par. de Ploumagoar, év. de Tréguier.

D'argent à un ours passant de sable, bridé d'or ; écartelé d'or à deux pals de gueules ; *aliàs* : au chef d'or.

Fondu dans *Balavenne.*

Roche-Derrien (de la), s^r dudit lieu, par. de ce nom, év. de Tréguier, ville et château assiégé en 1347 et 1394.

Porte un léopard (Sceau 1203).

Derrien, fils puîné d'Eudon, comte de Penthièvre, fonda le château de la Roche en 1070 et eut pour héritier : *Henri*, comte de Guingamp, sire de la Roche, son neveu ; *Conan*, fils juveigneur d'*Henri*, qui précède, épousa Aliénor et fut père 1° d'*Eudes*, époux de Vilaine, nommé dans une charte de Beauport en 1203, croisé en 1218, † sans postérité et enterré à l'abbaye de Bégard ; 2° de *Plaisou*, mariée en 1221 à Olivier Scliczon, dont Jeanne, dame de la Roche, mariée vers 1269 à Bertrand Gouyon, sire de Matignon.

Depuis cette époque, la seigneurie de la Roche-Derrien a été possédée par les maisons de *Bretagne*, *du Guesclin* et *de Rohan-Soubise*.

ROCHEFORT (DE), *voyez* ROHAN (DE).

ROCHEFORT (DE), s[r] dudit lieu et de Bodélio, par. de Rochefort, – baron d'Ancenis, — s[r] de la Cathelinière, par. de Varades, — vicomte de Donges, — s[r] d'Assérac, par. de ce nom, — du Henleix et de Béac, par. de Saint-Nazaire, — de Quéhillac, par. de Bouvron.

Réf. de 1426 à 1453, par. de Saint-Nazaire, Escoublac et Varades, év. de Nantes.

Vairé d'or et d'azur. (Sceau 1276) ; *aliàs* : trois fasces bretessées par le bas (Sceau 1247).

Thibaut, vivant en 1247, épouse Anne de Neufville ; *Guy*, s[r] du Henleix, l'un des chevaliers du combat des Trente en 1350 ; *Guillaume*, évêque de Léon, † 1373 ; *Bonabes*, évêque de Nantes, † 1398.

La branche aînée fondue en 1374 dans *Rieux*, d'où la seigneurie de Rochefort a appartenu aux maisons de *Lorraine-Elbeuf*, *Larlan* et *Hay* ; la branche du Henleix fondue en 1543 dans *Rohan du Guê-de-l'Isle*.

ROCHEFORT (DE), s[r] dudit lieu, par. de Langan, — de la Millours, par. de Pleudihen, — de la Rigourdaine, par. de Taden, — de la Fontaine-Saint-Père, par. de Plourhan.

Anc. ext., réf. 1670, cinq gén. ; réf. et montres de 1423 à 1513, dites par., év. de Dol, Saint-Malo et Saint-Brieuc.

D'or au chef endenché d'azur, chargé de trois besants d'or.

Thomas, vivant en 1513, père d'*Hardouin*, marié à Gillette de Québriac.

La branche de la Rigourdaine fondue dans *Lambert* ; la branche de la Fontaine-Saint-Père fondue dans *Botherel*.

* ROCHEFOUCAULD (DE LA) (ramage de Lusignan), comte puis duc de la * Rochefoucauld, en Angoumois, en 1622, de la * Roche-Guyon en 1681, d'Anville en 1732, d'*Estissac en 1737, — prince de Marcillac, en Poitou, — marquis puis duc de * Liancourt, — marquis de Montendre, — s[r] de * Bayers, — comte de Roye, de Roucy et de Randan, — s[r] de Barbezieux et de Verteuil, en Beauvoisis, — marquis de Surgères, — duc de * Doudeauville, — marquis d'Espinay, par. de Champeaux, — s[r] de Quinipily, par. de Baud, — de Camors, par. de ce nom, — de Saint-Aignan et du Souché, par. de Saint-Aignan, — pair de France.

Burelé d'argent et d'azur de dix pièces, *qui est Lusignan*, à trois chevrons de gueules, brochants sur le tout, le premier écimé. **Devise** : *C'est mon plaisir*.

Foucaud, s^r de la Roche, témoin à une donation faite à l'abbaye d'Uzerches en 1019; *Aymar* et *Guy*, père et fils soutinrent diverses guerres contre les comtes d'Angoulême de 1120 à 1170; *Etienne*, évêque de Rennes, † 1166 et enterré à Saint-Melaine; *François*, chambellan des rois Charles VIII et Louis XII et parrain du roi François Ier en 1494; *Antoine*, général des galères en 1528; quatre grands maîtres de la garde-robe; deux grands veneurs de France; deux cardinaux, grands aumôniers de France; deux lieutenants-généraux des armées navales; deux abbés de Beauport de 1678 à 1722; *François-Alexandre-Frédéric*, duc de la Rochefoucauld et de Liancourt épousa en 1764 Félicité-Sophie de Lannion, dame de Quinipily et de Camors dont la postérité existe.

La branche de Bayers a produit un lieutenant-général en 1814 † 1834.

ROCHE-HUON (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Trézelan.

Réf. et montres de 1463 à 1543, dite par., év. de Tréguier.

D'azur à trois tours crénelées d'or.

Alain, entendu dans l'enquête pour la canonisation de saint Yves en 1330.

Fondu en 1553 dans *du Dresnay*.

ROCHEJAGU (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Ploézal, — vicomte de Quemper-Guézénec, par. de ce nom.

Réf. 1427 et 1463, par. de Ploëzal, év. de Tréguier.

De gueules à cinq annelets d'or en sautoir, *voyez* CORTMEN.

Richard, mort avant 1251 époux de Vilaine de Rohan; *Prigent*, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Richard*, marié à Gasceline de Montfort, contribue au denier de la *Croix* en 1270 et devait un chevalier à l'ost du duc en 1294.

La branche aînée fondue dans *Troguindy*, puis *du Parc* et *Péan*, en faveur desquels la seigneurie de la Roche-Jagu a été érigée en bannière en 1451; elle a passé depuis aux d'*Acigné* et aux *Richelieu* et par acquêt en 1773, aux *le Gonidec de Traissan*.

ROCHEJAQUELEIN (DE LA), *voyez* VERGIER (DU).

ROHELLO ou ROC'HELLO (DU), s^r dudit lieu, par. de Baden, — de Quenven, par. de Pluneret.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1426 à 1536, dites par., év. de Vannes.

De gueules à deux aigles affrontées d'argent, armées et becquées d'or, soutenues d'une grande fleur de lys de même, *voyez* DU FAOU et ROYER.

Jean, vivant en 1427, épouse Aliette du Cosquer.

ROCHE-MACÉ (DE LA), *voyez* MACÉ.

ROCHE-MORICE, en breton ROCHE-MORVAN (DE LA), trève de la par. de Ploudiry, év. de Léon.

Château fort, fondé en 800 par Morvan comte de Léon et depuis roi des Bretons, séjour ordinaire des anciens comtes de *Léon*, possédé depuis 1363 par la maison de *Rohan*.

ROCHE-MOYSAN (DE LA), baron dndit lieu, par. d'Arzano, év. de Vannes.

Geoffroi en procès avec Sybille de Beaugency, abbesse de la Joie en 1282.

Fondu dans *Gauvaing*, d'où la baronnie de la Roche-Moysan a passé successivemen aux Bentelée, *Clisson*, *Vendôme*, *Rohan-Guèmenè*, Tinténiac et par acquêt Monistrol.

ROCHÉON (DE LA).

D'azur à la fasce d'argent, accomp. de trois quintefeuilles de même (Arm. de l'Ars.), *comme* PORTES (DES).

ROCHE-PÉRIOU (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Priziac, év. de Vannes.

Périou, fils Budic-Castellin, comte de Cornouaille, vivant en 1022, fonda le château de la Roche, assiégé en 1342 par Edouard III d'Angleterre et en 1364 par Jean de Montfort; *Guégant*, fils *Périou*, s^r de Guémené a fait la souche des *Guégant* de l'évêché de Cornouaille, *voyez :* GUÉGUEN et GUÉGANT; *Jégou*, écuyer dans une montre de 1356.

Fondu dans *Rohan*, puis *Beaumez*, *Longueval* et de nouveau *Rohan*, par acquêt en 1377.

ROCHEQUAIRIE (DE LA), *voyez* ROBINEAU.

ROCHER (DU), s^r du Quengo, par. de Brusvily, — du Pargat, — de la Haye, — du Dilly, par. de Plumaudan, — de Trévolo, — de Bourgneuf, de * Saint-Riveul, de la Ville-Bréheu et de Beauregard, par. de Plénée-Jugon, — du Plessix-Gautron, par. de Sévignac.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén. et maint. à l'intend. en 1701 ; réf. et montres de 1440 à 1513, par. de Brusvily, Plumaudan, Trélivan et le Hinglé, év. de Saint-Malo et Dol.

D'azur à la bande d'argent, accostée de deux molettes de même.

Engilbert, témoin d'une donation de Gédouin de Dol au prieuré de Combourg en 1080 *Rolland*, s^r du Quengo, vivant en 1440, père de *Jean*, marié vers 1478 à Marquise de la Vallée; un chef de division des armées navales en 1786; deux membres fusillés à Quiberon en 1795.

La branche aînée fondue dans *Lamour de Caslou*.

ROCHER (DU), s^r dudit lieu, par. de Pléven, — de * Boisbouan, par. de Pluduno, — de la * Rouaudière.

Anc. ext., réf. 1668, cinq gén. ; réf. et montres de 1441 à 1535, par. de Pléven, év. de Saint-Brieuc.

D'argent au greslier de sable, accomp. en chef d'une tête de léopard de même, lampassée de gueules.

Geoffroi, mentionné dans une charte de l'abbaye de Boquen de 1282; *Jean*, épouse vers 1473 Aliette du Cambout; *Robert*, épouse vers 1500, Marie de Lesquen; un volontaire au combat de Saint-Cast en 1758.

ROCHER (DU), s^r des Gailleules, par. de Saint-Laurent-des-Vignes.

Réf. de 1427 à 1513, dite par., év. de Rennes.

De gueules à trois écussons d'or.

Fondu dans *Marquer*.

ROCHER (DU), s[r] de la Rallais, par. de Lanvallay.
Ext., réf. 1671, cinq gén., ress. de Dinan.

D'azur à trois roses d'argent en chef et une coquille de même en pointe.

François, épouse vers 1513, Anne de Kerduel.

ROCHER ou ROCHIER (DU), s[r] de Beaulieu, — de la Provostais, — du Lestier, par. de Béganne, — de Penhoët.
Ext. réf. 1669, sept gén., ress. de Ploërmel.

D'argent à la fasce de gueules, accomp. de deux coquilles de sable en chef et d'une molette de même en pointe.

Guillaume, épouse vers 1475, Guillemette le Bascle.
On trouve *Guillaume*, de la paroisse de Redon, anobli en 1442; mais nous ne savons s'il est l'auteur de cette famille.

ROCHER (DU), s[r] de Vauguérin, par. de Saint-Aubin-des-Châteaux, — du Rouvre, par. de Rougé.

D'azur au rocher d'argent; au chef d'hermines.

Un maire de Nantes en 1747; un auditeur des comptes en 1782; un cadet au régiment de Rohan, fusillé à Quiberon en 1795.

ROCHÈRE (DE LA), s[r] dudit lieu et de la Rouaudière, par. de Domalain, — des Mesnils, par. de Bréal, — de la Morinaye, — de Launay.
Anc. ext., réf. 1669, huit gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Rennes et Saint-Malo.

De sable à trois corneilles d'argent.

Jean, homme d'armes, dans une montre de 1420 pour le recouvrement de la personne du duc, épouse Thomine de Saint-Malon.

ROCHEREUL, s[r] de la Frudière, par. de la Chevrollière, — de Trégu, de Cleuz-Coyau et du Plessis, par. de Saint-Nazaire, — de Promarzein, par. de Guérande.
Déb., réf. 1669, ress. de Guérande. Réf. 1430, par. de la Chevrollière.

D'azur au rocher d'argent, accomp. de huit yeux en orle (Arm. 1696).

Jean, procureur du roi à Guérande, marié à Marie Huré, veuve en 1669, père et mère de Georges, aussi procureur du Roi en 1696.

ROCHEROUSSE (DE LA), s[r] dudit lieu, par. de Quessoy, — du Quartier, par. de Plœuc, — de Penanros, par. de Nizon, — de Kerangoff, — de Coëtmeu, — de Penanrun, par. de Trégunc.
Anc. ext., réf. 1669, sept gén.; réf. et montres de 1469 à 1562, par. de Plœuc Saint-Brandan et Nizon, év. de Saint-Brieuc et Cornouaille.

De gueules à trois fleurs de lys d'argent, une étoile d'or en chef (Sceau 1380), *voyez* BOISGLÉ et LA CORNILLIÈRE.

Guillaume, écuyer dans une montre de 1370 ; *Pierre,* juveigneur, vivant en 1469, épouse Henriette de Rueneuve, dame de Penanros.

La branche aînée fondue au XVe siècle dans *Kerimerc'h* ; moderne : *du Halegoët*, puis *Plancher*.

ROCHES (DES) (orig. du Poitou, maint au conseil en 1675), s^{r} de Chassay, — de Marit, — de la Broussardye.

D'azur à la lance d'or, brisée et posée en bande. Devise : *Lancea rupta pro rege et patriâ*.

Daniel, anobli en 1663 pour services rendus aux siéges de Hesdin, Termes, Globeux, la Rochelle, Tours et Cognac, depuis 1628.

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux *le Fruglais* et aux *Normand de Lourmel*.

ROCHE-SUHART (DE LA) (ramage de Penthièvre), s^{r} dudit lieu, par. de Trémuson, — de Kertanguy, par. de Cohiniac, — vicomte de Plourhan, par. de ce nom.

Eudes, dit *le Vicomte*, père de *Suhart,* fondateur du château de la Roche en 1190 ; *Eudes*, fils aîné du précédent, eut pour fille et héritière : *Plëzou*, dame la Roche-Suhart, mariée à Guillaume le Borgne, fils du sénéchal de Goëllo ; *Geoffroi,* fils puîné de *Suhart*, vivant en 1220, fut père de *Suhart*, dit *le Vicomte*, dont les descendants ont gardé le nom ; *voyez* VICOMTE (LE).

Une autre branche, qui avait retenu le nom de Suhart, a fini à Isabelle Suhart, pauvre damoiselle, et la maison de la Ville-Ermel où elle demeure, paroisse de Ploufragan, ne contribue en rien, à la réformation des fouages en 1441.

La seigneurie de la Roche-Suhart a été possédée depuis les *le Borgne* par les maisons de *Dinan-Montafilant* et de *Laval*, et par acquêt en 1542, par les *de Brosse-Penthièvre*.

ROC'HMÉLEN (DE), s^{r} dudit lieu, par. de Pommerit-Jaudy, év. de Tréguier.

D'azur au cygne d'argent, becqué et membré de sable (G. le B.).

Fondu dans *Trogoff*.

ROCHON (orig. de Flandre), s^{r} de Fournoux, — de la Roche.

D'azur à une bande d'or, chargée de trois étoiles de gueules, et accomp. de deux chevrons raccourcis d'argent (Arm. 1696).

Un aide-major des ville et château de Brest en 1741, père : 1° d'un colonel au régiment de Bresse, puis général de brigade, † 1796 ; 2° d'un astronome et navigateur distingué, † 1817.

ROC'HUEL (DE) (ramage de Trogoff), s^{r} dudit lieu, — de Kertanguy, — de Doudron, par. de Plouégat-Moysan.

Réf. et montres de 1441 à 1543, par. de Plougonven et Plouégat, év. de Tréguier.

Fascé d'argent et de gueules de six pièces, *voyez* TROGOFF.

Fondu dans *du Dresnay*.

ROCQUAND, s^{r} de la Hégronnière, — de Pontbureau, — des Cloudis, par. de Saint-Jean-de-Corcoué.

D'argent à deux bourdons de pèlerin passés en sautoir, accomp. en chef d'une étoile et en pointe d'un croissant, le tout de gueules.

Plusieurs officiers aux comptes depuis 1650.

ROCQUET ou ROQUET, *voyez* TRIBOUILLE (DE LA).

ROCQUEL, *voyez* ROQUEL.

ROCQUEFORT (DE), s^r de Bastenay, — de Crénan, par. du Fœil, év. de Saint-Brieuc.

Marc-Antoine, maréchal de camp de l'armée du prince de Dombes, en 1589, épouse Anne le Nepvou, fille de *Guillaume*, s^r de Crénan, chevalier de Saint-Michel en 1570 et veuve de Jacques, s^r de Pontbellanger.

RODAIS, s^r de l'Arzilliers.

D'azur au chevron d'or, accomp. en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une tour de même, maçonnée de sable (Arm. 1696).

Un maître des comptes en 1714.

RODALVEZ (DE) (ramage de la Fosse), s^r dudit lieu, — de Trogurun, par. de Languengar. Réf. 1446, par. de Languengar, év. de Léon.

D'azur à la fasce d'or, chargée d'une roue de gueules, *voyez* LA FOSSE, KERROSVEN et PEN.

Dèrien, épouse en 1352 Alix de Coëtivy. Moderne : *Coëtanlem*.

* RODELLEC (LE), s^r du Porzic, par. de Quilbignon, — de Mestiniou, — de Trémoguer, par. de Ploudaniel, — de Pencaroff, — de Lesnon, par. de Plougastel-Daoulas, — de Kerandraon, par. de Lanneufret, — de Kerléan, par. de Brélès.
Ext. réf. 1669, six gén. ; réf. et montres de 1481 à 1538, par. de Quilbignon év. de Léon.

D'argent à deux flèches tombantes, empennées d'azur, posées en pal. Devise : *Mad ha léal.* (Bon et loyal) ; et aussi : *Cominùs et eminùs feriunt.*

Hervé, franc de fouages en 1471, père de *Pierre*, archer de la garnison de Brest en 1503, marié en 1486 à Gillette de Touronce, de la maison de Coëtmanac'h, dont : *Mathurin*, archer dans une montre de 1534, marié à Jeanne le Jar, de la maison de Penhoat.

Un lieutenant de vaisseau, tué à l'ennemi en 1870 au combat de Droué ; un lieutenant aux chasseurs d'Afrique, tué à l'ennemi au Maroc en 1870.

ROË (DE LA), s^r de Coësmes, par. de ce nom, — de Munéhorre, par. de Ploumagoar.

D'argent à dix tourteaux de sable, 4. 3. 2 et 1 (G. le B.).

Claude, dame de Couësmes, épouse en 1555 Jean du Refuge.

ROGAVE (DE LA).

De gueules à cinq besants d'or en sautoir (G. le B.), *comme Portebise*.

Roger (orig. de Picardie), s[r] de Vavincourt, — de la Gabardière.

Maint. par arrêts du parl. de 1740 et 1768, quatre gén., ress. de Guérande.

D'argent à la bande d'azur, cotoyée en chef de deux étoiles et en pointe d'une rose, le tout de gueules.

Augustin, page d'Henri III, puis capitaine de Lamballe pour le duc de Mercœur, marié à Jacquemine Quiangon, tua d'une arquebusade le célèbre la Noué *Bras de fer*, au siége de Lamballe en 1591 ; *René*, gentilhomme de la chambre, chevalier du Saint-Sépulcre en 1669.

Roger (orig. de Belle-Ile-en-Mer), s[r] de la Mouchetière, — de la Jarrie, par. de la Chapelle-Basse-Mer.

D'azur à un phénix d'argent, regardant un soleil d'or(B.L.) ; *aliàs* : d'azur à trois coquilles d'argent.

Un lieutenant général de l'amirauté en 1762, colonel de la milice bourgeoise et maire de Nantes en 1770.

Rogier, s[r] de Keranchartı, — de Kergaro, de Kermodetz et de Kergo, par. de Quemper-Guézénec, — de la Grandville.

Maint. à l'intend. en 1701, cinq gén. ; réf. 1543, par. de Quemper-Guézénec, év. de Tréguier.

D'azur à trois têtes de léopard d'or.

Jean, s[r] de Kergaro, épouse avant 1546 Julienne de Kergozou.
La branche de Kergaro fondue dans *du Bourblanc*.

Rogier, s[r] de la Lande, par. de Trans, — du Cléyo, par. de Campénéac, — comte des Chapelles en 1639, et de Villeneuve en 1640, — baron de Callac en 1645, par. de Plumelec, — comte du Crévy en 1697 et s[r] de Tréviguet, par. de la Chapelle-sous-Ploërmel, — marquis de Kervéno, par. de Pluméliau, — s[r] de Baud, par. de ce nom, — de la Guerche, — de Pérouse, — de la Touche.

Ext., réf. 1668, six gén. ; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Trans, év. de Rennes, Campénéac et Merdrignac, év. de Saint-Malo.

D'argent au greslier de sable, enguiché, lié et virolé de gueules ; accomp. de cinq mouchetures hermines de sable, 2 et 3.

Jean, de la paroisse de Trans, dit être de franc de fouages, à la réformation de 1427 et a apparu lettres d'anoblissement ; *Jean*, conseiller du duc, époux d'Isabeau Pivert, a été anobli et se gouverne noblement à la réformation de 1478 ; *Gilles*, s[r] du Cléyo, fils des précédents, vivant en 1513, épouse Raoulette le Charpentier, dont : 1° *Jean*, sénéchal de Ploërmel en 1560, procureur-général en 1581, auteurs des s[rs] du Cléyo, de Villeneuve et de Kervéno, qui ont produit deux présidents à mortier et plusieurs conseillers au parlement depuis 1603 ; 2° *Pierre*, auteur des s[rs] du Crévy, qui ont produit un gouverneur de Malestroit en 1613, un évêque du Mans de 1712 à 1723 et une abbesse de Kerlot en 1738.

La branche du Crévy fondue en 1744 dans *Brilhac*.

Rogier (orig. du Poitou), s[r] de Marigny, — d'Irais, — de Rothemond, — de Belleville, — de la Chaise.

D'argent au léopard de sable, armé de gueules, accomp. en chef de deux roses de même, et en pointe d'un fer de roquet de sable ; *alias*: d'azur à trois roses d'or.

Jean, conseiller au présidial de Poitiers en 1530, père de *Jean*, avocat-général au parlement de Bretagne en 1568, président à mortier en 1573 ; *Martin*, abbé de Villeneuve en 1571.

Rogier (orig. d'Anjou), s[r] de Champagnolles, — de la Réauté, — de Kerdéozer.

D'argent à trois léopards lionnés de sable ; au chef de même, chargé de trois roses d'argent.

Un commandant des ville et château de Brest en 1689.
Cette famille et la précédente paraissent avoir la même origine.

* **Rogon**, s[r] de la Ville-Rogon, par. d'Erquy, — du Bois-Rogon, par. de Plurien, — de la Villebargouët et de la Chesnaye, par. de la Bouillie, — du Tertre, par. de Morieux, — de Coësquel, par. de Péaule, — du Parc, — de la Plesse, — de Kertanguy, — de Saint-Rieu, — de la Villeroux, — du Boismorin, — de Kermartin, — de la Villéon, — de la Ville-Guessio, — des Hayes, — de la Tandourie, par. de Corseul, — de la Porte-Verte, — du Frétay, — de la Villehingant, — des Gautrais, — de * Carcaradec, par. de Ploulec'h, — de Keryvon, par. de Buhulien, — de Portz-Jézégou, par. de Saint-Michel-en-Grève, — de Coëtquis, par. de Servel, — de Beaubois et de la Sourdinais, par. de Drefféac, — du Pezron, — de Cadouzan, par. de Saint-Dolay, — de Bellebat, par. de Crossac, — de la Gravelle, par. de Saint-Gildas-des-Bois, — du Bodiau, par. de Pontchâteau, — de la Guittenaie, par. de Guenrouët, — de Tréméleuc, par. de Guérande.

Anc. ext. chev., réf. 1669, neuf gén., et maint. à l'intend. en 1702 ; réf. et montres de 1423 à 1513, par. d'Erquy, Plurien, la Bouillie et Morieux, év. de Saint-Brieuc.

D'azur à trois roquets d'or.

Pierre, vivant en 1380, épouse Julienne Piron, de la maison de la Pironnais, paroisse de Cesson, dont : *Guillaume*, marié en 1430 à Guillemette de Plorec, compris parmi les nobles de Lamballe qui prêtent serment au duc en 1437. De ce mariage : 1° *Jacques*, s[r] de la Ville-Rogon, auteur des s[rs] de Carcaradec, qui ont produit un page du Roi en 1729 et un maréchal de camp en 1792 ; 2° *Jean*, s[r] du Bois-Rogon, auteur de la branche établie en l'évêché de Nantes, qui a produit : *Julien*, s[r] de Cadouzan, appelé à l'arrière-ban de Nantes en 1557 ; trois membres fusillés à Quiberon en 1795.

Rogues (orig. d'Anjou), s[r] de la Poëze, du Boisbenoit et des Montils, par. de Vallet, — du Jaulnay, par. de Loroux-Bottereau.

Déb., réf. 1668, et à l'intend. en 1704, ress. de Nantes.

D'argent à la croix de gueules, cantonnée de quatre aiglons de sable (Arm. 1696).

François, s[r] de la Binotière, docteur en médecine, marié vers 1550 à Jeanne Phelipon, obtint en 1570 du roi Charles IX lettre de sauvegarde portant défense de piller sa maison de la Poëze ; *Claude*, exempt des gardes-du-corps du Roi en 1653.

Rohan (de) (ramage des comtes de Porhoët), vicomte, puis duc de Rohan en 1603, — vicomte puis prince de Léon en 1572, — s[r] de Chateauneuf-en-Timeraie, au Perche, —

de Noyon-sur-Andelle, en Normandie, — de Landerneau, — de Daoulas, — de Coat-meal, par. de ce nom, — de la Joyeuse-Garde, par. de la Forêt, — de la Roche-Morice, par. de Ploudiry, — de Quéménéven, par. de ce nom, — du Stang, par. de Pluguffan, — des Salles, par. de Perret, — de Pontivy, par. du Cohazé, — de Mûr et de Corlay, — baron de Pontchâteau, — s[r] de la Garnache et de Beauvoir-sur-Mer, en Poitou, — baron de Clisson, — comte de Porhoët, — prince de Guémené en 1570, — s[r] de Rustéphan, par. de Nizon, — baron de la Roche-Moysan, par. d'Arzano — s[r] de Tréfaven, par. de Plœmeur, — de Kerouazle, par. de Guilers, — duc de Montbazon, en Touraine, en 1588, — prince de * Rochefort-en-Yveline, près Rambouillet, et de * Montauban,—baron de Frontenay (érigé en duché sous le nom de Rohan-Rohan en 1714), et prince de Soubise, en Saintonge, — s[r] de Gié et du Verger, par. de Seiches, en Anjou, — vicomte de Fronsac, en Guyenne,—s[r] de Penhoët, par. de Saint-Thégonnec, — du Gué-de-l'Isle, par. de Plumieux, — du Poulduc, par. de Saint-Jean-Brévelay, — de Trégalet, par. de Plonéour, — de la Chasteigneraye, par. de Campénéac, — du Henleix et de Marzain, par. de Saint-Nazaire, — de Peillac, par. de ce nom, — de Kerjean, par. de Piriac, pairs de France.

Anc. ext. chev., réf. 1669, seize gén.; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Cléguérec, Plœmeur et Saint-Jean-Brévelay, év. de Vannes; Pluguffan, Plonéour et Nizon, év. de Cornouaille; Plumieux, év. de Saint-Brieuc et Campénéac, év. de Saint-Malo.

De gueules à neuf macles d'or, 3. 3. 3. (Sceau 1222); *aliàs* : à la bande d'argent brochante (Sceau 1298) pour la branche du *Gué-de-Isle* ; *aliàs* : un lion à la bordure nébulée (Sceaux de 1204 à 1216). Devise : *A plus,* ou *Plaisance* ; *aliàs* : *Roi ne puis, duc ne daigne, Rohan suis.*

Alain, fils juveigneur d'*Eudon*, comte de Porhoët, bâtit le château de Rohan en 1105 ; *Alain*, dit *le jeune*, se croisa en 1180 ; *Alain,* époux de Jeanne de Rostrenen, tué à la bataille de la Roche-Derrien en 1347.

Parmi les grands hommes produits par cette maison, plusieurs fois alliée à celle de Bretagne et à d'autres maisons souveraines, on trouve : *Pierre*, maréchal de France, dit le maréchal de Gié, † 1514 ; *Charles*, fils du précédent, grand échanson de France, gouverneur de Touraine en 1498 ; *Pierre*, *Hercule* et *Louis*, successivement grands veneurs de France, le dernier décapité en 1674 pour crime de lèse-majesté ; *Charles*, maréchal de France, dit le maréchal de Soubise, † 1787 ; sept lieutenants-généraux des armées du Roi de 1677 à 1815 ; un vice-amiral en 1784 ; des gouverneurs de provinces, des chevaliers de l'Hermine et des ordres du Roi ; des chevaliers tués aux sièges ou batailles de Fougères en 1449, de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, de Pavie en 1525 ; un grand maître de Malte en 1775 ; des cardinaux, archevêques, évêques et abbés, parmi lesquels l'église de Bretagne compte : *Geoffroi*, évêque de Vannes, puis de Saint-Brieuc, † 1374 ; *Josselin*, évêque de Saint-Malo, † 1388 ; *Claude*, évêque de Cornouaille en 1510, † 1540 ; et l'église de France : un évêque d'Angers, puis archevêque de Lyon, † 1532 ; un archevêque de Reims en 1722 ; quatre évêques de Strasbourg, cardinaux et grands aumôniers de France de 1704 à 1777, dont trois membres de l'académie française, le dernier disgracié en 1786, après l'affaire *du collier de la Reine ;* un archevêque de Bordeaux en 1770, transféré à Cambrai en 1781 ; un abbé de Saint-Aubin d'Angers en 1500 ; des abbés de Moustier en Argone (Châlons-sur-Marne), de Saint-Vaast (Arras), de Foigny (Laon), de la Chaise-Dieu et de Manlieu (Clermont), d'Humblières et de Mont-Saint-Quentin (Noyon), de Mouzon (Reims) ; des abbesses de la Trinité de Caen (Bayeux), de Malnoue (Paris), de Jouarre (Meaux), et d'Origny (Laon), de 1650 à 1790.

Seize membres admis aux honneurs de la cour depuis 1734.

La branche aînée fondue en 1517 dans les *Rohan-Frontenay*, et de ceux-ci dans la maison de *Chabot*, par le mariage en 1645 de *Marguerite*, duchesse de Rohan, avec Henri Chabot, s^r^ de Sainte-Aulaye, avec substitution expresse des nom et armes de Rohan aux enfants à naître de ce mariage, ce qui a été exécuté, et le titre du duché a été renouvelé en 1652 en faveur dudit s^r^ Chabot, dont les descendants existent encore. *Voyez* CHABOT.

La branche de Guémené, éteinte en 1836, était issue de *Charles*, † 1438, fils puîné de *Jean*, vicomte de Rohan, et de Jeanne de Navarre, marié à Catherine du Guesclin, d'où sont sortis les ducs de Montbazon, les princes de Soubise, les s^rs^ de Gié et de Frontenay, éteints, et les princes de Rochefort et de Montauban qui existent aujourd'hui en Bohême.

La branche du Gué-de-l'Isle avait pour auteur *Eon*, fils puîné d'*Alain*, vicomte de Rohan, et de Thomasse de la Roche-Bernard, marié vers 1311 à Aliette du Gué-de-l'Isle. Cette branche s'est fondue dans *la Feillée*, puis *Rieux*.

La branche de Trégalet et du Poulduc, issue de la précédente par *Jean*, fils puîné de *Jean*, s^r^ du Gué-de-l'Isle, † 1493, et de Gillette de Rochefort, s'est fondue en la personne d'un grand maître de Malte en 1775, † 1800, frère de *Pélagie*, mariée en 1737, dans la maison du Groësquer.

ROHAULT, *voyez* **REHAULT**.

ROI ou ROY (LE), s^r^ du Ponceau, par. de Ligné.

Voyez PONCEAU (DU), dont cette famille a gardé le nom.

ROI (LE), s^r^ du Chastellier, par. de Messac, — du Plessis-Raffray, par. de Domagné, — de Maupertuis.

D'or à deux fleurs de lys rangées d'azur (G. le B.).

Thomas, évêque de Dol et abbé de Landévennec, † 1524, anobli en 1522, ainsi que *Raoul*, son neveu et les enfants de ce dernier; un procureur syndic de Rennes en 1612.

Fondu dans *Vaucouleurs*.

Les s^rs^ du Bois-Farouges, paroisse d'Amanlis, de la Haye et du Plessis, paroisse de Betton, déboutés à la réformation de 1669, ress. de Rennes.

ROI (LE), s^r^ de la Guichardais, de la Rochegestin et de la Danais, par. de Carentoir, — du Vauglé, par. de Plumaugat, — de la Prévostais, par. de la Chapelle-sous-Ploërmel, — de la Touche-Moissière, par. de Ménéac, — de la Houssaye, par. de Ruffiac, — de la Luardaye, par. de Saint-Martin-sur-Oust.

Déb. réf. 1669; réf. 1536, par. de Carentoir, év. de Vannes.

D'argent au croissant de gueules, accomp. de trois roses de même (G. G.).

ROI ou ROY (LE), s^r^ du Pontois, par. de Saint-Julien-de-Landerneau, — de Penanroz, de Traonélorn et du Cribinec, par. de Plouédern, év. de Léon.

D'azur à la fasce d'or, surmontée de deux croissants de même (Arm. 1696).

Guillaume, l'un des fondateurs de l'hôpital de Landerneau en 1660.

La branche du Pontois fondue dans *Parscau*; la branche du Cribinec fondue dans *Moucheron*, puis *le Borgne de Keruzoret*.

ROI (LE), s^r^ de la Durantais et de la Brosse, par. d'Epiniac, — de Brégerac, par. de Créhen, — de la Cordonnaye, — de la Ville-Geffroi, — de la * Trochardays, — de la

Vieuville, — de Vauhérault, — de la Fardelais, par. de Ploubalay, — de la Rivière, — du Guébriant, par. de Tressé.

Ext. réf. 1669, huit gén. et maint. à l'intend. en 1699; réf. et montres de 1478 à 1513, par. d'Epiniac, év. de Dol et Créhen, év. de Saint-Malo.

D'azur à l'épervier contourné d'or, surmonté d'une fleur de lys de même.

Robin, de la paroisse d'Épiniac, anobli en 1460; *Jean*, vivant en 1478, épouse Honorée l'Abbé, dame de Brégerac.

Roi (le), s^r de la Noë.

D'argent à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur; à la bordure de même (Arm. 1696).

Un échevin de Nantes en 1686.

Roi (le), s^r de Kervilléon, par. de Plouzélambre, — de Kerbras.

Déb. réf. 1668, ress. de Morlaix.

D'azur au lion d'or (Arm. 1696).

On trouve *Thomas*, de la paroisse de Pleyben, anobli en 1476, archer dans une montre de 1481, dite paroisse de Pleyben.

Roi (le) (orig. de Normandie, puis d'Anjou, maint. au conseil en 1668), s^r de Bacqueville, en Normandie, — de la Potherie, comte de Chalain en 1748, et s^r de Pruillé, en Anjou.

D'azur au chevron d'or, accomp. de trois ombres de soleil de même (Arm. 1696).

Charles, maitre d'hôtel de la reine Marie de Médicis en 1610; deux conseillers au parlement en 1685 et 1728; un page du Roi en 1753; un commandeur de Saint-Lazare en 1779. Cette famille s'est alliée en Bretagne aux *Boislève*, *le Prestre* et *Lantivy*.

Roi (le), s^r de Keralno, — de Cardinal, par. de Guérande, — de Mirou, — du Plessis-Breton.

Ext., réf. 1669, trois gén., ress. de Guérande.

D'azur à l'épée d'argent en pal, la pointe en bas.

Jean, capitaine du Croisic, anobli en 1645; *Jean*, maitre des comptes en 1645.

Roignant, s^r de Kerangall, par. de Plabennec.

Réf. et montres de 1426 à 1538, dite par., et par. de Lannilis, év. de Léon.

D'azur au gantelet d'argent mis en pal, *comme Kerroignant* et *Kerguvelen*.

Depuis le xve siècle, deux branches de cette famille ont pris le nom de Kerroignant' *voyez* Kerroignant (de).

Rolland, s^r de Coëthual, par. de Plouguernével, — de Kerengarz, par. de Paule, — de Kerdisson, par. de Stival, — du Porzo, — de Cardelan, par. de Baden, — de Talhouët, par. de Saint-Gouvry, — de Penguilly, par. de Plouray.

Réf. et montres de 1448 à 1536, dites par., et par. de Plussulien, év. de Cornouaille et Vannes.

D'azur à trois coquilles d'or (Arm. de l'Ars.), *comme Fournoir.*

Guillemot, de la paroisse de Noyal-Pontivy, franc et exempt, à la réformation de 1448, combien qu'il vende vin en détail.

La branche de Cardelan fondue en 1532 dans *Keralbaut*; la branche de Talhouët fondue dans *le Moine*; la branche de Penguilly fondue dans *Bahuno* puis *du Bouëtiez.*

Le s[r] du Moustoir, débouté à la réformation de 1669, ress. de Vannes.

Rolland, s[r] de Carcouët, par. de Plestan, — de Belorient, par. de Trébry, — de la Normandais, par. de Broons, — des Aulnais, — du * Noday et du Mesnil, par. de Trémeur, — du Rocher, — du Merlandé, — de * Rengervé, par. de Sixt, — du Chesne-Gouar, — de la Foulais, — de la Villedavy, par. de Mauron.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén. et maint. par les commissaires en 1699; réf. et montres de 1444 à 1535, par. de Plestan et Trébry, év. de Saint-Brieuc; Broons et Trémeur, év. de Saint-Malo et Tréméheuc, év. de Dol.

D'argent au chevron de gueules, accomp. de trois molettes de même (Sceau 1374).

Alain, chevalier, sénéchal de Quintin, mentionné dans une charte de Beauport en 1243; *Eon*, ratifie le traité de Guérande en 1381; *Jean*, fils d'*Eon*, échanson d'Artur, comte de Richemont, envoyé en Angleterre pour traiter de la rançon de Jean de Blois en 1387; *Bertrand*, arrière-petit-fils de *Jean*, vivant en 1479, épouse Catherine de Rosmar; *Olivier*, auteur de la branche du Noday, vivant en 1479, épouse Jeanne de la Motte; un lieutenant des maréchaux de France à Ploërmel en 1775.

La branche de Carcouët fondue vers 1460 dans *la Moussaye.*

Rolland, s[r] de la Touche et de la Chesnaye, par. de Talensac, — de la Louays, — de Saint-Péran, — de la Haye.

Anc. ext., réf. 1668, huit gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Talensac, év. de Saint-Malo.

D'argent à trois gresliers de sable, enguichés et virolés de même, *comme la Chapelle.*

Guillaume, vivant en 1472, épouse Sereine le Métayer.

Rolland, s[r] de Kerbrézelec, par. de Plestin.

Montre de 1481, par. de Goudelin, év. de Tréguier.

D'argent à trois gresliers de sable (G. le B.), *comme les précédents.*

Jean, de la paroisse de Goudelin, anobli en 1480.

Le s[r] de Keruzadoc, paroisse de la Roche-Derrien, débouté à la réformation de 1670, ress. de Lannion.

Rolland, s[r] de la Ville-Basse et de Perimorvan, par. de Pludual, — de Beauregard, — du Tertre, — de Kerson.

Ext., réf. 1669, six gén.; réf. et montres de 1513 à 1543, par. de Pludual, év. de Saint-Brieuc.

D'or au greslier lié de sable, accomp. de trois annelets de même ; *alids* : écartelé de *Pouënces.*

Guillaume, s[r] de la Ville-Basse, dont les prédécesseurs sont partables, épouse vers 1480, Isabeau Pouënces, dont *Sylvestre*, marié eu 1506 à Jeanne Poulard.

Les trois familles qui précèdent paraissent avoir la même origine.

Rolland, s[r] de Kerloury, par. de Plounez, — de Kermarquer, par. de Penvenan, — de Kerhuelvar, — du * Roscoat, par. de Plouha, — de Coëtmen, — de Kerénez, — de Kermainguy et de Runtannic, par. de Guimaëc, — de Saint-Jean. — vicomte du Chesnay-Pignolay, par. de Guipel.

Anc. ext., réf. 1668, six gén. et maint. à l'intend. en 1704 ; réf. et montres de 1469 à 1513, par. de Ploubazlanec et Plounez, év. de Saint Brieuc.

D'argent à trois aiglons d'azur, membrés et becqués d'or.

Raoul, vivant en 1400, père 1° d'*Alain*, marié à Guyonne Quémarec, 2° de *Raoul*, évêque de Tréguier, † 1441, 3° d'*Olivier*, chantre de Dol.

François-Gilles, conseiller au parlement en 1768, † 1781 ; un brigadier d'infanterie en 1770 ; un chanoine de Tréguier, fusillé à Quiberon en 1795.

Rolland, s[r] de Keréven, par. de Plouzané.

Réf. et montres de 1448 à 1513, par. de Trébabu et Plouzané, év. de Léon.

D'argent à une quintefeuille de gueules, *comme Lancelin.*

Rolland, s[r] de Kerinizan, par. de Plounéventer, év. de Léon.

D'argent au pin d'azur, écartelé de *Kerinizan.*

Jean, de la paroisse de Plougar, anobli en 1444.

Rolland, s[r] de Kergonnien.

D'argent au cyprès de sinople, le tronc accosté de deux étoiles de gueules, surmontées chacune d'une merlette de sable. (G. le B.).

Jean, abbé de Coëtmalouen, en 1518.

Rolland, s[r] de Lestéven, par. de Pouldergat, — des Noës, — de Kergoualezre, par. de Crozon, — de Kerdérien.

Déb., réf. 1669 et à l'intend. en 1712, ress. de Quimper et Châteaulin.

Rollée, s[r] de la Moinerie, — de Rigny, — châtelain de la Croisille en 1643, par. de Saint-Symphorien, — du Boislouet — de Champoury.

Ext., réf. 1669, trois gén., ress. de Rennes ; à *patre et avo.*

D'azur à la licorne rampante d'argent ; *alids :* de gueules à la licorne d'or.

Nicolas, référendaire en 1588 ; *Pierre*, référendaire en 1601 ; trois maîtres des comptes en 1619, 1628 et 1650 ; *Jean*, s[r] du Boislouet,gouverneur de Fougères marié vers 1636 à Françoise le Mintier de Carmené ; *Isabelle*, † 1721, mariée en 1667 à Charles-Marie le Meneust, s[r] de Bréquigny, président à mortier.

La branche de la Moinerie fondue en 1666 dans *Lambilly* : la branche du Boislouet éteinte en 1656.

Le s^r du Breil, paroisse de Petit-Mars, débouté à la réformation de 1669, ress. de Nantes.

ROLLEHEUC ou ROLLIEUC (DE), s^r dudit lieu, par. de Missillac, év. de Nantes.

Mahé, chevalier du Porc-épic en 1448, épouse en 1436 Philipette de Carné.

ROLLON (orig. de Normandie), s^r de la Villeneuve, — de la Chasteigneraye, — de la Roche, — de la Motte, de la Grandmaison et la Coste, par. d'Allineuc, — de Kergongar, par. de Pommerit-le-Vicomte.

Ext., réf. 1670, cinq gén. et maint. à l'intend. en 1702, ress. de Saint-Brieuc.

De gueules à trois fasces d'or, chargées chacune d'une merlette de sable.

Fiacre, épouse en 1550, Nicole de Limoges.

La branche aînée fondue en 1751 dans *du Bouëxic de Guichen*.

ROMELIN (DE), s^r dudit lieu et de Launay, par. de Saint-Grégoire, — de Millé, par. de Mélesse, — des Loges, — de la Talmouzière, par. de Montgermont, — de la Lande, par. de Pacé.

Réf. de 1427 à 1513, par. de Saint-Grégoire, Mélesse et Montgermont, év. de Rennes.

D'argent à la bande d'azur, chargée de quatre besants d'or.

Pierre, commissaire pour la réformation des fouages de Rennes en 1427; *Pierre*, sénéchal et *Jean*, connétable de Rennes en 1473 et 1551 ; *Gilles*, conseiller au parlement en 1604.

La branche de la Lande fondue dans *le Rouge*, puis *Coëtlogon*.

ROMILLEY (DE) (orig. de Normandie), s^r dudit lieu et de Sacé, en Avranchin, — marquis de la Chesnelaye en 1641, par. de Trans, — comte de Mausson, par. de Landivy, au Maine, — s^r d'Houdan, — d'Entremonts, — marquis d'Ardaine en 1684, par. de Saint-Georges-de-Reintembault, — s^r de Foretz, par. de Rimou, — du Pontglo, par. de Pleumeur-Gautier, — de la Chapelle-Hamelin.

Anc. ext. chev., réf. 1669, dix gén., réf. de 1427 à 1543, par. de Trans, Saint-Georges, Rimou et Pleumeur-Gautier, év. de Rennes, Dol et Tréguier.

D'azur à deux léopards d'or l'un sur l'autre, armés, lampassés et couronnés de gueules (Sceau 1392).

Robert, accompagne le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre en 1066 ; *Raoul*, abbé de Lire, au diocèse d'Evreux en 1282 ; *Geoffroi*, capitaine de Saint-James de Beuvron en 1359 ; *Jean*, premier écuyer du roi Charles VI en 1403 ; *Jean*, vice-chancelier du duc François II, † 1480 ; *Jean*, gouverneur de Fougères, épouse en 1485 Marie, dame du Pontglo ; *César*, chevalier de l'ordre en 1600 ; *François*, chevalier de l'ordre, gentilhomme de la chambre et maréchal de camp en 1649, épouse en 1637, Charlotte de Poilley ; des capitaines de cinquante et cent hommes d'armes d'ordonnances ; deux chevaliers de Malte en 1645 et 1717 ; un abbé de Maizières, au diocèse de Chalons-sur-Saône en 1748.

La branche de Sacé fondue dans *Budes* ; la branche de la Chesnelaye et d'Ardaine fondue en 1728 dans *Roncherolles*, d'où le marquisat de la Chesnelaye a passé aux *Boisbaudry* ; par acquêt en 1765 aux *la Motte*, puis par alliance aux *la Forest d'Armaillé* et aux *Palys*.

Roncerais (des), s[r] dudit lieu et de la Couardière, par. de Vignoc.
Réf. 1513, dite par., év. de Rennes.

D'or à sept macles d'azur (Arm. de l'Ars.).

Colas et *Gilles*, exempts de fouages en 1513, en qualité de monnoyeurs.

Rondeau (orig. du Maine), s[r] de la Rondellière, par. de Saint-Etiennne-de-Mer-Morte, — de Promarzein, par. de Guérande, — de Plusquepoix, par. de Sainte-Croix-de Machecoul, — de la Guéraudière.
Déb., réf. 1669, par. de Saint-Clément de Nantes.

D'azur à trois glands d'or (Arm. 1696).

Rondel, s[r] de la Bellangerais, par. de Montreuil-sur-Ille.
Déb., réf. 1668, ress. de Hédé.

D'azur au lévrier rampant d'argent, colleté de gueules.

Un conseiller au présidial de Rennes en 1567 † 1595.

Rondel, s[r] de l'Espinay.

D'azur à trois annelets d'argent (Arm. 1696).

Un greffier en chef d'Hennebont en 1696.

Rondiers (des), s[r] de la Ville-au-Maître, par. d'Hénan-Bihen, — des Touches, — de la Croix, — de Carvalan.
Anc. ext., réf. 1669, neuf gén. ; réf. et montres de 1446 à 1535, par. d'Hénan-Bihen et Trémuson, év. de Saint-Brieuc.

D'azur au lion d'or.

Jacob, témoin d'une fondation à l'abbaye de St-Aubin en 1241 ; *Jean*, vivant en 1469, épouse Jeanne Maupetit.

Ropartz, en français **Robert**, s[r] de Kerropartz et Mesaudren, par. de Lanmeur, — de Mezambez, par. de Guimaëc.
Réf. et montres de 1479 à 1543, par. de Plougasnou, Guimaëc et Lanmeur, év. de Tréguier et Dol.

D'argent à la croix pattée d'azur. (G. le B.)

Guyomarc'h et *Olivier*, de la paroisse de Plougasnou, anoblis avant 1481.
Le s[r] de Kerguélen, évêché de Tréguier, débouté à la réformation de 1670.
Les descendants d'un sénéchal de Lanvollon en 1787, chevalier de l'Empire en 1810, du nom de *Ropartz*, portent les mêmes armes, brisées d'une bordure engreslée de gueules.

Ropartz, *voyez* **Robert**.

Roquancourt, s[r] de Keravel, par. de Saint-Michel de Guingamp.
Déb., réf. 1669, ress. de Guingamp.

D'azur à trois pommes de pin d'or (Arm. 1696).

Plusieurs procureurs, miseurs et maires de Guingamp depuis 1552.

Roque (de la).

D'or à trois épis de blé, rangés de sinople et terrassés de même (G. le B.).

Roque (de la), s[r] d'Estuer, par. de Bréhant-Loudéac, — de l'Epine-Guen, par. de Ploufragan, — du Plessis-Monteville, par. de Guégon.

Réf. 1535, dites par., év. de Saint-Brieuc et Vannes.

D'azur à trois roquets d'argent (Sceau 1408). Devise : *Cinxitque decentibus armis.*

Dondel, épouse en 1513, Louise, dame d'Estuer.

***Roquefeuil (de)** (orig. du Rouergue, y maint. en 1701), —baron dudit lieu et de Blanquefort, — s[r] de la Salle, — comte de Nant, — s[r] de Londres, — marquis *du Bousquet et de Cahuzac, — s[r] de Montpeyroux, — de la Devèze, — comte de Milhars, — s[r] de la Roquette, — de Sauveterre, — vicomte d'Isaguet en 1755, — s[r] de Kerlouët, par. de Plévin, — de Kergoat, par. de Saint-Hernin, — du Bois-Garin, par. de Spézet, — de Runello et de Cospérec, par. de Langonnet.

Anc. ext. chev., arrêt du parl. de Bretagne de 1768, onze gén..

Pour armes antiques : d'azur à deux vierges de carnation, habillées d'argent, chevelées d'or ; tenant une fleur de lys de même ; et depuis 1227 : d'azur à neuf cordelières d'or, 3. 3. 3 ; *aliàs* : de gueules à quatre filets d'or, deux en fasce et deux en pal, cantonnés de neuf cordelières de même. Devise :*L'honneur me reste, ça me suffit.*

Raimond, fils *Séguin*, fait une fondation à l'abbaye de Saint-Guillem en 1080 ; *Adélaïde*, fille unique du précédent, épouse en 1109, Bernard Bermond, s[r] d'Anduze, issu des comtes de Nîmes, qui prit le nom de Roquefeuil et battit monnaie à son nom, ainsi que son fils et son petit-fils *Raimond III*, dont la fille unique *Isabeau*, fut mariée en 1230 à Hugues, comte de Rodez ; *Bertrand*, grand maître du Temple, † 1168.

Suivant la Ch. des B., *Arnaud*, religieux de Saint-François, frère puîné de *Raimond III*, se fit relever de ses vœux pour prévenir l'extinction de sa maison, et substitua à ses anciennes armes la *cordelière* de son ordre. Il épousa en 1227, Béatrix Bermond d'Anduze, veuve de Sanche, roi de Navarre. *Arnaud* II fit la paix avec *Jacques*, roi de Majorque, par l'entremise du pape Clément VI en 1348.

Une branche établie au XIII[e] siècle en Espagne où elle a été élevée à la Grandesse, s'est éteinte en 1712.

Une autre branche établie en Bretagne a produit depuis 1741 un chef d'escadre, un lieutenant-général des armées navales et un vice-amiral et s'est alliée aux *Dangerez*, *Kergux*, *du Beaudiez*, *Lambilly*, *Cillart*, *la Lande-Calan*, *Forsanz*, *Jégou du Laz*, *du Cleuz du Gage*, *Harscouët*, *Lesguern*, *le Borgne de la Tour*, *Kerouartz*, *Artur de Keralio* et *Suasse*.

Deux membres admis aux honneurs de la cour en 1755 et 1771 ; deux membres fusillés à Quiberon en 1795 ; un capitaine de dragons tué à l'ennemi au combat de Saint-Georges de la Couée, près Saint-Calais, en 1871.

Roquel, s[r] de Kergolléau et de Goazfroment, par. de Plouëzec, — du Bourblanc, par. de Plourivo.

Réf. et montres de 1469 à 1543, dites par., év. de Saint-Brieuc.

D'argent à trois jumelles de gueules, accomp. de dix merlettes de sable, 4.3.2 et 1.

Guillaume, vivant en 1513, épouse Marie Ruffault, dame du Bourblanc ; *Yves*, président à mortier en 1622, marié à Madeleine Fouquet de Chalain, † sans hoirs.

La branche du Bourblanc fondue dans *Tanouarn*.

ROQUETTE (DE) (orig. de Languedoc).

Ecartelé aux 1 et 4 : d'azur au roc d échiquier d'or; aux 2 et 3 : d'or à deux fasces de gueules (Arm. 1696).

Henri-Emmanuel, docteur en Sorbonne, abbé de Saint-Gildas-de-Rhuis en 1681, successeur de Renaudot à l'Académie française en 1720, † 1725.

* RORTHAYS (orig. du Poitou, y maint. en 1667 et 1699), s^r de la Durbellière, par. de Saint-Hilaire-de-Rorthays, — de la Rochette, — du Plessis-Marmande, — de la Popelinière, — de Saint-Révérend, — de Monbail, — des Touches, — de la Sénaigerie, par. de Bouaye.

Maint. par arrêt du parl. de Bretagne en 1788 et admis aux Etats de 1764.

D'argent à trois fleurs de lys de gueules ; à la bordure de sable, besantée d'or.

Guillaume, varlet, marié à Marguerite de la Trappe, veuve en 1290 ; *René*, épouse avant 1475, Catherine de Maillé, fille de René, s^r de Brézé, grand veneur de René d'Anjou, roi de Sicile ; *Urbain*, abbé de Beaulieu, au diocèse de Tours en 1590 ; trois capitaines aux régiments d'Orléans, de Piémont et du Roi, depuis 1702.

Cette famille s'est alliée aux *d'Aubigné*, *Biré*, *des Clos* et *Chasteigner*.

ROSAVEN (DE), *voyez* LEISSÈGUES (DE).

ROSAMBO (DE), *voyez* PELETIER (LE).

ROSBO (DE), *voyez* KERLÉRO (DE).

ROSCERF (DE), s^r dudit lieu, du Bois-de-la-Roche, de Runancrec'h et de Hentargoat, par. de Coadout, — de Coëtnizan.

Réf. et montres de 1481 à 1543, par. de Coadout, év. de Dol.

De gueules à six annelets d'argent, 3. 2. 1. (Sceau 1416).

Pierre, chambellan du duc François II, puis d'Anne de Bretagne, depuis 1480.

Fondu en 1526 dans *du Liscoët*.

ROSCERF (DE), s^r dudit lieu, par. de Plougastel-Daoulas.

Réf. et montres de 1426 à 1481, dite par., év. de Cornouaille.

D'azur au massacre de cerf d'or.

Moderne : *le Dourguy*. *Voyez* DOURGUY (LE).

ROSCOAT (DU), *voy*. ROLLAND.

ROSCOËT (DU), s^r dudit lieu, par. de Moréac, — duMéné, — comte du Chesnay, par. de Guipel, — s^r de Lesturgant, par. de Malguenac, — du Porzo, — de Kerizouët, — de Botmarc'h, — de Kervers.

Anc. ext. chev., réf. 1669, six gén. ; réf. et montres de 1481 à 1536, par. de Moréac, év. de Vannes.

D'argent à trois roses de gueules, tigées, de sinople.

Un seigneur de cette maison se croisa en 1248 (cab. Courtois) ; *Yvon*, vivant en 1460, père 1° de *Bernardin*, 2° de *Jeanne*, demoiselle d'honneur d'Anne de Bretagne en 1488 ; *François* fils *Bernardin*, épouse vers 1536 Marguerite du Pont ; trois conseillers au parlement depuis 1577 ; un lieutenant des maréchaux de France à Saint-Brieuc en 1781.

ROSCOFF, ville et hâvre des dépendances de la paroisse de Toussaints, au Minihy de Léon.

D'azur au navire équipé d'argent, flottant sur des ondes de même, les voiles éployées d'hermines ; au chef cousu aussi d'hermines. Devise : *Ro sco*. (Donne, frappe).

C'est dans ce port, assiégé et brûlé par le duc de Cambridge en 1375 et pillé par Fontenelles en 1592, que débarquèrent en 1548 Marie Stuart, qui venait épouser le Dauphin, depuis François II, et en 1746 le prétendant Charles-Edouard, après la bataille de Culloden.

ROSEL (DU) (orig. de Normandie, y maint. en 1463, 1598 et 1666), s^r de la Motte et de Beaumanoir, en Normandie, — de Trévidy, par. de Plouigneau, — de la Palue, par. de Saint-Houardon de Landerneau.

De gueules à trois roses d'argent.

Cette famille, alliée aux *le Borgne* et aux *du Quengo*, a produit un maréchal de camp en 1768, lieutenant-général en 1784.

ROSELLE (orig. de Bourgogne, y maint. en 1667), s^r de la Motte.
Maint. à l'intend. en 1701.

D'argent à trois tourteaux de sinople ; au chef de gueules, chargé de trois besants d'or, et soutenu d'une cotice endenchée de sable.

ROSENCOAT (DE), *voyez* ROUXEAU (LE).

ROSGRAND (DE), *voyez* JOLY.

ROSILY (DE), s^r dudit lieu et de Kerroignant, par. de Châteauneuf-du-Faou, — de Méros, par. de Plounévez, — du Timen, — de Coëtanfao, par. de Séglien, — de Pratanroux, par. de Penhars.
Anc. ext., réf. 1669, huit gén. ; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Châteauneuf et Plounévez-du-Faou, év. de Cornouaille.

D'argent au chevron de sable, accomp. de trois quintefeuilles (*aliàs* : de trois feuilles de cormier) de même.

Droniou, vivant en 1426, aïeul de *Jean*, marié en 1495 à Catherine du Dresnay ; *François*, chevalier de l'ordre en 1646 ; un conseiller au parlement en 1732 † 1766 ; un chef d'escadre en 1764 ; un vice-amiral en 1814.

Un membre a fait ses preuves pour les honneurs de la cour en 1788.

Famille éteinte en 1854.

Roslogot (de), sr dudit lieu, par. de Ploumilliau.

Réf. 1445, dite par., év. de Tréguier.

D'argent à la tour de sable, accostée de deux grues de même, pendues par le bec aux créneaux de la tour, *voyez* Doubiérer (le).

Fondu dans *Plouëzoc'h*.

Rosmadec (de), marquis dudit lieu en 1608, par. de Telgruc, — sr de Tivarlen, par. de Landudec, - de Pontcroix, par. de Beuzec-cap-Sizun, — comte de la Chapelle, en 1576, par. de la Chapelle-sous-Ploërmel, — baron de Molac, par. de ce nom, — sr de Sérent, par. de ce nom, — de Kergournadec'h, par. de Cléder, — de Botigneau, par. de Clohars, — de Tréanna, par. d'Elliant, — de Penhoët, par. de Saint-Thégonnec, — de la Palue, par. de Beuzit, — de Saint-Jouan, — de Gaël, par. de ce nom, — vicomte du Besso, par. de Saint-André-des-Eaux, — sr de Vauclair, par. de Plémy, — de la Hunaudaye, par. de Plédéliac, — de Montafilant, par. de Corseul, — de Plancoët, par. de ce nom, — de Guébriant, par. de Pluduno, — de l'Estang, — de Brunault, par. de Trébrivan, — du Hac, par. du Quiou, — de la Houssaye, — de Saint-Tual, — du Plessix-Josso, par. de Theix, — marquis de Goulaine, par. de Haute-Goulaine, sr de Comper, par. de Concoret, — baron de Porteric, par. de Saint-Donatien.

Anc. ext. chev. treize gén. au moment de la dernière réf., mais n'ont pas produit; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Telgruc, Landudec et Beuzec-cap-Sizun, év. de Cornouaille.

Palé d'argent et d'azur de six pièces (Sceau 1365); *aliàs* : écartelé *de Rosmadec* et *de Pontcroix*, sur le tout : *de Tivarlen*; *aliàs* : écartelé au 1 : *de Rosmadec*; au 4 : *de Pontcroix*; au 2 : *de la Chapelle*; au 3 : *de Molac*, sur le tout : *de Tivarlen*; *aliàs :* écartelé au 1 : *de Rosmadec*; au 4 : *de Botigneau*; au 2 : *de Kergournadec'h*; au 3 : *de Kerriec-Coëtanfao*. Devise : *En bon espior.*

Cette ancienne maison, alliée à celles *du Pont-l'Abbé*, *du Chastellier*, *Tivarlen*, *Quélenec*, *la Chapelle*, *du Chastel*, *Beaumanoir*, *Montmorency*, *Rieux*, *Budes*, *Goulaine*, etc., remonte à *Rivoalon*, époux d'Eléonore de Léon, qui firent une fondation à Landévennec en 1191; *Hervé*, fils des précédents, se croisa en 1235 et épousa Alix de Ploësquellec; *Guillaume*, tué à la bataille de Saint-James-de-Beuvron en 1426; *Yves*, évêque de Rennes, † 1347; *Bertrand*, évêque de Cornouaille en 1416, auquel on doit la reconstruction de sa cathédrale, † 1445; *Sébastien*, abbé de Paimpont et évêque de Vannes, † 1646; *Charles*, abbé du Tronchet, évêque de Vannes, puis archevêque de Tours, † 1672; des chambellans, des ducs, des capitaines de cinquante et cent hommes d'armes d'ordonnances; six chevaliers de l'ordre depuis 1568; des lieutenants-généraux pour le Roi en Basse-Bretagne, des gouverneurs de Dinan et Quimper, dont l'un blessé à l'attaque du fort des Espagnols à Crozon en 1594.

La branche aînée éteinte en 1700 en la personne de *Sébastien*, époux de Catherine de Scorailles, sœur de la duchesse de Fontanges; sa succession fut recueillie par *Anne* de Rosmadec, sa tante, mariée à René le Sénéchal de Carcado, et par *Marie-Renée* de Rosmadec, aussi sa tante, mariée à Isaac, marquis de la Paluelle, père et mère de Charlotte de la Paluelle, mariée en 1676 à Gaspard-Claude Carbonnel, marquis de Canisy, d'où le marquisat de Rosmadec, continué sous le nom de Pontcroix en 1719 a passé successivement aux *Brancas* puis aux d'*Escoubleau*.

La dernière branche a fini en 1784 en la personne de *Michel-Anne-Sébastien*, marquis de Goulaine.

Rosmadec (de), s^r dudit lieu, — vicomte de Gouarlot et s^r de Kergoët, par. de Kernével, — s^r de Kergoniou, par. de Rosporden, — de Coëtquis, par. de Servel, — du Plessix-Josso et de Kernicol, par. de Theix, — de Kerlutu, par. de Belz, — de l'Espinay, — vicomte de Mayneuf, par. de Saint-Didier, — châtelain de Buhen en 1632, par. de Plourhan, — s^r de la Villesolon, par. de Plérin, — du Bosc, par. de Lantic, — du Cosquer, par. de Guimaëc, — de Chefdubois, par. de Plœmeur, — de Bransquer, — de Kerlegan.

Réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Kernével et Rosporden, év. de Cornouaille ; Servel, év. de Tréguier ; Plourhan et Lantic, év. de Saint-Brieuc ; Belz et Plœmeur, év. de Vannes.

D'or à trois jumelles de gueules (Sceau 1365), *comme Coëtéven* ; *alids* : chargées d'un chevron d'argent, (G. le B.), *pour la branche de Coëtquis*. Devise : *Uno avulso, non deficit alter.*

Riou, fils *Hervé*, témoin du partage d'Hervé et d'Erard de Léon en 1329 ; *Riou*, épouse en 1396 Constance de Pestivien, veuve de Jean d'Avaugour ; *Pierre*, épouse vers 1500 Louise Josso, dame du Plessix ; *Etienne*, conseiller aux Grands-Jours, puis au parlement en 1554, épouse Jeanne du Hallay, dame de Mayneuf ; *Guillaume*, grand veneur, grand maître et réformateur des eaux, bois et forêts de Bretagne en 1573, chevalier de l'ordre et gouverneur de Vitré, † 1608, père d'autre *Guillaume*, chevalier de l'ordre en 1632 ; un chevalier de Malte en 1656, chef d'escadre en 1690.

La branche aînée fondue dans *Kerméno*, puis *Guernisac* ; la branche du Plessix-Josso fondue dans *Rosmadec-Molac* ; la branche de Mayneuf et Buhen fondue dans *Boisgelin*.

Rosmar (de), s^r de Kerdaniel, par. de Plouagat, — de Coëtmohan, par. du Merzer, — de Kergroas, par. de Plouëzal, — de Rungoff, par. de Pédernec, — de Kerouallan, par. de Pleubihan, — de Kervennou, par. de Ploubezre, — de Kerhervé, — de Saint-George, par. de Plouha, — de Kerlast, par. de Quemperven, — de Guernaultier, par. de Penvenan, — de Runaudren, — de Goudelin, par. de ce nom, — de Kergaznou, — de Coëtléven, par. de Trégrom, — de Kerbizien, — de la Ville-Ernault, par. de Châtel-Audren, — de Tréveznou, par. de Langoat.

Anc. ext. chev., réf. 1669, dix gén. ; réf. et montres de 1434 à 1543, par. de Plouagat-Châtel-Audren, le Merzer, Pédernec et Plouha, év. de Tréguier et Saint-Brieuc.

D'azur au chevron d'argent, accomp. de trois molettes de même.

Alain, archer dans une montre reçue par Even Charuel en 1356 ; *Rolland*, fils *Jean*, vivant en 1434, épouse Thomasse Guyomarc'h ; quatre chevaliers de l'ordre depuis 1574.

La branche de Kerdaniel fondue vers 1630 dans *Budes* ; la branche de Rungoff fondue dans *Saisy* ; la branche de Saint-George fondue en 1672 dans *Harscouët*.

Rosmarec (de).

Fascé ondé d'argent et de gueules, à la bande componnée d'argent et d'azur brochante (G. le B.).

Rosmorduc (de), s^r dudit lieu, par. de Logonna.

Réf. et montres de 1426 à 1562, dite par., év. de Cornouaille.

D'argent à trois roses de gueules (Arm. de l'Ars.).

Fondu en 1608 dans *le Gentil* ; *voyez*(Gentil le).

Le s[r] de la Marche, paroisse de Guémené, débouté à la réformation de 1670, ress. d'Hennebont.

Rosnyvinen (de), s[r] dudit lieu, trève de Loc-Eguiner, par. de Ploudiry, — de Keranhoat, par. de Loperhet, — de Trébéolin, par. de Dirinon, — de Guitté, par. de ce nom, — de Vaucouleurs, par. de Trélivan, — de Chambois et de Beauvais, en Normandie, — du Parc-Avaugour, au Maine, — du Plessix-Bonenfant et de Piré, par. de Piré, — de la Gromillais, par. de Québriac, — de Trémelgon, par. d'Ambon, — de Camarec, par. d'Elven, — de Tilly, — de la Haye-d'Iré, par. de Saint-Rémy-du-Plain, — comte de Maure, par. de ce nom, — s[r] de Fouesnel, par. de Louvigné-de-Bais, — de Beaucé, par. de Mélesse, — du Bouessay, — de Kerouzéré, par. de Sibiril, — du Jarriay, par. de Rougé, — du Rible, par. de Plomodiern.

Anc. ext. chev., réf. 1669, onze gén.; réf. et montres de 1426 à 1562, par. de Ploudiry, Loperhet, Dirinon, Québriac, Plougastel-Daoulas et Trélivan, év. de Léon, Cornouaille et Saint-Malo.

D'or à la hure de sanglier de sable, arrachée de gueules et défendue d'argent ; *aliàs* : à la bordure engreslée de gueules. Devise : *Défens-toi* ; et aussi : *Non ferit nisi læsus.*

Geoffroi, vivant en 1338, père 1° d'*Hervé*, qui ratifia le traité de Guérande en 1381 ; 2° de *Jean*, écuyer dans une montre reçue à Dreux en 1371 ; *Olivier*, s[r] de Keranhoat, vivant en 1426, marié à Françoise de Clécunan, frère de *Jean*, premier échanson de Charles VII et maître des eaux et forêts de France en 1442, † 1454 ; *Guillaume*, neveu du précédent premier échanson du Roi en 1446, puis maître des eaux et forêts en 1454, chambellan du duc de Bretagne et capitaine de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, † 1495, frère de *Louis*, capitaine de la Roche-Morice, chevalier du Porc-Epic en 1438 qui eut quatre fils tués à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488 ; *Guillaume*, premier échanson du Roi, capitaine de cent hommes d'armes d'ordonnances à la conquête d'Italie sous Charles VIII en 1494 ; des capitaines de Dinan, Vire, Argentan et Caen ; quatre conseillers au parlement depuis 1615 ; deux présidents de la noblesse par élection aux États de 1722 à 1770 ; deux maréchaux de camp en 1743 et 1780 ; deux membres admis aux honneurs de la cour en 1785 et 1788 ; un général de division en 1813, † 1850.

La branche aînée fondue vers 1420 dans *le Séneschal*, qui ont transmis par alliance la seigneurie de Rosnyvinen aux *Brézal* en 1520 ; la branche de Keranhoat fondue dans *Coëtmenec'h*, puis *du Louet*, *du Harlay* et *Montmorency-Luxembourg* ; la branche de Vaucouleurs fondue dans d'*Espinay* ; la branche de Chambois fondue en 1777 dans *Avesgo de Coulonges*, en Normandie ; la branche de la Haye-d'Iré, éteinte en 1825 ; la branche de Piré, dernière de toutes les branches, éteinte en 1885.

Rospabu (de), s[r] des Garennes, par. de Plouaret.

Déb. réf. 1670, ress. de Lannion.

Rospiec (de), s[r] dudit lieu et de Kerasbourg, par. de Fouësnant, — de Kergouer, par. de Tourc'h, — de Trévien, par. de Pontcroix, — de Keruscar, par. de Lannéanou, — du Prat, — de Kermabon, — du Méné-Clisson, par. de Goulien, — de Kerusnou, par. de Ploudalmézeau, — de Kerhuon, par. d'Esquibien, — de Brendelvouez, par. de Brélez.

Anc. ext., réf. 1669, huit gén.; réf. et montres de 1444 à 1562, par. de Fouesnant, Locamand et Tourc'h, év. de Cornouaille.

D'azur à la croix d'or, cantonnée de quatre merlettes de même. Devise : *Fidei et amoris.*

Jean, vivant en 1444, épouse Alix de la Forest; un maréchal de camp à l'armée de Condé en 1797.

La branche de Keruscar fondue dans *Saisy*; la dernière branche fondue dans *Laurens de la Besge*, en Poitou.

Rossal.

D'or au sanglier de sable, la tête traversée d'un épieu de même. (B. L.).

Michelle, épouse en 1532, Jean le Frotter s[r] du Vergier.

Rosset (orig. du Languedoc), s[r] de Rocozel, — duc de Fleury en 1736, pair de Franco.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'argent à un bouquet de trois roses de gueules, rangées 1 et 2, feuillées et tigées de sinople, *qui est Rosset*; aux 2 et 3 : d'azur à trois roses d'or, *qui est Fleury* (La Ch. des B.).

Bernardin, épouse en 1680, Marie Fleury, sœur du cardinal de ce nom ; un abbé de Buzai en 1737, évêque de Chartres, † 1780 ; un archevêque de Tours, puis de Cambrai † 1781. Famille éteinte en 1815.

Rosselin (de), s[r] dudit lieu, par. de Kergrist-Moëllou, év. de Cornouaille.

D'azur à la gerbe de lin d'argent, cantonnée de quatre roses de même (Arm. 1696).

***Rossi (de)** (orig. d'Italie), s[r] de Riparola, — de Chiavari, — comte de Rossi en 1778.
Maint. par lettres de 1769, enregistrées aux comptes de Bretagne en 1770.

D'or à l'aigle impériale de sable, *par concession de l'empereur Maximilien, confirmée par Charles-Quint en 1533* ; chargée sur la poitrine d'un écu d'azur au lion d'or, couronné de même, tenant de la patte dextre une rose d'argent, tigée et feuillée de sinople, *qui est Rossi.*

Louis, cardinal du titre de Saint-Clément, abbé de Redon en 1529; un officier au régiment Royal-Italien (Corse) en 1755.

Rossignol (le), s[r] de la Morandais, — du Bourg.
Déb. réf. 1670, ress. de Saint-Brieuc.

De gueules à la croix d'argent (Arm. 1696).

Yves, tenant fief noble, paroisse de Saint-Thuriaff de Quintin, appelé à l'arrière-ban en 1543.

Rossignolière (de la), s[r] dudit lieu, par. de Pacé, év. de Rennes.

D'argent à cinq hermines de sable ; au chef de gueules (Arm. de l'Ars.).

Fondu au XIV[e] siècle dans *Montbourcher*, d'où la seigneurie de la Rossignolière passa par acquêt aux *Loréal*, puis successivement par alliance aux *Bossart*, aux *Saint-Gilles* et de nouveau aux *Montbourcher*.

Rostaing (de) (orig. du Forez), s^r^ de Rivas.

D'azur à la roue d'or, surmontée d'une fasce en divise de même.

Un receveur des fermes et traites aux bureaux de Champtoceaux et d'Ingrande en 1756.

Une famille de même nom et armes, en Forez, éteinte en 1679, a produit *Tristan*, grand maitre des eaux et forêts de France, † 1591.

Rostrenen (de) (ramage de Poher), baron dudit lieu, par. de ce nom, — s^r^ de Trégalet, par. de Plonéour, — de Brélidy, par. de ce nom, — du Ponthou, par. de ce nom, — de la Roche-Helgomarc'h, par. de Saint-Thois, — de Brunault, par. de Trébrivan, — de Tréfaven, par. de Plœmeur, — de la Motte-au-Vicomte, par. du Rheu, — de Crenolle, par. de Plessala, — de Coëtfao, par. de Pluguffan.

Réf. de 1426 à 1448, par. de Saint-Thois, Plonéour, Pluguffan, Plœmeur et le Rheu, év. de Cornouaille, Vannes, Rennes et Saint-Brieuc.

D'hermines à trois fasces de gueules (Sceau 1279). Devise : *Oultre* ; et aussi : *Si je puis.*

Rivoalan, sénéchal de Bretagne en 1068 ; *Geoffroi*, croisé en 1270; *Pierre*, tué à la bataille de la Roche-Derrien en 1347 ; autre *Pierre*, chambellan du roi Charles VII, † 1440.

La branche ainée alliée aux *Parthenay*, *Vitré*, *Coëtmen*, *la Jaille*, *Mauny*, *Rochefort*, *Montfort*, *Coëtquen*, *Rieux*, et *du Faou*, s'est fondue en 1440 dans la maison de *Pont-l'Abbé* d'où la chatellenie de Rostrenen est passée aux *Quélenec*, *Beaumanoir*, *Guémadeuc*, *Richelieu*, *Lantivy*, *Rougé* et *Lorraine-Elbeuf*.

Rosty, s^r^ du Boisménard, du Pré et de la Planche, par. de Plestan, — de la Villebagues et de Bogard, par. de Quessoy.

Déb. réf. 1670, réf. et montres de 1423 à 1535, dites par., év. de Saint-Brieuc, et par. de Landehen, év. de Dol.

D'argent à la barre de sable, accomp. de trois coquilles de même.

Richard, écuyer dans des montres de 1369 à 1371, reçues par Jean de Beaumanoir et Bertrand du Guesclin.

Rosvern (de).

D'or à trois lézards de sable (G. le B.).

Rouaud ou **Roudault**, s^r^ de la Bouvrais, par. de Vritz, — du Moulin-Roul, par. de Soudan, — de l'Esquarre et de la Rivière-Lanvaux, par. d'Avessac, — de la Greslière, par. de Saint-Herblon, — du Pont-en-Vertais, — de Friguel, par. de Guémené-Penfao. — de Tréguel, par. de Pierric.

Anc. ext. réf. 1668, huit gén.; réf. de 1448 à 1513, par. de Vritz, Soudan, Saint-Herblon et Saint-Jean-de-Béré év. de Nantes.

D'argent à six coquilles de gueules.

Jean, vivant en 1448, épouse Perrine le Saulx.

Rouaud, s^r^ de la Ville-Martin, par. de Saint-Nazaire, év. de Nantes.

D'azur au croissant d'argent, accomp. de trois croix pattées de même.

Un procureur du Roi, maire et député de Guérande aux États de 1786, dont les petits-fils ont été anoblis en 1816.

ROUAULT, *voyez* ROUZAULT.

ROUAULT, s[r] de Livaudray, par. de Guer, — de la Houssaye, — de Kermoel et de Restian, par. de Moréac.

Ext., réf. 1669, six gén., ress. de Ploërmel.

D'argent au croissant de sable, accomp. de trois macles de même.

Guillaume, vivant en 1526, père de *Guillaume*, marié à Perrine Boscher.

Perrot, de la paroisse de Merdrignac, se dit noble, ce que les paroissiens lui disputent aux réformations et montres de 1427 à 1479, dite paroisse, évêché de Saint-Malo.

ROUAULT, s[r] des Champgérault, par. d'Evran.

Réf. et montres de 1428 à 1513, dite par., év. de Saint-Malo.

Nicole, gouvernante des Clarisses de Dinan, † 1567.

ROUAULT, s[r] de Lespoul, par. de Beuzec.

Déb., réf. 1670, ress. de Quimper.

ROUAZLE (DU), s[r] dudit lieu, par. de Dirinon, — de Penancoët, par. de Sizun.

Réf. et montres de 1448 à 1503, dites par., et par. de Saint-Houardon, év. de Cornouaille et Léon.

D'or à trois merlettes de sable. Devise : *Sel pétra ri.* (Prends garde à ce que tu feras).

Eudes, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Jean*, receveur du vicomte de Léon en 1373.

Fondu en 1505 dans *Coëtnempren*, d'où la terre du Rouazle a appartenu aux *Keraldanet*, *Acigné* et *Pantin*.

ROUCHERAN, s[r] de la Lande, par. de Princé, — de la Courneuve.

D'azur à la fasce d'or, accomp. de trois besants de même (Arm. de l'Ars).

Guillaume, archer armé pour le recouvrement de la personne du duc en 1420 ; *Jean*, arpenteur, poursuivi comme ligueur par le sénéchal de Rennes en 1590.

ROUDAULT, *voyez* ROUZAULT.

ROUË (DE LA), s[r] de la Villehervé, du Haut-Quartier et de la Cassouère, par. de Landehen, — des Aulnais, — de Bellenoë, — de Kermorvan, — de Travers, par d'Erquy, — des Salles, — de la Villelouët, — de la Roche.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1423 à 1513, par. de Landehen, Lamballe et Erquy, év. de Dol et Saint-Brieuc.

D'azur à la roue de six rayons d'or.

Pierre, fils *Guillaume*, vivant en 1423, épouse Catherine le Moyne.

ROUËL, s[r] de Kerouël, ar. de Plestin, év. de Tréguier. (G. le B.)

ROUËRIE (DE LA), *voyez* TUFFIN.

ROUGE (LE), s[r] d'Encremer, par. de Plouigneau, — de Treffrien, de Bégaignon, de Kerbiriou et de Mezoulouarn, par. de Plestin, — de Kervéguen, par. de Plouzélambre, — du Guermeur, — de la Roche-Tanguy, — de Penanvern, — de Kerhuel, par. de Saint-Michel-en-Grève, — de la Motte-au-Vicomte, par. du Rheu, — de la Touche-Odierne, par. de Saint-Etienne de Rennes, — de Herberie.

Réf. et montres de 1427 à 1543, dites par., év. de Tréguier et Rennes.

D'argent fretté de gueules, *comme Bégaignon.*

Yvon, écuyer de Bertrand du Guesclin ès guerres d'Auvergne, Berry et Normandie en 1371; *Guyon*, vivant en 1481, épouse Isabeau de la Lande, dont : 1° *François*, conseiller aux Grands-Jours, maître des requêtes de l'hôtel du roi François I[er], marié à Guillemette Loz, père et mère d'*Aliette*, mariée en 1513 à René de Coëtlogon, s[r] de Méjusseaume; 2° *Gilles*, président universel de Bretagne en 1500, sénateur de Milan en 1515, marié à Jeanne de Romelin, père et mère d'*Anne*, mariée en 1536 à Julien, s[r] de Coëtlogon.

De la maison de *Coëtlogon*, la seigneurie d'Encremer a passé aux *du Rufflay*.

ROUGE (LE) (ramage des précédents), s[r] de * Guerdavid, par. de Plouigneau, — de Kervandour, — de Trémoguer, par. de Ploudaniel, — de Kerangroas, — du Closneuf, — de Kervilly, — de la Haye, par. de Plouégat-Moysan, — de Kergoët, — de Rumélégan, — de Penhuidy, — de Lesmoual, par. de Plounérin, — de Kermeur, — de Trébriand, par. de Plestin, — de Lesguern, par. de Lanmeur.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén., réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Plouigneau, Plouégat-Moysan et Plestin, év. de Tréguier.

D'argent à la fleur de lys de sable, surmontée d'une merlette de même, *voyez* COETANLEM, JOSON et SUGARDE.

François, juveigneur de la maison d'Encremer, épouse vers 1400, Marguerite de Lescorre, dont *Guy*, marié à Catherine le Rouge, de la maison du Bourouguel ; plusieurs pages du Roi depuis 1708, dont l'un major garde-côtes de la capitainerie de Plestin, au combat Saint-Cast en 1758.

ROUGE (LE) (ramage des précédents), s[r] de Trédillac, par. de Botsorhel, — du Moguérou et de Kervoazou, par. de Plougonven, — de Coëtsal, — de Penfentenyo, par. de Sibiril, — de * Rusunan, par. de Plougoulm, — de Lesplouénan, par. de Plouénan, — de Kergoulouarn et de Traonlen, par. de Plouvorn.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Plouigneau, Botsorhel et Plougonven, év. de Tréguier.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'argent au lion morné, coupé de sable et de gueules, *qui est Lesquélen*; aux 2 et 3 : burelé de dix pièces de gueules et d'argent, *qui est Penfentenyo*.

François, juveigneur d'Encremer, épouse vers 1400, Marguerite de Lescorre; *Jean*, s[r] de Guerdavid, arrière petit-fils des précédents, épouse Françoise de la Tour, dont 1° *Hervé*, qui a continué la branche de Guerdavid, rapportée ci-devant ; 2° *Olivier*, vivant en 1513, marié à Marie de Roc'huel, auteur de la branche de Rusunan. *Olivier*, s[r] du Moguérou,

salade dans la garnison de Brest en 1595 en épousant en 1616, Jeanne de Lesquélen, dame de Penfentenyo, prit les armes de *Lesquélen*, écartelées de *Penfentenyo*.

La branche de Trédillac fondue dans *Keranguen*.

La seigneurie de Kergoulouarn transmise par acquêt aux *Allain de la Marre* a passé ensuite par alliance en 1683 aux *Berthou de Kerverzio* et en 1764 aux *la Bourdonnaye-Montluc*.

ROUGE (LE), s^r du Bourouguel, par. de Plouigneau.
Réf. 1427, dite par., év. de Tréguier.

D'argent à trois châteaux de gueules. (Sceau 1419); *aliàs* : d'or à trois bandes de sable; au franc canton d'argent, chargé d'une tour couverte de gueules.(G. le B.).

Thomas, capitaine pour servir sous le grand maître des arbalétriers de France ès pays de Mâconnais, Charolais et Comtat-Venaissin, en 1419.

Fondu vers 1500 dans *Tromelin* puis *Penmarc'h* et *Sansay*, d'où la seigneurie du Bourouguel a passé par acquêt en 1688 aux *la Porte* et par alliance en 1779 aux *Bahezre*.

ROUGE (LE), s^r du Marc'hallac'h, par. de Plestin, — de Penanjun, par. de Poullaouën, — de l'Isle.
Ext., réf. 1671, 0 gén.; montre de 1481, par. de Plestin, év. de Tréguier.

De gueules au sautoir d'argent, *comme Estanghingant* et *Guillemet*.

* ROUGÉ (DE), s^r dudit lieu, par. de ce nom, — baron de Derval, — s^r du Boisrenaud, par. de Riaillé, — de Champeaux, par. d'Auverné, — de la Motte-Glain, par. de la Chapelle-Glain, — du Cléré, par. de Saint-Julien-de-Concelles, — de Jasson, par. de Port-Saint-Père, — des Rues, de la Guerche, marquis du * Plessis-Bellière, par. de Saint-Pierre-Montlimard et s^r de Neuville, en Anjou, — du Coscro, par. de Lignol, — vicomte de Kerjean, par. de Glomel, — baron de Coëtmen, par. de Tréméven.
Réf. de 1426, par. de Riaillé et Auverné, év. de Nantes.

De gueules à la croix pattée et alésée d'argent (Sceau 1276); *aliàs* : écartelé de *Derval* (Sceau 1352).

Eudes, fils *Hervé*, témoin d'une donation à l'église de Chateaubriant en 1050; *Bonabes* assiste aux États de Vannes en 1203; *Olivier*, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Olivier*, épouse en 1275 Agnès, dame de Derval; *Jean*, tué à la bataille de la Roche-Derrien en 1347; *Bonabes*, prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356.

La branche aînée fondue en 1400 dans *Chateaugiron*, d'où la seigneurie de Rougé est passée successivement aux *Malestroit*, *Raguenel*, *Rieux*, *Laval* et *Montmorency*.

Une branche cadette établie en Anjou au XIVe siècle avait pris le nom des *Rues*, en conservant les armes de Rougé; elle a repris le nom de Rougé à l'extinction de la branche aînée et a produit : trois chevaliers de l'ordre depuis 1568; trois lieutenants-généraux, de 1650 à 1784; plusieurs pages du Roi depuis 1720; deux abbés de Bonrepos de 1669 à 1683; un évêque de Périgueux, † 1773.

Plusieurs membres admis aux honneurs de la cour depuis 1757.

ROUGEART (LE), s^r de Locquéran, par. de Plouhinec.
Anc. ext., réf. 1671, sept gén.; réf. et montres de 1426 à 1536, dite par., év. de Cornouaille.

D'argent au pin arraché de sinople, le fût chargé d'un greslier de sable, lié de même.

Henry, vivant en 1481, père de *Jean*, marié en 1516, à Jeanne le Doulec.
Fondu dans *le Livec*.

ROUGEMONT (DE), s^r^ de la Morandière, par. de Sainte-Opportune-en-Retz, — du Pé, par. de Saint-Père-en-Retz.

Déb. à l'intend. en 1701, ress. de Nantes.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'azur au dextrochère d'or, tenant cinq flèches de même, *voyez* GAC (LE); aux 2 et 3: d'argent à un mont enflammé de gueules (Arm. 1696).

ROUGERON, s^r^ de Noyal, près Lamballe, év. de Saint-Brieuc.

De gueules au chevron d'argent; au chef de même, fretté de gueules.

Fondu en 1621 dans *le Normand du Plessis-Pezats*.

ROUGEUL, s^r^ du Gué, par. de Saint-Hélen, — de Launay-Rouault, par. de Saint-Père-Marc-en-Poulet, — de la Bourbonnière.

Ext., réf. 1669, six gén.; réf. et montres de 1480 à 1513, par. de Saint-Hélen, év. de Dol.

D'azur au saumon (*aliàs* : rouget) d'argent, cantonné de quatre fleurs de lys d'or.

Jean, vivant en 1480, épouse Anne Ferron, dont *Sylvestre*, vivant en 1513, marié à Marguerite du Gué.

ROUILLÉ, s^r^ de la Mettrie, — de Grandchamps, par. de Saint-Brice.

Déb., réf. 1668, ress. de Fougères.

De gueules à trois gants sénestres d'or; au chef de même, chargé de trois molettes de gueules.

Un premier huissier de la chambre des comptes en 1649; un alloué de la juridiction de Dol en 1696; un maître des comptes en 1704.

Les Rouillé de Meslay, du Coudray et de Boissy (Ile-de-France) portent les mêmes armes.

ROUILLON (DE), s^r^ dudit lieu et de la Coquillonnais, par. de Combourg.

De gueules à la bande cotoyée de deux coquilles d'or (Sceau 1376).

Fondu dans *Lanvallay*, puis *Margaro*.

* ROUJOUX, s^r^ de Buxeuil, — de Marigny.

D'argent à une écrevisse (*aliàs* : un rouget) de gueules (Arm. 1696).

Jean, fermier des devoirs à Landerneau en 1696; un commandant de bataillon au régiment de Piémont en 1760, chevalier de Saint-Louis en 1747; un lieutenant-maire de Landerneau, député à l'Assemblée législative en 1791, baron de l'Empire en 1808; un général de brigade en 1861.

Roulleaux, s^r de la Vallée, ress. de Quimperlé.

D'argent à trois pals de gueules ; au chef de sable, chargé de trois croisettes d'argent (Arm. 1696).

Roulx (le), s^r de la Ville, par. d'Aigrefeuille, — des Ridellières, par. de Montbert, — de Grillau, par. de Chantenay, — de Commequiers, en Poitou.

Fascé d'argent et de sinople.

Un maire de Nantes en 1708 ; un secrétaire du Roi en 1775, père d'un député de la sénéchaussée d'Hennebont aux Etats généraux en 1789 † 1803.

Roupicquet, s^r du Pin.

Déb., réf. 1670, ress. de Brest.

Michel, maire de Brest en 1655, mort en 1672.

Rousseau ou **Rouxeau (le)**, s^r de l'Isle-Gaudin, par. de Machecoul, — de la Mazure, par. de Frossay, — de la Ramée, par. de Vritz, — du Plessis, par. de Varades, — du Perron, — de la Houssaye, — de Livernières, par. de la Chapelle-Heulin, — de la Mesnardière, — de l'Epinasserie, — des Fontenelles.

Ext. réf. 1669, six gén., et arrêt du parl. de 1739 ; réf. et montres de 1435 à 1543, par. de Machecoul et Vritz, év. de Nantes.

Fascé de six pièces d'or et de sinople, au lion brochant d'azur, couronné et lampassé de gueules.

Jamet, s^r de l'Isle-Gaudin, exempt de fouages par grâce du duc en 1437 ; *Rohan*, archer de la garde de Clisson en 1464, épouse en 1455 Isabeau des Ridellières, dont : 1° *Jean*, auteur des s^rs de la Mazure ; 2° *Jean*, père de *Vincent*, auteur des s^rs de la Ramée ; *René*, homme d'armes de la compagnie du duc de Montpensier en 1572, chevalier de l'ordre en 1584, épouse Renée Martineau ; un maître des comptes en 1644 ; un conseiller au parlement en 1775.

Rousseau, s^r de la Houdinière, par. de Haute-Goulaine, — de * Saint-Aignan, par. de ce nom, — des Coûteaux.

Ext. réf. 1669, 0 gén. ; réf. de 1430 à 1441, par. de Haute-Goulaine, év. de Nantes.

D'azur à la fasce, accomp. en chef de deux têtes de lion arrachées, et en pointe de trois besants, le tout d'or.

Jean, monnoyeur et sergent du duc à Haute-Goulaine en 1430 ; *Philippe*, conseiller au parlement en 1581, père de *René*, conseiller d'État, procureur général aux comptes en 1619, marié à Prudence le Lou, dont : *Joseph*, général des finances et président aux comptes en 1679 ; deux pairs de France de nos jours.

Cette famille et la précédente paraissent avoir la même origine.

Le s^r de la Restière, débouté à la réformation de 1670, ress. de Nantes.

Rousseau, s^r du Forestic, par. de Beuzec-Conq.

Déb. réf. 1670, ress. de Concarneau.

De gueules au croissant d'argent, surmonté d'une fleur de lys de même (G. le B.).

Rousseau (le), s^r^ de Diarnelez, par. du Faouët, — de Rosmellec et du Quiliou, par. de Gourin, — de Keroullé, — de Kerguélen, par. de Plœmeur.

Anc. ext. chev., réf. 1669, onze gén., réf. et montres de 1426 à 1562, par. du Saint, Gourin, le Faouët et Langonnet, év. de Cornouaille.

D'argent à trois fasces de gueules.

Alain, vivant en 1380, épouse Alix Adam, dont *Henri*, marié en 1402 à Marie de Cabournais; *Jean*, chevalier de l'ordre du Roi en 1650, épouse Charlotte de Kerhoënt.

Rousseau, *voyez* **Rouxeau (le)**.

Roussel, *voyez* **Rouxel**.

Roussel ou Russel (orig. de Bourgogne), s^r^ de Mogean, de Villers, de Joumet et de la Fontaine, en Bourgogne, — de Kerdaniou, — de Kerbabu, — des Noës.

Maint. au conseil en 1687 et par lettres de confirmation en 1689, ress. de Brest.

D'argent au lion de gueules; au chef de sable, chargé de trois coquilles d'argent (Arm. 1696).

Claude, lieutenant au régiment d'Estissac (infanterie), épouse Marie Léau, dame de Kerbabu, dont : *Claude*, capitaine entretenu de la marine du Roi en 1689.

Rousselaye (de la).

D'argent au chêne de sinople, accosté de deux têtes de loup de sable. (Arm. de l'Ars.).

Rousselet (orig. du Dauphiné), s^r^ de la Pardieu, de Jaunage et de la Bâtie, en Dauphiné, — marquis de Châteaurenault en 1620, en Touraine, — baron de Noyers, en Normandie, — vicomte d'Artois en 1711, par. de Mordelles, — s^r^ de Beaumont, — comte de Crozon et marquis de Poulmic, par. de Crozon, — s^r^ de Camaret, par. de ce nom, — de Porzay, par de Plounévez, — de la Blanchardaye, par. de Vue, — de Rocheneuve.

D'or au chêne arraché de sinople, englanté d'or.

François, marié à Méraude de Gondy, † 1564, père d'*Albert*, gentilhomme de la chambre en 1605, gouverneur de Machecoul et de Belleisle en 1616; trois abbés de Pornic et un abbé de Landévennec de 1647 à 1713; un chevalier de Malte en 1699; *François-Louis*, vice-amiral et maréchal de France en 1703 et chevalier des ordres, † 1716, épousa en 1684 : Marie-Anne-Renée de la Porte, dame d'Artois et de Crozon, dont la petite-fille apporta ces terres en mariage au vice-amiral d'Estaing en 1746.

Rousselot, *voyez* **Rouxelot**.

Rouvray (du), s^r^ dudit lieu et de la Pironnière, par. d'Essé, — de la Ménardais, par. de Marcillé-Robert, — de Champaigné, — de la Voyerie, — de Château-Létard, par. de Saint-Erblon.

Ext., réf. 1668, sept gén. ; réf. de 1440 à 1513, par. d'Essé et Marcillé, év. de Rennes.

D'azur à trois merlettes d'or.

Le nom ancien de cette famille est *Morel; Jean* Morel, sergent de la dame de Rougé en 1440, paroisse d'Essé, et pour ce, non contributif; *Pierre*, s[r] de la Ménardais, praticien en cour laïque, receveur et officier du sire de Vitré en 1479, père d'*Auffret*, qui changea son nom de Morel en celui *du Rouvray* en 1516, et épousa Jacquette Mauricet : dont 1° *François*, qui a continué la filiation; 2° *Jean*, père de *René*, s[r] de Champaigné, autorisé par lettres de 1588 à prendre les nom et armes de Françoise du Fail, sa mère. *Voyez* FAIL (DU).

ROUVRE (DU), s[r] dudit lieu, du Boisbouin, de Taillecoul et du Vergier, par. de Rougé, — du Plessis-Romé, par. de Villepot.

Réf. de 1428 à 1478, par. de Rougé, év. de Nantes.

D'argent à trois têtes de buffle de gueules.

ROUVRE (DU), s[r] dudit lieu, par. de Saint-Pierre de Plesguen, — du Boisboissel, par. de Saint-Michel, — de Saint-Brieuc.

Réf. et montres de 1423 à 1513, dites par., év. de Dol et Saint-Brieuc.

D'argent au sautoir de gueules, cantonné de quatre merlettes de sable (Sceau 1381).

Hélie, capitaine de Saint-Brieuc, ratifie le traité de Guérande en 1381 et épouse Marguerite de Plédran.

La branche aînée fondue dans *Champagné*; la branche du Boisboissel fondue au XVI[e] siècle dans *Bréhant*, puis *Maillé*.

ROUX (LE), s[r] de Rueneuve, — de Kerihuel, par. de Mendon, — de Barach, par. de Langonnet.

Réf. et montres de 1426 à 1481, par. de Mendon, év. de Vannes.

Losangé d'or et d'azur, à la fasce de gueules, chargée d'une molette d'argent (Arm. de l'Ars.).

ROUX (LE), s[r] de Kerdaniel, par. de Cavan, — de Kerninon, de Kerloas, de Kerlaouënan et de Lesénor, par. de Ploulec'h, — de Launay et de Trogaric, par. de Servel, — de Brescanvel, par. de Brélès, — de Penanforest, — de Rulan, — de Kerjan, — de Languilforc'h, par. de Plouzané, — de Kerléguer, — de Portzlan, — de Kerdaniel.

Anc. ext. réf. 1669, neuf gén., et maint. à l'intend. en 1702; réf. et montres de 1481 à 1543, par. de Cavan et Ploulec'h, év. de Tréguier.

Ecartelé d'argent et de gueules. Devise : *Pé brézel, pé carantez*. (Ou la guerre ou l'amour). guerre ou amitié.

Jean, croisé en 1248; (cab. Courtois) mais nous ne savons à quelle famille le Roux il appartenait.

Richard, de la paroisse de Trédrez, entendu dans l'enquête pour la canonisation de saint Yves en 1330; *Geoffroi*, vivant en 1427, épouse Anne de Coëtgoureden, dame de Kerninon.

La branche de Brescanvel, fondue dans *Poulpiquet*.

Roux (le), s[r] de Coëtando, par. de Plouagat, — de Kermérien, par. de Goudelin, — marquis du Bois-de-la-Motte, par. de Trigavou.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1454 à 1543, par. de Plouagat-Châtelaudren, év. de Tréguier.

De gueules à deux molettes d'or en chef et un croissant de même en pointe.

Prigent, fils *Artur*, vivant en 1454, épouse Marguerite de Munéhorre ; un page du Roi en 1708 ; un chevalier de Malte en 1787 ; un maréchal de camp nommé par le Roi, en 1795, † 1817.

Fondu dans *Briot*.

Roux (le), s[r] de Trohubert, du Runiou et Kervenniou, par. du Merzer, — de Keranroux, — de Keryvon, — de Penquer.

Anc. ext., réf. 1670, six gén.; réf. et montres de 1427 à 1543, par. du Merzer, év. de Tréguier.

Parti d'argent et de gueules, au croissant surmonté de deux étoiles de l'un en l'autre.

Jean, vivant en 1481, épouse Marie de Chefdubois.

La branche de Trohubert fondue en 1537 dans *Kerroignant*.

Roux (le), s[r] de Kerbrézellec, par. de Pommerit-le-Vicomte, — de Kervégant, par. de Plestin, — de Kerloassezre.

Réf. et montres de 1427 à 1543, dites par., év. de Tréguier.

Vairé d'argent et de gueules (G. le B.), *comme Keranraiz*.

Roux (le), s[r] de Bourgogne et de Fontaine-Bouché, par. de Lantic, — de Plumental, par. de Plourhan.

Réf. et montres de 1423 à 1543, dites par., év. de Saint-Brieuc.

D'argent au houx de sinople, feuillé de trois pièces (G. le B.); *aliàs* : le fût chargé d'un huchet de sable.

Fondu au XVI siècle dans *Geslin*.

Les s[rs] du Minihy et de la Villeaugeart, paroisse de Saint-Quay, déboutés à la réformation de 1670, ress. de Saint-Brieuc.

Roux (le), s[r] de Kerbernard, — de Kerasbihan, par. de Guipavas, — de Kermadec, — de Mézoumeur, — de l'Isle, par. de Tréouergat, — de Kerguiomarc'h, par. de Querrien.

Anc. ext., réf. 1669, dix gén.; réf. et montres de 1446 à 1534, par. de Guipavas, Plouzané et Plouarzel, év. de Léon.

D'azur fretté d'argent; *aliàs* : au chef d'or, chargé d'une quintefeuille d'azur.

Hervé, vivant en 1375, père de *Jean*, vivant en 1400, marié à Sibille de Quilbignon.

Roux (le) (orig. de Touraine), s[r] de la Trimouillère, — de Chauzay, — de Chemans, — de Salvert, — des Aubiers et de la Roche, par. de Coron, en Anjou, — de Soulaine.

Anc. ext. chev., réf. 1670, douze gén., ress. de Nantes.

Gironné de huit pièces d'argent et de sable (Sceau 1560), *comme Kerbain.*

Augier, chevalier en 1233; *Hardy*, chambellan de Louis, dauphin de France en 1424 épouse Marie Doudart; *Renée*, mariée à François de Scépeaux, maréchal de France en 1562; *Charles*, chevalier de Malte en 1654.

Roux (le).

D'argent à trois coquilles de sable (Sceau 1306).

Berthelot, ratifie le traité de Guérande entre les nobles de Rennes en 1381.

Roux (le), s^r du Plessis-Hoguerel, par. de Feins, — de la Chanteleraye et de la Pinelaye, par. de Gévezé.

Réf. de 1427 à 1513, dites par., év. de Rennes.

De gueules à la channe ou marmite d'or, frettée de sable, surmontée d'un lambel d'azur (Sceau 1306); *aliàs* : trois channes surmontées d'un lambel (Sceau 1276).

Perrine, épouse en 1429, Jean Hay, s^r des Nétumières.

Roux (le), s^r de Kervasdoué.

Déb., réf. 1669, ress. de Carhaix.

Roux (le) (orig. de Normandie), s^r d'Esneval, — de Bourg-Théroulde, — de Saint-Aubin.

D'azur au chevron d'argent, accomp. de trois têtes de léopard d'or.

Claude, maître des requêtes d'Henri II, épouse en 1551, Marie Potier de Blancmesnil, dont : *Nicolas*, président à mortier au parlement de Bretagne en 1601, puis au parlement de Rouen, en 1602.

Rouxeau ou Rousseau (le), s^r de Saint-Dridan, par. de Coray, — de la Ville-Pierre, — de Kerguélen, — de Bossulan, — de * Rosencoat.

Anc. ext., réf. 1670, huit gén.; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Coray, év. de Cornouaille.

D'azur à trois soleils d'or, un croissant de même en abyme.

Henry, vivant en 1426, épouse Clémence de Tréanna, dont : *Jean*, marié vers 1470 à Perronnelle de Liziart; un conseiller au parlement en 1771; une fille à Saint-Cyr en 1787; un général de brigade en 1858.

Rouxel, s^r du Plessis-Morvan et de Cojalu, par. de Gaël, — de la Guyommaraye et de la Haute-Folie, par. de Rozlandrieux, — comte de Médavy, au Perche, — marquis de Grancey, en Bourgogne.

Réf. et montres de 1429 à 1480, dites par., év. de Saint-Malo et Dol.

D'argent à trois coqs de gueules, becqués et crêtés d'or. (Sceau 1574).

Jean, écuyer du duc Jean V en 1428; *Jacques*, maréchal de France en 1651; *Jacques-Léonor*, maréchal de France en 1724; *Hardouin*, abbé de Relec en 1696 et aumônier de Philippe, duc d'Orléans, tué au siège de Turin en 1706.

La branche aînée fondue dans *la Houssaye;* la branche de Médavy et de Grancey éteinte en 1729.

ROUXEL, s^r de la Jartière, de Ranléon, de Pérouze et de la Barre, par. de Saint-Igneuc, — de la Ville-Léart, par. de Sévignac, — de * Lescouët, par. de Plestan, — de la Morinais, — de la Grange, — de la Lande, — de Quéféron, — de Carivan, par. de Morieux, — de la Marre, — de Penarménez, par. de Quimerc'h, — de Tronjoly, par. de Gourin.

Anc. ext., réf. 1668, sept gén. ; réf. et montres de 1423 à 1535, par. de Jugon, Saint-Igneuc et Plestan, év. de Saint-Brieuc et Sévignac, év. de Saint-Malo.

D'azur à trois roussettes ou chiens de mer d'argent.

Geoffroy, non contribuant à fouages en 1423, paroisse de Saint-Malo de Jugon ; *Guillaume*, décédé en 1435, épouse Perrotte le Berruyer, de la maison du Margaro, dont : *Eonet*, avocat et homme de pratique, quel se gouverne noblement et sert aux armes, marié vers 1475 à Margot de Rouillac, auteur des s^rs de Ranléon ; *Olivier*, chef d'une autre branche, vivant en 1535, marié à Catherine Grignon, auteur des s^rs de Lescouët.

La branche de Ranléon fondue en 1686 dans *Chaton*.

ROUXEL, s^r de Calhoueix, — du Prérond, par. de la Maloure, — de la Fosse-Collinée, — de la Villeyrouet, — de la Touraudaye.

Ext., réf. 1669, sept gén., ress. de Jugon.

De sable à trois coquilles d'argent, *voyez* LE LEVROUX.

Olivier, vivant en 1469, père de *Jean*, marié à Louise Chaton, dont : *Christophe*, marié vers 1540 à Guyonne le Levroux, dame du Prérond.

Cette famille paraît issue en juveigneurie de la précédente, et avoir pris par alliance les armes des le Levroux.

Le s^r du Champrosty, paroisse de Maroué, débouté à la réformation de 1668.

ROUXEL, s^r de la Croix et de la Villemalherbe, par. de Saint-Père, — de la Motte, par. de Saint-Jouan, — de la Talvaisière, par. de Dolo, — de Prémorel, — du Chesne.

Ext., réf. 1668, sept gén. ; réf. et montres de 1478 à 1513, par. de Saint-Père-Marc-en-Poulet et Saint-Jean-des-Guérets, év. de Saint-Malo.

D'azur à trois molettes d'argent.

Jean, vivant en 1478, père de *Jean*, marié à Raoulette Cadier.

ROUXEL, s^r de la Ville-Hamonet, par. de Trémeloir, — de la Villeblanche.

Ext. réf. 1670, cinq gén. ; réf. et montres de 1441 à 1535, par. de Trémeloir, év. de Saint-Brieuc.

Mi-parti au 1 : d'argent au croissant de gueules, accomp. de trois roses de même ; au 2 : d'argent à trois fasces de gueules, accomp. de onze étoiles de même. 4. 4. 2 et 1.

Olivier, qui s'arme et est contrarié à la réformation de 1441, anobli et franchi en 1449 ; *André*, vivant en 1535, épouse Catherine Geslin.

ROUXEL, s^r du Crano, par. de Lignol, — de Kervérien, par. de Saint-Caradec-Trégomel.

Réf. et montres de 1426 à 1536, dites par., év. de Vannes.

D'argent au chef de sable, chargé de trois quintefeuilles d'argent (G. le B.).

Fondu dans *Cosnoal*.

ROUXEL, s^r de la Fresnaye, par. de Saint-Gilles.
Réf. de 1427 à 1513, dite par., év. de Rennes.

Porte un chevron issant d'une mer, *comme le Bihan;* une étoile sous le chevron (Sceau 1418).

ROUXEL, s^r de la Galmelière, de la Chaussée, de la Haie-Chérel, de la Haudussais, de la Lande, de Maupiron, de la Rivière-Payen et de la Provosté, par. de Moisdon, — de la Thébaudière et de la Quétraie, par. de Mésanger, — de Launay-des-Moulins, par. de Fougeray, — du Val, de la Carantaische, de Launay-Hazard et de Lespinay, par. d'Auverné, — du Bois-Hérault, par. de Vallet, — de la Barrais, par. d'Issé.
Réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Moisdon, Mésanger, Auverné et Fougeray, év. de Nantes.

D'argent au croissant de gueules, accomp. de trois roses de même. (Arm. 1696).

Olivier, s^r de la Galmelière vivant en 1440, épouse Guillemette de Barlagat; *Jean*, époux d'Anne Cybouault, veuve en 1564, père et mère de *Nicole*, mariée en 1590 à René du Pé, d'où la seigneurie de la Galmelière a passé successivement aux *Bellot* et aux *Fournier de Tharón*.

ROUXEL, s^r du Val, par. de Planguénoual, — de Saint-Dénoual, par. de ce nom, — de la Villemorhen, par. de Pléhérel, — de l'Hôpital, par. de Plurien.
Réf. et montres de 1423 à 1569, dites par., év. de Saint-Brieuc.

D'or au lion de gueules, accomp. de cinq billettes de sable.

Geoffroi, fait donation à l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, en 1167, d'un champ sis à Planguénoual; *Alain*, époux d'Anne de Merdrignac, veuve de Jean de Beaumanoir, donne en 1294 à l'abbaye de Boquen, la dîme de Lescouet en Lanrelas.

La branche du Val fondue au XVIe siècle dans *la Fruglaye;* la branche de l'Hôpital fondue dans *des Cognets;* une autre branche n'a gardé que le nom de Saint-Dénoual, *voyez* SAINT-DÉNOUAL (DE).

ROUXEL, s^r du Bois, — du Verger, — de Rochaunet, — de Préja, — du Genez, — de Kerfichart, — de Dounant, par. de Tonquédec.
Déb. réf. 1668 et à l'intend. en 1702 et 1712, ress. de Saint-Brieuc.

D'azur à trois étoiles d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois macles d'or (Arm. 1696).

Bertrand, syndic de Saint-Brieuc en 1615; un sénéchal de Quintin en 1696.

ROUXEL, s^r de Roscao, par. de Plusquellec, — du Parc, par. de Berrien.
Déb., réf. 1670, ress. de Carhaix.

ROUXELOT ou ROUSSELOT, s^r de Limoëlan, par. de Sévignac.
Réf. et montres de 1469 à 1535, par. de Trévé, év. de Saint-Brieuc.

D'argent à trois haches de sable, posées en pal, 2 et 1.

Guillaume, l'un des exécuteurs testamentaires de Rolland de Dinan en 1304; *Raoul*, évêque de Saint-Malo en 1306, pair de France et évêque de Laon en 1318, † 1323; *Jean*, chevalier, blessé au combat des Trente en 1350, père de *Jeanne*, dame de Limoëlan, † 1422, mariée à Louis de Dinan, juveigneur de Rolland de Dinan, s[r] de Montafilant.

La terre de Limoëlan, possédée au XV[e] siècle par la famille *de Kersaliou*, a appartenu depuis aux *la Chapelle de Sion*, *Guémadeuc*, *Beaumanoir*, *Espinay*, *Lorraine* et par acquêt *Picot*.

ROUZAULT ou ROUAULT, s[r] de la Tronchaye, par. de Ploufragan, — de Crafault, par. de Plédran, — de la Trinité, près Guingamp.

Réf. et montres de 1459 à 1543, dites par., et par. de Bourbriac, év. de Saint-Brieuc et Tréguier.

D'argent au sautoir de gueules, accomp. en chef d'une hermine de sable et en pointe d'une rose de gueules (Sceau 1381).

Mathieu, de la par. de Minihy-Briac, entendu dans l'enquête pour la canonisation de Charles de Blois en 1371, ratifie le traité de Guérande en 1381.

ROY ou ROI (LE), *voyez* ROI (LE).

ROYE (DE) (orig. de Picardie), s[r] de Germigny.

De gueules à la bande d'argent.

Mathieu, grand-maître des arbalétriers de France, en 1347, père de *Guy*, successivement évêque de Verdun, de Castres, puis de Dol en 1381 et archevêque de Tours, de Sens et de Reims, † 1409.

ROYER (LE) (orig. de Touraine), s[r] de la Sauvagère.

Maint. par lettres patentes de 1742 et par arrêt du parl. de Paris de 1763, ext. sept gén.

D'azur à trois roues d'or. Devise : *Pro fide et patriâ.*

Guillaume, marié à Marguerite de Nezle, premier maitre d'hôtel de Charles de Bourbon, père d'Antoine, roi de Navarre, en 1520; une fille à Saint-Cyr en 1787; un directeur en chef de l'artillerie et du génie, au département du Port-Louis, Lorient, Concarneau et de la côte sud de Bretagne en 1757.

ROYER (LE).

D'azur au pal d'or.

Hervé, époux de Jeanne de Brie, père et mère de *Jeanne*, mariée en 1525 à Pierre Cornulier, s[r] de la Haudelinière.

ROYER, s[r] de la Cigogne, par. de Venèfles.

Déb., réf. 1669, ress. de Rennes.

ROYER, s[r] de la Chesnardière et de la Clérais, par. de la Chapelle-Basse-Mer, — du Plessis-Glain, par. du Loroux-Bottereau.

Un secrétaire du Roi en 1736.

Royer (orig. de Normandie, y maint. en 1666), sr de la Louvinière, — marquis de la Brisolière en 1672, par. de Lucé, — de Septforges, au Perche, — de la Poignardière, par. de la Chapelle-sur-Erdre.

Maint. à l'intend. en 1712, ress. de Nantes.

D'or à une fleur de lys de gueules, abaissée sous deux merlettes affrontées de sable, *voyez* du Faou et Ro'hello. Devise : *Fortis et prudens simul.*

Royère (de) (orig. du Périgord), sr de Badefol.

De gueules à trois fasces de vair.

Jean-Marc, évêque de Tréguier en 1766, transféré à Castres en 1773, † 1802, en Portugal.

Royou, sr de Penanrun, — du Guermeur, par. de Plobannalec, év. de Cornouaille.

Un chapelain de l'ordre de Saint-Lazare, fondateur en 1790 du journal l'*Ami du Roi*, frère d'un procureur fiscal de la baronnie de Pont-l'Abbé, en 1773, historien et journaliste, anobli en 1815 † 1828.

Roz (de), sr dudit lieu, par. de Roz-Landrieux, év. de Dol.

Porte un chevron accomp. de trois têtes d'aigle arrachées (Sceau 1364).

Itier, fait une donation aux moines de Saint-Florent en 1199.

Roz (du), en français Tertre (du), sr de Mesmean, par. de Ploudalmézeau, — de Garzjahan, par. de Plouvien.

Réf. et montres de 1427 à 1534, par. de Ploudalmézeau, Plouguin, Plouvien et Kernouëz, év. de Léon.

De gueules à l'épée d'argent en barre, la pointe en haut (G. le B.).

Le sr de Kergratias, par. de Plouguerneau, déb. à la réformation de 1670, ress. de Lesneven.

Rozé, sr de Trieullé, — de Trémaudu et de la Ville-Aubert, par. de Malensac.

Déb., réf. 1669, ress. de Ploërmel.

D'or au rosier terrassé de sinople, fleuri de gueules et une bordure de contre-hermines (Arm. 1696).

Un payeur des gages des officiers de la chancellerie en 1746.

Rozou (du), en français Tertres, *voyez* Tertres (des).

Rozy (orig. d'Italie), sr de la Mulotière, par. de Guer, — de Saint-Solemn.

Déb., réf. 1670, ress. de Ploërmel.

D'argent à six boutons de roses au naturel, 3. 3.

Gratien, épouse en 1600 Suzanne Roblot, de la maison de la Voltais.

Ruays (de), *voyez* Druais.

Rubin, sr de la Grimaudière, — de Rays, — de la Missonnays.

De sable à six coquilles d'argent, 3. 2 et 1.

Un conseiller au présidial, puis à la cour royale de Rennes, confirmé dans sa noblesse par lettres de 1815.

RUE (DE LA), sr de Lorgerais, ress. de Rennes.

De gueules à trois quintefeuilles d'argent (Arm. 1696).

On trouve *Jacques*, référendaire à la chancellerie en 1572.

RUE (DE LA), sr dudit lieu, par. de Bourg-des-Comptes.

Réf. de 1427 à 1513, dite par., év. de Rennes.

Jean, ouvrier de monnoie de bonne ligne de par sa mère, oultre qu'il est notaire et tabellion, non contribuant en 1427 ; *Bertrand*, fils *Pierre*, vivant en 1513, officier et notaire royal, monnoyer et de ligne de monnoie, se gouverne noblement, disant aller aux montres et serviteur du prince.

RUE (DE LA), év. de Nantes.

Porte trois croissants, surmontés chacun d'une billette (Sceau 1381).

Jean, homme d'armes dans une montre reçue par Pierre Angier en 1351, ratifie le traité de Guérande en 1381 ; *Alain*, chanoine de Nantes, évêque de Léon en 1411, transféré à Saint-Brieuc en 1419, † 1424 ; *François*, doyen de la collégiale de Quintin en 1431 ; *Jean*, auditeur des comptes en 1492 ; *Marc*, maître des comptes en 1527.

* RUÉE (DE LA), sr de la Noë, par. de Guer, — du Préclos et de la Prévostaye, par. de Tréal, — de la Ville-Marie, — de Pontbilly, — de Beauregard, — de Peccaduc et de la Touche-au-Roux, par. de Carentoir, — de la Vallière.

Ext. réf., 1669, sept gén. ; réf. de 1513, par. de Guer, év. de Saint-Malo.

D'argent à trois branches ou feuilles de rue de sinople.

Guillaume, vivant en 1470, épouse Jeanne Gourden, dame du Préclos, dont : *Yves*, marié 1° à Jeanne Hudelor, 2° à Marguerite le Barbier.

La branche de Peccaduc fondue en 1720 dans *Picot*.

RUEL (orig. de Normandie, y maint. en 1667), sr de Monville, — du Fontenay.

D'or au lion naissant de gueules.

Une branche déb. réf. 1669, par. de Romazy, ress. de Rennes a produit : *Pierre-Joseph*, maréchal-des-logis des gendarmes de la garde, marié en 1736 à Catherine de Kerouallan.

RUELLAN, sr de la Chattière, par. d'Antrain, — du Rocher-Portal, par. de la Selle-en-Coglais, — baron du Tiercent en 1610, par. de ce nom, — marquis de la Ballue en 1622, par. de Bazouges-la-Pérouse, — sr de Monthorin, par. de Louvigné-du-Désert, — de Bourgon.

Ext. réf. 1669, trois gén., ress. de Fougères.

D'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or.

Gilles, natif d'Antrain, fermier des impôts et billots de Bretagne, anobli en 1603, chevalier de l'ordre en 1610, puis conseiller d'Etat, † 1618, marié : 1° à Gillette Nicolas, 2° à Françoise Miolais ; du premier lit : *Gilles*, conseiller au parlement en 1613, † 1627 ; père de *Gilles*, conseiller en 1677, † 1721 et aïeul de *Joseph-René*, conseiller en 1723, † 1781 ; un chevalier de Malte en 1713.

Ruellan, s[r] du Closneuf, par. d'Andel, — de la Villeberno, par. de Saint-Michel de Saint-Brieuc, — de Saint-Renan, des Salles et du Créhu, par. de Plestan.
Déb., réf. 1669, ress. de Saint-Brieuc.

D'or au lion de sable (Arm. 1696) *alids*: un mont de douze coupeaux, surmonté de deux croissants.

Nicolas, épouse vers 1600 Catherine Bégasse.

Ruellan, s[r] du Randren, par. de Concoret.
Réf. 1427, dite par., év. de Saint-Malo.

Johannet, *Robin* et *Collin*, ce dernier père de *Pierre*, clerc de la Chapelle du duc, francs par lettres de grâce en 1436.

Ruellan, s[r] du Temple, ress. de Dinan.

De gueules à la fasce d'argent, accomp. en chef de deux croissants d'or et en pointe d'une étoile à six rais de même. (Arm. 1696).

Pierre, syndic de Dinan en 1696.

Rueneuve (de), s[r] de Kerazret et de Penanros, par. de Nizon.
Réf. et montres de 1426 à 1562, dites par., év. de Cornouaille.

De gueules au saumon d'argent en pal (Arm. de l'Ars.).

Ruffault, s[r] de la Boulaye, par. de Bocquého, — de Kerhuel et du Bourblanc, par. de Plourivo, — de Kermadoret, — du Boisriou, par. de Cavan, — de Penhoët, — de Coatbruc et de Kermartin, par. de Lanvollon.
Réf. et montres de 1423 à 1543, dites par., év. de Tréguier, Saint-Brieuc et Dol.

D'argent au sanglier passant de sable.

Guillaume, fils *Auffray*, fils *Menguy*, fait une fondation à l'abbaye de Beauport en 1220.
La branche de Kerhuel fondue en 1609 dans *Ploësquellec*; la branche du Bourblanc, fondue dans *Roquel*.

Ruffelet, s[r] de la Villeméen et de la Grenouillère, par. de Ploufragan, — de Claire-fontaine, par. de Plérin, — de la Ville-Hingant, — du Chalonge, par. de Saint-Michel de Saint-Brieuc, — de la Lande, — de la Villebaud.
Déb., réf. 1669; réf. 1535, par. de Ploufragan, év. de Saint-Brieuc.

Burelé d'or et de gueules de dix pièces (G. le B).

Salomon, sénéchal de Saint-Brieuc en 1598, anobli en 1614.

Ruffelet, s[r] de la Villehervé, — des Alleux.

De gueules au sautoir d'argent (Arm. 1696).

Plusieurs syndics et maires de Saint-Brieuc, depuis 1690.
Cette famille et la précédente paraissent avoir la même origine.

Ruffier, s^r^ du Bois-Ruffier, par. de Pleslin, — de la Gibonnays et de la Lourderie, par. de Tréveron, — du Leix, par. de Pleugueneuc, — de Cobaz, par. de Lanhélin, — de Saint-Jean, par. de Saint-Germain de Matignon.

Réf. et montres de 1427 à 1535, dites par., év. de Saint-Malo, Dol et Saint-Brieuc.

D'azur semé de billettes d'argent, au lambel de même (Sceau 1379) ; *aliàs* : d'azur semé de billettes d'argent, au lion de même brochant (G. le B.).

Henri, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Guillaume*, de la paroisse de Guenroc, entendu dans l'enquête pour la canonisation de Charles de Blois, en 1371 ; *Thomas*, abbé de la Chaume en 1386 ; *Charles*, chevalier de l'Hermine en 1454.

Fondu dans *Ferron*.

Rufflay (du), s^r^ dudit lieu et du Billet, par. de Saint-Donan, — de la Cornillière et de Trévily, par. de Maroué, — de la Villerouault, — du Tertre-Jouan et de la Morandais, par. de Ploufragan, — de Buhen, de Saint-Mandé et de la Ville-Cade, par. de Plourhan, — d'Encremer, par. de Plouigneau, — du Plessis, par. de Plénée-Jugon.

Anc. ext^e^. chev., réf. 1669, dix gén., et maint. à l'intend. en 1701 ; réf. et montres de 1423 à 1535, par. de Saint-Donan, Ploufragan, Plourhan et la Méaugon, év. de Saint-Brieuc.

D'argent au chevron de gueules, accomp. de trois quintefeuilles de même (Sceau 1395), *comme Gascoing et Quilliquiziau*; *aliàs* : de gueules à la fasce d'hermines (Arm. de l'Ars.), *comme la Chapelle.*

Cette famille portait anciennement le nom de Gascoing ; *Olivier*, écuyer, dans une montre de 1378 ; *Eon*, ratifie le traité de Guérande en 1381 ; *Guillaume*, fils *Hervé*, vivant en 1418, épouse Aliette Cadoret, dont *Louis*, marié à Isabeau de Penhoët.

La branche aînée fondue en 1605 dans *Budes*; la branche de Buhen fondue dans *Rosmadec-Gouarlot*.

Ruguen (le), s^r^ de Kergoulaouer, par. du Faouët.

Réf. et montres de 1447 à 1543, dite par., év. de Tréguier.

Guyomar, anobli avant 1447, prête serment au duc en 1437.

Rullaud.

D'argent à la croix dentelée de gueules, chargée de cinq étoiles d'or (Arm. 1696).

Rumain (du), *voyez* Trolong (de).

Rumen (du), *voyez* Vicomte (le).

Run (le), s^r^ de Keruzas, par. de Plouzané.

Réf. et montres de 1427 à 1481, par. de Plouarzel, év. de Léon.

D'argent au chevron d'azur, accomp. de trois trèfles de gueules, *comme Mescouëz*.

Bernard, de la paroisse de Plouarzel, anobli en 1425.

RUN (LE), s^r de Kerérault, — de Keralgan, par. de Ploumilliau.
Déb., réf. 1669, ress. de Morlaix.

D'or au corbeau de sable, tenant entre ses pattes un rameau de laurier de sinople, accomp. de trois étoiles de sable. (G. le B.).

RUN (LE), en français TERTRE (DU), *voyez* TERTRE (DU).

RUSQUEC (DU) (ramage de Trésiguidy), s^r dudit lieu, par. de Loqueffret.
Réf. et montres de 1426 à 1562, dite par., év. de Cornouaille.

D'azur au chef d'or, chargé de trois pommes de pin de gueules.

Fondu en 1600 dans *Kerlec'h*, d'où la terre du Rusquec a passé successivement aux *Kergoët*, *du Cleuz-du-Gage* et *Kerouartz*.

RUSQUEC (DU), s^r dudit lieu, par. de Plouvorn.
Réf. et montres de 1426 à 1534, par. de Plouvorn, év. de Léon.

Losangé d'argent et de sable.

Fondu en 1520 dans *l'Estang* ; *voyez* ESTANG (DE L').

RUSSEL, *voyez* ROUSSEL.

RUSSY (DE) (orig. de Normandie, y maint. en 1667), s^r de Saint-Honorine, — de la Quaisse, — des Jardins, — de l'Ormeil.
Maint. par arrêt du parl. de Bretagne en 1788.

De gueules à la croix ancrée d'argent.

Antoine, fils naturel de *Jean* Picot, s^r de Russy et de Marguerite Berger, légitimé en 1573, et anobli en 1599 par lettres confirmées en 1606 ; *Jean*, fils du précédent, l'un des cent chevau-légers de la garde du roi Henri IV en 1610.

RUSUNAN (DE), s^r dudit lieu, par. de Plougoulm, év. de Léon.

Losangé d'argent et de sable, à la fasce en divise de gueules, chargée d'un oiseau de sinople, *comme Coëtnempren*.

Fondu dans *Coëtélez*. Moderne : *le Rouge* ; *voyez* : ROUGE (LE).

RUYS, *voyez* RHUIS.

RUZÉ (orig. de Touraine), s^r de Beaulieu, près Loches, — de Chilly, près Longjumeau.

De gueules au chevron fascé ondé d'argent et d'azur, accomp. de trois lionceaux d'or, les deux du chef affrontés.

Martin, conseiller aux Grands-Jours de Bretagne en 1495 ; *Guillaume*, évêque de Saint-Malo en 1570, transféré à Angers en 1572.

Cette famille s'est fondue dans les *Coëffier*, marquis d'Efflat et de Cinqmars, qui ont retenu les nom et armes de Ruzé.

Rye (de la) (orig. du Poitou), s[r] de la Côte-de-Mézières.

Ecartelé au sautoir d'argent et d'azur (G. le B.).

Gabriel, chevalier de l'ordre en 1589, marié à Marie Catus, tué à la journée de Saint-Yrieix-le-Perche en 1593.



S

Sablons (des), s[r] de Kervaudry, par. de Lanvollon.
Déb., réf. 1670, ress. de Saint-Brieuc.

Saffray (de) (orig. de Normandie, y maint. en 1598 et 1666), s[r] de Varaville, — de Maisy, — d'Escoville, — d'Anneville, — de Vimont.

D'argent à trois fasces ondées de gueules.

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux *le Rouge de Guerdavid*.

Saffré (de), s[r] dudit lieu et du Houssay, par. de Saffré, — de Sion, par. de ce nom, — de la Jarrie, par. du Clion, — de Bougon, par. de Couëron, — de Chavagnes, par. de Sucé, — du Marais-Henri, par. de Chauvé, — de la Tréhuère, par. de Ligné, — de la Moricière, par. de Port-Saint-Père, — de la Ville-Aubert, par. de Frossay, — de la Mauvesetière, par. de Saint-Herblain, — de la Gravière.

Anc. ext. chev., réf. 1669, quatre gén.; réf. de 1429 à 1513, par. de Saffré, le Clion, Couëron, Sucé, Chauvé et Ligné, év. de Nantes.

D'azur à trois croisettes fleurdelysées d'or; au chef de même (Sceau 1395).

Foulques, vivant en 1300; *Alain*, chevalier-bachelier dans une montre de 1370, marié à Philipotte de Laval; *Guillaume*, maître de la vénerie en 1491; *Pierre*, vivant en 1513, père de *François*, marié à Marie Trimorel.

La branche aînée fondue en 1416 dans *Tournemine*.

Sagazan (de), *voyez* **Monniès (le)**.

Sage (le), s[r] de Lesperan et de Launay-Caro, par. de Mohon, — du Boishullin, par. de Pipriac, — du Buron.

Anc. ext. réf. 1669, huit gén.; réf. et montres de 1426 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo.

D'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

Raoul, chevalier, envoyé par Jean V en Angleterre, en 1419, pour demander l'élargissement de Jeanne de Navarre sa mère, remariée au roi d'Angleterre.

Alain, vivant en 1440, épouse Jeanne des Isles ; *Eon*, secrétaire du duc en 1444, eut son hébergement de Launay-Caro, franchi en 1444.

La branche du Boishullin, fondue en 1685 dans *la Bourdonnaye*.

* Saget, s^r de la Jonchère, par. de Juigné, — de Beaulieu, — de Feuillée, par. de Martigné-Ferchaud.

De gueules à trois flèches empennées d'argent, posées en pal, accomp. de trois annelets d'or (Arm.1696) ; *aliàs* : au chef d'argent, chargé de trois bandes de sable.

Des intendants des princes de Condé à Châteaubriant depuis 1696 ; *René-Georges*, sécrétaire du Roi en 1712, marié en 1724 à Perrine Ruellan, fille du baron du Tiercent.

Saget, réf. et montres de 1440 à 1513, par. de Bédée, Pluduno et Hénansal, év. de Saint-Malo et Saint-Brieuc.

Raoul, de la paroisse de Bédée, dit avoir été anobli et franchi par le duc et en avoir lettres en 1440 ; *Richard*, se porte noble à la réformation de 1513, paroisse d'Hénansal.

Saguier, s^r de Luigné en Anjou, — de la Mauguitonnière et des Roussières, par. de Maisdon.

Maint. réf. 1668, 0 gén., ress. de Nantes.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'argent à la tête de maure de sable, tortillée d'argent ; aux 2 et 3 : d'argent à l'écureuil de gueules, *qui est Fouquet*.

François, conseiller au parlement en 1610, marié à Marie Merceron, dont :

Claude, conseiller au parlement en 1643, épouse Renée Cazet de Vautorte, dont : *Henry-René*, conseiller au parlement en 1673, † 1684.

Saige (le), s^r de la Corbonnays et de Vilhoët, par. de Saint-Léonard, — de Chapel, par. de Saint-Georges-de-Gréhaigne, — du Boisrobin, par. de Cherrueix, — de la Mettrie, — de la *Villèsbrunne, par. de la Fresnais, — de *Landécot, par. de Saint-Etienne-en-Coglais, — de Lourmel, — de la Bourbansais, par. de Pleugueneuc.

Ext., réf. 1669, sept gén. ; réf. et montres de 1478 à 1513, par. de Saint-Léonard, Saint-Georges, Cherrueix et Saints, év. de Dol.

D'or à trois fusées rangées d'azur, accomp. en pointe d'un croissant de même.

Guillaume, marié en 1488 à Jeanne Prud'homme, dame du Boisrobin, ne contribue ne fait payement ès tailles et subsides, à la réformation de 1513 ; *Guillaume*, chevalier de l'ordre en 1578 ; un page du Roi en 1749 ; une fille à Saint-Cyr en 1753 ; un volontaire au combat de Saint-Cast en 1758.

Saint (le), s^r de Kerambellec et de Traonvoaz, par. de Pleumeur-Gautier, — de Loguével, par. de Duault, — de Kergrist, par. de Pleudaniel, — de Kermartin, — de Kerluan, — de Coëtarsant, par. de Lanmodez.

Anc. ext., réf. 1670, dix gén.; réf. de 1481 à 1513, par. de Pleumeur, Pleudaniel et Plouëc, év. de Tréguier.

D'argent au lion de sable, accomp. de quatre merlettes de même, 3. 1, *comme Menou*. Devise : *Et sanctum nomen ejus*.

Daniel, de la paroisse de Pleumeur, mentionné dans une transaction de 1284 ; *Yvon*, vivant en 1400, épouse Jeanne de Kerraoul.

SAINT (LE).

Réf. et montres de 1446 à 1534, par. de Plougonvelin et Lambezre, év. de Léon.

D'or à l'aigle éployée de gueules, entourée d'une cordelière de même en orle (Arm. de l'Ars.).

Yves, anobli en 1450.

SAINT-AIGNAN (DE), s[r] dudit lieu, par. de ce nom, — des Angles, par. de Machecoul, — de l'Arsangle, par. de la Chevrollière, — de l'Isle, par. de Fresnay, — de Janciou, par. de Saint-Hilaire-de-Chaléons, — des Montils-Férusseau, par. de Haute-Goulaine.

Réf. de 1429 à 1435, par. de Machecoul, Fresnay, Saint-Hilaire et Haute-Goulaine, év. de Nantes.

De gueules à la bande d'argent, accomp. de trois trèfles de même.

La branche aînée fondue au XV[e] siècle dans *Goheau*.

SAINT-AIGNAN (DE), *voyez* ROUSSEAU.

SAINT-ALOUARN (DE), s[r] dudit lieu et de Kervéguen, par. de Guengat.

Réf. et montres de 1426 à 1536, dite par., év. de Cornouaille.

D'azur au griffon d'argent (Arm. de l'Ars).

Daniel, abbé de Quimperlé en 1521, † 1553.

Fondu dans *Alleno*.

SAINT-AMADOUR (DE), s[r] dudit lieu, en Anjou, — de la Ragotière, par. de Teillé, — de Tizé, par. de Thorigné, — vicomte de Guignen en 1519, par. de ce nom, — s[r] d'Eancé, par. de ce nom, — du Pont-Hay, — de la Motte, par. de Noyal-sur-Vilaine, — de la Touche, par. de la Limousinière, — des Navinaux, par. de Vertou, — de Pannecé, par. de ce nom, — de la Tour, par. de Port-Saint-Père, — de Thouaré, par. de ce nom, — de Saint-Gilles, par. de ce nom.

Réf. de 1427 à 1513, par. de Thorigné, Noyal et Saint-Gilles, év. de Rennes.

De gueules à trois têtes de loup, coupées d'argent; *aliàs* : à l'écusson en abyme d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent, *qui est Québriac*.

Foulques, écuyer dans une montre reçue au Mans en 1380, épouse Guillemette de Châteaugiron, dame de Tizé; *Guy*, écuyer de l'hôtel du comte de Richemont en 1424, épouse Jacquette de Malestroit; *Guillaume*, fils des précédents, laissa de Marguerite de Québriac: 1° *François*, capitaine de Saint-Aubin-du-Cormier, chambellan du duc François II, † 1521 ;

2° *Jean*, grand veneur et grand maitre des eaux et forêts de Bretagne, qui assista à treize batailles et fut armé chevalier de la main de Charles VIII, à la bataille de Fornoue, en 1495 † 1538.

La branche de Tizé fondue dans *Bouan*; la branche de Guignen fondue dans *Bretagne-Vertus*.

SAINT-ANDRÉ (DE) (orig. du Languedoc), s^r de Montbrun.

D'azur au château de trois tours d'argent, surmonté de trois étoiles d'or.

François, chancelier de Louis XII dans ses états d'Italie, lieutenant dans la seigneurie de Gênes, puis conseiller aux Grands-Jours de Bretagne en 1514.

SAINT-AUBIN (DE), s^r de Tromarzein.

De gueules à trois croissants d'or.

René, s^r de Tromarzein, épouse Urbane de Reil, dont : 1° *Anne*, partagée en 1544, mariée : 1° à Jean le Bigot; 2° à François Budes ; et 2° *Renée*, mariée en 1566 à Hervé le Mintier, s^r de la Villemorvan.

SAINT-AUBIN (DE), s^r de la Soudannaye, par. de Dréfféac, — de Launay, par. de Fay, — de la Morandais et du Séric, par. de Cambon, — de Boquéhan, par. de Guenrouët, — de la Châtaigneraye, par. de Saint-Brévin, — de la Chaussée, — du Pineau, — du Bois, — de la Rivière, par. de Vigneux, — de la Briordais, par. de Saint-Père-en-Retz.

Anc. ext., réf. 1669, huit gén. ; réf. et montres de 1427 à 1544, par. de Drefféac, Fay et Cambon, év. de Nantes.

De gueules à la bande d'argent ; *alids* : d'argent à la bande fuselée de gueules, accomp. de six tourteaux de même (G. le B.).

Alain, vivant en 1445, épouse Guillemette, dame du Séric.

SAINT-BÉDAN (DE), *voyez* URVOY.

SAINT-BRICE (DE), s^r dudit lieu, par. de ce nom, év. de Rennes, — de la Roche, par. de Cuguen.

Palé de six pièces d'or et de gueules (Sceau 1248).

Guillaume, fait prisonnier dans la tour de Dol, assiégée par le roi d'Angleterre en 1173 ; *Payen*, croisé en 1248 (cab. Courtois).

La branche aînée fondue dans *Scépeaux*, d'où la terre de Saint-Brice est passée par acquêt aux *Montauban* qui la firent ériger en baronnie en 1513, puis par alliance aux *Volvire*, qui la firent ériger en marquisat en 1650 (*voyez* VOLVIRE) ; ce marquisat échut ensuite par alliance aux *Guérin de la Grasserie* ; la branche de la Roche fondue dans *Montbourcher*.

SAINT-BRIEUC, ville épiscopale, assiégée en 1375 par le duc Jean IV ; en 1394 par le connétable de Clisson, et pillée par les lansquenets en 1595.

D'azur au griffon d'or, armé, becqué et lampassé de gueules.

SAINT-BRIEUC (DE), s[r] dudit lieu et de Pontménard, par. de Saint-Brieuc de Mauron, — du Guern, par. de Talensac, — de la Folie, par. de Bréal, — de la Giquelaye, par. de Parthenay, — du Plessis et de Lampâtre, par. de Goven, — de la Villechevrier, par. de Sérent, — de Penbulzo, par. de Surzur.

Anc. ext. réf. 1669, huit gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Saint-Brieuc de Mauron, Talensac, Bréal et Goven, év. de Saint-Malo.

D'azur au dextrochère mouvant du côté sénestre, tenant une fleur de lys d'or ; *voyez* DU CHASTELLIER, GUEL, LA LANDE et LA MARCHE.

Guillaume, écuyer dans une montre de 1356, enterré dans l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort ; *Louis*, vivant en 1444, épouse Jeanne, dame du Guern.

Fondu dans *Huchet*.

SAINT-CAST (DE), s[r] dudit lieu, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc.

Porte une cloche (Sceau 1302).

Raimond, de l'ost du Roi en Flandre en 1302.

SAINT-CYR (DE), s[r] de Coatcarré, par. de Saint-Carné, — du Bourg, par. de Pleugueneuc.

Déb., réf. 1669; réf. 1513, par. de Pleugueneuc, év. de Dol.

SAINT-DENIS (DE), s[r] de Kerdélant et de Kerilly, par. de Guiclan, — de Kerdrein, par. de Saint-Thégonnec, — de Mespérénez, par. de Plouider, — de Kermoal, par. de Cléder, — de Brigné, par. du Minihy-de-Léon, — de Lescondam, par. de Plouvorn.

Réf. et montres de 1426 à 1503, dites par. et par. de Plouzévédé, év. de Léon.

D'azur à la croix d'argent.

Yves, tué à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488.

La branche de Brigné fondue dans *Kergoët*, puis *Lanrivinen*, *la Sauldraye* et *Huon de Kermadec*.

SAINT-DENIS (DE) (orig. de Normandie, y maint. en 1666), s[r] dudit lieu, par. de Saint-Denis sur-Sarthon, — baron du Hertray, — s[r] de Vervaine, — de Piacé, — de Vaugoux, — de la Brévière, — de la Touche, — de Vieux-Pont, — de Lescoat, par. de Plouguin.

De sable fretté d'argent ; au chef de même, chargé d'un léopard de gueules. (G. le B.).

Cette famille a produit plusieurs gouverneurs d'Alençon et s'est alliée en Bretagne aux *Tournemine*, *Boiséon*, *du Refuge* et *Marquès*.

SAINT-DÉNOUAL (DE), vicomte dudit lieu, par. de ce nom, — s[r] de la Guisoujaye, de la Planche, du Tertre-Helleuc et du Croixchemin, par. d'Hénan-Bihen, — de Langouriant, par. d'Erquy.

Réf. et montres de 1423 à 1535, dites par., év. de Saint-Brieuc.

De gueules à dix billettes d'or, 4. 2 et 4.

Le nom ancien de cette famille est *Rouxel;* on trouve *Henri* Rouxel, croisé en 1248 (cab. Courtois).

Jacques, chevalier de l'ordre en 1570.

La branche aînée fondue dans *Saint-Guédas*, puis en 1660 *la Moussaye*.

Une autre branche n'a gardé que le nom de *la Planche*. *Voyez* PLANCHE (DE LA).

SAINT-DIDIER (DE), s^r^ dudit lieu, par. de ce nom, — de la Boulinière, par. de Moulins. Réf. 1427, par. de Moulins-sur-Roche, év. de Rennes.

D'argent fretté de gueules (G. le B.) ; *aliàs* : un lion (Sceau 1401).

Eudes, croisé en 1248 (cab. Courtois).

SAINT-EHEN ou SAINT-EESN (DE), s^r^ dudit lieu et de la Fontaine, par. de Parthenay. Réf. de 1427 à 1513, dite par., év. de Rennes.

D'argent semé de merlettes d'azur (G. le B.).

Fondu dans *la Douesnelière*.

SAINT-ELOY (DE), *voy.* QUETTIER.

SAINT-ETIENNE (DE), s^r^ dudit lieu, par. de ce nom, — de Racinoux, — de Villeauren, en Fougerais, — du Boishenry, — de la Grétaye, par. d'Acigné. Réf. 1427, par. de Saint-Etienne-en-Coglais, év. de Rennes.

Le nom ancien de cette famille est *le Bret*.

Henri, fait prisonnier par les Anglais au siège de Dol en 1173; *Alain*, croisé en 1248 (cab. Courtois).

La branche aînée fondue dans *le Bouteiller de la Chesnaye*.

SAINT-EVE (DE).

Fascé d'argent et de gueules de six pièces (G. le B.).

SAINT-FARGEAU (DE), *voyez* PELETIER (LE).

SAINT-GENYS (DE) (orig. de Normandie), s^r^ des Ourmeaux (ou Hommeaux), par. de Saint-Broladre, — de Ranléon, par. de Quédillac. Maint. par arrêt du parl. de 1764, ress. de Rennes (Etats 1786).

D'azur au chevron d'or, accomp. en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un chêne de même.

François, quartinier de la ville de Paris en 1632 ; *François*, de la ville d'Avranches, anobli pour services militaires en 1653.

SAINT-GEORGE (DE), *voyez* HARSCOUËT.

SAINT-GEORGES (DE), *voyez* BILLEHEUST.

SAINT-GEORGES (DE), *voyez* COSNOAL.

Saint-Georges (de), sr dudit lieu et de Lannurien, par. de Plouescat, — de Mesqueffuruz, par. de Plougoulm.

Réf. et montres de 1427 à 1481, par. de Plouescat, Plougoulm, Plounévez et le Minihy, év. de Léon.

D'argent à une croix de gueules, *comme Jobert.*

Le nom ancien de cette famille est *Jobert.*

La branche aînée fondue dans *Kersauson.*

Une famille de même nom et armes, originaire de la Marche et transplantée en Poitou, s'est alliée en Bretagne aux *la Musse, Bavalan* et *Pioger;* elle remonte d'une manière certaine à *Olivier*, marié en 1404 à Catherine de Rochechouart, dame de Boissec et elle s'est éteinte en 1858 en la personne du marquis de Vérac, ancien pair de France.

Saint-Germain (de) (orig. de Normandie, y maint. en 1463, 1598 et 1666), baron d'Annebaud, — sr de Fontenay, — du Quesnay-le-Husson, — de Monthaloy et de la Chapelle, par. de Saint-Georges de Reintembault, — de Refunel, par. de Marcillé-Raoul.

Anc. ext. réf. 1669, sept gén.; réf. 1513, par. de Saint-Georges de Reintembault, év. de Rennes.

De gueules au chevron d'argent, accomp. de trois besants de même.

François, vivant en 1463, épouse Marguerite Husson, dame du Quesnay.

Saint-Germain (de) (orig. de Normandie), sr de Larchat, — de la Rambourgère, par. de Betton.

Maint. par arrêt du parl. de 1767, neuf gén. (Etats de 1768), ress. de Rennes.

D'or à trois tourteaux d'azur (Arm. de l'Ars.); *alids* : d'argent à la bande ondée de sable (B. L.).

Saint-Gilles, en breton Kersaintgilly (de), *voyez* Kersaintgilly (de).

Saint-Gilles (de), sr dudit lieu, par. de ce nom, — de Betton, par. de ce nom, — du Bois-Geoffroi, par. de Saint-Médard-sur-Ille, — de Perronnays, de Vaunoise et de Romillé, par. de Romillé, — du Moulin-Tizon, — de la Chapelle-aux-Filtzméens, par. de ce nom, — de la Ménardière, par. de Guipel, — du Planteis, par. de la Boussac, — de la Ville-ès-Clercs, — du Gage et de la Motte-Beaumanoir, par. de Pleugueneuc, — du Buat, par. de Bonnemain, — de Saubois, par. de Langan, — de la Durantais, — de la Fosse-au-Loup, par. de Trévérien, — du Plessis, — de la Harmoye, par. du Bodéo, — de la Ville-au-Sénéchal et de Montjardin, par. de Bédée, — de Launay-d'Anguignac, par. de Fougeray, — de Limaraud, par. d'Abbaretz, — de la Hélardière, par. de Donges, — du Pordo, par. de Blain, — de Beaulieu et de Lessac, par. de Guérande, — de Ranlieu, par. de Saint-André-des-Eaux, — de Rezé, par. de ce nom, — de la Rigaudière, par. d'Ancenis, — de la Rivière, par. de Port-Saint-Père, — de la Roche-Ballue, par. de Bouguenais, — de la Touchelais, par. de Savenay, — de la Ville Frégon, par. de Bouvron, — de la Vannerie, par. de Haute-Goulaine.

Anc. ext. chev., réf. 1669, onze gén.; réf. et montres de 1427 à 1562, par. de Saint-Gilles, Saint-Médard, Betton et Guipel, év. de Rennes; la Boussac et Langan, év. de Dol; le Bodéo, év. de Cornouaille; Romillé, év. de Saint-Malo; Fougeray, Abbaretz, Port-Saint-Père et Saint-André-des-Eaux, év. de Nantes.

D'azur semé de fleur de lys d'argent (Sceau 1367).

Guillaume, nommé dans une donation aux moines de Savigné en 1163; *Hervé*, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Bertrand*, épouse vers 1280 Jeanne, fille d'Eudon, sire de Montfort-Gaël; *Papillon*, défendit le château de Saint-Aubin-du-Cormier contre Charles de Blois en 1341; *Olivier*, tué à la bataille de Mauperthuis en 1356; *Bertrand*, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; *Mathieu*, abbé de Rillé en 1440; deux gentilshommes de la chambre du Roi depuis 1567; deux chevaliers de l'ordre en 1587 et 1660; trois pages du Roi en 1687 et 1708.

La branche aînée fondue dans *le Lionnais*, puis *Saint-Amadour*, *Malestroit* et *Montbourcher;* la branche de Betton et du Bois-Geoffroi fondue dans *Denée;* la branche du Pordo fondue dans *Téhillac*, puis *le Breton;* la branche de Beaulieu fondue dans *Cybouault;* la branche de Rezé et de la Roche-Ballue fondue dans *Trévécar*, puis *Guémadeuc.*

SAINT-GILLES (DE), s[r] de Ledignan.

D'azur au chevron d'or, accomp. de trois roses de même; *aliàs* : d'azur à trois roses d'or; au franc canton chargé d'un léopard (Sceau 1344).

Raoulet, servait en 1444 sous Tanguy du Chastel, prévôt de Paris; *François*, fils du précédent, épouse en 1469, Perronne Lucas.

Cette famille transplantée en Languedoc, y a été maintenue en 1671.

SAINT-GONDRAN (DE), s[r] dudit lieu, par. de ce nom, év. de Saint-Malo.

D'azur à la fasce de gueules, *à enquerre*, accomp. de trois coquilles d'or (Arm. de l'Ars.); *aliàs* : de gueules à cinq roquets d'argent (Arm. de l'Ars.).

SAINT-GOUEZNOU (DE) ou LANGOUEZNOU (DE), s[r] dudit lieu, par. de ce nom, — du Breignou, par. de Plouvien, — de Kervédel, — de Kerbrézel, par. de Plouarzel, — de Keruznou, par. de Ploudalmézeau, — de Lanruz, par. de Guipavas.

Anc. ext., réf. 1670, sept gén.; réf. et montres de 1426 à 1534, par. de Plouvien, Plouarzel et Guipavas, év. de Léon.

De gueules à la fasce d'or, accomp. de six besants de même (Sceau 1362) *voyez le Borgne*, *Helleau* et *Portzmoguer*.

Jean, abbé de Landévennec en 1350; *Perceval*, vivant en 1443, bisaïeul de *Tanguy*, vivant en 1574, et celui-ci père de *Bertrand*, marié à Françoise Denis.

La branche aînée fondue dans *de Plœuc*, d'où la terre du Breignou a passé aux *Kerlec'h* puis aux *Thépault*.

SAINT-GUÉDAS (DE), s[r] dudit lieu, par. d'Hénansal, — vicomte de Saint-Dénoual, par. de ce nom.

Anc. ext., réf. 1669, 0 gén.; réf. et montres de 1441 à 1535, par. d'Hénansal, év. de Saint Brieuc.

De sable à douze étoiles d'or, 4. 4. 4.

Jean, abbé de la Chaume en 1458; *Charles*, chevalier de l'ordre en 1570.

Fondu dans *la Moussaye*.

SAINT-HAOUËN (DE), *voyez* COAT (LE).

SAINT HUGEON ou SAINT-YVON (DE), en breton SAINT-EUZEN, s^r^ dudit lieu, par. de Brélévenez, — du Roudour, par. de Servel, év. de Tréguier.

D'argent à la croix de sable, à la cotice de gueules brochante (G. le B.).

Huon, l'un des chevaliers du combat des Trente en 1350 ; *Guillaume*, fait un échange avec Guillaume Loz en 1395.

Fondu dans *du Plessis*, puis *Quélen-de-Locquenvel*. Moderne : *Kerverder*.

SAINT-HYLAIRE (DE), s^r^ dudit lieu, par. de Saint-Hylaire des Landes, év. de Rennes.

D'hermines au chef émanché (Sceau 1367).

Harsculphe, et ses frères *Henri* et *Philippe*, prisonniers au siège de Dol en 1173 ; *Pierre*, croisé en 1248 (cab. Courtois).

SAINT-JEAN (DE), s^r^ dudit lieu, par. de Saint-Malon, — de la Ville-ès-Cerfs, par. de Plélan-le-Grand, — de la Ville-Gouadalan, — des Portes.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén. ; réf. et montres de 1427 à 1513, dites par. et par. de Saint-Pern, év. de Saint-Malo.

D'azur à trois bandes d'argent.

Pierre, vivant en 1479, épouse Eustachie Ernault, dont *Artur*, marié à Charlotte Piedevache.

La branche aînée fondue dès le XVe siècle dans *le Roux* puis *l'Evesque*.

SAINT-JEAN (DE), s^r^ de Sévigné et de la Pinelaye, par. de Gévezé, — du Clos — du Breil, — de Lablaire, — de la Villeherbe, — du Hamot-Forestier, — de la Huchetais, — de la Ville-Ely.

Anc. ext. réf. 1669, sept gén. ; réf. de 1427 à 1513, par. de Gévezé, év. de Rennes.

D'argent à la fasce vivrée d'azur, au lambel de quatre pendants de même.

Guillaume, vivant en 1448, père d'*Alain*, marié à Aliette le Roux.

SAINT-JEAN (DE), s^r^ de la Noë, par. de Couëron.

Réf. de 1429 à 1455, dite par., év. de Nantes.

D'azur à cinq billettes d'or en sautoir (G. le B.).

SAINT-JOUAN (DE), *voy*. SAULNIER.

SAINT-JUZEL (DE), s^r^ de Kervert, par. de Beuzec-cap-Sizun.

Réf. 1536, dite par., év. de Cornouaille.

Tiphaine, épouse en 1426 *Jacob* du Faou, s^r^ du Lézart, dont un grand veneur en 1472 e un grand échanson de France, en 1469.

SAINT-LAURENS (DE)

D'or à six annelets de gueules, 3. 2 et 1 (G. le B.).

Saint-Léon (de), *voyez* Validire.

Saint-Luc (de), *voyez* Conen.

Saint-Malo, évêché, ville maritime et forteresse assiégée par les Anglais en 1376, par les Français en 1392 et 1488, prise par les Malouins eux-mêmes pendant la Ligue en 1590 et bombardée par les Anglais en 1695 et 1758.

D'argent à un dogue de gueules (G. le B.); *alids* : de gueules à une herse d'or, mouvante de la pointe de l'écu, surmontée d'une hermine passante d'argent accolée et bouclée d'or et lampassée de sable (Arm. 1696).

Saint-Malon (de), s^r dudit lieu, de Ranlou et du Plessix, par. de Saint-Malon, — du Fresne, par. de Caro, — du Plessis-Hudelor, par. de Loutehel.

Anc. ext., réf. 1669, treize gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Saint-Malon, év. de Saint-Malo.

D'argent à trois écureuils rampants de gueules (Sceau 1398).

Olivier, abbé de Saint-Méen en 1312, † 1330; *Jacques*, vivant en 1513, père de *Raoul*, marié à Catherine de Kercabus.

Saint-Marc (de), s^r dudit lieu, par. de Saint-Marc-sur-Couësnon, év. de Rennes.

De gueules au léopard d'argent, lampassé, armé et couronné d'or (G. le B.).

Fondu dans *Prévost*, d'où la seigneurie de Saint-Marc est passée en 1640 aux *du Feu*.

Saint-Martin (de), s^r de Kerpond'armes, de la Jalouzie, de Kerhuidé et de Teixon, par. de Guérande, — du Châtelier, par. de Saint-Père-en-Retz, — de la Ferté et de Launay, par. de Vallet.

Réf. et montres de 1427 à 1481, par. de Saint-Père-en-Retz et Vallet, év. de Nantes.

D'azur au château sommé de trois tours d'or.

Jacques, homme d'armes de la retenue de Jean de Keranlouët, à la rencontre où fut tué en 1369, Jean Chandos; *Tristan*, auditeur des comptes en 1557.

La branche de Kerpond'armes fondue dans *Cousturié*.

Saint-Martin (de), s^r de Trégoët, par. de Béganne, — de Calléon, par. de Saint-Jacut, — du Helfaut, par. d'Elven.

Réf. et montres de 1426 à 1481, par. de Béganne et Saint-Jacut, év. de Vannes.

Porte une croix, cantonnée de quatre croissants (Sceau 1553).

Saint-Marzault (de), s^r de Pontcorhan, par. de Guenrouët, év. de Nantes.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'azur à la bande d'or; aux 2 et 3 : de gueules à l'M à l'antique d'or, couronné de même (G. le B.).

Fondu dans *Perreau*.

Saint-Maur (de), *voyez* Hingant.

Saint-Méen (de), s[r] de la Bayète, par. de Bazouges-la-Pérouze, — du Chastel, — de Loraigne, — de la Cordonnais, — du Pressoir, — du Gué, — du Verger.

Ext., réf. 1669, sept gén.; réf. 1513, par. de Bazouges-la-Pérouze, év. de Rennes.

D'argent à trois canes ou obannes de sable, membrées et becquées de gueules.

Raoul, vivant en 1478, père d'*Étienne*, vivant en 1513, marié à Raoulette Bonnier.

Saint-Méen (de), s[r] du Morel, par. de Bréteil, — de la Vallée-Choltière, par. de Montgermont.

Déb., réf., 1669; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Bréteil, év. de Saint-Malo.

De sable au croissant d'or, accomp. en chef d'une étoile d'argent, accostée de deux gresliers de même.

* **Saint-Meleuc (de)**, s[r] dudit lieu, de la Sauldraye, de la Ville-Jean et de Panlivard, par. de Pleudihen.

Anc. ext., réf. 1669, six gén.; réf. et montres de 1478 à 1513, par. de Pleudihen, év. de Dol.

De gueules à dix roses d'or, 4. 3. 2 et 1.

Guillaume, homme d'armes, dans une montre du vicomte de la Bellière, pour la délivrance du duc en 1420; *Jean*, vivant en 1478, épouse Gillette l'Enfant; un conseiller au parlement en 1783, décapité en 1794, père d'un avocat général à la cour de Rennes en 1828.

* **Saint-Meloir (de)**, s[r] dudit lieu, par de Saint-Meloir-sous-Bourseul, — de Langourient, de la Vieuville, de la Motte-Verte et de la Ville-Fréron, par. d'Erquy, — du Bois, par. de Pléboulle, — de la Coulombière, — de la Ville-Robert, par. de Pluduno, — de Lantillac, — de la Brousse.

Anc. ext., réf. 1668, huit gén.; réf. et montres de 1426 à 1535, par. d'Erquy et Pléboulle, év. de Saint-Brieuc.

De gueules à dix molettes d'or, 4. 3. 2 et 1; *aliàs* : une croix engreslée, cantonnée de quatre hermines (Sceau 1420).

Alain, vivant en 1426, épouse Vincente du Val; *Louis*, abbé de Saint-Jacut en 1569.

Saint-Mémin (de).

D'or au lion de sinople, armé, couronné et lampassé de gueules (G. le B.), *comme Bertrand*.

Saint-Mesmin (de) (orig. d'Orléans), s[r] dudit lieu, — du Bruel, — du Mesnil.

D'azur à la croix componnée d'argent et de gueules, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

Aignan, anobli en 1460 en considération de ses services au siège d'Orléans en 1428; *Jacques*, premier président aux comptes en 1547; *Aignan*, conseiller au parlement en 1554.

Saint-Mhervé (de), s[r] dudit lieu, par. de ce nom, — du Loroux, par. d'Essé.

Echiqueté d'argent et de gueules, chaque carreau d'argent, chargé d'une moucheture de sable (Sceau 1361).

Henry, chanoine de Saint-Malo en 1361.
Fondu dans *Coësmes*.

SAINT-MIREL (DE), *voyez* URVOIT.

SAINT-NOUAY (DE), *voyez* JÉGOU.

SAINT-NOUAY (DE), s^r dudit lieu, — de la Villeneuve et du Stanguen, par. de Plouray, — de Kernivinen, par. de Bubry, — de Kergouraut, par. de Mellionec, — de Kerincuff, par. de Plouay.

Anc. ext. chev., réf. 1669, dix gén.; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Plouray, Bubry et Lesbin, év. de Vannes.

D'argent au sanglier passant de sable.

Guillaume, vivant en 1426, épouse Jeanne Fraval.
La branche aînée fondue vers 1681 dans *Jégou*.

SAINT-OFFANGE (DE) (orig. d'Anjou, y maint. en 1667), s^r des Châtelliers, — du Vivier, — de Saint-Sigismond, — de Heurtault, — de la Houssaye.

D'azur au chevron d'argent, accomp. de trois molettes de même (G. le B.).

Un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur du Palacret et de Pontmelven, au diocèse de Tréguier en 1600.

SAINT-OURS ou SAINTOUX (DE) (orig. du Béarn, maint. en Périgord, par arrêt du conseil de 1635 et à l'intend. de Guyenne en 1667), s^r de la Bourlie, — de Suquet, — de Salibourne, — de Clermont, — de la Jobertie, — de Bouniague, — de Beaugerade, — de Verdun, — de Ferrant, — d'Echaillon, en Bresse, — de la Villejégu.

D'azur à l'ours passant d'or, surmonté à dextre d'un croissant d'argent.

Jean et Jeanne de Commarque sa compagne, font un traité avec les vicomtes de Limoges et de Turenne en 1436; *Pons*, épouse en 1475 Marguerite de Serval; *François*, gentilhomme de la chambre du Roi en 1585; *Louise*, aliàs *Charlotte*, dame de Campagnac, épouse de Bernard de Gontaut Saint-Geniez, chevalier de l'ordre, fit son testament en 1580.

La branche de Clermont-Bouniague, alliée en Bretagne en 1777 aux *Bédée*, puis aux *Anneix de Souvenel*, a produit un capitaine de chevau-légers en 1653, un capitaine de dragons en 1701 et un capitaine au régiment de Beauce (infanterie) en 1772.

SAINT-PAIR (DE) (orig. de Normandie, y maint. en 1599 et 1666), s^r de la Logerie et des Glaumets, par. de Saint-Brice, — de Landelle, en Normandie, — de la Jugandière et de Carlac, par. de Saint-Broladre, — de Vaujour, — de Leslay.

Ext., réf. 1668, cinq gén., et maint. à l'intend. en 1702, ress. de Rennes.

D'argent à trois losanges de gueules; au chef de même, chargé d'un lion léopardé d'or.

François, vivant en 1500, épouse Marguerite de Verdun ; *Jean*, se fixa en Bretagne, où il épousa en 1663 Henriette Uguet ; un capitaine garde-côtes, tué au combat de Saint-Cast en 1758 ; un page du Roi en 1761.

SAINT-PAUL (DE), sr de Coëtléau, par. de Plusquellec, — de Kermarquer, — de Crec'héren, par. de Plouvara.

Réf. et montres de 1445 à 1479, par. de Plusquellec, év. de Cornouaille, et Saint-Malo de Dinan, év. de Saint-Malo.

De gueules au chef endenché d'or à cinq pointes (G. le B.).

Jean, donne quittance du paiement de ses gages en 1362 ; *Jean*, chambellan du duc François II en 1470 ; *Jacques*, fait une fondation au couvent de Sainte-Claire de Dinan en 1482.

SAINT-PAUL ou SAINT-POL-DE-LÉON, en breton CASTEL-PAOL, ville épiscopale et château assiégé en 875 par les Normands, en 1163 par Henri II d'Angleterre, et en 1375 par le duc Jean IV et le comte de Cambridge.

D'or au lion morné de sable, *qui est Léon*, tenant une crosse de gueules de ses pattes de devant (G. le B.) ; *aliàs* : d'hermines au sanglier de sable, accolé d'une couronne d'or ; le sanglier dressé en pied, soutenant une tour de gueules, au canton dextre (Arm. 1696). Devise : *Non offendo sed defendo.*

SAINT-PÉRAN ou SAINT-PEZRAN (DE), sr dudit lieu et de Mesderven, par. de Glomel, — de Rosangat, par. de Lanvénegen, — de Kerbilzic et de Kerméan, par. de Quistinic, — de Locoal, par. de Camors.

Ext., réf. 1668, cinq gén. ; réf. et montres de 1481 à 1536, par. de Glomel, év. de Cornouaille et Quistinic, év. de Vannes.

De sable à la croix pattée d'argent.

Jean, vivant en 1500, épouse Marguerite le Normand.

SAINT-PÈRE (DE), *voyez* POULAIN.

SAINT-PÈRE (DE), sr dudit lieu, par. de Saint-Père-Marc-en-Poulet, — de la Sauldraye, par. de Bonaban.

Réf. et montres de 1480 à 1513, par. de Bonaban et la Boussac, év. de Dol.

D'or à la bande d'azur, cotoyée de deux cotices de même (Sceau 1366).

*SAINT-PERN (DE), sr dudit lieu, de Ligouyer, de la Tour et de la Ville-Ernoul, par. de Saint-Pern, — de Champalaune, par. de Pacé, — de Brondineuf, par. de Sévignac, — de Couëllan, par. de Guitté, — châtelain du Lattay en 1647, par. de Guenroc, — sr de Cohan, par. de Saint-Gilles. — de la Rivière, par. de Saint-Aubin-d'Aubigné, — de Bovrel, par. de Saint-Guyomar, — de Lochrist, par. de Trébrivan, — baron de la Hardouinaye, par. de Saint-Launeuc, — vicomte de Merdrignac, par. de ce nom, — comte du Bois-de-la-Roche, par. de Néant.

Anc. ext. chev., réf. 1668, onze gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Saint-Pern et Guenroc, év. de Saint-Malo; Pacé, Saint-Gilles et Saint-Aubin, év. de Rennes.

D'azur à dix billettes percées d'argent, 4. 3. 2. et 1. (Sceau 1380). Devise : *Fortiter paternus.*

Quirmarhoc, fondateur en 1050 du prieuré de Saint-Pern, dans l'église duquel il fut inhumé en 1080; *Jean*, témoin d'une donation au prieuré de Bécherel en 1218; *Hervé*, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Bertrand*, parrain en 1320 de Bertrand du Guesclin, avec lequel il défendit Rennes assiégé par le duc de Lancastre en 1356, en détruisant la mine que les Anglais avaient creusée, marié à Jeanne Ruffier, père de *Bertrand*, filleul de du Guesclin, et l'un des cautions de sa rançon en 1364, nommé capitaine de la Roche-Derrien en 1371; *Gaultier*, chancelier de Bretagne et évêque de Vannes en 1357; *Philippotte*, abbesse de Saint-Georges en 1406; trois chevaliers de l'ordre, connétables de Rennes de 1574 à 1637; deux chevaliers de Malte en 1662 et 1748; un président aux enquêtes en 1679; deux conseillers en 1714, et un président à mortier en 1787; quatre pages du Roi et un page de la Reine de 1704 à 1785; trois combattants à Saint-Cast en 1758; deux lieutenants-généraux des armées du Roi en 1748 et 1780; un abbé de Montbenoit au diocèse de Besançon en 1776.

Un membre admis aux honneurs de la cour en 1787.

Saint-Pern (de), *voyez* Gourel.

Saint-Pierre (de), *voyez* Méhérenc.

Saint-Potan (de), s[r] dudit lieu, év. de Saint-Brieuc.

Porte une fasce accomp. de trois fleurs de lys (Sceau 1409).

Robin, ratifie le traité de Guérande en 1380.

Saint-Pou (de).

Raoul, écuyer dans une montre de du Guesclin en 1371; *Rolland*, chambellan du duc et maître de l'artillerie de Bretagne en 1431.

Saint-Prix (de), *voyez* Tixier.

Saint-Régent (de), *voyez* Robinault.

Saint-Riou (de).

Porte un chef échiqueté de deux tires (Sceau 1380).

Jean, capitaine du château de Lehon en 1380.

Saint-Thomas (de).

D'azur au sautoir engreslé d'or, accomp. de quatre besants de même. (Arm. de l'Ars.), *comme l'Epervier.*

Saint-Thureau (de), par. de Plélo, év. de Saint-Brieuc.

Parti au 1 : d'argent au lion d'azur; au 2 ; d'argent à trois pals d'azur.

Moderne : *Tournegoët.*

Saisy, s[r] de * Kerampuil, de Kerléon et de Kercourtois, par. de Plouguer, — de la Haye, par. de Cléden-Poher, — de Goazannot, par. de Duault, — de Brénolou, par. de Motreff, — du Roz, par. de Merléac, — de Rungoff, par. de Pédernec, — de Kersaint-Eloy, par. de Glomel.

Anc. ext. chev., réf. 1669, sept gén., et arrêt du parl. de 1778, quatorze gén.; réf. et montres de 1481 à 1562, par. de Plouguer-Carhaix, Châteauneuf du Faou et Duault, év. de Cornouaille.

Ecartelé aux 1 et 4 : de gueules à trois colombes d'argent, *qui est Kerampuil*; aux 2 et 3 : de gueules à l'épée d'argent en barre, la pointe en bas, piquant une guêpe d'argent; *alids* : et accomp. d'une hache d'armes de même en pal, *qui est Saisy*. Devise : *qui est Saisy est fort*; et aussi : *Mitis ut columba.*

Alain, prête serment au duc en 1372 et reçoit en 1376 du roi Charles V mille francs d'or, en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus dans les guerres; *Guillaume*, épouse en 1433 Méance de Trémédern, et leurs descendants prirent le nom de *Kerampuil*, sous lequel cette famille a été maintenue à la réformation de 1669; *Bizien*, abbé de Carnoët en 1505; deux conseillers au parlement en 1712 et 1738; cinq frères pages du Roi de 1769 à 1777, dont l'un capitaine aux dragons d'Artois, fit ses preuves pour les honneurs de la cour en 1789.

Un volontaire pontifical à Castelfidardo en 1860, tué à l'ennemi au combat de Brou en 1870.

Sajot, s[r] du Plessis, ress. de Nantes.

Echiqueté d'argent et d'azur. (Arm. 1696).

Saladin, s[r] de Kermadec, par. de Ploudiry, év. de Léon.

D'or à trois annelets d'azur.

Olivier, recteur de l'Université de Paris en 1318, évêque de Nantes en 1339; *Pierre*, homme d'armes dans une montre de 1489.

La branche aînée fondue en 1307 dans *Huon*.

Salano, s[r] de l'Aumosne, par. de Combourg.

Déb., réf. 1668, ress. de Hédé.

Salarin (de), s[r] dudit lieu, par. de Theix, — de Kerposquer, par. de Sarzeau.

Réf. et montres de 1426 à 1536, dites par., év. de Vannes.

De gueules à la bande d'argent, chargée de quatre mouchetures de sable (G. le B.).

Louis, évêque de Vannes 1471, † 1472 *(Albert le Grand).*

Fondu dans *Sorel*.

Salaun, en français Salomon, s[r] de Lesven et de Goazouallec, par. de Plougonven, — de Kerjan, — de Kerc'houadon, par. de Plourin, — de la Roche, — de Keranmoal, par. de Plouénan, — de Keromnès, par. de Carantec, — de * Kertanguy, par. de Mespaul.

Anc. ext., réf. 1670, six gén.; réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Plouigneau et Plougonven, év. de Tréguier.

D'argent à la hure de sanglier arrachée de sable, défendue d'argent et couronnée d'or. Devise : *Guir ha léal.* (Franc et loyal).

Jean, écuyer, dans l'expédition de du Guesclin en Espagne en 1368, entendu dans l'enquête pour la canonisation de Charles de Blois en 1371, servait dans la compagnie d'Olivier de Clisson en 1375; *Alain*, de la suite du duc au voyage d'Amiens en 1425; *Jean*, prête serment au duc entre les nobles de Tréguier en 1437, et épouse Jeanne du Garspern, dont : *François*, marié à Christine Noël, dame de Kerjan; *Nicolas*, sr de Keranmoal, gouverneur du château du Taureau en 1628 ; quatre pages du Roi de 1743 à 1780, dont l'un baron de l'empire en 1811, † sans postérité.

Un membre a fait ses preuves pour les honneurs de la cour en 1789.

Suivant une tradition conforme au récit d'Albert le Grand, cette famille aurait pour auteur un soldat morlaisien nommé *Salaun*, lequel, se trouvant au camp d'Henri II d'Angleterre pendant qu'il faisait le siège de Morlaix en 1137, sauva à la chasse le roi menacé par un sanglier, dont il abattit la hure d'un seul coup de coutelas, et reçut à cette occasion de ce prince les armes que ses descendants ont gardées.

On trouve *Alain*, croisé en 1248 (cab. Courtois); mais nous ne savons à quelle famille Salaun il appartenait.

Salaun, sr de Roc'hlouarn et de Keranguen, par. de Trégastel.

Réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Trégastel, év. de Tréguier.

D'argent à l'épée d'azur en pal, la pointe en bas, accostée de deux croissants adossés de gueules (G. le B.).

Salaun, sr de Belair, — de Kerbalanec, de Mesquéau, — de Kermeur et de Kerbabu, par. de Plougasnou.

Plusieurs capitaines de la milice de Morlaix, depuis 1727.

Salaun, sr du Rest, par. de Plounévez du Faou.

Pierre, sr du Rest, époux de Plézou le Moal, père de *Théophile*, cavalier à la revue de l'arrière-ban en 1694 et aïeul de *Jeanne-Lucrèce*, mariée : 1° à Jean-Baptiste de Penendreff, sr de Keranstret ; 2° à Olivier-Louis Corret, sénéchal de Trébrivan.

Salic, év. de Tréguier.

De gueules à la fasce d'or, accomp. de dix coquilles d'argent, 4.6. (G. le B.).

Saliou, en français Salles (des), sr dudit lieu, par. de Trémel, — vicomte de Lesmais, par. de Plestin, — sr de Kergeffroy, par. de Plufur.

Réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Plestin et Plufur, év. de Tréguier.

D'argent au greslier lié en sautoir de sable, accomp. de trois merlettes de même, *comme Canaber, le Fruglais* et *Kerlouët.*

Olivier, témoin à Lanvollon, d'une donation faite à l'abbaye de Beauport en 1265 ; *Guillaume*, fit alliance avec le duc en 1370.

La branche de Lesmais a porté cette terre aux *le Moine*, puis *la Bourdonnaye* et *Camus*.

La branche de Kergeffroi fondue en 1500 dans *Guillaume*.

Saliou, sr de Chefdubois, — de Kervennou et de Crec'hgouriffen, par. de Servel, — de Trévazan, par. de Trézélan.

Maint. réf. 1671, 0 gén., ress. de Lannion ; *a patre et avo.*

D'argent au chevron de gueules, (*aliàs* : d'azur au chevron d'argent) accomp. de trois quintefeuilles de même.

Trois conseillers au parlement depuis 1642, et deux présidents aux enquêtes en 1738 et 1762.

Salle (de la), sr dudit lieu, par. de Sérent.

Réf. et montres de 1427 à 1513, dite par., év. de Vannes.

D'azur à neuf besants d'or ; au chef de gueules, chargé de trois plates ou cuirasses d'argent (Arm. de l'Ars.).

Henri, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Pierre*, l'un des commissaires du traité de Guérande en 1365.

Fondu vers 1530 dans *Carné*.

Salle (de la), sr dudit lieu, par. de Lanmérin.

Réf. et montres de 1427 à 1481, dite par., év. de Tréguier.

Porte un lion rampant (Sceau 1381).

Huon, ratifie le traité de Guérande à la Roche-Derrien en 1381 ; *Jehannot*, maitre d'hôtel du duc en 1480.

Fondu dans *Lagadec*.

Salle (de la), près Lesneven, év. de Léon.

D'argent à un lion et un ours affrontés de sable ; à la bordure componnée d'or et de gueules (G. le B.).

Le sr de Kerdullo, débouté à la réformation de 1668, ress. de Quimper.

Salle (de la) (orig. du Béarn, y maint. en 1671), sr dudit lieu.

De gueules à deux épées d'argent en pal, la dextre la pointe en haut; la sénestre la pointe en bas ; parti : d'azur à l'oiseau perché sur une branche, le tout d'argent (G. G.).

Salles (des), *voyez* Noë (de la).

Salles (des), *voyez* Normant (le).

Salles (des), sr dudit lieu et de Lauvinière, par. de Mésanger, — de la Guère, par. de Saint-Géréon, — de la Chevallerie, par. de Couffé.

Réf. 1454, par. de Mésanger, év. de Nantes.

De gueules à six tourteaux d'hermines, 3. 2 et 1.

Fondu vers 1490 dans *Pantin*.

Salles (des), s^r des Rosais, de la Galonnais, de la Ville-Morfouace, de la Fédorière, de la Ville-à-l'Asne et du Coudray, par. de Gaël, — du Boisriou, par. de Saint-Méen, — du Temple, par. de Plumaugat, — de la Ville-Thomas, — de la Ville-au-Hutin, — de la Ruennais, — de la Guinelays, de la Ville-Chefdehoux et de la Rivière, par. de Saint-Onen-la-Chapelle, — de la Ville-Hamon, par. de Plouasne, — du Puy-Saliou et de la Villemorin, par. de Plerguer.

Anc. ext., réf. 1669, dix gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo et Dol.

D'azur à trois roses d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois bandes d'or.

Philippot, archer de la compagnie d'Olivier de Montauban dans une montre de 1356 épouse Jeanne, dame des Rosais; *Jean*, prête serment au duc entre les nobles de Saint-Malo en 1437.

Cette famille parait avoir pris son nom de la terre des Salles, paroisse de Sévignac, possédée au xve siècle par les Tréméreuc. (Famille éteinte.)

* **Salles (des)**, s^r d'Espinoy.

D'argent au chevron de gueules, accomp. en chef de deux têtes de maure de sable, tortillées d'argent, et en pointe d'une ancre aussi de sable.

Gilles, conseiller au conseil souverain de Saint-Christophe en 1644, eut un fils qui eut le bras coupé à la prise de cette colonie par les Anglais et qui s'établit à la Martinique en 1711; *Pierre*, petit-fils du précédent, conseiller au conseil souverain de la Martinique en 1752, anobli en 1781 en considération de ses services et de ceux de ses prédécesseurs.

Cette famille se rattache par ses traditions à la précédente.

Salles (des), *voyez* Saliou.

Salmon, s^r du Vaugace et de Sainte-Geneviève, par. de Saint-Marcel, — de Kerbois.

Déb., réf. 1669; réf. et montres de 1426 à 1513, par. de Saint-Marcel et Malestroit, év. de Vannes.

D'azur au chevron d'or, accomp. de trois têtes de lion de même.

Un secrétaire du duc en 1487; un notaire-passe à Auray en 1540; un procureur du Roi au présidial de Vannes en 1647.

Salmon, s^r du Clos, bourgeois de Lamballe.

D'or à un duc de sable; au trescheur de même en orle (Arm. 1696).

Salmonière (de la), *voyez* Goguet.

Salomon, *voyez* Salaun.

Salomon, s^r de Bréafort, par. de Baden, — des Mortiers, par. de Derval, — de Livernière, par. de la Chapelle-Heulin.

Maint. réf. 1669, 0 gén., ress. de Nantes.

D'argent à la bande de gueules, chargée de trois macles d'argent et accostée vers le chef d'un lion de gueules, *comme du Plessis-Grenédan.*

Jean, maître des comptes en 1639, anobli en 1657 pour partager noblement, père de : 1° *Jean*, maître des comptes en 1676 ; 2° *René*, sous-brigadier des mousquetaires du Roi en 1669.

SALOU (DU) sr dudit lieu, par. de Briec, — de Keroualin, — de Toulgouët, par. d'Elliant, — de Mesmeur, par. de Plozévet, — de Kerouzien, — de Lescoulouarn, par. de Plonéour.

Anc. ext., réf. 1668, neuf gén. ; réf. et montres de 1426 à 1562, dites par., év. de Cornouaille.

D'argent à trois hures de sanglier arrachées de sable.

Jean, vivant en 1426, épouse N. de Guendreff.

Fondu dans *Visdelou*, puis *Rosnyvinen*, *la Marck* et *de Ligne-d'Aremberg.*

SALUDEN, sr de Kernysan, de Keringar et du Mescam, par. de Cléden-Cap-Sizun, — de Kerozou, — de Trémaria.

Anc. ext., réf. 1668, cinq gén. ; réf. et montres de 1444 à 1562, par. de Cléden-Cap-Sizun, év. de Cornouaille.

D'or à trois fleurs de lys de gueules, une étoile de même en abyme.

Michel, vivant en 1536, père d'*Yves*, marié en 1574 à Marie Rousseau ; *Nicolas*, conseiller au parlement en 1645, puis prêtre missionnaire, était le dernier représentant de cette famille ; sa fille unique *Corentine* épousa en 1665 Jean-Baptiste Hingant, sr de Kerisac et de Kerduel.

SALUDOU, sr de Rosampont, par. de Lannion.

Réf. 1535, par. de Lannion, év. de Tréguier.

D'azur au chevron d'or, accomp. de trois molettes de même.

Olivier, vivant en 1500, épouse Catherine Geffroi.

SALVIATI (orig. d'Italie).

D'argent à trois bandes bretessées de gueules.

Jacques, épouse Lucrèce de Médicis, sœur du pape Léon X, dont : 1° *Jean*, cardinal, évêque de Saint-Papoul et abbé de Redon en 1528, † 1553 ; 2° *Bernard*, grand-prieur de Malte et amiral de son ordre, puis cardinal, évêque de Saint-Papoul et abbé de Redon après son frère, † 1568.

SAMSON, sr de la Morandière, par. de Notre-Dame-de-Vitré.

Réf. 1427, dite par., év. de Rennes.

D'argent au lévrier rampant d'azur ; à la bordure componnée d'argent et de gueules.

Gillet, commis pour la réformation des feux en 1427, fit exempter sa métairie de la Haute-Morandière.

Sané.

Montres de 1503 à 1534, par. de Plouzané, év. de Léon.

De sable au lion d'argent, accomp. de trois coquilles de même (B. L.).

Un ingénieur-constructeur de la marine, en 1774, du nom de Sané, né à Brest en 1740, baron de l'Empire en 1811, paraît avoir appartenu à la famille qui précède.

Sanglier (le) (orig. du Poitou), sr de Boisrogues, — de la Chetardie.

D'or au sanglier de sable en furie (G. le B.).

Joachim, époux de Jeanne Bonnet, père de *Renée*, mariée en 1485 à Louis de Laval.

Sanguin (orig. de Paris), sr de Santeny, — de Roquencourt, — de Fontenay-le-Bel, — marquis de Livry en 1688, — sr de Végron, — de Château-Dérech et de Kerabraham, par. de Questembert, — du Cosquer, par. de Grandchamp.

Ext., réf. 1670, cinq gén., ress. de Vannes.

D'azur à la bande d'argent, accostée en chef de trois glands d'or et en pointe de deux pattes de griffon de même.

Simon, gruyer de la forêt de Bondy en 1474 ; *Claude*, sr de Santeny, en Brie, échevin de Paris en 1523.

La branche de Livry a produit : *Nicolas* et *Denis*, évêques de Senlis en 1623 et 1652 ; deux chevaliers de Malte en 1721 et 1765 ; un lieutenant général en 1731, chevalier des ordres en 1724 ; un chef d'escadre en 1760 et s'est éteinte de nos jours.

La branche de Végron établie en Bretagne depuis *Louis*, marié en 1628 à Bonne de Monti, a produit un président aux enquêtes en 1663, † 1680 ; un conseiller au parlement en 1683 et s'est fondue dans *Raoul de la Guibourgère*.

Sansay (de) (ramage des comtes de Poitou), sr dudit lieu, — de l'Ile-de-Bouin, — de Saint-Marzault, — comte de Grois, — comte de la Magnanne, en Anjou, — baron de Keribert, par. de Ploudalmézeau, — vicomte de Pratmeur, par. de Plourin, — baron de la Musse, par. de Baulon, — sr du Beaudiez, par. de Landunvez, — du Bourouguel, par. de Plouigneau, — d'Ardanne, — du Ros, par. de Concoret, — de Point-Jouan, par. de Saint-Jouan de l'Isle.

Anc. ext. chev., réf. 1670, dix-sept gén., ress. de Saint-Renan.

D'or à trois bandes d'azur, à la bordure de gueules, *qui est Poitou* ; à l'écusson en abyme échiqueté d'or et de gueules, *qui est Sansay* (Sceau 1553). Devise : *Sansay sans ayde.*

Cette ancienne maison, alliée à celles de *Machecoul*, *Beaumont*, *Montmorency*, *Harpedanne*, etc., possédait le titre héréditaire de vicomte de Poitou.

Elle a produit : *Jean*, tué à la bataille de Bouvines en 1214 ; *Guillaume*, croisé en 1248 ; *René*, gentilhomme de la chambre et chevalier de l'ordre du Roi en 1532, marié à Renée du Plantis, dont entre autres enfants : 1° *René*, chambellan d'Henri II et gouverneur de Nantes, père de *René*, marié à Renée Rannou, dame de Keribert, auteur de la branche établie en Bretagne, éteinte en 1770 ; 2° *Claude*, chevalier de l'ordre, marié en 1571 à Marguerite de la Motte-Fouqué ; 3° *Anne*, comte de la Magnanne, chevalier de l'ordre, célèbre capitaine ligueur, abbé séculier de Lantenac, marié en 1588 à Marie de Tromelin, dame du Bourouguel, veuve du baron de Penmarc'h, † sans postérité vers 1610.

SANTE (DE LA).

D'azur à sept macles d'or, 3. 1 et 3 (Arm. de l'Ars.).

SANTO-DOMINGO (DE) (orig. de Burgos), s[r] de la Provostière, — de la Bouvrais, — de la Villeneuve, — du Bois, — de Saint-Lazare, — de la Petite-Rivière, par. de Varades, — du Plessis et de la Roche-Bardoul, par. de Pléchatel.

Ext. réf. 1668, quatre gén., ress. de Nantes, et précédemment confirmé par lettres de 1655.

D'azur à la bande d'or, engoulée de deux têtes de dauphin de même.

François, s'établit en Bretagne, où il épousa en 1533 Elisabeth de la Presle ; *Jean*, échevin de Nantes en 1587, épouse Marie Marquès ; deux trésoriers et receveurs généraux des finances en 1660.

SAOUT (LE), s[r] du Ménec, ress. de Morlaix.

D'azur au lion d'or (Arm. 1696).

SARANT (orig. de Guyenne), s[r] de Soulan, — de Pontpiétin, par. de Blain.

Maint. à l'intend. en 1704 et par arrêt du parl. de 1770, neuf gén.

D'argent au lion de gueules ; au chef de sable, chargé de trois étoiles d'or.

Un conseiller au parlement en 1743.

Fondu en 1784 dans *Hue de Montaigu*.

SARAZIN, *voyez* SÉRAZIN (LE).

SARIAC (orig. de Guyenne).

D'argent à la corneille de sable, becquée et membrée de gueules.

Bernard, abbé de Paimpont en 1624, † 1656.

SARO (DE), s[r] d'Espinay, par. de Carquefou.

Réf. 1429, dite par., év. de Nantes.

Burelé de douze pièces d'argent et de gueules.

Fondu dans *Savonnières*.

SARREBOURSE (orig. d'Orléans), s[r] de Mondonville, — d'Audeville, — de la Guillonnière, — de Beaulieu, — de Pontleroy, — du Lary, — du Port-Lambert et du Tertre, par. de Saint-Donatien.

D'azur à la croix ancrée d'or (Arm. 1696).

Un maire d'Orléans en 1715 ; un sous-maire de Nantes en 1751, père d'un capitaine de dragons, puis général des finances en Bretagne, en 1785 ; un maréchal de camp du génie en 1780, père d'un maréchal de camp d'artillerie en 1814.

Le s[r] de la Bretèche, de même nom et armes, maintenu à l'intendance d'Orléans en 1667, avait pour auteur : *Girard*, de la ville d'Aubigny, en Berry, père de *Mathieu*, maitre des comptes du duc de Berry, anobli en 1410 par lettres confirmées en 1434, en faveur de *Nicolas*, son fils.

SARSFIELD (DE) (orig. d'Irlande), vicomte de Kilmallock, — s[r] de Brie, par. de ce nom, — marquis de Chambière et vicomte de la Motte, par. de Saint-Armel-des-

Boschaux, — s^r de Pouldouran, par. de Hengoat, — de Kerambastard, par. de Bothoa, — de Creac'hcaribot et du Plessix, par. de Plougar, — de Kerangouëz, par. du Minihy-de-Léon.

Maint. par lettres patentes de 1711 et par arrêt du parl. de 1770, treize gén.

Parti de gueules et d'argent à la fleur de lys de l'un en l'autre; *alids* : chargé sur le haut d'une étoile d'azur ; au canton d'argent, chargé d'une main dextre de carnation, posée en pal. Devise : *Virtus non vertitur.*

Paul, s'établit à Nantes vers 1690, où il épousa Guyonne-Françoise de la Briandière, dont : *Jacques*, secrétaire du Roi en 1719, marié en 1716 à Marie-Jeanne Loz, dame de Pouldouran, père et mère de : 1° *Guy-Claude*, colonel au régiment de Provence en 1748 2° *Jacques*, lieutenant général des armées en 1781, † 1787.

Deux membres admis aux honneurs de la cour depuis 1752.

Sarzeau, ville et paroisse de la presqu'île de Rhuys, év. de Vannes, avec droit de députer aux Etats, et juridiction royale. *Voyez* Sucinio.

Sassier, év. de Vannes.

D'azur à trois quintefeuilles d'or (G. le B.).

Satin, s^r de la Teillaye, par. de la Bouëxière.

Réf. 1513, dite par., év. de Rennes.

D'or au lion coupé de gueules et de sinople, (Arm. de l'Ars.) *voyez* Espinay (d').

Jean et Perrine de Montbourcher, père et mère d'autre *Jean*, procureur du Roi à Rennes en 1520.

Saulaye, Saullay ou Souallaye (de la), s^r dudit lieu, par. de Saint-Gravé, — du Plessis-Goullu, par. de Mauron, — de Cavaro, par. de Béganne, — du Bois-au-Voyer, par. de Maure.

Anc. ext., réf. 1669, sep gén.; réf. et montres de 1426 à 1536, dites par., év. de Vannes et Saint-Malo.

D'argent au rencontre de cerf de gueules, percé au mufle d'une flèche d'or.

Jean, écuyer dans une montre de 1419 pour la défense du pays de Touraine, était fils de Perronnelle Goullu, dame du Plessis, veuve en 1426; *Olivier*, vivant en 1456, épouse Marguerite de Lourme, dont : *Jean*, marié en 1486 à Jeanne de Bellève.

Le s^r de l'Aistre, de même nom et armes, a été élevé en 1834 au titre héréditaire de baron du Saint-Empire.

Sauldraye (de la), s^r dudit lieu, par. de Saint-Grégoire de Rennes, — du Fournet et du Fail, par. de Saint-Judoce.

Réf. et montres de 1429 à 1480, dites par., et par. de Miniac-Morvan, év. de Rennes et Dol.

Guillaume, témoin en 1210 d'une donation de Jean de Dol au prieuré de Combourg. Fondu dans *du Tronchay*, puis *Louail*.

SAULDRAYE (DE LA), (ramage de Guémené-Guégant), sr dudit lieu, par. de Guidel, — d'Aguénéac, par. d'Elven, — de Kerloy et de Kerjézéquel, par. de Berné, — de Kerroman, par. de Caudan, — de Kergoniou, par. de Lennon, — de Kerizit, par. de Daoulas, — de Brigné, par. du Minihy-de-Léon.

Anc. ext. chev., réf. 1669, huit gén. ; réf. et montres de 1426 à 1562, par. de Guidel, Elven et Berné, év. de Vannes, et Clohars-Carnoët, év. de Cornouaille.

D'argent au chef de sable, chargé d'un lambel d'or.

Henry, écuyer dans une montre de 1378, fait hommage au vicomte de Rohan en 1396; *Jean*, écuyer du duc dans son voyage en France en 1418, épouse Catherine, dame de Kerjézéquel, dont : *Louis*, échanson du duc François II, en 1460, marié : 1° à Madeleine de Mauny, 2° à Marguerite de Pestivien.

La branche aînée fondue en 1631 dans *Jourdain*, puis *Jacquelot;* la branche de Kergoniou et de Brigné fondue en 1776 dans *Huon de Kermadec*.

Le sr de Kerandraon, ress. de Quimper, débouté à la réformation de 1668.

SAULDRAYE (DE LA), sr de Mésaubouin, par. de Billé, — du Moublin-Blot, par. de Vandel, — de Launay.

Ext. réf. 1668, trois gén. *A patre et avo*, ress. de Fougères.

De gueules à trois fasces d'or, la première chargée de deux et la seconde d'une hache d'armes de sable, posées en pal.

Michel, président aux requêtes en 1586, marié à Françoise le Meneust, père de 1° *Guy*, président aux requêtes en 1607; 2° *Jean*, successeur de son frère en 1619.

SAULDRE (DE LA), *voyez* FER (LE).

SAULLAY, *voyez* SAULAYE (DE LA).

SAULNIER (LE), sr de Callibray, par. d'Hénan-Bihen, — de la Ville-Hélio, — de Mondevit.

Réf. et montres de 1469 à 1535, par. d'Hénan-Bihen, év. de Saint-Brieuc.

D'azur à trois poissons d'or, posés en fasce, l'un sur l'autre.

Etienne et *Eustache* son fils, se disent nobles et sont imposés à la réformation de 1476; *Barthélemy*, épouse vers 1535 Isabeau de Bréhant de l'Isle ; *Jean-Marie*, sr de la Ville-Hélio, commissaire de la marine à la Rochelle, anobli en 1772 ; *Jean-François-Yves-Xavier*, sr de la Ville-Hélio, président aux comptes en 1782.

Les srs de Vauhello, de la Pinelaye et de Saint-Jouan, du nom de Saulnier, portent les mêmes armes.

SAULNIER (LE).

D'argent au chêne de sinople, accomp. de trois trèfles de même.

François, conseiller au parlement en 1610.

SAULNIER (LE), sr du Mesnil.

D'argent au chevron d'azur, accomp. de trois trèfles de sable (Arm. 1696).

Un assesseur de la ville de Morlaix, consul en charge en 1696.

Saulnier (le), s[r] de la Ville-Haye (ou Kerhars), ress. de Morlaix.

De gueules à trois lions d'argent (Arm. 1696).

Saulnières (de), s[r] dudit lieu, par. de ce nom, — de la Clémencière, par. de Lalleu, — de la Villeoger, par. de la Couyère, — du Droullay, par. de Chanteloup.

Réf. de 1427 à 1513, dites par., év. de Rennes.

De sable à deux épées d'argent en sautoir.

Jean, maître d'hôtel du duc Artur et capitaine de Jugon en 1457.

Sault (du) (orig. de Guyenne), s[r] de la Barde.

De sable à l'aigle à deux têtes d'argent, au vol abaissé, membrée et becquée d'or.

Un président à mortier au parlement de Bordeaux et un lieutenant général de la sénéchaussée des Landes. (G. G.).

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux *Freslon*.

Saulx (le), s[r] de * Toulencoat et de Coëtmoric, par. de Rosnoën, — du Loc'h et de Kerloc'h, par. de Kerfeunteun, — de Kerhoant, — de Rosnévet.

Ext., réf. 1670, six gén.; réf. et montres de 1481 à 1562, par. de Quilbignon, év. de Léon, Rosnoën et Hanvec, év. de Cornouaille.

D'azur à la croix dentelée d'or.

Hervé, de la paroisse de Quilbignon, anobli en 1467 avecq un sien hostel sis au bourg de Sainte-Catherine, près Brest; *Guillaume*, de la paroisse de Rosnoën, anobli en 1481, père de *Jean*, marié à Catherine le Sénéchal, dont: *Charles*, époux en 1536 de Catherine de Tréouret.

Sauvage (le), s[r] de la Thibaudière, par. de la Chevrollière, — du Pémion, par. de Château-Thébaud, — du Plessis-Guériff, par. de Monnières, — de la Bothinière, par. de Vallet.

Réf. 1430, par. de la Chevrollière, év. de Nantes.

De gueules à l'aigle éployée d'argent (G. le B.); *alids* : porte deux bœufs (Sceau 1269).

Guillaume, épouse vers 1360 Marie de Laval; *Eonet*, capitaine de Touffou, épouse en 1467 Jeanne Aménart.

Sauvage, s[r] de la Villeaubel, — de Beauséjour, ress. de Dinan.

D'azur au carquois garni de flèches d'argent, accosté de deux arcs cordés de même; au chef abaissé d'argent, chargé de trois mouchetures de sable (Arm. 1696).

Cette famille alliée aux *Géraldin* et aux *Courtois de la Ville-Asselin*, s'est éteinte en 1865.

Sauvageau (orig. d'Anjou), s[r] des Burons, — du Pavillon, par. de Moisdon, év. de Nantes.

D'argent à l'arbre de sinople (Arm. 1696).

Mathurin, référendaire en 1622, père de *Michel*, aussi référendaire en 1648 et procureur du Roi au présidial de Vannes, l'un et l'autre, auteurs de plusieurs ouvrages de jurisprudence.

Sauvaget, châtelain des Clos en 1682, par. de Plénée-Jugon, — s^r de la Vallée, — du Dresnay, par. de Saint-Brandan, — de la Touche, — des Courtillons, — de la Chapelle-Guillaume, — de la Hauteville, par. de Saint-Potan, — de Cargouët, par. de Meslin, — de la Villehingant, — de Maritaine, par. de Maroué, — de Kergollot, par. de Plégtien, — de Poulguen, — de la Villeneuve, — de la Croix-de-pierre.

Anc. ext. chev., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1423 à 1535, par. de Plénée-Jugon, év. de Saint-Brieuc.

De gueules à la croix pattée d'argent. Devise : *Dieu ayde qui s'ayde.*

Guillaume, écuyer dans une montre d'Olivier de Mauny en 1386 ; *Guillaume*, vivant en 1423, épouse Olive de Bréhant ; *Bertrand*, chevalier de l'ordre en 1618 ; *Jean*, capitaine de cinquante hommes d'armes, guidon des gendarmes de la Reine en 1627, père de *Charles*, s^r des Clos, emprisonné par le duc de Chaulnes aux États de Vitré de 1673, pour ses protestations en faveur des libertés de la Bretagne ; deux chevaliers de Malte en 1668 et 1672 ; un brigadier de cavalerie, tué au siège de Turin en 1706.

Fondu en 1712 dans *Froulay*, au Maine.

Les s^rs de la Goulière, paroisse de Landehen, de Villery, de la Gaudinière, paroisse de Mouzillon et du Plessix, paroisse de Pont-Saint-Martin, dont deux échevins de Nantes depuis 1618, déboutés à la réformation de 1669.

Sauveur, s^r de Villeraye, — de la * Chapelle-Boby, près Rennes.

Tranché de gueules et d'azur, à la bande d'or brochant sur le tout (G. G.).

Joseph-Antoine, avocat en parlement en 1752, père de *Jean-François*, greffier en chef aux enquêtes en 1758, marié à N. Roussin ; *Luc-Ange*, fils des précédents, greffier en chef aux enquêtes en 1783.

Saux (le), s^r de Pratanros, par. de Penhars, — de Coëtcanton, par. de Melguen, — de Kercaradec, par. de Pluguffan, — de Quistinic, par. de Kernével, — de Kervastard, par. d'Elliant.

Ref. et montres de 1426 à 1481, dites par., év. de Cornouaille.

D'azur à sept macles d'argent, 3. 1. 3. (*Mss. Gaignières*).

Henryot, auditeur des comptes en 1445 ; *François*, auditeur des comptes en 1492.

La branche de Coëtcanton fondue dans *Kerloaguen*, puis *Carné*.

Savary (orig. de Touraine), baron de Montbazon, en Touraine, — s^r de Maumusson, par. de ce nom, — de la Ville-Savary, par. de Saint-André-des-Eaux, — de Livernière, par. de la Chapelle-Heulin.

Montre de 1543, par. de la Chapelle-Heulin, év. de Nantes.

D'argent à la tête de maure de sable, surmontée d'un lambel à cinq pendants de gueules (Sceau 1376).

Pierre, arbitre entre Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre en 1214.

La branche de Montbazon fondue dans *Sainte-Maure*, d'où la seigneurie de Montbazon a appartenu successivement aux *Craon*, *la Rochefoucauld*, *du Faou* et *Rohan*, en faveur desquels elle a été érigée en duché-pairie en 1588.

Le s^r de la Grandonnière, paroisse de Vay, débouté à la réformation de 1668.

* SAVIGNHAC (DE) (orig. d'Auvergne), s^r de la Villevoisin, par. d'Augan, — de la Roche, par. d'Allaire.

Ext., arrêt du parl. de 1777, sept gén. (Etats 1786.)

D'argent au chevron brisé de gueules, accomp. de trois trèfles de sable.

Philippe, commissaire des guerres et contrôleur général des écuries du Roi, anobli en 1609 ; un page du Roi en 1787.

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux *Moulin du Brossay* et aux *Boisbaudry*.

SAVONNIÈRES (DE) (orig. d'Anjou), s^r de la Bretesche, — de la Troche, — de l'Espinay, par. de Carquefou, — du Bois, par. de Machecoul, — du Genest-Jahan, par. de Saint-Mesme.

Anc. ext. chev., réf. 1670, huit gén., par. de Maumusson, év. de Nantes.

De gueules à la croix pattée d'or (Sceau 1548).

Jean, vivant en 1450, épouse Anne Rougebec, dont : *Félix*, marié en 1479 à Anne de Brie, de la maison de Serrant ; *Jacques*, abbé de Meillerai en 1556 ; *Mathurin*, évêque de Bayeux en 1583 ; cinq chevaliers de Malte depuis 1550 ; *Charles*, fils de *Jean* et de Guyonne de Beauvau, se fixa en Bretagne, où il épousa en 1597 Jeanne de Bréhand.

Plusieurs chevaliers de l'ordre et deux gentilshommes de la chambre depuis 1587 ; un conseiller au parlement en 1639, † 1689, marié à Marie Goddes de Varennes, intime amie de Mme de Sévigné qui la surnommait *Trochanire*; un lieutenant des gardes-du-corps en 1679, brigadier de cavalerie en 1691, tué la même année au combat de Leuze ; un grand bailli de Malte, chef d'escadre et commandant des galères de France en 1750 ; un lieutenant des gardes-du-corps, tué en défendant le Roi aux journées d'octobre 1789, à Versailles.

Un membre admis aux honneurs de la cour en 1781.

SAXE (DE), s^r de la Cocherais, par. de Hédé, — de Bricquerault, par. de Bazouges.

Déb., réf. 1668, ress. de Hédé.

D'azur à la croix dentelée d'or (Arm. 1696).

SCAFF ou SCANFF (LE), en français LÉGER, s^r de Dréorz, par. de Priziac, — du Fresque, de Kerancaudren et de Kerléau, par. de Melguen, — du Désert, — du Pellineuc, par. de Canihuel, — de Penguilly, par. de Plouray.

Réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Priziac et Plouray, év. de Vannes ; Melguen, Spézet et Canihuel, év. de Cornouaille.

D'argent à la croix engreslée de sable (Arm. de l'Ars.), *comme Dréorz*.

Alain, moine de Prières, témoin au testament d'Hervé de Léon en 1363.

La branche du Dréorz, fondue au XVIe siècle dans *Talhouët-Kerservant* ; la branche de Penguily fondue au XVIe siècle dans *le Grand*, puis *Rolland*, *Bahuno* et *du Bouëtiez*.

SCAFF (LE), s^r de Kerriel, par. de Tréglonou, — de Kergoët, par. de Guiclan.

Réf. et montres de 1427 à 1538, par. de Plouguin, év. de Léon.

De gueules à la croix d'or, frettée d'azur ; *alias* : cantonnée à dextre d'une merlette d'or.

Jean, sénéchal de Léon en 1500, épouse Anne du Bois, de la maison de Kerlosquet.

La branche de Kerriel fondue dans *Richard* ; la branche de Kergoët fondue en 1555 dans *du Chastel-Mezle*.

Scanf (le), s^r de Kervelguen, en Goëllo, — des Vaux, par. de Dingé.

Réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Plougras, Squiffiec, le Faouët et Dingé, év. de Tréguier et Saint-Malo.

D'azur à trois glands d'or, aux coques d'argent (G. le B.).

Sceaux (de), s^r de Frontigné, par. de Saint-Brice, — de la Rigaudière, par. de Saint-Jean-en-Coglais, — de la Bouverie et de la Ville-Bermont, par. de Saint-Etienne-en-Coglais, — de Pontcolleuc, par. d'Illifaut, — de Bosnieuc.

Ext. réf. 1669, six gén.; réf. 1513, par. de Saint-Brice-en-Coglais, év. de Rennes.

D'or à trois bandes d'azur, un channe ou grand pot antique d'argent, brochant sur le tout.

Jean, vivant en 1478, épouse Guillemette Tuffin, dont *Méry*, marié à Olive de la Fontaine ; un volontaire au combat de Saint-Cast en 1758. (Famille éteinte en 1888.)

Scelles (de) (orig. de Normandie, y maint. en 1598 et 1666), s^r de l'Estanville, de Saint-Manvieu, de Prévalon, de Criqueville, et de Sceaux, en Normandie, — de Chamballan, par. de Meillac.

Ext., réf. 1669, huit gén., ress. de Rennes.

D'argent au chevron de gueules, accomp. de trois lionceaux de sable, armés et lampassés de gueules.

Michel, vivant en 1450, épouse Michelle le Breton ; *Jean*, anobli par la charte générale des francs-fiefs en 1570.

Scelles, s^r de la Villeblanche, ress. de Saint-Brieuc.

D'azur à la croix cantonnée en chef de deux étoiles et en pointe de deux coquilles, le tout d'or (Arm. 1696).

Scépeaux (de) (orig. du Maine), s^r dudit lieu, — de Landivy, — baron de Saint-Brice, par. de ce nom, — s^r de la Chatière, – de la Vieilleville, — comte de Durtal, — baron de Mathefelon, — s^r de Gaubert, — de l'Espronnière, — de la Cherbonnerie, — du Chemin, — de Beauchesne, — de la Roche-Noyant, — du Boisguinot, — du Moulinvieux, — des Huguetières, par. de la Chevrollière, — des Montils, par. de Vallet, — comte de Chemillé, — duc de Beaupreau, — s^r de Mausson, — de Blain, par. de ce nom, — du Guildo, par. de Créhen, — de Bodister, par. de Plourin, — de Runfao, par. de Ploubezre, — vicomte de Miniac, par. de Miniac-Morvan, — baron du Chastel, par. de Plouarzel.

Maint. à l'intend. de Tours en 1667 et 1715 ; réf. de 1478 à 1513, par. de Saint-Brice-en-Coglais, év. de Rennes.

Vairé d'argent et de gueules.

Sylvestre, croisé en 1190 (ca b. Courtois) et *Robert*, son fils, font une fondation à l'abbaye de Clairmont au diocèse du Mans, en 1222.

Cette famille, alliée en Bretagne aux *Angier de Crapado, la Marzelière, Rieux, Espinay, la Jaille, Montbourcher* et *le Maistre de la Garrelaye*, a produit :

Guy, président des États de Nantes en 1579 ; *François*. s[r] de la Vieilleville, maréchal de France en 1562, † empoisonné en 1571 ; deux pages du Roi en 1728 ; deux lieutenants-généraux depuis 1748 et cinq maréchaux de camp depuis 1770.

La branche aînée fondue vers 1620 dans *Gondy* ; la branche de la Vieilleville fondue en 1590 dans *d'Espinay* ; la branche *du Boisguinot*, à laquelle appartenait un général Vendéen, † 1821, s'est éteinte en 1885.

SCHOMBERG (orig. d'Allemagne), comte de Nanteuil et de Durtal, — marquis d'Espinay, par. de Champeaux, — baron de Sucinio, par. de Sarzeau, — duc d'Halwin et de Maignelais en 1620, pair de France.

Pour anciennes armes : de sable au rais d'escarboucle ou bâtons fleurdelisés d'or, passés en croix et en sautoir, *qui est Schomberg* ; *aliàs* : d'argent au lion coupé de gueules et de sinople, *qui est Espinay.*

Gaspard, colonel de 1,500 reitres au service de Charles IX, naturalisé en 1570, épouse en 1573 Jeanne de Chasteigner, dame de la Rochepozay, dont : *Henri*, maréchal de France en 1625, marié à Françoise, marquise d'Espinay, père et mère de 1° *Charles*, maréchal de France eu 1637 et colonel-général des Suisses, † 1656, sans postérité ; 2° *Jeanne-Armande*, mariée en 1653 à Charles de Rohan, duc de Montbazon.

Frédéric-Armand, chef d'une autre branche, comte de Mertola, en Portugal, maréchal de France en 1675, brisait les armes de Schomberg d'un écu d'argent en abyme, chargé d'un cavalier armé de sable, *qui est* Mertola. Cette branche s'est éteinte en 1713.

SCHONENDALL (orig. d'Allemagne), s[r] d'Arimont, — de Vaux.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'azur à une anille d'argent, accomp. de quatre étoiles d'or, *qui est Arimont* ; aux 2 et 3 : d'argent à deux bars adossés de sable (G. G.)

Un conseiller secrétaire du Roi en 1779.

SCLIÇZON ou CLISSON, s[r] de Keranfao, par de Servel, — de Keraziou, par. de Trébeurden, — de Guictaulé, par. de Taulé, — de Keralio. par. de Plouguiel, — de Penarstang, par. de Brélévenez, — de Kerivault, par. de Penvénan, — de Clessérant, par. de Plougrescant, — du Méné, par. de Goulien, — de Crec'hbizien, — de Kermarquer, par. de Lanmodez, — de Largentaye, — de Lanserff, — de Kerémar, — de Toulmain, par. d'Allineuc, — de Coëtgonien, par. de Berhet, — du Plessis-Tourneufve, par. d'Orvault, — de la Gohardière, par. de Gorges.

Anc. ext. chev., réf. 1669, sept gén. ; réf. et montres de 1427 à 1562, par. de Plestan, év. de Saint-Brieuc ; Taulé, év. de Léon ; Servel, Trébeurden, Plouguiel, Brélévenez, Penvénan et Plougrescant, év. de Tréguier, et Goulien, év. de Cornouaille.

D'azur au croissant d'argent, accomp. de trois molettes de même (G. le B.) ; *aliàs* : de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, *comme Clisson.*

Olivier, épouse en 1221 Plaisou, dame de la Roche-Derrien, dont : *Alain*, en procès avec le duc Jean le Roux en 1270 ; *Olivier* et Mahault de Kerhamon, sa mère, assignés au parlement général de 1384, sur envoi du sénéchal de Tréguier, de la barre de Lannion,

Olivier, et *Fraval*, prêtent serment au duc entre les nobles de Tréguier en 1437; *Jean*, président universel de Bretagne en 1492, épouse Jeanne, dame de Keralio; *Rolland*, fils des précédents, sénéchal de Guingamp, maître d'hôtel et ambassadeur de la duchesse Anne en 1492, épouse Marguerite l'Épervier, dont : 1° *Christophe*, auteur de la branche de Keralio, dont un chevalier de l'ordre en 1604 et de la branche de Kermarquer, éteinte en 1719 ; 2° *Yvon*, auteur de la branche du Méné, dont un lieutenant de vaisseau en 1712, et un capitaine aux gardes françaises, tué à la bataille de Fontenoy en 1745 ; cette dernière branche s'est fondue dans *Rospiec*.

SCOTT (orig. d'Ecosse), baron de Valbery, en Ecosse, — baron de Surieu, — s[r] de * Martinville, par. de Pluduno, — de Saint-Laurent, — de la Touche-à-la-Vache, par. de Créhen.

Ext., réf. 1671, cinq gén., ress. de Jugon.

D'or à trois têtes de lion arrachées de gueules, lampassées d'azur.

Guillaume, vivant en 1480, épouse Isabelle Moncriff, dont : 1° *Pierre*, archer dans la compagnie des gardes écossaises de François I[er] en 1518, bisaïeul de *Claude*, baron de Surieu, président à mortier au parlement de Grenoble en 1668 ; 2° *Thomas*, justicier-clerc d'Écosse, père de *Martin*, qui passa en France en 1572, auteur des s[rs] de Martinville ; un gouverneur de Quillebœuf, major au régiment de Normandie en 1660 ; un volontaire blessé au combat de Saint-Cast en 1758.

SCOZOU (DU), s[r] du dit lieu, par. de Loguivy-Plougras, év. de Tréguier.

D'or à neuf tourteaux de gueules (G. le B.).

Fondu dans *Clévédé*, puis *Guicaznou*.

SCULPTEUR (LE).

D'azur à trois écus d'argent (G. le B.), *comme Basouges*.

SÉBAUT.

Alain, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Colin*, dans une montre de du Guesclin en 1370.

SÉBOY, s[r] de Kervern.

Déb., réf. 1669, ress. de Nantes.

SEC (LE).

Ecartelé en sautoir aux 1 et 4 : d'or à l'arbre de sinople ; aux 2 et 3 : de gueules à deux têtes d'aigle, arrachées d'argent (G. le B.).

SÉCARDAIS (DE LA), s[r] dudit lieu, par. de Mézières, év. de Rennes.

D'argent à cinq tourteaux de sable en sautoir ; au chef d'hermines (Arm. de l'Ars.), *comme la Marée*.

* SÉCILLON (DE), s[r] de la Touche, par. de Tréal, — du Cosquer, de Villeneuve, du Blanc, de Kerfur, de Beaulieu et de Trouveray, par. de Guérande, — de la Milacière, par. du Clion, — de Billo, par. de Saint-André-des-Eaux, — de Trégouët, par. de Béganne, — de Huelfao, — du Cosquer.

Anc. ext., réf. 1669, huit gén., ress. de Guérande ; réf. 1426, par. de Tréal, év. de Vannes.

D'azur à trois fusées d'or, posées 2 et 1.

Guillaume, fils *Raoul*, épouse en 1389, Jeanne de la Bouère, dame de la Touche, veuve en 1426 ; *Pierre*, homme d'armes, armé pour le recouvrement de la personne du duc en 1420 ; *Jean*, connétable de Dinan en 1457 ; *Pierre*, épouse vers 1461, Mathurine Thébaut ; deux chevaliers de Malte en 1626 et 1779 ; un page du Roi en 1742 et un page du comte d'Artois en 1777.

SECQUEVILLE (DE) *voyez* COEURET.

SÉGALER (LE), s^r de la Villeneuve, du Mescouëz et de Kerangarz, par. de Plougasnou, — de Kergomar, par. de Guimaëc, — de Kerfraval, par. de Ploujean, — de Montigné par. des Touches.

Anc. ext., réf. 1671, six gén. ; réf. et montres de 1447 à 1543, par. de Plougasnou, év. de Tréguier et Trefgondern, év. de Léon.

D'azur au sautoir d'argent, cantonné de trois (*aliàs :* de quatre) quintefeuilles d'or, *voyez* COETQUIS.

Guillaume, vivant en 1463, épouse Marguerite de Guicaznou.

Fondu dans *Kerhoënt*, puis *Pastour*.

SÉGALER (LE), év. de Tréguier.

D'azur au chevron d'argent, accomp. de trois têtes de léopard d'or, *comme Boiséon* et d'un huchet de même en pointe sous l'angle du chevron (G. le B.).

Raoul, chanoine de Tours en 1440, inhumé à Saint-Gatien en 1474.

SÉGALO, s^r de Kerizouët, par. de Plescop, — de Coëtergarff, par. de Grandchamp.

Réf. et montres de 1448 à 1536, dites par., év. de Vannes.

D'hermines à la fasce de gueules, chargée de trois besants d'argent (Arm. de l'Ars.)

SÉGLIEN (DE), s^r du Coscro, par. de Lignol.

Réf. et montres de 1426 à 1481, dite par., év. de Vannes.

Porte une fleur de lys, accomp. de trois quintefeuilles (Sceau 1414).

Fondu dans *Gouvello*, puis *Lantivy*.

SEGRÉTIEN (LE), s^r des Ferrières, ress. de Rennes.

D'argent à un cœur de gueules ; surmonté d'une étoile d'azur (Arm. 1696).

Pierre, avocat en parlement en 1696.

SEILLONS (DES) (orig. d'Anjou), baron de Viré, — s^r de Beaulieu, — de la Barre, — de l'Isle, par. de Plougasnou.

D'or fretté de gueules ; au chef d'or, à la bordure engreslée de sable (La Ch. des B.).

René, marié à *N.* de Keraldanet, père de *Charles-Paul*, marié 1° vers 1615, N. Toupin dame de l'Isle ; 2° à Françoise le Digouédec ; une fille à Saint-Cyr en 1693.

Seizploué, ou **Coët-Seizploué**, par. de Plounévez-Lochrist, év. de Léon.

Seigneurie successivement possédée par les maisons de *Lesquélen*, *Carman*, *Ploësquellec* et *Maillé*, et érigée en comté sous le nom de Maillé en 1626, *voyez* Maillé (de), acquise en 1747 par les *Rohan-Chabot* et revendue aux *Ameline de Cadeville*.

Séjourné, s^r de Launay, par. de Guichen, — des Pommerays, par. de Brutz, — de Brays, par. de Cesson, — de la Gourgeonnière, par. de Torcé, — de la Forestrie, par. d'Izé.

Réf. de 1427 à 1513, dites par., év. de Rennes.

D'argent au lion rampant de sable, contre un pilier de même (G. le B.).

Guillaume, alloué de Rennes en 1513, épouse Anne Brunart, dame de Brays, veuve de Jean le Moine, sénéchal de Vitré.

Sel (du), *voyez* Pinçzon.

Selle (de la), *voyez* Celle (de la).

Sénéchal (le) (ramage de Rohan), baron de Carcado en 1624, par. de Saint-Gonnery, — s^r du Bot, par. de Saint-Caradec, — de Gouëletré, par. de Noyal-Pontivy, — de Kerguizec et de Cohanno, par. de Surzur, — vicomte de Châteauneuf, en Goëllo et de Maugremieux, par. de Guégon, — s^r de Saint-Maudan, par. de ce nom, — de Brohais, par. de Kergrist, — de la Rivière, — vicomte d'Appigné, par. du Rheu, — baron de Quélen, par. de Duault, — s^r du Gué-de-l'Isle, par. de Plumieux, — de la Feillée, par. de Goven, — de Belleisle, — de Trégoët et baron de Molac, par. de ce nom, — baron de Sérent, par. de ce nom, — s^r de Kergournadec'h, par. de Cléder, — marquis de Pontcroix, en 1719, par. de Beuzec-Cap-Sizun, — s^r de Tréduday et de Bonnepart, par. de Theix, — de Coëtergarff, par. de Grandchamp, — de Pacé, — de Cuhain, par. de Crossac, — de Crévy, par. de Pontchâteau.

Anc. ext. chev., réf. 1670, douze gén.; réf. et montres de 1427 à 1536, par. de Saint-Gonnery, Noyal-Pontivy et Saint-Caradec, év. de Vannes et Cornouaille.

D'azur à neuf (*alids* : sept) macles d'or, 3. 3. 3 (Sceau 1262).

Daniel, sergent féodé héréditaire de Rohan, présent en 1184 à la fondation de l'abbaye de Bonrepos ; *Olivier*, croisé en 1248 (cab. Courtois), frère d'*Eon*, marié à Olive, dame de Carcado ; *Yves*, abbé de Redon en 1440, † 1467 ; *Jean*, abbé de Saint-Gildas-des-Bois de 1462 à 1492 ; *Jean*, tué à la bataille de Pavie en 1525, en couvrant de son corps le roi François Ier ; cinq chevaliers de l'ordre de 1596 à 1654 ; *François*, conseiller au parlement en 1620, † 1639 ; *Eustache*, abbé de Geneston en 1674, évêque de Tréguier en 1686, † 1694 ; *René*, tué à la bataille de Sénef en 1674, marié à Marie-Anne de Rosmadec, dame de Molac ; un chevalier de Malte en 1700 ; un page du Roi en 1731 ; un maréchal de camp, tué au siège de Turin en 1706 ; deux gouverneurs de Quimper depuis 1724 ; un colonel des grenadiers de France, tué au siège de Prague en 1751 ; quatre lieutenants-généraux, des armées du Roi de 1708 à 1781 ; quatre membres admis aux honneurs de la cour de 1739 à 1782.

La branche de Carcado, qui fit enregistrer ses titres ou conseil souverain de Saint-Domingue en 1772, fondue en 1859 dans *Grailly*, en Guyenne ; la branche de Tréduday, fondue en 1677 dans du *Pont d'Echuilly* ; la branche de Kerguizec existe en Amérique.

Sénéchal (le), s[r] de Lézérazien, par. de Guiclan, — de Rosnyvinen, par. de Loc-Eguiner, — de Coëtélant, par. de Plourin, — de Lestréméral, par. de Sizun, — de Bélizal, par. de Saint-Mathieu de Morlaix, — de Rosily, — de Penvern.

Anc. ext. réf. 1669, sept gén. ; réf. et montres de 1427 à 1536, par. de Guiclan, Loc-Eguiner et Sizun, év. de Cornouaille, et Plourin, év. de Tréguier.

De sable à cinq fusées d'argent, accolées en bande, accostées de six besants de même, trois de chaque côté.

Jean, vivant en 1481, épouse Catherine Riou.

La branche de Lézérazien fondue dans *Kerouartz*.

Sénéchal (le), s[r] du Rocher-Portail, par. de Saint-Brice-en-Coglais, — de la Sénes-chaussière et de la Guépinière, par. de Vieuxvi-sur-Couësnon, — de la Vallette, par. de ce nom, — de la Villebenoist, par. de Pacé, — de Neuville, par. de Domagné.

Réf. de 1440 à 1513, dites par., év. de Rennes.

D'argent à trois bandes de sable (Arm. de l'Ars).

Michel, abbé de Paimpont en 1473, † 1501.

Cette famille tirait son nom de la charge héréditaire de sénéchal de Dol.

La branche de la Vallette fondue en 1559 dans de *Poix*.

Senecterre ou **Saint-Nectaire (de)** (orig. d'Auvergne), duc de la Ferté en 1665, — marquis de Châteauneuf, — comte de Saint-Victour et de Brinon.

D'azur à cinq fusées d'argent en fasce.

Louis, connétable d'Auvergne en 1231 ; *Antoine*, évêque du Puy-en-Velay et *Jacques*, son frère, successivement abbés de Saint-Jean-des-Prés de 1545 à 1560 ; un maréchal de France en 1757. (Famille éteinte.)

Sérazin (le), s[r] de Trémelin, par. de Camors, — de Palevar, par. de Nostang, — du Plessix, — du Boterff, par. de Plumelin.

Anc. ext. réf., 1669, neuf gén. ; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Camors, Nostang et Baden, év. de Vannes.

De gueules à la croix ancrée d'argent.

Jean, vivant en 1426, épouse Louise Lorveloux ; un conseiller au parlement en 1681.

La branche de Trémelin fondue en 1668 dans *Fournier de Pellan*.

* **Séré**, s[r] de la Plessaye, par. de Longaulnay, — des Landes et des Vaux, par. de Plouër.

Maint. réf. 1669, 0 gén., par les privilèges de la chambre des comptes et à l'intend. en 1699 ; réf. 1513, par de Longaulnay, év. de Saint-Malo.

De gueules à la sirène d'argent.

Jean et Georgette de Saint-Aubin, sa compagne, s[r] et dame de la Plessaye, exempts de fouages à la réformation de 1513 ; *Jacques*, maitre des comptes en 1632 ; *Luc*, secrétaire du Roi en 1654, reçut ses lettres d'honneur en 1674.

Les s[rs] de la Pasquerie, du Tertre-Barré et de la Ville-Malterre, déboutés à la réformation de 1668, ainsi que les s[rs] de l'Orvinière, ces derniers fondus dans *Robien de Kerambourg*.

SÉRENT (DE), s[r] dudit lieu, du Tromeur, de la Rivière, de Kermelen et de la Salle, par. de Sérent, — de la Ville-Louët, par. de Lantillac. — de Kerfily, comte de Trédion en 1666, châtelain d'Aguénéac en 1650 et s[r] de Beslon, par. d'Elven, — de Branbec et de Kerlévénan, par. de Plescop, — de la Villeray, — de la Prévostaye, — baron de Malestroit, — s[r] de Comper, par. de Concoret, — de la Ville-Guériff, — de la Villéan, — de Boisbrassu, par. de Carentoir, — de Kervazy, par. de Plaudren, — de la Villeneuve, par. de Languidic, — de la Touche-Hilary, par. de Moustoirac, — de Keralier, par. de Sarzeau.

Anc. ext. chev , réf. 1669, douze gén. ; réf. et montres de 1427 à 1536, par. de Sérent et Lantillac, év. de Vannes.

D'or à trois quintefeuilles de sable (Sceau 1356).

Menguy, fils *Marquis*, fait une fondation à Saint-Sauveur de Redon en 1110 ; *Conan* et *Judicaël*, son fils, témoins d'une fondation du comte de Porhoët au prieuré de Josselin en 1118 ; *Guëthënoc*, croisé en 1239, mentionné dans un compte rendu au duc Jean le Roux en 1274 ; *Alain*, vivant en 1328 épouse Gillette de Malestroit, dont : *Jean*, l'un des écuyers du combat des Trente en 1350, marié à Jeanne de Saint-Gilles ; trois chevaliers de Malte depuis 1663 ; un abbé de Prières en 1681, † 1727 ; un président de la noblesse aux Etats de 1774 et 1776 ; plusieurs membres admis aux honneurs de la cour depuis 1754.

La branche aînée fondue au XIV[e] siècle dans *la Chapelle*, d'où la terre de Sérent, est passée par alliance aux *Rosmadec*, puis aux *Sénéchal*, et par acquêt en 1787 aux *Castel* ; la branche du Tromeur fondue dans *Montauban*, puis *Avaugour* ; la branche de *Kerfily* qui a produit un conseiller au parlement, chevalier de l'ordre en 1635, a fini à *Armand-Louis*, duc de Sérent, grand d'Espagne, pair de France, lieutenant-général des armées du Roi, ancien gouverneur des ducs d'Angoulême et de Berry, marié en 1754 à Bonne-Marie de Montmorency-Luxembourg, † 1822, père d'un colonel au régiment d'Angoulême, tué en Bretagne en 1796 et des duchesses de Narbonne-Pelet et de Damas-Crux. (Famille éteinte.)

SERGENT (orig. du Nivernais).

D'azur à une sainte Vierge d'argent, rayonnante d'or ; à l'orle d'étoiles de même. Devise : *Ave maris stella.*

Un évêque de Quimper et de Léon en 1855, † 1871.

SÉRIZAY, *voyez* CÉRIZAY.

SERPAUDAYE (DE LA), s[r] de Roudun, par. de Poligné, — des Vergers, — de Pontpéan, par. de Brutz.

Déb., réf. 1670 et à l'intend. en 1699 ; réf. 1513, par. de Poligné et Brutz, év. de Rennes.

D'or à l'aigle éployée de sable, accomp. de trois lionceaux de gueules (Arm. de l'Ars.); *alids* : d'argent à la bande de gueules, chargée de cinq besants d'or (Arm. 1696).

Robert, huissier de la chambre du duc en 1486 ; *Louis*, procureur de Josselin en 1666.

SERRANT (DE), *voyez* WALSH.

SERRÉ (LE), s^r de Portz-Hamonet, par. de Gommenec'h, — de Pratalan, — du Rud, de Keramprat.

Anc. ext. réf. 1669, sept gén., réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Gommenec'h, év. de Tréguier.

D'azur à dix billettes d'argent, 2. 4. 4; au franc canton de gueules, chargé d'un croissant d'or.

Hervé, vivant en 1481, épouse Valence le Neveu.

SERVAUDE (DE), s^r dudit lieu, par. de Mélesse, — des Blérons, par. de Châtillon-en-Vendelais, — de la Ville-Orée et du Rocher, par. de Parcé, — de la Ville-ès-Cerfs, par. de Plélan-le-Grand, — du Bois-Durand, — de la Pierre, — de la Costardière, par. de Parthenay, — de la Gidonnière, — de la Gabetière.

Anc. ext., réf. 1668, huit gén. ; réf. de 1449 à 1513, dites par., év. de Rennes.

De sable à quatre fusées d'or, accolées en fasce.

Alain, sénéchal de Broërec en 1388 ; *Pierre*, vivant en 1419, épouse Jeanne Aubin ; deux pages du Roi en 1729 et 1780.

* SESMAISONS (DE), s^r dudit lieu et de la Portechèze, par. de Saint-Sébastien, — de la Sauzinière, par. de Saint-Similien, — de Kermainguy, par. de Grandchamp, — de Trévaly, par. de Piriac, — châtelain de Tréambert en 1643 et s^r de la Ville-au-Chapt, de Quifistre et de la Ville-James, par. de Saint-Molf, — du Perray, par. de Saint-Herblain, — de Malville, par. de ce nom, — de la Caillère et de la Sangle, par. de Bouguenais, — de Trévécar et de Lesnérac, par. d'Escoublac, — d'Ust, par. de Saint-André-des-Eaux, — du Bois-Jollan, par. de Saint-Nazaire, — du Bois-Savary, par. de Guérande, — de Quindeniac, par. d'Assérac, — des Danets, — comte de Saint-Saire, en Normandie.

Anc. ext. chev., réf. 1669, treize gén. ; réf. et montres de 1428 à 1544, par. de Chantenay, Couëron et Orvault, év. de Nantes et Grandchamp, év. de Vannes.

De gueules à trois tours de maison d'or. Devise : *Ne tanta domus pereat.*

Hervé, croisé en 1248 (cab. Courtois), marié à Macée de Sesmaisons, reçoit en 1250 de Normand de Marchillé, le don de la terre de la Sauzinière ; *David*, grand bailli d'Anjou et du Maine en 1293, épouse Marguerite de Champigny, dont : *Olivier*, marié à Agnès de Derval ; *Guillaume*, suivit du Guesclin en Castille en 1368 ; *Jean*, chambellan du duc Pierre en 1455, marié en 1450 à Thomasse de Muzillac ; *Jean*, abbé de Redon en 1439 ; quatre chevaliers et un bailli de Malte depuis 1654 ; un chevalier de l'ordre en 1659 ; un abbé de Saint-Clément de Metz et de Ham, au diocèse de Noyon, évêque de Soissons en 1731, ci-devant chevalier de Malte et mousquetaire du Roi, † 1742 ; une abbesse de Bival, au dio-

cèse de Rouen, en 1740; plusieurs pages du Roi depuis 1725; deux lieutenants-généraux des armées en 1767 et 1814; un maréchal de camp, nommé par le Roi, en 1797; deux pairs de France de nos jours et un général de brigade en 1887.

Plusieurs membres admis aux honneurs de la cour depuis 1767.

La branche de Tréambert fondue en 1677 dans *Becdelièvre*.

Sève (de), sr de Boigan, év. de Vannes.

Porte une croix cantonnée de quatre croissants (Sceau 1316).

Guillaume, fils *Jégou*, fait un échange avec le vicomte de Rohan en 1316.

Sévedavy (de), sr dudit lieu, par. de Saints, — de Rimou, par. de Pleine-Fougères, — de Sèvegrand, par. de la Chapelle-des-Fougeretz, — du Mottay et de la Fontaine, par. de Trans.

Réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Dol et Rennes.

D'argent à la bande de gueules, chargée de deux filets d'argent, accostés de six roses feuillées de gueules (Sceau 1381).

Pierre, ratifie le traité de Guérande en 1381.

La branche aînée fondue dans *Téxue*; la branche de Sévegrand fondue dans *des Vaux*.

Les srs de Lanclamais, paroisse de Bréteil et du Domaine, paroisse de Gévezé, déboutés à la réformation de 1669, ress. de Rennes.

Sévérac (de), sr dudit lieu, par. de ce nom, év. de Nantes.

De gueules à trois grues d'argent, membrées de sable (G. le B.).

Un seigneur de Sévérac, témoin d'une donation à l'abbaye de Redon en 1127.

Fondu dans *Parisy*, d'où la terre de Séverac a appartenu successivement aux *Brignac* et aux *Théhillac* et par acquêt en 1592 aux *Talhouët*.

Sévestre, sr des Rochettes, par. de Tremblay.

Déb., réf. 1668, ress. de Fougères.

Sévestre, *voyez* Sylvestre.

Sévigné (de), sr dudit lieu, par. de Cesson, érigé en bannière en 1440, — du Chastelet, par. de Balazé, — des Rochers, par. de Saint-Martin de Vitré, — de Bodégat, par. de Mohon, — de Tréal, par. de ce nom, — du Buron, par. de Vigneux, — de Mayneuf, par. de Saint-Didier, — de Tresmes, par. de Crouy-sur-Ourcq, en Brie, — de Chemeré-le-Roi, par. de ce nom, et du Coudray, au Maine, — du Plessix-Olivet, par. de Noyal-sur-Vilaine, — comte de Montmoron en 1657, par. de Romazy, — sr de Pontrouault, par. de Mernel, — de la Verrière et de la Boissière, par. de Saint-Donatien, — des Cléons, par. de Haute-Goulaine, — de Laudigère, par. de Vallet, — de la Bidière, par. de Maisdon, — de la Haye, par. de Torcé, — de Champiré, par. de Grugé, en Anjou, — de la Bernardière, par. de la Chapelle-Heulin, — de Lestrémeur, par. de Bodivit, — de Lanros, par. d'Ergué-Armel, — des Douves et de la Barre, par. de Plumieux.

Anc. ext. chev., réf. 1670, treize gén.; réf. de 1427 à 1513, par. de Cesson, Saint-Martin de Vitré, Balazé, Saint-Didier et Noyal-sur-Vilaine, év. de Rennes; Tréal, év. de Vannes et Plumieux, év. de Saint-Brieuc.

Ecartelé de sable et d'argent (Sceau 1417).

Gabillart, témoin à une fondation de Geoffroi d'Acigné à l'abbaye de Savigné en 1190; *Guillaume*, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Guyon* épouse en 1355 Agaisse Rabaud, dame du Chastelet; *Guillaume*, chambellan du duc Jean V en 1440, marié en 1410, à Anne de Mathefelon, dame des Rochers; *Guyon*, épouse vers 1490 Gillette de Tréal, dame de Bodégat, de Laudigère et des Cléons; trois chevaliers de l'ordre de 1570 à 1627; trois conseillers au parlement depuis 1587; un chevalier de Malte en 1622; un abbé de Geneston en 1663; deux maréchaux de camp en 1646 et 1650, dont le second, *Henri*, tué en duel par le chevalier d'Albret en 1651, avait épousé Marie de Rabutin de Chantal, dame de Bourbilly, connue par ses inimitables lettres.

La branche aînée fondue en 1669 dans *Adhémar de Grignan*, puis en 1695 dans *Simiane*; la branche de Montmoron fondue en 1684 dans *du Hallay*; la branche de Chemeré fondue en 1706 dans *le Bihan de Pennelé*. (Famille éteinte.)

SÉVIN (orig. de Paris), s[r] de Quincy.

D'azur à la gerbe de blé d'or.

Charles, conseiller au parlement de Bretagne en 1619.

SHÉE (orig. d'Irlande).

Maint. au conseil et par lettres-patentes de 1731.

Tranché d'or et d'azur, à deux fleurs de lys de l'un en l'autre.

SIBIRIL, s[r] de Kermorvan, par. de Guiclan.

Jean, anobli en 1468.

SIGAY, s[r] de la Goupillière, ress. de Vitré.

De gueules au chevron d'argent, accomp. de trois étoiles de même (Arm. 1696).

Pierre, lieutenant de Vitré en 1696.

SILGUY (DE), s[r] de Coathirbescont, par. de Guilers, — de Poulesquet, par. de Plougoulm, — de Kerradennec, — de Penher, par. de Kerlouan, — de Kerbringal, par. de Dirinon.

Anc. ext., réf. 1669, dix gén.; réf. et montres de 1426 à 1534, par. de Guilers, Kerlouan, Plougoulm et Plougar, év. de Léon.

D'argent à deux lévriers de sable, accolés d'argent, passants l'un sur l'autre. Devise : *Passe hardiment*.

Even, vivant en 1410, épouse Amice de Parscau, dont : *Guillaume*, vivant en 1448, marié à Aliette de Montfort; un avocat-général au parlement Maupeou en 1771.

SILZ (DE), *voyez* HAYE (DE LA).

SIMON, s[r] de la Villerabel, par. d'Yffiniac, — de la Villemoisan, par. de Ploufragan, — du Chesnay et du Tertre, par. de Planguénoual, — de Runveret, près Châtelaudren.

Ext. réf. 1669, six gén.; réf. et montres de 1423 à 1535, dites par , év. de Saint-Brieuc.

D'azur à trois cygnes d'argent.

Jean, de la paroisse d'Yffiniac, se dit noble et ne paie rien des fouages en 1423 et s'arme ès mandements de Monsieur; *Geoffroi* son fils, anobli par le duc Pierre en 1454; *Louis* marié vers 1503 à Bienvenue le Moënne, de la maison de la Touche, père d'*Etienne*, époux en 1535 d'Anne de Kerprigent.

La branche de la Villerabel fondue dans *Pappe*, puis en 1688 du *Bois*; la branche de Runveret fondue dans *Geslin*.

Le s^r de la Villegicquel, débouté à la réformation de 1669, ress. de Saint-Brieuc.

SIMON, s^r du Val-au-Houlle, par. de Guégon.

Déb., réf. 1669, ress. de Ploërmel.

D'argent à trois mouchetures d'hermines ; au chef de gueules (Arm. 1696).

SIMON, s^r de Ligou, — d'Amoinville.

Déb., réf. 1668, ress. de Rennes.

De gueules au coq d'argent (Arm. 1696).

SIMON, s^r de Kergoulouarn, par. de Plouvorn, — de Tromenec, par. de Landéda, — de Bigodou, par. de Saint-Martin-des-Champs, — de Kerbringal, par. de Dirinon, — de Kerannot, par. de Saint-Thégonnec, — de Kergadiou, — de la Palue, par. de Plougoulm, — de Pensez, par. de Plouvien, — de Poulhalec, — de Keropartz, par. de Lanmeur, — de Kerénez, par de Kerlouan, — de Kersaliou, par. du Minihy de Léon, — de Kerven, — de la Lande.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1426 à 1562, par. de Plouvorn, Plougoulm, Landéda et Saint-Martin-des-Champs, év. de Léon ; Dirinon, év. de Cornouaille, et Plougasnou, év. de Tréguier.

De sable au lion d'argent, armé et lampassé de gueules. Devise : *Cest mon plaisir*.

Eudes, croisé en 1248; (cab. Courtois) *Yvon*, archer dans une montre de 1378 reçue par Olivier le Moine, capitaine de Lesneven, père de 1° *Yvon*, s^r de Kergoulouarn, marié vers 1400 à Catherine de Kerouzéré, dont : *Guillaume*, époux en 1437 d'Adelice le Barbu, dame de Tromenec; 2° *Hervé*, s^r de Kerbringal, dont la postérité s'est fondue dans *Silguy*.

Guillaume, s^r de Tromenec, tua en duel en 1600 François de Kermavan, dernier du nom ; un abbé de Lantenac en 1731, † 1786.

La branche de Kergoulouarn fondue en 1578 dans *le Rouge*; la branche de Tromenec fondue en 1619 dans *Kergorlay*, d'où la terre de Tromenec est passée par alliance aux du *Trévou*, puis aux *Bihannic*.

Le s^r de Kermarquer, paroisse de Rostrenen, débouté à la réformation de 1668.

SIMON, s^r de Trénoust, par. de Jans, — de la Villeneuve, — de la Brétaignerie et du Souché, par. de Saint-Aignan, — du Plessix et de la Rouaudière, par. de Saint-Père-en-Retz, — de la Fleuriais, par. de Guémené-Penfao, — de Galisson, — de la Chambre, — de la Servaye, — de la Gaisne, par. de Saint-Mesme, — de la Grée,

par. de Mésanger, — de la Maugère, — de la Carterie, par. de Saint-Similien, — des Challes, — de Créviac, de Rozabonnet, de la Goutière et du Fraiche, par de Nozay, — de Kervion, — de Creil, — de Lessart, — de Vouvantes.

Maint. réf. 1670, 0 gén., par les priviléges de l'échevinage et de la chambre des comptes, et par arrêts de l'intend. en 1702 et du parl. en 1741, neuf gén.; montre de 1544, par. de Jans, év. de Nantes.

De sable au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, *comme les précédents.*

Pierre, s^r de Trénoust, vivant en 1468, père de *Sylvestre*, vivant en 1497 ; deux échevins de Nantes en 1575 et 1600 ; six auditeurs et maitres des comptes depuis 1632. (Famille éteinte).

Le s^r de la Croiserie, paroisse de Rougé, lieutenant du prévôt des maréchaux à Châteaubriant, et les s^rs de la Gatelière, de la Rablaye, paroisse de la Chapelle-sur-Erdre, et du Pescher, paroisse de Saint-Herblain, déboutés à la réformation de 1669, paraissent issus de la même famille, ainsi que les s^rs de Launay et de Beauvais, paroisse d'Auverné.

SIOC'HAN, s^r de Kerrivoal, de Kersaouté, de Troguérot et de Tréguintin, par. du Minihy-de-Léon, — de la Palue, — de Pratérou, — de Saint-Jouan, par. de Saint-Jouan-des-Guérets. — de Kerradennec, — de Kerhuélin, — de * Kersabiec, par. de Plounévez-Lochrist.

Maint. à l'intend. en 1716, et anc. ext., arrêt du parl. de 1773, dix gén ; réf. et montres de 1426 à 1481, par. de Kernilis, Plouvorn et Plounévézel, év. de Léon et Cornouaille.

De gueules à quatre pointes de dard ou d'ancre en sautoir, passées dans un anneau en abyme, le tout d'or, *voyez* MOËLIEN et STANGIER ; *aliàs* : de gueules à la croix ancrée d'argent (G. le B.).

Hervé, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Geoffroi*, bailli et receveur de Léon, compris parmi les légataires du duc Jean II en 1305 ; *Jean*, écuyer dans la compagnie d'Olivier de Clisson en 1375 ; *Jean*, s^r de Kerrivoal, marié à Jeanne Fliminc, fit son testament en 1521 ; un abbé de Vaast, au diocèse du Mans en 1777.

Cette famille, qui a pris une part glorieuse aux guerres de la Révolution, dans les armées de Condé, des princes et de la Vendée, de 1793 à 1832, a produit un chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse en 1795.

SIRIER, s^r de la Lande-Ronde.

Déb., réf. 1668, ress. de Rennes.

SION ou SYON (DE), s^r dudit lieu et de Domenesche, par. de Sion, — de Beuves, par. de Messac, — de Frossay, par. de ce nom, — vicomte de Fercé, par. de ce nom, — s^r du Boisnouveau et de la Gérarderie, par. des Touches, — d'Anguignac, par. de Conquereuil, — du Bourg, par. de Marcillé-Robert, — du Plessis-Meslé, de Sénonnes et d'Entrehais, en Anjou, — des Loges, par. de Chantepie.

Réf. de 1426 à 1478, par. des Touches, Conquereuil et Marcillé-Robert, év. de Nantes et Rennes.

Jean, vivant en 1426, marié à Jeanne de Tinténiac, dame du Bourg et du Plessis-Meslé, père et mère de *Jean*, époux de Marie de la Boëssière, dame des Loges, employés dans la réformation de 1478, paroisse de Marcillé.

Fondu dans la *Chapelle de la Roche-Giffart*.

Slade (de), *voyez* Hay.

Sohier, s[r] de Vaucouleurs, par. de Trélivan, év. de Saint-Malo.

D'or au chêne de sinople (Arm. 1696) ; *aliàs* : d'or à deux épées de gueules en sautoir, les pointes en haut ; au chef d'azur, chargé de trois mouchetures de contre-hermines d'argent.

Guillaume-Louis-Malo, capitaine de brûlot, anobli en 1763 pour services signalés au combat de Saint-Cast en 1758, lieutenant de vaisseau en 1778.

Sol (orig. du Languedoc), s[r] de Grisolles, — de Kervoyer et de Kerguen, par. d'Arradon, — du Boismainguy, par. de Sérent.

Maint. par arrêt du parl. de 1764, ress. de Vannes.

D'azur à l'aigle d'argent ; au chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur. (G. G.).

Cette famille, alliée en Bretagne aux *du Chesne* et aux *Sécillon*, a produit un lieutenant de vaisseau en 1786, qui se signala dans les guerres de la chouannerie, créé maréchal de camp en 1815 et lieutenant-général en 1818, † 1836 ; une fille à Saint-Cyr en 1772.

Soligné ou Subligny (de) (orig. de Normandie), s[r] dudit lieu et de Montsorel, en Avranchin, — de Dol, — de Combourg.

Porte un oiseau, chargé au cou d'un écu écartelé d'argent et de gueules, *qui est Dol* ; *aliàs* : de gueules fuselé d'hermines, *qui est Dinan* (Sceau 1173) ; *aliàs* : écartelé *de Dol*, à la bordure semée de merlettes (Sceaux de 1183 à 1210).

Jean, sénéchal de Dol en 1164, père d'*Arsculphe*, marié à Yseult, dame de Dol et de Combourg, dont il prit les armes, † 1197.

La branche aînée fondue au XIII[e] siècle dans d'*Argouges*, d'où la seigneurie de Soligné a appartenu successivement aux *le Marchant*, aux *Béthune* et aux *Boisgelin* ; la branche de Combourg fondue au XIV[e] siècle dans *Tinténiac* ; la branche de Montsorel fondue vers 1200 dans d'*Aubigné*. *Voyez* Montsorel (de).

* **Solminihac (de)** (orig. du Périgord, maint. à l'intend. de Guyenne en 1699 et de Montauban en 1715), s[r] de Chaulne, — de Laborion, — de la Mothe.

D'argent à quatre pals d'azur ; au chef d'argent, chargé d'un cœur de gueules, soutenant une croisette ; (*aliàs* : un croissant) de même.

Un capitaine au régiment de Normandie en 1691.

Songeux (le), s[r] de Beauchesne, par. de Fercé.

Réf. 1513, dite par., év. de Rennes.

D'argent au corbeau de sable, membré et becqué de gueules.

Pierre, sergent du sire de Laval, et pour ce exempt en 1513.

Fondu vers 1560 dans *Pioger*.

* **Sonis** (de), (orig. d'Armagnac).

D'azur au lion d'or et une fasce haussée d'argent, surmontée de trois étoiles rangées de même (Arm. 1696).

Un général de division, blessé à la bataille de Loigny en 1870 † 1887, frère d'un général de brigade en 1884 † 1888.

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux *Parcevaux*.

Soraye (de la), s^r dudit lieu, par. de Quintenic, — d'Uzel, par. de ce nom.
Réf. 1427, par. de Quintenic, év. de Saint-Brieuc.

D'hermines à deux haches d'armes de gueules, adossées en pal (Sceau 1381).

Guillaume, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Geoffroi*, fait son testament en 1256 ; *Louis*, porte-bannière de Sylvestre Budes, tué dans la guerre des Bretons en Italie, en 1375 ; *Alain*, ratifie le traité de Guérande en 1381.

La branche ainée fondue dans *Malestroit*, d'où la terre de la Soraye a appartenu aux *Coëtquen*, puis aux *d'Andigné*.

Soraye (de la), s^r dudit lieu, par. de Campel, — de la Touche, par. de Néant.
Réf. 1459, par. de Néant, év. de Saint-Malo.

D'argent à une croix de sinople, chargée d'une quintefeuille d'argent (G. le B.).

Fondu dans *Lambilly*.

Sorel, s^r de la Villenéant, du Teil et de la Barbotaye, par. de Comblessac, — de la Gélinais, par. de Carentoir, — de Cournon, par. de ce nom, — du Bois-de-la-Salle, par. de Péaule, — de Salarin, par. de Theix, — du Laz, par. de Carnac, — de Kergroix, par. de Pluvigner.
Anc. ext. chev., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1427 à 1536, par. de Comblessac, Réminiac, Carentoir et Cournon, év. de Saint-Malo et Vannes.

Pour armes antiques : d'azur à la croix d'argent, cantonnée d'un annelet de même ; (Sceau 1425) ; moderne : d'argent à l'aigle de sable, membrée et becquée de gueules.

Robert, après avoir pillé et brûlé deux fois la ville de Combourg en 1233, se croisa en 1248 (cab. Courtois) ; *Pierre*, fils *Guillaume*, vivant en 1427, épouse Marie Morio, dont : *Guillaume*, marié en 1450 à Guillemette de Bellouan ; *Jacques*, chevalier de l'ordre en 1620.

Sorel, s^r la Hattais, par. de Guer, év. de Saint-Malo.

De gueules à deux léopards d'argent. (G. le B.)

Un capitaine de vaisseau retiré avec pension du Roi en 1728, marié à N. de Marnières, dame de la Hattais.

Une famille de même nom et armes a été maintenue en Soissonnais en 1667, sur preuves remontant à 1525.

Sorin, s^r de Trénoust, par. de Jans, — de la Touche, par. de Nozay.
Réf. de 1427 à 1454, dites par., év. de Nantes.

D'hermines à la fasce de gueules, accomp. de trois trèfles d'azur.

Robert, trésorier et receveur général du duc en 1404 ; *Robin*, homme d'armes de la compagnie du sire de Lescun en 1464.

Sorin, sr de la Ferrière, par. de Saint-Jean-de-Béré, — de la Hillière, par. de Thouaré, — de la Mennais, par. de Soudan.

Déb., réf. 1668, ress. de Nantes.

D'argent à quatre mouchetures d'hermines de sable, 3. 1. (Arm. 1696).

Jean, conseiller garde-scel au présidial de Nantes en 1669 ; *François*, maitres des comptes en 1691.

Cette famille et la précédente paraissent avoir une origine commune.

Souallaye, *voyez* Saulaye (de la).

Soubize (de), *voyez* Rohan (de).

Souché, sr de la Brémaudière.

Déb., réf. 1669, par. de Bodivit, év. de Cornouaille.

Soueff, sr de la Gaudinaye, — du Temple, — de Montalembert, par. de Vénèfles, — de la Clossetière, — de Kerossan.

Fascé d'azur et d'or, semé de vers à soie en fasces, de l'un en l'autre Arm. 1696).

Jean, procureur au parlement de Rennes en 1696 ; *René-Marie*, bailli de Châteauneuf-du-Faou en 1747.

On trouve *Guillaume*, de la paroisse de Cohazé-Pontivy, archer dans une montre de 1464.

Soulange (de), *voyez* Paris.

Soulard (orig. du Poitou), sr de la Thibaudière, — de la Roche.

D'argent au soulier de sinople (Arm. 1696).

Un auditeur des comptes en 1786.

Soulles (de).

Réf. de 1427, par. de Chasné, év. de Rennes.

D'azur à trois besants d'argent (Sceau 1428).

Jean, tient un hôtel noble en 1427 à Chasné, et n'y demeure que lui et son page.

Sourdéac (de), *voyez* Rieux (de).

Sourdeau (or. de Poitou), sr de Beauregard.

D'or à un aspic de sable mis en fasce (Arm. 1696).

Un maitre des comptes en 1746.

Sourdeval (de) (orig. de Normandie, y maint. en 1463), sr dudit lieu et du Mesnil, près Mortain.

D'or fretté de sable, *qui est Verdun* ; au franc canton de même (Sceau 1563).

André, gouverneur de Belle-Isle-en-Mer, repoussa les Anglais de cette ile en 1548, et laissa deux fils : 1° *André*, gouverneur de Belle-Isle, gentilhomme ordinaire de la chambre

et panetier ordinaire du Roi, † 1597 ; 2° *Hervieu*, dont les descendants fixés en Bretagne en 1687, alliés aux *Aubin*, *du Parc-Locmaria* et *la Vallette* se sont fondus dans **Mourain*.

Cette famille, issue en ramage de celle de Verdun, portait jusqu'en 1550 le nom de *le Moyne*.

Sourdille (orig. du Maine), s^r de la Tremblaye, — d'Erbrée, — de Chambrezais.

D'azur au chevron accomp de trois étoiles ou molettes, celle de la pointe soutenue d'un croissant, le tout d'or.

Gabriel, secrétaire du Roi en 1668, † en charge.

Sourdre (le), par. de Saint-Donan, év. de Saint-Brieuc.

Parti d'azur et de gueules, à la bande d'or brochante.

Barbe, épouse vers 1600 Philippe de Kernévénoy.

Sourdy (de), s^r de la Villejagu.

Déb., réf. 1669, ress. de Rennes.

Soussay (de) (orig. d'Anjou), s^r de la Guichardière, — du Buron, — de la Maillère, par. de Sucé.

Anc. ext., réf. 1669, dix gén., par. de Saint-Mars, év. de Nantes.

De gueules à trois coquilles d'or.

Emery, varlet en 1353, épouse Orphane, dont : *Guillaume*, marié à Marie Audibart; *Jean*, s'établit en Bretagne, où il épousa en 1591 Gabrielle Charbonneau.

La terre de la Maillère a été constituée au majorat au titre de vicomte, en 1823.

Souvaing, s^r du Pallet, par. de ce nom, — de Langle, par. de Bourg-Sainte-Marie, — de Daen, en Anjou.

Réf. 1427, par. de Bourg-Sainte-Marie et Frossay, év. de Nantes.

D'hermines à la croix pattée de gueules (Sceau 1315).

Pierre et *Olivier*, abbés de Pornic, de 1428 à 1463.

Fondu dans *Amenart*.

Souvenel (de), *voyez* **Anneix**.

Spadine, s^r de la Menguais et du Housseau, par. de Carquefou, — de l'Estang, par. de Saint-Donatien, — de Belestre, — de Beaulieu, par. de Mesquer, — de la Nicollière, par. de Saint-Philbert, — de la Bignonnais, par. de Bouée, — de Laubiais, par. de Cordemais.

Déb., réf. 1669; réf. et montres de 1429 à 1543, par. de Carquefou et Saint-Donatien, év. de Nantes.

Jean, au nombre des sujets de l'évêque de Nantes qui députèrent contre lui en 1471; plusieurs sénéchaux de Guérande depuis 1609.

Sparfel (le), en français **Epervier (l')**, s[r] du Val, — de Kerdizien, par. de Cléder, — de Crec'helen, — deKergonval.

D'azur au cerf d'or (Arm. 1696).

Un procureur fiscal de la juridiction des régaires, et un docteur en Sorbonne, chanoine et théologal de Léon en 1696.

Sparler (le), s[r] de Coëtgaric, par. de Plestin, — de Kericuff, par. de Plougrescant, — de Roc'hmorvan, par. de Pleubihan, — de Kerozac'h, — du Verger, par. de Trédarzec, — de la Bouëxière, par. de Pleyben, — de l'Estang, par. de Plougar.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1481 à 1543, par. de Plestin et Trédarzec, év. de Tréguier.

De gueules à l'épée d'argent en bande, garnie d'or, la pointe en bas. Devise : *Aestus et frigoris expers*, et aussi : *Tout au naturel.*

Yves, vivant en 1459, épouse Marguerite de Bégaignon, dont : *Guillaume*, vivant en 1481, marié à Amice de la Forest.

Spinefort, *voyez* **Espinefort (de l')**.

Splan (le), en français **Clair (le)**, s[r] de Leslec'h et de Kerjean, par. de Plestin.

Réf. et montres de 1427 à 1481, dite par., év. de Tréguier.

D'azur à la colombe d'argent, membrée et becquée de gueules, *vayez* **Tréodal**. Devise : *Plaid me déplaist*.

Fondu dans du *Dresnay*, puis *Kermoysan*.

Squiriou (du), s[r] dudit lieu, par. de Névez.

Déb., réf. 1668, ress. de Concarneau.

Stangalen (de), *voyez* **Guillou**.

Stanghingant (de), *voyez* **Estang-Hingant (d')**.

Stang (du), en français **Estang (de l')**, *voyez* **Estang (de l')**.

Stangier (du), s[r] dudit lieu, par. de Plouguer-Carhaix, — de Liziliec, par. de Pestivien, — du Colen, par. de Plourac'h, — de Keruslain, — de Chef-du-Bois, — de enanec'h, — de Lescanic, par. de Saint-Gilles-Pligeau, — des Portes.

Ext., réf. 1669, six gén.; réf et montres de 1481 à 1562, par. de Pestivien, Plourac'h, Cléden-Poher et Poullaouën, év. de Cornouaille.

D'argent à l'anneau de sable, touché par cinq fers de lance de même, *voyez* **Moelien** et **Sioc'han** ; *aliàs* : accomp. de trois croisettes de gueules.

Olivier, vivant en 1481, épouse Isabelle de Roc'hcaëzre ; une fille à Saint-Cyr en 1787. La branche ainée parait fondue dans *Bothonn*.

STAPLETON (orig. d'Angleterre), comte de Trèves, en Anjou, — s[r] des Dervalières et de la Durandière, par. de Chantenay, — de Kerdréan, par. d'Arradon, — de Kercabin, par. de Plouëc, — de la Bouëxière et de Crec'honvel, par. de Ploujean.

Maint. par lettres patentes en 1727 et par arrêt du conseil en 1744.

D'argent au lion de sable ; *aliàs* : écartelé aux 1 et 4, contre-écartelé aux 1 et 4 : d'argent au lion d'azur, cantonné à dextre d'un croissant de gueules ; aux 2 et 3 : de sable fretté d'or ; aux 2 et 3 des écartelures : *de Dreux-Bretagne* (*Blancs-Manteaux*).

Richard, vivant en 1587, épouse Eléonore Butler ; leurs arrière-petits-fils établis en Bretagne en 1700 se sont alliés aux *Meneust* et aux *Lannion* ; un page du Roi en 1748.

STÉPHAN, en français ESTIENNE, *voyez* ESTIENNE.

STÉPHANOU, s[r] de Kerbridou, par. de Tréglamus.

Montre de 1481, par. de Pommerit-Jaudy, év. de Tréguier.

D'or au pin de sinople, fruité d'or, aux branches duquel est suspendu un greslier accosté de deux merlettes, le tout de sable (G. le B.).

STER (DU), en français RIVIÈRE (DE LA), s[r] dudit lieu, par. d'Ambon.

Réf. et montres de 1427 à 1536, dite par., év. de Vannes.

Jean, abbé de Carnoët, † 1513.

STOQUER (LE), en français TRÉBUCHET, par. du Minihy, év. de Tréguier.

Hugues, évêque de Tréguier en 1403, transféré à Vannes en 1404, chancelier de Bretagne, † 1408.

SUASSE, (orig. d'Espagne), s[r] du Colédo et de Kerléau, par. de Vieux-Bourg-de-Quintin, — de Pohon, par. de Kergrist-Moëlou, — de Kerambellec, par. de Bérien, — de Kerguirédec, — de Kervégan et de Tannanguen, par. de Plésidy, — de Correc et de Saint-Igeau, par. de Laniscat, — de Kerdahel, — de Kerbrat.

Maint. par arrêts des aides en 1674 et du parl. de Bretagne en 1680 et 1720, huit gén. ; réf. et montres de 1543 à 1562, par. de Vieux-Bourg, év. de Cornouaille.

D'argent au chevron brisé de gueules, chargé de cinq pommes de pin d'or, 3. 2 ; accomp. en pointe d'un arbre arraché de sinople, le tronc chargé d'un loup passant de sable.

Diégo, l'un des capitaines espagnols, envoyés par Ferdinand et Isabelle au secours d'Anne de Bretagne en 1488, épouse Jeanne le Bigot ; *Jean*, sénéchal de Quintin en 1591.

La branche de Correc fondue en 1654 dans *des Cognets* ; la branche de Kervégan fondue dans *Cavelier*. (Famille éteinte).

SUAU (orig. du Dauphiné), s[r] de la * Croix.

D'azur à trois chevrons d'argent ; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules (Arm. 1696).

Sucinio, par. de Sarzeau, év. de Vannes.

Château ducal fondé en 1250 par Jean le Roux, assiégé en 1373 par du Guesclin, et seigneurie donnée en 1491 par Anne de Bretagne à Jean de Châlons, prince d'Orange; confisquée par François Ier, qui en laissa l'usufruit à la dame de Châteaubriant; puis donnée par Henri IV à Gaspard de Schomberg ; et successivement possédée ensuite par acquêt en 1596 par les *Talhouët de Sévèrac*, puis par la princesse de *Conti* et le duc de *la Vallière*.

Sueur (le) (orig. de Normandie), sr d'Ecquetot.

D'argent à trois fasces de gueules.

Payen, abbé de Saint-Melaine de Rennes en 1548, évêque de Coutances en 1550.

Suffren (de) (orig. de Provence), marquis de Saint-Tropez en 1725, — sr de Guermorvan et de Kerguézay, par. de Louargat, — de Coatquiziou, par. de Belle-Isle-en-Terre.

D'azur au sautoir d'argent, cantonné de quatre têtes de léopard d'or (La Ch. des B.).

Jean-Baptiste, marquis de Saint-Tropez, fils de *Paul*, consul d'Aix et de Jeanne Bruni d'Entrecasteaux, épousa en 1744 Louise de Goësbriand, dame de Guermorvan, et fut admis aux Etats de Bretagne de 1762. Il était frère de *Pierre-Paul-André*, bailli de Malte, vice-amiral et chevalier des ordres en 1784, † 1788 et père d'un Pair de France en 1815, † 1821.

(Famille éteinte.)

Sugarde (le), sr de Bourdidel, du Carpont et de Moguérou, par. de Plougonven, — de Boisnat, — de Rozarfeunteun.

Ext., réf. 1670, sept gén. ; réf. et montres de 1481 à 1543, par. de Plougonven, év. de Tréguier.

D'argent à la fleur de lys de sable, surmontée d'une merlette de même, *voyez* Coetanlem, Joson et le Rouge.

Guyon, vivant en 1481, épouse Jeanne le Rouge, de la maison de Guerdavid, dont il prit les armes.

Sur (le), sr de la Bouëxière.

Déb., réf. 1668, ress. d'Hennebont.

François, commissaire de l'artillerie de France, lieutenant de la citadelle du Port-Louis en 1668.

* **Surcouf**, sr de la Maisonneuve, — de Saint-Aubin, — du Bois-Gris, év. de Saint-Malo.

D'argent au chevron de sable, chargé de trois coquilles d'or ; au chef de sable, chargé d'un lion passant d'or.

Robert, capitaine de corsaire en 1709, marié en 1697 à Bertranne Mallet, bisaïeul d'autre *Robert*, capitaine de corsaire, baron de l'Empire, confirmé sous la Restauration, † 1827.

Surgères (de) (orig. de l'Aunis), sr dudit lieu, de Ballon et de Granges, en Aunis, — de la Flocelière en Poitou.

Réf. 1513, par. de Plouasne, év. de Saint-Malo.

De gueules fretté de vair de six pièces (Sceau 1353).

Guillaume, grand sénéchal de Poitou en 1177 ; autre *Guillaume*, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Jacques*, épouse en 1452, Renée de Maillé, dont : 1° *Jean*, s^r de Ballon, marié en 1475 à Jeanne de Blois, fille de Guillaume, frère juveigneur d'Olivier, dit *de Bretagne*, comte de Penthièvre ; *Hardouine*, mariée en 1486 à Jean de Coëtquen, s^r du Vauruffier.

Le nom ancien de cette famille est *Maingot*. La branche de Granges n'a gardé que ce dernier nom ; *voy*. GRANGES (DE).

* SUYROT (orig. du Poitou, y maint. en 1667 et 1699), s^r de Lauberaye, — de Champeaux, — de la Socquetière, — de la Coussaye, — des Champs, — du Mazeau, — d'Angles, — de Lautremont.

Gironné d'argent et de gueules de huit pièces, les girons d'argent chargés chacun de trois fasces de gueules.

Plusieurs chevaliers de Malte depuis 1529.

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux *la Roche-Saint-André*, *Pepin de Belle-Isle*, *d'Andigné* et *Castellan*.

SUZLÉ (DE), s^r dudit lieu, par. de Plésidy, év. de Tréguier.

De gueules à trois fleurs de lys d'or, à la fasce en divise d'azur, chargée de trois besants d'or (G. le B.)

Moderne : *Bégaignon*.

SYBOUAULT, *voyez* GYBOUAULT.

SYLVESTRE ou SÉVESTRE (ramage de Coëtmeur), s^r de Kerdidreux, — de Guicnévez, par. de Plounévez.

Réf. et montres de 1426 à 1534, par. de Lannilis et Plounévez-Lochrist, év. de Léon.

D'argent à l'orle de six croisettes recroisettées d'azur ; à l'écu en abyme de gueules, *qui est Coëtmeur*, chargé d'un croissant d'argent.

Jean, trésorier de Bretagne en 1460, eut pour successeur Pierre Landais.

SYLVESTRE, év. de Vannes.

Porte trois jumelles et une bande brochante (Sceau 1416).

SYON (DE), *voyez* SION (DE).



T

Tabareuc (le), sr de Kerfagon, par. d'Allineuc.

Réf. et montres de 1469 à 1513, dite par., év. de Saint-Brieuc.

Eon, anobli en 1439.

Taffart (orig. du Périgord, y maint. en 1669), sr de * Saint-Germain.

D'azur au chevron accosté de deux roses tigées et feuillées et accomp. en chef d'une étoile et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.

Un capitaine aux grenadiers royaux du régiment provincial de Marmande, avec commission de lieutenant-colonel en 1775.

Tail (du), sr des Mottes, év. de Rennes.

Porte un chevron (Sceau 1416).

Renée, épouse vers 1480 Jean Uguet, sr de la Vairie.

Taillandier (le), sr de la Guichardière, par. de Cornillé.

Réf. de 1427 à 1513, par. de Cornillé, év. de Rennes.

D'argent à trois corneilles de sable, *qui est Cornillé*.

Jean, écuyer de Charles de Blois en 1355, épouse Tiphaine de Cornillé, dame de la Guichardière; *Amaury*, fils de *Philippot*, autorisé par lettres d'octobre 1513, à changer le nom de Taillandier en celui de la Guichardière.

* **Taillard**, sr du Restolles et de Kerdaniel, par. de Plouagat, — de la Grandville, par. de Bringolo, — de Lizandré, de Kerflec'h et de Kertanguy, par. de Plouha, — de la Sauldraye, — de Kergroumel, — de Landéonec, — de Coatévez, par. de Milizac, —

de Kerguilly, — de la Villegoury, — de Kerhélo, — de Lannéguer, — de Kerigonan, — de Quiliguen, — de Kergoat, — de Kerizit, par. de Daoulas, — de Kerlan, — de Kerillio.

Anc. ext., réf. 1669, six gén., et maint. à l'intend. en 1703 et 1710; réf. et montres de 1454 à 1543, par. de Plouagat-Châtelaudren, Plougonver et Plouha, év. de Tréguier et Saint-Brieuc.

D'hermines à cinq fusées de gueules, accolées et rangées en bande, *voyez* PERRIEN (DE). Devise : *Ante que brar que doublar*. (Plutôt rompre que plier).

Rolland, de la par. de Goudelin, connétable de la Roche-Derrien et de Guingamp, prisonnier à la bataille de la Roche-Derrien en 1347 avec Charles de Blois, partagea la captivité de ce prince en Angleterre, et ratifia le traité de Guérande en 1381 ; *Morice*, époux de Jeanne Boschier, père d'*Alain*, page d'Olivier de Blois en 1418, qu'il accompagnait au voyage de Châteauceaux, lors de la trahison des Penthièvre en 1420 ; *Rolland* et *Jean*, prêtent serment au duc entre les nobles de Tréguier et Goëllo en 1437 ; *Péan*, auteur de la branche du Resfolles, vivant en 1513, père de *Vincent*, marié à Isabeau Couffon ; *Jean*, auteur de la branche de la Villegoury, vivant en 1513, épouse Jeanne Rouxel.

La branche de Lizandré fondue dans *Pinart*.

Les srs de Kerunet, du Rody et de Guiquellien, ress. de Morlaix, déboutés à la réformation de 1670.

TAILLECOL (DE), sr dudit lieu, par. de Rougé.

Porte une fleur de lys accomp. de six étoiles (Sceau 1371).

Fondu vers 1420 dans *du Rouvre*.

TAILLEFER (DE), sr dudit lieu, par. de Créhen, — de la Mettrie, par. de Plélan-le-Petit, — de Belestre, par. de Saint-Coulomb, — de la Métairie, par. de Cherrueix, — de la Rivière-Texue, par. de Noyal-sur-Vilaine, — de la Brunais, par. de Bréteil.

Anc. ext., réf. 1668, quatre gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Créhen, Plélan, Saint-Coulomb, Cherrueix et Montdol, év. de Saint-Malo et Dol.

De gueules à deux léopards d'or ; *aliàs* : trois fers de lance (Sceau 1302) Devise : *Taille fer*.

Belot, écuyer, donne quittance de ses gages en 1302 ; *Jean*, abbé de la Chaume de 1351 à 1374 ; *Jean*, sénéchal de Dol en 1513, épouse Jeanne Troullon, dont : *Alain*, marié à N. du Chastellier, de la maison de Préauvé ; *Alain*, chevalier de l'ordre en 1606.

Le sr de Belleisle, paroisse de Saint-Suliac, débouté à la réformation de 1670, ress. de Dinan.

TAILLEPIED (DE), sr dudit lieu, par. de Martigné-Ferchaud, év. de Rennes.

De gueules fretté d'or (Arm. de l'Ars.).

Augier, témoin d'une donation à Saint-Florent en 1055 ; *Thomas*, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Pierre*, écuyer dans une montre de 1380.

Fondu dans *Mauhugeon*.

TAILLEPIED (orig. de Paris), sr de *Bondy, — de la Garenne.

D'azur à trois croissants d'or ; au chef de même, chargé de trois molettes de gueules. Devise : *Aspera non terrent.*

Un receveur général des finances en la généralité d'Auch, l'un des fermiers généraux des domaines du Roi, et secrétaire du Roi en 1736, aïeul d'un comte de l'empire, pair de France de nos jours.

TAILLIS (DE), s[r] dudit lieu et de la Besnerie, par. de Taillis, — de la Dobiaye, par. de la Boëssière.

Réf. de 1427 à 1513, dites par., év. de Rennes.

Porte un lion, à la bordure endentée (Sceau 1381).

Guillaume, ratifie le traité de Guérande en 1381 ; *Gillette*, abbesse de Saint-Sulpice † 1426.

Fondu dans *le Veneur* et *Vauquelin*, en Normandie.

* TAISNE (orig. de Flandre), s[r] de Remonval.

De sinople (*aliàs :* d'azur) à trois croissants d'argent, écartelé d'or à trois angemmes de gueules (Arm. 1696).

Jean, maire d'Elincourt au XVI[e] siècle ; *Jacques*, docteur et professeur royal en droit à la faculté de Douai en 1690 ; un prévôt général des maréchaussées de Bresse et de Bourgogne en 1737.

TALBOT (orig. de Normandie, puis d'Angleterre), s[r] de Fournival, — comte de Shrewbury, — duc de Tyrconnel.

De gueules au lion d'or, à la bordure engreslée de même. (Sceau 1438) Devise : *Près d'accomplir.*

Jean, maréchal de France, nommé par le Roi Henri VI d'Angleterre, en 1438.

TALEC, s[r] de Kerpleust et de Kergadégan, par. de Quemper-Guézénec.

Réf. et montres de 1427 à 1543, dites par., év. de Tréguier.

D'azur à trois trèfles d'argent.

TALEC (LE), s[r] du Stiffel, par. de Guilers, — de Kersaudy, — de la Tour, par. de Plourin, — du Runiou, par. de Guipavas.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén. ; réf. et montres de 1427 à 1534, dites par., év. de Léon.

Fascé ondé d'or et d'azur de six pièces, *comme Kermenou.*

Prigent, vivant en 1448, père d'*Even*, marié à Catherine le Héder.

TALEC (LE), par. de Saint-Nolff.

Montre de 1481, dite par., év. de Vannes.

Jean, anobli en 1469.

TALENSAC (DE), s[r] dudit lieu, par. de ce nom, — de la Turaye, par. de Goven, — de la Roche-Servière, de la Jodinière et de Loudrière, en Poitou.

Réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Goven, év. de Saint-Malo.

De sable à trois fusées accolées d'argent, surmontées de trois étoiles d'or (Arm. de l'Ars).

Jean, chevalier de l'ordre en 1580; *Louise*, épouse en 1596 René de Machecoul, sr de Vieillevigne.

TALGUERN (DE), *voyez* TALVERN (DE).

TALGUERN (DE), sr de Casso, par. de Pontchâteau.

Guillaume, de la paroisse d'Herbignac, anobli en 1486; *Renée*, épouse en 1616 François de Lesquen.

TALHOUËT (DE), *voyez* MOINE (LE).

TALHOUËT (DE), *voyez* LANTIVY (DE).

TALHOUËT (DE), sr dudit lieu, par. de Stival, — de Kerservant, par. de Langouëlan, — du Reslouët, — de Créménec et du Dréorz, par. de Priziac, — de Pontsal, par. de Plougoumelen, — de Kergélen, par. de Languidic, — de Pélinec, par. de Canihuël, — de Keralbaud et de Propriando, par. de Plœren.

Réf. de 1513 à 1536, par. de Priziac, év. de Vannes.

D'or au chef de sable (G. le B.).

Olivier, témoin à une transaction entre le vicomte de Rohan et Henri de Kergoët en 1296; *Guyon*, capitaine et porte-enseigne de Pierre de Foix, baron du Pont et de Rostrenen en 1513; *Nicolas*, capitaine de Pont-l'Abbé pour les royaux en 1594, chevalier de l'ordre en 1599, épouse vers 1590 Béatrix de Launay, dame de Pontsal, dont: *Hélène*, dame de Kerservant, mariée en 1626 à Henri de Volvire, maréchal de camp, commandant pour le Roi en Bretagne.

La branche aînée fondue dans *Rolland*, puis *Lantivy* et *de Gras*.

TALHOUËT (DE), sr dudit lieu, par. de Pluherlin, — de Keredren et de Kerbizien, par. de Questembert, — de Tréveran, — du * Boisorhand, par. de Sixte, — de la * Grationnaye, par. de Malensac, — de Sevérac, par. de ce nom, — de la Ville-Quéno, par. de Carentoir, — de * Bonamour, par. de Trévé, — comte de Villayers, par. d'Ossé, — marquis d'Acigné, par. de ce nom, — sr de Kerminizic, par. de Saint-Tugdual, — de Marzen, par. de Caden, — de la Villeneuve et de la Coudraye, par. de Saint-Dolay, — de la Souchais, par. de la Plaine, — de Lourmois, de la Grée, de la Jou, de Monthonnac, du Couëdic et de Trévécar, par. de Nivillac, — de Bellon et de Trémondet, par. d'Elven, — de Toulhouët, par. de Sulniac.

Anc. ext. chev., réf. 1671, huit gén.; réf. et montres de 1427 à 1536, par. de Pluherlin, Questembert et Sixte, év. de Vannes.

D'argent à trois pommes de pin versées de gueules. Devise: *Nil altius*.

Payen, croisé en 1248 (cab. Courtois); mais nous ne savons à quelle famille de Talhouët il appartenait.

Guillaume, mort avant 1427, marié à Marie, dame de Keredren dont : *Jean*, marié à Guillemette de Quistinic ; *François*, chevalier de l'ordre en 1596, gouverneur de Redon, épouse en 1577 Valence du Boisorhand, dont : *René*, chevalier de l'ordre en 1622 ; *François*, chevalier de Malte en 1608, commandeur de Saint-Jean en l'Isle en 1637 ; trois autres chevaliers de Malte depuis 1710 ; un président aux requêtes en 1647 ; trois conseillers et un président à mortier de 1708 à 1776 ; un colonel au service d'Espagne, capitaine des gardes walonnes, tué à la journée de Bitonte, au royaume de Naples en 1734 ; un abbé de Saint-Aubin-des-Bois, † 1753 ; un major au régiment du Roi, tué à Quiberon en 1795, ainsi que son fils aîné, à la tête du régiment du Dresnay, qu'il commandait ; un maréchal de camp en 1816, pair de France en 1819, élevé sous la Restauration à la dignité de marquis.

La branche aînée fondue vers 1522 dans *du Bot de la Ville-Pelotte* ; la branche de Bellon, éteinte en 1808 ; la branche de Sevérac, éteinte en 1792.

Talhouët (de), s[r] dudit lieu et de la Motte, par. de Languidic, — de la Villeneuve, par. de Brec'h, — baron de Keravéon en 1636, par. d'Erdeven, — s[r] de Coëtrivas, par. de Kervignac, — de Keraliou, par. de Belz, — de Kerrio, par. de Mendon, — vicomte de Coësby, par. de Guégon, — s[r] de Brignac, par. de Sérent, — de Kerdaniel, par. de Bignan, — de la Gromillaye.

Anc. ext., réf. 1671, dix gén. ; réf. et montres de 1426 à 1536 par. de Languidic, Brech, Erdeven, Kervignac, Belz et Mendon, év. de Vannes.

Losangé d'argent et de sable.

Alain, marié vers 1416, à Henriette le Douarain ; *Jean*, chevalier de Malte en 1575 ; cinq conseillers au parlement, de 1613 à 1777.

La branche aînée fondue vers 1714 dans *Vaucouleurs* ; la branche de Keravéon, fondue dans *Cambout* et *Huchet* ; la branche de Coësby, devenue Brignac, dernière survivante, éteinte en 1864.

* **Talon** (orig. d'Irlande, marquis du Boulay.

D'azur au chevron accomp. de trois épis sortant chacun d'un croissant, le tout d'or.

Omer, célèbre avocat au parlement de Paris, † 1655 ; *Charles*, évêque nommé de Léon, en 1635,

Talour (orig. d'Anjou), s[r] de la Carterie, par. de Couëron, — de la Villonnière.

D'azur à la croix pattée d'argent, chargée en abyme d'un cœur de gueules.

Trois officiers aux comptes depuis 1713.

Talvern (de), s[r] dudit lieu, par. de Pluméliau, év. de Vannes.

D'hermines à trois chevrons de gueules, *qui est de Plœuc*.

Un seigneur de ce nom, au nombre des dix bretons de l'armée de Sylvestre Budes, qui combattirent et vainquirent dix Allemands à Rome en 1377.

Fondu dans *Thuomelin*, puis de *Plœuc*, *Rimaison*, *Guengat* et *Kergorlay*.

Tanguy, s^r de Kerarmel, par. de Saint-Michel-en-Grève, — de Guernaléguen, par. de Trézény.

Réf. et montres de 1463 à 1543, par. de Saint-Michel-en-Grève, év. de Tréguier.

D'or à trois pommes de pin de gueules; au chef de même.

Tanguy, s^r de la Haye, ress. de Rennes.

D'azur au croissant d'or, accomp. de trois roses de même (Arm. 1696).

Tanguy, s^r de Kerobézan, — de la Villeblanche, — de la Congraye, par. de Saint-Martin-des-Prez.

Déb., réf. 1668, ress. de Lesneven.

D'azur à l'aigle d'or, accomp. de trois étoiles de même (Arm. 1696).

Pierre et *Jacques*, abbés de Landévennec, de 1627 à 1695.

Tanion, s^r d'Abrajouc, ress. de Quimperlé.

D'or à la mouche de sable (Arm. 1696).

Tanouarn s^r de Kertanouarn, par. de Ploubazlanec, — de Couvran, par. de Plérin, — du Bourblanc, par. de Plourivo, — de Bellemare, — du Portzmeur, par. de Saint-Martin-des-Champs, — de Kernabat.

Anc. ext. chev., réf. 1671, neuf gén. ; réf. et montres de 1423 à 1543, par. de Ploubazlancc, év. de Saint-Brieuc.

D'azur à trois molettes d'éperon d'or; *alias* : à la bordure de même, chargée de huit macles d'azur.

Alain, vivant en 1423, père d'*Alain*, marié à Tiphaine de Villeneuve; *Pierre*, fils des précédents, vivant en 1469, père de *Vincent*, vivant en 1535, marié à Catherine de Boisgelin, dont: 1° n. s^r de Kertanouarn, dont la postérité s'est fondue en 1600 dans *le Ménager*; 2° *Jean*, puîné, mariée à Marie Roquel, dame de Bourblanc, auteur des s^rs du Bourblanc, qui ont produit deux conseillers au parlement depuis 1620, et un président aux enquêtes en 1656; un abbé de Saint-Vincent en 1662.

Tanouarn, s^r de Piolaine, par. d'Amanlis, — de la Cigogne, — du Plessix-Bardoul, par. de Pléchatel, — de Kertanouarn, par. de Ploubazlanec, — de Lézerec.

Ext. réf. 1669, quatre gén. ; réf. 1513, par. de Saint-Gilles, év. de Rennes.

D'azur à trois molettes d'or, *comme les précédents*.

Jean le Ménager, s^r de Piolaine, anobli en 1581, épouse Jacquette du Puy, dont : *Jean*, chevalier de l'ordre en 1600, marié à Jeanne Tanouarn, dame Kertanouarn, dont: *Jean*, marié en 1644 à Marguerite d'Aiguillon, subtitué aux nom et armes de Tanouarn par lettres de 1641; *voyez* Ménager (le).
Un abbé de Montfort en 1613, † 1663.

Tanouët ou Danouët (de), s^r dudit lieu, par. d'Yvias, en Goëllo.

Réf. de 1441 à 1476, par. de Maroué, év. de Saint-Brieuc.

Porte trois bandes (Sceau 1418).

Tard (le) (orig. du Poitou), s[r] de la Bouralière.

D'azur à une bande d'or, chargée d'une tortue de sable (Arm. 1696).

Un procureur au présidial de Poitiers en 1696; un correcteur des comptes en 1785.

Tardivel, s[r] des Murs, — du Vaupigneul et du Plessix, par. du Gouray, — du Vauhardy, par. de Trédaniel.

Déb., réf. 1670; réf. et montres de 1448 à 1469, par. du Gouray, év. de Saint-Brieuc.

D'argent à trois carreaux de sable, chacun chargé d'un trèfle d'or (Arm. de l'Ars.).

Guillaume, de la paroisse du Gouray, anobli en 1440; *Jean*, député de Morlaix aux États de 1582; *Mathurin*, abbé de Boquen en 1591.

La branche du Vauhardy fondue en 1715 dans *Courson*.

Tassin, s[r] de Loisillais, par. d'Orvault.
Déb. réf. 1660, ress. de Nantes.

Taupin, s[r] de la Villegautier.
Déb., réf. 1668, ress. de Ploërmel.

Taupin, *voyez* Toupin.

Tavernier (le), s[r] de la Motte, par. des Moustiers, év. de Rennes.

Etienne, juge criminel à Rennes, puis conseiller au parlement en janvier 1628, marié à Julienne de la Belinaye, tué d'ue coup de canon au siège de la Rochelle en mai 1628.

Tavignon, s[r] de Kertanguy, par. de Squiffiec, — de Kergoziguez, par. de Quemper-Guézénec, — de Kerrichard, — de Keraly, — de Kermelven.

Anc. ext., réf. 1670, neuf gén. et maint. à l'intend. en 1702; réf. et montres de 1427 à 1543, dites par., év. de Tréguier.

De sable à la croix pleine d'argent, cantonnée au premier quartier d'un trèfle de même. Devise : *In hoc signo vinces*.

Jean, vivant en 1427, aïeul de *Jean*, vivant en 1481, marié à Guillemette Milon. (Famille éteinte.)

Taya (du), *voyez* Baron.

Tayart, s[r] de la Touche-au-Roux, par. de Carentoir, — de Camzon.
Maint. réf. 1669, 0 gén., ress. de Ploërmel.

D'azur au lion d'argent.

François, alloué de Ploërmel, anobli en 1599.

Fondu vers 1683 dans *la Ruée*.

TAYS (DE), s^r de la Fouais, par. de Sion.

Réf. 1444, dite par., év. de Nantes.

D'argent à trois fasces d'azur (G. le B.)

TÉHEL, s^r de la Bouvais.

D'argent à la channe ou marmite de sable, soutenue d'une fleur de lys de même. (Arm. de l'Ars.).

TÉHILLAC ou THÉHILLAC (DE), s^r dudit lieu, par. de ce nom, — du Pordo, par. d'Avessac, — de la Lande, par. de Guichen, — du Bois-du-Lié, par. de Chelun, — de Griffet, par. de Pleugriffet, — de la Roche-Hervé, par. de Missillac, — de Beaumont, — du Crévy, par. de Saint-Lyphard, — de Maupas, — de la Roche-Servière, dans les Marches, — de Berso, par. de Saint-Gildas-des-Bois, — de Cleuz, par. de Saint-Nazaire, — de la Raimbaudière, par. de Rougé, — des Touches, — de Vaumarquer.

Anc. ext. chev., réf. 1669, dix gén.; réf. de 1427 à 1455, par. de Téhillac, Missillac et Nivillac, év. de Nantes.

De gueules à trois croissants d'argent.

Guillaume, vivant en 1370, épouse Jeanne de la Motte, dont *Jeanne*, dame de Téhillac, mariée vers 1415 à Tristan de la Lande, s^r de Guignen, veuf de Marguerite de Bruc, et les enfants du second mariage prirent les nom et armes de Téhillac.

La branche aînée fondue en 1609 dans *le Breton de la Ville-Andry*; la dernière branche éteinte dans la *Touche-Limousinière* et dans *Guérin de la Grasserie*.

TEILLAY (DE), s^r dudit lieu, par. de Janzé, — de la Censie, par. de Brie, — de la Motte, par. de Moustiers.

Réf. de 1427 à 1513, dites par., év. de Rennes.

Olivier, évêque de Léon en 1433, transféré à Saint-Brieuc en 1436, † 1438.

TEILLAYE (DE LA), s^r dudit lieu, par. de la Boëssière, év. de Rennes.

De sable au sautoir d'argent ; au chef de même (Arm. de l'Ars.).

Jean, chevalier, époux de Jeanne de Montauban, veuve en 1388.

Fondu dans *Satin*.

TEILLEUL (DU), *voyez* PAYS (LE).

TELLIER (LE) (orig. de Paris), s^r de Chaville, — marquis de Barbezieux, en Saintonge, de Louvois, en Champagne, de Courtenvaux et de Souvré, au Maine, — baron de Montmirail, en Brie.

D'azur à trois lézards d'argent en pal ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Michel, commissaire au châtelet, puis maître des comptes de Paris en 1593, bisaïeul de de *Charles-Maurice*, abbé de Daoulas en 1651, archevêque de Reims en 1671, frère du secrétaire d'État et fils du chancelier de France; un maréchal de France en 1757.
(Famille éteinte en 1844).

TEMPLE (DU), s[r] de la Croix, — du Prest et de la Vigne, par. d'Erquy.

Déb., réf. 1670 ; réf. et montres de 1423 à 1513, par. d'Erquy, év. de Saint-Brieuc.

D'azur au mouton d'argent.

TEMPLIER (LE), s[r] de la Templerie, de Chevreuse et de Rabastellière, par. de Saint-Columbin.

Déb. réf. 1669, ress. de Nantes.

TÉNO (DU), s[r] de la Ville-Pirault, par. du Fœil.

Réf. et montres de 1449 à 1535, dite par., év. de Saint-Brieuc.

Ecartelé aux 1 et 4 : de sable plein ; aux 2 et 3 : d'azur fretté d'or (Sceau 1396).

Moderne : *Ausprac*, puis *le Coniac*.

TÉNO ou THÉNO (DU), s[r] dudit lieu, par. de Plescop, — du Pargo, par. de Plœren, — de Tohannic, par. de Saint-Patern.

Réf. et montres de 1426 à 1536, dites par. év. de Vannes.

D'argent à l'aigle éployée de sable.

Alain, argentier de Charles de Blois, entendu dans l'enquête pour la canonisation de ce prince en 1371. Moderne : *Gibon*.

TENOURS (LE), s[r] de Launay, de Plouan et du Plessis-Brulé, par. de Ménéac, — de Poulfanc, par. de Remungol, — du Bois-Guyon, — de Kersimon.

Ext., réf. 1670, neuf gén.; réf. et montres de 1479 à 1513, par. de Ménéac, év. de Saint-Malo.

De sable à deux épées d'argent passées en sautoir, les pointes en haut.

Eonet, valet de chambre du duc, reçoit lettres d'affranchissement en 1445 pour son hôtel de Launay ; *Denis*, vivant en 1479, épouse Andrée Bernard.

TERMELLIER (LE), év. de Nantes.

D'azur à une colonne d'argent, accolée d'une guirlande de lierre de sinople et surmontée de trois étoiles d'or.

Pierre-Mathieu, navigateur distingué de Nantes, anobli en 1785.

TERNANT (DE), s[r] dudit lieu, du Tromeur et de Kermengoëz, par. de Plouvorn.

Anc. ext., réf. 1670, six gén.; réf. et montres de 1426 à 1503, par. de Plouvorn, év. de Léon.

De sable au chevron d'argent, accomp. en chef de trois besants de même.

Salomon, vivant en 1503, épouse Jeanne le Coz.

Fondu dans de *May*.

Terrien, s^r du Stang, par. de Ploërdut, — de Kerrohel, — de la Lande, par. de Missiriac, év. de Vannes.

D'argent à trois fasces de sinople (Arm. 1696).

Mathurin, sénéchal de Guémené en 1604; *Gabriel*, sénéchal de Malestroit en 1616.

On trouve *Jean*, de la paroisse de Caudan, conseiller du duc, anobli en 1448.

Terrien, s^r de la Ragotière, de la Chauvinière et de la Haye-Tessandeau, par. de Vallet, — de la Pinelais, par. de Saint-Père-en-Retz, — du Domaine, — de la Voirie, par. de Château-Thébaud, — de Lesnaudière, par. de Rezé.

De gueules à la fasce d'argent, chargée d'une merlette de sable, et accomp. de trois croissants d'argent (Arm. 1696).

Trois auditeurs des comptes de 1580 à 1741.

Terrien, év. de Nantes.

De gueules au lion d'argent, tenant de la patte dextre une épée de même, montée d'or, et de la sénestre un cœur aussi d'or.

Jean, dit *Cœur-de-Lion*, colonel en retraite et chevalier de Saint-Louis, anobli par lettres de 1821.

Téronneau, *voyez* **Théronneau**.

Tertre (du), *voyez* **Bédel**.

Tertre (du), en breton Roz (du), s^r de Penvern, par. du Plouguiel, — de Kermen, — de Keravel, — de Kermez.

Anc. ext., réf. 1670, huit gén.; réf. et montres de 1427 à 1535, par. de Plouguiel, év. de Tréguier.

D'argent au rencontre de cerf de gueules, accomp. en chef de trois fleurs de lys de même.

Gilles, vivant en 1481, épouse Catherine le Gualès; *Hervé*, abbé de Prières en 1673, † 1680.

Tertre (du), en breton Run (du), s^r de Kernilien.

Réf. 1535, par. de Plouaret, év. de Tréguier.

De gueules au rencontre de bœuf d'argent (G. le B.).

Olivier, vivant en 1535, marié à Amice de Quélen.

Tertres (des), en breton Rozou, s^r du Roc'hou, par. de Lanvézéac, — de Kervégan et de Crec'hgouriffen, par. de Servel, — du Hentguer, par. de Brélévenez, — de Pontguennec, par. de Perros-Guirec.

Réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Lanvézéac et Servel, év. de Tréguier.

De gueules au lambel d'argent.

Olivier, *Pierre*, et *Prigent*, échansons du duc François II et de la reine Anne en 1488 et 1498, dont l'un, capitaine de Lesneven et commandant des francs-archers de Léon.

Tertre (du) (orig. du Maine, maint. à l'intend. de Tours en 1667), s[r] dudit lieu, — du Châtelier, — de Chérancé, — de Pomerieux, — de Chéripeau, — de Montalais, — — de Lesven, par. de Plouguin, év. de Léon.

D'argent au lion de sable, couronné de gueules (La Ch. des B.).

René, capitaine au régiment du Roi, † 1749, épouse 1° Geneviève de Razilly, 2° N. de Froulay.

Cette famille alliée en Bretagne aux *le Ny de Lesven* et *Collin* de la *Biochaye*, a produit un page du Roi en 1707 et une fille à Saint-Cyr en 1733.

Tertre (du), s[r] dudit lieu et de Kerbérennez, par. de Plœmeur, — de Rosgrand, par. de Rédené.

Réf. et montres de 1448 à 1536, dites par., év. de Vannes.

D'hermines à trois annelets de gueules (Arm. de l'Ars.) ; *aliàs* : d'argent au lion de gueules (*Mss. Gaignières*).

Tertre (du), s[r] de Kergurunet, par. de Plougasnou, év. de Tréguier.

De gueules à trois croix recroisettées, au pied fiché d'argent (G. le B.).

Noël, épouse en 1580 Marie Morice, dame de Kergurunet.

Tertre (du), s[r] du Bignon, par. d'Orvault, — de la Bouvetière, par. de Ligné, — du Perray, par. de Saint-Herblain, — de la Ménardière, par. de Bourgneuf-en-Retz.

Déb. réf. 1671, ress. de Nantes.

René, s[r] du Bignon, épouse vers 1588 Marguerite Dolo, dame de la Bouvetière.

Tertre (du), s[r] de la Villedroniou, par. de Saint-Aaron.

Déb., réf. 1669, ress. de Saint-Brieuc.

Tertrée (de la), s[r] dudit lieu, par. de Lanouée, — de Penhoët et de Keropert, par. de Grandchamp, — de Kerbescont, par. de Séné, — de Gibon, par. de Plumelin.

Réf. et montres de 1426 à 1513, par. de Lanouée, év. de Saint-Malo.

D'azur à trois croix au pied fiché d'or.

La branche aînée fondue en 1570 dans *le Botteuc*.

Teste (la), en breton **Pen**, s[r] de Lezcran, par. de Lanvénégen, — du Cleuziou et de Penanrun, par. de Scaër.

Déb., réf. 1669; réf. et montres de 1426 à 1562, dites par., et par. de Guiscriff, év. de Cornouaille.

De gueules au cygne d'argent, tenant en son bec une croix dentelée de même.

Testard, s[r] du * Cosquer, par. de Plougastel-Daoulas, év. de Cornouaille.

D'argent au lion de gueules (Arm. 1686) ; *aliàs* : d'or au chevron de gueules, accomp. de trois têtards de sable.

Un avocat au présidial de Quimper en 1696 ; un maire de Lesneven, député aux États de 1778 ; un légat apostolique à Haïti en 1862.

Testu (orig. du Vexin), s[r] de Pierrebasse, — marquis de * Balincourt en 1719, — baron de Bouloire, — s[r] de Frouville, — de Menouville.

D'or à trois léopards de sable, l'un sur l'autre, celui du milieu contourné.

Jean, secrétaire du Roi en 1556, puis maitre-d'hôtel de Charles IX et secrétaire de ses finances en 1572, frère de *Claude*, conseiller au parlement de Bretagne en 1586; un maréchal de France en 1746, † 1776.

Tétou, s[r] du Margat, de la Ville-au-Voyer et de la Bouëxelays, par. de Caulnes, — du Breil, — de la Touche, — de la Guichardière, — du Chalonge.

Ext., réf. 1669, sept gén.; réf. et montres de 1479 à 1513, par. de Caulnes, év. de Saint-Malo.

D'argent à trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent et couronnées d'or, *comme Dibart*.

Guillaume, vivant en 1479, épouse Jeanne Bérard, dont *Jean*, marié en 1504 à Guillelemette Couplière.

Téven, s[r] de Kergonan, par. de Plouguin, — de Kergueltéman, par. de Plouvien, — de Gourannou, par. de Ploudalmézeau, — de Penanguer.

Ext., réf. 1669, six gén.; réf. et montres de 1443 à 1534, par. de Plouguin, Plouvien et Lampaul-Ploudalmézeau; év. de Léon.

D'azur à la fasce, accomp. de trois roses, le tout d'or.

Guyon, de la paroisse de Plouvien, anobli avant 1443; *François*, vivant en 1534, épouse Marie de Chateaumen. (Famille éteinte.)

Texier ou **Tessier** (**le**), s[r] de la Tesserie et de la Botardière, par. de Saint-Herblain, — de Nays, par. de Sucé, — de la Guérinière, par. de la Chapelle-Basse-Mer, — de la Garenne, — du Chastellier, — de la Malière, — des Places.

Anc. ext., réf. 1669, six gén., réf. de 1429 à 1513, par. de Saint-Herblain, Sucé et Petit-Mars, év. de Nantes.

D'azur au lion léopardé d'or.

Etienne, vivant en 1436, épouse Guillemette du Perray; *Jacques*, évêque de Rosalie, vicaire apostolique à Siam en 1728.

Texier (**le**), s[r] de Bellebat, par. de Crossac, — de Troffiguet, par. de Guérande, — de la Salle-Branguen, par. de Saint-Molf, — de Queraly.

D'argent au sautoir engreslé de gueules, cantonné de quatre tiercefeuilles de sinople; au chef de même, chargé de trois molettes d'argent (Arm. 1696).

Texier (**le**) (orig. de Normandie), s[r] du Talut.

Ext., réf. 1670, cinq gén., ress. de Rennes.

D'argent à la fasce de sable, chargée d'une molette d'or, et accomp. de trois roses de gueules.

Gabriel, vivant en 1520, épouse Gillette Vauquelin.

Le s^r de l'Isle, de Dol, débouté à la réformation de 1668.

Texier, s^r de la Laude, par. de Saint-Igneuc.

Réf. 1535, dite par., év. de Saint-Brieuc.

De gueules au lévrier courant d'argent, colleté de gueules et bouclé d'or (G. le B.). *voyez* Trémaudan.

Pierre, vivant en 1535, marié à Jeanne le Galléseac.

Les s^rs d'Hautefeuille et de Malicorne, au Maine, du nom de Texier, brisent d'un croissant d'or en chef.

Texier ou **Tixier**, *voyez* Tixier.

Texue (de), s^r dudit lieu, par. de Pacé, — de la Rivière, par. de Noyal-sur-Vilaine, — de Launay-Milon et de la Gouzée, par. de Gévezé, — de Sèvedavy et de la Gérardière, par. de Saints, — de Clairefontaine, par. de Vignoc, — de Lesnen, — de Trénault.

Réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Rennes et Dol.

D'argent au chef de sinople.

Geoffroi, épouse vers 1417 Jeanne de Saint-Pern ; *Gilles*, capitaine de Brest en 1500.

La branche ainée fondue dans *la Ferrière ;* la branche de la Rivière fondue dans *Brullon*.

Thébault, s^r de Kerolivier, par. de Sarzeau, — de Vaujour, par. de Surzur, — de Kerbernard, par. d'Assérac, — de Langle, par. de Missillac, — de la Grée-Horlay, par. de Carentoir, — de Penhoët, par. de Noyal-Muzillac, — des Longrais, par. de Lanfains, — du Boisgnorel.

Ext., réf. 1670, huit gén., et maint. au conseil en 1723 ; réf. 1536, par. de Sarzeau, et Surzur, év. de Vannes.

De sable au croissant d'or, accomp. de trois croix ancrées d'argent.

Nicolas, vivant en 1479, épouse Jeanne du Parc, dont : *Nicolas*, marié à Perrine Mahé ; une fille à Saint-Cyr en 1720 ; un chevalier de Saint-Lazare en 1719, écuyer du duc d'Orléans en 1723, père d'un maréchal-de-camp en 1784, commandeur de Saint-Lazare.

On trouve *Jean*, de la paroisse de Mauron, anobli en 1441, et *Perrot*, de la paroisse de Montauban, qui se présente à pied dans une montre de 1479, sa terre saisie et injonction d'être comme doit ; nous ignorons s'ils appartenaient à la famille précédente.

Thébault, s^r de Saint-Michel et de la Barre, par. de Saint-Jean-de-Béré, — du Plessix, par. de Joué, — de la Clergerie et de Saint-Philbert, par. de Ligné, — de la Motte, par. de Trans.

Martin, secrétaire du duc, franchi de fouages en 1436 ; un auditeur des comptes en 1599 ; un secrétaire du Roi en 1601.

Thébault, s^r de la Faverie, — de la Villeneuve, — du Cerf.

Déb., réf. 1668, ress. de Rennes.

D'argent à trois fusées de sable, posées en fasce (Arm. 1696).

Julien, sénéchal de la Chèze au duché de Rohan, pairie de France, en 1696.

Théhillac (de), *voyez* **Téhillac (de)**.

Thémoy, sr de Belletray, — de la Cour, par. d'Andel, — de la Chesnaye, — des Venelles, — du Mouriez.

D'argent à l'écureil de sinople, à la bordure ondée de gueules (Arm. 1696).

Fondu dans *Saulnier de Vauhello.*

Théno (du), *voyez* **Téno (du)**.

Thépault (ramage de Bilsic), sr de Leinquelvez et de Kervolongar, par. de Garlan, — de Treffalégan, par. de Lanhouarneau, — châtelain du * Breignou, par. de Plouvien, — *sr de Rumelin, — de Mesaudren, par. de Guimaëc, — de Kerozern, par. de Ploubezre, — de la Touche, par. de Plouguénast, — de Goazillac, par. de Plouigneau, — de Crec'haliou, — de Kerguéréon, — de Kerven.

Anc. ext., réf. 1669, huit gén., et maint. à l'intend. en 1698 ; réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Plouaret, Garlan et Plougasnou, év. de Tréguier.

De gueules à la croix alésée d'or, *qui est Bilsic*, adextrée d'une macle de même (Sceau 1381). Le chanoine Thépault de Rumelin a fondé le séminaire de Tréguier

Olivier, écuyer de Charles de Blois en 1347, entendu dans l'enquête pour la canonisation de ce prince en 1371 ; *Eon*, ratifie le traité de Guérande à Guingamp en 1381 ; *Alain*, envoyé par le duc pour sommer le capitaine de la Roche-Derrien de rendre la place en 1389 ; *Jean*, vivant en 1400, épouse Jeanne de Kergorlay, de la maison du Cleuzdon ; *Alain*, époux de Marguerite Polart, lieutenant de Tanguy du Chastel, à Montlhéry en 1465 ; un évêque de Saint-Brieuc en 1745, † 1766 ; un mousquetaire de la garde du Roi, fusillé à Quiberon en 1795.

La branche de Treffalégan fondue dans *Forsanz.*

Thépault, sr de Kerynisan, par. de Guipavas, — de Kerellec, — du Lech, — de Kernargan.

Anc. ext., réf. 1670, six gén.; réf. et montres de 1444 à 1534, par. de Guipavas, év. de Léon.

D'azur au cerf passant d'argent.

Jean, vivant en 1503, épouse Catherine du Val.

Thébault, *voyez* **Thibault**.

Thérault, *voyez* **Tireau**.

Thérault, sr du Boisormant, par. de Malestroit, — du Bois-Marcel.

Déb., réf. 1668, ress. de Ploërmel.

D'azur au cerf passant d'argent. (Arm. 1696), *comme Thépault*

Un syndic et miseur de Saint-Brieuc en 1686.

Thérézien, s[r] de Kermorvézen, par. de Pléhédel.

Réf. et montres de 1423 à 1513, dite par., et par. de Plounez et Plouëzec, év. de Saint-Brieuc.

D'azur au chevron d'argent, accomp. de trois étoiles de même (Arm. 1696).

Jeanne, dame de Kermorvézen, vivant en 1513, épouse : 1° Guillaume Couffon ; 2° Guyomar Colliou.

Thérisse.

Déb. à l'intend. en 1699, ress. de Nantes.

D'argent à l'arbre de sinople, le fût chargé d'un croissant d'or ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or (Arm. 1696).

Joseph, receveur général des fermes du Roi à Nantes, en 1696.

Théronneau (orig. du Poitou, y maint. en 1667), s[r] de la Pépinière, — du Tillacq, — du Puyviault.

Maint. par les commissaires en 1704, ress. de Nantes.

D'argent à la fasce de gueules, accomp. de trois tourteaux de même. (G. G.) ; *aliàs* : d'argent au sautoir de gueules, accomp. de trois aiglettes étêtées d'azur. (B. L.).

Thévart.

D'or à trois channes de sable (Sceau 1362).

Thévenard (orig. de Saint-Malo).

D'argent à l'ancre d'azur, surmontée d'un compas ouvert de même.

Antoine, épouse Jeanne Moinet, dont un chef d'escadre en 1781, ministre de la marine en 1791, vice-amiral en 1792, comte de l'Empire, sénateur, puis pair de France en 1814, †1815.

Thévin (orig. d'Anjou), s[r] de la Chétardière, — de la Marsolaye, — de la Durbellière, — de la Romanière, — de Montreveau, — de Sorges.

D'or à trois coquilles de sable, une étoile de même en abyme.

Robert, échevin d'Angers en 1508, père de *Jacques*, trésorier de Bretagne en 1561 ; trois conseillers au parlement, de 1568 à 1608.

Fondu en 1627, dans *Champion de Cicé*.

Thézan (de) (orig. du Languedoc, y maint. en 1671), s[r] dudit lieu, — vicomte de Pujol, — baron de Saint-Geniès et de Luc, — s[r] de Vénasque, — marquis de Saint-Gervais en 1653.

Ecartelé d'or et de gueules. (La Ch. des B.). *Pro aris et focis*.

Bérenger testa en 1134 pour *Pons* son fils, qui prêta serment au Roi en 1226 ; *Bertrand*, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; un grand nombre de chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et de Malte ; un vice-amiral de France en 1625.

Deux membres admis aux honneurs de la cour en 1771 et 1784.

Les s[rs] de * Gaussan et de Laspeyriès, de même nom et armes, alliés en Bretagne aux *Buet de Rosselin*, *Gardin de la Bourdonnaye*, et *Nepvouët du Branday*, reconnaissent pour auteur : *Olivier*, frère puîné de *Claude*, s[r] de Vénasque, tous deux enfants de *Paul*, chevalier de l'ordre du Roi, marié en 1566 à Agnès Geoffroy.

Thiard (orig. de Bourgogne), s[r] de Bissy.

D'or à trois écrevisses de gueules (La Ch. des B.).

Josserand, écuyer d'écurie de Charles le Téméraire en 1470 ; quatre lieutenants généraux des armées, dont l'un commandant pour le Roi en Bretagne en 1787, décapité en 1794 ; des chevaliers des ordres ; un grand-croix bailli de Malte ; un cardinal évêque de Meaux, † 1738 ; un maréchal de camp en 1814, dernier du nom, † 1852.

Thibaudeau, s[r] de la Poëze, — des Rochettes.

D'azur au sautoir d'argent, accomp. en chef et en flancs de trois étoiles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent (Arm. 1696).

Un auditeur des comptes en 1688.

Thibault, s[r] de la Marouzière, par. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, év. de Nantes.

D'or à l'aigle éployée de sable (B. L.).

Un échevin de Nantes en 1701.

Thiercelin, s[r] de la Fardière, — de la Drouétière, par. de Mauves, — de la Planche-Miraud, par. de Saint-Aignan.

D'azur au chien d'argent; au chef d'or, chargé d'un tiercelet ou épervier au vol élevé de sable, accosté de deux clefs de même (Arm. 1696).

Un miseur de Nantes en 1685 ; trois auditeurs et maitres des comptes de 1720 à 1775 *Rolland*, armateur à Nantes, anobli en 1777.

Thierry, s[r] du Bois-Orcant, par. de Noyal-sur-Vilaine, — de la Prévalaye, par. de Toussaints, — de la Rivaudière, par. de Chevaigné, — de Saint-Aubin, par. de Saint-Aubin-du-Pavail, — de Berry, de la Dobiays et de la Teillaye, par. de la Bouëxière, — de la Roche-Montbourcher, par. de Cuguen, — de Vaugeau, — du Plessis-Casso, — de la Costardière, par. de Parthenay, — de Langerais, — du Pontrouault, par. de Mernel.

Ext., réf. 1668, cinq gén.; réf. de 1513, dites par., év. de Rennes et Dol.

D'azur à trois têtes de lévrier d'argent, coupées et colletées de gueules, bouclées et clouées d'or.

Julien, s[r] du Bois-Orcant, de la garde de Rennes en 1485, épouse en 1490, Raoulette Pâris, dont : 1° *Pierre*, s[r] du Bois-Orcant, marié à Jacquette du Pontrouault ; 2° *Michel*, receveur des fouages de Rennes et argentier d'Anne de Bretagne, anobli en 1500, marié à Marguerite Bonin ; *François*, chevalier de l'ordre en 1561 ; *Julien*, chevalier de l'ordre en 1578 et capitaine de Rennes, eut l'honneur de recevoir Henri IV à son château de la Prévalaye en 1598 ; deux conseillers au parlement en 1619 et 1674 ; un chef d'escadre en 1776 ; un maréchal de camp en 1814, † 1824 ; un contre-amiral honoraire en 1814, † 1816.

La branche du Bois-Orcant fondue dans d'*Angennes ;* la branche de la Prévalaye fondue dans *Espivent*. (Famille éteinte.)

Thierry, s[r] de l'Espinard, ress. de Rennes.

De gueules au cerf passant d'argent (Arm. 1696).

Jacques, avocat, intéressé aux fermes en 1696.

THIEUVILLE (DE) (orig. de Normandie, y maint. en 1463, 1598 et 1566), s^r dudit lieu, — du Mesnil-Garnier, — de Vains, — de Chantore, — de Guéhébert, — de Claës, — de Montchaton, — de Briquebosc, — de Crosville, — de Héauville, — de la Touche, — de la Chaussée.

Admis aux Etats de Bretagne de 1754.

D'argent à deux bandes ou cotices de gueules, accomp. de sept coquilles de même.

Robert, évêque d'Avranches en 1283 ; *Guillaume*, évêque de Coutances en 1319 ; *Nicolas*, gentilhomme de la chambre du Roi en 1569 ; deux chevaliers de Malte en 1631 et 1714 ; un page du Roi en 1786.

La branche ainée fondue en 1406 dans *Mauny*, puis *Gouyon de Matignon*.

THIRAT (orig. du Blésois), s^r de Saint-Agnan, — de Chailly.

D'azur à l'arc d'or, posé en fasce, soutenu d'une balance d'argent et surmonté de trois trèfles d'or, posés en bande, en pal et en barre.

Un lieutenant de vaisseau et de port en 1781, contre-amiral en 1794 ; un exempt des gardes de *Monsieur* en 1788, père d'un intendant militaire, créé baron par lettres de 1821.

THIROUX (orig. de Bourgogne), s^r de Crosne, — de Vaujour, — de Lailly, - comte de Médavy en 1769, — s^r de Saint-Cyr.

Maint. par arrêt du parl. de 1749, quatre gén.

D'argent à la fasce d'azur, chargée de trois bandes d'or, accomp. en chef d'une croix ancrée de gueules et en pointe de trois têtes de lion de même, 2. 1.

Claude, avocat au parlement de Dijon, enquêteur au bailliage et chancellerie d'Autun et Montcenis, conseil et vierg (maire) de la ville d'Autun, anobli en 1659, père de *Lazare-Louis*, l'un des fermiers-généraux du Roi, dont un descendant a fait souche en Bretagne.

THOINNET (orig. d'Anjou), s^r de la * Turmélière, par. de Liré.

D'azur au château d'or, donjonné de deux pièces de même, girouetté et maçonné de sable.

Pierre, maire d'Ancenis, reçu secrétaire du Roi près la chancellerie de Rennes en 1771, † 1788.

THOMAS, s^r de la Caunelaye, par. de Corseul, — de Saint-Georges, par. de Pléhérel, — de Launay, par. de Plouasne, — de la Bassardaine, — de la Chevaleraye, — de la Hautière, — de la Ribaudière, — de la Ville-Gratien, — de la Vallée, — de l'Abbaye, — de la Reigneraye, par. de Pléboulle, — de Coatdiquen, par. de Meslin, — de la Chapronnaye, par. d'Evran.

Anc. ext. chev., réf. 1668, huit gén. ; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Corseul, Pléhérel et Meslin, év. de Saint-Malo et Saint-Brieuc.

D'or à la bande engreslée d'azur ; *aliàs* : d'or à la bande d'azur, engreslée de sable, pour la *branche de Saint-Georges*.

Jean, vivant en 1427, épouse Perrine de la Goublaye, dont : *Olivier*, marié à Jeanne Gouyon ; *Jean*, capitaine de Montafilant en 1480, épouse Marguerite de la Choué ; *Pierre*, capitaine de Dinan, commandant les francs-archers et élus de l'évêché de Saint-Malo en 1534 ; trois chevaliers de l'ordre depuis 1564, dont *Georges*, gentilhomme de la chambre,

député aux Etats-Généraux de Blois en 1588 ; un maréchal de camp en 1704, † 1716 ; un abbé de la Vieuville en 1746.

La branche de la Reigneraye fondue dans *Lorgeril*. (Famille éteinte).

THOMAS, s^r de Kercadoret, par. de Taulé.

Anc. ext. réf. 1669, cinq gén. ; réf. et montres de 1443 à 1534, par. de Taulé, év. de Léon.

D'azur à la tour d'or ; *alids* : de sable à la tour d'argent (G. le B.).

Yves, vivant en 1503, épouse Marie Person.

(Famille éteinte.)

THOMAS, s^r de Kertudio, — de Keranroux, par. de Ploubezre, — de la Villeméen, — de Mesguéau, par. de Plougasnou.

Réf. et montres de 1427 à 1543, dites par., et par. de Plouézoch, év. de Tréguier.

Vairé de gueules et d'argent; au franccanton d'or, chargé d'une croix de gueules.

Mathurin, épouse en 1608, Catherine du Parc, dame de Mesguéau.

THOMAS, s^r de Treuzvern, par. de Plougonver, év. de Tréguier.

D'azur à la bande d'or, accostée de deux besants de même (G. le B.)

Moderne : *Kergroaz*.

Le s^r de Kernormand, paroisse de Callac, débouté à la réformation de 1671, ress. de Carhaix.

THOMAS, (orig. de Normandie, y maint. en 1598 et 1668), s^r d'Ecausseville, des Poteries, de Verdun et du Fossé, en Normandie, — de la Herclas, par. de Plénée-Jugon, — de Launay.

Maint. à l'intend. en 1703, six gén., ress. de Jugon.

De gueules à trois mains dextres d'argent, armées de badelaires de même.

Un conseiller au parlement de Rouen en 1576 ; *Pierre*, secrétaire du Roi et greffier au présidial de Vannes en 1618.

THOMAS, s^r de St-Nudec, par. de Caudan, — de Coëtdihuel, par. de Sarzeau, — de Talhouët et de Saint-Georges, par. de Nostang.

Déb., réf. 1669 ; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Caudan et Nostang, év. de Vannes.

D'azur à la croix pattée et alésée d'or, accomp. de trois soleils de même, 2. 1 (Arm. 1696).

Jean, procureur du Roi à Rhuis en 1668.

La branche de Saint-Nudec, fondue en 1540 dans *des Portes*.

THOMAS, s^r de Kerincuff, — de Penanec'h, — de la Lande.

Déb., réf. 1668, ress. de Morlaix.

THOMAS, s^r de la Plesse, près Vitré, baron de l'Empire en 1811, confirmé en 1821.

D'or à la bande de gueules, chargée d'une quintefeuille d'or (La Ch. des B.).

Thomas-Dorson, s^r du Saz, par. de la Chapelle-sur-Erdre, — de la Chollière par. d'Orvault, — de la Chênuère, par. de Sucé, — de la Roche, par. de Gétigné.

Jamet, fils *Jean*, général des monnaies de Bretagne, trésorier des chartres et épargnes dudit pays en 1457 ; *François*, maitre des comptes en 1509, autorisé à reprendre le nom de Dorson qui avait été abandonné.

Les s^rs du Bouchet et du Plessix, paroisse de Derval, déboutés à la réformation de 1535 ress. de Nantes.

Thomasset (orig. du Poitou), s^r de la Treuillère, — de la Boislivière, — du Fief-Jamon — de Léraudière, — de la Giraudinière, — de la Gostière, par. de Saint-Colombin.

Ext. réf. 1670, neuf gén., ress. de Nantes.

D'argent à cinq hermines de sable, 3. 2 ; au chef d'azur, soutenu de sable, chargé d'un griffon passant d'or, armé et lampassé de gueules.

Émery, reconnu noble en 1464 et 1470 par ordonnances des commissaires départis pour le règlement des tailles, père d'*Ambroise*, marié à Jacquette de Bonnevue ; *Antoine*, chevalier de Malte en 1629, commandeur de Thévalle en 1653.

Thomé, év. de Vannes.

D'argent au chevron de gueules, abaissé sous un chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or et accomp. en pointe d'un cœur de gueules, surmonté d'une croix de même.

Sébastien, abbé du Relec et de Saint-Pierre de Rillé, † 1569 ; *François*, abbé de la Vieuville en 1558, évêque de Saint-Malo en 1573, † 1590 et enterré à Saint-Pierre de Beignon.

Thomé, s^r de Saint-Luc, — de * Keridec, par. de Lanmeur.

Déb., réf. 1670, ress. de Lannion.

De gueules à un héron d'argent, perché sur un rocher de même.

Etienne, marié à Marie du Moustérou, veuve en 1670 ; *Jacques*, s^r de Keridec, marié en 1673 à Marie-Anne Calloët, secrétaire du Roi en 1680, reçut ses lettres d'honneur en 1701 ; un capitaine de vaisseau en 1775.

* **Thomelin** ou **Thuomelin** (orig. d'Angleterre), s^r de Bransquer, — du Bois, par. de Pleurtuit, — de la Caillibotière, par. de Maroué, — de Guernangastel, par. de Plufur.

Anc. ext. chev., réf. 1670, sept gén. ; réf. et montres de 1448 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo, Saint-Brieuc et Tréguier. Kbourdon Plestin

Ecartelé aux 1 et 4 : d'azur à cinq billettes d'argent en sautoir ; aux 2 et 3 : de gueules plein (Sceau 1379). Devise : *A droit aller, nul ne trébuche.*

Olivier, chevalier d'Angleterre, lieutenant du château de Trogoff pour Jean de Montfort, défendit cette place contre du Guesclin en 1364 et ratifia le traité de Guérande en 1381 ; *Olivier*, s^r de Bransquer, fils du précédent, tué à la journée des Bas-Courtils, près Pontorson, en 1427, laissa de son mariage avec Marguerite de Coëtmen : *Olivier*, vivant en 1440, marié à Jeanne de Châteaubriant, fille de Briand, s^r de Beaufort, amiral de Bretagne.

Thomelin,, s[r] de Talvern, par. de Pluméliau, — de Kergren, par. de Plœren, — de Bellon, par. d'Elven, — du Rongoët.

Réf. et montres de 1448 à 1536, dites par., év. de Vannes.

Porte un sautoir de vair (Sceau 1389).

Thibaut, capitaine d'Hennebont en 1389.

Fondu vers 1610 dans *Talhouët de Keredren.*

Thominec, s[r] de Chef-du-Bois et de Kervéguen, par. de Melguen, — de la Boixière, par. d'Edern.

Réf. et montres de 1444 à 1536, dites par., év. de Cornouaille.

D'azur à une croix d'argent, chargée de cinq pigeons d'azur, becqués et membrés de gueules.

Thomino, s[r] du Boiscorbin, par. de Mouazé.

Déb., réf. 1668, ress. de Rennes.

Thoreau, s[r] de Molitar, en Beauce.

De gueules au taureau rampant d'or, la queue relevée en pal.

Mathieu, évêque de Dol en 1660, † 1691.

Thorel, s[r] de Roscustou. par. de Garlan, — de Launay, par. de Ploujean.

Réf. et montres de 1481 à 1513, dites par., év. de Tréguier

D'azur au lévrier rampant d'argent, colleté de gueules, cloué d'or, *comme Lannorgant.*

Thou (de) (orig. de Paris), s[r] de Bonnœil, — comte de Meslay en 1651.

D'argent au chevron de sable, accomp. de trois taons ou abeilles de même.

Christophe, échevin de Paris en 1534, puis premier président au parlement de Paris † 1582; *Achille-Auguste*, fils du célèbre historien, conseiller au parlement de Bretagne en 1633, † 1635. (Famille éteinte.)

Thouars (de) (orig. du Poitou), vicomte dudit lieu, — s[r] de Pouzauges, — de Talmont, — de Tiffauges.

D'or semé de fleurs de lys d'azur; au franc canton de gueules (Sceau 1214); *alids* : chargé d'une épée d'argent en pal (Sceau 1418).

Aymeri, à la conquête d'Angleterre en 1066; *Herbert*, croisé en 1096; *Guy*, croisé en 1139; autre *Guy*, épouse en 1199 Constance de Bretagne, dont : *Alix*, héritière de Bretagne, mariée en 1213 à Pierre de Dreux.

La branche aînée fondue dans *Amboise*, puis *la Trémoille.*

Thuomelin, *voyez* **Thomelin**.

Thouvenin, s[r] de Marcille, év. de Rennes.

De sinople à un pairle d'argent, chargé de trois macles de pourpre et accomp. de trois losanges d'or (Arm. 1696).

Olive, épouse en 1665 Jacques de Caradeuc, s[r] de la Chalotais.

THURIN (orig. de Paris), s[r] de Jarnosse, — de Villeré-Bonnœil, — baron de Comborn, — s[r] de Ceton, au Perche.

De gueules à trois étoiles d'or, posées en chef.

Philibert, conseiller au parlement de Bretagne en 1610.

TIAC (LE), s[r] de Penhoët, par. de Tréglamus.

Réf. de 1427 à 1463, dite par., év. de Tréguier.

Fondu dans *Guillou*, puis *Dagorne*.

TIERCENT (DU), s[r] dudit lieu et de la Gravelle, par. du Tiercent, — de la Rivière, de la Noë et de Noyal, par. de Goven, — de Monteval, par. de Saint-Thomas-de-Baillé, — de la Vallée, par. de Saint-Marc-le-Blanc.

Réf. et montres de 1427 à 1513, par. du Tiercent, Saint-Thomas et Saint-Marc, év. de Rennes, et Goven, év. de Saint-Malo.

D'or à quatre fusées accolées et rangées de sable (Sceau 1379).

La terre du Tiercent a été érigée en baronnie l'an 1615, en faveur du s[r] Ruellan, *voyez* RUELLAN.

TILLAI (DU), *voyez* TEILLAY (DE).

TILLET (DU) (orig. d'Angoulême), s[r] de la Salle, — baron de la Bussière, — s[r] de Gouaix, — de Montramé, — de la Malmaison.

D'azur au chevron d'or, accomp. de trois molettes de même; *aliàs* : écartelé *de Chabot* (Sceau 1553); *aliàs* : sur le tout : d'or à une croix pattée et alésée de gueules (La Ch. des B.).

Elie, secrétaire et contrôleur général des finances de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, anobli par lettres d'avril en 1485, reçu vice-président aux comptes de Paris en 1514, laissa entre autres enfants : *Jean*, évêque de Saint-Brieuc en 1553, puis de Meaux, † 1570, auteur de la *Chronique des Rois de France*.

TILLON (LE).

Réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Ménéac, év. de Saint-Malo.

D'azur à la fasce d'argent, accomp. de trois besants de même (G. le B.).

Guillaume, monnoyeur à Rennes en 1513.

TILLON, s[r] de Bissin, par. de Guérande.

D'argent à la croix pattée de sable (Arm. de l'Ars.).

Un conseiller au présidial de Vannes en 1617.

TILLY, s[r] de Penanrun, ress. de Morlaix.

De gueules à la croix d'or, cantonnée de quatre macles de même (Arm. 1696).

Un maire de Morlaix en 1763.

TIMADEUC (DE), s^r dudit lieu par. de Bréhand-Loudéac.

Réf. et montres de 1423 à 1535, dite par., év. de Saint-Brienc.

De gueules à trois molettes d'argent (Arm. de l'Ars.).

Fondu vers 1600 dans *Coscat*.

TIMBRIEUC (DES), *voyez* ESTIMBRIEUC (D').

TIMEUR, par. de Poullaouën, év. de Cornouaille.

Seigneurie érigée en marquisat en 1616, en faveur du sieur de *Plœuc*, *voyez* PLŒUC (DE), et successivement possédée ensuite par les *Percin de Montgaillard*, *Ferret*, et depuis 1713 *la Bourdonnnaye-Blossac*.

* TINTÉNIAC (DE), s^r dudit lieu, par. de ce nom, — de Montmuran, par. des Iffs, — de la Roche-Moysan, par. d'Arzano, — de Bécherel, par. de ce nom, — de Romillé, par. de ce nom, — de Millac et de la Villescoz, par. de Bais, — de la Marre, du Bourg et des Freux, par. de Marcillé-Robert, — du Percher, par. de Saint-Martin au Bois, — de la Coqueraye, du Plessis-Meslé, de Sénonnes et d'Entrehais, en Anjou, — baron de Quimerc'h, par. de Bannalec, — s^r de la Noë-Sèche, par. de Saint-Turiaff de Quintin, — de Combout, par. de Querrien, — de Tréanna, par. d'Elliant, — de Codiliau, par. de Pestivien, — de Brézal par de Plounéventer.

Anc. ext. chev., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1427 à 1562, par. de Bais, Marcillé-Robert, Bannalec et Saint-Thuriaff de Quintin, év. de Rennes, Cornouaille et Saint-Brieuc.

Pour armes antiques : d'or à deux jumelles d'azur, au bâton de gueules brochant en bande sur le tout; moderne : d'hermines au croissant de gueules, *qui est Quimerc'h.*

Donoal, mentionné dans un titre de Saint-Georges de Rennes en 1036 ; *Etiennette*, abbesse de Saint-Georges en 1184; *Guillaume*, abbé de Saint-Melaine en 1220; *Alain*, croisé en 1248 (cab. Courtois), père d'*Olivier*, marié à Havoise d'Avaugour, dame de Bécherel, dont : *Olivier*, marié à Eustaisse de Châteaubriant. De ce mariage : 1° *Jean*, l'un des champions du cômbat des Trente en 1350, tué à la bataille de Mauron en 1352 ; 2° *Alain*, aussi combattant des Trente ; 3° *Olivier*, marié en 1343 à Amice de Léon, père de *Geoffroi*, marié à Béatrix du Matz, dont la postérité s'établit au xve siècle en Anjou. Cette branche, qui existe encore, a produit : *Simon*, écuyer tranchant des rois de Sicile Jean et Charles d'Anjou, et capitaine en Provence, en 1480 ; deux abbés de Saint-Aubin d'Angers au xvie siècle ; *Pierre*, s^r du Percher, qui revint en Bretagne par son mariage en 1520 avec Françoise, dame de Quimerc'h, dont il prit les armes ; *René*, chevalier de l'ordre en 1564 ; un maréchal de camp en 1815, frère aîné d'un chevau-léger, tué dans les Chouans en 1795.

Un membre admis aux honneurs de la cour en 1788.

La branche aînée fondue dans *Laval*, puis en 1404 dans *Montfort*, d'où la seigneurie de Tinténiac est passée en 1518 aux *Rieux* et en 1547 aux *Coligny* ; la branche possessionnée, paroisses de Bais et de Marcillé, fondue vers 1470 dans *la Chapelle de Bœuvre.*

TIRECOQ, s^r du Boishervier, par. de Landujan, — de Boishue, par. de Lanhélin, — de Maubuisson.

Anc. ext., réf. 1669, huit gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Landujan, év. de Saint-Malo.

D'argent à trois coqs de sable, becqués et barbelés de gueules, *comme Cleuz.*

Bertrand, vivant en 1440, épouse Gervaise de Lanvallay.

La branche de Boishue fondue en 1609 dans *Guéhéneuc.*

TIREAU, s[r] de la Bauche, par. de Rezé, — du Bois-Jollan, par. de Fougeray, — du Cran, par. de Vay.

Déb., réf. 1668, ress. de Nantes.

TIREFORT, s[r] de Lavau, — de la Fougère.

Déb. à l'intend. en 1708, ress. de Morlaix.

D'azur à deux fasces ondées d'or (Arm. 1696); *aliàs* : de gueules à trois huchets d'or (Arm. 1696).

Un procureur du Roi aux sièges de Morlaix et Lanmeur en 1696.

TIROT, s[r] de Kerilien, ress. de Brest.

De gueules à une tour d'argent, surmontée de deux merlettes de même (Arm. 1696).

TISSART (orig. de Touraine), s[r] des Dervalières, par. de Chantenay, — du Drouillay, par. de Vertou, — de Vair, par. d'Anetz.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'argent à trois tourteaux de gueules ; aux 2 et 3 : d'argent à la fasce d'azur.

Léon, abbé de Buzai de 1524 à 1543 ; *François*, secrétaire du Roi à la grande chancellerie en 1543, † 1552 ; *Joachim*, général des finances en Bretagne marié en 1540 à Anne de Cardonne, dont *Claude*, épouse de François d'Argy.

TITUAU, s[r] de l'Estang, — du Drouillay, par. de Vertou, — de la Jaroussais, — de Pontpéan.

D'azur au chevron accomp. de trois coquilles et d'un croissant en cœur, le tout d'or.

Jean, maitre des requêtes à la chancellerie de Bretagne, puis conseiller au parlement en 1554 ; *Christophe* et *Julien*, aussi conseillers en 1568.

TIVARLEN (DE), s[r] dudit lieu et de Guilguiffin, par. de Landudec, — de Kerharo, par. de Beuzec-Cap-Sizun, — de Pennault, par. de Mahalon, — de Lesgoazien, par. de Meillars, — de Kerlaëzron, par. de Plozévet.

Réf. et montres de 1426 à 1536, dites par., év. de Cornouaille.

D'azur au château d'or (G. le B.).

La branche ainée fondue au XV[e] siècle dans *Rosmadec*; la branche de Guilguiffin et de Kerharo qui a produit un chevalier de l'ordre en 1570, fondue, en 1598, dans *de Plœuc.*

TIVIZIAU, par. de Braspartz.

Montre de 1481, dite par., év. de Cornouaille.

Yvon, ses hoirs mâles, o leurs terres et héritages, anoblis en 1427.

TIXIER ou TIXIER-DAMAS (orig. de Bourgogne), sr d'Ornée, — de * Saint-Prix, par. de ce nom.

D'azur à la fasce ondée d'argent. Devise : *Premi, potui, sed non depremi.*

Cette famille, alliée en Bourgogne aux *Damas* et en Bretagne aux *du Plessis de Kerradennec, la Bouëxière du Rulazarou* et *la Jaille*, a produit plusieurs viergs (maires) d'Autun depuis 1569 ; un secrétaire d'Anne d'Autriche en 1653 ; deux gentilshommes de la maison des princes de Condé en 1669 et 1675 ; un mestre de camp de chevau-légers en 1721 ; un prieur de Saint-Germain-des-Prés en 1667 et deux capitaines de vaisseaux, dont l'un était lieutenant sur *le Lys*, à la prise de Rio par Duguay-Trouin en 1711.

La branche restée en Bourgogne a produit : *Philibert*, châtelain de la Thoison, conseiller au parlement de Dijon en 1582, marié en 1572 à Françoise de Montholon ; *Simon*, patricien d'Autun, marié en 1598 à Claude de Chaugy ; cette branche portait : d'azur à la croix d'or, cantonnée aux 1 et 4 : d'une étoile; aux 2 et 3 : d'un trèfle, le tout d'argent.

TIZÉ (DE), sr dudit lieu, par. de Thorigné, — de la Motte, par. de Noyal-sur-Vilaine.

D'argent à la bande de sable, chargée de quatre étoiles d'or (G. le B.) : *aliàs* : d'argent coupé de sable, au lion de l'un en l'autre, orné d'or.

Fondu dans *Montbourcher*, d'où la seigneurie de Tizé a appartenu successivement aux *Chevigné, Châteaugiron, Saint-Amador, Bouan* et *Hay*.

TIZON, sr de la Villedeneuc, par. de Corseul, — du Moulin, — de la Chesnaye, — de Launay, — de l'Isle.

Anc. ext., réf. 1670, six gén.; réf. et montres de 1441 à 1513, par. de Corseul et Planguénoual, év. de Saint-Malo et Saint-Brieuc.

D'argent fretté d'azur de six pièces ; une fasce de même brochante.

Oren, veuve de *Pierre* Tizon fait une fondation en Plévenon aux moines de St-Aubin, en 1240 ; *Raoul*, vivant en 1513, épouse Marguerite de la Feillée.

Le sr de la Gatinais, paroisse de Plancoët, débouté la réformation de 1669, ress. de Jugon.

TOBIN (orig. d'Irlande), établi à Nantes en 1750.

Naturalisé et maint. par lettres de 1774.

De sinople à trois feuilles d'ortie d'or.

Jacques, natif de Kilkenny, anobli par lettres de l'empereur Charles VI en 1722.

TOCNAYE (DE LA), *voyez* BOUGRENET.

TOLLENARE (orig. de Flandre), sr de Gramez, — de la Guidoire, par. d'Aigrefeuille.

D'azur à la fasce d'argent, chargée de trois heaumes de sable.

Cette famille établie en Bretagne, s'est alliée en 1762 aux *du Fou*.

TONNELIER (LE), (orig. de Picardie), sr de Conti, — de * Breteuil en Beauvoisis, — marquis de Fontenay-Trésigny en 1691, en Brie, — sr des Boissettes, — baron de Preuilly, en Touraine, — sr de Ruville.

D'azur à l'épervier essorant d'or. Devise : *Nec spe nec metu*,

Claude, secrétaire du Roi en 1573 ; *Louis*, conseiller au parlement de Bretagne en 1632 ; un évêque de Rennes en 1723, † 1732, frère d'un ministre de la guerre en 1723, † 1743.

TONQUÉDEC, par. de ce nom, év. de Tréguier.

Vicomté successivement possédée par les maisons de *Coëtmen*, *Acigné*, *du Chastel*, *Gouyon*, et par acquêt en 1636 *Quengo*, *voyez* QUENGO (DE).

TORCOL (LE), s^r de Queffros, par. de Plogonnec, — de Kerdour, par. de Plomelin.

Ext. réf. 1669, six gén. ; réf. 1536, par. de Plogonnec, év. de Cornouaille.

De sable au chevron d'argent, accomp. de trois besants d'or.

Yvon, vivant en 1500, père de *Jean*, vivant en 1536, marié à Jeanne l'Honoré.

TOUBLANC, s^r de la Bouvardière, par. de Rezé, — du Ponceau, par. de Ligné, — de Montigné, par. des Touches, — de Belle-Touche.

Ext., réf. 1669, trois gén., ress. de Nantes. *A patre et avo.*

D'argent à trois larmes de sable.

Yves, avocat-général en 1586, épouse en 1596 Prudence Complude, dont *Claude*, conseiller au parlement en 1617, marié à Cécile Chapelain ; *Pierre*, secrétaire du Roi, épouse en 1643 Judith Gabart ; un auditeur des comptes en 1771.

TOUCHE (DE LA), châtelain dudit lieu en 1556, par. de la Limousinière, — s^r de Seraine, par. de Saint-Luminé-de-Coutais, — de la Marousière, par. de Saint-Philbert, — de Grandbois, par. de Geneston, — du Poiret, par. de la Chapelle-Heulin, — de Kerimel, par. de Kermaria-Sulard, — châtelain de Coëtfrec, par. de Ploubezre, — s^r de Lesnévez, par. de Lanvellec, — de Keronido, par. de Perros-Guirec, — du Plessis Marie et de la Loherie, par. de Saint-Viaud, — de la Forestrie, par. d'Héric, — de Rougon, par. de Couëron, — de * Mauny, par. de Saint Père-en-Retz, — de la Simotière, — du Boismasson, — de la Masure, par. de Frossay, — des Grées, — de la Pinsonnière, — de la Souchays.

Anc. ext. chev., réf. 1668, dix gén., et maint. à l'intend. en 1699 ; réf. et montres de 1430 à 1543, par. de la Limousinière, Geneston, la Chapelle-Heulin, év. de Nantes ; Kermaria, Ploubezre, Lanvellec et Perros-Guirec, év. de Tréguier et Dol.

D'or à trois tourteaux de gueules.

Jean, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; mais nous ne savons à quelle famille la Touche il appartenait.

Robin, marié vers 1312 à Isabeau de l'Estang, père 1° de *Robin*, qui a continué la branche aînée, 2° de *Guillot*, partagé à viage par son aîné en 1367, marié à Marie Mainguy, auteur de la branche de Mauny et des Grées, dont un conseiller au parlement en 1777.

François, s^r de la Touche, épouse vers 1492 Jeanne de Penhoët, dame de Kerimel et de Coëtfrec.

La branche aînée fondue en 1560 dans *Saint-Amadour*, puis *Bretagne-Vertus*.

TOUCHE (DE LA), s^r dudit lieu, — du Chastellier, par. de Saint-Léger, — de Kerrolland, par. de Guérande, — de Léhellec par. de Béganne, — de Tréviguet, — de Camsquel, par. de Saint-Patern, — de la Ville-Anger, — de Kerguen, par. de Camoël, — du Cosquer.

Anc. ext., chev., réf. 1669, onze gén. ; réf. et montres de 1481 à 1536, par. de Béganne, év. de Vannes.

D'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules (Sceau 1382).

Hervé, capitaine de Châteaubriant en 1382, bisaïeul de *Raoul*, marié vers 1480 à Eonne de Muzillac ; *Julien*, gouverneur du Mont-Saint-Michel en 1596, épouse Tiphaine de Trémigon ; deux conseillers au parlement depuis 1624.

TOUCHE (DE LA), s[r] de la Talvaisière, par. de Dolo.

Anc. ext. réf. 1671, neuf gén.; réf. et montres de 1423 à 1535, par. de Dolo, év. de Saint-Brieuc.

D'azur à la bande dentelée d'argent, accostée vers le chef d'une molette d'or.

Robert, père de *Jean* et aïeul de *Christophe*, vivant en 1469, marié à Marie Galesnel.

TOUCHE (DE LA), s[r] de Kerbervet, par. de Ploëmel, — de Porman, par. de Réguiny, — de Beaulieu, par. de Bignan, — du Matz.

Maint. au conseil en 1672 et à l'intend. en 1699, et admis aux Etats de 1768 ; réf. de 1536, par. de Bignan, év. de Vannes.

D'azur à la bande d'argent, accomp. de trois mains dextres d'or.

TOUCHE (DE LA), s[r] dudit lieu et de la Bretonnière, par. de Pacé.

Réf. de 1427 à 1513, dite par., év. de Rennes.

D'azur au croissant d'argent (Arm. de l'Ars.).

La branche aînée fondue dans *Milon*.

TOUCHE (DE LA), *voyez* VASSOR (LE).

TOUFFOU, par. du Bignon, év. de Nantes.

Châtellenie successivement possédée par les maisons de *Bretagne*, de *Châlons*, et en 1545 par Charlotte de *Pisseleu*, baronne d'Avaugour.

TOULALAN (DE), s[r] dudit lieu, par. de Riantec, — de Kerfeunteunic, par. de Plobannalec.

Réf. et montres de 1481 à 1562, par. de Plobannalec, év. de Cornouaille.

D'azur au sautoir d'or, cantonné de quatre croisettes de même. (Arm. de l'Ars.).

TOULBODO (DE), s[r] dudit lieu, par. de Locmalo, — de Guidfos, par. de Plouray, — de Coëtporec et de Kerglazen, par. de Langonnet, — de Tromelin et de Kermilin, par. de Plougasnou, — de Kermoal, par. de Ploujean, — de Kernoter, par. de Plouézoc'h.

Anc. ext. réf. 1669, huit gén. ; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Locmalo, Plouray et Langonnet, év. de Vannes et Cornouaille.

D'or semé de feuilles de houx de sinople.

Jean, vivant en 1448, père d'*Olivier*, marié à Catherine le Trancher ; *Vincent*, épouse en 1540 Guyonne de Coëtanscours, dame de Tromelin.

TOULCOËT (DE), *voyez* TOULGOËT (DE).

TOULENCOAT (DE), *voyez* SAULX (LE).

TOULGOAT (DE), *voyez* GOGAL (LE).

TOULGOËT (DE), *voyez* GOAZRE (LE).

TOULGOËT (DE), s[r] dudit lieu, — de Kerroc'hiou et du Rest, par. de Ploujean, — de l'Estang, par. de Saint-Martin-des-Champs, — de Trévézec, — de Poulguen, — de Kervégan, par. de Plouigneau, — de Traonarvilin, — de Penanlan et du Merdy, par. de Plougasnou, — de Rosgourel et de Lanzéon, par. de Plounévez-Lochrist.

Anc. ext., réf. 1668, huit gén.; réf. et montres de 1481 à 1543, par. de Ploujean et Saint-Melaine de Morlaix, év. de Tréguier.

D'or à la quintefeuille d'azur; *alids* : traversée d'une flèche de même, *pour la branche de Lanzéon.*

Juhel, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Alain*, vivant en 1481, épouse Marie de Trégoret, dont : *Jacques*, marié à Marquise Forget; *Alain*, gouverneur du château du Taureau en 1570 ; *Alexandre*, aumônier du Roi, abbé de Saint-Maurice de Carnoët en 1660.

La branche de Lanzéon fondue en 1695 dans *le Gualès*.

TOULGUENGAT (DE), s[r] de Treffilis, par. de Pouldergat.

Déb. réf. 1670, ress. de Quimper.

TOULLEC (LE), s[r] de Guiler, par. de Plougastel.

Réf. 1536, par. de Plougastel-Saint-Germain, év. de Cornouaille.

D'or à trois roses de gueules (Arm. 1696).

TOULLIER, s[r] de la Villemarie.

Déb., réf. 1668, ress. de Dinan.

D'azur à une bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules et surmontée d'une molette d'argent (Arm. 1696). Devise : *Plebeius moriar.*

Un avocat au parlement en 1776, doyen de la Faculté de Rennes, † 1835.

TOULMEN (DE), s[r] dudit lieu, par. d'Allineuc, év. de Saint-Brieuc.

D'argent au croissant de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois macles d'or.

Moderne : *Laval*, puis *le Coniac*.

TOUPIN ou TAUPIN, s[r] de Kervéniou et de Lanléya, par. de Plouigneau, — de l'Isle, par. de Plougasnou, — de Goazvennou, par. de Plounevézel, — de Kergoat, par. de Poullaouën.

Réf. et montres de 1427 à 1543, dites par., év. de Tréguier et Cornouaille.

Vairé d'argent et de sable, *comme Goazvennou* et *Pestivien.*

Henri, contribue au denier de la *Croix* en 1270 ; *Dérien*, écuyer dans une montre de Jean de Beaumanoir en 1351 ; *Bizien*, époux de Jeanne de Pestivien, et *Olivier*, hommes d'armes armés pour le recouvrement de la personne du duc en 1420 ; *Geoffroi*, sergent féodé de Tréguier au parlement général tenu à Vannes en 1462 ; *Jean*, capitaine du château de Hédé en 1475 ; *François*, épouse en 1530 Béatrix de la Haye, dame de l'Isle.

Touraine, sr de la Bernerie.

Déb., réf. 1668, ress. de Nantes.

D'azur à trois tours d'argent, surmontées chacune d'une couronne d'or (Arm. de l'Ars.).

François, sénéchal du chapitre et échevin de Nantes en 1604 ; *Etienne*, échevin de Nantes en 1643.

Tour (de la), sr dudit lieu, par. de Plourin.

Réf. et montres de 1426 à 1534, dite par., év. de Léon.

D'argent à trois tours couvertes d'azur.

Jean, entendu dans l'enquête pour la canonisation de Charles de Blois en 1371, accompagna du Guesclin en Espagne en 1367.

Fondu dans *Rospiec*.

Tour (de la), sr dudit lieu, — de Penarstang, par. de Plougonven.

Réf. et montres de 1463 à 1543, dite par., év. de Tréguier.

D'azur à la tour donjonnée d'or, *comme Coëtromarc'h*.

François, abbé de Coëtmalouen, évêque de Cornouailles en 1573, transféré à Tréguier en 1583, † 1593 et enterré à Plougonven, était fils de *Guillaume* et de Jeanne de Goësbriand.

Tour (de la), *voyez* Borgne (le).

Tour-d'Auvergne (orig. d'Auvergne), baron de la Tour, — comte d'Auvergne et de Boulogne, — sr de Mongascon, — d'Olliergues, — vicomte de Turenne, — duc de Bouillon, d'Albret et de Château-Thierry, — prince de Sédan, — sr de Murat-le-Quaire, — baron de * Thouras. — pairs de France.

D'azur semé de fleurs de lys d'or ; à la tour d'argent, maçonnée de sable, brochante. (Sceau 1249).

Bertrand, époux de Judith de Mercœur, fit hommage au roi Philippe-Auguste en 1212, et est l'auteur des diverses branches de cette maison qui a produit entre autres personnages célèbres : *Bernard*, évêque, duc de Langres en 1374 ; *Henri*, duc de Bouillon, maréchal de France en 1592, père d'autre *Henri*, vicomte de Turenne, maréchal de France en 1643, tué d'un coup de canon en 1675 ; un cardinal, grand aumônier de France en 1671; cinq grands chambellans de France de 1658 à 1728 ; deux abbés de Saint-Sauveur de Redon en 1681 et 1692, le second, cardinal archevêque de Tours, puis de Vienne, † 1747.

La branche aînée fondue en 1518 dans *Médicis*; la branche de Bouillon éteinte en 1802 ; la branche de Thouras, seule existante, a été substituée en 1710 aux nom et armes d'Apchier, et porte écartelé aux 1 et 4 : *de la Tour d'Auvergne* ; aux 2 et 3 : *d'Apchier* ; sur le tout d'*Auvergne*.

Henri, duc de Bouillon, qui précède, maréchal de France, † 1623, père de Turenne, laissa d'*Adèle* Corret un fils naturel, *Henri*, duquel descendait le premier grenadier de France, tué en 1800, autorisé en 1780 à prendre les nom et armes de la Tour-d'Auvergne. *Voyez* : Corret au *Supplément*.

Tourdelin (de), sr dudit lieu, de la Chênaye, de la Ville-au-Moine et de Tressoleil, par. de Saint-Thual.

Réf. et montres de 1478 à 1573, dite par , év. de Dol.

Jean, prête serment au duc entre les nobles de l'évêché de Saint-Malo en 1437.

Fondu dans *Dibart*, puis *Urvoy*, *Lanjamet* et *Palard*.

TOUR-DU-PIN (DE LA) (orig. du Dauphiné, y maint. en 1641), baron dudit lieu, — sr de Vinay, — de Clelles, — de la Cluse, — de * Gouvernet, — des * Taillades, — de Montauban, — marquis de la Charce en 1619 — baron de Cornillon, — sr de Paulin, — — marquis de * Soyans en 1717, sr de * Chambly, — de Verclause.

D'azur à la tour d'argent; au chef de gueules, chargé de trois casques d'or, tarés de profil; *alias*: écarté *du Dauphiné* (Arm. 1696). Devise : *Turris fortitudo mea*, et aussi : *Courage et loyauté*.

Berlion, fait une donation au prieuré d'Inimont, en Bresse, l'an 1107; *Albert*, croisé en 1190, aïeul d'*Humbert*, dauphin de Viennois en 1273, par son mariage avec Anne, fille du dauphin Guigues; *Berlion*, frère puîné d'*Albert* qui précède, bisaïeul : 1° d'*Hugues*, auteurs des srs de Vinay, éteints; 2° de *Pierre*, châtelain d'Oulx en 1341, auquel se rattachent les branches qui existent encore.

Cette maison a produit quatre lieutenants généraux, dont deux décapités en 1794; une héroïne célèbre en la personne de *Philis*, demoiselle de la Charce, qui, à la tête des vassaux de la Charce, battit le duc de Savoie qui avait envahi le Dauphiné en 1692; nombre de maréchaux de camp, six évêques, des commandeurs de Malte et un général des galères de la religion en 1788; un ministre de la guerre en 1789 et un pair de France en 1815. Plusieurs membres admis aux honneurs de la cour de 1755 à 1783.

La branche des Dauphins de Viennois a fini à *Humbert*, archevêque de Reims, † 1355, qui fit don de ses états à la France, à condition que les fils aînés des rois de France porteraient le titre de Dauphin et les armes du Dauphiné.

La branche de Chambly, alliée en Bretagne aux *Sesmaisons*, *Pepin de Belleisle*, *Cornulier* et *la Jaille*, porte écartelé : aux 1 et 4 : *de la Tour-du-Pin*; aux 2 et 3 : de gueules à trois coquilles d'or, *qui est Chambly*.

TOURNEGOËT, *voyez* TURNEGOËT.

TOURNEMINE (DE), *voyez* NOIR (LE).

TOURNEMINE (DE) (orig. d'Angleterre) sr dudit lieu et baron de la Hunaudaye en 1487, par. de Plédéliac, — sr de Botloy, par. de Pleudaniel, — de Lezardrieux, par. de ce nom, — du Plessix-Eon, par. de Plufur, — de Barac'h, par. de Louannec, — de Kerméno, par. de Plougonver, — de Coëtmeur et de Daoudour, par. de Plougourvest, — de Kermilin, par. de Treflaouénan, — de Lescoat et de Trouzilit, par. de Plouguin, — de la Guerche-en-Retz, par. de Saint-Brévin, — de Saffré, par. de ce nom, — de Sion, par. de ce nom, — de Jasson, par. de Port-Saint-Père, — d'Orvault, par. de ce nom, — de Sainte-Pazanne, par. de ce nom, — de Trémar, par. de Plessé, — baron de Retz, — baron de Camsillon, par. de Mesquer.

Anc. ext. chev., dix-sept gén., mais n'ont pas produit à la dernière réf.; réf. et montres de 1427 à 1534, par. de Plédéliac, Louannec, Plougonver, Plougourvest et Plouguin, év. de Saint-Brieuc, Tréguier et Léon.

Ecartelé d'or et d'azur (Sceau 1372). Devise : *Aultre n'auray*.

Guillaume, témoin à un échange de terres en Pléhérel entre les abbés de Saint-Jacut et de Saint-Aubin-des-Bois en 1160; *Olivier*, fils *Geoffroi*, épouse vers 1214, *Edie*, fille de Rivoalon, comte de Lamballe et de Penthièvre; *Geoffroi*, évêque de Tréguier en 1286; *Geoffroy*,

tué au siège de la Roche-Derrien en 1347 ; *Olivier*, tué à la bataille d'Auray en 1364 ; *Jean*, tué à Pontorson en 1427 ; *Gilles*, chevalier de l'Hermine en 1454 ; *Jean*, grand veneur de Bretagne, † 1477 ; *François*, capitaine pour le duc François II ès évêchés de Saint-Malo et Saint-Brieuc en 1470 ; *Raoul*, combattit à Saint-Aubin-du-Cormier et au siège de Nantes en 1488 et fut créé chevalier par le roi Charles VIII à la bataille de Fornoue en 1495 ; quatre chevaliers de l'ordre depuis 1572 ; *René*, lieutenant pour le Roi en Bretagne, mort au siège de Rouen en 1591.

La branche aînée fondue dans *Annebaud*, d'où la baronnie de la Hunaudaye a passé successivement aux *la Motte-Vauclair*, *Rosmadec*, *Rieux*, *Talhouët* et *Guéhéneuc de Boishue* ; la branche de Botloy retint ce dernier nom, *voyez* BOTLOY (DE) ; la branche de Barac'h fondue dans *Kernec'hriou* puis *Cosquer* ; la branche de Coëtmeur fondue dans *Vieux-Pont*, d'où la seigneurie de Coëtmeur passa aux *Rieux* qui la vendirent en 1702 aux *Danycan* ; la branche de Trouzilit fondue dans *Kerlec'h*, d'où la seigneurie de Trouzilit a appartenu successivement aux *Barbier*, *Carné et Kergorlay* ; cette branche brisait l'écartelé d'une bordure de gueules ; la branche de Lescoat fondue dans *St-Denis* puis *Boiséon* et *la Bourdonnaye-Montluc* ; la dernière branche qui possédait la baronnie de Camsillon, s'est éteinte en la personne de *Louis-Ignace*, baron de Camsillon, époux en 1712 de Gabrielle Philippot de la Piguelais, frère d'un brigadier de cavalerie, tué à la bataille de Malplaquet en 1709 et d'un savant jésuite, mort en 1739.

TOURNEMOUCHE, s^r de Kergueff, par. de Plougasnou, — du Bodonn, par. de Lanmeur.

Ext., réf. 1671, quatre gén. ; réf. de 1543, par. de Saint-Mathieu-de-Morlaix et Plougasnou, év. de Tréguier.

D'argent à une ruche de sable, accomp. de sept abeilles de même, en orle. Devise : *Plus mellis quàm messis.*

Mathurin, vivant en 1543, père de *Jacques*, bailli de Morlaix en 1552, anobli en 1600, ce dernier, père de *Martin*, maire de Morlaix en 1586, marié à Marie le Gac.

TOURNERAYE (DE LA) (ramage de la Lande-Guichen), s^r dudit lieu, de la Chèze et du Cahier, par. de Goven, — de la Billaudais, par. de Chavagne, — de la Pierre-Melière, par. de Saint Géréon, — de Trébeheuc.

Réf. et montres de 1479 à 1513, par. de Goven et Chavagne, év. de Saint-Malo et Rennes.

De gueules à trois écussons d'argent, *comme la Lande.*

(Famille éteinte.)

TOURNEUFVE (DE LA), s^r de la Pageotiere, par. de Saint-Jean-de-Boiseau, — du Plessis, par. de Sainte-Luce, — du Plessis, par. d'Orvault.

Déb., réf. 1669, ress. de Nantes.

D'argent à deux fasces d'azur, surmontées de trois tourteaux de gueules (G. le B.).

Louis, sénéchal d'Anguignac en 1668.

TOURNEUR (LE), s^r de Plachard, par. de la Meilleraye.

Déb., réf. 1669, ress. de Nantes.

On trouve *Jean*, de la paroisse de la Chapelle-sur-Erdre, apothicaire du duc, anobli en 1445.

TOURNEUX (LE), s^r de Belair, — de l'Epronnière, par. de Saint-Donatien, — de Sens, — d'Avrillé, — des Aulnays, — de Beaumont.

D'or à trois hures de sanglier de sable, défendues d'argent et allumées de gueules.

Six auditeurs des comptes de 1646 à 1764.

Touronce (de) (ramage de Keraldanet), s^r dudit lieu, de Coëtmanac'h et de Poncelin, par. de Plouzané, — de Kervéatoux, de Kerloaz et de Guicarzel, par. de Plouarzel, — de Mespérennez, par. de Plouider, — de Mesguen, — de Goazmérien, — de Penamprat, — de Gorréquer par. de Lannilis, — de Kerélec. — de Kergoff, - de Kerstang, - de Kerscau, — du Forestic, par. de Guipavas, — de Keramis, par. de Plougar, — du Lez, — de Kergaznou, — de la Haye.

Anc. ext., réf. 1669, dix gén.; réf. et montres de 1427 à 1534, par. de Plouzané, Plouarzel et Guipavas, év. de Léon.

De gueules au chef endenché d'or, *qui est Keraldanet*, chargé de trois étoiles de sable. Devise: *A bien viendra par la grâce de Dieu.*

Guillaume, vivant en 1400, épouse l'héritière de Kervéatoux, dont: *Hervé*, vivant en 1431, marié à Marguerite le Borgne.

La branche de Poncelin et de Mespérennez fondue dans *Kersauson*; la branche de Kervéatoux fondue en 1688 dans *Lesguern;* la branche de Gorréquer, fondue en 1711 dans *Calloët*; la branche de Keramis fondue dans *Combout*, puis le *Vayer*. Moderne: *Kerjean*.

Tourtereau, s^r de la Tourtelière, en Poitou, — de la Pillotière et de la Prémaignerie, par. de Vieillevigne, — de Chappes, par. de Saint-Hilaire-de-Chaléons, — du Bois, par. de Machecoul.

De gueules à trois tourterelles d'or.

Louis, chevalier de l'ordre du Roi en 1570, épouse Anne Hervé, dont: *Jeanne*, dame de la Pillotière mariée à Martin Charbonneau, s^r de l'Échasserie.

Toustain (orig. de Normandie, y maint. en 1667), s^r de Béthencourt, — de Hougucmare, — de Frontebosq, — de Limezy, — de Richebourg, — marquis de Carency en 1665, en Artois, — s^r d'Escrennes, en Orléanais, — de Viray, en Lorraine, — de Rambures, — du Roule.

Anc. ext. chev., arrêt du parl. de 1774, douze gén.

D'or à la bande échiquetée d'azur et d'or de deux tires. Devise: *Tous teints de sang.*

Toustain surnommé *le Blanc*, à la conquête d'Angleterre en 1066; *Guillaume*, conseiller à l'échiquier de Normandie, épouse en 1483, Jacqueline Gouel, dame de Frontebosq, dont: *Guillaume*, chambellan de Louis XII, marié en 1508 à Anne de Croismare, dame de Limezy; *Christine*, abbesse de Saint-Georges de Rennes en 1530; *Adrien*, chevalier de l'ordre, gentilhomme de la chambre du Roi, et colonel d'un régiment de mille hommes de pied, au siège de la Rochelle en 1627; quatre pages du Roi depuis 1695; deux lieutenants généraux en 1784; deux maréchaux de camp en 1784 et 1823. Cette famille s'est alliée en 1769 aux du *Bot de la Grignonnays*.

Trois membres admis aux honneurs de la cour depuis 1786.

Toutenoutre, s^r du Hellez, de Penanguern, de Kerborn, de Trémalheut et de Penhoat, par. de Guiscriff, — de Léhédec, — de Kernarc'han, — de Penanrun, par. de Dirinon.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1426 à 1481, par. de Guiscriff, év. de Cornouaille.

D'argent à trois hures de saumon, coupées d'azur. Devise : *Tout en outre* et : *Tout passe.*

Henry, l'un des légataires du duc Jean II en 1302 ; *Jean*, vivant en 1426, épouse Mahaud de Poher ; *Guillaume* et *Bertrand*, lieutenants du château de Brest de 1488 à 1500 ; *Jérôme*, épouse en 1582, Gillette du Louët, dame de Penanrun.

La branche aînée fondue dans du *Bot de Loc'han*; la branche de Penanrun fondue en 1732 dans *Gouin de Chapisseaux*, puis *Lantiry*.

TOUZ (LE), s^r de Lestic, par. de Rosnoën, — de Kerrio et du Vieux-Châtel, par. de Vieux Bourg de Quintin.

Déb., réf. 1670, ress. de Châteaulin et Saint-Brieuc.

TOUZÉ, s^r de Botloré, par. d'Arradon, év. de Vannes.

De sinople à trois têtes de lévrier d'or, colletées de gueules et bouclées d'argent. (B. L.).

Un auditeur des comptes en 1680

TOUZÉ, s^r de Kerven, — de la Lande, — de Lassantière, — du Guernic, — de Locmaria, — de Propriendo, par. de Plœren.

Déb., réf. 1668 et à l'intend. en 1702, ress. de Vannes et de Ploërmel.

De gueules à la fasce d'or, accomp. de trois besants d'argent ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or (Arm. 1696).

Guillaume, conseiller au présidial de Vannes en 1668 ; un capitaine au régiment d'Aquitaine en 1774.

TOUZELIN, s^r de la Barre.

Déb., réf. 1668, ress. de Nantes.

D'azur au chevron d'or, accomp. de trois molettes de même (Arm. 1696).

Deux auditeurs des comptes en 1586 et 1601 ; un substitut du procureur général à Rennes, en 1749.

TRAMAIN (DU), *voyez* POULAIN.

TRAMAIN (DU), *voyez* JOURAND.

TRAISSAN (DE), *voyez* GONIDEC (LE).

TRANCHANT, s^r de Pontjoly, par. de Plurien, — du Vau-Gouëllo — de la Ville-Besnard, — du Treff — des Tullais, — de la Crémeraye, par. de Saint-Potan.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1423 à 1469, par. de Plurien et Saint-Germain de-Matignon, év. de Saint-Brieuc.

D'argent au lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules ; à trois fasces d'azur, brochantes.

Jean, vivant en 1400, père de *Jean*, marié à Marguerite de Tréméreuc ; une fille à Saint-Cyr en 1752 ; un capitaine garde-côtes au combat de Saint-Cast en 1758.

Les s^rs du Pré-Launay, de la Rouaudais et de la Fosse-aux-Lions, déboutés à la réformation de 1668, ress. de Rennes.

Tranchemer.

De gueules coupé d'une mer d'argent, ondoyée d'azur et un couteau d'or, fiché en pal dans la mer (Arm. de l'Ars.).

Trancher (le), s^r de Langourlan, de Cozoalet, de Kerannou, de Lezivy, de Kerambris et de Penquélen, par. de Gourin, — de Bodéno, par. de Glomel, — de Restromar, par. de Plouray.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén.; réf. et montres de 1426 à 1562, par. de Gourin, év. de Cornouaille et Plouray, év. de Vannes.

D'or au croissant de gueules, accomp. de trois étoiles de même.

Gilles, vivant en 1481, épouse Jeanne le Scaff.

Trans par. de ce nom, év. de Rennes.

Baronnie successivement possédée par les familles *Chantegrue*, *Boisbaudry*, *Visdelou* et par acquêt en 1765 *la Motte de Lesnage*.

Traon ou **Tuon (le)**, en français Val (du), *voyez* Val (du).

Traondoun (de), s^r dudit lieu, év. de Tréguier.

D'azur à une fasce d'argent, accomp. de trois besants de même, 2. 1 (G. le B.). *comme le Baillif et du Ménez*.

Fondu en 1368 dans *Kerguézay*.

Traonfez (de), s^r dudit lieu.

D'argent à deux fasces de gueules (G. le B.), *comme Kergadiou*.

Traonélorn (de), s^r dudit lieu, par. de Saint-Houardon-de-Landerneau, — de Kerautret, par. de Plougoulm.

Réf. et montres de 1481 à 1534, par. de Plougoulm, év. de Léon.

Echiqueté d'or et de gueules de six tires, *comme Nuz* et *Kergournadec'h*. Devise : *Martézé* (Peut-être).

Christophe, chanoine de Léon, † 1500 ; *Philippe*, chanoine de Léon en 1505.

La branche ainée fondue dans *Cosquer*, puis *Lagadec*. La terre de Kerautret a été possédée successivement depuis par les *Penhoët*, *Crec'hquérault* et *Kerhoënt*.

Traonnévez (de), s^r dudit lieu et de Triévin, par. de Plouézoc'h, év. de Tréguier.

De gueules semé de fleurs de lys d'argent (G. le B.).

Fondu dans *Ploësquellec*.

Traonrivilly (de), s^r dudit lieu, par. de Plouénan.

Réf. et montres de 1444 à 1534, dite par., év. de Léon.

Fascé d'argent et d'azur de six pièces, la première fasce chargée de cinq losanges de sable.

Travel, s^r de Tréhouuin, par de Cohazé-Pontivy.
Déb., réf. 1668, év. de Vannes.

Tréal (de), s^r dudit lieu et du Plessis, par. de Tréal, — du Plessis-Gautron, par. de Sévignac, — de Beaubois, par. de Bourseul, — de Bodegat, par. de Mohon, — du Buron, par. de Vigneux, — de Trélan, par. de Guérande, — des Cléons, par. de Haute-Goulaine, — de Laudigière, par. de Vallet, — de la Ragotière, par. de Saint-Herblon, — de Saint-Père-la-Varanne, par. de Mésanger, — de Bléhéban, par. de Caden.

Réf. et montres de 1426 à 1481, par. de Tréal et Mohon év. de Vannes et Saint-Malo.

De gueules au croissant burelé d'argent et d'azur (Sceau 1381).

Eon, dit *le Fier*, priseur dans un échange entre le Duc et Brient de Châteaugiron en 1316 et l'un des rédacteurs en 1330 de la très ancienne coutume, imprimée pour la première fois en 1484 ; *Nicolas*, abbé de Saint-Melaine en 1328 ; *Raoul*, évêque de Rennes en 1364, † 1383 ; *Michel* et *Nicolas*, abbés de la Chaume en 1328 et 1446 ; *Jacques*, chevalier de l'ordre en 1600.

La branche aînée fondue en 1500 dans *Sévigné*; la branche de Beaubois fondue en 1610 dans *Névet*.

Tréambert, par. de Mesquer, év. de Nantes

Seigneurie successivement possédée par les maisons de *Muzillac*, *Sesmaisons* et *Becdelièvre*, et érigée en marquisat sous le nom de Becdelièvre en 1717, *voyez* Becdelièvre.

Tréanna (de), s^r dudit lieu et de Botbodern, par. d'Elliant, — de Lanvilliau, par. de Plomodiern, — de Moros, par. de Lanriec, — du Leuré et de Penanec'h, par. de Saint-Nic, — de Kervern, par. de Dirinon, — de Brignon, — de la Bouëxière, — de Pensornou, par. de Carantec, — de Coëtlespel, par. de Plouédern.

Anc. ext. chev., réf. 1668, huit gén.; réf. et montres de 1426 à 1562, par. d'Elliant, Plomodiern, Lanriec, Dirinon et Plouédern, év. de Cornouaille et Léon.

D'argent à la macle d'azur.

Yves, vivant en 1400, épouse Amice de Kerbescat ; *Yves*, combattit à la bataille de Formigny en 1450 et était capitaine de Concarneau en 1477 ; un chevalier de l'ordre en 1622 ; un page du Roi en 1741.

La branche aînée a porté la seigneurie de Tréanna dans la famille de *Tinténiac*, puis *Harquin* et *Muzillac* ; la branche de Pensornou, fondue en 1755 dans *Coëtlosquet* ; la dernière branche fondue dans *Kergariou*.

Trébéheuc (de).
D'azur à la fasce engreslée d'or (Arm. de l'Ars.).

Trébert (de), s^r de Lannouan, par. de Carentoir.
Réf. et montres de 1481 à 1536, dte par., év. de Vannes.

Jean, prête serment au duc entre les nobles de Saint-Malo en 1437.

Trébeu (de), (orig. de Lamballe).
Porte une bande chargée de trois merlettes (Sceau 1381).

Perrot, ratifie le traité de Guérande en 1381.

TRÉBIQUET (DE).

D'argent à deux fasces de sable (Sceau 1381).

Guillaume, abbé de Quimperlé en 1381, puis de Redon, † 1395.

TRÉBUCHET, s^r des Bries.

D'azur à la fasce d'or, chargée d'un pied humain de carnation et accomp. de deux lévriers courants, l'un en chef et l'autre en pointe (Arm. 1696).

Abel, secrétaire du Roi en 1668, † 1683.

* TRÉCESSON (DE), comte dudit lieu en 1681 et s^r de Brénéant, du Cléyo et de la Touche, par. de Campénéac — de Château-Merlet, par. de Cruguel, — de Boisbrun, par de Tréal, — du Fau, par. de Gaël, — de Talcoëtmeur, par. de Plumelec, — de Lezildry, par. de Plouguiel, — de Kergadiou, par. de Plourin, — de Dounant, — de Kernéguez, — de Kerdéval, — de Ranorgat, par. de Plouguerneau, — de Lestrémeur, par. de Bodivit, — marquis de Coëtlogon, par. de Plumieux, — vicomte de Méjusseaume, par. du Rheu, — baron de Pleugriffet, par. de ce nom, — s^r de Launay-Guen, par. de Laurenan.

Anc. ext. chev., réf. 1669, quatorze gén; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Campénéac, Cruguel et Tréal, év. de Saint-Malo et Vannes.

De gueules à trois chevrons d'hermines.

Jean, vivant en 1256, père de *Jean*, marié en 1336 à Catherine de Montauban, dont : *Jean*, chambellan et connétable du duc Jean IV en 1368, époux d'Olive de Quélen ; *Jeanne*, dame de Trécesson, épouse en 1440, Eon, juveigneur de Carné, dont : *François*, qui prit pour lui et ses descendants les nom et armes de Trécesson, par lettres du Roi de 1494. Un chevalier de Malte en 1668 ; un lieutenant-général des armées du Roi en 1734, † 1743.

Pierre-Hyacinthe, épouse en 1703, Thérèse de Lezildry, dame dudit lieu, père et mère de *Gilles-Jacques-Pierre*, marié en 1740 à Perrine, marquise de Coëtlogon, dont les descendants écartèlent : aux 1 et 4 : de *Trécesson ;* aux 2 et 3 : de *Coëtlogon;* sur le tout : de *Carné*. Cette dernière branche a produit un chef de division des armées navales en 1786, tué à Quiberon en 1795.

TRÉDAZO (DE), s^r de Kerisouët, par. de Plescop, — du Bot, — de Kerroman, par. de Languidic.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén. ; réf. et montres de 1448 à 1536 par. de Plescop et Landévant, év. de Vannes.

De sable, au rencontre de cerf d'or.

Olivier, vivant en 1400, père de *Jean* et celui-ci d'*Henry*, vivant en 1448, marié à Jeanne Saulnier.

* TRÉDERN (DE), s^r dudit lieu et de Lézérec, par. de Plougoulm, — de Kerscao, — de Kericuff, — de Kermen, — de Kerbiriou, par. de Crozon, — de Gérac.

Ext., réf. 1668, sept gén.; montres de 1503 à 1534, par. de Plougoulm, év. de Léon.

Echiqueté d'or et de gueules, *comme Kergournadec'h* et *Traonélorn* ; au franc-canton fascé d'argent et de gueules de six pièces. Devise : *Ha souez vé* ! (Quelle surprise ce serait !)

Etienne, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Pierre*, vivant en 1481, épouse Anne de Kerourfil, dame de Lezérec, dont *Guillaume*, archer en brigandine, dans une montre reçue à Saint-Pol en 1503 ; un lieutenant de vaisseau fusillé à Quiberon en 1795.

TRÉDION, par. de Sérent, év. de Vannes.

Vicomté en 1666, en faveur du s[r] de Sérent, *voyez* SÉRENT (DE).

TREFF (DU), s[r] dudit lieu, par. de Saint-Evarzec, — de Rozhellou, par. d'Elliant.
Réf. 1426, dites par., év. de Cornouaille.

D'argent au sanglier de sable, couronné de même (*Mss. Gaignières*).

Eon, écuyer de l'hôtel du duc, ratifie le traité de Guérande en 1381.

TREFFALÉGAN (DE), *voyez* THÉPAULT.

TREFFGARN (DE), s[r] dudit lieu, par. de Plourin, év. de Léon.

D'or au lion de sable (G. le B.).

Fondu en 1365 dans *Kergadiou*.

TREFFILIS (DE), s[r] dudit lieu et de Guerjan, par. de Guiclan.
Réf. et montres de 1427 à 1534, dite par., év. de Léon.

Echiqueté d'argent et de gueules, au bâton d'argent brochant à dextre.

TREFFILIS (DE), s[r] dudit lieu, par. de Lannilis.
Réf. et montres de 1443 à 1534, dite par., év. de Léon.

D'argent au sautoir de gueules, accomp. de quatre merlettes de sable.

TREFFILY OU TRÉCEVILLY (DE), vicomte dudit lieu et s[r] de Kerlédan, par. de Cuzon.
Réf. 1536, par. de Cuzon, év. de Cornouaille.

D'or à une roue de gueules (G. le B.) ; *aliàs* : semé de feuilles de cormier ou poirier de sinople (Sceau 1313).

Guyon, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Hamon*, au nombre des dix Bretons de l'armée de Sylvestre Budes qui combattirent et vainquirent dix Allemands à Rome en 1377.

TREFFLEC'H (DE), s[r] dudit lieu, par. de Bourbriac, év. de Tréguier.

Losangé d'or et de sable en bande (G. le B.).

TRÉGAIN (DE), *voyez* MESLOU.

TRÉGAIN (DE), s[r] dudit lieu, par. de Briec, — de Traonlévénez, par. de Cast, — de Kerlobert, par. de Châteaulin ou Locquidunet.
Réf. et montres de 1426 à 1536, dites par., év. de Cornouaille.

D'or à trois pommes de pin de gueules la pointe en haut, *comme Trésiguidy*.

Alain, abbé de de Landévennec en 1524.

Fondu en 1644 dans *Meslou*.

TRÉGANVEZ (DE), s[r] de Tréguer et du Beuzit, par. de Pluguffan.
Réf. et montres de 1426 à 1481, dite par., et par. de Perguet-Benodet, év. de Cornouaille.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'azur à cinq billettes d'or en sautoir : aux 2 et 3 : de gueules à la tour d'argent (Arm. de l'Ars.).

Fondu dans *Trémillec*.

TRÉGARANTEC (DE), s[r] dudit lieu, par. de Mellionnec, év. de Vannes.

D'azur à trois pals d'argent (Sceau 1316).

Alain, sénéchal de Guémené-Guégant en 1316.

Fondu dans *la Forest*, puis *Kermavan*. Moderne : *Perrien*, puis *Jégou*.

TRÉGARAY (DE) s[r] dudit lieu, par. de Sixte, év. de Vannes.

D'azur à trois têtes de lion d'or (Arm. de l'Ars.).

Fondu dans *Cybouault*, puis *Porcaro*.

TRÉGARET (DE).

Parti d'or et d'azur au lion de l'un en l'autre, tenant une épée de gueules en pal (Arm. de l'Ars).

TRÉGASTEL (DE), s[r] dudit lieu, par. de Plougrescant, év. de Tréguier.

D'or à une clef de gueules en pal (G. le B.).

TRÉGOAZEC (DE), s[r] dudit lieu, par. de Dinéault, — de Garlan, par de Saint-Ségal.
Anc. ext. réf. 1670, sept gén.; réf. et montres de 1448 à 1562, par. de Dinéault, év. de Cornouaille.

D'argent à la croix pattée de gueules, chargée en cœur d'une coquille d'or.

Guillaume, vivant en 1448, bisaïeul d'*Hervé*, vivant en 1536, marié à Béatrix de Hirgarz.
Le s[r] du Drénit, près Douarnenez, déb. réf. 1669, ress. de Quimper.

TRÉGOËZEL ou TRÉVOUËZEL (DE), s[r] dudit lieu, par. de Pleubihan.
Réf. et montres de 1463 à 1481, dite par., év. de Tréguier.

D'argent à trois trèfles de sable (G. le B.) : *alias* : un léopard (Sceau 1306).

Yves, étudia le droit à Orléans avec saint Yves en 1277, et fut entendu dans l'enquête pour sa canonisation en 1330.
Moderne : *Kergadaran*, puis *Launay*.

TRÉGOMAIN (DE), *voyez* AUBERT.

TRÉGONAN (DE), s[r] dudit lieu.

Un chevron engreslé, accomp. de trois oiseaux (Sceau 1439).

Guillaume, capitaine de la Roche-Goyon en 1439.

Trégouët (de), sr du dit lieu, par. de Molac, — de Kermahéas, par. de Saint-Servant, — de Keralmon et de Château-Mabon, par. de Radenac, — de l'Abbaye, par. de Bohal, — de Beaulieu, par. de Cruguel, — de Saint-Saudien, par. de Noyal-Muzillac, — de la Hunelais, par. de Saint-Similien.

Ext., réf. 1669, six gén.; réf. et montres de 1448 à 1536, par. de Saint-Servant, Radenac, Cruguel et Noyal-Muzillac, év. de Vannes.

De gueules à trois croissants d'or, une étoile de même en abyme.

Jean, avocat non contribuant aux fouages en 1448, paya aide en 1446; *Jean*, son fils, épouse Isabelle Vivien; deux auditeurs des comptes en 1608 et 1646.

La branche de Keralmon fondue vers 1643 dans *Huby*

Tréguéné (de), sr dudit lieu et de Francbois, par. de Saint-Thurial, — de Quémillac, par. de Guipry, — de Darun, par. de Nivillac.

Réf. de 1427 à 1451, dites par., év. de Saint-Malo et Nantes.

De gueules à la croix d'argent. (Sceau 1410).

Guillaume, conseiller au parlement en 1599.

Tréguil, par. d'Iffendic, év. de Saint-Malo.

Seigneurie successivement possédée par les familles *Marquer*, *Bourgneuf* et *Barrin*; érigée en vicomté en faveur de cette dernière en 1644, voyez Barrin, et transmise par alliance aux *Huchet de Cintré*.

Tréguier ou **Lantréguier**, ville épiscopale et capitale du comté de Tréguier.

D'azur à trois fleurs de lys d'or, formées d'épis de blé de même (G. le B.); *aliàs*: d'azur au navire aux voiles éployées d'argent (Arm. 1696).

Tréhan (du), sr du Hallay, par. de Saint-Fiacre, év. de Nantes.

Gironné d'argent et de sable (Arm. 1696).

Tréhuélin (de), év. de Vannes.

D'or à une quintaine d'azur, accomp. de trois croissants de gueules (Arm. 1696).

Trélan (de), sr dudit lieu, par. de Pléchatel, — de la Robetière, par. de Cintré, — de la Tourelle et de la Porte, par. de Derval, — de la Hargouillère, par. de Poligné, — des Meniez, par. de Guichen.

Réf. et montres de 1427 à 1544, par. de Cintré, Poligné, Guichen et Derval, év. de Saint-Malo, Rennes et Nantes.

D'argent au lion rampant de sable.

Jean, écuyer dans une montre d'Olivier de Clisson en 1375; *Olivier*, ratifie le traité de Guérande en 1381.

Les srs de la Sauldraye et de la Motte, paroisse de Pléchatel, et de Glaseul, paroisse de Carentoir, déboutés à la réformation de 1670, ress. de Rennes et Ploërmel.

TRÉLÉON (DE), s[r] dudit lieu, par. de Milizac, — de Keribert.
Réf. et montres de 1448 à 1534, dite par., év. de Léon.
D'argent au griffon de sable.

TRÉLÉVER (DE) (ramage de la Roche-Jagu), s[r] dudit lieu, par. de Guimaëc, — de Penanvern, par. de Plougasnou, — de la Bouëxière, par. de Plouégat-Guérand.
Bandé de six pièces d'hermines et de gueules (Sceau 1385).
Marguerite épouse en 1420 Rolland Péan, s[r] de la Roche-Jagu.
Moderne : *Bégaignon*, *Kermerc'hou*, puis *des Nos*.

TRÉLO (DE), *voyez* FOURNIER.

TRÉMAREC (DE), s[r] dudit lieu, par. de Briec, trève de Landudal, — de Kerdavy, par. de Locamand.
Réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Briec, év. de Cornouaille.
D'azur à trois coqs d'argent, becqués et membrés de gueules.
Fondu en 1540 dans *Kergadalen*.

TRÉMARGAT (DE), *voyez* GESLIN.

TRÉMAUDAN (DE), *voyez* PHILIPPES.

* TRÉMAUDAN (DE), s[r] dudit lieu, par. de Plestan, — de Carbrechaut. de la Déviais, de la Chapelle et du Tertre-Volance, par. de Plénée-Jugon, — de la Saullaye.
Anc. ext., réf. 1670, six gén.; réf. et montres de 1423 à 1469, par. de Plénée-Jugon, la Maloure et Maroué, év. de Saint-Brieuc.
De gueules au lévrier passant d'argent, colleté de même, accomp. en pointe d'une molette aussi d'argent *voyez* TÉXIER.
Pasquier, vivant en 1400, écuyer dans une montre reçue à Saint-Cloud en 1415, par Guillaume de la Goublaye ; *Jean*, écuyer dans une montre reçue à Bourges en 1418, père de *Thomas*, vivant en 1469, marié à Guyonne Graffart, de la maison du Lorain, en Plénée ; *Jean*, fils des précédents, épouse en 1531, Mathurine de la Vigne.
La branche aînée fondue au XV[e] siècle dans *Hingant*.

TRÉMAUGON (DE), s[r] dudit lieu, par. de Plounévez-Lochrist.
Réf. et montres de 1426 à 1481, dite par., év. de Léon.
D'or au chef d'azur *(Blancs-Manteaux)*.
Yvon, exempt de fouages à la réformation de 1426, père de *Goulven*, anobli en 1467.

TREMBLAY (DU), s[r] de la Jousselinais, par. de Châtillon-sur-Seiche, — des Fontenelles, par. de Saint-Grégoire.
Réf. 1513, dites par., év. de Rennes.
De gueules à la bande d'or, accomp. de six molettes de même, posées en orle. (G. le B.).

Trémébrit (de), sr dudit lieu, par. de Pouldergat.
Réf. et montres de 1481 à 1536 dite par., év. de Cornouaille.

D'argent à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée d'or.

Trémédern (de), sr dudit lieu et de Kergrist, par. de Guimaëc, — du Plessis-Eon, par. de Plufur.

Bandé d'or et de sable de six pièces (Sceau 1415), *comme Marec'h.*

Alain, écuyer dans une montre passée à Gouesnou en 1378 ; *Jean,* écuyer dans une montre en 1420.

Fondu dans *Malestroit*, puis *Montalais*, d'où la seigneurie de Trémédern a appartenu successivement aux *Esmez*, *Kerèrault*, *Bégasson* et *Grignart*.

Trémel (de), sr dudit lieu et de Launay, par. de Plestin, trève de Trémel.
Réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Plestin, év. de Tréguier.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'azur au croissant d'or ; aux 2 et 3 : d'or à l'arbre d'azur.

Trémélan ou **Trémillan** (de), sr dudit lieu et de Kernévez, par. de Plouzané.
Réf. de 1427 à 1447, dite par., év. de Léon.

Echiqueté d'or et de gueules, au bâton d'hermines.

Trémen (de), sr dudit lieu, par. de Plouzané, — de Mesmen, — de Penanrue, par. de Loguivy-Lannion.
Ext., réf. 1671, huit gén.; réf. et montres de 1447 à 1534, par. de Plouzané év. de Léon.

De gueules à trois ancolies (*aliàs :* primevères épanouies) d'argent

Guyomarc'h, franchi de fouages en 1440, épouse Catherine de Kerédré.

Fondu dans *Mesnoalet.*

Tréménec (le), sr dudit lieu, de Traonrun et de Kerbiquet, par. de Plougasnou, — de la Salle, par. de Plouigneau, — de Trévien par. de Plourin, — du Portzmeur.
Anc. ext., réf. 1669, dix gén. réf. et montres de 1463 à 1543, par. de Plougasnou, év. de Tréguier.

D'argent fretté de gueules ; au franc canton d'azur, chargé de trois bandes d'argent.

Jean, vivant en 1400, épouse Tiphaine Cadoret, dont *Jean,* marié à Anne Goallon.

Tréméreuc (de), sr dudit lieu, par. de ce nom — de Plumoyson, — de Brévery, — de la Chesnaye-Taniot, du Clos et de la Villerolland, par. de Matignon, — de la Bourdonnière, - de Lehen et de la Villechevalier, par. de Plurien, — de la Villerio, — du Meurtel, par. de Plévénon, — du Chastellier, par. de Saint-Samson, — de Vaumaby, — de la Villeneuve, par. d'Hénan-Bihen, — de Guitrel, par. de Saint-Cast, — de Kergomar, - de la Villegrohart, — de Pontbriand, par. de Pleurtuit, — des Salles, par. de Sévignac, — de la Motte, — du Bois-de-la-Roche, — de Lamber, — de la Touche, — de la Ville, — comte de Largouët, par. d'Elven.

Anc. ext. chev., réf. 1668, dix gén. ; réf. et montres de 1440 à 1535, par. de Saint-Germain-la-Mer, Plurien, Maroué, Saint-Samson-Jouxte-Livet, Pleurtuit et Sévignac, év. de Saint-Brieuc, Dol et Saint-Malo.

Echiqueté d'argent et de gueules (Sceau 1379) : *aliàs* : échiqueté d'or et de sable, écartelé de *Tournemine* (G. le B.).

Guillaume, témoin d'une fondation d'Olivier de Dinan à Saint-Aubin-des-Bois en 1187 ; *Rolland*, arbitre entre le sire de Quintin et l'abbé de Boquen en 1337, *Geoffroi*, fils *Henri*, ratifie les propositions pour la délivrance de Charles de Blois en 1351 ; *Rolland* et *Jean*. ratifient le traité de Guérande en 1381 ; *Henry*, sr de Brévery, vivant en 1400, père de *Rolland*, auteur des srs de la Chesnaye-Taniot, marié en 1439 à Jeanne de la Motte ; *Pierre*, chef d'une autre branche, vivant en 1400, épouse Jeanne de Launay, dont *Bertrand*, auteur des srs de Lehen, marié à Jeanne de Plœuc, compris parmi les nobles de Lamballe qui prêtèrent serment au duc en 1437 ; un président aux enquêtes en 1673 ; une fille à Saint-Cyr en 1757 ; un page du Roi en 1778, devenu conseiller au parlement en 1786.

La branche aînée fondue au XVe siècle dans *Beaumanoir*, d'où la seigneurie de Tréméreuc a passé successivement aux *Coëtquen*, *Bellouan*, *Avaugour*, *Montbourcher*, *Cahideuc* et la *Haye de Plouër* ; la branche de Largouët fondue en 1689 dans *Cornulier*.

(Famille éteinte de nos jours.)

TRÉMIC (DE), sr dudit lieu, par. de Combrit, — de Keranysan et de Lespervez, par. de Plonéour, — de Penanrun.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén. ; réf. et montres de 1426 à 1536, dites par., év. de Cornouaille.

D'argent à la rose de gueules.

Alain, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Henry*, vivant en 1444, père d'*Yvon*, vivant en 1460, marié à Jeanne de Saint-Juzel ; *Henry*, fils des précédents, époux d'Hélène le Gallou, père et mère de *Christophe*, marié à Louise le Coing, dame de Keranysan ; *Jean*, chevalier de l'ordre, épouse en 1633 Renée l'Honoré ; un contre-amiral honoraire en 1825.

Fondu dans *Boisberthelot*.

TRÉMIGON (DE), sr dudit lieu, par. de Combourg, — de la Brousse et de la Villehervé, par. d'Epiniac, — vicomte de Kerinan en 1598, par. de Languédias, — sr de Pargaz et du Plessix, par. de Plorec, — du Mottay, — de la Mettrie, — de la Rivière, — de Langan, — de la Rambaudière, — de la Villeamaury, — du Chalonge, — du Dicq, par. de Pleurtuit, — de la Villerue, par. de Saint-Meloir, près Bourseul, — de la Touche, — de la Rochelle, par. de Roz-Landrieux, — de Coathual, par. de Plouguernével.

Anc. ext. chev. réf. 1671, cinq gén. ; réf. et montres de 1429 à 1513, par. de Combourg, év. de Saint-Malo Epiniac et Roz-Landrieux, év. de Dol.

D'argent à l'écusson de gueules, en abyme, accomp. de six fusées de même (Sceau 1370) ; *aliàs* : d'argent à trois écussons de gueules, chargés chacun de trois fusées d'or, rangées en fasce, *comme Listré*.

Hervé, fait une fondation au prieuré de Combourg en 1160 ; *Juhel*, croisé en 1190 (cab. Courtois) ; *Rolland*, fait une fondation à l'abbaye de la Vieuville en 1200 ; *Yvon*, au nombre des dix Bretons de l'armée de Sylvestre Budes, qui combattirent et vainquirent dix Allemands à Rome en 1377 ; *Erard*, évêque de Dol, † 1386 ; *François*, gentilhomme de la chambre du roi Charles IX, capitaine des francs-archers de Saint-Brieuc en 1573, épouse Mathurine

de la Bouëxière, dame du Plessix ; sept chevaliers de l'ordre depuis 1562 ; *Jean,* capitaine d'une compagnie de cinquante chevau-légers et de cent carabins en 1607 ; un conseiller au parlement en 1623 : une fille à Saint-Cyr en 1746 ; un chef d'escadre en 1765 ; un membre admis aux honneurs de la cour en 1771.

La branche ainée fondue dans d'*Ozouville,* en Normandie.

Trémillec (de), s^r dudit lieu, par. de Plomeur, — du Merdy, de Corniquel et de la Boëssière, par. de Pluguffan, — de Kerazan, par. de Loctudy, — de Kerbohic, par. de Plonéour, — de Keranguen et de Kerlot, par. de Plomelin.

Réf. et montres de 1426 à 1562, dites par., év. de Quimper.

De gueules à trois croissants d'argent.

La branche ainée fondue dans *Billovart* ; la branche de Kerlot fondue dans *Jégado.*

Trémoille (de la) (orig. du Poitou), s^r dudit lieu, — vicomte, puis duc de Thouars en 1577, — prince de Tarente et de Talmont — comte de Laval, — baron de Vitré, — comte de Taillebourg, — marquis, puis duc de Noirmoutiers en 1650, — baron de Quintin, — baron de la Roche, par. de Nort, — s^r de Coëtivy, par. de Plouvien.

D'or au chevron de gueules, accomp. de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules. Devise : *Sans sortir de l'ornière.*

Thibault, croisé en 1248, tué à la bataille de la Massoure avec trois de ses fils ; *Guy,* grand panetier de France, † 1350 ; *Guy,* porte-oriflamme de France, chambellan héréditaire de Bourgogne, † 1392 ; *Georges,* grand chambellan de France, † 1446 ; *Charles,* tué à la bataille de Marignan en 1515, marié en 1501 à Louise de Coëtivy, dame dudit lieu et comtesse de Taillebourg ; *Louis,* amiral de Bretagne, tué à la bataille de Pavie en 1524.

La branche de Talmont, qui avait hérité collatéralement de la baronnie de Vitré en 1607, présidait en cette qualité les États de Bretagne, alternativement avec les barons de Léon ; elle a produit depuis 1650 quatre lieutenants-généraux des armées, dont l'un, général de la cavalerie vendéenne, décapité à Laval en 1794.

Trémouart (de).

D'argent à deux fasces de sable ; à la bordure de gueules, besantée d'or (Arm. de l'Ars.), *comme du Val.*

Tréodal (de), par. de Saint-Martin-des-Champs, év. de Léon.

D'azur à un pigeon d'argent, *comme Le Splan,* accomp. de trois besants de même.

Tréogan (de).

Porte trois coquilles (Sceau 1356).

Nicolas, donne quittance de ses gages et de ceux des écuyers de sa compagnie en 1356.

Tréougat (de).

Porte un fretté (Sceau 1418).

Lucas, écuyer, reçoit une montre à Bourges en 1418.

TRÉOURET (DE), s[r] dudit lieu, par. de Cast, — de Penfoullic, par. de Fouesnant — de Coëtgiaz et de Trohanet, par. de Briec, — de Penanouaz, — de Kerstrat, par. de Châteaulin.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1426 à 1562, dites par., év. de Cornouaille.

D'argent au sanglier de sable en furie, ayant la lumière et les défenses d'argent. Devise : *Sævit, furit et ardet.*

Henry, écuyer dans une montre reçue à Concarneau en 1379 ; *Pierre*, vivant en 1426, épouse Adelice Rochas, dont *Guillaume*, marié à Marguerite Moysan ; *Yvon*, vivant en 1426, de noble ancessorie ; il y eut plaid pour son lieu, et fut accordé qu'il serait quitte, parce qu'il fournirait du bois à l'église ; un page du Roi en 1764.

La branche ainée fondue en 1550 dans *le Bihan de Pennelé.*

TRÉPÉZEC (DE), s[r] de Saintin, par. de Plumergat, — du Gaffre, par. de Crédin.

Ext., réf. 1670, sept gén., par. de Saint-Goustan d'Auray; réf. et montres de 1481 à 1536, par. de Plumergat, év. de Vannes.

D'argent au pin arraché de sinople, chargé de trois pommes d'or.

Charles, vivant en 1481, épouse Eonette le Quay, dont *Jean*, marié à Guillemette Lorveloux. (Fondu dans *Bréhier.*)

TRÉPOMPÉ (DE), s[r] dudit lieu, par. de Saint-Martin-des-Champs, év. de Léon.

De sable au cerf passant d'or (G. le B.), *comme la Cuisine* et *Noël.*

Fondu au XV[e] siècle dans *Coëtnempren.*

TRÉSÉOL (DE), s[r] dudit lieu, par. de Plounévez-Porzay, év. de Cornouaille.

D'azur à trois soleils d'or (G. le B).

Guyon, tué à la bataille d'Auray en 1364.

Fondu dans *du Bois-Dourduff ;* moderne : *Farcy.*

TRÉSIGUIDY (DE), s[r] dudit lieu, de Saint-Delvont et du Guern, par. de Pleyben, — des Salles, par. de Plouizy.

Réf. et montres de 1426 à 1481, par. de Pleyben, év. de Cornouaille.

D'or à trois pommes de pin de gueules, les pointes en haut (Sceau 1357).

Maurice, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Maurice*, évêque de Rennes en 1260, † 1282 ; *Yves*, capitaine d'Auray, d'Hennebont, puis de Quimper, rend hommage à la dame de Retz en 1382 ; *Maurice*, frère du précédent, marié à Jeanne de Ploësquellec, l'un des écuyers du combat des Trente en 1350, de l'expédition du duc de Bourbon en Guyenne en 1377, ambassadeur en Aragon en 1379, capitaine de la ville de Paris en 1380, portait la bannière du connétable du Guesclin, aux obsèques qui lui furent faites à Saint-Denis en 1389 ; *Guy*, ratifie le traité de Guérande en 1381, et était garde de l'oriflamme dans l'expédition de Flandre contre Philippe d'Artevelle en 1382 ; *Jean*, ratifie en 1170 les traités de Caen et d'Ancenis.

Fondu dans *la Palue*, d'où la seigneurie de Trésiguidy a appartenu successivement aux *Montdragon, Montmorency, Rosmadec, Kerlec'h, Kergrist et Kergariou.*

Tressay (du), s^r dudit lieu et de Trédiec, par. de Plaudren, — du Resto, par. de Moustoir-Radénac, — de la Sicaudais et de la Buinière, par. d'Arthon, — de Trédazec, — de la Foubertière, par. de la Haie-Fouassière, — de la Jarrie, par. du Clion, — de Kerboys.

Anc. ext., réf. 1671, huit gén.; réf. et montres de 1427 à 1536, par. de Plaudren, év. de Vannes.

D'argent à la fasce nouée de gueules, chargée de trois besants d'or.

Sylvestre, vivant en 1427, épouse Jeanne du Hellan, dont *Jean*, marié à Catherine de Lantivy.

Tréton, *voyez* **Langan (de)**.

Treusvern (de), s^r de Trédillac, par. de Botsorhel.

Réf. et montres de 1481 à 1543, par. de Botsorhel, év. de Tréguier.

D'azur à la croix fleurdelysée d'argent (Arm. de l'Ars.), *comme Penanros.*

Treut, en français **Maigre (le)** s^r de Kerjanuégan, — de Kerhuel, par. de Rospez.

Réf. et montres de 1427 à 1513, dite par., év. de Tréguier.

D'argent à trois merlettes de sable.

Trévalot (de), vicomte dudit lieu, par. de Scaër, év. de Cornouaille.

D'argent à trois chevrons de gueules.

Hervé, capitaine de Pont-l'Abbé en 1384.

Cette terre a appartenu depuis le XVIe siècle aux de *Bueil, Kernezne, Carné, le Borgne* et *Euzènou*.

Trévécar (de), s^r dudit lieu, par. d'Escoublac, — de Lourmois, par. de Nivillac, — — de Beaulieu, par. de Guérande, — vicomte de Rezé, par de ce nom, — s^r du Verger, par. de Saint-Philbert, — du Plessis, par. de Pont-Saint-Martin, — de la Roche-Ballue, par. de Bouguenais.

Réf. de 1426 à 1453, par. d'Escoublac, év. de Nantes.

D'argent à la croix engreslée de sable (Sceau 1380), *comme Cadoudal.*

Guillaume, ratifie le traité de Guérande en 1380.

La branche aînée fondue dans *Guémadeuc*.

Trévégat (de), s^r dudit lieu, par. de Caro, — de Beaurepaire, par. d'Augan, — de Locmaria, par. de Plœmel, — de Kerbervet, par. de Grandchamp, — de Trégu, — de Limoges, par. de Saint-Patern, — de Langobrien, par. de Mérillac, — de la Forest, par. de Saint-Jean-Brévelay, — de Bodelio, par. d'Elven.

Anc. ext. chev., réf. 1668, huit gén.; réf. et montres de 1427 à 1536, dites par., év. de Saint-Malo et Vannes.

D'argent à la bande de gueules, chargée de trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent, *à enquerre*; *aliàs* : écartelé aux 1 et 4 : d'argent à la fasce ondée et haussée de gueules, accomp. en pointe de deux têtes de maure rangées de sable; aux 2 et 3 : d'argent à trois mouchetures de sable.

Yvonet, écuyer dans une montre de 1370; *Olivier*, vivant en 1427, père de *Jacques*, marié à Jeanne de Lesnerac, dame de Locmaria; trois conseillers au parlement depuis 1657.

La branche de Locmaria fondue dans Bléven.

TRÉVÉLEC (DE), *voyez* DOUARAIN (LE).

TRÉVELLEC (DE), s^r^ dudit lieu, par. d'Herbignac, — de Penhoët, par. d'Avessac, — de Kerolivier, de la Cour-Larmor et de Gourvinec, par. d'Assérac, — de Bréhet et de Kerbénet par. de Guérande, — de Beaulieu, par. de Couëron, — du Leslé, par. de Pénestin, — de Bourgneuf, — de Chamburin, par. de Missillac, — de la Desnerie, par. de Saint-Donatien, — de la Sébinière, par. de Monnières, — de Keriargon, par. de Belz.

Anc. ext., réf. 1669, huit gén.; réf. de 1453, par. d'Herbignac, év. de Nantes.

D'azur à trois croissants d'or, une fleur de lys de même en abyme.

Jean, vivant en 1453, père de *Thomas*, marié à Marguerite le Gliff; un conseiller au parlement en 1734; deux pages du Roi en 1753 et 1766; un membre admis aux honneurs de la cour en 1784.

TRÉVENEUC (DE), *voyez* CHRÉTIEN.

TRÉVERN (DE), *voyez* PAPPE (LE).

TRÉVERRET (DE), *voyez* LÉON.

TRÉVEZNOU (DE) (ramage de Kerouzy), s^r^ dudit lieu, par. de Langoat, év. de Tréguier. — du Portz, par. de Goudelin.

D'or au lion de sable, *qui est Kerouzy*, l'écu semé de tourteaux de gueules. (G. le B.).

Marie, dame du Portz, mariée à Guillaume de Goudolin, décapité en 1420 pour avoir trempé dans la conspiration de Penthièvre, fut inhumée à Goudelin près du cercueil de son mari.

Moderne : *Larmor*, puis *Rosmar*.

TRÉVIEN ou TREFFIEN (DE), s^r^ dudit lieu, par. de Plouédern.

Réf. 1443, par. de Ploudaniel et Trégarantec, év. de Léon.

D'or à la fasce d'azur, chargé de trois macles d'argent, et accomp. de trois hures de sanglier de sable (G. le B.).

Yvon, de la paroisse de Trégarantec, dit être noble en 1446, ainsi n'a pas faculté de servir en armes et est demeuré sans être allé en cet véage, combien que son fils y soit allé

Trévou (du), s^r dudit lieu, par. de ce nom, — de Kersauzon, par. de Penvenan, — de Kerriec, par. de Lantréguier, — de Penanec'h, — de * Bréfeilhac, par. de Pommeret, — de Goazven, par. de Brélévenez, — de Keranroux, par. de Ploubezre, — du Quistillic, — de Kerjean, — de Baloré. par. de Hengoat, — de la Ville-Ménéac, — de Trofeunteniou, par. de Plonjean, — de Kertanguy, — de Mescaradec, par. de Lannilis.

Anc. ext., réf. 1668, huit gén. ; réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Trévou, Penvenan et Plougrescant, év. de Tréguier.

D'argent au léopard de sable ; *alids* : accomp. de six merlettes de même en orle. (G. le B.).

Yves, accompagne le duc dans son voyage en France en 1418; *Olivier*, épouse en 1477, Guillemette de Quélen, dont : *Louis*, homme d'armes de la compagnie d'ordonnances du comte de Laval, marié à Marguerite de Belleisle, veuve en 1513.

Le Père *du Trévou*, jésuite, confesseur de *Monsieur*, frère de Louis XIV en 1670, appartenait à cette famille qui a encore produit un page du Roi en 1689, un lieutenant aux gardes françaises en 1753; un capitaine garde-côtes au combat de Saint-Cast en 1758 et un lieutenant de vaisseau, fusillé à Quiberon en 1795.

Trézel (de), s^r dudit lieu, par. de Pleubihan, — de Trohubert, par. du Merzer.

Réf. 1463, par. de Pleubihan, év. de Tréguier.

La branche aînée fondue dans *Kerroignant ;* la branche de Trohubert fondue dans *le Roux*.

Tréziguidy, *voyez* Trésiguidy (de).

Trezle ou **Tresle** (le), s^r de Kerrolland et de Kerhaude, par. d'Herbignac, — de Kerbernard et de Brénoguen, par. d'Assérac.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén.; réf. de 1428 à 1453, dites par., év. de Nantes.

D'azur au cygne d'argent, membré et becqué de sable.

Pierre, époux en 1453 de Jeanne de Muzillac, eut son hébergement de Kerrolland franchi en 1486 ; *Jean*, fils des précédents, épouse : 1° Jeanne Gouëzo, 2° Guillemette Sorel ; un page du Roi en 1757.

La branche aînée fondue en 1626 dans *la Bourdonnaye*.

Triac (de), s^r de la Villeneuve, par de Plurien, — de la Baudramière, par. de Saint-Trimoël, — de la Ville-Rault, — de la Ville-Billy, par. de Maroué, — du Boisgardon, par. de Ploubalay, — de Préby, — de la Demiville, par. de Plélo, — du Plessis-Rabel, par. d'Hénansal.

Anc. ext., réf 1668, neuf gén. ; réf et montres de 1423 à 1535, par. de Plurien, Saint-Trimoël et Maroué, év. de Saint-Brieuc.

D'azur au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or ; *alids* : accomp. en chef de deux fleurs de lys d'argent (Sceau 1305), *voyez* le Corgne et Guéhéneuc.

Phélippot, écuyer d'Olivier de Blois en 1418; *Pierre*, vivant en 1423, épouse Jeanne Gaudouin, dont : *Pierre*, marié à Denise Picart.

La branche de la Baudramière fondue en 1541 dans *du Gouray*.

Tribara, s[r] de Coëtreau, par. de Plumergat, — de Penhoët, par. de Grandchamp, — de Quenquizou, par. de Plougasnou

Réf. de 1426 à 1448, par. de Plumergat, év. de Vannes.

De sable au chevron d'or, accomp. de trois besants de même.

Henry, procureur de Broërec, commissaire de la réformation des fouages de Surzur en 1427; *Jean*, gouverneur du château du Taureau en 1578.

Les s[rs] de Mesquernic, paroisse de Plounévez-Lochrist et de Penanraz, paroisse de Roscoff, déboutés à la réformation de 1670, ress. de Lesneven.

Tribouille (de la), s[r] dudit lieu, — des Bessons, de la Genlière, de Lorinière et de la Roullière, par. de Saint-Columbin, — de la Vairie, — du Préau, par. de Rezé, — de la Haye, — de Beauchesne, — de la Noë-Roquet.

Anc. ext. chev., réf. 1669, douze gén.; réf. de 1443 à 1513, par. de Saint-Columbin, év. de Nantes.

D'azur à trois roquets d'argent.

Le nom ancien de cette famille est *Roquet*, qu'elle a quitté au xv[e] siècle en conservant ses armes parlantes.

Jean Roquet, vivant en 1299, épouse Désirée de Lauré, dont : *Nicolas*, marié en 1331, à Catherine Meschinot ; *Pierre*, au nombre des gens de la retenue de Bertrand de Dinan, maréchal de Bretagne en 1419.

Trimollerie (de la) (orig. du Maine), s[r] du Bignon, — du Bourlouet.

D'azur au chevron d'or, accomp. de trois roses de même ; *aliàs* : d'argent à la fasce d'or, chargée de trois lionceaux de sable.

Jean, conseiller au parlement en 1577, épouse : 1° en 1584, Françoise de la Bintinaye ; 2° Marguerite Ferron.

Trimorel, s[r] de la Trimollière, par. de Saint-Herblon.

Réf. de 1446 à 1513, dite par., év. de Nantes.

Raoul, chevalier de Malte en 1562.

Trinité (de la).

De gueules à sept besants d'or ; au franc canton de même (Arm. de l'Ars.).

Tripier (orig. du Maine), s[r] de Merel, — de la Fresnaye.

D'or au chevron de gueules, accomp. de trois pieds humains de carnation ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent (Arm. 1696).

Deux officiers aux comptes en 1727 et 1751.

Tristan, par. de Saint-Caradec, près Hennebont, év. de Vannes.

Porte une merlette accomp. de trois rustres (Sceau 1334).

Troadec (le), s[r] de Kerscao, par. de Treffgondern.

Déb., réf. 1671, ress. de Lesneven.

TROBODEC (DE), s^r^ dudit lieu par. de Gurunhuel, év. de Tréguier.

D'azur à trois gerbes d'or, liées de même (G. le B.), *comme Colombier.*

Eon, prête serment au duc entre les nobles de Tréguier en 1437.
Fondu au XVe siècle dans *du Dresnay*.

TROBRIAND (DE), *voyez* DENIS.

TROCHART, s^r^ de Montjardin, par. de Bédée, — de Launay.
Réf. et montres de 1427 à 1479, dite par., év. de Saint-Malo.

De gueules à deux épées d'argent en sautoir, la pointe en bas (Sceau 1395).

Fondu dans *Bourgneuf.*

TROCHARDAYS (DE LA) *voyez* ROI (LE).

TROÉRIN (DE), s^r^ dudit lieu et de Kergonnan, par. de Plouvorn, — de Kerjean, — de Kerrannou.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén. ; réf. et montres de 1426 à 1534, par. de Plouvorn, év. de Léon.

D'azur à la fasce ondée (*aliàs* : vivrée) d'argent, accomp. de six besants de même, 3. 3, rangés 2 et 1, *comme Coëtengarz* et *Kerpérénez.*

Jean, vivant en 1481, épouse Marguerite de Guernisac, dont : *Marc*, marié à Isabeau de Kermellec ; un page du Roi en 1744 ; un chanoine de Léon, conseiller au parlement en 1771.

Fondu dans *la Tullaye*, puis *Boscal.*

TROGOFF (DE), év. de Vannes.

D'argent à dix molettes de sable, 4. 3. 2 et 1 (Arm. de l'Ars.).

TROGOFF (DE) (ramage de Lanvaux), châtelain dudit lieu, par. de Ploégat-Moysan, — s^r^ de Kerellon, par. de Trémel, — de Roc'hmélen et de Kerdérogon, par. de Pommerit-Jaudy, — de Quenquizou, de Kerprigent, de Kergadiou, de Kerphélippes, de Kerlessy, de Kerbabu et de Tréhenvel, par. de Plougasnou, — de Coëtmenguy, par. de Ploujean, — de Kerelleau, — de *Coatalio et de Kergoff, par. de Kermaria-Sulard, — de Kerloaz, par. de Ploulec'h, — de la Villeneuve, par. de Coatréven, — du Bois-Guézénec, par. de Louannec, — de Kergolléau, par. de Plouézec, — de Goudelin, par. de ce nom, — de Kermoysan, par. de Pommerit-le-Vicomte, — du Gueun, par. de Plourin, — de Kersalou, par. de Lanmodez, — de *Penlan, par. de Quemper-Guézénec, — de Goazven, par. de Servel, — du Goffellic, — de Kergadeau, — de Limeur, — du Bois-Garin, par. de Spézet, — du Pont-Even, par. de Trégrom, — des Fontenelles, — du Pontglo, par. de Pleumeur-Gautier, — du Val, par. de Campel, — de la Haye, — de Kerharan, — de Kerbiquet, — de Langle, — de Kergrec'h.

Anc. ext. chev., réf. 1669, dix gén.; réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Trémel, Pommerit-Jaudy, Plougasnou, Plouézoc'h, Ploujean, Trégrom, Pommerit-le-Vicomte, Plouézec et Lanmodez, év. de Tréguier, Saint-Brieuc et Dol.

D'argent à trois fasces de gueules, *qui est Lanvaux* ; *aliàs* : accomp. en chef d'un lambel d'azur (Sceau 1409). Devise : *Tout du tout*.

Alain, juveigneur de Lanvaux, fils de *Geoffroi* et de Tiphaine de Rohan, devait un demi chevalier à l'ost du duc en 1294, pour sa terre de Trogoff, dont il prit le nom ; *Pierre*, tenant le parti de Charles de Blois en 1356, eut sa terre confisquée par Jean de Montfort qui l'engagea au roi d'Angleterre Édouard III.

Le dit *Pierre* rentra en possession de Trogoff, après la prise de cette place par du Guesclin en 1364 et laissa deux fils : 1° *Jean*, qui a continué la branche aînée ; 2° *Yves*, marié vers 1399 à Marguerite Léon, de la maison de Kergarff, dont deux fils : *Alain*, marié à Marguerite, dame de Roc'hmélen, et *Pierre*, marié à Alix, dame de Quenquizou, auteurs des branches qui existent encore. *Jean*, sr de Kergolleau, épouse vers 1428 Jeanne de Kermoysan, dont *Guillaume*, marié en 1460 à Jeanne de Lannion, fille de Rolland et de Guyonne de Grézy, dame des Aubrays.

Pierre, conseiller au parlement en 1580, épouse *Gillette* d'Avaugour ; *Yves*, conseiller au parlement en 1771 ; un lieutenant des maréchaux de France à Lannion en 1788 ; un capitaine de vaisseau en 1784, contre-amiral en 1793, † 1794 ; un sous-lieutenant au régiment de Viennois (infanterie) en 1782, maréchal de camp en 1811, aide de camp du Roi et gouverneur de Saint-Cloud, † 1810.

La branche aînée a fini à *Jeanne*, dame de Trogoff, l'une des filles de la duchesse Jeanne de France en 1420, mariée à Olivier de Ploësquellec, d'où la châtellenie de Trogoff a appartenu successivement aux *Pont-l'Abbé*, *Tournemine*, *du Chastellier*, *Villeblanche*, *Espinay*, puis par acquêt en 1559, *Pensornou*, *Huon de Kermadec*, *Allain de la Marre*, *des Nos des Fossés* et *Kergorlay*.

La branche de Kerprigent fondue dans *Kermabon*, puis *Mol* ; la branche du Pontglo fondue dans en 1608 *Rosmadec* ; la branche de Kergolleau fondue au XVIe siècle dans *du Liscoët*.

Trogoff (de), sr dudit lieu, par. de Plouescat, év. de Léon.

De gueules au lambel à trois pendants d'or (G. le B.).

Fondu dans *Kerouzèré*.

Troguindy (de), *voyez* Robiou.

Troguindy (de), vicomte dudit lieu, par. de Penvénan, — de Kerhamon, par. de Servel, — sr de Kergoniou et de Launay par. de Camlez, — de Kerropartz et de Kerguémarc'hec, par. de Saint-Michel-en-Grève, — de Kernéguez, par. de Goudelin, — du Bignon, par. de Moricuc, — de Launay, par. de Bréhant-Moncontour, — de la Ville-Hélan, par. de Plurien.

Maint. au conseil en 1704, ress. de Jugon ; réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Penvenan, Camlez, Lannion et Saint-Michel-en-Grève, év. de Tréguier.

De gueules à neuf (*aliàs* : sept), besants d'or (G. le B.).

Henri, épouse vers 1400 Jeanne de Keraliou, dont *Henri*, marié à Marie de Munéhorre, entre les nobles de Tréguier qui prêtent serment au duc en 1437 ; *Jean*, fils *Alain*, épouse vers 1490 Marguerite le Long, dame de Kernéguez ; *Jacques*, homme d'armes de la compagnie de Monsieur de Vendôme en 1598.

La branche aînée fondue dans *du Parc*, puis *Péan*.

Trolong (de), sr dudit lieu et du Rumain, par. de Hengoat, — de Kerhir, par. de Trédarzec, — de Munéhorre, par. de Ploumagoar, — de Trofeunteun, — du Rest,

par. de Pommerit-Jaudy, — de Kergeffroi, par. de Penvenan, — de Kerfroter, — de Goazrus, par. de Lanvellec, — de Launay, par. de Langoat, — de Coadélay, — de Saint-Luc, — de Keralain, — de Kerhors, — de Saint-Jean, — de la Haye, — de la Rivière-Brochereul, par. de Rougé, — du Halegoët.

Anc. ext. réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Hengoat, Trédarzec, Ploumagoar et Pommerit-Jaudy, év. de Tréguier.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'argent à cinq tourteaux de sable en sautoir; aux 2 et 3 : d'azur au château d'argent. Devise : *Ractal* (Sur le champ).

Alain, écuyer entendu dans l'enquête pour la canonisation de Charles de Blois en 1371; *Jean*, marié à Clémence de Kerguézec, homme d'armes armé pour le recouvrement de la personne du duc, prisonnier des Penthièvre en 1420; un capitaine de vaisseau en 1779, tué dans un combat, commandant la frégate *la Nymphe* en 1780; une fille à Saint-Cyr en 1782; un page du Roi, sous-lieutenant aux dragons (Dauphin) en 1787.

TROMANOIR (DE), *voyez* COËTAUDON (DE).

TROMELIN (DE), *voyez* BOUDIN.

TROMELIN (DE), *voyez* DALL (LE).

TROMELIN (DE), *voyez* GOARANT (LE).

TROMELIN (DE) s[r] dudit lieu et du Cosquer, par. de Plougasnou — de Bren et du Goazglaz, par. de Plouézoc'h.

Réf. et montres de 1426 à 1543, dites par., év. de Tréguier.

D'argent à la croix pattée d'azur, au croissant de gueules en pointe (G. le B.).

La branche aînée fondue dans *Coëtanscours*, puis *Toulbodo*; moderne : *Boudin*.

TROMELIN (DE), s[r] dudit lieu, par. de Kernouëz, — de Lanarnuz, par. de Tréflez, — de la Flèche, par. de Plouider, — de Kerliviry, par. de Cléder, — de Lancelin, par. de Languengar, — de Kerléver, — de Penlan, — du Bourouguel, par. de Plouigneau, — de Kerbourdon, par. de Plestin, — du Parc, par. de Pleudaniel — de Kervégant, — de Lesquilly, — du Cosquer, — de Kerbiriou, par. de Coatréven, — du Clos, — du Merdy, — du Parc, par. de Kerfeunteun.

Anc. ext., réf. 1668, neuf gén.; réf. et montres de 1445 à 1534, par. de Kernouëz, Tréflez et Plouider, év. de Léon.

D'argent à deux fasces de sable, *comme Barbier*.

Tanguy, témoin à un traité entre les barons de Léon et de Pont-l'Abbé en 1328; *Henry*, auditeur des comptes en 1440; *Yves*, vivant en 1415, épouse Marie de Penmarc'h; *Jean*, auditeur des comptes en 1503; *Gabriel*, sénéchal de Lesneven, président aux comptes en 1632.

La branche de Kerliviry fondue dans *Boiséon*, puis *Poulpiquet* et *Budes*; la branche du Bourouguel fondue en 1563 dans *Penmarc'h*.

Famille éteinte, qui paraît avoir eu une origine commune avec les Barbier.

TROMENEC (DE), *voyez* BIHANNIC (LE).

Tronchateau (de), sr dudit lieu, par. de Cléguer, év. de Vannes.

Pierre, contribue au denier de la *Croix* en 1272, et vend le domaine du Breil, par. de Loudéac à Geoffroi de Rohan en 1280.

La châtellenie de Tronchâteau a appartenu ensuite aux maisons de *Bretagne*, *Malestroit*, *Papin*, et *Guer*.

Tronchay (du), sr de la Sauldraye, par. de Saint-Grégoire.

Réf. de 1427 à 1513, dite par., év. de Rennes.

D'azur à trois channes ou marmites d'or.

Fondu en 1524 dans *Louail*.

Tronchaye (de la), sr dudit lieu et de la Poulardière, par. de la Prénessaye, — du Moustoir, — de Kergestin.

Anc. ext., réf. 1670, neuf gén. réf. et montres de 1441 à 1535 par. de la Prénessaye, év. de Saint-Brieuc.

D'azur à trois fleurs de lys d'argent.

Eon, vivant en 1441, épouse Mahaud du Houlle.

Le nom ancien de cette famille est *Marie*.

Fondu en 1664 dans *Perret*, qui ont pris les nom et armes de *la Tronchaye*.

Tronson (de), sr dudit lieu et de Kerfeunteniou, près Tréguier, — de Perros, — de Kermérien, par. de Plougonvelin, — de Kerduat.

Ext., réf. 1670, cinq gén.; montres de 1481 à 1534, par. de Saint-Mathieu de Morlaix et Plougonvelin év. de Tréguier et Léon.

D'argent au chevron de gueules, accomp. de trois roses de même, tigées et pointées d'azur, *voyez* Fleuriot.

Eonet, otage à la capitulation de la ville de Guingamp, assiégée par le vicomte de Rohan en 1419; *Martin*, vivant en 1534, épouse Azénor de Poncelin.

Trotereau, sr des Rosais, — de Lorgeray, par. de Tréal, év. de Vannes.

D'or à huit tourteaux de sable (Arm. 1696).

Trotereau, sr de la Hacherais, de la Rigaudière, du Palierne et de la Clérissais, par. de Moisdon, — de Launay-Hazard, par. d'Auverné, — du Boisvert, par. de Saint-Aubin-des-Châteaux.

Déb., réf. 1671, ress. de Nantes.

D'argent à la fasce écotée de sinople, soutenant une tourterelle perchée de sable (Arm. 1696).

François, député de Chateaubriant aux États de 1570, maître des comptes en 1575.

TROUILLET, s^r de la Bertière, — de l'Echasserie.

D'argent au rameau de chêne en pal, chargé de trois glands, le tout de sinople.

Quatre conseillers au parlement depuis 1704.

TROUIN s^r de la Barbinaye, — du Guay, év. de Saint-Malo.

D'argent à une ancre de sable; au chef d'azur, chargé de deux fleurs de lys d'or. Devise : *Dedit hæc insignia virtus.*

Luc, capitaine armateur, et Marguerite Boscher, père et mère : 1° de *Luc*, s^r de la Barbinaye, 2° de *René*, s^r du Guay, lieutenant-général des armées navales en 1728, † 1736 anobli avec son frère en 1709. (Famille éteinte.)

TROUSSART, s^r du Clossuzain, par. d'Hénon, — du Tertre, — de la Villepain, par. de Quessoy, — de la Barre.

Maint. à l'intend. en 1700; réf. 1513, par. de Quessoy, év. de Saint-Brieuc.

De gueules à trois molettes d'argent, 2, 1, surmontées de trois macles rangées de même.

Les s^rs du Plessis et de la Brousse, déboutés à l'intendance en 1700.

TROUSSIER, vicomte de la Gabetière en 1637 et s^r de Pontmenard, par. de Saint-Brieuc-de-Mauron, — de Kerbrat, par. de Ménéac, — de Coëtbo, par. de Guer, — des Hayes, — de la Villeagan, par. de Guilliers, — de la Villeglé et de la Villegeffré, par. de Carentoir, — du Bois, — de Lourmois et de la Grée, par. de Nivillac, — de Coëtsquiriou, par. de Quéménéven, — du Parc, par. de Rosnoën.

Anc. ext. chev., réf. 1670, dix gén.; réf. et montres de 1426 à 1513, par. de Saint-Brieuc-de-Mauron, év. de Saint-Malo.

D'hermines au lion de gueules.

Gautier et ses fils, de la paroisse de Meillac, font une fondation à l'abbaye de la Vieuville en 1147; *Guillaume*, vivant en 1426, épouse Florence Louail, dont : *Gilles*, marié à Aliénor de Coëtion; *Jean*, sénéchal de Lamballe, commissaire de la réformation des fouages de Saint-Brieuc en 1441 ; *Jean*, gouverneur de Guingamp, chevalier de l'ordre en 1620, père de *Sébastien*, chevalier de l'ordre en 1635 ; *Jacques*, s^r de Pontmenard ou Pommenars, marié à Louise de Rosmadec du Plessis-Josso, illustré par les lettres de Mme de Sévigné; un volontaire au combat de Saint-Cast en 1758.

La branche du Parc fondue en 1581 dans *Penmarc'h* puis *le Véyer*.

TROYS (orig. d'Orléans), s^r du Bois-Regnault.

D'azur au chevron componé d'or et de gueules, acc. en chef de 2 étoiles d'or et en pointe d'un cerf couché de même.

Deux généraux des finances à Nantes en 1552 et 1558.

TRUBLET s^r de la Ville-Jégu, — de la Chesnays, — de la Fosse-Hingant, par. de Saint-Coulomb, — de Launay, — de la Guinouais, — de la Ville-le-Roux, — de la Flouerie, — de Nermont.

Maint. par commissaires en 1700, ress. de Rennes.

D'azur au chevron d'argent, chargé de trois roses de gueules.

Bernard et *Jean*, bourgeois de Saint-Malo, ratifient le traité de l'évêque et des habitants de cette ville avec le duc en 1384 ; un gentilhomme de la maison de *Monsieur*, frère du Roi, en 1695 ; plusieurs secrétaires du Roi aux chancelleries de Rennes et Clermont-Ferrand, depuis 1712 ; un chanoine de Saint-Malo, membre de l'Académie française et de celle de Berlin, † 1770 ; un lieutenant de vaisseau en 1784, contre-amiral honoraire en 1818, † 1829.

TRUCHOT s[r] des Forgettes, — de Bellegarde, — de la Chesnaye.
Déb., réf. 1668, év. de Saint-Malo.

D'argent à un if de sinople, le tronc passé dans un anneau de pourpre, posé en cœur (Arm. 1696).

Thomas, capitaine entretenu pour les armées navales du Roi, premier capitaine de l'amiral et port de Brest en 1668.

* TUAULT (orig. de Picardie), s[r] de la Bouverie, — de Palevart, — de Kerlagadec, par. de Ploërdut, — de Kermadio.

D'azur au lys d'or, surmonté d'un croissant d'argent. Devise : *Deo et regi immaculata fides*.

Thomas, sénéchal de Guémené en 1580 ; trois sénéchaux de Ploërmel depuis 1736, le dernier député aux Etats généraux de 1789, anobli en 1814.

TUCÉ (DE), (orig. du Maine), baron de la Milesse, au Maine.

De sable à trois jumelles d'argent (G. le B.); *aliàs :* écartelé d'un losangé chargé d'une barre (Sceau 1380).

Guillaume, chevalier dans une montre de 1369 ; *Jean*, homme d'armes pour le recouvrement de la personne du duc en 1420 ; *Jeanne*, épouse vers 1520 Jean de Châteaubriant, de la maison des Roches-Baritaut.

TUDUAL, s[r] de Keraouël et de la Tour, par. de Plounévez-Lochrist, — de la Rive, par. du Minihy.
Réf. et montres de 1447 à 1534, par. de Plouénan et le Minihy, év. de Léon.

De gueules à trois trèfles d'or, une quintefeuille de même en abyme, *comme la Rive*.

Fondu dans *le Borgne*.

TUDUAL, s[r] de la Villeneuve, par. de Plélo, — de Kerpeulvan, par. de Penvenan, — de Trégouët — de Kerillis.
Réf. et montres de 1423 à 1481, par. de Penvenan, év. de Tréguier et Plélo, év. de Saint-Brieuc.

D'argent à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules, *comme Davay*. Devise : *Peu me suffit*.

Fondu dans *du Halegoët*.

TUFFIN vicomte de la Rouërie en 1613 et s^r du Breil, par. de Saint-Ouen, — des Portes, par. d'Antrain, — de Mesandré, — du Taillet, par. de Saint-Sauveur-des-Landes, — de Vaugarni, par. de Saint-Etienne, — de Sesmaisons, — de la Vigne, — de la Motte, — de Villiers et de Ducey, en Avranchin.

Anc. ext. chev., réf. 1669, sept gén.; réf de 1478 à 1513, par. de Saint-Ouen-de la-Rouërie, Antrain et Saint-Etienne-en Coglais, év. de Rennes.

D'argent à la bande de sable, chargée de trois croissants d'argent.

Robert, épouse en 1147 Berthe de la Rouërie, fille de Roger et de Raenteline de Combourg ; *Raoul*, prisonnier au siège de Dol, en 1173 ; *Jean*, vivant en 1454, fils de *Jean* et d'Orfraise le Vayer, épouse Catherine Furgon, dont : *Raoul*, lieutenant de la cour d'Antrain, marié en 1484 à Louise le Sénéchal ; *Guillaume*, chevalier de l'ordre et gentilhomme de la chambre du Roi en 1572 ; quatre pages du Roi de 1704 à 1776 ; un enseigne aux gardes françaises en 1770, brigadier des armées américaines dans la guerre de l'indépendance, puis colonel des chasseurs du Roussillon en 1788 et l'un des chefs de la conspiration de l'Oüest contre la Convention, † 1793 (Famille éteinte).

TUGDUAL, s^r de la Villeneuve-Corbin, par. de Loguivy-Lannion, év. de Tréguier.

D'argent au château donjonné de trois pièces. de gueules (G. le B.).

* TULLAYE (DE LA), s^r dudit lieu et de la Jaroussaye, par. de Janzé, — de la Haye-Dirée, par. de Saint-Rémy-du-Plain — du Guépillon, par. de Saint-Ouen-de-la-Rouërie, — du Mée, par. de Marcillé-Raoul, — du Plessis-Tizon, de Belleisle et du Port-Durand, par. de Saint-Donatien, — du Breil, par. de Petit-Mars, — de Launay-Gohin, — de Varennes, — de Coëtquelfen, par. de Plougourvest, — de Troërin, par. de Plouvorn, — marquis de Magnanne, en Anjou.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén. ; réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Saint-Rémy-du-Plain, Saint-Ouen-de-la-Rouërie, Marcillé-Raoul et Bazouges la-Pérouse, év. de Dol et Rennes.

D'or au lion rampant de gueules; *aliàs :* écartelé *de Racappé*, pour la branche *de Magnanne*.

Étienne, s^r du Guépillon, prête serment à *Jean*, duc d'Alençon, baron de Fougères, en 1418 ; *Guillaume*, vivant en 1427, épouse Guillemette de Guitté, dont : *Jacques*, marié à Raoulette du Parc; plusieurs auditeurs, maîtres et procureurs-généraux aux comptes de 1555 à 1782 ; un maire de Nantes en 1629 ; une fille à Saint-Cyr en 1711 ; un conseiller au parlement en 1770; un contre-amiral en 1816, † 1821.

Un membre a fait ses preuves pour les honneurs de la cour en 1789.

La branche de Coëtquelfen et Troërin, fondue en 1798 dans *Boscal*.

TUOLLAYS (DE LA), s^r de la Frazelière, — de Mébesnard, par. de Javené, év. de Rennes.

D'azur à une main dextre appaumée d'or en pal ; au chef de même, chargé d'une plante de fougère de sinople, *comme Mesnard*.

René, député de Fougères aux Etats de Rennes en 1567, père de *Pierre*, marié à Gillette Lerminier. Cette famille, alliée aux *Pigeon, du Feu, Mesnard, Léziart, Kermarec, le Pays, Vittu, du Bouays et Rolland du Noday*, a produit : un chevalier du Saint-Sépulcre en 1650, un capitaine de grenadiers au régiment provincial de Rennes, chevalier de Saint-Louis en 1760, et un officier au régiment de Beauvoisis en 1783.

TUOMELIN, *voyez* TROMELIN (DE).

TUOMELIN, *voyez* THOMELIN.

TURCAN (orig. d'Angoumois), s^r d'Aubeterre, — de Benon.

De gueules à cinq billettes d'or en sautoir. (G. le B.).

Charles, maitre des requêtes en 1585, père de *Jean*, conseiller au parlement de Bretagne en 1600, marié à Judith Martin, sœur de *Guy*, alloué de Rennes.

TURIN (orig. du Languedoc), s^r de la Salle.

Déb. à l'intend. en 1703, ress. de Saint-Renan.

D'or à l'aigle de sable (Arm. 1696).

François, maire de Brest en 1649

TURMEL, s^r de Lestançon, par. de Langourla, — de la Vallière.

Déb. réf. 1668, ress. de Jugon.

D'azur à une tour d'or, surmontée de 3 abeilles rangées d'argent (Arm. 1696).

TURMELIÈRE (DE LA), *voyez* THOINNET.

TURNEGOËT, s^r de la Pommeraye, par. de Ploufragan, — de la Grange, de la Haquemorais et de la Ville-Ernault, par. de Saint-Michel de Saint-Brieuc, — de Lescho, par. de Pordic, — de la Ville-Raoul, par. de Cesson, — de la Ville-Rault, de la Villegohel et de la Villeneuve, par. de Plérin.

Réf. et montres de 1423 à 1543, dites par., év. de Saint-Brieuc.

D'argent au houx arraché de sinople.

Guillaume et son fils, de la paroisse de Ploufragan, s'arment en 1423 et sont puissants de corps et de biens ; *François*, procureur de Lamballe en 1496, marié à Isabeau Dolo, dame de Lescoët ; *Jacques*, procureur de Lamballe en 1536.

Fondu en 1611 dans *la Lande de Calan*.

TURPIN (orig. du Maine), comte de Crissé), au Maine, — s^r de Sanzay en Poitou, — de Vihiers, Anjou, — de Vauvredon, en Berry.

Losangé d'argent et de gueules. Devise : *Vici, victurus vivo*.

Henri, croisé en 1190, (cab. Courtois) ; *Jean*, général, garde et gouverneur de la finance du duc d'Anjou en 1371 ; *Lancelot*, chambellan de Charles VI en 1404 ; *Isabeau*, abbesse de Saint-Georges de Rennes en 1420 ; un conseiller au parlement en 1554 ; un évêque de Rennes en 1712, abbé de Quimperlé et de la Chaume, transféré à Nantes en 1723, † 1746 ; un lieutenant-général en 1780 ; un sous-lieutenant des gardes du corps de *Monsieur*, en 1788, maréchal de camp en 1814.

TURQUAND.

D'argent au chevron de gueules, accomp. de trois têtes de maure de sable, bandées d'or (arm. de l'Ars).

Michau, archer, sous la charge du maréchal de Rieux, dans une montre de 1503.

Turquet, s[r] de Préneuf, par. de Pléguien, — de * Beauregard.
Déb., réf. 1669, ress. de Saint-Brieuc.

Turquetil, s[r] de la Blandinaye, par. de Saint-Etienne-de-Montluc, — de la Pajottière par. de Saint-Jean-de-Boiseau.
Un sous-maire de Nantes, conseiller au présidial en 1780.

Tuvelière (de la), *voyez* Broc



U

UGUES, s[r] de la Ville-Hus, par. de Guer, — de la Châteignerais, — du Parc, — des Landes, — du Chesnot.

Anc. ext. réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1426 à 1513, par. de Guer, év. de Saint-Malo.

D'azur au cerf passant d'argent, ramé et onglé d'or.

Guillaume, vivant en 1426, père d'*Alain*, marié à Jeanne Ryais, dont : *Guillaume*, époux d'Olive Hudelor.

UGUET, *voyez* HUGUET.

UGUET, s[r] du Lupin et de la Ville-Galbrun, par. de Saint-Coulomb, — de Beauregard, — de Chanteloup, — de la Guerche.

Ext., réf. 1669, huit gén.; réf. et montres de 1478 à 1513, par. de Saint-Coulomb, év. de Dol.

D'argent à deux croissants rangés et adossés de gueules.

Raoulet, vivant en 1478, père de *Geoffroi*, marié à Julienne le Chauff.

UGUET, s[r] de la Vairie, — de Servigné et de la Fosse-aux-Loups, par. de Domagné, — de la Chapelle-Cobats et de Chatteville, par. de Carfantain, — de l'Aumosne, par. de Cherrueix, — du Bois-Botherel, — de Saint-Jean, — du Souchay.

Anc. ext. chev., réf. 1669, neuf. gén.; réf. et montres de 1454 à 1513, par. de Domagné et Carfantain, év. de Rennes et Dol.

D'azur à trois têtes de léopard, arrachées et lampassées d'or.

Jean, chevalier, maître du trait et de l'artillerie de Bretagne en 1451, père de *Jean*, marié à Renée du Tail, dont : *Jean*, époux de Renée Cobats, dame de la Chapelle.

Un volontaire au combat de Saint-Cast en 1758.

Urfé (d') (orig. du Forez), s^r dudit lieu et de la Bastie, — comte de Châteauneuf, — marquis de Valromey.

De vair au chef de gueules (La Ch. des B.).

Pierre, chevalier de l'Hermine, grand écuyer de la chambre du duc en 1480, puis grand écuyer de France en 1483 ; *Honoré*, auteur en 1610 de l'ingénieux roman d'*Astrée*, † 1625.

Famille éteinte.

Urgoët, s^r de Kernaon, par. de Plounévez-du-Faou.

Déb., réf. 1670 ; montre de 1481, par. de Loqueffret, év. de Cornouaille.

D'azur à trois aigles d'argent (Arm. 1696).

Urvoit, s^r de * Saint-Mirel, par. de Plenée-Jugon, év. de Saint-Brieuc, anobli en 1816.

D'azur à trois molettes d'or ; *aliàs* : d'argent.

Un député à l'assemblée législative en 1792.

Urvoy, s^r de la Villeoury, — des Fermes, par. de Maroué, — de la Cassouère, par. de Landehen, — des Champscourts, — de * Closmadeuc et du Tertre par. de la Maloure, — de la Touche-Bréhant, — de Belorient, — du Duault, — de Saint-Glen, — de Crénan, par. du Fœil, — du Carboureux et de * Saint-Bédan, par. de Saint-Brandan, — de * Portzamparc, par. de Plounévez-Moëdec, — de Tourdelin, par. de Saint-Thual, — des Rabines, — de la Roche, — de Kerstainguy, par. d'Allineuc, — de la Villegourio, — de Chaigné, — de Malaguet.

Anc. ext. réf. 1668, huit gén. ; réf. et montres de 1440 à 1513, par. de Maroué, Landehen et la Maloure, év. de Saint-Brieuc.

D'argent à trois chouettes de sable, becquées, membrées et allumées de gueules ; *aliàs* : un chevron accomp. d'un arbre, chargé d'une barre (Sceau 1418).

Etienne, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Barthèlemy*, fait un accord avec le chapitre de Dol en 1277 ; *Guillaume* et Olive sa femme, font un échange de terres, sises paroisse de Plouguénast, avec Olivier de Rohan, en 1323 ; *Jean*, ratifie le traité de Guérande en 1381 ; *Olivier*, s^r de la Villeoury, prête serment au duc en 1437 et épouse Marguerite Rosty, dont : 1° *Olivier*, marié à Catherine Bourdais ; 2° *Pierre*, marié à Anne de Couëspelle, auteurs des diverses branches de cette famille ; *Gilles*, chevalier de l'ordre et gentilhomme de la chambre du Roi en 1633 ; un page du Roi et une fille à Saint-Cyr en 1737 ; un abbé de Ménat, au diocèse de Clermont en 1765 ; un lieutenant de vaisseau fusillé à Quiberon en 1795 ; un maréchal de camp en 1815.

La branche de Crénan fondue vers 1600 dans *Perrien*.

Ust (d'), s^r dudit lieu, par. de Saint-André-des-Eaux, — de Trévécar, par. de Nivillac, — du Molant, par. de Bréal, — de Talhouët, par. de Pluneret.

Réf. de 1426 à 1513, dites par., év. de Nantes, Saint-Malo et Vannes.

D'argent fretté de sable de six pièces (Sceau 1392).

Jean, capitaine de Saint-Nazaire en 1379.

La branche ainée fondue dans *du Boberil;* moderne ; *Kerpoisson*.

UZEL (D'), s[r] dudit lieu, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc.

D'azur à trois besants d'or (G. le B.) ; *aliàs* : d'or à la bande d'azur, chargée de trois besants d'or.

Fondu au XIII[e] siècle dans *Budes*, d'où la seigneurie d'Uzel est passée successivement aux *du Marchaix*, *la Soraye*, *Malestroit* et *Coëtquen;* elle fut érigée en vicomté en faveur de ces derniers, en 1538, et tomba ensuite par alliance dans la maison de *Durfort de Duras*, qui la vendit aux *Boschat* en 1760.

UZILLE, s[r] du Coing, — de Kervellers, — de Keraudren, — de Toulbrunoët, par. de Merléac.
Maint. par arrêt des aides (Saint-Luc), et au conseil en 1698 ; sept gén., ress. de Carhaix.

D'argent à la fasce de gueules, chargée de trois croissants d'or et accomp. de trois trèfles de sinople (Arm. 1696).

Gaspard, s[r] du Coing, docteur ès facultés de médecine, demeurant à Quintin en 1590, père de *Jean*, sénéchal de Quintin en 1650, marié en 1645 au temple réformé de Rennes à Esther Girard ; *Jean*, marié en 1651 à Charlotte de Mordelles ; *Pierre*, lieutenant de Carhaix en 1727.

La branche du Coing fondue dans *Farcy ;* la branche de Keraudren fondue dans la *Lande-Calan*. (Famille éteinte.)



V

VACHE (LA), s^r de la Touche, par. de Créhen, — du Miroir, par. de Plélan-le-Petit, — de Domenesche et de Lorme, par. de Sion, — d'Ossé, par. d'Availles, — du Tertre, par. de Saint-Aubin-des-Châteaux, — de la Touche, par. de Saint-Vincent-des-Landes.

Réf. et montres de 1427 à 1544, par. de Créhen, Plélan et Sion, év. de Saint-Malo et Nantes.

De gueules à une vache d'argent, (G. le B.); *alids* : de gueules à trois rencontres de vache d'argent (Sceau 1413).

Guillaume, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Geoffroi*, sénéchal de Ploërmel en 1272. La branche aînée fondue dans *Plorec*, puis *Acigné*.

VACHER (LE), s^r de Lohac, par. de Baden, év. de Vannes.

De gueules à quatre fasces d'argent (Arm. 1696).

Un syndic de Vannes en 1690.

VAHAIS (DE) (orig. du Maine), s^r dudit lieu, au Maine, — de la Bertrie, par. de Piré, — du Bois-Renaud et de Saint-Ouen, par. de Riaillé, — de Mauny, par. de la Chapelle-Glain, — de Launay, par. de Saint-Aignan.

Ext., réf. 1669, cinq gén., ress. de Rennes.

D'azur au soleil de douze rayons d'or.

Julien, épouse en 1532, Louise de Fontenailles ; un page du Roi en 1720.
La seigneurie de Vahais a appartenu postérieurement aux *la Corbière*, puis aux *Picot*.

VAILLANT (LE), s^r du Paty, — de Chambonneau.

Déb., réf. 1668, ress. de Vitré.

D'argent à une aigle de sable (G. le B.).

Ce nom est employé dans les réformations de 1427 à 1513, paroisse de Saint-Aubin-d'Aubigné.

VAILLANT (LE), s[r] de Penamprat, ress. de Lesneven.

D'argent au lion de gueules, à la fasce de même brochante (Arm. 1696).

VAILLANT (orig. d'Orléans).

D'argent à trois roses de gueules, un croissant de même en abyme.

Moïse, conseiller au parlement en 1588, épousa Isabelle de Champeaux et fut tué par les Royaux pendant la Ligue.

VAILLANT (orig. d'Angleterre), s[r] de Guélis.

D'azur à l'ancre d'argent, trabée de sable, surmontée de deux molettes d'or.

Germain, abbé de Paimpont en 1554, évêque d'Orléans en 1586.

VAIR (DE), s[r] dudit lieu, par. d'Anetz, — du Plessis, par. de Saint-Herblon.

Echiqueté d'argent et de gueules (Sceau 1240).

Albéric, témoin d'une fondation de Conan II à Saint-Martin de Tours en 1058; *Geoffroi*, fait une fondation aux moines de Pontron en 1240.

La seigneurie de Vair, possédée depuis le XV[e] siècle par les *du Chaffault*, *Cardonne*, *Tissart*, *d'Argy*, *du Breil* et *la Noue*, et érigée en comté en faveur de ces derniers en 1653, passa par acquêt aux *Cornulier* en 1661.

VAL ou TRAON (DU), s[r] dudit lieu, par. de Saint-Martin de Morlaix.

D'argent à deux pigeons affrontés d'azur, becquetant un cœur de gueules (G. le B.).

Fondu dans *Kerret*.

VAL (DU), s[r] du Petit-Val, par. de Saint-Mathieu de Morlaix, — de Ranlou.

Ext., réf. 1669, huit gén.; montre de 1481, par. de Saint-Mathieu de Morlaix, év. de Tréguier.

D'azur au cerf passant d'or, *comme Floc'h* et *Kerléau*.

Jean, vivant en 1481, père d'*Alain*, marié à Catherine Bertrand.

La branche ainée fondue dans *Kerloaguen*, puis *Pinart* et *le Marant*.

VAL ou TRAON (DU), s[r] du Traonmeur, par. de Bohars.

Réf. et montres de 1426 à 1534, par. de Bohars et Ploudalmézeau, év. de Léon.

D'argent à la tour couverte de sable, *comme Kerjean*.

Geoffroi, croisé en 1248 (cab. Courtois); mais nous ne pouvons préciser à quelle famille du Val il appartenait.

Fondu en 1560 dans *Lesguen*, d'où la terre du Traonmeur a passé par alliance en 1710, aux *Huon de Kermadec* et depuis aux *Bihannic de Tromenec*.

VAL (DU), s[r] de la Croix, — des Noyers.

Maint. à l'intend. en 1704.

De sable à trois canettes d'argent, becquées d'or (G. le B.).

Thomas, anobli en 1628.

Les s[rs] de la Ville-Armel et de la Marre, déboutés à la réformation de 1668, ress. de Saint-Brieuc.

VAL (DU), s[r] dudit lieu, par. de Landévant, — de Coësby, par. de Guégon, — de Kerrio, par. de Mendon.

Réf. et montres de 1481 à 1536, par. de Landévant et Guégon, év. de Vannes.

D'argent à deux fasces de sable ; à la bordure de gueules, besantée d'or (G. le B.), *comme Trémouart*.

Fondu en 1535 dans *Talhouët de Keravéon*, et en 1731 dans *Huchet*.

VAL (DU), s[r] de Kergadiou, près Saint-Pol.

De gueules à cinq fusées rangées et accolées d'argent (G. le B.).

Moderne : *Kersaintgilly*.

VAL (DU), s[r] de la Touche, par. d'Erbrée.

Réf. 1513, dite par., év. de Rennes.

De sable à trois channes ou marmites d'argent.

Jeanne, épouse en 1480 Jean Hay, s[r] des Nétumières.

VAL (DU) (orig. de Paris).

Jérôme et *Nicolas* son fils, conseillers aux parlements de Paris et de Bretagne en 1557 et 1563.

VAL (DU), s[r] dudit lieu et de la Sablonnière, par. d'Auverné — du Breil, de Cahan et de la Cigogne, par. de Fougeray, — de Trédoret, par. de Saint-Dolay, — du Bois-Gervais, par. de Nivillac.

Réf. de 1427 à 1513, dites par , év. de Nantes.

La branche aînée fondue vers 1400 dans *Rouxel de la Galmelière*.

VAL (DU) (orig. du Poitou), s[r] de la Marinière, — de la Vergne, — de Chassenon, — de Curzay.

D'azur au sautoir accomp. en chef et en flancs de trois vannets ou coquilles et en pointe d'un huchet, le tout d'or.

Des trésoriers de France à Poitiers et deux présidents aux comptes de Nantes, depuis 1759.
Un membre élevé sous la Restauration à la dignité de vicomte.

VALAIZE, s[r] des Chapelles, par. d'Irodouer, — de la Mauvoisinière, par. de Bédée.

Réf. 1449, par. de Bédée, év. de Saint-Malo.

Porte une guivre (Sceau 1423).

Guy, marié à Isabeau Mauvoisin, vivant en 1427, père de *Marguerite*, femme en 1473 de *Jean* de Québriac.

VALIDIRE, s[r] de Saint-Léon, par. de Merléac, év. de Cornouaille.

D'argent au chef de gueules, chargé de trois quintefeuilles d'argent (Sceau 1415) Devise : *Deum time*.

Jean, évêque de Léon en 1427, auquel on doit la reconstruction du chœur de la cathédrale de Saint-Pol en 1431, transféré à Vannes en 1433, † 1444.

VALLEAUX, s[r] des Touches, — du Boisrobin, par. de Marcillé-Robert, — de la Meunerie, par. de Drouges.

Anc. ext., réf. 1669, neuf gén. ; réf. de 1479 à 1513, dites par., év. de Rennes.

D'or à trois bandes de gueules.

Jean, épouse en 1429 Marie Quatrebarbes, dont: *Jean*, marié à Jeanne du Perray, dame des Touches, père et mère de *Charles*, marié en 1496 à Henriette Huguet, dame du Bois-Robin ; une fille à Saint-Cyr en 1697.

VALLÉE (DE LA), s[r] dudit lieu et de la Chèze, par. de Plumaudan, — de la Haterie, par. de Plumaugat, — de la Pignonnaye, — du Val — de la Burie, par. de Mégrit, — — de la Forestrie, par. de Corseul, — de la Hingrais, — de la Couvinaye, par. de Taden, — de la Chapelle-Chaussée, par. de ce nom, — de la Lande-Menguy, par. d'Evran.

Anc. ext., réf. 1668, huit gén. ; réf. et montres de 1444 à 1513, dites par. et par. de Languédias, év. de Saint-Malo.

De gueules à trois fermaux d'argent ; *aliàs* : un annelet de même en abyme.

Pierre, vivant en 1479, épouse Hélène de Chambellé, dont *Raoul*, marié à Raoulette de Cherrueix ; *Jacques*, conseiller au parlement en 1598.

La branche aînée fondue dans *la Motte*.

VALLÉE (DE LA), s[r] dudit lieu et de la Couldrecière, par. d'Auverné, — de Maubenoit, par. de Moisdon, — de Bonnevoir, par. de Soudan, — de Saint-Père, par. de Mésanger, — de la Malorais, par. de Mouzeil.

Réf. de 1427 à 1478, dites par., év. de Nantes.

VALLÉE (DE LA), s[r] dudit lieu, par. de Bréal, — de Saint-Jouan, — du Roz, — d Quédillac.

Réf. et montres de 1427 à 1513, par. de Bréal, év. de Saint-Malo.

De sable à trois poissons d'argent en fasces, l'un sur l'autre.

Jean, chevalier de l'ordre en 1570.

La branche de Saint-Jouan fondue vers 1550 dans *Rosmadec*, puis en 1629 dans *le Ny*.

VALLEILLES (orig. d'Auvergne).

D'azur à l'épée brisée d'argent, posée en chevron, emmanché d'or, accomp. de trois étoiles d'argent.

François et *Barthélémy*, père et fils, auditeurs des comptes en 1672 et 1688.

Valleton, s[r] de la Paille, — de la Garnuerie, — du Désert, par. de Bouée, — de la Garde, par. de Doulon, — de la Barossière, par. d'Orvault, — du Douët-Garnier et des Croix, par. de Sautron.

Maint. réf. 1669, 0 gén. et à l'intend. en 1702, ress. de Nantes.

D'or à un cœur de gueules, accomp. en chef d'une rose de même et en pointe d'un croissant d'azur.

Un échevin de Nantes en 1666 dont les descendants prirent lettres en 1712 pour partager noblement; un auditeur et deux maîtres des comptes depuis 1719; un lieutenant des maréchaux de France à Ingrande en 1788.

Vallette (de la) (orig. de Normandie, y maint. en 1667), s[r] de la Grée, par. de Soulvache.

Maint. par arrêt du parl. de Bretagne de 1767 et admis aux États de 1768.

D'argent à trois lions de gueules.

Vallette (de la), s[r] dudit lieu, par. de ce nom, — de la Landelle, par. de Moulins, — de la Rivière, par. de Piré, — du Bois-Mellet, — des Fougerais, — de la Villesco, par. de Bais, — des Forges.

Anc. ext. réf. 1669, huit gén. réf. de 1427 à 1513, par. de la Vallette, Moulins-sur-Roche et Piré, év. de Rennes.

D'argent à trois hures de sanglier arrachées de sable.

Jean, jure l'association de la noblesse de Rennes pour empêcher l'invasion étrangère en 1379; *Raoul*, vivant en 1505, épouse Jeanne Morel, dont *Jean*, marié à Perrine de Cornillé.

Vallot (orig. de Languedoc), s[r] de la Magnanne, — d'Auville.

D'azur au chevron accomp. en chef de deux étoiles et en pointe d'un rameau de chêne englanté, le tout d'or.

Antoine, premier médecin de Louis XIV, père d'*Édouard*, abbé de Saint-Aubin-des-Bois en 1657, évêque de Nevers en 1666.

Valois (le) s[r] de Gallet, par. de Saint-Georges de Rennes, — de la Guinvrais, par. de Betton, — de Séréac, par. de Muzillac, — de Beaulieu, par. de Mesquer, — de la Motte-Aleman, par. de Saint-Nazaire.

Ext. réf. 1668, huit gén.; réf. 1513, par. de Saint-Georges et Betton, év. de Rennes.

D'azur à deux vautours affrontés d'argent, enchaînés d'or par le cou.

Thomas, marié avant 1513 à Perrine de Lessart, père d'*Yves*, époux de Jeanne de Cornillé. Le s[r] de Beauregard, demeurant à Rosporden, débouté à la réformation de 1670.

Valois (le) (orig. de Normandie, y maint. en 1666), s[r] de Villiers, — de la Porte, — — de Lauzerois, par. de Parcé.

Maint. à l'intend. en 1699, ress. de Fougères.

D'azur au chevron d'argent, accomp. de trois croissants de même ; au chef de gueules, chargé de trois roses d'or.

Louis, de la paroisse d'Escoville, élection de Caen, anobli en 1577.

* Valori (orig. de Florence, puis d'Anjou), s[r] d'Estilly, — de Launay, — de la Pommeraye, — de la Motte.

Maint. à l'intend. en 1699.

D'or au laurier de sinople ; au chef de gueules. Devise : *Aquilæ valori laurus.*

Barthélémy, capitaine d'Angers en 1417 ; un panetier de Louis de France, duc d'Anjou et roi de Naples en 1426; un abbé de Quimperlé en 1566 ; un abbé de Saint-Gildas-des-Bois en 1763; *Philippe-Emmanuel*, épousa en 1678, Renée Marcille, dame d'Argentré, dont : *Gervais-Paul*, marié en 1703 à Renée-Charlotte du Plessis d'Argentré ; plusieurs chevaliers de Malte et deux lieutenants-généraux des armées au dernier siècle.

Trois membres admis aux honneurs de la cour depuis 1785.

Vandel (de), *voyez* Vendel (de).

Vandeur (le), s[r] de Creizker, par. de Saint-Avé, év. de Vannes.

De gueules à trois croissants d'or, une fleur de lys de même en abyme (Arm. 1696).

Jean et *Guillaume*, anoblis par lettres de 1599 ; *Jean*, maître des eaux et forêts de Vannes en 1696.

Vannerie (de la), s[r] dudit lieu, par. de Rannée.

Réf. de 1440 à 1513, dite par., év. de Rennes.

Bandé d'argent et d'azur ; l'azur chargé de trois étoiles d'or (Arm. de l'Ars.).

Jamet et *Brient*, archers de la garde de la Guerche en 1380 ; *Guillaume*, archer de la garde de la même place en 1464.

Vannes, ville épiscopale et château, séjour ordinaire des derniers ducs de Bretagne.

De gueules à une hermine passante d'argent, mouchetée de sable et accolée de la jarretière flottante de Bretagne.

Vannes ou Vennes (de), s[r] de Scolpon, par. de Bignan, — de Cano, par. de Sené, — de la Bétulière, par. de Varades.

Porte deux vaches surmontées d'une moucheture d'hermines (Sceau 1271).

Pierre, évêque de Saint-Brieuc en 1272, † 1290 ; *Jean*, procureur et contrôleur général du duc en 1439, président aux comptes en 1442, épouse Perrine Couldebouc.

Varades (de), s[r] dudit lieu, par. de ce nom, év. de Nantes.

Porte trois chevrons (Sceau 1196).

Briand, fait une donation à Marmoutiers en 1120, confirmée par *Olivier*, son fils en 1150 ; *André*, lègue trente sols à l'église de Varades en 1196.

Fondu dans *Ancenis*.

Varennes (de).

Porte deux haches d'armes adossées (Sceau 1351).

Varennes (de), *voyez* Goddes.

Varennes (de) (orig. d'Auvergne), s[r] de Périgourdaine, — de Vacant, — de Condat, — de Mouchaud, — de Chailloux, — de Kerronic, — de Kergozou.

Maint. à l'intend. en 1700.

D'azur à trois chardons d'or. Devise : *Non est mortale quod opto.*

Un audiencier à la chancellerie en 1682 ; deux fermiers généraux des devoirs, impôts et billots de l'évêché de Léon en 1683 ; un abbé de Landévennec en 1713 ; un receveur général des Etats en 1786.

Varice (orig. d'Anjou), s[r] de Juigné-Bené, — de Catenay, — du Chastelier, — de Marcilli, par. du Plessis-Macé, — de Buchet, — de Vauléard, — des Epoids.

De gueules au chevron d'or, accomp. de trois macles de même (Arm. 1696).

Philippe, maître des comptes de Nantes, en 1614 ; *René*, auditeur en 1643.

Varin (orig. de Normandie), s[r] du Colombier, par. de Maroué, — de Beauval, — de Beaupré, — de la Brunellière.

Déb., réf. 1670, ress. de Saint-Brieuc.

De gueules au chevron d'or, accomp. en chef de deux molettes et en pointe d'un fer de pique la pointe en haut, le tout d'argent (Arm. 1696).

Un lieutenant civil et criminel de la cour de Rennes, anobli en 1775; un lieutenant au régiment de Penthièvre(dragons)en 1788;un procureur général à la cour de Rennes en 1827

Vars (de), s[r] de Poulguinan, par. d'Ergué-Armel.

Parti d'or et d'azur, au lion coupé de gueules et d'argent (G. le B.) *voyez* Vaux (des).

Un receveur général des devoirs à Quimper en 1760.

Vars.

D'argent au sautoir de sable, accomp. de quatre molettes de même. (G. le B.).

Vassault, s[r] de Martincourt, — de la Bouvetière, par. de Ligné, — de la Ville-Savary, par. de Saint-André-des-Eaux

Ext., réf. 1668, cinq gén., ress. de Nantes.

D'or à la croix de gueules, engreslée de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.

Pierre, vivant en 1500, épouse Alix Boulonnois.

Vasseur (le) (orig. du Maine), s[r] de Saint-Vrain.

D'azur à deux fasces d'or, chargées chacune de trois alérions de sable.

Nicolas, conseiller au parlement de Rennes en 1645, puis au parlement de Paris, marié à Elisabeth de Pleurre, dont : *Nicolas*, conseiller à la cour des Aides en 1688.

Vassor (le) (orig. de Paris), sr de la * Touche, — de Tréville, — de Longpré, — de Télincourt, — de Beauregard, — de Bonneterre.

D'or (*aliàs* : d'argent) à l'oranger de sinople, fruité d'or. Devise : *Semper viridis*.

Cette famille alliée aux *Rochechouart*, *Fitz-James* et *Polignac* a pour auteur *François-Samuel*, époux de Madeleine d'Orange, établi aux Antilles en 1661, colonel des milices du Fort-Royal et capitaine général garde-côtes au département du Croisic, anobli pour services militaires par lettres de 1706, enregistrées au conseil souverain de la Martinique en 1708.

La branche de Tréville a produit au dernier siècle deux lieutenants-généraux des armées navales et un chancelier du duc d'Orléans, député aux États-Généraux de 1789, vice-amiral en 1801, † 1804, sans postérité.

La branche de la Touche-Beauregard qui existe encore, s'est alliée en Bretagne aux *du Dresnay* ; la branche de Bonneterre a fait enregistrer ses titres au conseil souverain de la Martinique en 1783.

Vatar, sr de la Mabilais, év. de Rennes

Jacques-Jean, greffier en chef aux enquêtes du parlement en 1761, épouse Pélagie Gravé de la Rive, † 1714 laissant un fils, † sans postérité.

Vauborel (de) (orig. de Normandie, y maint. en 1463, 1599 et 1666), comte de Lapenty en 1665, — sr de Sainte-Marie-du-Bois, — de Romilly, — de la Chapelle, — de Brémanfany, par. de Mondevert.

Anc. ext., réf. 1668, sept gén., ress. de Rennes.

D'azur à la tour d'argent.

Philippe, vivant en 1444, épouse Jeanne du Buat, dont *Jean*, vivant en 1463, marié à Guillemette de la Mazure ; *Jean*, gentilhomme de la chambre en 1600 ; trois lieutenants pour le Roi au gouvernement de Saint-Malo depuis 1660 ; deux pages du Roi en 1723 ; un maréchal de camp en 1788.

Vauclerc (de), sr dudit lieu et de la Chapelle par. de Plerguer, — de la Motte, par. de Saint-Georges-de-Gréhaigne.

Ref. et montres de 1480 à 1513, dites par.. év. de Dol.

D'argent à trois chouettes de sable, becquées et membrées de gueules (Sceau 1379).

Un capitaine envoyé contre les Anglais en Guyenne, par le duc Pierre en 1451.

Vaucoint, sr de Kerfau, par. de Plounévez-du-Faou.

Déb., réf. 1669, ress. de Châteaulin.

Vaucouleurs (de), sr dudit lieu par. de Trélivan, — de la Ville-André, par. de Dingé, — de la Basse-Ardaine, par de Saint-Maugan, — de * Lanjamet, par. de Saint-Melaine de Lamballe, — de la Poterie, — de la Boullais, — de la Ville-du-Bois, par. de Mordelles, — de Mellon, par. de Mélesse, — de la Géraudais, par. de Brutz, — du Bois-Geoffroy, par. de Saint-Médard-sur-Ille.

Anc. ext. chev., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1423 à 1535, dites par. et par. de Maroué, Plounez et Bobital, év. de Saint-Malo, Saint-Brieuc, Dol et Rennes.

D'azur à la croix pleine d'argent. Devise : *Pour mon honneur*.

Guillaume, vivant en 1477, épouse Méance Février ; *Charles*, tué à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488 ; un gouverneur de Concarneau en 1668 ; un maréchal de camp en 1761 ; un bailli de Malte et commandeur de Thévalle en 1786.

La branche aînée fondue dans *Guitté*, qui portait les mêmes armes, puis *Rosnyvinen*, *Espinay*, *Derval* et *de Bruc* ; la branche de Lanjamet n'a gardé que ce dernier nom, *voyez* LANJAMET (DE); la branche de la Ville-André et du Bois-Geffroy, fondue en 1762 dans *Quifistre*.

VAUDORÉ (LE), év. de Saint-Malo.

Seigneurie possédée depuis le XIVe siècle par la maison de *Gouyon*, et passée par mariage en 1685 au sr *Béringhen*, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat en 1702, *voyez* BÉRINGHEN.

VAUDORÉ (DE), *voyez* MACÉ.

VAUFERRIER (DE), sr dudit lieu, de la Basse-Ardaine et de la Brousse, par. de Saint-Maugan, — de Coësplan, par. de Guer, — de la Ville-Raoul, par. de Gaël.

Anc. ext. chev., réf. 1669, neuf gén.; réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo.

D'or au chef de sable; *aliàs* : chargé de trois coquilles d'argent.

Jean, écuyer de la reine de Sicile en 1426 ; *Guillaume*, vivant en 1469, père de *Jean*, marié à Perrine Bino, veuve en 1513.

VAUFLEURY (DU).

D'azur à la croix d'argent, cantonnée de quatre têtes de lion arrachées d'or (G. le B), *voyez* LESMÉNEZ (DE)

VAUFLEURY (DU).

D'azur au croissant d'argent, surmonté de trois macles rangées d'azur (Arm. de l'Ars.).

VAUGOUR (DE).

D'or à trois têtes de renard arrachées de sable. (G. le B.).

VAUGUÉRIN (DE), *voyez* RIVIÈRE.

VAUJOYEUX (DE) (orig. de Touraine, y maint en 1667), sr dudit lieu, — de la Planche, — de la Gotefère.

Maint. à l'intend. en 1702.

VAUJOYEUX (DE), sr dudit lieu, par. de Cherrueix, — de la Villeguillaume, par. de Saint-Broladre.

Réf. et montres de 1480 à 1513, dites par., év. de Dol.

Jean, écuyer dans une montre de 1371 ; *Guillaume*, ratifie le traité de Guérande en 1381 ; *Jean*, prête serment au duc entre les nobles de Dol en 1437.

VAULOGÉ (DE), *voyez* PICOT.

VAULTENET (DU), *voyez* AULNETTE.

VAUNOISE (DE), s[r] dudit lieu, par. de Romillé, — des Forgettes, par. de Gosnes, – du Bocage, par. de Maroué, — de la Féronnais, — de Belleville, — de la Villebellanger, par. d'Hénansal.

Anc. ext., réf. 1669, sept gén. ; réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo, Rennes et Saint-Brieuc.

D'argent à l'aigle de sable, armée, membrée et becquée de gueules (Sceau 1402).

Jean, abbé de Saint-Jacques de Montfort et archevêque de Dol, † 1190 ; *Denis*, écuyer dans une montre de 1392 ; *Olivier*, vivant en 1427, épouse Mathurine Gouyon.

VAUROUZÉ (DE), s[r] dudit lieu, par. de Betton, — du Vionnay, par. de Bourgbarré.

Réf. de 1427 à 1513, dites par., év. de Rennes.

VAURUFFIER, par. de Plouasne, év. de Saint-Malo.

Seigneurie érigée en baronnie en 1576 en faveur du s[r] de Coëtquen, *voyez* COËTQUEN (DE) et possédée depuis par les *Caradeuc*.

VAUVERT (DE), s[r] dudit lieu, par. de Plorec, év. de Saint-Malo.

D'argent au cerf de gueules, sommé et onglé d'or, chargé sur la poitrine d'une croix d'argent (G. le B.).

Pierre, écuyer du duc Pierre, reçoit pour étrennes de ce prince en 1445 un hanap d'argent de deux marcs.

Cette famille parait fondue dans la *Motte-Broons*.

VAUX ou VAULX (DES) (orig. du Maine), s[r] dudit lieu, par. de Champéon, au Maine, — des Boitelières et de la Couldre, par. d'Essé, — des Grées, par. de Corps-Nuds-les-Trois-Maries, — de la Cilardière, par. d'Amanlis, — de la Motte, par. d'Ercé-en-Lamée, — de Beauchesne, — de Marigny.

Anc. ext., réf. 1668, sept gén. ; réf. de 1427 à 1513, dites par., év. de Rennes.

Coupé de sable et d'argent, au lion de l'un en l'autre.

Jean, épouse avant 1513 Jeanne Dalliez, dame de la Cilardière.

Cette famille parait issue en juveigneurie des marquis de Levaré, au Maine, de même nom et armes, alliés aux *d'Avaugour*, *Vendôme et du Guesclin*.

VAUX (DES), s[r] du Marais-Gautier, par. de Saint-Père-en-Retz, — de la Poupardière, par. de Gorges, — de la Durantais, par. de Touvois, — de la Guérivière et de la Berrière, par. de la Chapelle-Basse-Mer, — de Loisellière, par. de Donges.

Maint. à l'intend. en 1699, ress. de Nantes.

D'azur au chef d'or ; au lion coupé de gueules et d'argent brochant sur le tout (G. le B.), *voyez* VARS (DE).

Adrien, marié en 1542 à Gillette Geffroy ; *René*, épouse vers 1640 Isabelle Cornulier. Cette famille paraît issue en ramage de la précédente.

VAUX (DES), châtelain dudit lieu, par. de Dingé.

Réf. 1441, dite par., év. de Saint-Malo.

D'or à trois merlettes de sable (Sceau 1302).

Fondu dans *le Scanf*.

VAUX (DES), sr du Breilmorin et du Boisgarnier, par. de Louvigné-du-Désert, — de la Bretonnière, par. de Saint-Jean-en-Coglais.

Réf. 1513, dites par., év. de Rennes.

De sable à la croix denchée d'or, cantonnée de douze losanges d'argent, trois dans chaque canton (Arm. de l'Ars.) ; *aliàs* : de sable à quatre losanges d'argent rangées en fasce, accomp. de trois coquilles de même (Sceau 1392).

Jean, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Guyot*, écuyer, reçoit une montre au Mans en 1392 ; *Jean*, épouse avant 1513 Marie de Couaisnon.

VAVASSEUR (LE), sr du Tertre, par. de Saint-Donatien, — de la Billonnière, par. d'Orvault.

De gueules à la fasce d'or, accomp. en chef d'un soleil de même et en pointe de deux croissants d'argent.

Un huissier aux comptes en 1574 ; un échevin de Nantes en 1595.

VAVASSEUR (LE).

Déb. réf. 1668, ress. de Rennes.

D'argent au chevron de gueules, accomp. en chef de deux quintefeuilles de sinople et en pointe d'un perroquet de même (Arm. 1696).

Gilles, procureur du Roi au présidial de Rennes en 1668.

VAY (DE), sr dudit lieu et du Brossay, par. de Vay, — de Tréveleuc et de la Johelaie, par. de Marsac, — du Pas-Nantais et de la Rigaudière, par. de Mésanger, — de la Fleuriais, de la Ragotière, de la Baudrée et de Montjonnet, par de Treffieuc, — de la Ricardaye, par. de Saint-Jean-des-Marais, — de la Perverie, par. de Saint-Donatien, — du Plessis, par. de Jans, — de la Rochefordière, par. de Ligné.

Anc. ext., réf. 1669, 0 gén. ; réf. 1446, par. de Marsac, év. de Nantes.

De gueules au croissant d'hermines, surmonté d'une croisette d'or.

Jean, fils *Guillaume*, auditeur des comptes, eut son hébergement de Tréveleuc et de la Johelaie franchis en 1459 ; *Pierre*, procureur général aux comptes en 1477 ; *Jean*, sr de la Rochefordière, épouse en 1542 Claude de Montbron, dont : *Claude*, marié en 1581 à Suzanne de la Musse ; deux conseillers au parlement en 1760 et 1770.

Le sr de Fontenelles, débouté à l'intendance en 1702.

VAYER, VOYER ou VÉYER (LE), sr de Clayes, par. de ce nom, — de la Clarté, par. de Cornillé, — de Fouësnel, par. de Louvigné-de-Bais, — de la Hussonnière et de Montbouan, par. de Moulins-sur-Roche, — de Coësmes, par. de ce nom, — du Plessis-Raffray, par. de Domagné, — de la Mariais, de la Lande, de la Cour, du Boisgerbaud,

de la Villeaugier, de la Garenne, de la Rivière et de Saint-Patern, par. de Soudan, — de Rigné, par. de Rougé, — de Laumondière, par. de Saint-Père-en-Retz.

Réf. et montres de 1427 à 1544, par. de Clayes, Moulins-sur-Roche, Louvigné-de-Bais, Soudan, Rougé et Saint-Père-en-Retz, év. de Saint-Malo, Rennes et Nantes.

Losangé d'or et de gueules (Sceau 1402).

Jean, sr de la Clarté, ratifia le traité de Guérande en 1381, et fut marié en 1391 à Marguerite Rogier de Beaufort; *Jean*, conseiller du duc Jean V en 1404; *Auffroy* et *François*, son neveu, abbés de Saint-Aubin-des-Bois de 1509 à 1532; *Olivier*, panetier ordinaire de la reine Anne en 1513; *Bertrand*, vivant en 1586, épouse : 1° Vincente de Clairefontaine, dont *Pierre*, auteur des srs de la Morandaye, qui suivent; 2° Marie Malenfant, mère de *Jean*, président aux enquêtes en 1619, qui, de Claude le Marchant, laissa entre autres enfants : *Louise*, dame de Clayes, mariée à Jean Nicolas, sr de Champgérault, autorisé par lettres de 1626 à prendre les nom et armes de sa femme. *Voyez* NICOLAS.

La branche de Coësmes fondue en 1377 dans *Maillé*; la branche de Fouësnel fondue vers 1493 dans *de Poix*; la branche de Montbouan fondue en 1615 dans *Langan*.

VAYER (LE) (ramage des précédents), sr de la Hérissaye, — de Montforay, — de Chevigné, — de Quédillac, par. de ce nom, — de la Morandaye, par. de Boisgervilly, — de la Giraudais, — de Baulac.

Anc. ext., réf. 1668, 0 gén.; réf. 1513, par. de Boisgervilly, év. de Saint-Malo.

De gueules à neuf losanges d'or.

Bertrand, vivant en 1586, marié à Vincente de Clairefontaine, père de *Pierre*, et ce dernier de *Jean*, marié : 1° à Suzanne le Bouteiller, 2° à Marguerite de Penhoët; un héraut des États de Bretagne en 1728.

VAYER ou VÉYER (LE), sr de Ranguendy, de Névent et de Trémeidic, par. de Plouzané, — de Poulconq, par. de Plougonvelin, — du Rest, — de Kervézennec, — de Poulfos, — de Kernoter, — de Traonroué, — de Coëtsalou, — de la Porte-Neuve, par. de Lanildut, — de Lanhouardon, par. de Plabennec.

Anc. ext. chev., réf. 1669, dix gén.; réf. et montres de 1427 à 1534, par. de Plouzané, Plougonvelin et Plabennec, év. de Léon.

De gueules au lion d'or. Devise : *Cognoscat ex ungue leonem.*

Hamon et Agaisse, vivant en 1380, père et mère de *Bernard*, vivant en 1427, marié à Marguerite de Lesquélen. (Famille éteinte.)

VAYER (LE), sr de Treffalégan, par. de Lanhouarneau, — de Bréhonic, par. de Plounévez-Lochrist, — de la Flèche, par. de Plouider, — de Runéven, — de Botiguéry, par. de Saint-Thonan.

Réf. et montres de 1426 à 1534, par. de Lanhouarneau, Plounévez et Plouider, év. de Léon.

D'hermines à la quintefeuille de gueules, *comme le Bihan* et *Lagadec*.

La branche ainée fondue dans *la Feillée* d'où la terre de Treffalégan a passé au XVIIe siècle aux *Thépault*.

VAYER (LE), s^r de Kerandantec, de Coëtênez et de Langongar, par. de Plouzané, — de Kerstrat, par. de Lanildut, — de Keranmérien, par. de Plourin, — du Ster, par. de Cléden-Poher, — du Parc, par. de Rosnoën.

Anc. ext., réf. 1669, onze gén.; réf. et montres de 1427 à 1534, par. de Plouzané, év. de Léon.

D'or à trois merlettes de sable.

Laurent, vivant en 1380, épouse Marguerite de Kernéau.

La branche de Coëtênez et du Parc fondue au dernier siècle dans *Guer-Pontcallec*.

VAYER (LE), s^r de la Ville-Daniel, par. de Plaine-Haute.

Réf. et montres de 1423 à 1569, dite par., év. de Saint-Brieuc.

De gueules à trois coquilles d'or (Sceau 1276); *aliàs* : d'argent au cerf de gueules, chargé de trois coquilles d'or.

Fondu dans *Docos*.

VAYER ou VOYER (LE), s^r des Aulnays, par. de Goméné, — de la Vallée, par. de Merdrignac, — de Trégat, — de Penhoët.

Anc. ext., réf. 1668, dix gén. et maint. à l'intend. en 1701; réf. et montres de 1427 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo.

D'argent à la fleur de lys de sable.

Jean, vivant en 1400, épouse Jeanne de Couësby, dont : *Jean*, marié à Guillemette Bino. (Famille éteinte.)

VAYER (LE).

De gueules à la fasce d'argent, chargée de trois macles de sable (G. le B.).

VAYER ou VOYER (LE), baron de Trégomar, s^r de Pont-Busson, de la Bussonnais, des Fosses et de la Villéon, par. de Trégomar, — de la Haie-Pesnel, en Normandie, — — de Launay-Bertrand, par. de Plouasne, — du Bouays, par. de Trédias, — du Boistravers, par. de Bédée, — du Lou, — de Cariot, — de Quélereuc.

Anc. ext. chev., réf. 1669, onze gén.; réf. et montres de 1423 à 1535, par. de Trégomar, év. de Saint-Brieuc et Trédias, év. de Saint-Malo.

D'argent à trois haches d'armes de sable, 2. 1 (Sceau 1223).

Geoffroi, voyer de Ménébriac, fait une fondation à Saint-Aubin-des-Bois en 1223; *Olivier*, mentionné dans une charte de Beauport en 1253; *Geoffroi*, épouse en 1346, Renée de Guémadeuc; *Olivier*, chambellan du duc en 1451, épouse Alix de Mauny; *Auffroy*, chevalier de l'ordre en 1570, épouse en 1510, Marguerite du Vieux-Pont, dame de la Haye-Pesnel; *Jacques*, frère du précédent, chevalier de l'ordre en 1575, gentilhomme de la chambre du Roi, capitaine de cent lances sous le seigneur de Longueville, marié à Françoise Bertrand, dame de Launay-Bertrand, assista comme député de la noblesse de Saint-Brieuc à la réformation de la coutume en 1580; *Nicolas*, frère des précédents, aussi chevalier de l'ordre en 1583.

La baronnie de Trégomar appartenait par acquêt en 1690 aux *Calloët*; la branche de la Haie-Pesnel s'est fondue en 1600 dans *Guer-Pontcallec*.

Vayer (le), s[r] de Feunteunspeur, par. de Taulé, — du Carpont et de Kerbic, par. de Plouénan, — de Kerisnel, par. du Minihy, — du Beuzidou, par. de Dirinon, — de Kerandraon, par. de Lanneufret, — de Korriou, — de Penc'harvan, — de Belair.

Anc. ext. chev., réf., 1669, douze gén. et arrêt du parl. de 1780, quatorze gén., réf. et montres de 1448 à 1534, par. de Taulé et Plouénan, év. de Léon.

D'argent à deux haches d'armes de gueules, adossées en pal ; *voyez* Mahé et Kerasquer.

Rolland, épouse vers 1330, Catherine de Rosmadec, dont : *Yvon*, marié à Odierne de Penhoët; *Jean*, vivant en 1500, épouse Jeanne Courtois, dame du Beuzidou et de Kerandraon.

La branche aînée fondue dans *Poulpiquet-Coëtlez ;* la branche du Beuzidou fondue dans *de Flotte* puis *du Beaudiez ;* la branche de Kerandraon fondue dans *Kerléan* puis *Rodellec.*

Vayer (le), s[r] de la Villebouquaye, par. de Guégon, — du Couëdic, par. de Missiriac, — de la Cornillière, par. de Quessoy, — de la Vairie, par. de Saint-Marc-le-Blanc, — de Beauregard, — de Montferrand, par. de Bonnemain, — du Vaugarni, par. de Saint-Etienne-en-Coglais, — du Gripel, par. de Carfantain.

Anc. ext., réf. 1670, cinq gén. ; réf. et montres de 1426 à 1536, dites par., év. de Vannes, Saint-Brieuc, Rennes et Dol.

De gueules à la bande accostée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

Olivier, vivant en 1400, père 1° de *Jacques*, marié à Marguerite, dame de la Cornillière; 2° de *Guillaume*, auteur des s[rs] de Montferrand, aïeul de *Christophe*, vivant en 1500, marié à Jeanne Boutier.

La branche de la Villebouquaye fondue vers 1379 dans *Quélen* ; la branche du Couëdic fondue en 1507 dans *Budés.*

Vayer (le), s[r] de Ruillé, par. de Notre-Dame de Vitré.

Réf. de 1427, dite par., év. de Rennes.

D'azur à la colombe d'argent, portant en son bec un rameau de sinople (Sceau 1277).

Robert et Mahaut sa femme, vendent le moulin de Brachesne au prieur de Lehon, en 1277.

Vayer (le), s[r] de Barach, par. de Ploërdut, — de la Graë, par. de Peillac.

Réf. et montres de 1448 à 1536, dites par., év. de Vannes.

D'argent à une quintefeuille de sinople.

La branche de Barach fondue dans *Fournoir,* puis *le Moine.*

Vayer (le), *voyez* Voyer (le).

Veau.

Porte une fasce accomp. de trois rencontres de veau (Sceau 1420).

Salomon, fils de *Judicaël*, vend une dîme située à Jugon, à l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois en 1208 ; *Robinet*, écuyer, reçoit une montre à Avignon en 1420.

Védier, s^r^ de la Ville-Olivier.

D'or au sautoir de sinople, chargé de cinq besants d'or.

Un maire de Nantes, génér al des finances en 1732, † sans postérité.

Véer (le), s^r^ de Maulouarn, de Kerléau et de Kerguischoux, par. du Merzer, — de Kergroas, par. de Quemper-Guézénec, — du Traon.

Ext., réf. 1670, cinq gén.; réf. et montres de 1481 à 1543, dites par., év. de Tréguier.

D'azur à trois têtes de renard, arrachées d'or.

Jean, vivant en 1500, épouse 1° Marie de Kernévénoy; 2° Françoise Conen.

Veillon, s^r^ du Fresne, de Belle-Coste et de la Brousse, par. du Gouray.

Réf. et montres de 1423 à 1535, par. du Gouray et trève de Lanorguen, en Maroué, év. de Saint-Brieuc.

Porte sept macles, 3. 3. 1 (Sceau 1423).

Veller (orig. de Flandre), s^r^ de Gouarimou, — de Kerdigent, — de Croasmen, — de Kersalaun, par. de Carnoët.

Déb. réf. 1670, ress. de Carhaix.

D'argent à trois croix tréflées de sable (Arm. 1696).

Tillemand, maître peintre-verrier flamand, établi à Carhaix, naturalisé en 1618; un procureur du Roi et un lieutenant de la juridiction royale de Carhaix en 1666. (Famille éteinte.)

Vellure.

D'or à cinq fusées de gueules, posées en fasce (G. le B.).

Vendel ou Vandel (de), s^r^ dudit lieu par. de ce nom, — de Launay, par. de Dompierre-du-Chemin, — de l'Estang, par. de Bazouges-sous-Hédé, — du Chasteigner, par. de Tréméheuc, — de la Fosse, par. de Plouasne.

Réf. et montres de 1445 à 1513, dites par., év. de Rennes, Dol et Saint-Malo.

De gueules à trois gantelets; *alids*: mains dextres, d'argent, en pal (G. le B.).

Tristan, abbé du Tronchet en 1508, † 1533.

Une famille de même nom et armes a été maintenue en Poitou en 1667 et 1699.

Vendomois (orig. de Guyenne), s^r^ de Saint-Aubin.

Coupé au 1 : d'or à trois fasces degueules; au 2 : d'hermines plein (Sceau 1352).

Un chanoine de Rennes, abbé de Saint-Aubin-des-Bois en 1753 et de Saint-Méen en 1765.

Veneur ou Venneur (le), s^r^ du Vaumilon et du Bois-Jean, par. de Plessala, — du Vieux-Quilly, — de la Villèsveneur, par. de Pordic, — du Sieurne, — de Beauvais.

Anc. ext. réf. 1670, huit gén.; réf. et montres de 1423 à 1535, par. de Plessala, év. de Saint-Brieuc.

D'argent au cerf passant de gueules, ramé et onglé d'or (Sceau 1429), *comme Chohant* et *Bois-Hamon*.

Olivier, vivant en 1420, épouse Havizette Rolland; *Guillaume*, abbé de Saint-Jacut en 1420.

Veneur (le), s[r] de la Hazais, par. de Plœuc, — de la * Ville-Chaperon, des Salles et de Portmartin, par. de Hénon, — de Bringolo, — du Bouillon, — de Kerambartz, — des Fermes, — de la Bonnefetière, — de Ravilly, — de Launay.

Ext., réf. 1669, six gén. ; réf. de 1513 à 1535, par. de Plœuc, év. de Saint-Brieuc.

D'argent au greslier de sable, accomp. de trois roses de gueules.

François, vivant en 1500, épouse Jeanne le Veneur, dont *Charles*, marié à Julienne Alain ; une fille à Saint-Cyr en 1722.

Les s[rs] de la Haye et de la Chesnaye, paroisse de Plœuc, déboutés à la réformation en 1671.

Ce nom est aussi employé dans les réformations de 1423 à 1513, paroisses de Plougué-nast, Cesson et Trévé, évêché de Saint-Brieuc; mais nous ne savons à quelle famille le Veneur l'appliquer.

Veneur (le), s[r] de Tréguiel, par. de Loyat.

Réf. de 1426, dite par., év. de Saint-Malo.

D'hermines à la croix de gueules, chargée de cinq coqs d'argent(*Mss. Gaignières*).

Fondu dans *Collobel*.

Veneur (le), s[r] de Taillis, par. de ce nom, — de la Jaille et de la Maillère, par. de Sucé.

Réf. de 1513, par. de Taillis, év. de Rennes.

De sable au chef d'or, chargé de trois huchets d'azur, enguichés d'argent (G. le B.).

Venier ou **Veniero** (orig. d'Italie), s[r] de la Guerche, par. de Saint-Brévin, — de la Rablière,—de la Noë et de la Salle, par. de Fresnay,—de l'Etang-Jouan, par. du Clion.

Burelé d'argent et de gueules.

François, gouverneur de Langeais, Belleisle et Machecoul, épouse vers 1590, Françoise de la Touche-Limousinière, dont *Marie*, dame de la Guerche, mariée en 1625 à Jean de Bruc.

Venier (le), s[r] de Bréhiguer, par. de Merlevenez, év. de Vannes.

D'argent à une fasce de gueules, accomp. de trois têtes de loup arrachées de sable (Arm. 1696).

Venier (le).

D'azur à trois étoiles d'or (Arm. 1696).

Un procureur du Roi à Quimperlé en 1696.

VENNES OU VANNES (DE), *voyez* VANNES (DE).

VENNERIE (DE LA), *voyez* VANNERIE (DE LA).

VERDIER (DU) (orig. du Quercy, puis d'Anjou), s^r de Mouceirou, — de Montpeiran, — de Feugua, — de Peirauge, — de Congerie, — de * Genouillac, — de Chanat, — de Saint-Bonet, — de la Grüe, — de Cellières, — de la Touchardière.

D'or à un arbre de sinople; *alids* : écartelé aux 1 et 4 : d'azur à trois bandes d'argent, celle du milieu chargée de trois charbons et chacune des autres de deux charbons de sable, allumés de gueules, *qui est Carbonnières* ; aux 2 et 3 : de gueules au lion d'or, *qui est Genouillac*; sur le tout : d'or à un arbre de sinople, *qui est du Verdier.*

Jean, docteur ès lois en 1462, devait pour ses terres, hommage aux sires de Biron d'une paire d'éperons d'argent; *Pierre*, fils de *Gautier*, épouse vers 1570, Léonarde, dame de Genouillac, dont : *Gautier*, marié à Jeanne de Carbonnières; un conseiller au parlement de Bordeaux en 1625; un secrétaire du Roi à la chancellerie de Bordeaux en 1704; un commandeur de Saint-Lazare et du Mont-Carmel en 1700; et depuis 1705 trois conseillers au parlement de Bretagne dont le dernier, † à Angers en 1842.

Cette famille s'est alliée aux *Boislève*, *le Chat*, *Lantivy*, *Bégasson*, *Bizien*, *le Bel* et *Jacquelot.*

VERDIER, (orig. d'Anjou) s^r de la Miltière.

De sable à un arbre d'argent (Arm. 1696).

Un auditeur des comptes en 1778.

VERDUC OU VERDEUC, év. de Rennes.

D'argent à deux branches de cerisier de sinople, fruitées de gueules et une épée de sable en pal, brochante; accomp. en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un cœur de gueules (Arm. 1696).

Un secrétaire du Roi en 1708.

VERGE (orig. d'Anjou), s^r de Rosseau.

De gueules à trois verges d'argent.

René, grand prévôt d'Angers et président aux comptes de Nantes en 1575, père de 1° *René*, maître des comptes en 1626; 2° *Renée*, mariée à Bernard de Monti.

VERGER (DU), s^r dudit lieu, — de la Bougeardais, par. de Saint-Aubin-d'Aubigné, — de la Pilletière, — des Cayettes, — de la Febvrie, — de la Noë-Raoulet, — du Gué.

Anc. ext., réf. 1669, six gén.; réf. de 1427 à 1513, par. de Saint-Aubin-d'Aubigné, év. de Rennes.

D'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or.

Pierre, vivant en 1427, épouse Claude de Baulon. (Famille éteinte de nos jours.)

Louis, abbé de Boquen en 1449; mais nous ne savons à quelle famille du Verger il appartenait.

VERGER (DU), (orig. du Maine, maint. à l'intend. de Tours en 1667), sr de Chambors — de la Morandière, — de Marbré, par. de Saint-Jean-de-Coglais.

Maint. à l'intend. en 1701, ress. de Fougères.

D'argent à la bande de gueules.

Un secrétaire du Roi en 1702.

VERGER (DU), en breton BERGEZ (DU), sr dudit lieu, de Coatpéan, de Saudin et de Carnal, par. de Guérande, — de Saint-Denac, par. de Saint-Molf, — de Trégrain, par. de Férel, — de Tréguel, par. d'Herbignac, — de Clis, par. d'Assérac, — de Château-lou, par. de Saint-André-des-Eaux.

Réf. de 1428 à 1543, par. de Guérande, Herbignac et Assérac, év. de Nantes.

D'or à deux quintefeuilles de gueules ; au franc canton de même, chargé d'un lion d'argent (G. le B.) ; *aliàs* : d'argent à trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent (Arm. de l'Ars.).

VERGER (DU) (orig. de l'Orléanais).

De gueules à la comète à huit rais d'argent (G. le B.). Devise : *Invito fulmine, fulget.*

VERGER (DU), sr de Boislebaud, — de la Gravelle

Déb., réf. 1668, ress. de Vitré.

D'argent à trois roses de gueules, parti d'azur à une croix ancrée d'argent (Arm. 1696).

Etienne, maire perpétuel et héréditaire de Vitré en 1696.

VERGER (DU) (orig. de Nantes), baron des Barreaux en 1809.

Un général de brigade en 1809.

VERGER (DU) (orig. de Champagne), sr de * Cuy.

D'argent à trois arbres de sinople ; *alids* : écartelé *de Poulmic.*

Pierre, gendarme de la garde du Roi en 1650, épouse Jacqueline de la Valle ; un lieutenant-colonel au régiment d'Angoumois en 1788, chevalier de Saint-Louis ; un capitaine au régiment de Champagne en 1766, chevalier de Saint-Louis, père 1° d'un sous-lieutenant au régiment d'Angoumois en 1788, mort de ses blessures à l'affaire de Quibéron en 1795 ; 2° d'un cadet-gentilhomme au régiment de Champagne en 1789, marié en Bretagne à la dernière héritière du nom de *Poulmic.*

VERGIER (DU) (orig. du Poitou, y maint. en 1716), sr dudit lieu, — de Ridejeu, — de la * Rochejaquelein, par. de Daumeray, en Anjou.

De sinople à la croix d'argent, chargée en cœur d'une coquille de gueules et cantonnée de quatre coquilles d'argent. Devise : *Si j'avance suivez-moi, si je recule tuez-moi, si je meurs, vengez-moi.*

Aymeric, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Guy*, sénéchal de Cirières, épouse en 1505, Renée le Mastin, dame de la Rochejaquelein ; *Louis*, petit-fils des précédents, blessé d'un coup de

mousquetade au combat d'Arques en 1589 ; quatre chevaliers de Malte de 1540 à 1790 ; plusieurs lieutenants de Roi en Bas-Poitou depuis 1692 ; un page du Roi en 1708 ; un maréchal de camp en 1788, admis aux honneurs de la cour en 1771, père 1° d'*Henri*, sous-lieutenant au régiment Royal-Pologne, puis général en chef de l'armée vendéenne, tué en 1794 au combat de Nouaillé, près Cholet, 2° de *Louis*, qui a continué la filiation, maréchal de camp en 1814, tué au combat des Mathes en 1815, marié à Marie-Louise-Victoire de Donnissan, veuve de Louis-Marie Salgues de Lescure, général de l'armée vendéenne ; 3° d'*Auguste*, maréchal de camp en 1818, marié en 1819 à Claire-Louise de Durfort, veuve du prince de Talmont et fille du duc de Duras et de Claire-Louise de Coëtnempren de Kersaint.

VERGIER (DU), s[r] dudit lieu, par. de Lesbin-Pontscorff, — de Penprat, de Locohiern et de Ménéguen, par de Caudan, — de *Kerhorlay, par. de Guidel, — du Moustoir, — de la Villeneuve, — du Pou, par. de Plouay, — de Kervénoaël, par. de Guiscriff, — de Kersabiec, par. de Riantec.

Anc. ext. chev., réf. 1669, dix gén.; réf. et montres de 1426 à 1536, par. de Lesbin-Pontscorff, Caudan et Saint-Gilles d'Hennebont, év. de Vannes.

De gueules à deux bandes de vair.

Henri, témoin dans un accord entre l'abbesse de la Joie et Hervé de Léon, en 1281 ; *Pierre*, rend hommage au vicomte de Rohan en 1396 ; *Henri*, fils du précédent, vivant en 1426, épouse Thomine du Boterff, dont : *Henri*, marié à Anne de Leslay ; *Paul*, chevalier de l'ordre en 1662 ; un page du Roi en 1727 ; un lieutenant des maréchaux de France à Quimperlé en 1775 ; un chef d'escadre en 1781 ; un lieutenant de vaisseau tué à Quiberon en 1795.

VERGIER (DU), s[r] dudit lieu, par. de Guérande.

Porte trois quintefeuilles ; au franc quartier chargé d'un léopard.

Guillaume, garde de la ville de Guérande en 1344.

VERGNE (DE LA) (orig. du Languedoc, y maint. en 1668), s[r] de Tressan.

D'argent au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

Un aumônier du régent, évêque nommé de Vannes en 1716, transféré à Nantes en 1717, archevêque de Rouen en 1723, † 1731 ; un lieutenant-général des armées en 1748, membre l'académie française en 1781, † 1783.

VERNAY (DU), s[r] dudit lieu et du Meix, par. des Touches, — de l'Isle, par. de Haute-Goulaine.

Réf. de 1425 à 1447, dites par., év. de Nantes.

Fondu en 1670 dans *Bariller du Saz*.

VÉRON, s[r] de Lesnaudières.

Maint. à l'intend. en 1698, trois gén., ress. de Vannes.

D'azur à trois poissons d'argent, nommés vérons, miraillés de gueules (La Ch· des B.).

VERRIER (LE), s[r] de Layeul, — de la Danvollière, év. de Rennes.

Ecartelé aux 1 et 4 : de gueules au croissant d'or ; aux 2 et 3 : échiqueté d'argent et de gueules de six tires ; au chef de sable, chargé d'un lion issant d'or G. le B.).

Jean, abbé de Meilleray, puis de Prières, † 1498 ; *Claude*, épouse en 1522 Jean Hay, s[r] des Nétumières.

Vessel ou **Vexel (le)** (orig. du Maine), s[r] de Rochières, — du Tertre, — de Rouessé.

D'argent à la croix fleurdelysée de sable.

Julien, épouse vers 1518 Guyonne Chaudemanche, dont : *François*, gentilhomme servant du roi François I[er], marié en 1545 à Louise du Bellay, aïeul de *René*, chevalier de Malte en 1610.

Les s[rs] de * Roscumunec, paroisse de Plouarzel, de même nom et armes, sont établis en Bretagne depuis *Pierre*, marié en 1658 à Marie Guimarc'h, dame de Kerambellec, de la paroisse du Conquet-Lochrist.

Vestle (le), s[r] du Guern et de Kermarker, par. de Ploërdut, — de Poulguinan, par. d'Ergué-Armel, — de Keranguelven, par. de Bannalec, — de la Coudraye, par. de Tréméoc, — de la Palue, par. de Penhars.

Réf. et montres de 1426 à 1562, par. de Ploërdut, Bannalec et Saint-Michel de Quimperlé, év. de Vannes et de Cornouaille.

De sable au huchet accomp. de trois étoiles, le tout d'argent.

La branche de Kermarker fondue dans *Beaucours*.

Vétus (orig. de Bourgogne), s[r] de Villefallier, près Orléans.

D'or à la rose feuillée de gueules; au chef d'azur, chargé de trois pals d'or.

Jean, conseiller au parlement de Dijon, puis président à mortier au parlement de Bretagne, anobli en 1581, l'un des membres du conseil général de la Sainte-Union, sous le duc de Mayenne, à Paris, en 1589 † 1594.

Véyer (le), *voyez* **Vayer (le)**.

Viarmes (de), *voyez* **Camus**.

Viart (orig. de Blois, maint. au conseil en 1671), s[r] de Villebazin, — de Courtaujay, — de Candé, — de Vilette, — de la Coudraye, — des Essarts, — de Pimelles, en Bourgogne, — de la Mothe-d'Usseau, en Poitou.

D'or au phénix de sable sur un bûcher de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois coquilles d'argent (La Ch. des B.). Devise : *Vivit et ardet*.

Jean, écuyer de Charles d'Orléans en 1413, bisaïeul de *Jacques*, maitre des comptes de Nantes en 1527, ce dernier, père d'autre *Jacques*, conseiller au parlement en 1554 ; *Guillaume*, gendarme de la compagnie d'ordonnance du marquis de Mirebeau, défendit la place de Mirebeau, contre les Impériaux en 1636 ; une fille à Saint-Cyr en 1718 ; deux pages du Roi en 1757 et 1761 ; trois membres fusillés à Quiberon en 1795. (Famille éteinte).

Viart, s[r] de Jussé, — de Mouillemuse, par. de Vern, év. de Rennes.

D'azur à deux arcs d'or passés en sautoir, cantonnés de quatre fers de flèche appointés d'argent. (Arm. 1696).

Deux généraux des finances depuis 1752 ; un secrétaire du Roi en 1737, † doyen en 1765 un président aux comptes en 1766.

VIAU, s^r du Dissais, — de la Noë, — du Grand-Essart, — du Cléray, par. de Vallet, — de la Civellière, du Chesne-Cottereau et de la Savarière, par. de Saint-Sébastien, — de la Chalandière, — de la Bauche, par. de Rezé, — du Bois-Jounin, par. d'Ancenis.

Maint. réf. 1669, trois gén., par les privilèges de la mairie de Nantes.

D'argent au pin de sinople, chargé de trois pommes d'or; au chef d'azur, chargé de deux croissants d'argent.

Guillaume, abbé de Blanchecouronne en 1538 ; *Martin*, épouse en 1597 Anne de la Rivière, dont : *Sébastien*, sous-maire de Nantes en 1626, marié à Barbe le Meneust, père et mère de : 1° *Jacques*, maître des comptes en 1616 ; 2° *Sébastien*, garde-scel au présidial de Nantes.

Les s^rs du Pé et de la Rivière, paroisse du Loroux-Bottereau, déboutés à la réformation de 1668, ress. de Nantes.

VIAU, s^r du Puy-Marchand, — de Longrais.

D'azur à deux croissants contournés d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or (Arm. 1696).

Antoine, lieutenant de l'amirauté de Saint-Malo en 1696.

VIC (DE).

D'argent à deux chevrons de gueules, accomp. de trois trèfles de sinople (G. le B.).

VICOMTE (LE) (ramage de la Roche-Suhart), s^r du Rumen, par. de Cohiniac, — de la Ville-Volette, par. d'Iffiniac, — de Keruzannou, par. de Plouagat-Châtelaudren, — de Saint-Hélory, — de la Ville-Chaperon et de Couëssard, par. de Plédran, — de la Ville-Haveix, — de la Longrais, — de la Ville-Moysan, — de la Ville-Gourio et de la Houssaye, par. de Morieux, — du Rosy, — de Beaulieu, — de la Vieuville par. de Quessoy, — de Kergroas, — de Kermabon, — de la Ville-Aubaud, par. de Caulnes, — de Coëtenfao, par. de Séglien, — de Crénihuel, par. de Silfiac, — de Penhoët, par. de Saint-Thégonnec, — de Coëtcodu, par. de Langoëlan, — de Kerandraon, par. de Plouguerneau.

Anc. ext. chev., réf. 1669, quatorze gén.; réf. et montres de 1423 à 1543, par. de Cohiniac, Yffiniac, Plédran et Plouagat-Châtelaudren, év. de Saint-Brieuc et Tréguier.

D'azur au croissant d'or.

Suhart, juveigneur de la Roche, vivant en 1240, père de *Geoffroi*, priseur au traité de mariage d'Agnès d'Avaugour en 1288 ; *Macé*, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Guillaume*, fils de *Geoffroi*, qui précède, panetier de Philippe de Valois en 1338, épouse Olive Visdelou, dont : *Eon*, marié à Jeanne de Plestan, qui ratifie le traité de Guérande en 1381 ; un con-

seiller au parlement en 1731 ; un maréchal-de-camp en 1748 ; un aide-major garde-côtes au combat de Saint-Cast en 1758 ; un président à mortier en 1775 ; deux filles à Saint-Cyr en 1780 ; quatre membres fusillés à Quiberon en 1795.

La branche du Rumen, de Coëtanfao et de Penhoët fondue vers 1774 dans *Polignac*, en Saintonge.

VICOMTE (LE), s[r] de Saint-Ouen, de la Cornillère et de Maugeron, par. de Riaillé, — de Roses, par. du Cellier, — de la Blanchère, par. de Saint-Herblou, — de Caléon, par. de Saint-Jacut.

Réf. de 1427 à 1536, dites par., év. de Nantes et Vannes.

Porte un chevron accomp. de trois étoiles (Sceau 1370).

Alain, croisé en 1270 ; *Thomas*, fait alliance avec le duc en 1370 ; *Jean*, ratifie le traité de Guérande à Pouancé en 1381 ; *Guillaume*, vivant en 1427, épouse Perrine des Burons.

La branche de Caléon fondue en 1554 dans *Chaurais*, puis *Charpentier*.

VICREUX, s[r] du Tertre, — de la Vouvardière.

Déb. à l'intend. en 1710.

VIDEL, s[r] de Saint-Martin, ress. de Morlaix.

D'argent au bœuf de gueules, surmonté de trois étoiles rangées de même (Arm. 1696).

VIEL (LE), s[r] de la Porte, ress. de Morlaix.

D'or à la fasce d'azur, surmontée d'un massacre de cerf de sable (Arm. 1696).

VIEL (LE).

Réf. de 1423 à 1440, par. de Saint-Michel de Saint-Brieuc.

D'azur au chevron d'or, accomp. en pointe d'une étoile de même (G. le B.).

Eon, de la ville de Saint-Brieuc, sert et s'arme en bon appareil, et a impétré en 1440 des lettres de franchise et rabat d'un feu.

VIESQUES (DE), s[r] duditlieu, par. de Saint-Philbert, — du Boisraguenet, par. d'Orvault, — des Perrines et de Chamballan par. de Doulon, — de la Verrie et de la Chasseloire, par. de Château-Thébaud, — de Champcartier, par. du Bignon, — du Chesne-Cottereau, par. de Saint-Sébastien, — du Fayau, par. de Nort, — de Quistillic, par. de Plougonven.

Anc. ext. réf. 1669, huit gén. ; réf. et montres de 1444 à 1544, par. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et Nort, év. de Nantes.

D'azur à trois fleurs de lys d'argent.

François, vivant en 1444, épouse Gillette Barbe, dont *Rolland*, père de *Jean*, marié à Françoise de Montalembert.

La branche aînée fondue dans *Coëtlogon*.

VIÈTE ou VIETTE (orig. du Poitou), s[r] de la Motte, par. de Mouzeil, — de la Rivagerie.

D'argent à une bande d'azur, accostée de trois tourteaux de gueules (G. le B.).

Étienne, bachelier ès lois, procureur à Fontenay, père : 1° de *François*, maître de l'hôtel de la reine Marguerite de Valois, conseiller au parlement de Bretagne en 1574 et célèbre mathématicien, inventeur de l'algèbre, † 1603 ; 2° de *Nicolas*, s^r de la Motte, dont la postérité existe encore à la Rochelle.

VIEUVILLE (DE LA), en breton COSQUER (DU), s^r dudit lieu, par. de Combrit, — de Farbus, en Artois, — marquis de Saint-Chamond, — comte d'Ablois, en Champagne, — s^r de Vienne, — de Confolent, — baron de Nogent-l'Artaud, en Picardie, érigé en duché en 1651 sous le nom de la Vieuville, — pair de France.

Ecartelé aux 1 et 4 : fascé d'or et d'azur de huit pièces, les deux premières fasces chargées de trois annelets de gueules, *qui est la Vieuville*, en Artois ; aux 2 et 3 : d'hermines au chef endenté de gueules, *qui est d'O* ; sur le tout : d'argent à sept feuilles de houx d'azur, *qui est du Cosquer* ; *voyez* COSQUER (DU).

Jean, juveigneur du Cosquer, épouse vers 1470 Catherine de Kernicher ; *Sébastien*, fils des précédents, homme d'armes des ordonnances du Roi dans des montres de 1489 à 1505, reçues à Arras et à Saint-Quentin, s'établit en Artois, où il francisa son nom et épousa en 1510 Perrine de Saint-Waast.

Cette famille a produit deux grands fauconniers de France, des lieutenants-généraux, gouverneurs de provinces, un surintendant des finances, et un évêque de Rennes en 1664, † 1676. (Famille éteinte.)

VIEUVILLE (DE LA), *voyez* GUILLAUME.

VIEUVILLE (DE LA), *voyez* MAGON.

VIEUVILLE (DE LA), *voyez* PATARD.

VIEUVILLE (DE LA), par. de Châteauneuf, év. de Saint-Malo.

Seigneurie érigée en marquisat en 1746 en faveur du sieur *Baude*, *voyez* BAUDE.

VIEUVILLE (DE LA), s^r dudit lieu, par. du Chastellier, — de la Morisaye, par. de Saint-Ouen-de-la-Rouërie, — de la Beccanière, par. de Javené.

Anc. ext. réf. 1669, sept gén. ; réf. 1513, dites par. et par. d'Antrain, év. de Rennes.

D'argent à la fasce ; *alias* : à trois fasces, d'azur.

Thomas, écuyer dans une montre de 1380 ; *Jacques*, épouse vers 1447 Perrine de Gayne, dont : *Harcourt*, marié à Jeanne de Malenoë, père et mère de *René*, époux en 1513 de Jeanne du Pouëz.

VIEUX-CHATEL ou COS-CASTEL (DU), baron dudit lieu, par. de Plounévez-Porzay, év. de Cornouaille.

D'azur au château d'or, sommé de trois tourillons de même (G. le B.).

Guy, évêque de Cornouaille, † 1266 ; *Guillaume*, marié à Plézou de Quintin, tué au siège de Bécherel en 1363, père d'*Aliette*, baronne du Vieux-Chatel, mariée à Eon, sire de Quélen.

De la maison de Quélen, le Vieux-Châtel a appartenu successivement aux *Lannion*, *Sénéchal*, *Moëlien* et *Halna*.

VIEUX-CHATEL (DU), s^r dudit lieu, — de Brunault, par. de Trébrivan.
Réf. et montres de 1481 à 1536, dite par., év. de Cornouaille.

Porte trois fasces, accomp. de dix hermines, 4. 3. 2 et 1, *voyez* ROSTRENEN.

Jean, abbé de Landévennec, † 1522.

La terre de Brunault a appartenu depuis le XVIe siècle aux *Botigneau*, *Kerhoënt*, *Rosmadec*, *Sénéchal*, et par acquêt *Brancas-Forcalquier*.

VIEUX-CHATEL (DU), s^r de Penanvern, de Lesvern et de Kersalaun, par de Carnoët, — de Kervern, par. de Plévin, — de Bodilio, — de Lesquidic, de Penlahez et du Granhuel, par. de Spézet, — de Belair, — de Kersal, par. de Locmalo.
Maint. à l'intend. en 1699, huit gén., et admis aux Etats de 1768 ; réf. et montres de 1428 à 1562, par. de Carnoët, Plévin et Spézet, év. de Cornouaille.

D'argent à six billettes de gueules ; écartelé : d'argent à deux fasces de gueules, surmontées de trois tours de sable. (B. L.).

Charles, vivant en 1530, épouse Marie de Trégain ; *Pierre*, abbé de Saint-Maurice de Carnoët, tué au sac de Roscanou en 1590.

VIEUX-CHATEL (DU), s^r dudit lieu et s^r de Kergrist, par. de Plounez, — de Kerléoret, — de Tronjoly, — du Bois-Alain, — de Crec'harz, par. de Plouha.
Anc. ext., réf. 1669, sept gén. ; réf. et montres de 1441 à 1543, par. de Plounez et Paimpol, év. de Saint-Brieuc.

D'azur au château d'argent, girouetté d'or.

Jean, vivant en 1441, épouse Jeanne Poulard, dont *Jean*, marié à Gillette de l'Isle.

VIEUX-CHATEL (DU), s^r dudit lieu, par. du Minihy, — du Verger, par. de Trédarzec.
Montre de 1481, par. du Minihy, év. de Tréguier.

De gueules à la fasce abaissée d'or, surmontée de dix billettes de même, 4. 3. 3.

Moderne : *du Dresnay*.

VIEUX-CHATEL (DU) *voyez* OLIVIER.

VIEUXPONT (DE) (orig. de Normandie), s^r dudit lieu, — de la Haie-Pesnel, — marquis de Neufbourg, — s^r de Coëtmeur, de Daoudour et de Landivisiau, par. de Plougourvest, — de Kermilin, par. de Treflaouënan.

D'argent à dix annelets de gueules, 3. 3. 3, et 1 (Sceau 1337).

Alexandre, vice-amiral de Bretagne en 1593, épouse Renée de Tournemine, dame de Coëtmeur, dont : *Louise*, mariée à Guy de Rieux, marquis de Sourdéac ; un lieutenant-général en 1710.

La branche de la Haie-Pesnel fondue dans *le Vayer de Trégomar* ; la seigneurie de Coëtmeur a passé par acquêt en 1702 aux *Danycan* puis aux *Rohan-Chabot*.

VIGNE (DE LA), s^r dudit lieu, de la Ville-Mouësson et de la Hautière, par. d'Hénansal, — de la Chesnaye, par. d'Evran, — de la Haute-Morays, — de la Grandville, — du Closneuf, — de la Ville-Tual, — de Dampierre, — de la Ville-Huet.

Anc. ext., réf. 1669, huit gén.; réf. et montres de 1423 à 1535, dites par. et par. de Matignon, év. de Saint-Brieuc et Saint-Malo.

D'argent au cep de vigne serpentant de sinople, mis en fasce, chargé de trois grappes de raisin de pourpre (Sceau 1415).

Jean, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Geoffroi*, archer dans une montre de 1356; *Rolland*, vivant en 1441, père de *Rolland*, marié à Marie de Bodégat; un volontaire au combat de Saint-Cast en 1758.

VIGNEROT (orig. du Poitou), s[r] du Pont, par. de Courlay, — de Glénay.

D'or à trois hures de sanglier de sable; *aliàs*: écartelé *du Plessis-Richelieu*.

Jean, écuyer, vivant en 1461, épouse Huguette de la Roche, dame du Pont; *René*, gentilhomme de la chambre, frère utérin du seigneur de la Roche-Jaquelein, eut son cheval tué sous lui au combat d'Arques en 1589. Il épousa en 1603 Françoise du Plessis, veuve du seigneur de Beauvau et sœur du cardinal de Richelieu, et leurs enfants furent substitués aux nom et armes *du Plessis-Richelieu*. *Voyez* DU PLESSIS-RICHELIEU.

VIGRÉ (DE) (orig. d'Anjou), s[r] de la Devançais, — de la Magdeleine, — d'Ardennes, de la Briais et de la Herbetière, par. de Saint-Julien-de-Vouvantes.

Ext. réf. 1669, cinq gén., ress. de Nantes.

D'argent au pin de sinople, chargé de trois pommes au naturel, accomp. de trois merlettes de sable.

Robert, vivant en 1530, épouse Jeanne le Comte.

La branche aînée fondue dans *Bois-Béranger*. (Famille éteinte en 1760.)

VIJAC (DU), *voyez* KERSAUSON (DE).

VILAINE, s[r] de la Bassetière, par. de Vertou.

Maint., réf. 1669, 0 gén., par les privilèges de la mairie de Nantes.

De gueules à la croix pattée d'argent.

Bonaventure, maître particulier des eaux et forêts et échevin de Nantes en 1661; un maréchal de camp en 1788.

Le s[r] du Pinier, débouté à la réformation de 1668, et les s[rs] de la Péraudière, paroisse de Belligné, dont un auditeur des comptes en 1650, et du Pé, paroisse de Saint-Père-en-Retz, déboutés à l'intendance en 1704.

VILAINES (DE), s[r] dudit lieu, au Maine, — de Rivedieu.

D'argent à trois lions de sable, au franc canton *de Castille et de Léon*; (Sceau 1391), *aliàs*: gironné d'argent et de sable de huit pièces, au franc canton *de Castille et de Léon* (Sceau 1415).

Pierre, surnommé *le Bègue*, compagnon d'armes de du Guesclin en 1375, père de *Jeanne*, dame de Vilaines, marié à Raoul Busson, auquel elle porta la terre de Vilaines, tombée par alliance vers 1510 dans la maison de *Beaumanoir*.

VILAZEL (DE) (orig. du Languedoc).

D'or à une corneille de sable, tenant en son bec une branche d'olivier de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

Etienne, prédicateur ordinaire du roi Louis XIII, évêque de Saint-Brieuc en 1631, † 1641.

VILLARCEAUX (DE) *voyez* BOUVIER.

VILLARMOIS (DE LA), s^r^ dudit lieu, par. de Trans, — de Beaulieu, par. de Saint-Cast.
Réf. et montres de 1427 à 1535, dites par., év. de Rennes et Saint-Brieuc.

D'argent au lion de gueules, accomp. de cinq tourteaux de sable en orle.

Fondu en 1595 dans *Trémêreuc*.

VILLARMOIS (DE LA) *voyez* ARTUR.

VILLASSE (DE LA), *voyez* AUDIBERT.

VILLAYERS, év. de Rennes, par. d'Ossé.

Seigneurie érigée en comté en 1681, en faveur du s^r^ *Regnouard*, *voyez* REGNOUARD.

VILLE (DE LA) (orig. du Poitou, y maint. en 1667 et 1699), s^r^ de Férolles, — de la Charouillière — des Dorides, — de Champbrétaud, — de la Paronnière, — de * Baugé, — de la Tourière, — de Chambardet, — de Brie, — du Port-Hubert, par. de Sucé.

D'argent à la bande de gueules. Devise : *Tiens ta foy*.

Nicolas, dit le capitaine Férolles, fils de *Pierre* et de Gabrielle le Maitre, gendarme de la compagnie d'ordonnance du Roi en 1585, capitaine des carabins en 1590, anobli en 1593, épouse Louise Sochet, dame de la Charouillière, près de Thouars, dont : 1° *Pierre*, chevalier de l'ordre en 1640 père d'un maréchal de camp en 1702 ; 2° *Nicolas*, marié en 1623 à Charlotte des Herbiers, dame des Dorides, auteur de la branche de ce nom qui a produit : deux pages du Roi en 1712 et 1752 ; un auditeur des comptes en 1737 ; un maire de Nantes en 1772 ; un officier d'artillerie dans la grande armée vendéenne, commandant l'artillerie à la bataille de Laval en 1793 † 1834.

La branche de Férolles fondue en 1689 dans *Clermont-Thoury*.

VILLEAUBOIS (DE LA).

De gueules à trois chouettes d'or (Arm. de l'Ars).

VILLEAUDREN (DE), s^r^ dudit lieu, par. de Cadelac, — du Guerno, par. d'Assérac.
Réf. 1428, par. d'Assérac, év. de Nantes.

Porte sept rustres, un croissant en abyme et une bordure (Sceau 1418).

Charles, premier écuyer d'écurie du duc en 1427.

Fondu dans *Kerguézangor*, puis *la Villéon*.

VILLEBIOT (DE LA), *voyez* GUILLEMOT.

VILLEBLANCHE (DE), s^r^ dudit lieu, — du Plessis-Balisson, par. de ce nom, — de la Porte et de la Motte, par. de Maumusson, — de Broons, par. de ce nom, — de

Bagatz. par. de Guichen, — du Mesnil, — de Martigné-Ferchaud, par. de ce nom, — de Brancien, — de Ploësquellec, par. de ce nom, — de Trogoff, par. de Plouégat-Moysan, — de Callac, par. de ce nom, — du Pontblanc, par. de Plouaret, — du Plessix-au-Noir, par. de Trédaniel.

Réf. de 1454 à 1543, par. de Maumusson, Broons, Ploësqnellec, Plouégat et Plouaret, év. de Nantes, Saint-Malo, Cornouaille, Tréguier et Saint-Brieuc.

De gueules à la fasce d'argent, accomp. de trois hures de saumon de même (Sceau 1420).

Pierre, capitaine de Rennes en 1440; *Henry*, chevalier de Porc-Epic en 1448, grand-maître de Bretagne en 1451; *Guillaume*, abbé Sainte-Croix de Quimperlé en 1453, † 1483; *Claude*, panetier de la reine Claude de France en 1522, chevalier de l'ordre en 1538.

Fondu dans *Espinay*.

* VILLEBOISNET (DE LA) *voyez* ESPIVÉNT.

VILLEBOUQUAYE (DE LA), *voyez* BONIN.

VILLEBRESME (DE) *voyez* GOISLARD.

VILLECANIO (DE LA), s^r du Fresche, par. de Saint-Maudan.

Réf. de 1535, dite par., év. de Saint-Brieuc.

D'argent au léopard de sable, armé et lampassé de gueules (G. le B.), *comme Chertier*.

VILLECHAPERON (DE LA), *voyez* VENEUR (LE).

VILLEGAL (DE LA).

De gueules à neuf fers de cheval d'argent, 3. 3. 3. (G. le B.).

VILLEGAST (DE LA), év. de Vannes.

Losangé d'argent et d'azur (Arm. de l'Ars.); *aliàs* : de gueules au croissant d'argent, accomp. de six coquilles de même (Arm. de l'Ars.), *comme le Gualès*.

Perrot, rend hommage au vicomte de Rohan en 1396.

VILLEGILLES (DE LA), *voyez* NOUAIL.

VILLEGILLOUART (DE LA).

De sable au sautoir d'argent. (G. le B.), *comme Boisorhant et Riaud*.

VILLEGONTIER (DE LA), *voyez* FRAIN.

VILLEGONTIER (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Parigné, — de la Lande, par. de la Chapelle-Janson, — de la Chapelle, par. de Saint-Georges-de-Reitembault, — des

Orières, — de la Coustelière, par. de Saint-Léonard, — du Mesnil, – de Leffinière, — de la Jalesne.

Ext., réf. de 1669, huit gén. ; réf. de 1513, par. de la Chapelle-Janson et Saint-Georges-de Reitembault, év. de Rennes.

D'argent au chevron d'azur; au chef de même, chargé d'une fleurs de lys d'or.

On trouve *Guillaume*, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Marc*, receveur des fouages à Fougères en 1500, s'est plégé et opposé par la cour de Rennes, à l'encontre des collecteurs et épouse : 1° Guillemette de Saint-Germain, 2° Ambroise le Porc ; un page du Roi en 1755.

La branche ainée fondue dans *Morel*. Moderne : le *Corvaisier* puis *Frain*.

VILLEGUÉRIN (DE LA).

D'argent à la bande vivrée de gueules, accomp. de six molettes de même (Arm. de l'Ars), *comme l'Argentaye* et *Hus*.

VILLEHÉLEUC (DE LA), *voyez* NORMANT (LE).

VILLEHERVÉ (DE LA), *voy.* BOTTEY (LE).

* VILLEIROUËT (DE LA), *voyez* MOUËSAN.

VILLE-JUHEL (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Plumieux, — de la Touche-Quéno, par. de Sixte, — de la Touche, par. de Carentoir.

Réf. et montres de 1469 à 1536, dites par., év. de Saint-Brieuc et Vannes.

D'argent à trois cœurs de gueules, un tourteau de même en abyme.

VILLELOUAYS (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Campénéac, — de la Villéon, par. de Ménéac, — de Bélestre, — de Meslé, — de Boyé, par. de Mauron, — de la Fontaine, par. de Mohon, — de la Boixière, — de Beauval, — de Kergourio.

Ext., réf. 1670, six gén. ; réf. de 1513, par. de Campénéac, év. de Saint-Malo.

D'azur à la licorne saillante d'argent.

Guillaume, vivant en 1479, épouse Perrine Forfaict, dont : *Julien*, vivant en 1513, marié à Renée Travers ; un conseiller au parlement en 1771; un lieutenant de vaisseau fusillé à Quiberon en 1795.

VILLE-MARIE (DE LA), s^r dudit lieu, par. d'Andel.

Réf. et montres de 1423 à 1469, par. d'Andel et Saint-Cast, év. de Saint-Brieuc.

D'azur au lion d'argent (Sceau 1405).

Jean, fait échange avec l'abbé de Boquen en 1279 du fief de la Boyère en Sévignac ; *Alain*, fait un accord avec le prieur de St-Martin de Lamballe en 1283 ; *Rolland*, ratifie le traité de Guérande en 1381.

La branche ainée fondue au XVe siècle dans *Lescoët de la Moquelays*.

VILLEMARQUÉ (DE LA), *voyez* HERSART.

VILLEMAUDY (DE LA) (orig. d'Angoumois), s[r] de la Rivière, par. de Combourg.
Déb., réf., 1668, ress. de Hédé.

D'azur au chevron d'or, accomp. en chef de trois étoiles rangées d'argent et en pointe d'un cœur d'or, enflammé de gueules (Arm. 1696).

VILLEMOREL (DE LA) (orig. de Normandie), par. de Trébrivan.
Déb., réf. 1671, ress. de Carhaix.

VILLENEUVE (DE), en breton KERNÉVEZ (DE), s[r] dudit lieu, de Pellinec et de Calouer, par. de Louannec, — de Ponthallec, — de Coscabel, — de Kervégant, — de Goascaradec.
Anc. ext., réf. 1669, cinq gén. ; réf. et montres de 1427 à 1543, par. de Louannec, év. de Tréguier.

D'argent au lion rampant de sable.

Jean, vivant en 1543 épouse Marguerite Castel, dont *Jean*, marié à Catherine le Meur.

VILLENEUVE (DE), s[r] dudit lieu et du Bignon, par. de Peillac.
Réf. et montres de 1427 à 1536, dite par., év. de Vannes.

De gueules au chevron d'hermines (G. le B.), *comme Rhuys* et *Rivière*.

On trouve une famille de même nom et armes originaire de Martigné-Briand en Anjou.

VILLENEUVE (DE), s[r] dudit lieu, par. de Plouvien, — de Rosunan, — de Guicabennec, par. de Plabennec.
Réf. de 1426, par. de Plabennec, év. de Léon.

D'azur à la fasce d'or, accomp. de trois quintefeuilles de même.

VILLENEUVE (DE LA), s[r] dudit lieu, par. de Briec, — de Bonescat, par. de Plogonnec.
Réf. et montres de 1426 à 1536, dites par., év. de Cornouaille.

La branche aînée fondue dans *Quélennec*.

VILLENEUVE (DE) (orig. de Provence), marquis de Trans, de Flayosc, de Vence et de Bargemont, — baron de Tourrettes, — s[r] de Vauclause.

De gueules fretté de six lances de tournoi d'or, semé dans les claire-voies d'écussons de même ; sur le tout : d'azur à la fleur de lys d'or. Devise : *Per hæc regnum et imperium.*

Cette illustre maison a produit *Jean-Joseph*, abbé de Saint-Gildas-de-Rhuis en 1725 † 1772 et inhumé dans son église abbatiale.

VILLENEUVE près Ploërmel, év. de Saint-Malo.

Seigneurie érigée en comté en 1610, en faveur du s[r] *Rogier*, *voyez* ROGIER.

* VILLÉON (DE LA), s[r] dudit lieu, par. de Saint-Alban, — du Boisfeillet, par. de Pluduno, — de la Villegourio et de la Villemain, par. de Planguénoual, — de Launay-Meur,

— de la Villaudren, par. de Cadelac, — du Roscoët, par. de Moréac, — de * Kerjon, — de Kergrom, par. de Lignol.

Anc. ext. chev., réf. 1669, dix gén.; réf. et montres de 1423 à 1535, par. de Saint-Aaron, Saint-Alban, Planguénoual et Pluduno, év. de Saint-Brieuc.

D'argent au houx arraché de sinople; au franc canton de sable, fretté d'or.

Macé, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Rolland*, marié à Jeanne de Lesquen, ratifie le traité de Guérande en 1381; *Mathurin*, fils des précédents, épouse Marguerite Maubier, dont: 1° *Jacques*, sénéchal de Rennes en 1479, chancelier de Bretagne et l'un des commissaires qui instruisirent le procès du trésorier Landais, en 1485, qui a continué la filiation; 2° *Rolland*, sénéchal d'Hennebont et ambassadeur en Angleterre en 1486; deux chevaliers de l'ordre en 1600 et 1644; une fille à Saint-Cyr en 1787; un abbé de Lanvaux † 1783.

VILLÉON (DE LA) (ramage des précédents), s^r des Marais, du Bourgneuf, de la Ville-Pierre et des Vergiers, par. d'Hillion, — de la Ville-Tanet, — de la Ville-Meneuf, — de la Motte, — de la Ville-Vallio, — du * Fresche-Clos, par. de Pommeret.

Anc. ext., réf. 1668, neuf gén.; réf. et montres de 1459 à 1535, par. d'Hillion et Trémuzon, év. de Saint-Brieuc.

D'argent au houx arraché de sinople; au chef de sable, fretté d'or.

Jean et *Olivier*, ratifient le traité de Guérande en 1381; *Olivier*, épouse vers 1400 Gillette de Hillion, dont: *Olivier*, vivant en 1459, marié à Jeanne Visdelou; un garde du pavillon, volontaire au combat de Saint-Cast en 1758, contre-amiral en 1792; un major au régiment d'Anjou, fusillé à Quiberon en 1795.

VILLÉON (DE), *voyez* MACÉ.

VILLEORION (DE LA).

De gueules à dix fers de dard d'argent (G. le B.).

VILLEOUTREYS (DE), (orig. du Périgord).

D'azur au chevron d'or, accomp. en chef d'un errissant accosté de deux étoiles et en pointe d'une rose, le tout d'argent. Devise : *Dis peu, fais mieux.*

Nicolas, conseiller au parlement en 1620, épouse Anne de Moulins, dont: *Anne*, mariée en 1623 à Benjamin de la Rochefoucauld, baron d'Estissac.

VILLERABEL (DE LA), *voyez* BOIS (DU).

VILLESBRET (DE LA), *voyez* GARNIER.

VILLESBRUNNE (DE LA), *voyez* SAIGE (LE).

VILLESOLON (DE LA), s^r dudit lieu, par. de Plérin, év. de Saint-Brieuc.

D'azur à cinq billettes d'argent en sautoir (G. le B.).

Moderne : *Collet*.

VILLESTIENNE (DE LA), s[r] du Roslan et du Bois-Renault.
Déb. à l'intend. en 1712.

VILLETHÉART (DE LA), *voyez* VISDELOU.

VILLESTREUX (DE LA), *voyez* PERRÉE.

VILLETHASSETZ (DE LA), *voyez* COURT (LE).

VILLETHÉBAUD (DE LA), s[r] dudit lieu et de la Porte, par. de Laillé, — du Feu-Lambert, par. de Saint-Jean-de-Coglais, — de la Rivière, par. de Bourg-des-Comptes, — de la Chesnaye.

Anc. ext., réf. 1668, sept gén. ; réf. de 1446 à 1513, dites par., év. de Rennes.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'argent à la tour couverte de sable, maçonnée d'argent ; aux 2 et 3 : d'argent à la tête de loup de sable, arrachée et lampassée de gueules.

Alain, panetier et argentier du duc Jean V en 1414, père de *Jean*, maître de l'hôtel du duc François I[er], envoyé vers le roi Charles VII, au siège de Fougères en 1449 ; *Pierre*, petit-fils du précédent, époux en 1513 de Gillette Lorion.

VILLETTE (DE LA), s[r] dudit lieu, de la Bouveraye et de la Dinivière, par. de Saint-Brice-en-Coglais, — de Tanet.

Anc. ext., réf. 1669, huit gén. ; réf. de 1478 à 1513, par. de Saint-Brice et Vandel, év. de Rennes.

D'azur à la croix d'argent, bordée d'or.

Thomas, archer dans un compte du trésorier des guerres en 1464; *Olivier*, époux de Seraine du Pan, veuve en 1478 ; *Bertrand*, vivant en 1513, marié à Guillemette Bourgon.

VILLIERS (DE) (orig. de l'Isle de France), s[r] dudit lieu, — de l'Isle-Adam, — de Livry, — de Chailly.

D'or au chef d'azur, chargé d'un dextrochère vêtu d'un fanon d'hermines. Devise : *Va oultre* et aussi : *La main à l'œuvre*.

Pierre, grand maître et porte oriflamme de France en 1364; *Jean*, maréchal de France, † 1437; *Philippe*, grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, célèbre par sa défense de Rhodes contre Soliman en 1521 ; *François*, grand louvetier de France en 1550.

Une famille de même nom et armes, alliée en Bretagne depuis 1765 aux *Kersauson*, *Nepveu*, *Hingant* et *Trolong*, a produit un lieutenant des vaisseaux du Roi en 1770.

VILLIERS (DE), s[r] de Botorhan, par. de Mendon, — de Kerdrain, par. de Brech, — de Saint-Armel, par. de Sarzeau.

Déb., réf. 1669; réf. 1536, par. de Mendon et Pluneret, év. de Vannes.

Echiqueté d'argent et de gueules ; au chef d'argent, chargé de deux coquilles de sable (Arm. 1696).

Vincelles (de), *voyez* Aubert.

Vincendière (de la), *voyez* Poulain.

Vincent, sr des Bassablons, — des Guimerais, — de Guébriant, par. de Pluduno — de la Bouëxière, par. de Corseul, — du Rocher.

D'argent à deux fasces de sable.

Deux secrétaires du Roi à Rennes en 1707 ; un secrétaire du Roi à la chancellerie de Rouen en 1729.

Vincettre.

Ecartelé aux 1 et 4 : d'or à la croix de sable ; aux 2 et 3 : de gueules à la croix d'argent (G. le B.).

Virel (de), sr dudit lieu, par. de Renac, év. de Vannes.

D'argent à trois jumelles de gueules (G. le B.).

Cette terre a été possédée depuis le xve siècle par la famille *du Fresne*, *voyez* Fresne (du).

* Visdelou, sr du Pont-à-l'Asne, par. de Plœuc, — du Colombier et des Mésures, par. d'Hénon, — de la Goublaye, par. de Saint-Alban, — de l'Hôtellerie et de Sainte-Guen, par. de Ploufragan, — de Bienassis et de Saint-Guéreuc, par. d'Erquy, — du Hilguy, par. de Plougastel-Saint-Germain, — de Pratanras, par. de Penhars, — du Rible, par. de Plomodiern, — de Kerlaouënan, par. de Mahalon, — de Lescoulouarn, par. de Plonéour, — de Coatfao, par. de Pluguffan, — de Trégunan, — de Toulgoët, par. d'Elliant, — des Aubiers, — de la Lande, par. de Plestan, — de Saint-Laurent, — de Beauregard, — des Salles, — de Bonamour, par. de Trévé, — de la Villelouail, — de la Ville-Tréhen, — de la *Ville-Théart, par. de la Bouillie, — de Beaumanoir, — de Delien, — du Liscoët, par. de Boquého, — de Kermarquer, — de la Pinelaye, du Coudray et de la Marche, par. de Bédée, — du Gage, par. de Pleugueneuc, — du Bois-Baudry, par. de Rimou, — de la Grimaudais, par. de Mélesse.

Anc. ext. chev., réf. 1668, huit gén. ; réf. et montres de 1423 à 1535, par. de Plœuc, Hénon, Saint-Alban et Plestan, év. de Saint-Brieuc.

D'argent à trois têtes de loup de sable, arrachées et lampassées de gueules (Sceau 1276).

Guillaume, sr du Pont-à-l'Asne, croisé en 1248 (cab. Courtois), épouse Thomine le Rebours, dont : *Geoffroi*, signataire en 1276 des lettres du duc portant changement de bail en rachat, marié à Alliette du Pou ; *Perrot*, écuyer dans une montre de Jean de Beaumanoir en 1369 ; *Perrin*, vivant en 1423, épouse Jeanne Chastel, de la maison de la Rouvraye;

Jean, capitaine de Moncontour en 1513, épouse Marguerite Abraham, dame de l'Hotellerie ; *Gilles*, chevalier de l'ordre en 1620, marié à Françoise du Quélennec, dame de Bienassis ; trois autres chevaliers de l'ordre depuis 1626 ; deux présidents aux enquêtes en 1637 et 1707 ; un gouverneur de Quimper en 1683 ; un évêque de Cornouaille en 1651, transféré à Léon en 1665, † 1671 et enterré dans sa cathédrale ; un évêque des Indes en 1709, orientaliste célèbre † à Pondichéry en 1737 ; trois pages du Roi et une fille à Saint-Cyr de 1694 à 1731 ; un chevalier de Malte en 1777 ; un lieutenant au régiment de Rohan, fusillé à Quiberon en 1795.

La branche de Bienassis et du Hilguy fondue en 1704 dans *de Poix*, puis en 1727 dans *la Marck*, et en 1748 dans de *Ligne-d'Aremberg*.

VISÉ (orig. de Liège).

Maint. au conseil en 1670, et par arrêt du parl. de 1770, cinq gén.

De gueules semé de billettes d'argent ; au lion de même sur le tout.

VISTE (LE) (orig. de Lyon), s[r] de Fresne.

D'azur à la bande cousue de gueules, chargée de trois croissants d'argent.

Aubert, contrôleur à la grande chancellerie, épouse Jeanne Baillet, dont : *Antoine*, président aux Grands-Jours de Bretagne, marié à Charlotte Briçonnet, † 1534.

VITRÉ (DE) (ramage des comtes de Rennes), baron dudit lieu, év. de Rennes.

De gueules au lion contourné et couronné d'argent.

Robert, fonde le prieuré de Sainte-Croix de Vitré en 1064 et épouse Berthe de Craon ; *André*, croisé contre les Albigeois en 1210 et en Terre-Sainte en 1248, tué à la bataille de la Massoure en 1250, épouse Catherine de Thouars, dont *Philippette*, dame de Vitré, mariée à Guy de Laval, auquel elle porta la baronnie de Vitré, possédée depuis par les maisons *de Montfort* qui prit le nom de *Laval*, de *Coligny* et de *la Trémoille*.

VITTU (orig. d'Artois), s[r] de Kersaint, — de * Kerraoul, par. de Paimpol, — de la * Roncière, par. de Matignon.

D'argent à deux massues de sable, posées en sautoir, accomp. en chef d'un croissant de gueules, en flancs et en pointe de trois quintefeuilles de même.

André-Charles, époux en 1692 de Françoise Œil-de-Bœuf, père de *Jean-Louis*, secrétaire du Roi en 1743, † en charge, marié à Françoise le Goff.

VIVET (orig. du Languedoc), marquis de Montclus en 1683, — s[r] de Fresques.

Ecartelé au 1 : d'azur au cygne d'argent, nageant sur une mer de même ; au chef de gueules, chargé de trois molettes d'or ; au 4 : d'argent à trois pals de gueules ; au 2 : d'azur au lion d'argent ; au 3 : d'azur à la tour donjonnée d'or ; à l'écu d'argent chargé d'un sautoir cantonné de quatre croisettes, le tout de gueules, brochant sur le tout.

Jacques, président en la cour des comptes de Montpellier, † 1715, père de *Louis-François*, abbé de Beauport, évêque de Saint-Brieuc en 1728, transféré à Alais en 1744, † 1755.

Vivien, s[r] du Clérigo, par. de Theix, — de Kerózo, par. de Pluneret.

Déb., réf. 1670 et à l'intend. en 1708; montre 1481, par. de Plœmeur, év. de Vannes.

D'argent à trois escarboucles de sable (Arm. de l'Ars.).

Vivien (orig. de Normandie), s[r] de la Ville-Davy, par. de Saint-Hélen, — des Buffards, par. de Saint-Léonard, — de la Dauphinais, — de la Harée, par. de Saint-Pierre-de-Rillé, — des Renaudières, par. de Landéan.

Déb., réf. 1668; réf. de 1478 à 1513, par. de Saint-Hélen, év. de Dol.

D'azur à deux fasces d'or, accomp. de neuf merlettes de même, 3.3.3 (Arm. 1696).

Guillaume, fermier des devoirs à Fougères en 1472; *Olivier*, vivant en 1513, épouse Charlotte Flaud.

Vivien, s[r] de l'Espinay, ress. de Fougères.

D'or au lévrier rampant et contourné d'azur; à la bande de sable, brochante, chargée de trois étoiles d'argent (Arm. 1696).

Vivien, s[r] de la Vicomté, ress. de Dinan.

D'argent au pin de sinople, accomp. d'un croissant à dextre, d'une étoile à sénestre et d'un coq en pointe, le tout de gueules (Arm. 1696).

Vivien, s[r] de la Biardais, par. de Caro.

Réf. et montres de 1479 à 1513, dite par., év. de Saint-Malo.

Pierre, anobli et franchi en 1470, apporta rabat d'un feu à la paroisse de Caro.

Vivien, s[r] de la Galopinière, par. de Carquefou, — du Bois-Raguenet, par. d'Orvault, — de Launay, par. de Couffé, — du Pezle, par. de Brains, — de la Touche, par. de Nozay.

Perrot, franchi en 1442; *Perrine*, dame de la Touche et du Bois-Raguénet, épouse Toussaint de Comaille, dont *Claude*, femme en 1563 de Pierre Cornulier.

Vivier (du), s[r] dudit lieu, par. de Cherrueix, év. de Dol.

D'azur à l'aigle d'or (G. le B.).

Vivier (du) (orig. du Languedoc, s[r] de Lansac.

De gueules plein (La Ch. des B.).

Un chanoine, comte de Lyon en 1726, abbé du Relec en 1740, † 1784.

Voisin, s[r] de la Villevoisin et de Gergouy, par. d'Augan, — du Gaffre, par. de Ploërmel.

Réf. et montres de 1440 à 1513, dites par., év. de Saint-Malo.

D'argent à la fasce de gueules, accomp. de trois feuilles de houx de sinople (Arm. de l'Ars.).

La branche de la Villevoisin fondue dans *Boisguéhenneuc*, puis *Buinart*.

Volance, s[r] de la Coste, par. de Maroué.

Maint. réf. 1669, 0 gén., ress. de Saint-Brieuc.

D'argent à sept molettes de sable, 3. 3. 1.

René, anobli en 1610, épouse Jeanne Rosty.

Volance, s[r] du Tertre-Volance et de Saint-Mirel, par. de Plénée-Jugon.

Réf. et montres de 1423 à 1569, dites par., év. de Saint-Brieuc.

Porte une molette (Sceau 1298).

Olivier, mentionné dans un partage de Geoffroi de Bréhand en 1298; *Lorens*, écuyer dans une montre de du Guesclin en 1371, ratifie le traité de Guérande en 1381; *Thomas*, prête serment au duc entre les nobles de Jugon en 1437.

Fondu dans *le Berruyer*.

Voland (de) (orig. de Provence), s[r] d'Aubenas, — de la Riais, par. de Ménéac.

Ext. réf. 1668, six gén., ress. de Ploërmel.

D'azur au cerf-volant d'or.

Georges, vivant en 1500, épouse Claire Baudou.

Vollaige (orig. d'Anjou), s[r] de Vaugiraud, — de Verdigny, — de Chavagnes, par. de Sucé, — de Rouillon.

De gueules à l'aigle éployée d'or, chargée d'un écu d'azur à la bande, d'or sur chargée d'un cœur de gueules; accomp. en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un croissant de même.

Cinq officiers aux comptes de Nantes depuis 1732.

Voltais (de la), *voyez* **Prévost (le)**.

Volvire (de) (orig. du Poitou), s[r] de Nieuil-sur-l'Autise, — de la Rocheservière, dans les Marches, — du Fresnay, par. de Plessé, — de la Motte-Aleman, par. de Saint-Nazaire, — de la Roche-Hervé, par. de Missillac, — du Goust, par. de Malville, — — de Laujardière, par. de Vallet, — des Ponts-de-Pirmil, — marquis de Ruffec en 1588, en Angoumois, — comte du Bois-de-la-Roche en 1607, par. de Néant, — vicomte de Loyat, par. de ce nom, — marquis de Saint-Brice en 1650, par. de ce nom, — baron de Sens, par. de ce nom, — s[r] de Grenonville et de Queneville, en Normandie, — de Pontsal, par. de Plougoumelen, — du Dréorz, par. de Priziac.

Anc. ext. chev., réf. 1671, onze gén.; réf. 1426, par. de Saint-Nazaire et Missillac, év. de Nantes.

Burelé de dix pièces d'or et de gueules; *aliàs* : au franc canton de vair (Sceau 1389), *qui est du Fresnay.*

Hugues, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Hervé*, épouse vers 1250 Anastase, dame du Fresnay, dont *Maurice*, marié : 1° à Marie Chabot, 2° à Isabeau de Rochefort; du premier lit : *Hervé*, marié en 1336 à Aliénor, dame de Ruffec; *François*, prisonnier devant Pavie en 1511 et chambellan ordinaire de Louis XII, épouse : 1° en 1503 Françoise d'Amboise, 2° en 1516 Jeanne du Chastellier; du premier lit : *René*, marié à Catherine de Montauban, dame du Bois-de-la-Roche et de Saint-Brice, père et mère de *Philippe*, chevalier des ordres du Roi en 1582, lieutenant-général aux gouvernements d'Angoumois, Saintonge et Aunis, † 1586; deux maréchaux de camp en 1627 et 1719; un abbé de Lanvaux en 1713; un lieutenant-général des armées du Roi en 1746, commandant en Bretagne, † 1751.

La branche de Ruffiec fondue dans l'*Aubespine*; la branche du Bois-de-la-Roche fondue dans l'*Olivier de Saint-Maur*; la branche de Saint-Brice fondue dans *Guérin de la Grasserie*. (Famille éteinte.)

* Vossey ou Vaussé (de) (orig. de Champagne, maint. dans la généralité de Paris en 1717), s^r d'Artonnay.

D'azur à la bande d'argent, chargée de deux hures de sanglier de sable (La Ch. des B.).

Cette famille, alliée en Bretagne aux *Nourquer*, *la Bourdonnaye* et *Coëtgoureden* remonte à *Bernard*, marié en 1534 à Guillemette de Richecourt; elle a produit une fille à Saint-Cyr en 1727; un lieutenant-colonel au régiment de Chabrillan (cavalerie) en 1761, † à Vannes en 1763; un lieutenant de vaisseau en 1789, puis contre-amiral honoraire, † 1859, à l'âge de 93 ans.

Voue ou Vove (de la) (orig. du Maine), baron de la Pierre, — s^r de Peillac, — de Coëthuan, par. de Noyal-Pontivy.

De sable à six besants d'argent (G. le B.).

Cette famille, qui a produit un gentilhomme de la chambre en 1603, s'est alliée aux *Kergorlay*, *Maillé*, *Talhouët*, *Goulaine*, *Haydurand* et *la Fresnaye*.

La branche aînée fondue en 1571 dans *Langan*.

Voyer (le), *voyez* Vayer (le).

Voyer (le) (orig. de Touraine), s^r de Paulmy, — marquis * d'Argenson en 1700.

D'azur à deux lions léopardés d'or, passants l'un sur l'autre, couronnés de même; écartelé d'argent à la fasce de sable, *qui est Gueffault*. Devise : *Vis et prudentia vincunt.*

Jean, chevalier de l'ordre combattit à la journée de Pavie en 1525 et à la bataille de Cérisolles en 1544 et épousa en 1538, Jeanne Gueffault, dame d'Argenson; *Hardouin*, chevalier de Malte, commandeur de la Guerche en 1647; un chancelier de France en 1718, frère d'un évêque de Dol et abbé du Relec de 1702 à 1715, et successivement archevêque d'Embrun puis de Bordeaux, en 1728.

La branche de Paulmy fondue en 1689 dans *la Rivière de Plœuc*.

Voyneau (orig. du Poitou), s^r du Plessis-Mauclerc.

Maint. par lettres de relief de dérogeance en 1771.

D'azur au rencontre de cerf d'or, surmonté d'une étoile de même.

Deux auditeurs des comptes depuis 1719.

VUILLEFROY, anobli par lettres de mars 1815.

D'azur à deux lévriers rampants et affrontés d'argent, colletés de même.

Cette famille s'est alliée aux *Gillart* et aux *Briant de Laubrière*.



Y

YACENOU.

D'argent à deux fasces nouées de gueules, accomp. de huit merlettes de même. 3. 2. 2. 1. (G. le B.), *comme Gamepin, Kerangréon* et *Matignon.*

YANES (orig. d'Espagne), s^r de Kerversault, év. de Tréguier. (G. le B.)

YAR (LE), *voyez* JAR (LE).

YLIO.

D'argent à une feuille de lierre de sinople (Sceau 1273).

YNISAN, s^r de Kerouriou et de Loc'hant, par. de Plouider, — de Lanever, par. de Plounévez, — de Kermorvan, de Keraminou et de Kervéguen, par. de Taulé, — de Kerynisan, par. de Plougasnou, — de Rucréguen, par. de Lanmeur, — de Kerbinou, près Pontrieux.

Réf. et montres de 1426 à 1503, par. de Plouider, Plounévez-Lochrist et Taulé, év. de Léon.

D'or à la fasce de gueules, accomp. de trois annelets de même.

La branche de Kerynissan fondue au XVe siècle dads la *Forest.*

YRODOUER, ou IRODOUER (D'), s^r dudit lieu, de la Ville-au-Sénéchal et de la Passerais, par. d'Yrodouer, — de la Roche et de la Pelletrie, par. de la Rouxière, — de la Pervenchère, par. de Casson, — de la Série, par. de Saint-Herblon, — du Plessix et de la Martinière par. de Ligné, — de la Quétraye, par. de Mésanger, — de la Sionnière, par. de Teillé.

Anc. ext., réf. 1668, sept gén., et maint. à l'intend. en 1702 ; réf. et montres de 1479 à 1513, par. d'Yrodouer, év de Saint-Malo, et la Rouxière év. de Nantes.

D'argent à la bande de gueules, chargée de trois macles d'argent.

Guillaume, écuyer et officier de la duchesse Marguerite de Foix en 1475 ; *Pierre*, vivan en 1500, épouse Madeleine le Vicomte.

Yvelin (orig. de Normandie, y maint. en 1599 et 1666), s[r] de l'Yvelinière. — de Aaldecie, — de la Prairie, — de Biéville

D'or au lion léopardé de sable ; coupé de gueules à trois roses d'argent.

Georges et *Henri* frères, de la paroisse de Savigny, sergenterie de Maufras, élection de Coutances, anoblis en 1544.

Yver (orig. de Normandie, maint. par arrêt des aides de Paris en 1660), s[r] de Clairfeuilles, — de Saint-Aubin.

D'azur à la fasce en divise d'or, accomp. de trois étoiles de même (G. le B.).

Jacques, obtient un relief de noblesse en 1637.

Yvicquel, s[r] de Saint-Goustan, par. du Croisic, — de la Villesavary, de Bauvran et du Groschesne, par. de Saint-André-des-Eaux, — de la Cherbaudière, par. de Casson, — de Coiscaret, par. d'Herbignac, — de Trohudal, par. de Pénestin — de la Porte-Mezle et de Lescly, par. d'Assérac.

Ext., arrêt du parl. de 1740, huit gén., ress. de Guérande, et admis aux États de 1786.

Jacques, au nombre des otages fournis à Henri IV par les habitants du Croisic, à la reddition de leur ville en 1597.

Yvignac (d'), s[r] dudit lieu et de Launay, par. d'Yvignac, — de Boutron et de Langevinais, par. de Calorguen.

Anc. ext., réf. 1668, sept gén.; réf. et montres de 1428 à 1513, par. d'Yvignac, év. de Saint-Malo.

D'argent à deux fasces de sable (Sceau 1381). Devise : *Selon le temps*.

Olivier, croisé en 1248 (cab. Courtois) ; *Guillaume*, écuyer dans une montre de 1356 *Olivier*, ratifie le traité de Guérande, en 1381 ; *Louis*, de l'ordonnance du capitain Charles du Parc en 1479 ; *Raoul*, vivant en 1513, épouse Guillemette Gautron.

La branche ainée fondue dans *Cléhunault*, puis *Rosnyvinen de Guitté* et *Espinay*.



Z

ZERNIGUEN, s[r] des Marais.

Maint. à l'intend. en 1704, comme issu d'échevin de Nantes.

ZOUCHE (DE LA) (ramage de Porhoët), s[r] dudit lieu, — de Haringworth, de Pitton et de Codnore, en Angleterre.

D'or à douze tourteaux de gueules ; au franc canton d'hermines.

Alain, fils puîné de *Geoffroy*, comte de Porhoët, s'établit en Angleterre à la fin du XII[e] siècle; *Roger*, fait en 1200 un échange de terre en Plumieux avec Alain de Rohan; *Guillaume*, ratifie le traité d'alliance entre Richard d'Angleterre et le duc de Bretagne en 1379, et ses descendants existaient encore en 1623.



W

Walsh (orig. d'Irlande), comte de * Serrant en 1755, par. de Saint-Georges-sur-Loire, — baron d'Ingrandes et châtelain de Chantocé, en Anjou.

Maint. par arrêt du conseil et lettres patentes de 1753.

D'argent au chevron de gueules, accomp, de trois phéons ou fers de dard de sable. Devise : *Semper et ubique fidelis.*

Philippe, établi à St-Malo où il épousa en 1695 Anne Whitte, laissa : 1° *Antoine-Vincent*, secrétaire du Roi à la chancellerie de Rennes en 1740, marié en 1741 à Marie O'Schiell, et qui conduisit en Ecosse le prétendant Charles-Edouard en 1745 ; 2° *François-Jacques*, auteur des comtes de Serrant, qui ont produit deux maréchaux de camp depuis 1784.

Quatre membres admis aux honneurs de la cour depuis 1770.

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux *Fourché*, *l'Espinay* et *le Rouge de Guerdavid.*

Whitte (orig. d'Irlande), s[r] d'Albyville.

Maint. par lettres patentes de 1718, év. de Saint-Malo.

D'argent au chevron d'azur, accomp. de trois roses de gueules, feuillées de sinople et boutonnées d'or.

Un contrôleur à la chancellerie en 1754 ; un chevalier de Malte en 1774.

Willaumez (orig. de Belle-Ile-en-Mer).

De gueules au vaisseau d'argent équipé d'or, entouré d'un cercle de réflexion divisé de même.

Un capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis en 1763, père d'un enseigne de vaisseau auxiliaire dans l'expédition d'Entrecasteaux en 1791, vice-amiral en 1819, comte et pair de France, †.1845, sans postérité.

Wismes (de), *voyez* Blocquel.

* Wolbock (orig du duché de Gueldres, maint. par arrêt des aides en 1609 et à l'intend. de Soissons en 1667), s^r du Loo, — de Wormes, — de Courcelles, — d'Applincourt, — de Loupeigne, — de Limé.

De gueules à la fasce d'or.

Nicolas, marié à Charlotte d'Harzillemont, de la maison de Chastillon, passa en France avec un corps de reitres et fut naturalisé en 1573; *Antoine*, son fils, exempt des gardes du corps du Roi et gentilhomme servant de la Reine, appelé à l'arrière-ban de Soissons en 1635.

Cette famille est aujourd'hui établie en Bretagne, où elle s'est alliée aux *la Grandière* et aux *de Bruc de Montplaisir.*



Louargat	259.267.275.310.345.457.	81.94.160	5.13.20.138.
Maël-Kerhaix	346.514	54.120	
Maël-Pestivien	54.266.	40	
Magoar			
Mantallot			
Mellionnec	395.	54.109.374.	102.125.
Merléac	283.339	33.55.133.164.271.315.400.	5.197.201
Merzer		205.	71.82.184.212
Minihy	149.485	19.25.186.	4.136.221
Mousterus	394	43.103.	
Moustoir			
Mur-de-Bret.	400	61.133.315.	
Pabu			
Paimpol	223.	124.128.133	230.
Paule	85.347.	54.178.323.369.	
Pédernec	34.66.260.261.274.324.484.	43.146.160.188.374.	71.107.
Penvenan	3.31.145.200.428.455.494.	2.116.264.350.359.	64.71.120.184.182.188.191
Perret			60.
Perros-Guirec	35.121.189.254.491.504	29.46.95.110.123.319.	148.163.
Peumerit-Quintin			
Pléguien	59.223.380	100.117.145.250.256.208.433.	194
Pléhédel	109.270.315.380.445	80.117.173.423	153.
Plélauff	505	271	7.
Plélo		145.153	
Plésidy	28.34.63.72.167.177.236.412.427.460.	5.105.188.372.380.417.	191.138.
Plestin	3.63.71.102.121.147.155.269.275.278.313. 331.345.347.349.354.366.374.424.462.486. ‖ 196.251.282.353	5.15.40.43.64.58.71.102.110.115.138.174(187) 355.356.362.374.399.400.412.419 III	11.13.33.38.48.63.76.76.77.82 108.135.152.188.
Pleubian	254.331.349.	41.80.85.86.94.103.109.110.119.125.132.139 168.264.322.326.368. III	4.71.135.175.184
Pleudaniel	124.295.	84.101.116.350.359.399.429.	94.167.188
Pleumeur-Bodou	3.144.200.262.271.295	29.82.108.131.206.261.266.	
Pleumeur-Gautier	16.223.254.274.370.	72.76.84.86.101.112.138.188.264.350.400.411	85.94.186
Plévin	200	96.107.	62.281
Ploëzal	3.106.144.199.230.341.460	10.94.138-199.285.303.340.350.357.399.	9.46.53
Plouagat	59.72.139.145.147.263.331.340.380.460	27.145.239.244.287.368.374.	4.41.82.129.218
Plouaret	87.108.105.138.140.144.196.266.271.295 302.378.485. ‖ 265.374.400.410.412.433.	14.72.76.80.86.89.91.103.111.142.169.205.	44.72.148.224

Ploubazlanec	109. 223. 270. 310. 313. 391.	10. 27. 183. 326.	29. 144
Ploubezre	38. 107. 113. 144. 188. 216. 262. 264. 266. 295. 336 337. 360. 485. 498. || 292. 323. 360. 366. 368	74. 80. 86. 91. 95. 100. 109. 124. 161. 168. 276. 288 381.	5. 7. 71. 119. 142. 156. 163. 182
Plouec	369. 436	80. 91. 116. 117. 123. 154. 166. 186. 244. 400.	95. 136.
Plouëzec	391. 412	124. 193. 322. 423.	67. 136. 186.
Plougonver	87. 129. 249. 474.	39. 73. 87. 89. 92. 113. 173. 193	140. 156. 167
Plougras	261.	402. 430	119
Plougrescant	35. 155. 254. 347. 390. 415. 458	2. 23. 116. 186	120. 135.
Plouguernével	267. 412. 505.	384	7. 23. 62. 179
Plouguiel	16. 20. 265. 347.	71. 79. 116. 122. 186	120. 148. 173.
Plouha	77. 100. 109. 143. 196. 305. 417. 420. 428. 484. 495	10. 56. 91. 100. 108. 117. 145. 194. 250. 271. 336 388. 419	5. 9. 64. 71. 139. 22
Plouisy	3. 204. 224. 388. 447.	20. 29. 54. 55. 209. 224. 265. 285. 380.	40. 181.
Ploulec'h	228. 266. 347. 485	37. 79. 80. 95. 281. 324. 349.	27. 57. 81. 186
Ploumagoar	72. 89. 100. 127. 215. 266. 281. 286. 310. 331. 448 452. 485.	6. 105. 260. 315. 349. 353. 366. 388. 422. 430	43. 51. 57. 181.
Ploumilliau	16. 84. 109. 148. 221. 264. 269. 305. 335. 469	20. 80. 91. 102. 113. 124. 133. 146. 272. 300. 324 331. 402.	7. 20. 43.
Plounérin	143. 212. 230. 289. 295	80. 123. 272. 375. 400. 402.	4. 76.
Plounévez-Moëdec	130. 230. 295. 428	72. 86. 123. 137. 169. 360. 400. 419	7.
Plounévez-Quintin	121. 347.	211. 279. 374. 403. 411. 430	7.
Plounez	223.	84. 103. 137. 169. 326.	4. 64. 221
Plourac'h	250	260. 350. 375.	139.
Plourhan	109. 120. 127. 143. 198. 252. 254. 270. 305. 339	20. 101. 116. 308. 322. 321. 380. 422	34. 52. 56. 71. 90
Plourivo	145. 198. 281.	43. 103. 262. 400.	6. 67. 89. 144.
Plouzélambre	83. 269.	146. 172. 308.	7. 52. 76.
Pludual	150. 267. 380	117	
Plufur	230. 503	102. 199. 226. 375	4. 108. 157. 167. 178.
Plusquellec	138. 217. 259. 262. 269. 360. 427. 431. 470. 502	73. 113. 241. 323. 383. 411. 412	41. 85. 105. 224.
Plussulien	505		
Pluzunet	70. 107. 147. 256. 268	78. 100. 110. 243. 272. 276. 392.	
Pommerit-Jaudy	107. 109. 120. 145. 201. 230. 241. 320. 341. 365. 415. 417. 424. 428	110. 128. 131. 274. 398	56. 186. 188
Pommerit-le-Vicomte	16. 120. 130. 230. 232	115. 146. 408. 419	82. 186
Pont-Melvez	333.		
Pontrieux		260. 426.	46. 325

Bégard	342.351.	41.86.128.403	58.109.
Belle-Isle		210.417	137
Berhet	266	55.376	124
Botquého	98.130.346.416	137.193.406.419	89.229.
Bourbriac	34.61.63.80.89.104.177.256.274.293.333. 337.346.362.378.431.432.462.484	39.80.83.86.105.113.132.185.193.265.353.355. 356.380.399.	41.184.
Bréhat			
Bréhidy	507.	329.400.	74
Brélévenez	14.259.295.313.316.345.349.409	81.94.100.133.134.164.264.291.322.347.359. 398.	4.43.100.148.184.
Bringolo	161.207.444.494	86.	139.
Buhulien	101.262.469.485	108.154	59
Bulat-Pestivien	63.189.177.222.259.266.282.333.390.502	73.89.100.113.126.164.285.366.378.380.	125.159.
Calanhel	138.230.259.337	40.350.	
Callac	342.	400	224
Camlez	36.141.278.261.267.339.347.428.	2.44.169.172.372	51.182
Canihuel	425	278.362.	140.
Caonennec		29.55.106.183.372	148
Carnoët	83.101.388.502.503	76.113.172	212.221
Caurel			
Cavan	23.120.121.148.201.256.267.319.436	19.20.161.180.188.207.274	5.81.84
Chapelle Neuve			
Cohiniac	34.259	193	68
Coatascorn			
Coatréven	107.119.198.262.276.341.401	100.	156.188
Corlay	289	163	47.
Duault	34.138.266.350.388.	55.92.154.158.174.196	4.94.107.123.
Faouet	485!	423.	20.119.
Glomel	152.160.505	49.54.73.153.203.205.268.378	22.32.77.105.102
Gouarec		403.	
Gommenech	24.504	138.276	126.
Goudelin	107.248.456.310.458.460.462.511.	117.131.178.199.223.262.286.344.403.419	9.66.71.82.183.185.187
Guingamp ou St Michel	8.138.179.236.449.378.510	119.264.292.296.347.	41.45.56.
Gurunhuel	225.345.	80	186

Harmoye			
Haut-Corlay	104. 274	4.15.89.425.	40
Hengoat	37. 261. 369	20.264.423.	184.187.
Kerbors			
Kerfot			
Kergrist-Moëlou	182.390.475.		73
Kérien			
Kerity	316.486.		
Kermaria-Sulard	129.295.485	18.77.100.116.362.366.	4.163.186
Kermoroch		375.	
Kerpert			
Landebaëron	3	354.399.	
Langoat	7.367. 388.441.444.	20.79.108.117.153.161.209.360.	4.71.183.188
Laniscat	412	4.411.	
Lanleff		153.	
Lanloup	104.109.127.256.428.491.	154.	
Lanmérin	121.200.248	138.	109.
Lanmodez	198.254.	109.128	96.120.136
Lannebert	150.256	116.	
Lannion	144.171.172.313	134.	111
Lanrivain		278	
Lanrodec	120.281.		
Lantic	423.444.		
Lanvellec	295.	369.	163.188.374
Lanvézéac			
Lanvollon	77.150.339	282.337.	89
Lescouët-Gouarec			7.
Leslay		2	
Lézardrieux	129	185	167.
Locarn	34.460.	123.	
Locquenvel	16,138		
Loguivy-Lannion	335.403.452.503.	94.256.323.363.400.	192
Loguivy-Plougras	234.260.274.365.346.378.499	109.187.295.349.402.	4.121
Lohuec		349.	
Louannec	37.38.267.270.295.437	5.79.82.94.114.116.127.133.180.203.325. 351.360.382.	161.186.226.

Lanmeur	107. 108. 113. 114. 186. 203. 261. 282. 342. 394. 392 415. 428. 442. 457. 477. 499	18. 22. 44. 84. 95. 129. 137. 154. 164. 174. 176. 229. 253 ‖ 261. 282. 349. 356. 359. 402.	5. 13. 37. 66. 76. 124. 157. 188. 349
Lanneanou	—	388	
Locquirec	366	20. 86. 231. 249.	
Morlaix	38. 85. 121. 220. 272. 276. 292. 312. 330. 336. 351. 398 424. 474. 507. 510.	18. 21. 31. 124. 174. 229. 265. 301. 306. 388. 392	144. 165. 168. 194.
Plouégat Guerrand	108. 228. 271. 345. 349. 452. 462. 484.	32. 129. 148. 176. 179. 187. 265. 349. 366. 412	2. 7. 33. 177.
Plouégat Moysan	345.	369. 408. 412.	56. 126. 185. 224
Plouezoch	121. 203. 212. 261. 297. 329. 336. 345. 366. 385 398. 420. 452. 469. 494. 499.	14. 90. 129. 157. 206. 261. 396. 404. 407.	4. 9. 13. 164. 171. 188
Plougasnou	16. 36. 83. 85. 89. 121. 155. 184. 212. 215. 261. 264 270. 275. 287. 292. 293. 312. 329. 334. 336. 355. 390. 396. 412. 452. 457. 458. 472. 484. 499] 507 II 323. 326. 338. 340. 349. 350. 356. 372. 413. 419. 430. 433	1. 14. 31. 44. 47. 55. 57. 74. 83. 86. 90. 98. 104. 107. 114 115. 124. 129. 133. 153. 168. 169. 193. 210. 233. 265. 272]	4. 9. 13. 66. 122. 149. 156. 164. 165. 16 175. 177. 178. 186. 188. 325.
Plougonven	245. 310. 349. 428. 431. 462	16. 76. 106. 128. 137. 184. 187. 196. 260. 303. 350 [366.	102. 137. 166.
Plouvorn	95. 121. 140. 183. 197. 201. 265. 292. 369. 384 401. 429. 457. 499. 507	11. 18. 75. 85. 86. 90. 107. 127. 129. 130. 174. 184. 188. 245. 265. 314. 326. 340. 349. 365. 377. 384. 391. 419)	13. 122. 136. 158. 164. 165. 184 186
Plouigneau	3. 121. 127. 144. 150. 196. 203. 212. 269. 320. 475 331. 355. 366. 454. 457. 467. 498. 510.	31. 86. 96. 101. 247. 323. 326. 362. 399. 417. 419.	11. 13. 26. 77. 90. 107. 112. 152. 163 III 178. 188
Ponthou	426.	349. 411	14
Pontlaouen	53. 147. 281. 388. 452. 514	371. 401.	77. 138. 149.
[illegible]	127. 345	260. 291. 342.	
Plourin	27. 140. 201. 205. 264. 270. 310. 336. 420 474. 494. 495	73. 75. 80. 81. 85. 104. 106. 128. 168. 184. 186 229. 292. 326. 349. 363.	102. 119. 124. 178. 185

Tonquédec	2.197.230.270.366.428.436	94.207.272.368.	4.6.8.46.85.162.
Trébeurden	14.144.266.313.425	55.87.108.131 140.276.367.	128.
Trébrivan	83.128.138.230.266.	98.196.198.233.337.378	70.76.105.221.226.
Trédarzec	84.223.254.316.349.397.458.	10.43.85.84.92.94.116.122.188.193.274.320.324) [423	135.182.221.
Trédrez	264.294.298	80 204.224.349.360	
Tréduder	257.424.458.	79.303.	41
Treffrin	360.458	378.	
Trégastel		154.411.	108.
Tréglamus	139.354	197.	136.182.
Trégomeur		188	
Trégrom	121.197.215.269	55.100.128.165.318.353	33.71.186.
Tréguier	334.	18	65.176.184
Trélévern	144.263.491	133.209.356.	
Trémargat			
Trémel	442.454	350.	108.178.186
Tréméven	2.210.296.	83	77.
Trévogan			
Tressignaux			
Trévérec		146	
Trévou	113.121.313	400.	
Trézény	38.	81.114.128.209.224	144.
Troguery	349		
Vieux-Marché	285.378		
Yvias	415.	91.150.411	20.144

Finistère

Berrien	129.		
Bolazec	127.514		
Botsorhel	83.127.155.196.228.310.331	14.74.204.349.388.398.	16.182.
Garlan	16.83.95.145.401.460.486.507	31.86.92.113.129.299.397.	13.152.158
Guerlesquin	158.188.328.450.498	134.272.281.337.349.366.	
Guimaëc	70.75.108.196.270.366.397.457.458.491	20.44.47.79.82.84.86.96.99.111.113.133.149 224.233.234.261.268.326.338.356.378.	39.64.66.71.122.152.172.17

ORIGINE ET FORMATION DES NOMS DE FAMILLE

Le nom patronymique, nom de famille ou surnom, est un nom commun à tous les descendants d'une même race et transmis par son auteur ; il se continue de père en fils dans la même famille et appartient à toutes ses branches. Le nom propre, nom de baptême ou prénom, est celui qui précède le nom de famille, et il est l'appellation distinctive de chaque individu de la même famille.

On voit par la généalogie de Jésus-Christ que les Hébreux ne connaissaient pas les noms de familles héréditaires. Les Grecs n'en firent pas non plus usage, et, à l'exemple des Hébreux, ils indiquaient le nom de leur père après le leur, pour se distinguer entre eux. La pluralité des noms n'est donc pas antérieure aux Romains qui, suivant Tite-Live, appelaient le nom général qui se donne à toute la race *Nomen gentilitium*, et le nom personnel *Prœnomen*. A ces deux noms ils en ajoutèrent par succession de temps un troisième qu'ils appelèrent *Cognomen*, et qui servait à désigner à quelle branche d'une même famille on appartenait. Enfin, ils faisaient quelquefois usage d'un quatrième nom *Agnomen ;* mais ce dernier, qui se donnait généralement en mémoire d'une action éclatante, était personnel et non transmissible. De cette dernière espèce étaient le nom d'*Africanus* pris par l'un des Scipion, d'*Asiaticus* pris par l'autre, et celui de *Torquatus* donné à Manlius.

L'empereur César s'appelait Caïus-Julius-César. Caïus était le nom personnel, *prœnomen* ; Julius était le nom de sa famille, *nomen*, et César le nom particulier de sa branche, *cognomen*.

Publius-Cornelius-Scipio-Africanus réunit le *prœnomen*, le *nomen*, le *cognomen* et l'*agnomen*.

Les Barbares qui renversèrent l'empire romain, et les Bretons, lors de leur établissement dans l'Armorique, ne portaient, ainsi que les plus anciens peuples, qu'un seul nom propre et individuel ; mais comme les Hébreux et les Grecs, ils énonçaient à la suite de leurs noms celui de leur père, comme Hervé fils de Josselin, Robert fils de Guéthenoc, Raoul fils de Judicaël. On voit par les actes donnés

(1) L'empereur ?

par D. Morice, que cet usage se conserva dans les diocèses de Léon et de Cornouaille jusqu'à la fin du XI[e] siècle. Ainsi une donation de 1069, faite à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, a pour témoins :

Kadou mab (en breton, *fils*) David.
Killœ mab Gusfred,
Saliou mab Gulchuen,
Guen mab Gualc'h,
Lancelin mab Budoëre,
Derian mab Tanguy,
Kadoret mab Huelin,
Even mab Edern,
Iungomarc'h mab Gurgaraël[1].

Dans les autres diocèses, les nobles commencèrent dès le XI[e] siècle à prendre des surnoms qu'ils tirèrent soit de leurs terres, soit de quelque sobriquet. A leur exemple, les individus des classes inférieures qui furent successivement affranchis ou qui conquirent une personnalité plus distincte, au lieu d'être uniquement désignés par leur nom de baptême et celui de leur père, prirent ou reçurent de nouveaux noms, car la plupart leur furent sans doûte imposés. Quoi qu'il en soit, toutes ces variétés de noms sembleraient pouvoir se diviser en cinq classes distinctes :

1° Les noms de lieux, soit qu'ils proviennent de provinces, de villes, de paroisses, de chapelles, de seigneuries ou de simples domaines tenus et manœuvrés par des vassaux.

2° Les noms de baptême transmis héréditairement par les pères aux enfants.

3° Les noms de dignités ecclésiastiques ou féodales, fonctions, offices, professions ou métiers; ceux indiquant la condition et les degrés de parenté.

4° Les noms des bonnes ou mauvaises qualités physiques ou morales, auxquels on peut joindre les noms d'animaux, parce que la plupart n'ont été donnés qu'à cause de quelque similitude.

5° Enfin la foule des noms qui ne sont relatifs ni à la terre, ni aux fonctions ou à l'industrie, ni aux qualités ou défauts saillants, mais qu'on a empruntés aux plantes, aux fleurs ou aux fruits ; aux meubles, aux instruments, aux habits ; aux saisons, aux mois ou aux jours de la semaine ; aux éléments, aux astres, aux métaux. En un mot, l'on peut rejeter dans la même catégorie la plupart des sobriquets de tout genre.

De ces cinq variétés de noms, aucune ne peut être attribuée exclusivement aux familles nobles, car les simples tenanciers ont souvent adopté le nom de leur tenue, les bâtards celui de leur paroisse, et les sobriquets même les plus grotesques étaient portés par les nobles dès le XII[e] siède. On peut seulement présumer que les familles le plus anciennement illustrées n'ont jamais dû porter de nom de métiers, et que les familles qui portent ces derniers noms ont eu pour auteur un individu qui exerçait l'industrie rappelée par le nom patronymique.

La coutume des sobriquets s'est conservée dans la classe populaire, comme elle règne dans les écoles parmi les enfants, et l'on voit des jeunes gens qui finissent par s'en accomoder jusqu'à les joindre à leur vrai nom, même dans les actes publics. Les sobriquets sont donc souvent devenus des noms de famille ; cependant

[1] Cartulaire de Quimperlé, apud D. Morice, t. I, *Preuves*, col. 432.

ils paraissent avoir été inconnus dans les Gaules sous les Mérovingiens, et sous les Carlovingiens ils n'étaient pas encore héréditaires[1].

Les princes bretons portant souvent le même nom propre, on employa des surnoms particuliers pour les distinguer entre eux pendant les VIII[e], IX[e], X[e] et XI[e] siècles. Ainsi, on trouve dans cette période de notre histoire :

Grallon Meur *(grand)*,	Budic Meur,	Daniel Dremruz *(face rouge)*,
Grallon Flam *(brillant)*,	Budic Castellin,	Daniel Unva,
Alain Rébras *(trop grand)*,	Alain Barbetorte,	Alain Fergent.
Alain Caignard,	Alain le Noir,	

Il n'est pas certain que ces surnoms leur aient été donnés de leur vivant ; du moins sur les chartes ils ne signent que leur nom de baptême, qui est effectivement le vrai nom de la personne, et, à l'exemple des princes, les évêques ont retenu cette ancienne coutume.

Plusieurs siècles après l'adoption héréditaire des noms de famille, les femmes n'avaient encore que leur nom de baptême, et l'adoption d'un nom de famille n'a pas été générale en Bretagne avant la fin du XIV[e] siècle ; sans cela on n'y trouverait pas autant de familles de paysans qui portent les noms de *Blois* ou de *Montfort*, sans doute parce que leur auteur s'était trouvé dans les armées de l'un ou de l'autre de ces deux compétiteurs au duché de Bretagne.

Beaucoup ne noms primitifs ont été changés par vanité, et parce qu'ils avaient une signification ridicule en français[2], et les familles y ont souvent substitué des noms des terre, ce qui explique pourquoi un si grand nombre de noms patronymiques sont aujourd'hui perdus. D'autres familles ont traduit leur nom du breton en français, comme les Penfeunteniou, les Penhoat, les Iaouancq, les Roué, les Coat, les Traon, qu'on appelle souvent maintenant : Cheffontaines, Chef-du-Bois, le Jeune, le Roi, du Bois, du Val ; d'autres enfin en ont fait des noms hybrides, comme Châteaufur, Châteaumen, Dounval, la Villéllio, au lieu de Castelfur, Castelmen, Traondoun, Kerillio.

Nous avons dit que beaucoup de noms de baptême étaient devenus des noms de famille ; souvent ils ont été précédés d'un radical breton comme *Ker*, mot qui correspond à celui de *ville* dans les autres provinces de France. Ainsi les Tanguy, Salaun, Morvan, Roignant, Jean, Pierre, Pol, Derrien, sont devenus des Kertanguy, Kersalaun, Kermorvan, Kerroignant, Kerjean, Kerber, Kerbol, Kerderrien.

Les Châteaubriant, Goasbriant, Guébriant, Kerbriant, Trobriant se nommaient Briant. Les premiers appelèrent *château* leur habitation; les suivants élevèrent la leur, soit sur le bord d'un ruisseau (*Goas*), sur un gué (*Gué*) ou dans un vallon (*Traon* ou *Tro*). Les noms de lieux se sont formés non-seulement par l'adjonction à un nom de baptême des radicaux Castel, Goas, Gué, Guern, Ker, Les, Land, Loc, Plou, Roc'h, Tref, et autres dont nous donnerons en même temps que de ceux-ci la signification ;

[1] D. de Vaines, *Dictionnaire Diplomatique.*

[2] De nos jours même, la famille Poilvilain a pris lettres à la chancellerie pour s'appeler dorénavant Soivilain.

mais ils ont été appelés de leur position topographique, du voisinage de quelque pierre, montagne, arbre, etc., et tous ont une signification.

Dans la Haute-Bretagne, les noms de lieux se sont souvent composés d'un nom patronymique suivi des désinences *aye*, *aie* ou *ais*, et *ière* ou *té*, qui deviennent *ey* et *y* en Normandie et sont synonymes d'*ac* en Gascogne.

Ainsi on trouve des :

Le Bel de la Bellière,
Belin de la Belinaye,
Bidé de la Bidière,
Bigot de Bigotière,
Blanchard de la Blanchardaye,
Breton de la Bretonnière,
Le Duc de la Duchelé,
Le Fer de la Ferrière,
Ferron de la Ferronnaye,
Hersart de la Hersardaye,
Leziart de la Leziardière,
Mancel de la Mancelière,
Martin de la Martinière,
Morin de la Morinaye,
Morice de la Moricière,
Piron de la Pironais.
Provost de la Provostaye ou Provosté,
Réau de la Réauté,
Robin de la Robinaye,
Vincent de la Vincendière.

Ces désinences doivent être prises dans le sens du pluriel : ainsi la Bellière, la Martinière, la Vincendière, ne signifient pas la demeure d'*un* le Bel, d'*un* Martin, d'*un* Vincent, mais plutôt *des* le Bel, *des* Martin, *des* Vincent.

Les noms de saints rappellent une chapelle ou un ermitage sous le vocable de ce saint ou habité anciennement par lui. Cependant quelques-uns ne sont pas des noms de lieux,mais des enseignes de marchands au moyen âge, dont ces marchands se sont fait des noms de famille ; c'est pour cela que nous avons tant de Sainte-Croix, Sainte-Marie, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Jean, etc.

Les noms ou surnoms tirés de la forme du caractère, des qualités ou des défauts des individus, du mois de leur naissance ; les noms d'animaux et même les surnoms les plus grotesques peuvent appartenir à des familles d'ancienne extraction noble, aussi bien que les noms rappelant la patrie, comme le Gall, Gallois, le François, l'Anglois, le Normand, l'Angevin, Mancel, Picart, Bourgoing, Gascoing, le Valois Poitevin, Lionnais, Lallemand, Lombart ; mais on comprend que ces dernières familles ne sont pas originaires de Bretagne.

Les familles le Bret, Bretagne, le Breton, Larvor (l'armoricain) ont sans doute une origine bretonne, mais il a fallu qu'elles eussent émigré dans d'autres provinces, lorsqu'elles ont reçu leur appellation.

Beaucoup de noms sont des adjectifs en breton, composés d'un substantif suivi de l'augmentatif *ec, euc, oc* ou *ac*, suivant les dialectes, ou du diminutif *ic.* Le français a pareillement des augmentatifs qui sont *ard, eau* et *u,* et des diminutifs *et, in, ot.*

Ainsi le GUEN, le BLANC, devient *Guennec* ou *Guennoc,* c'est-à-dire Blancart, Blanchard.

SCOUARN, oreille, devient *Scouarnec,* c'est-à-dire oreillard.

PENN, tête, devient *Pennec,* c'est-à-dire Têtard ou Têtu.

PAV, patte, devient *Pavec*, c'est-à-dire Pattu.

GAR, jambe, devient *Garec*, c'est-à-dire Jambu.

CORN, corne, devient *Cornec*, c'est-à-dire Cornard ou Cornu.

BOC'H, joue ; augmentatif *Boc'hec*, joufflu ; diminutif *Boc'hic*.

COZ, vieil ; augmentatif *Cozec*, vieillard ; diminutif *Cozic*.

Richard est l'augmentatif de Riche, dont Richelet est le diminutif. Coignet, Grandet, Jolivet, Noblet, Robinet, Roitelet, Jardinet sont les diminutifs de Coing, Grand, Jolif, Noble, Robin, Roi, Jardin. Une autre terminaison des noms bretons est le pluriel ; nous en citerons plusieurs exemples, et nous ferons observer que l'usage de donner une terminaison plurielle à un nom de famille, pour désigner collectivement les individus qui composent cette famille, continue toujours à être suivi. On sait qu'en Italie les noms de famille se mettent aussi au pluriel, et en Pologne au féminin.

Nous répèterons que les noms de profession ou de métier n'ont vraisemblablement pas appartenu dans le principe à des nobles, car il est probable que ces professions ou métiers ont été exercés par les premiers auteurs de ces familles, qui en ont gardé le nom. On pourrait en conclure que les familles qui ne portent qu'un nom de terre sont plus anciennes que les autres ; toutefois, on ne doit rien avancer à cet égard d'une manière absolue, car, d'une part, on rencontre des noms de métier portés par des seigneurs dès le XII[e] siècle, et d'un autre côté, on sait qu'un grand nombre de noms patronymiques sont aujourd'hui perdus. Un nom de métier n'implique donc pas toujours l'existence d'un ancêtre qui a exercé cette profession. Si le Connétable de Clisson eût vécu plus tôt, son surnom de *Boucher* eût pu passer à sa race. On appelle tous les jours *Maçon* celui qui fait beaucoup bâtir, sans pour cela tenir la truelle, et une famille *Boulanger* a été ainsi nommée pour avoir nourri à ses dépens toute une ville, pendant une disette.

On trouve aussi, dès le temps de la formation des noms, un très grand nombre de roturiers qui ont pris des noms de lieux ; mais le plus souvent ces noms, à la différence de ceux des familles nobles, ne se rattachent pas à un domaine particulier. On s'appelait du Bois, sans dire de quel bois ; de la Vigne, du Pré, sans désigner quelle vigne ou quel pré, et de même du Champ et des Champs, de la Cour, du Four, du Val, de la Porte, de la Planche, de la Rue, de la Croix, du Chemin, de la Pierre, du Portail, etc. Ces noms sont excessivement communs en breton et en français, et un grand nombre, sans qu'il y ait encore ici rien d'absolu à affirmer, ont été donnés dans le principe à des bâtards, en raison des circonstances dans lesquelles ils ont été recueillis[1].

[1] A ce sujet, nous ne voyons pas pourquoi on ne donne plus aux bâtards de noms qui leur permissent, une fois devenus hommes, de se confondre avec les autres familles sans que leur origine soit indiquée par leur nom. Nous avons vu la même semaine trois enfants naturels nés à Morlaix, auxquels on avait imposé les noms de *Dièze*, *Bémol* et *Bécarre*. N'était-il pas plus simple de leur donner un nom en conformité de leur signalement ou du lieu où ils étaient exposés? Et par exemple, si l'un avait de grands yeux, de le nommer *Lagadec*, ou *Garec* s'il avait de fortes jambes, ou *Scouarnec* s'il avait de longues oreilles. Ces noms, portés par une infinité de familles, ne sont point ridicules comme ceux qu'on a infligés à ces malheureux. Nous recommandons cette observation aux maires ou à leurs secrétaires, qui ont de trop fréquentes occasions de la mettre en usage.

Dans les deux derniers siècles, tous les bourgeois vivant noblement, c'est-à-dire ne faisant pas le commerce, dès qu'ils étaient possesseurs d'un petit quartier de terre en prenaient le nom, et quittaient même souvent leur ancien nom de famille pour celui de leur domaine, vanité que Molière a ridiculisée dans ces vers de l'*Ecole des Femmes* :

Quel abus de quitter le vrai nom de ses pères
Pour en vouloir prendre un bâti sur des chimères !
De la plupart des gens c'est la démangeaison ;
Et sans vous embrasser dans la comparaison,
Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre,
Qui n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit à tout l'entour faire un fossé bourbeux,
Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

Nous ignorons si c'est avant d'avoir fait ces vers ou après, que Jean-Baptiste Poquelin devint M. de Molière (du Moulin), mais il paraît que la mode fut contagieuse, même pour lui.

« Plusieurs suppriment leurs noms, dit aussi la Bruyère, qu'ils pourraient con» server sans honte, pour en adopter de plus beaux où ils n'ont qu'à perdre, par la » comparaison que l'on fait toujours d'eux qui les portent, avec les grands hommes » qui les ont portés. » Il s'en trouve enfin qui, nés à l'ombre d'un clocher de Léon et de Cornouaille, allongent leur nom d'une terminaison étrangère, croyant se rendre des personnages plus importants.

Tout le monde connaît de ces individus cosmopolites qui répondaient dans leur enfance au nom de Martin, par exemple, et qui, suivant la province ou le pays dont ils ont intérêt à se dire originaires, deviennent des Kermartin en Basse-Bretagne, des la Martinière dans la haute, des Martinville en Normandie, des Martincourt en Picardie, des Martinbourg en Flandre, des O'Martin en Irlande, des Mac Martin en Ecosse, des Fitz Martin ou Martinson en Angleterre, des Martinski en Pologne, des Martinowitz ou Martinoff en Russie, des Martini, Martinelli, Martinosi, Martinengo en Italie, des Martineng en Dauphiné, des Martignac en Gascogne, des Martinez en Espagne, et qui en passant par Montmartin et Martigny, finissent par mourir Martineau.

Court de Gébelin, dans son *Monde primitif analysé*[1], traitant de l'origine des noms de famille, rapporte à son tour les métamorphoses que M. Trottin faisait subir à son nom dans ses voyages, où il devenait Trottincourt en Picardie, Trottinville en Normandie, Trottigneuc dans le Perche, Trottinguer en Bretagne, Trottinière en Poitou, Trottignac en Périgord, Trottinargue en Languedoc, Trottinoz en Franche-Comté, Trottini en Italie, Trottinski en Pologne, Trottimbach en Allemagne. etc.

Mais ce n'est point un traité des usurpateurs de noms que nous faisons ici ; nous n'avons voulu qu'indiquer seulement la formation et l'origine des noms. Pour trouver nos exemples, nous n'avons eu qu'à compulser les registres de l'état-civil

[1] 9 vol. in-4° Paris 1775-1784.

dans un certain nombre de communes, et souvent même qu'à nous promener dans les rues d'une grande ville, en prenant note des noms des marchands sur les enseignes. Ces noms formeraient un vaste glossaire, dont nous sommes loin d'avoir épuisé la liste que d'autres continueront.

Nous terminerons ce préambule en faisant remarquer que si la connaissance de la langue romane et du breton eût été plus répandue, bien des gens auraient sans doute évité le non sens grammatical d'accoler la particule *de* à des épithètes adjectives ou à des prénoms, à des noms de métiers ou même à des noms d'animaux, ce qui se voit souvent.

PREMIÈRE CLASSE

NOMS DE FAMILLE TIRÉS DES NOMS DE LIEUX[1]

Principaux radicaux bretons et noms qui en dérivent.

AOT.

Aot, rivage, *nom de famille correspondant ou synonyme en français de :* la Rive, du Rivage.

AVAL.

Aval, pomme, *pluriel* Avalou, Avaleuc et Avalot, lieu abondant en pommes, la Pommeraye.

BALAN.

Balan, genêt, Balanan, Balanec, Kerbalanec, la Genêtaye.

BEC.

Bec, pointe, du Bec, des Pointes, Becmeur, grande pointe.

BÉVEN.

Béven, bouleau, Bévenec, la Boulaye.

BEUZ.

Beuz, Beuzit, buis, *pluriel* Beuzidou, la Boëssière, la Boissière ou la Boixière.

[1] Dans les exemples suivants entrent un grand nombre de noms de terres, domaines ou seigneuries ajoutés par les familles à leur nom patronymique.

BOT.

Bot ou Bod, *en construction* : le Vot, buisson, du Bos, du Bosc, du Busc, du Buisson, Boquet, du Bouchet, la Barte, la Brosse, la Brousse, la Touche, les Touches.

Bot-glazec et Bollazec, buisson de verdure.
Bot-deru ou derff, — de chêne.
Bod-illio, — de lierre.
Bod-illy, — de cormier.
Bot-garz, buisson de la haie.
Bot-meur, — grand.
Bot-Quénal, *nom propre*.
Bot-Miliau, *idem*.
Bod-Igneau, *idem*.
Bod-ros, — de roses ou du tertre.
Bod-ivin, buisson d'if.
Bot-loré, — de laurier.
Bod-onn, — de frêne.
Bot-sco, — de sureau.
Bod-énès, buisson de l'île.
Bod-illis, — de l'église.
Bot-cudon, — du ramier.
Bot-orel, — de la bille.
Bot-téo, — épais.
Bot-quéau, — creux.

Les noms des paroisses de Bobital, Bodivit, Bothoa, Botlézan, Boquen et Botsorhel ont le même radical.

BRAN.

Bran, Bré, en gallois, Braidd, (*mons, collis*) d'où les noms de paroisses ou de familles de Brains, Brélès, Brandérion, Bréal, Brécé, Brech, Bréhant, Bréhat, Bréhoat, Brélévenez, Brélidy, Bréteuil, Bréventec, Brenilis, Branbuan, Brangays, Brangolo, Brémeur, Bréhonic, Brenolou, Brézal, Brescanvel, Bréneuc, Brénéen, Branseuc, Brambeat, Bresséan, Brenéol.

BRUC.

Bruc, bruyère, des Brieux, la Brière.

CASTEL.

Castel, château, du Chastel, Castel.

COAT.

Coat *ou* Coet, bois ; *diminutif* Coadic, Couëdic, Petit-Bois, Broël, Breil, du Breuil, la Touche, des Touches.

Coat *ou* Coët-Arel, *nom propre et nom de famille*.
Coat-ar roch, bois de la Roche.
Coat-an Rouz, *nom de famille*.
Coat-an scour, — de la branche.
Coat-ar Moal, *nom de famille*.
Coat-bihan, — petit.
Coat-an garz, bois de la haie.
Coat-Inisan, *nom propre et nom de famille*.
Coat-Ivy, *idem*.
Coat-losquet, — brûlé.
Coat-men, — de la pierre.
Coat-ménec'h, — des moines.

COAT-meur, — grand.
COAT-doun, — profond.
COAT-dreuz, de travers.
COAT-lédan, – large.
COAT-Congar, *nom propre et nom de famille.*
COAT-élez, — des anges.
COAT-an-fao, — du hêtre.
COAT-quelven, — des noisettes.
COAT-quéau, — de la caverns.
COAT-grizibu, — des racines.
COAT-saout, — du bétail.
COAT an empren, du rayon de roue.
COAT-Morvan, *nom propre et nom de famille.*
COAT-cren, — du tremble, la Tremblaye.

CLEUZ.

CLEUZ, fosse, *pluriel* Cleuziou, la Fosse, des Fossés, Clezmeur, grand fossé.

COMBOT.

COMBOT, étage, terrasse, de l'Estrade.

CREAC'H.

CREAC'H, Crec'h *ou* Quénec'h, mont, du Mont (*voyez* MÉNEZ, Ros et RUN).
CREAC'H-quérault, mont du hérault.
CREAC'H-Morvan, *nom propre et nom de famille.*
CREAC'H-Miquel, *idem.*
CREAC'H-grizien, de la racine.
CREAC'H-Riou, *nom propre et nom de famille.*
CREAC'H-meur. — mont grand.
CREAC'H-ménec, — pierreux.
QUÉNECH-quiv-illy, — de la souche du cormier.

CORN.

CORN, *pluriel* Cornou ; *diminutif* Cornic, du Coin, Coignet, Le Corgne.

CRIBIN.

CRIBIN, CRIBINEC, Côte, de la Coste, de la Grée, des Grées.

DÉROFF.

DÉROFF, chêne, Dervec, Dervenec, — lieu abondant en chênes, la Chesnaye, du Chesne, des Chesnes, de Caine, du Quesne, du Chesnoy, du Quesnoy, Chesnel, du Rouvre, du Rouvray, du Rouvroy.

DOUR.

DOUR, *diminutif* Dourio, eau, de l'Aigue, — Dourven, — eau blanche, Dourduff, — eau noire.

DOR.

DOR, porte, de la Porte, Delporte, des Portes, Portail.

DREN.

Dren, épine, Kerdren *ou* Kerdrain, — l'Epinaye.

DREZ.

Drez, ronce, Drézec, Drézenec, lieu abondant en ronces, Ronsard, la Roncière.

ÉNEZ.

Enez, île, *pluriel* Inizi, — de l'Isle, des Isles, Énez-gaër, — Belle-isle.

FAVEN.

Faven, *pluriel* Fao, hêtre, du Fay, du Faou, Kerfaven, Favec, Favenec, Faouëd, et son *diminutif* Faouëdic, lieu abondant en hêtres, La Charmoye.

FROST.

Frost, lieu inculte, désert, Gastine, la Gastinais.

GARZ.

Garz, haie, des Hayes, des Essarts, Brou, de la Brosse, des Brosses.

GOAZ.

Goaz, *pluriel* Goaziou, } ruisseau, de la Noue, de laNoë, du Chanel.
Goazel, *pluriel* Gouazellou, }

Goaz-Moal, *nom de famille*.
Goaz-Briant, *idem*.
Goaz-glas, ruisseau vert.
Goaz-ven *ou* guen, — blanc.
Goaz-duff, — noir.
Goaz-ruz, — rouge.
Goaz-lin, ruisseau du lin.
Goaz-quélen, — du houx.
Goaz-caër, — beau.
Goaz-ien, — froid.
Goaz-clin, — du coude[1].

GOUEZ.

Gouez, arbre, Guézennec, Guéhenneuc, lieu abondant en arbres.

GOVEL.

Govel, *pluriel* Gouvello, forge, des Forges, de la Forge, de la Ferronaye, de la Farge.

[1] Le château du Goazclin ou Guesclin, berceau de la famille du connétable, et situé dans la paroisse de Saint-Coulomb, avait pris ce nom de sa position sur un rocher dans la mer, à l'embouchure d'un ruisseau qui formait un coude ou repli. Ce château fut aussi appelé Guarplic, mot à peu près synonyme du précédent, le premier signifiant ruisseau du coude, et le second anse sinueuse *(sinus arcuatus.)*

GUÉ.

GUÉ, gué, Gué-Briant, *nom propre et nom de famille.*

GUÉ-Madeuc, *nom de famille.*

GUÉ-méné, gué de la montagne.

GUERN.

GUERN, *en construction* : le Vern, *diminutif* Guernic; *pluriel* Guernigou, aulne, marais, de Launay, des Aulnayes, de la Vergne, de Vernède, des Maretz, du Vernay, du Vernoy.

GUERN-ar-c'han, marais du canal.

GUERN-élez, — des anges.

GUERN-Isac, *nom propre.*

GUERN-Even, *idem.*

GUIC.

GUIC (*vicus*), bourg, du Bourg, Guinévès, — Neufbourg et Bourgneuf (*voyez* PLOË).

GUINI.

GUINI, des vignes, du Vignau, Vignon.

ILLY.

ILLY, cormier, Corn-illy, Treff-illy, Trécévilly, Traonrivilly, Mesilly.

pluriel illizi

HALEC.

HALEC, Haléguen, saule, Haléguec, lieu abondant en saules, la Sauldraye, la Soraye, la Saussaye.

KER.

KER *ou* QUER, *en construction :* Guer, *diminutif* Keric, *pluriel* Kerigou ; ville, lieu, maison, du Mas, du Mesnil, de la Case, du Hamel (*voyez* aussi TI). Gorré-quer, Hauteville ; Gouëlet-quer, Basse-ville.

KER-gos, ville vieille ; Cos-quer, Vieu-ville.

KER-duff, ville noire.

KER-c'hoent, Belleville et Beaulieu.

KER-madec, Richelieu ; *Madec est aussi un nom de famille.*

KER-a-dreuz, — de travers.

KER-an-draon, — du vallon ; Vaucel.

KER-aër, KER-aëret, — de la couleuvre, des couleuvres.

KER-Alain, *nom propre et nom de famille.*

KER-névez, — ville neuve.

KER-ven, — blanche.

KER-nec'h, — d'en haut.

KER-an-garz, — de la haie.

KER-an-Gal, *nom de famille.*

KER-an-Guen, KER-Guen, *idem.*

KER-Ranou, *idem.*

KER-an-tour, — de la tour.

KER-aot, — du rivage.

KER-Audren, *nom propre et nom de famille.*

KER-am-barz, — du barde.
KER-an-manac'h, — du moine.
KER-am-bellec, — du prêtre.
KER-am-Borgne, *nom de famille.*
KER-am-puil, — abondant.
KER-an-flec'h, — des écuyers.
KER-an-forest, — de la forêt.
KER-losquet, — brûlé.
KER-Derien, *nom de famille.*
KER-faven, — du hêtre.
KER-Gadiou (Cadiou), *nom de famille.*
KER-Gallic, *idem.*
KER-Garadec, *nom propre et nom de famille.*
KER-Gariou (Cariou), *idem.*
Ker-goat, — du bois,
KER-goff, — du forgeron.
KER-Gongar, *nom propre.*
KER-gour-na-dec'h, ville de l'homme qui ne fuit pas.
KER-Grist, — du Christ.
KER-groaz, — de la croix.
KER-guélen, — du houx.
KER-guern, — du marais.
KER-guz, — de la cachette.
KER-Hamon, *nom propre et nom de famille.*
KER-illy, — du cormier.
KER-illio, — du lierre.
KER-Ynizan, *nom de famille.*
KER-Jagu, *idem.*
KER-iar, — de la poule.
KER-Jan, *nom propre et nom de famille.*
KER-Geffroy, *idem.*
KER-Josse, *idem.*
KER-léan, — du moine.
KER-Marec, — du chevalier, et *nom de famille.*
KER-Menguy, *nom propre et nom de famille.*
KER-men, KER-menou, — de la pierre, ou des pierres.
KER-Autret, *nom propre et nom de famille.*
KER-balanec, — du genêt.
KER-bihan, — petit.
KER-Biriou (Piriou), *nom de famille.*
KER-brat, — du pré.
KER-buzic, — du buis.
KER-Daniel, *nom propre et nom de ou* des pierres.
KER-merc'hou, — des filles.
KER-mérien, — des fourmis.
KER-meur, grand lieu, Grandville, Magneville.
KER-Morvan, *nom propre et nom de famille.*
KER-Moysan, *idem.*
KER-Roignant, *idem.*
KER-Roudault, *idem.*
KER-Pezdron, *idem.*
KER-Prigent, *idem.*
KER-radenec, — de la fougère.
KER-Raoul, *nom propre et nom de famille.*
KER-Riou, *idem.*
KER-Rivoal, *idem.*
KER-roz, — du tertre.
KER-Saint-Gilly, *nom de famille.*
KER-Salaun, *nom propre et nom de famille.*
KER-Saux, KER-Sauzon, — du Saxon, des Saxons.
KER-scaven, et KER-scao, ville du sureau.
KER-vasdoué (*ou* goasdoué), — du vassal de Dieu.
KER-vastard, — du bâtard.
KER-véguen (*ou* Guéguen), *nom propre et nom de famille.*
KER-yvin, — de l'if.
KER-Yvon (*ou* KER-Éosen), *nom propre et nom de famille.*

Lann.

Lann, lande, Lannec, *pluriel* Lannegou, lieu abondant en landes, des Landes, Landais, de la Landelle, Lanmeur, — grande lande, Lanven, — blanche lande.

Lan.

Lan, territoire, n'est plus connu que dans la composition des noms de lieux.

Lan-Derneau, territoire de Saint-Ternec.
Lan-Dujan, — de Saint-Tujan.
Lan-Ilis, — de l'Église.
Lan-Jamet, — de Jamet,
Lan-Loup, — de Saint-Loup.
Lan-Houarneau, — de Saint-Hervé.
Lann-Ion, — d'Ion *ou* Huon.
Lan-Edern, — de Saint-Edern.
Lan-ascol, — du chardon.
Lan-ros, — du tertre.
Lan-Sulien, — de Saint-Julien.
Lan-Tivy, — de Saint-Divy.
Lan-Ildut, — de Saint-Ildut.
Lan-Divisiau, territoire de St-Tiviziau.
Lam-Bol, — de Saint-Pol.
Lam-Ber, — de Saint-Pierre.
Lam-prat, — du pré.
Lan-Urien, — de Saint-Urien.
Lam-Billy, — de Saint-Billy.
Lan-iffern, — de l'enfer.
Lan-Goueznou, — de Saint-Goueznou.
Lan-Guénan, — de Saint-Quénan.
Lan-Déleau, — de Saint-Téléau.
Lan-dévenec, — des falaises.
Lan-goat, — du bois.
Lan-Modez, — de Saint-Modez.

Les.

Les, juridiction (*aulu, curia*), Cour, de la Cour, la Court, de la Barre, des Barres, et dans d'autres cas, lisière, marche, frontière (*voyez* Marz), de la Marche, la Marque, du Bordage, de la Borde, des Bordes.

Les-coat, la cour *aliàs* la lisière du bois.
Les-Guen, — de Blanche, *nom propre*.
Les-guern, — du marais.
Les-melchen, — du trèfle,
Les-neven, — d'Even, *nom propre*.
Les-ongar, — de Congar, *idem*.
Les-louc'h, la lisière de la mare.
Les-quélen, — du houx.
Les-quifflou, — des souches.
Les-Moal, — de Moal, *nom de famille*.
Les-ar-Drieux, — du Trieux (rivière).
Les-mez, — de la plaine.

Le village le plus éloigné du bourg. dans une paroisse, se nomme souvent *Les*, suivi du nom de la paroisse, et dans ce cas *Les* signifie lisière, frontière, marche, comme en France *Le Plessis-lès-Tours* et tant d'autres lieux. Nous trouvons en Bretagne des :

Les-Ergué.
Les-Plouénan.
Les-Oulien, paroisse de Goulien.
Les-Plougoulm.
Les-Cast.
Les-Plogoff.
Les-Guiel, paroisse de Plouguiel.
Les-Ivy, paroisse de Saint-Divy.

LIORS.

LIORS, *pluriel* Liorsou, *diminutif* Liorsic, jardin, Gardin, Jardin, Jardinet.

LOC.

LOC (*locus*), *pluriel* Lojou, loge, ermitage, des Loges, Cotin, de la Celle, de la Chambre, la Cambe, Delcambre, de la Grange, de la Baume, la Cabane, la Bauche, du Buron.

Loc-Christ, ermitage du Christ.
Loc-Maria, — de Marie,
Loc-Ronan, — de Saint-Ronan.
Loc-Ildut, — de Saint-Ildut.
Loc Majan, ermitage de Saint-Majan.
Loc-Eguiner, — de Saint-Eguiner.
Loc-Kirec, — de Saint-Kirec.
Loc-Harn, — de Saint-Hernin.

LOUC'H.

LOUC'H, *pluriel* Lohou, mare, étang, lac, de la Marre, des Marres, du Marois, des Maretz (*voyez* GUERN, POUL et STANG).

MARZ.

MARZ, *pluriel* Marziou, marche, des Marches, de la Marque, (*voyez* LES).

MEN.

MEN, pierre, *pluriel* Méno, Ménou. Ménec, — lieu abondant en pierres, la Perrière, des Perrières, Mengleuz, — la Carrière.

MÉNEZ.

MÉNEZ, montagne, du Mont, des Monts, du Molard, du Moncel, du Monceaux (*voyez* CREACH, ROS et RUN).

MEZ.

MEZ, *pluriel* Méziou et Mézou, campagne, champ sans clôture, plaine, des Champs, de Camp (*voyez* PARC).

MEZ-Grall, *nom propre et nom de famille.*
MEZ-an-run, champ ou plaine du tertre.
MEZ-an-ven, — des pierres.
MEZ-cam, — courbe, *aliàs* Clinchamps.
MEZ-noalet, — du foyer.
MEZ-hir, — long, *aliàs* Longchamps.
MEZ-meur, — grand champ.
MEZ-caër, — beau champ.
MEZ-guen, — champ blanc.
MEZ-Caradec, *nom propre et nom de famille*
MEZ-gouëz, — de l'arbre.
MEZ-naot, — du rivage.
MEZ-guéo, — du creux.
Mez-ros, — du tertre.
MEZ-illy, — du cormier.

MINIC'HI.

MINIC'HI, contraction de *ménec'h-ti* (maison de moines), Asile, Refuge.

MILIN.

MILIN, moulin, des Moulins, de Molière, Molines, Mellinet.

MOUDEN.

MOUDEN, manoir bâti sur éminence, la Motte, de la Mothe, du Mottay, de la Mottaye.

MOGUER.

MOGUER, mur, du Mur, *pluriel* Moguérou, Moguériec, — lieu abondant en murs.
KER-MOGUER, — maison du mur.
PORTZ-MOGUER, — cour du mur.
PLOU-MOGUER, — peuplade du mur.
TRÉ-MOGUER, — passage du mur.

MOUSTER.

MOUSTER, monastère, du Moustier, du Moustoir.

ONN.

ONN, frêne, Onnec, lieu planté de frênes, du Fresne, de la Fresnaye, du Fresnoy.

PALUDEN.

PALUDEN, Palud, *diminutif* Paludic, *pluriel* Paludou, palus, la Palue.

PARC.

PARC, parc, champ, (*voyez* MEZ).
PARC-coz, — vieux champ.
PARC-scau, — champ du sureau.
PARC-an-Prévost, — *nom de famille*.

PEN.

PEN, tête, *olim* Teste, Chef, Cap.
PEN-an-coat, *contraction* Pen-hoat, chef du bois.
PEN-hoadic, — du petit bois.
PEN-an-dreff, — de la barrière.
PEN-an-ros, PEN-ros, — du tertre.
PEN-ar-rue, — de la rue.
PEN-ar-pont, — du pont.
PEN-aot, — chef du rivage.
PEN-guilly, — du revers (*de la montagne*).
PEN-al-lan, — de la lande.
PEN-marc'h, — du cheval.
PEN-an-nec'h, — de la montagne.
PEN-poullou, — des mares.
PEN-quer, — chefdeville.
PEN-Thièvre, — du Trieux (rivière),

Pen-feunteniou, — des fontaines,
Pen-guern, Pen-an-vern, — du marais.
Pen-treff, — de la trève.
Pen-trez, — de la grève.

PLOE

Ploe, peuplade, village, bourg, Vieux-bourg, Neuf-bourg, Bourg-neuf, Bourg-blanc, Riche-bourg.

Ce mot, dont on fait *plou, pleu, plé* et *plu*, et qui a pour sinonyme latin *plebs*, entre dans la composition de la plupart des noms de paroisses, et par suite des noms de familles.

Plou-Ian, — peuplade de Saint-Jean.
Plou-névez, — Bourg-Neuf.
Pleu-meur, — Grand-Bourg.
Pleu-bihan, — Petit-Bourg.
Plou-Edern, peuplade de Saint-Edern.
Plo-Ermel, — de Saint-Armel,
Plu-squellec, — peuplade échelonnée.
Plou-Fragan, — de Saint-Fragan.
Plu-Maudan, — de Saint-Maudan.
Plou-Goulm, — de Saint-Colomban.
Plou-Guen, — de Sainte-Guen.
Plu-Dual, — de Saint-Tugdual.

Le mot *Ploë* s'entendait anciennement de tout le territoire d'une paroisse occupé par la plèbe ou menu peuple (*plouiziz*), et *Guic* (latin *vicus*) du bourg seul, c'est-à-dire du chef-lieu de la paroisse. On voit dans des titres du xvi[e] siècle les paroissiens de :

Ploë-gaznou, Ploë-miliau, Ploë-rin, Ploë-lan, Ploë-gastel,	assemblés aux bourgs de	Guic-caznou. Guic-miliau. Guic-rin. Guic-lan. Guic-castel.

Porz.

Porz, *pluriel* Porziou et Porzou, *dominutif* Porzic (*cors, cortis*), cour, et aussi port de mer et portail.

Porz-sal, cour de la salle.
Porz-meur, — grande.
Porz-an-parc, Courchamp.
Porz-Jézégou *nom de famille.*
Porz-moquer, cour de la muraille.
Porz-poder, — du potier.
Cos-porzou, — vieilles cours.

Poul.

Poul, *pluriel* Poulou, *diminutif* Poulic, mare, de la Marre, des Marres, Bellemarre (*voyez* Guern et Louc'h).

Poul-fanc, mare de fange.
Poul-pri, — de boue.
Poul-dour, — d'eau.
Poul-duff, — noire.
Poul-tousec, — du crapaud.
Poul-piquet, mare des pies.
Poul-broc'h, — du blaireau.
Poulic-guen, *contraction* Pouliguen, petite mare blanche.
Poul-ranet, — des grenouilles.

PONT.

PONT, *pluriel* Pontou, du Pont, du Ponceau, du Ponchel.

PÉREN.

PÉREN, *pluriel* Pérenou, poire, Poirier, du Perrier, des Perriers.

PRAT.

PRAT, *diminutif* Pradic, *pluriel* Pradigou, prairie, du Pré, des Prez, des Préaux.

QUENQUIZ.

QUENQUIZ, *pluriel* Quenquizou, maison de plaisance, du Plessix, de la Plesse, du Plexis.

QUÉLEN.

QUÉLEN, houx, Quélénec, Kerguélenen, Kerguélen, — du Houx, de la Houssaye.

QUILLIEN.

QUILLIEN, *pluriel* Quilli, Quillio, Quilliou, crête, *alids*, revers, croupe, en parlant d'une montagne ; et suivant Le Pelletier, *locus recedendi.*

QUILLI-douarec, — crête terreuse.

QUILLI-venec, — crête pierreuse.

QUILLI-madec, — fertile.

QUINVI.

QUINVI, Quinviec, mousse, de la Moussaye.

QUILVID.

QUILVID, lieu planté de noisetiers, la Coudraye, du Coudrai, la Couldre.

QUISTINID.

QUISTINID, la Chateigneraye, de Chasteigner.

QUÉRIZEC.

QUÉRIZEC, Quérizit, Cerisier, la Cerisaye.

RADEN.

RADEN, fougère, Radenec, Kerradenec, lieu abondant en fougères, du Fougeray, des Fougerets.

Rest.

Rest, bois, forêt, *diminutif* Restic, *pluriel* Restou, Restigou, — de la Forest, Selve, (*silva*) *voyez* Coat.

Rest-meur, grand bois.

Penanrest, — chef du bois.

Ker-rest, maison du bois.

Roc'hel et Roc'h.

Roc'hel, *pluriel* Roc'helou ; Roc'h, *pluriel* Roc'hou, Roche, la Roque, du Rocher, des Roches, des Rochettes, du Roc, de la Roquette, Roquel.

Roc'h-caër, — Belle roche.

Roc'h-Congar, *nom propre et nom de famille.*

Roc'h-fort, — Rochefort.

Roc'h-Huon, *nom propre et nom de famille.*

Roc'h-Jagu, *idem.*

Roc'h-Derrien, *idem.*

Roc'h-Morvan, *nom propre et nom de famille.*

Roc'h-Moysan, *idem.*

Roc'h-Périou, *idem.*

Roc'h-mélen, — Roquebrune.

Roc'h-duff, — Roche-noire.

Roc'h-glas, — Roquevert.

Ros, Run.

Ros, Rosec, Run, *pluriel* Runiou, tertre, du Tertre, des Tertres, du Mont, de la Bigne (*voyez* aussi Creac'h et Ménez).

Ros-coat, le tertre du bois.

Ros-erff, — du sillon. — Derf — chêne

Ros-ervo, — des sillons.

Ros-coff, — du forgeron.

Ros-illy, — du cormier.

Ros-logot, — de la souris.

Ros-madec, Richemont. *Madec est aussi un nom de famille.*

Ros-marc'h, — du cheval.

Ros-marec, — du chevalier. *Marec est aussi un nom de famille.*

Ros-nivinen, — le tertre de l'if.

Ros-trenen, — le tertre des épines.

Ros-vern, — du marais.

Ros-am-poul, — de la mare.

Ros-cam, — courbe.

Ros-lan, — de la lande.

Run-meur, — grand.

Run-vezit, — du buis.

Run-fao, — du hêtre.

Run-vezret, — du cimetière.

Run-Hervé, *nom propre et nom de famille.*

Sal.

Sal, *pluriel* Saliou et Salou, Salle, Saliot, de la Salle, des Salles, Kersaliou, — la maison des Salles.

Streat.

Streat, chemin, du Chemin, de la Rue, de la Ruelle, de la Chaussée (*stratus*), de Lestrat, Kerstrat, — la maison du chemin.

SCOUR.

SCOUR, branche, Malbranche.

STANG.

STANG, étang (*voyez* LOUC'H), de l'Estang.

STER.

STER et STIR, rivière, de la Rivière.

TÉVEN.

TÉVEN, Tévennec, Landévenec, dune, falaise.

TI.

TI, maison (latin *mansio*) du Mas, de Machaud, du Mesnil, des Masures, de Sesmaisons (*voyez* aussi KER).

Ti-névez, — maison neuve.
Ti-meur et Meurdi. { Grand maison. Grand mesnil.
Ti-great, — maison faite.
Ti-losquet, — maison brûlée.
Ti-men et Mendi, — de pierre.
Ti-duff, — noire.
TI-soul, — de chaume, Chaumette, du Chaume.

TOUL.

TOUL, trou, pertuis, Maupertuis ; *en langue romane*, Bodin ou Boudin.
Toulgoat ou Toulencoat, — le trou du Bois, — Toulalan, — le trou de la lande.

TRÉZEL.

TRÉZEL, barrière de la Barre, de Bar, de Barras.

TRAON.

TRAON, TRO, *pluriel* Troniou, *en construction*, Droniou, val, vallon, vallée, des **Vaux**, de Vaux, la Valette, la Combe.

TRAON-doun, — val profond.
TRAON-ELORN, *nom propre et nom de rivière.*
TRAON-tossen. — de la butte.
TRAON'névez, — neuf.
TRO-Guindy,— *de la rivière* de Guindy.
TRAON-vilin *ou* TRO-melin,—du moulin.
TRAON-maner, val du manoir.
TRO-feunteniou, — des fontaines.
TRO-logot, — de la souris.
TRAON-Mériadec, *nom propre et nom de famille.*
TRAON-Gall, *nom de famille.*
TROGOFF, — du forgeron.

TRAON-gouez, — des arbres.
TRO-ménec, — pierreux.
TRO-griffon, — du griffon.
TRAON-bihan, — petit, la Valette.
TRO-morbihan, — de la petite mer.
TRAON-len, — de l'étang.
TRO-long, — du navire.
TRO-EON, *nom propre et nom de famille.*
TRO-meur, — grand val.
TRON-son, — escarpé.
TRO-bodec, — buissonneux.
TRO-gouër, — du ruisseau.

On trouve en outre dans la Haute-Bretagne, des Vauvert, Vauclair, Vaucouleurs, Vaudoré, Vaufleury, Vaucel et Vaucelle (*valli cella*).

TREFF.

TREF et TREV, *pluriel* Tréhou, Trévou, trève, tribu, succursale, *en construction :* Tré et Trem.

Ce mot entre dans la composition d'un grand nombre de noms de chapelles et de familles.

TRÉ-Anna, tribu de Sainte-Anne.
TRÉ-dern, — de Saint-Edern.
TREFF-illis, — de l'Eglise.
TREFF-Lévénez, — de Sainte-Lévénez *ou* de la Joie.
TRÉ-Maria, — de Sainte-Marie.
TRÉ-Majan, — de Saint-Majan.
TRÉ-Léon, de Saint-Léon.
TRÉ-Pompé, tribu de Sainte-Pompée.
TRÉ-Babu, — de Saint-Pabu.
TREFF-iagat, — de Saint-Riagat.
TREFF-Laouénan, — de Saint-Laouénan.
TRÉ-Méloir, — de Saint-Méloir.
TRÉ-Ouergat, — de Saint-Ergat.
TRÉ-Maudan, — de Saint-Maudan.
TREM-Edern, — de Saint-Edern.

A l'exception de Trefflis (succursale de l'Eglise), tous les autres exemples sont des noms de saints précédés du mot *treff* et donnés à des lieux.

TREIZ *ou* TRÉ.

TREIZ, en construction Tré, passage, pas, du Pas.
TRÉ-gastel, — passage du château.
TRÉ-gouët, — du bois.
TRÉ-goazel, — du ruisseau.
TRÉ-guer, — de la ville.
TRÉ-men, TRÉ-menec, TRÉ-veneuc, — pierreux.
TRÉ-lan, — de la lande.
TRÉ-ouret, — passage des cochons.
TRÉ-meur, — grand.
TRÉ-biquet, — des pies.
TRÉ-mel, — du mail.
TRÉ-bodennic, — du petit buisson.
TRÉ-flec'h, — des écuyers.
TRÉ-sev-illy, — où pousse le cormier.

TRÉ est aussi une préposition qui entre dans la formation de quelques noms composés, et correspond au latin *trans, ultra, propè.*

Les noms propres de saints ou d'hommes imposés à beaucoup de lieux, et portés ensuite par des familles comme noms patronymiques, sont ainsi que nous l'avons fait remarquer, précédés d'un radical breton, tel que Bot, Bré, Ker, Coat, Lan, Loc, Guic, Plouë, Traon, Treff. Un très grand nombre font précéder le nom propre de la qualification exclusive de saint. Ainsi on trouve en Bretagne les familles de :

Saint-Allouarn.
Saint-Amadour.
Saint-Aubin.
Saint-Bihy.
Saint-Brice.
Saint-Brieuc.
Saint-Carré.
Saint-Cast.
Saint-Denis.
Saint-Denoual.
Saint-Didier.
Saint-Eesn.
Saint-Eloy.
Saint-Etienne.
Saint-Eve.
Saint-Georges.
Saint-Gilles.
Saint-Goueznou.
Saint-Guédas.
Saint-Hilaire.
Saint-Hugeon.
Saint-Jean.
Saint-Illan.
Saint-Jouan.
Saint-Lanvoa.
Saint-Laurens.
Saint-Léon.
Saint-Malon.
Saint-Marc.
Saint-Martin.
Saint-Marzault.
Saint-Méen.
Saint-Meleuc.
Saint-Meloir.
Saint-Memin.
Saint-Nouay.
Saint-Pezran.
Saint-Père.
Saint-Paul.
Saint-Pern.
Saint-Potan.
Saint-Riou.

Aux noms de lieux se rattachent encore les noms qui indiquent la plus ancienne patrie, comme :

L'Arvor (l'*Armoricain*), l'Anglois (le *Saos*), l'Angevin, l'Allemand, le Berruyer, le Bret, le Breton, Bretagne, le Bourgoing, Crozon, Cuzon, Champagne, le Flamand, France, le François, le Gall, Gallo, Gallou, Gallais, le Gallois, Galliot, le Gascoing, le Juif, Léon, Léonard, Léonais, le Lamballays, Lombart, Mancel, Montfort, Morin, le Normand, le Norois, Paris, le Parisy, le Picart, Pleiber, Plougoulm, Pondaven, le Poitevin, Quemper, Querné (*Cornouaille*), le Saux (le Saxon, l'anglais), Sibiril, le Spagnol, Tréguier.

DEUXIÈME CLASSE

NOMS DE BAPTÊME TRANSMIS HÉRÉDITAIREMENT COMME NOMS DE FAMILLE.

Voici les principaux en Bretagne :

Armel *ou* Arzel.
L'Arzur (Artur).
Alan, *diminutif* Alanic, *pluriel* Aleno (Alain).
Auffret, Auffray, Autret.
Aubert.
Audren.
Banéat (Benoît).
Bernez (Bernard).
Bertel (Barthélémy).
Bizien.
Briant.
Caradec.
Cadiou.
Cariou.
Charles, Charlot, Charlet.
Colas, Colin, Colart, Nicol, Nicolas, Nicolazic, Colet.

Conan.
Coulm (Colomban).
Daniel, *pluriel* Daniélou.
Davy, Divy, (David).
Denoual.
Denez (Denis).
Derrien.
Dider (Didier).
Elard (*voyez* Hélar).
Edern.
Even, *pluriel* Eveno, Euzen, *pluriel* Euzénou (Yves, Yon).
Félep (Philippe).
Fransez (François).
Gildas.
Grall (Grallon).
Guillerm, *diminutif* Guillermic, *pluriel* Guillermo, Guillot, Guillou, Guillotou, Guillouzou, Guillaume, Guillotin, Guillemin, Guillemet, Guilleminot, Guillemot, Guillouet).
Goualder (Gaultier, Vautier).
Gestin.
Guéganton.
Guéran, *diminutif* Guéranic (Guérin, Garin).
Guéguen, *pluriel* Guéguénou.
Guénégan.
Guy, *diminutif* Guyet, Guyon, Goyon, Gouéon, Gouyon, Gougeon, Goion.
Guyomar'ch, Guimar, Guivarc'h, *pluriel* Guimarho.
Hamon, *pluriel* Hamonou.
Herry (Henri).
Hervé, *pluriel* Hervéou.
Hélar, Hélary, Elard (Eloy).
Hue, Huon, Hugues, Huguet, Hugo, Hugon, Hugonet:
Jaffrez, *diminutif* Jaffrezic, *pluriel* Jaffrézou (Geoffroi, Godefroy).
Jagu, Jégu, *diminutif* Jéguic, *pluriel* Jégo, Jégou.
Jaoua, Jaouen, Jouvin, Jouhan, *diminutif* Jouhannic, Jouhanneau.
Jan, *diminutif* Janiç, *pluriel* Jânou (Jean, Johannot, Janin).
Jalm (Jacques), Jacq, Jacob, Jaquet, Jaquinot, Jamin, Jaquot, Jamet.
Jégaden, *pluriel* Jégadou.
Jord (Georges).
Judicaël, Jézéquel, Jézégou, Gicquel, Gicqueau.
Judoc Josse).
Kerrien ou Querrien.
Laurans (Laurent).
Léier (Léger).
Loiz (Louis).
Lucas (Luc.
Mahé, Macé, Mazé, Mao (Mathieu).
Marc, Marcot.
Marzin (Martin, Martinet, Martinel, Martineau).
Marie.
Mériadec.
Menguy.
Michel, Michelet, Michelot, Michaud, Michelin.
Morvan, *diminutif* Morvanic (Morice, Moricet).
Moysan (Moïse).
Nédélec (Noël, Nouel).
Nic, *pluriel* Nicou (Nicaise).
Olier, Olivier).
Paol, Pol (Paul, Paulin, Paulet.)
Per, *pluriel* Périou, Pierre, Pezron, Perrot, Pitre, Peronnet, Perrin, Perrotin, Perrinet.
Prigent.
Querrien *ou* Kerrien.
Rannou (René).
Révérand.
Rio, Riou.
Rivoal, Rivoalan (Raoul).
Rolland.
Rouault, Roudault, Rouzault,
Ropartz (Robert).

Salaun (Salomon).
Sané.
Sillau.
Stéphan (Etienne, Estiennot).
Tanguy.
Thomas, *diminutif* Thomasic, Thomasset, Thomassin.
Tugdual, Tudal.
Tépod (Thibaut, Thépault).
Urien.
Viau.
Vidal.
Ynizan, *pluriel* Ynizano.

A cette catégorie se rattachent les noms de baptême précédés du mot *ab*, contraction de *mab*, fils (*voyez* D. Le Pelletier et Le Gonidec, *verbis* ab *et* mab). Cet usage le plus ancien de tous, puisque, ainsi que nous l'avons fait observer, il fut employé par les Hébreux et les Grecs, est toujours suivi par les Arabes, et a été connu des peuples du Nord.

Le plus célèbre de ces noms en Bretagne est celui de Pierre Ab-Élard, et on y trouve des :

Ab-Alain,	Ab-Grall,	Ab-Hervé,	Ab-Hamon, Ab-Olier,
Ab-Arnou,	Ab-Éosen,	Ab-Jan,	Ab-Autret,
Ab-ar-Riou,	Ab-Éguilé,	Ab-Iven,	Per-Ab-Eosen,
Ab-al-léa,	Ab-Guillerm,	Ab-Ernault,	Ab-Morvan.

D'après ce qui précède, Jacques, fils de Robert, se traduit par Jalm-ab-Ropartz, qui devient dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, James Robertzon, Mac Robert, Fitz Robert, ou O'Robert.

TROISIÈME CLASSE

Les noms de dignités ecclésiastiques ou féodales, fonctions, offices, professions ou métiers ; ceux indiquant la condition et les degrés de parenté.

§ 1er. *Dignités ou fonctions ecclésiastiques.*

Pape, Pabic.
Cardinal.
Escop (l'évêque), l'Escobic.
Ariagon, Diagon, (archidiacre, diacre).
Chaloni (chanoine).
Person (recteur).
Abbat, abbé, l'Abbey, Aubé.
Bélec, *diminutif* Béléguic, *pluriel* Bélégou, prêtre, le Prestre.
Chapelain.
Cloarec, Clec'h, Clérec, le Clerc (on trouve aussi des Beauclerc et des Mauclerc).
Cloc'her, clocheteur, sonneur.
Bédel et Bidéo, Bedeau, Robin, Robinet, Robineau, Robichon.

Priol, prieur.
Manac'h, moine, le Moenne, Monge, Rendu, Dimanac'h, Maumoine.
Léan, ermite, l'Hermite.
Déan, doyen.
Jacobin.
Pirc'hirin, Pèlerin, Romieu, c'est-à-dire qui a fait le voyage de Rome.
Déauguer, collecteur, dîmeur, Massart
L'official.

§ 2°. *Dignités féodales, fonctions municipales, condition.*

Impalaër, empereur, l'Empérière, l'Empereur.
Roué, le Roi.
Dauphin.
Prince.
Duc.
Marquis.
Comte.
Bescont, le Vicomte,
Bar, Baron.
L'Autrou, le Seigneur.
Marc'hec, Marec, Chevalier.
Bachelier, Bachelot.
Le Floc'h, le Flo, l'Écuyer.
Le Campion, Champion.
Bellour, Beller, guerrier.
Mirer, Gouverneur, Châtelain, Gardeur.
Le Goaréguer, l'Archer.
Le Page, Pagic.
Sénéchal.
Le Mear, Merret, Merrot, le Maire.
Provost, Provostic, prévôt, le Provost.
Béli, ou le Véli, le Baillif, le Bailly, Bailleul.
Barner, le Juge.
Berder, avocat, l'Advocat.
Noble, Noblet, le noble.
Bourc'his, Bourgeois.
Prud'homme.
Sergent et Mesnier.
Barz, *diminutif* Barzic, *pluriel* Barjou, le barde.
Mézec, médecin, le Mire.
Borel, le bourreau.
Goas, Vassal, le Vasseur, le Vavasseur, Chazé, Foy, *id est*, homme de foi.
Goas Doué, le vassal de Dieu.
Capitaine.

§ 3°. *Les degrés de consanguinité et le rang dans la famille.*

Le Mestr, *diminutif* Mestric, le Maître.
L'Ozach, le Marié.
Le Tiec, le Ménager.
Le Coz, *diminutif* Cozic, *pluriel* Cozou, vieux, Goascoz, Cosanet, vieillard, Villar, Viel, Vial, le Sesne, Veuillot.
Le Hénaff, aîné, Laisné.
Le Iaouancq, le Jeune.
Le Tad, *diminutif* Tadic, le père.
Le Jaouer, cadet, Maigné.
L'Intaon, le veuf.
L'Emzivat, l'orphelin.
Le Ni, neveu, le Nepveu, le Neveu.
Le Car, Parent.
Le Guével, Jumeau, Gémeau, Besson, Bisson.
Buguel, *pluriel* Bugalé et *ses dérivés*, l'Enfant, Bon enfant, Malenfant, Malfilastre, Enfantin.
Le Fillor, le filleul.
Le Maguer, le nourrissier.
Le Divézat, le Tardif.
Amézec, Voisin.

Le Douaren, le petit-fils.

Le Guéver, le Gendre, Gendrot, Gendron, Beaugendre, Maugendre.

Le Deun, beau-fils, Filastre. (On trouve aussi des Bonfils et des Malfilastre).

Penher, le fils unique, chef héritier.

Hérou, *pluriel* de Her, héritier.

Quenderf, Cousin, Maucousin.

Dogan, Cocu.

Bastard, bâtard.

Le Goarant, le tuteur.

§ 4e. — *Professions ou métiers.*

L'Arc'her, huchier.

L'Areur, Laboureur, Chartier, Charton, Carton.

Barazer, Tonnelier.

Barver, Barbier.

Bolser, ouvrier en voûtes.

Calvès, Charpentier, Carpentier, Carlier. Chapuis.

Carrer et Carrour, Charron, Carron, Rodier, Royer,

Cloc'her, clocheteur, fondeur de cloches.

C'hoalenner, Saulnier.

Colleter, collecteur.

Comm, Foulon,

Couër, paysan.

Courrézer, corroyeur, Corvoisier.

Coroller, corroyeur, et aussi danseur.

Le Digarc'her, le défricheur.

Le Doubierer, Napier.

Forestour, Forestier, Fortier, Verdier.

Falc'her, Faucheur, Faucheux, Faucher,

Goasteller, pâtissier.

Le Gonidec, Laboureur, le Gaigneur, Tascher, Poignant.

Le Goff, *diminutif* Govic, Maréchal, Marchal, Fabre, Favre, le Fébure, le Fèvre, Ferron, Ferrand, Ferrier, Mintier, Taillandier.

Guiader, Tisserand, Tixier, Tessier, le Tellier (du latin *tela*).

Guinaër, Veneur.

Guilc'her, Faucheur, Faucheux, Faucher.

L'Hostis, hôtelier, l'Hoste, Tavernier.

Magnouner, chaudronnier, Magnan, Maignan, Magnin.

Marc'hadour, marchand.

Massouner, masson, le Maczon.

Matez, *pluriel* Matézou, servante, Ancelle, (*ancilla*) Ancelot.

Méder, moissonneur, Messier.

Mérer, métayer, Masurier, Métivier, Bordier.

Mével, valet, Varlet, valeton, Beauvalet, Naquet, Meschin, Meschinot, Maschinet.

Mézer, berger, Bergier, Bouvier, Boyer.

Millour et Miller, meunier, le Monnier, Musnier, Moulnier, Mounier, Mognier, Molinier.

Minter, chaudronnier, Mintier.

Mocaër, porcher.

Neuder, fileur, le Tellier.

Pastézer, Pâtissier.

Pastour, Pasteur, Pastoret.

Pélier, l'écorcheur.

Poder et Podeur, Potier, Pothier.

Pelleter, Pelletier.

Priser, l'expert.

Quiviger, tanneur, Mégissier.

Quéméneur, tailleur, Cousturier, Parmentier.

Quéré, cordonnier, le Sueur.

Quidelleur, faiseur de filets.

Quéguiner et Coquin, cuisinier, le Queux (*coquinus*).

Queneuder, bûcheron, Bosquillon.

Quiguer, Boucher, Mazilier, Viandier.

Rideller, Tamisier.

Sanquer, piqueur, piocheur.

Souner, Ménestrier.

Sparler, faiseur de palissades.

Sieller et Siellour, le scelleur.
Le Tiec, Ménager.
Tocquer, chapelier, le Chapelier, Feutrier.

QUATRIÈME CLASSE.

Le noms des bonnes ou mauvaises qualités physiques ou morales, auxquels on peut joindre les noms d'animaux, parce que la plupart n'ont été donnés qu'à cause de quelque similitude.

§ 1er. — *Qualités ou vices physiques ; la forme du corps.*

Le Bras. | Le Meur, *diminutif* le Meuric. } Le Grand, Grandin, Grandet.
Le Bihan, Bihanic, petit, le Petit, Petitot.
Le Hir, le long.
Le Téo, le gros.
Le Quéau, le creux.
Le Bolzec, le Courbe.
Le Lédan, le large.
Le Corvec, le corpulent.
Corfmad, bon corps.
Le Maguet, nourri, Nourry, Maunoury.
Le Bouëdec, *idem.*
Le Treut, maigre, le Maingre.
Le Lard, le gras, le Dru, *diminutif* Lardic, Grasset.
Le Tano, Tanav. | Le Moan, *pluriel* Moanou. } Le mince, Menu
Le Scaff, léger, Ligier.
Le Croum, Le Crom, le courbé, Le Tort.
L'Astennet, l'allongé.
Le Den, *diminutif* le Denic, l'homme, le le petit homme, Belhomme, Belhommet.
Blanchecoste.
Gourden, l'homme court.
Gourvil, l'homme laid.
Crenn, gros et court, le Fort, Fortin, Fortier.
Le Ber, le Beric, le court, Courtin.
Le Lous. | Le Vil. } vilain, le Hideux, le Lay.
Le Coant, beau, le Baud, le Cointe, le Gentil, Beauvis *(bellus visus)*, Beau, regard.
Le Caër, Godin, Joly, Joliff, Jolivet.
Le Corre, *pluriel* Corret, *diminutif* Corric, nain.
Bude, *diminutif* Budic, Boudic, *pluriel* Boudigou, le nain.
Sioc'han, l'avorton, Ragaud, Ragot, Ragotteau.
Pen, Pennec, tête, Teste, Testard,
Penors, tête de maillet, Martel.
Penoignon, tête d'oignon.
Penduff, tête noire.
Pengam, tête de côté.
Cornec, cornu.
Tallec, qui a un grand front, Frontin.

Talgorn, front cornu.
Talégas, front soucieux.
Talarmein, front de pierre.
Clorennec, qui a un grand crâne.
Moal, *diminutif* Moalic, chauve, le Chauff, Chauveau, Chauvel, Chauvelot, Chauvin, Chenu, Canu, Chef pelé, Chauvelin.
Le Rodellec, le frisé, Crespel, Peigné.
Le Tous, tondu.
Barvec et Barvet, barbu, Barbé, Barbot.
Goadec, Sanguin.
Corréoc, coriace.
Cras, le Sec.
Blévec, Poileux, Poillevé, Beaupoil, Poilvilain.
Bail, marqué au front, Baillet.
Le Minec, mine allongée.
Mingam, Becam, mine de travers (*os distortum*. D. le Pelletier), Torcol.
Le Boulc'h (mot à mot : *entamure*), Bec de lièvre.
Muzellec, Laviec, qui a de grosses lèvres, Bouchard, Bécard.
Dantec, Dentu.
Téodec, qui a la langue épaisse.
Diguer, muet.
Le Gac, le Bègue, Bégaignon, Bricart.
Boc'het, *diminutif* Boc'hic, Bochet, joufflu, longue joue.
Lagadec, qui a de grands yeux, Bizeul, Longueil, œil de bœuf.
Lagatu, yeux noirs.
Bourvellec, qui a de gros yeux.
Malvennec, qui a de grands cils, Cillart.
Guilc'her, clignoteur, louche.
Le Dall, l'aveugle.
Le Born *diminutif* Bornic, le Borgne.
Monclus, nazillard.
Le Tougn, le Camus.
Scouarnec, l'oreillard.

Choquer, Gouguec, qui a un gros cou, Coulon.
Queinec, qui a un large dos.
Torrec, pansu.
Corfdenmad, corps de bonbomme.
Covec, Covic, ventru.
L'éslec, Léséleuc, Le Ellec, membru.
Tersec, fessu, Fessard.
Bronnec, Godec, mamelu.
Bouzellec, tripier.
Toullec, percé.
Dornec, *diminutif* Dornic, qui a de grandes ou de petites mains, Mainard, Bonnemains, Malmains.
Cozanet, pourri, Gasté.
Gloanec, crépu.
Blévennec, chevelu.
Meudec, *diminutif* Meudic, qui a de grands ou de petits pouces, Poucet.
Boz, Bozec, qui a de forts poignets, Paulmier.
Ivinec, qui a de grands ongles.
Beguivin, pointe d'ongle.
Bizec, qui a de grands doigts.
Moign, manchot.
Troadec, qui a de grands pieds.
Douguédroat, porte pied.
Douguézorn, porte main.
Glinec, *diminutif* Glinic, genouillard, Courtgenouil.
Garec, *diminutif* Garic, Jambu, Gambier.
Fustec, qui a de grandes quilles.
Postec, *diminutif* Postic, qui a de forts ou de faibles piliers, Postel.
Le Cam, boiteux.
Gargam, cagnard.
Pentézec, bout de pis de vache.
Pogam, pied bot.
Pavec, *diminutif* Pavic, pattu.
Branellec, Flahec, béquillard.

Quellec, Couillard.
Le Guerc'h, le vierge.
Diverc'hez, sans pucelage.
Le Bervet, le bouilli.
Diquélou, châtré.
Croguennoc, qui à la peau épaisse.
Plantec, pied plat.
Le Huitellec, le siffleur.
Le Pladec, l'applati.
Le Danet, le rôti, Flambart, Brulart, Ardent.
Le Guisquet, le vêtu.
Le Scotet, l'échaudé.
Daouben, deux têtes, Grossetête.

Les couleurs.

Le Guen, Gourguen, Guennec, Guennoc, Guenaff, Le Can, *diminutif* Cannic. — le Blanc, Tout blanc, Blancart, Blanchard, Blanchet.
Le Boulloc, le clair.
Le Livec, le coloré.
Le Louët, Le Gris.
Louédoc, moisi.
Le Duff, *diminutif* Duïc, *pluriel* Duïgou, Le Noir, Moreau, Moureau, Morel, Nègre, Négrier, Moirel, Moirot.
Le Rouz, *diminutif* Rouzic, Le Roux, Rouxeau, Rousseau, Rouxel, Russel, Rousselet, Rousselot.
Le Ruz, Le Rouge, Ruffault, Ruffier.
Le Briz, Brisec, Brizeuc, tacheté, Bigarré, Barré, Le Brun, Brunet, Brunel, Peschart, Beausen.
Le Glaz, le pâle, le vert, Reverdy.
Mélen, Gourmélen, Gourmélon, Le Blond, Blondin, Blondel, Blondeau.
Digouëdec (de *di*, privatif, et Gouëdec, sanguin).
Le Naour, Le Doré.
L'Arc'hantec, l'argenté.
Le Brun, Brunet, Bruni, Bruneau, Brunot
Le Splan, le clair.
Le Moguédec, l'enfumé.

§ 2e. — *Qualités morales, caractères ; on y joint les noms d'animaux, parce que la plupart n'ont été donnés qu'à cause de quelque similitude.*

Le Sant, *diminutif* Santic, le Saint, le Bigot.
L'Enoret, l'honoré.
Le Mat, Le Bon, Bonin, Boin, Débonnaire.
Denmat, Bonhomme ; on trouve aussi des Bonfils, Bonamy, Bongard, Bonenfant, Boniface.
Dencuff, Gourcuff, — homme doux.
Habasq, doux, Doulcet.
Le Fur, *diminutif* Furic, Le Sage, Séné.
Le Badezet, Le Baptisé.
Séven, *pluriel* Sévéno, Sévénet, l'avenant, le Courtois.
Léal, loyal, le preux.
Galloudec, le puissant, le Fort.
Guiriec, le Franc.
Calonnec, le Vaillant, Cœuret.
Balc'h, le fier.
Madec, Pinvidic, — Richard, Riche, Richer, Richelet, Richelot.
Tourter, qui se bat à coup de tête.
Blonser, le meurtrisseur, Blonsard.
Dilasser, celui qui dénoue les lacets.
Quentrec, Quentric, l'éperonné.

Le Divézat, Tardif,
Stoquer, le frappeur.
Garo, Gouez, } Sauvage, Sauvageau, Sauvaget.
Saillour, Sailler, Lamour, Lamer, } le sauteur.
Lamendour, celui qui saute dans l'eau.
Le Clévéder, l'auditeur.
L'aviec, Gourvennec, } l'envieux.
Gaouier, le menteur.
Foll, *pluriel* Follet, le Fou.
Diraison, sans raison.
Diot, Jaodréer, } l'idiot, le sot, Estut (*Stultus*).
Blot, Pédel, } le tendre, le mou.
Laënnec, lettré.
Gorrec, paresseux, Tardif.
Lonquer, goulu, l'Engoulvent.
Le Dibréder, sans souci.
Gourlaouen, l'homme joyeux.
Le Dréo, Le Mao, Mavec, } Le Gai, *Baude*, c'est-à-dire *qui s'ébaudit*, Joyant.
Cosmao, vieux réjoui.
Mignon, l'ami, Laimé, Amyot, Mignot, Mignard.
Pennec, le têtu.
Le Doujet, le redouté.
Le Buanec, le colère (de buan, *prompt*.
Le Braouézec, l'emporté.
Le Froter, Cadour, Brouster, } Le batailleur.
Le Stourm, Bataille.
Goular, fade.
Put, âcre.
Le Huérou, l'amer.
Dogan, cocu.
Cudennec, morne.
Cousquer, dormeur.
Gourvez, le couché.
Crop, Bavet, } l'engourdi.
Le Leizour, humide.
Scournet, glacé.
Rivet, refroidi.
Beryet, le bouilli.
Dinac'het, désavoué.
Fallégan, mal né.
Fournis, parfait.

Noms d'animaux.

Le Bleis, le loup, Le Leu, Louvel, Visdelou (*visus lupi*).
Le Noan, l'agneau.
Le Maout, le mouton.
Cabioc'h, Talbioc'h, } tête ou front de vache.
Le Taro, le taureau.
Cojan, le Bœuf, Bouvillon, Bouvet.
Le Saout, Saoutic, Chatal, } bétail.
Le Moc'h, le Porc, Pourceau, Pourcel, Porcelet, Cochon, Bacon.
Cosléou, vieux veau, stupide.
Milbéo, bête vivante.
Le Lous, blaireau, Tassel.
Caroff, le Cerf, Chevrel, Chevreuil.
Dem, Daim.
Le Gad, *diminutif* Gadic, *pluriel* Guédon, le Lièvre, Frigat, Becdelièvre.
Louarn, renard, Regnard, Goupil.
Quéfellec, bécasse, Bégasson, Bégassoux.
Laouënan, roitelet.
Labous, oiseau, l'Oisel, Loison, Loizeau, Loaizel.
Le Iar, la poule, Poulart.
L'Eubeul, poulain.
Puzé, chien courant, le Quien.

Quillec, le coq, Visdecoq (*visus galli*).
Poncin, le Poussin.
L'Estic, rossignol.
Cohan, Cohanec, chat-huant, chouette, la Choue, Cavan, Chouan[1].
Sparfel, l'Epervier, l'Escouble.
Emery, Hémery.
Danvad, mouton.
Canaber, chardonneret.
Moullec, pluvier.
Cudon, Dubé, } pigeon, Pichon.
Coulm, colombe, Colombel, Colombeau.
Mélenec, verdier.
Moualc'h, merle, Merlot, Merlet.
Couail, la caille, Cailleteau.
Bran, corneille, Corbel, Corbin, Corbineau.
Par, mâle, le Masle.
Balaven, papillon.
Merrien, fourmis.
Brézel, maquereau.
Lenvec, lieu (poisson).
Quélien, mouche, la mouche, Moucheron, Bourdon, Freslon.
Falc'hun, faucon.

CINQUIÈME ET DERNIÈRE CLASSE.

Les noms qui ne sont relatifs ni à la terre, ni aux fonctions ou à l'industrie, ni aux qualités ou défauts saillants, mais qu'on a empruntés aux plantes, aux fleurs ou aux fruits, aux meubles, aux instruments, aux habits, aux saisons, aux mois ou aux jours de la semaine, aux éléments, aux astres, aux métaux, en un mot l'on peut rejeter dans la même catégorie la plupart des sobriquets de tout genre.

§ 1er. — *Noms de plantes, fleurs, fruits.*

Plouzen, brin de paille.
Pellen, brin de balle d'avoine.
Ségalen, brin de seigle.
Colober, courte paille.
Louzaouen, brin d'herbe.
Colcanap, chanvre en feuilles.

On trouve dans la Haute-Bretagne des :

Brindejonc,
Grain d'Orge,
Boucquet,
Pepin,
Malherbe,
Malesherbe,
Malespine,
Malortie,
Blaru,
Froment,
La Palme,
Orange,
Rosier,
Pommier,
Prunier,
L'Epine,
Péren, *pluriel* Pérennou, poirier, La Peyre,
De l'Orme,
Du Lys,
La Luzerne,
Cerisier,
Meslier, (Néflier).

Nous devons faire observer que plusieurs de ces noms français sont aussi des noms de lieux.

[1] Ce dernier nom a été donné aux insurgés du Maine en 1793, parce qu'ils contrefaisaient le cri de la chouette pour se reconnaître dans les bois pendant la nuit. Leurs premiers chefs furent les frères Cottereau, qui tiraient de leur côté leur nom des *Cottereaux* (cultarelli), paysans révoltés du XIIe siècle, ainsi appelés parce qu'ils étaient armés de courtes dagues, ou couteaux.

§ 2°. — *Noms de meubles, instruments, habits.*

Charette,
La Chaise,
Bouëste,
Harpe d'asne,
L'Epée, Longuépée,
Carrel, } la fléche.
Garat, }
Harnois, Beauharnais,
La Selle,
L'Eperon,
Du Heaume,
Capelle, Chaperon,
Bonnet, Bonnetbeau,
Cotelle (petit manteau),
Pélisson (surtout fourré),
Chappe de laine,
Stoquer (le) Trébuchet.
Grise laine,
Brassart,
Courtemanche et Malmanche
Courte braie.
Courte heuse,
Le Digouris (sans ceinture),
Martel, Hachette,
Bervas (court bâton),
Bâton, Jarry,
Bourdon,
La Massue,
Foulon,
Pot et du Houle *(Olla)*,
Chauderon,
Bonnescuelle,
Nau (vaisseau),
Boisselle, Boisseau, Muidebled,
Palévars, Cartier,
Le Peigne,
Heuzé et Botté,
Sabot,
Soulier,
Chauczon, Chausse blanche.
Le Bas,
Porte mule,
Beaudrap,
Gousset,
L'Ecu, Malécu, Fortécu,
Beaumortier,
L'aiguillon,
Gigault.

§ 3°. — *Noms de saisons, mois, jours, éléments, astres, métaux.*

Bonjour,
Printemps,
Bontemps,
Hyver,
Janvier (Guenveur),
Féburier,
Mars,
Apuril (Ebrélec),
May,
Juin,
Han (le) (l'Eté),
L'Eost (août),
Pasquier et Pascal,
Nouël (Nédélec),
Toussaint,
L'Air ou Lair (Le Néar),
De l'Aigue,
Bonneau,
Fontaine,
D'outre l'eau,
Mortemer,
Rivière,
Taniou (du feu), Tison,
Fumée,
Soleil,
L'Etoile,
Le Fer,
Le Naour, l'or, Doré.
L'Arc'hantec, l'argenté.

Ces deux derniers noms figurent déjà parmi ceux empruntés aux couleurs ; *Fontaine* et *Rivière* se trouvent aussi dans les noms de lieux.

§ 4°. — *Les sobriquets de tout genre.*

Le Dieu et ses dérivés :
Amour de Dieu,
Amondieu,
Dieu avant,
Dieudonné,
Dieu le veult,
Dieulengarde,
Donadieu,
Espèrendieu,
Enfandieu (l'),
Baillehache,
Bonnechose,
Beauchef,
Beaujeu,
Barbechat.
Bonnefoy,
Beausire,
Boncompagnon,

Bonneserre,
Bonenfant,
Bienassis ou Malassis,
Bienvenu,
Beauxhostes,
Barbe d'or,
Bonaventure,
Brise acier, Duracier,
Brisebarre,
Briselance,
Brisécu,
Boilève ou Boileau,
Boisvin,
Bras de fer,
Chante clerc,
Chantoiseau,
Chante prime,
Chante grue,
Chanteloup,
Chantepie,
Chantemerle,
Chefdanne,
Chef de mail,
Cinquante hommes,
Cordebœuf et Couillibœuf,
Coppequesne,
Couldebouc,
Coupechoux,
Couppegorge,
Coupvent,
Crochebec,
Courapied,
Disnematin,
L'Ecot et Malescot,
Aux Épaules,
Eveillechien,
Gastebled,
Gatechair,
Grattecuisse,
Grosse tête,
Guetteliepvre,
Lasbleis (tue loup),
Machefer,
Machegland,
Malarmé
Malarroi,
Malitorne,
Malmouche,
Malterre,
Maleteste,
Malgaignant,
Malhoste,
Malemains,
Malestroit,
Malmuse,
Mauchevalier,
Maubec,
Maugiron,
Maulévrier,
Mauregard et Beauregard,
Mauconduit et Mauduit,
Mauny *(malus nidus)*,
Mauconvenant,
Maunoury,
Mausabré,
Mauvilain,
Naturel,
D'Oultre en outre,
Passavant,
Painenbouche,
Paindavoine,
Pardessus,
Paix de cœur,
Perceval et Parcevaux.
Piedlevé,
Piedru,
Piedefer.
Pied'oie,
Piedelou,
Patenostre,
Pied-tord,
Piederat,
Piedevache,
Pillavoine,
Poildegrue,
Portenseigne,
Quatrebarbes,
Quatresols,
Rougebec,
Sacquespée,
Sans avoir,
Sauvegrain,
Sixdeniers,
Taillecol,
Taillefer,
Taillepied,
Taillevent,
Tranchevent,
Tirecoq,
Toraval (casse pomme),
Tournebœuf,
Tournemouche,
Tournemine,
Touchefeu,
Tout en outre,
Tranchelion,
Tranchemer,
Tranchant,
Trousse bâcon (Porc),
Trousse bœuf,
Tubœuf,
Vieille tête,
Voisin et ses dérivés :
Appelvoisin,
Bon voisin,
Mauvoisin,
Rechignevoisin,
Pillevoisin, etc., etc.

Tous les noms ci-dessus sont tirés des *Preuves* de *l'Histoire de Bretagne*, de dom Morice, du *Traité de la Noblesse*, de la Roque, et du *Nobiliaire de Bretagne*.

Ils ont été pour la plupart portés par des familles d'ancienne extraction noble, dont plusieurs existent encore.

Toutefois, on peut remarquer que les noms de la dernière classe ont rarement leurs synonymes en breton ; cependant ils appartiennent comme les autres à notre province, mais particulièrement à la Haute-Bretagne.

D'après ce qui précède, il nous semble superflu de chercher à démontrer que les noms n'ont pas pu être formés par une combinaison fortuite de voyelles et de consonnes, mais qu'ils ont été pris dans la langue parlée et ont dû nécessairement avoir un sens.

Si aujourd'hui l'interprétation de beaucoup d'entre eux est perdue, c'est que d'une part l'orthographe a subi de grandes altérations dans le cours des siècles ; et de l'autre que le même individu ne peut pas posséder tous les idiomes, patois ou dialectes auxquels ces noms ont été empruntés. Un travail complet sur la matière demanderait donc le concours des érudits de tous les pays ; mais nous en avons dit assez pour exposer la marche à suivre dans des recherches de cette nature.

Un nom est une propriété dont les révolutions sociales n'ont jamais pu détruire le prestige, et aussi longtemps que la famille subsistera, toutes les formules égalitaires seront impuisantes à empêcher l'autorité d'un nom.

Il est vrai que quelques utopistes malfaisants n'ont pas craint de proposer la suppression de la famille, et, sous prétexte de progrès, de nous faire rétrograder jusqu'aux siècles les plus barbares; mais cette monstrueuse conception a rencontré peu de partisans. Nous recommanderons aux réformateurs de cette école d'ajouter à leur programme le remplacement des noms de famille par des numéros d'ordre, pour obtenir un classement, ou mieux un déclassement plus complet de l'espèce humaine; mais jusqu'à ce que ce changement radical soit opéré, les familles comme les nations auront une histoire qu'elles tiendront à conserver. Les possesseurs légitimes de noms déjà illustrés comprendront les devoirs que cet avantage leur impose ; ceux dont les noms sont plus obscurs s'en consoleront en songeant que :

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aieux !



DE LA NOBLESSE[1]

Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari.
(Math. XXII. 21.)

A la fin du dernier siècle, l'un des plus ardents novateurs des Etats-Généraux publiait une brochure qui eut un grand retentissement sous ce titre : « *Qu'est-ce que le Tiers-État* ? — Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'ici ? — Rien. — Que demande-t-il ? — Devenir quelque chose. » L'abbé Sieyès, après avoir contribué de tous ses efforts à la réunion des trois ordres, après avoir voté les décrets de 90 et 91, portant suppression de tous les titres et qualifications nobiliaires, après avoir voté la mort du Roi, *sans phrases*, devint... Comte de l'Empire. Les défenseurs actuels des *immortels* principes de 89 n'ont point sollicité de titres nobiliaires comme leurs devanciers : ils s'en sont emparés, tout en protestant de leur amour pour l'égalité. La noblesse de race elle-même oublie trop souvent que dans l'ancien régime, le *nom* était *tout* au point de vue nobiliaire, et que le *titre* n'était *rien*. Ainsi, tous les financiers pouvaient devenir et devenaient généralement *marquis* au XVIIIe siècle, et n'étaient pas pour cela *gentilshommes*. Cette qualité de gentilhomme *(gentis homo)* qui est dans le sang, qui ne peut être donnée que par une longue suite de générations nobles et non par des lettres souveraines d'*érection* ou de *provisions*, a toujours été si honorable, que les rois juraient *foi de gentilhomme*, parce que cette qualité doit renfermer toutes les vertus qui rendent la foi inviolable. François Ier, tenant un lit de justice, disait qu'il était né *gentilhomme* et non Roi ; et Henri IV, faisant l'ouverture des Etats de Rouen, ajoutait que la qualité de gentilhomme était le plus beau titre qu'il possédât Le Roi était donc appelé avec raison le premier gentilhomme du royaume. Si, à l'inverse de l'abbé Sieyès, nous voulions soutenir que la noblesse est *tout*, nous avancerions un autre paradoxe ; mais malgré la suppression de la noblesse comme corps privilégié depuis 1789, il paraît, à en juger par les jalousies mesquines qu'elle excite et par les efforts de tant de parvenus pour s'y affilier sournoisement, qu'elle est encore quelque chose. En fait, si l'ordre de la noblesse n'existe plus, de droit, dans l'Etat, il y a encore des gentilshommes. Les crimes et les guerres de la Révolution ont amené, il est vrai, l'extinction d'un grand nombre de familles anciennes ; mais il en subsiste encore, et tous les décrets n'empêcheront pas plus un *noble* qu'un *vilain* d'être fils de son père. La noblesse est donc un fait indépendant de toute opinion, « car

[1] Ce mémoire composé à l'occasion de la loi du 28 mai 1858 contre les usurpations nobiliaires, a été publiée pour la première fois dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* en 1858.

rien au monde ne peut faire qu'il y ait noblesse, quand il n'y en pas, ou qu'il n'y en ait pas, quand il y en a[1]. » Quant aux appréciations qui ont été portées sur la noblesse, elles sont fort diverses ; mais le plus souvent, on s'est étudié à la représenter aux yeux des masses, grâce à quelques exemptions fiscales, comme un ordre de vampires, se nourrissant des sueurs du peuple *taillable et corvéable à merci*. Ce texte n'a été encore retrouvé dans aucune coutume, non plus que *le droit du seigneur*, et l'on n'a pu produire davantage un acte terminé par la fameuse formule : *a déclaré ne savoir signer en sa qualité de gentilhomme*. Mais qu'importe, cela n'empêche pas d'imprimer des phrases comme celle-ci, non pas dans les mauvais jours de la Révolution, mais aujourd'hui : « La noblesse féodale, pour masquer les vices de son origine, a parqué les hommes comme des troupeaux, en en faisant des serfs, et son histoire est le martyrologe des peuples[2]. » Que les inquiétudes de M. Hamel se dissipent, la répression du port illégal d'un nom ou d'un titre ne fera pas un martyr de plus. Pour bien juger la féodalité, que personne ne songe à reconstituer, il faut la prendre dans sa force ; faire le calcul des immunités d'un gentilhomme d'une part, et de l'autre des charges qui lui étaient imposées en raison de ses revenus, et l'on demeurera convaincu de la vérité de l'adage : *Noblesse oblige*. Quand on lit attentivement les anciennes constitutions de la noblesse, on voit que ses charges matérielles surpassaient de beaucoup ses avantages ou exemptions, et que c'était un ordre de *sacrifice*. Le gentilhomme ne payait point la taille sur ses biens nobles et ne tirait point à la milice ; pourquoi ? parce qu'il était obligé de marcher lorsque le Roi convoquait le ban et l'arrière-ban, et de se faire suivre à la guerre d'un certain nombre d'hommes levés et entretenus à ses frais, nombre basé sur l'importance de son fief. D'ailleurs, il acquittait le fouage ou la taille et même les corvées sur ses biens roturiers[3], la dîme ecclésiastique et la capitation ou impôt par tête, correspondant à l'impôt personnel et mobilier d'aujourd'hui. Quant aux corvées ou journées de travail gratuit et forcé dues par les vassaux à leur seigneur, elles n'ont jamais été arbitraires ; leur nombre était écrit dans les coutumes, les usements particuliers et les actes d'inféodation, et elles sont en grande partie remplacées aujourd'hui par les prestations en nature pour l'entretien des routes, autrefois sous la garde des seigneurs. Ceux-ci étaient tenus d'employer à leur réparation les deniers de leurs amendes, et, en cas d'insuffisance, l'entretien des chemins, autres que les chemins royaux, était à la charge des propriétaires riverains, de quelque qualité qu'ils fussent[4]. En résultat, je crois que la position si enviée des anciens gentilshommes, avec ses privilèges et ses charges, ne tenterait aujourd'hui aucun de leurs jaloux, et cela en ne mettant en ligne que les *écus* seulement, et abstraction faite des risques que courait la vie des privilégiés. Ces risques étaient tels, que la majeure partie de leurs familles s'éteignait promptement dans le sang, quand elles ne succombaient pas à la misère.

[1] Granier de Cassagnac, *Histoire des classes nobles et des classes anoblies*.
[2] *Les principes de 89 et les Titres de Noblesse*, par Hamel, 1858.
[3] *Coutume de Bretagne*, art. 91.
[4] *Coutume de Bretagne*, art. 49.

En 1789, les armées régulières soldées avaient remplacé depuis longtemps toutes les institutions militaires féodales ; certains privilèges n'avaient donc plus raison d'être et l'on pouvait légitimement les abolir. Toutefois, je ne comprends pas parmi les privilèges qu'on pouvait abolir les rentes féodales et casuels de fiefs, sorte de propriétés qui se vendaient et n'étaient pas moins sacrées que les rentes foncières. Ces propriétés, on devait les racheter si on les trouvait gênantes. On ne respecta pas plus les autres, et le patrimoine de l'église et de la noblesse passa en quelques jours, sous la dénomination de biens nationaux, et aux prix de quelques assignats, aux mains des croquants.

A la différence de l'aristocratie de naissance, cette aristocratie nouvelle des richesses, portant derrière l'oreille la plume que l'homme d'armes portait à son heaume, prétend jouir aujourd'hui sans compensation ; réglementer l'État, qu'elle soutient comme la corde soutient le pendu, et après s'être emparée des biens de la noblesse, lui ravir ce qui lui reste de son glorieux passé, ses noms et ses titres.

« Au milieu de ce débordement de noms de terre, de ce démembrement de noms roturiers en particules ambitieuses, de cette usurpation de titres presque universelle, ce sera bientôt une distinction et une preuve de goût que de garder son nom véritable. La société devient si noble, qu'il y reste à peine de la place pour ceux qui se piquent d'avouer leur roture. On se plaint du ralentissement de la population en France, c'est du Tiers-État sans doute que l'on veut parler, car la noblesse se multiplie démesurément et menace de couvrir bientôt la surface du pays. Certes, si les sentiments s'ennoblissaient quand les noms s'anoblissent, on pourrait concevoir sur l'avenir de la nation les plus hautes espérances. Malheureusement, cet anoblissement général ne prouve qu'une chose : c'est que le ridicule a trop perdu en ce pays de son utile puissance, puisqu'il ne suffit pas à faire justice de ce que la loi ne peut sagement atteindre[1]. »

Cette conclusion ne paraît pas conséquente de la part du journaliste qui dépeint si spirituellement l'abus que le gouvernement veut réprimer. De plus, les adversaires comme les partisans de la mesure qui a tenu pendant un an tant de vanités en émoi, n'étaient pas exercés au maniement d'armes, depuis longtemps hors d'usage, dans la polémique habituelle des journaux. C'est donc à l'improviste qu'ils les ont saisies pour attaquer ou pour défendre l'institution de la noblesse, qu'ils connaissent à peine. Tous les organes de la publicité ont confondu, dans ces derniers temps, *l'extraction* avec le *titre*, en citant un certain nombre d'Édits, d'Ordonnances et de Déclarations du Roi, qui punissaient tout usurpateur du *nom et du titre de noblesse*.

Avant 1789, les poursuites pour usurpation de titre et d'origine ont été extrêmement rares ; et cependant l'abus, pour n'être point aussi commun qu'aujourd'hui, n'en était pas moins flagrant. Les poursuites pour usurpation de noblesse étaient au contraire très fréquentes. La raison en est, que le fisc avait intérêt à s'opposer à l'exemption des taxes, tandis qu'il était désintéressé dans la question des titres et de l'ancienneté de la race. On a dit que la plus grande partie des érections faites aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, l'avaient été en faveur de la robe ou de la finance et non

[1] Prévost-Paradol, *Journal des Débats*, mars 1857.

de l'épée ; cela est vrai, et l'on doit ajouter qu'elles n'ont jamais été accordées spontanément par le souverain, mais qu'elles ont toujours été sollicitées. A l'exception du titre de Duc, les autres n'ajoutaient rien aux prérogatives du simple gentilhomme.

Dans le principe, la noblesse s'est acquise tacitement et par le seul usage ; elle était établie depuis longtemps ainsi, lorsque les rois se sont chargés de la réglementer et se sont attribué le droit de la conférer. Dans le principe aussi, les principales terres seigneuriales ont été titrées par l'usage, et le fait seul de leur possession en donnait le titre à leur propriétaire. De même que la noblesse *immémoriale*, nommée aussi noblesse de *chevalerie, de nom et d'armes* ou *d'ancienne extraction*, a plutôt gagné que perdu en valeur après l'innovation des anoblissements par lettres patentes, les terres titrées par l'usage antérieurement aux premières érections du souverain, ont conservé toutes leurs dignités. On trouve bien peu d'érections de terres titrées, dûment enregistrées, avant la fin du XVI[e] siècle ; et dès le commencement du siècle suivant, les usurpations étaient déjà fréquentes, ainsi qu'on peut l'inférer de ces doléances de Pierre d'Hozier, juge d'armes de France. « Il y a plusieurs en cette province qui s'attribuent sans tiltre légitime ces qualitez de Marquis et Comtes : mais il ne s'en trouve rien dans les registres du parlement, fors des deffences à plusieurs modernes de ne prendre les dittes qualitez, que quantité de personnes abusivement portent aujourd'hui par toute la France, sans autre droit et fondement que *parce que leurs valets les appellent ainsi*[1]. » Avons-nous changé depuis, et cette phrase n'a-t-elle pas l'air d'être écrite hier ? Au siècle suivant, le duc de Saint-Simon ne peint pas moins le travers de son temps, quand il s'écrie : « Il est vrai que les titres de Comtes et de Marquis sont tombés dans la poussière par la quantité de gens de rien et même sans terres qui les usurpent, et par là tombés dans le néant : si bien même que les gens de qualité qui sont Marquis ou Comtes, qu'ils me permettent de le dire, ont le ridicule d'être blessés qu'on leur donne ces titres, en parlant à eux. » Le désordre n'a fait que croître depuis, et l'on peut dire que les titres ne sont plus qu'*au porteur ;* mais personne ne se trouve aujourd'hui blessé de recevoir des appellations honorifiques non justifiées. Nous nous associons donc pleinement à la pensée de M. le Garde des Sceaux, dans son rapport à l'Empereur ; mais c'est une bien faible digue contre le débordement des titres de contrebande, que le rétablissement de l'article 259 du code pénal, qui, nous le craignons, ne sera pas plus exécuté qu'avant son abrogation. Il y a sans doute aussi loin d'un chevalier de la Légion d'Honneur à un chevalier banneret, que d'un Comte à majorat à un Comte d'Anjou, de Champagne ou de Toulouse ; cependant, quelque réduite que soit la valeur des décorations et des titres, ces décorations et ces titres exercent encore un certain prestige sur les masses ; mais le code pénal, en réunissant dans un article unique (259) le port illégal d'un uniforme ou d'une décoration et celui d'un nom ou d'un titre, vient détruire ensuite à l'application l'assimilation établie entre ces délits. En effet, la croix de la Légion d'Honneur, glorieusement gagnée par un père

[1] *Recueil armorial de Bretagne*, par le sieur d'Hozier, 1638.

n'autorise pas son fils à la porter, tandis que le même fils ne sera pas recherché pour le nom ou le titre usurpé par son père, puisque le rapporteur du Conseil d'État dit : « Qu'on ne poursuivra que les usurpations flagrantes, sans faire retomber le châtiment sur la postérité de ceux qui les auraient commises. » Il suit de là que si, par hasard, la loi venait à être exécutée, le délinquant aurait droit de dire : « Je ne paierais pas l'amende et je serais noble, si j'étais seulement mon fils. » Qu'il y a loin de ces mesures illusoires à celles que faisait pressentir le rapport du Garde des Sceaux : « Suffira-t-il de rétablir dans le Code pénal l'article 259, ou ne faudrait-il pas, au contraire, en creusant plus profondément, prendre en considération l'état de la noblesse ancienne, pour développer dans un système complet et les faits qui constitueront un délit et les moyens d'en constater l'existence, ainsi que les pénalités qui devront les atteindre.

» La solution de ces questions présente des difficultés dignes des méditations et des études des hommes d'Etat et des jurisconsultes ; elle doit être préparée tout à la fois pour raffermir dans le présent les relations sociales dans lesquelles s'introduit de jour en jour un désordre plus grand, et pour rendre dans l'avenir, à une institution inséparable du pouvoir monarchique, tout son lustre et toute sa sincérité. »

Ce programme promettait beaucoup, mais il est difficile de soutenir qu'il ait été rempli par la nouvelle loi. Et « l'Empereur, dont la mission est de poursuivre l'anarchie partout où elle se montre[1], » échouera contre cette variété d'anarchie. Les officines des faux monnayeurs de titres, qui prélèvent un revenu sur la sottise et la vanité de nos publicains enrichis, continueront à délivrer libéralement, par la grâce d'un billet de mille francs, des titres à ceux qui éprouvent le besoin de se timbrer d'une couronne de Comte *breveté sans garantie du gouvernement ;* et d'autres gens qui ne sont point dans leur pays, à la hauteur d'un hobereau à simple tonsure éluderont la loi en se pourvoyant dans les chancelleries étrangères d'un titre aussi payé à beaux deniers comptants[2].

Après avoir donné l'opinion du premier des d'Hozier et celle du duc de Saint-Simon sur les usurpations de titres, il n'est pas moins important de faire connaître les règles anciennes établies pour la transmission des titres véritables. Mais pour juger ces règles, il faut montrer d'abord l'origine diverse de ceux aujourd'hui en usage. « Pour être Marquis ou Comte, il ne suffisait pas de posséder une terre érigée en Marquisat ou en Comté ; il fallait encore : ou que la terre eût été érigée en faveur du possesseur, ou si elle l'avait été en faveur d'un autre, que le nouveau possesseur eût obtenu du Roi des lettres qui appropriassent à sa famille le titre qui avait été concédé à une autre. Il était nécessaire aussi que la terre, depuis son érection, n'eût point été démembrée, ou si elle l'avait été, qu'on se fît délivrer de nouvelles lettres patentes pour conserver le titre, malgré le démembrement[3]. »

[1] *Moniteur*, avril 1858.

[2] Pour plus de facilité, sans sortir de France, nous indiquerons une fabrique d'armoiries au rabais où, moyennant la modeste somme de *5 francs et 20 centimes pour l'affranchissement,* on se procurera un écu d'or ou d'argent, parti ou écartelé, avec tenants ou supports, timbre ou couronne, cimier ou lambrequins, cri de guerre ou devise, etc., etc. (Voir aux réclames du journal l'*Union*, du 5 février 1858.)

[3] *Nobiliaire de Bretagne.* Introduction, page XV.

Si l'on s'en tenait purement et simplement à la lettre de la loi ancienne, je doute qu'il y eût en France cinquante familles, qui pussent régulièrement conserver leurs titre, car, pour cela, il faudrait prouver qu'on possède encore en ligne directe masculine, et dans *toute son intégrité,* la terre érigée en dignité.

Le fief a donc toujours été la base du titre. Pour trouver une dérogation à cette règle fondamentale, il faut descendre très tard.

La Galerie de l'ancienne cour (t. II, p. 66), remarque que MM. Dreux et Chamillart, conseillers au Parlement de Paris, le premier depuis grand-maître des cérémonies, et le second contrôleur général, furent faits Marquis *de* Dreux et Comte *de* Chamillart. C'est, dit-elle, le premier exemple de deux noms patronymiques décorés d'eux-mêmes et sans prétexte de terres, des titres de Marquis et de Comte.

Au XVIII[e] siècle, l'usage se répandit assez généralement dans la noblesse de faire ériger en dignité des terres auxquelles on faisait prendre en même temps son nom patronymique. C'est ainsi que nous voyons en Bretagne les Becdelièvre faire ériger Tréambert en Marquisat sous le nom de Becdelièvre, et la Gâcherie devenir le Marquisat de Charette ; mais ces exemples sont tout différents de ceux de MM. Dreux et Chamillart. On alla plus loin encore : le Marquis le Camus, neveu du cardinal le Camus, fut, dit l'ouvrage précité, le premier gentilhomme français qui appliqua un titre seigneurial sur son nom de famille, sans le faire précéder d'un article datif.

Ces innovations tendaient à changer complètement la nature des anciens titres ; d'une dignité réelle ou attachée à la chose, à la terre, on faisait une dignité personnelle. L'Empire suivit généralement cette direction ; à l'exception des Principautés et des Duchés, qui tirèrent leurs noms de la terre, les titres de Comtes et de Barons s'appliquaient directement au nom patronymique, comme pour le Marquis le Camus.

En Bretagne, on a toujours distingué deux sortes de Chevalerie : la Chevalerie *personnelle,* quand on était armé Chevalier, et la Chevalerie *réelle,* qui résultait de la possession d'un fief de Chevalerie ou de Haubert. La première fut en grand honneur dans l'origine ; mais le jurisconsulte Hévin remarque, dans ses *Consultations*, que, dès 1300, les seigneurs Bretons affectèrent curieusement de prendre la qualité de Chevaliers *bacheliers,* c'est-à-dire de Chevaliers héritiers présomptifs d'un fief de Chevalerie, pour se distinguer des Chevaliers qui n'avaient que la dignité personnelle, laquelle était déjà devenue fort commune.

Ainsi, tout titre purement personnel ne peut conserver longtemps son prestige ; il tend à se multiplier outre mesure, et par conséquent à se déprécier, même quand il est limité à une seule génération ; c'est bien pis si on le rend héréditaire.

Quand l'Empire voulut faire revivre la noblesse, il décréta que tout titre ne serait transmissible qu'à la condition de créer un majorat suffisant pour le soutenir. C'était assurément une bonne mesure, mais elle était insuffisante. D'ailleurs, la plupart des majorats ont disparu, d'autres sont fort écornés ; voilà donc toute la noblesse de l'Empire morte ou condamnée à mourir très prochainement, en vertu du décret de 1808 qui subordonnait l'hérédité du titre aux majorats aujourd'hui éteints. C'était déjà quelque chose de fort singulier qu'un titre assis sur un majorat constitué en rentes sur l'État, comme l'étaient la plupart des titres inférieurs de l'Empire.

Que sont les ducs Decazes, de Louis XVIII ; Latil, de Charles X ; Pasquier et

Marmier, de Louis-Philippe, sinon des *ducs bourgeois?* « Si le ministère avait » nommé M. Pasquier général *in partibus*, celui-ci se serait récrié ; il aurait pré- » tendu qu'on voulait se moquer de lui en lui donnant un titre, emblème d'une autorité » qu'il ne pouvait exercer. On le nomme Duc, comme, au XIVe siècle, les écrivains, » en parlant des généraux de l'antiquité, disaient le Prince Annibal et le Duc Sci- » pion.... et il est content ! soit ![1] » Les Ducs d'Isly et de Malakoff ont plus d'éclat, mais point de base assurée dans l'avenir ; ces dénominations sont nouvelles en France ; c'est une importation des idées espagnoles où il y a des Princes de *la Paix*, des Ducs de la *Loyauté*, de la *Victoire*, etc. ; mais en Espagne même, cela est moderne.

Hors de la Féodalité, c'est-à-dire sans juridiction, sans partages nobles, les titres ont donc bien perdu de l'importance qu'on y attachait autrefois, mais ils me semblent encore possibles comme une distinction de famille, ainsi que les qualifications de *chevalier* et *d'écuyer* telles qu'on les entendait en Bretagne. En outre des titres attachés à une terre érigée en dignité et de ceux conférés par lettres patentes, il en existait d'autres désignés sous le nom de *titres de courtoisie* ou *à brevet*, et, depuis Louis XIV, les rois s'en sont montrés si peu avares, qu'il n'est presque pas de familles un peu marquantes dont un membre n'en ait été décoré. En effet, dans les commissions, lettres ou brevets militaires délivrés par les rois aux officiers généraux ou même supérieurs, ainsi que dans les présentations à la cour, et même en Bretagne dans les lettres de convocation aux Etats, les noms des gentilshommes étaient souvent précédés d'un titre qu'ils se regardaient comme autorisés à porter leur vie durant ; mais ces titres étaient tout personnels, malgré l'étrange abus qu'on a voulu faire prévaloir en les considérant comme transmissibles et héréditaires. Ce fut dans de semblables idées de *courtoisie* que fut rendue, en 1817, une ordonnance royale autorisant les fils des Pairs de France seuls à prendre des titres successivement inférieurs à celui de leurs pères. Ainsi, le fils aîné du Duc de Dalmatie put se qualifier Marquis, de même que le fils aîné du Duc de Reggio ; le second fils pouvait se qualifier Comte, le troisième Vicomte, le quatrième Baron ; mais c'étaient là encore des titres tout personnels, quoique ces titres aient été portés depuis héréditairement. Le Roi ferma, dans la suite, la porte qu'il avait ouverte lui-même aux abus, par son ordonnance du 10 février-13 août 1824, qui vint régler la question des titres. « Art. 1er. — A l'avenir, les titres de Baron, de Vicomte, de Comte, de Marquis et de Duc qu'il nous aura plu d'accorder à ceux de nos sujets qui nous en auraient paru dignes, seront *personnels*, et ne passeront à leurs descendants en ligne directe qu'autant que les titulaires auront été autorisés par nous à constituer en effet le majorat affecté au titre dont ils seront revêtus. Ces titres et autorisations seront accordés par ordonnances royales, sur le rapport de notre Garde des Sceaux, et non autrement. »

Ainsi, le gouvernement conservait légalement la distinction des titres *viagers* ou à *brevet* et des titres héréditaires, tandis que maintenant les fils d'un simple Comte à *brevet* s'intitulent tous Comtes à la fois, dès qu'ils sont sortis des bancs du collège.

[1] Œuvres de Napoléon III, ch. *XVIII*, *Des Nobles*.

Les titres ne sont donc plus qu'une parodie d'une grande institution, et il faut les proscrire d'une manière absolue, ou leur rendre la valeur qu'ils peuvent encore conserver dans nos mœurs actuelles par une législation nouvelle, compatible avec nos institutions.

« La noblesse représente quelque chose d'éminemment respectable. Elle représente la tradition, l'importance héréditaire ou la supériorité personnelle[1]. »

En présence de cette déclaration d'un des journaux les plus dévoués au gouvernement, nous ne saurions admettre que le but de celui-ci fût d'exalter la noblesse nouvelle aux dépens de l'ancienne ; mais s'il en était ainsi, l'abstention des grands noms de la vieille France qui pourraient décliner la nouvelle juridiction, frapperait la loi de ridicule et d'impuissance.

Les honneurs de la cour, les preuves pour les chapitres nobles et pour le service militaire étant abolis, l'ancienneté de la race ne sert plus matériellement à rien, et rien ne l'indique au public. Les privilèges supprimés, il ne reste donc d'apparent dans la qualité de noblesse que les titres honorifiques et la particule *de* qui ne devrait jamais précéder qu'un nom de terre, mais dont l'usage a fait bien improprement, pour le vulgaire, une sorte de titre nobiliaire de convention.

Ce fut, comme l'on sait, dans la nuit du 4 août 1789 que quelques *démagogues* de la noblesse, fatigués d'une longue discussion sur les droits de l'homme et brûlant de signaler leur zèle pour la cause nouvelle qu'ils venaient d'épouser, se levèrent à la fois en demandant à grands cris les derniers soupirs du régime féodal.

« Ce mot électrisa l'Assemblée, dit Rivarol dans ses *Mémoires :* le feu avait pris à toutes les têtes. Les cadets de bonne maison qui n'ont rien, furent ravis d'immoler leurs trop heureux aînés sur l'autel de la Patrie ; quelques curés de campagne ne goûtèrent pas avec moins de volupté le plaisir de renoncer aux *bénéfices* des autres. Mais ce que la postérité aura peine à croire, c'est que le même enthousiasme gagna toute la noblesse ; le zèle prit la marche du dépit : on fit sacrifices sur sacrifices. Et, comme le point d'honneur chez les Japonais est de s'égorger en présence les uns des autres, les députés de la noblesse frappèrent à l'envi sur eux-mêmes et du même coup sur leurs commettants. Le peuple qui assistait à ce noble combat augmentait par ses cris l'ivresse de ses nouveaux alliés ; et les députés des Communes, voyant que cette nuit mémorable ne leur offrait que du profit sans honneur, consolèrent leur amour-propre en admirant ce que peut la noblesse entée sur le Tiers-Etat. Ils ont nommé cette nuit la *nuit des dupes* ; les nobles l'ont nommée la *nuit des sacrifices.* »

La suppression des droits féodaux fut suivie du décret du 27 septembre 1791, portant que : « Tout citoyen qui, dans tous actes quelconques, prendra quelques-unes des qualifications ou des titres supprimés, sera condamné à une amende égale à six fois la valeur de sa contribution, rayé du tableau civique et déclaré incapable d'occuper aucun emploi civil et militaire. » Cela n'a pas empêché les hommes qui avaient provoqué, voté et préconisé cette mesure égalitaire, de se blasonner quinze ans plus

[1] *Patrie,* du 1er avril 1857.

tard, sur toutes les coutures, et de s'affubler des titres de Ducs, Comtes et Barons qu'ils avaient naguère proscrits[1].

Nous avons fait voir l'origine des titres, leur valeur passée, celle qu'ils peuvent encore conserver de nos jours ; nous avons présenté également l'origine des noms de famille, qni ont conservé, à la différence des titres, toute leur importance[2].

Nous ferons remarquer encore que dès le temps de la formation des noms, un très grand nombre de roturiers ont pris des noms de lieux, et qu'un très grand nombre de nobles n'avaient que des sobriquets ; d'où il suit que c'est fort à tort qu'on a appelé *particule nobiliaire* les articles *le, la, les, de, du, de la,* ou *des* qui précèdent certains noms de lieux, devenus noms de famille.

Nous avons dit que dans les deux derniers siècles, tous les bourgeois vivant noblement, c'est-à-dire ne faisant pas le commerce, dès qu'ils étaient possesseurs d'un petit quartier de terre, en prenaient le nom et quittaient même souvent leur ancien nom de famille, vanité ridiculisée par l'auteur du *Bourgeois gentilhomme,* mais mode contagieuse dont M. *de Molière* (Jean-Baptiste Poquelin) ne sut pas s'affranchir lui-même[3].

[1] A l'abbé Sieyès, que nous avons déjà nommé, régicide, puis comte-sénateur, ajoutez les régicides Carnot, chevalier de Saint-Louis, puis comte de l'empire ; Jean Bon-Saint-André, baron-préfet; l'oratorien Fouché, duc d'Otrante ; l'abbé Grégoire, comte-sénateur, absent au moment du vote dans le procès du Roi, mais qui adhéra par écrit à sa condamnation ; le comte Merlin (de Douai), l'un des auteurs de la loi des suspects; David, chevalier de l'Empire, premier peintre de S. M. ; le mathématicien Monge, comte de Peluse, qui signa l'arrêt de mort comme ministre, ainsi que Garat, ex-constituant, qui lut sa sentence à Louis XVI, et devint à son tour comte-sénateur. Il y aurait à citer bien d'autres noms dont la mémoire est heureusement pour eux moins célèbre. On les exhume des Almanachs impériaux parmi les sénateurs, préfets et présidents des cours d'appels, et on peut consulter sur leurs antécédents la Biographie universelle. Ces hommes ne doivent point être confondus avec les compagnons d'armes de Napoléon, qui gagnèrent leurs titres sur le champ de bataille, et dont les noms rappellent tous une de nos victoires.

[2] Voir ci-devant notre *Dissertation sur l'origine et la formation des noms.*

[3] Bien d'autres personnages, inconséquents avec leurs écrits et leurs actes, tombèrent dans le même travers. Nous citerons parmi les principaux : Boileau *des Préaux* oubliant sa satire sur la noblesse, et *le patriarche de Ferney* nonobstant l'idée préconisée dans Mérope :

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

Si l'on voulait savoir les services que Voltaire quoique sans aïeux, a rendus à la France, il faudrait le demander à la Prusse. Rappelons encore l'horloger Caron *de Beaumarchais* jugeant avec *Basile* que : « Ce qui est bon à prendre est bon à garder » ; Bernardin *de Saint-Pierre*, bourgeois du Hâvre, auquel ses *Etudes de la nature* firent trouver naturel de se rattacher au célèbre bourgeois de Calais ; le philosophe Jean Le Rond d'*Alembert* enfant trouvé sur la voie publique, ainsi que ses confrères Nicolas *de Chamfort*, Jean-François *de la Harpe* et l'abbé Jacques *de Lille*. Dans les sommités révolutionnaires et égalitaires, n'oublions pas non plus le ministre Roland *de la Platière* célèbre par sa femme ; Barrère *de Vieuzac* auteur de *l'éloge de Louis XII* et l'un des complices de la mort de Louis XVI ; Brissot *de Warville*, ancien rôtisseur ou tourne-broche à Chartres, signant du nom de son village d'Ouarville orthographié à l'anglaise, un pamphlet contre *l'inégalité des rangs* ; Chassebœuf autre député du *Tiers*, qui trouva plus euphonique à son retour d'Orient, de traduire son nom en *Volney*, mot arabe quant au sont et qui a comme Chassebœuf la signification de Bouvier ; Billaud *de Varenne*, ci-devant oratorien, l'un des organisateurs des massacres de septembre ; La Réveillière *de l'Epeaux*, inventeur de la *Théophilanthropie* ; Fouquier *de Tainville*, accusateur public, ci-devant procureur au Châtelet et son frère Fouquier *d'Hérouël*, qui s'intitule dans l'Almanach royal de 1790 : *fourrier des logis du Roi, seigneur et cultivateur d'Hérouël* ; le brasseur Gallet de Santerre, ainsi qualifié dans les almanachs royaux de 1790 et 1791, commandant le bataillon de la garde nationale du faubourg Saint-Antoine, qui fit battre les tambours pour étouffer la voix de Louis XVI, sur l'échafaud ; les comédiens sifflés Fabre *d'Églantine* et Collot *d'Herbois* ; le *vertueux* Pétion de *Villeneuve*, maire de Paris, et surtout *l'incorruptible* Maximilien *de* Robespierre, qui se borna à allonger son nom roturier de la particule supprimée pour ses nombreuses victimes, trop heureuses s'il n'eût raccourci que leur nom. Nous voulons bien ne parler que des

On connaît l'anecdote relative à ces trois frères, qui pour tout héritage n'eurent qu'une cour dans laquelle se trouvaient un puits et une mare, et qui se nommèrent l'aîné *M. de la Cour*; le second *M. du Puis* et le troisième *M. de la Marre*. « C'est un vilain usage et de très-mauvaise conséquence en nostre France, dit Montaigne, d'appeler chascun par le nom de sa terre et seigneurie et la chose du monde qui fait plus mesler et mécognoistre les races. Un cadet de bonne maison ayant eu pour son apanage une terre sous le nom de laquelle il a esté cogneu et honoré, ne peut bonnement l'abandonner ; dix ans après sa mort, la terre s'en va à un étranger qui en fait de mesme : devinez où nous sommes de la cognoissance de ces hommes... Il y a tant de liberté en ces manières, que de mon temps je n'ai veu personne eslevé par la fortune à quelque grandeur extraordinaire, à qui on n'ait attaché incontinent des titres généalogiques nouveaux et ignorez à son père, et qu'on n'ait enté en quelque illustre tige ; et de bonne fortune, les plus obscures familles sont plus idoines à falsifications. » Aux noms de seigneuries du temps de Montaigne, l'on substitue fréquemment aujourd'hui, ceux de sa commune, de sa ville, de son département, et la conscience publique se révolte avec raison contre un tel abus. Or, si l'on n'y prend garde, la société nouvelle ne sera plus qu'un carnaval. On peut de nouveau proscrire les titres; on peut les avilir, soit en les laissant usurper, soit en les multipliant, mais on ne peut supprimer le nom. Pour montrer le respect dû au nom, quel qu'il soit, que chacun a reçu de ses pères, nous ne pouvons mieux faire que de citer les conclusions si remarquables de M. Pinard, substitut du procureur-général, dans une question d'usurpation de nom récemment soumise à l'appréciation de nos tribunaux.

« Le nom est un héritage souvent plus précieux que la fortune... il vous suit dans la pauvreté comme dans l'opulence, dans la patrie comme dans l'exil. L'usurpation

morts : mais en voici encore deux que nous avons tous connus et qui ne seront pas déplacés à la fin de notre galerie. « Comme nous lisons dans Lucain d'un savetier nommé *Simon* qui étant devenu riche voulut être appelé *Simonide* » (voy. Loiseau, livre des ordres), ainsi l'historien passionné des *Républiques Italiennes*, originaire du Dauphiné, a fait lui et ses pères subir à son nom plus de métamorphoses qu'il n'y en a de la chenille au papillon, pour parvenir à se greffer sur l'illustre maison de *Sismondi* de Pise. Et notre dernier *poëte national*, nonobstant l'aiguille et le carreau à repasser de son père, n'était-il pas bien aise de donner à entendre qu'il pouvait bien descendre des anciens *Bérenger* de Provence? Le sang du grand-maître de Saint-Jean-de-Jérusalem se serait alors mêlé avec celui de quelque *Frétillon* ou *Lisette* ; et il était en tout cas pas mal contradictoire à l'auteur du *marquis de Carabas* de signer ses œuvres : P. J. *de* Béranger.

Il n'est pas inopportun de mentionner aussi les ancêtres de Victor Hugo dont il avait dicté la filiation à Sainte-Beuve pour la notice consacrée par cet écrivain au poëte dans la *Biographie contemporaine*, puis à M. Barbou, pour son volume : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Dans ces deux ouvrages, le maître se fait descendre de Georges Hugo, capitaine des gardes de René II, duc de Lorraine, anobli en 1535 et dont d'Hozier a rapporté la postérité jusqu'en 1752. Dans son *autobiographie*, le maître revendique à la fois comme l'un de ses aïeux, un obscur conventionnel Louis-Antoine Hugo, *exécuté*, dit M. Abel Hugo, *pour cause du modéranrisme*. La vérité est que le général Hugo, père du poëte créé pair de France en 1845 et improprement qualifié vicomte dans les Almanachs royaux, était fils d'un menuisier de Nancy et d'une gouvernante ou bonne d'enfants, ainsi que le constate son acte de naissance. Quant au conventionnel, ci-devant avocat à Mirecourt, loin d'avoir été exécuté, il devint sous l'Empire conseiller à la cour de Nancy, fonctions qu'il conserva sous la Restauration, et il mourut paisiblement à Valfroicourt en 1825, ainsi que le prouve son acte de décès. Son attache au menuisier père du général Hugo et aïeul du poëte n'est nullement établie, et l'un et l'autre sont complètement étrangers à la famille homonyme dont l'Armorial du juge d'armes contient la généalogie.

Conférez *Victor Hugo avant 1830*, par Edmond Biré, in-12, Paris, Gervais 1883 et la *Revue de Champagne et de Brie*. (Arcis-sur-Aube, 1887).

d'un nom, dit-on souvent, ne cause pas de préjudice matériel ; un débat de ce genre réveille des souvenirs d'un autre âge et n'est aujourd'hui qu'un anachronisme. N'ayons pas de ces préventions superficielles, allons au fond des choses. Sans doute les prérogatives du vieux droit, les avantages matériels attachés à certains noms et qui avaient été souvent le salaire du sang versé, le prix de services rendus, ont dû complètement disparaître; il ne faut ni les ressusciter ni les regretter.... Mais le nom sans le fief, le nom sans les privilèges éteints, le nom même sans la splendeur de la fortune ou l'éclat d'un long passé, a toujours quelque chose d'auguste et de sacré. Sous le nom, il y a toujours une notion cachée et de sérieux intérêts engagés. Le nom est la chose la plus simple, elle est aussi la plus profonde.

» Le nom est perpétuel, par ce qu'il est le signe vivant, la démonstration la plus énergique de la notion de propriété. Et quand la fortune mobilière s'acquiert si vite et se perd si vite encore : quand la fortune territoriale se fractionne et disparaît chaque jour, il est utile que le nom reste avec son cachet de perpétuité comme le premier de nos patrimoines, justifiant en la résumant l'idée même de propriété.

» Pourquoi nos lois ont-elles fait le nom héréditaire et transmissible seulement pour les mâles, sinon parce qu'il rappelle et l'unité d'autorité du chef qui fonde les familles et le respect du passé qui les perpétue : tradition sainte qui se retrouve partout, que Rome appelait le culte des dieux domestiques, et que nous avons nommée d'un nom plus simple et plus vrai, le culte des ancêtres.

» Enfin pourquoi veut-on les noms inaliénables et imprescriptibles, sinon parce qu'ils appartiennent autant à la nation qu'aux individus ? N'oublions pas en effet que les peuples grandissent dans la mesure du respect dont ils entourent leur histoire. Or, les masses n'apprennent l'histoire qu'avec des monuments ou avec des noms qui leur rappellent les réformes civiles, les grandes découvertes, les glorieuses conquêtes. Sur les champs de bataille de la vieille monarchie française, sur ceux du premier Empire, sur cette terre de Crimée encore couverte de notre sang et de notre gloire, le peuple recueille des noms, et ces noms qu'il rend immortels parce qu'ils sont le symbole de grands faits, c'est pour lui l'histoire tout entière.

» Voilà l'importance et la puissance des noms au point de vue de la notion de propriété, de l'intérêt de famille et de la tradition nationale.

» De là tirons deux conséquences pratiques ; la première c'est que la chancellerie obéit aux traditions les plus saines, lorsqu'elle se montre si sévère pour changer, si prudente pour conserver ; la seconde c'est qu'il est puéril de revendiquer un nom qui n'est pas le sien et qu'il y a fierté légitime à défendre à toutes les époques un nom porté par ses ancêtres[1]. »

Ce sont bien là les conséquences qui devraient résulter du rétablissement de l'article 259 du Code pénal, ainsi modifié :

« Sera puni d'une amende de 500 à 10,000 fr. quiconque, sans droit et en vue de s'attribuer une distinction honorifique, aura publiquement pris un titre, ou aura changé, altéré ou modifié le nom que lui assignent les actes de l'état civil. »

Nous trouvons rationnel qu'on ait étendu aux noms, la pénalité qui ne devait

[1] *Gazette des Tribunaux*, du 5 février 1858.

d'abord porter que sur les titres; mais les cas où le délit existera sont loin d'être explicitement indiqués. Le rapport fait au Corps législatif dit bien qu'il consistera « dans une série d'actes géminés, persévérants, publics; » mais la loi n'ayant pas d'effet rétroactif et ne fixant pas d'époque pour les altérations faites sans droit, qui devront être frappées d'amende, si elles se reproduisaient dans des actes subséquents, accorde l'impunité à toutes celles faites dans une *série d'actes géminés* ayant quelques années de date. Ainsi demeureront dupes des plus intrigants ou des plus audacieux, les individus plus sincères ou plus modestes, restés étrangers malgré l'exemple, au pillage de toutes les distinctions honorifiques, organisé sur une vaste échelle, principalement depuis 1830. Les usurpations futures pourront donc être proscrites, tandis que la prescription sera acquise aux usurpations passées, injustice qu'on eût évitée en réformant en ces termes l'article 259 :

« Sera puni d'un amende... quiconque sans droit changera, altérera ou modifiera *le nom* ou *le titre* que lui assignent *à lui et à ses ascendants* les actes de l'État civil, *depuis un siècle* (ou *trois générations* ou au moins *depuis 1789*). »

D'où l'obligation pour chacun de reprendre le nom que portaient ses pères et de quitter le titre qu'ils ne portaient pas, à moins de justifier de lettres de collation postérieures[1]. C'est sans doute grâce à l'omission intentionnelle d'une *date* que la

[1] Cette lacune dans la loi de 1858 vient d'être comblée par un arrêt de la Cour de cassation, consacrant que le ministère public peut intenter d'office une action civile aux descendants des usurpateurs de noms et de titres, pour les rétablir dans leur état primitif, indépendamment de l'action correctionnelle contre l'usurpateur lui-même.

Cet arrêt a été rendu le 22 janvier 1862 sur le réquisitoire du procureur général Dupin, dont les principaux motifs invoqués, nous paraissent intéressants à reproduire :

« Il n'appartient qu'au souverain de conférer des titres; cette prérogative constitue un de ces droits qu'on nommait autrefois *régaliens*... Les lettres de collation doivent être enregistrées dans les cours impériales, en audience solennelle pour en mieux garder le souvenir, et c'est seulement après ces formalités remplies, que l'impétrant est autorisé à prendre tant en jugement que hors jugement, le titre à lui conféré.

» Tout homme nouveau qui n'a point été investi d'un titre honorifique et qui cependant se l'attribue, est donc un usurpateur.....

» Le Code pénal par son article 259 a attaché des peines correctionnelles à ce genre d'usurpations. Mais de ce qu'il y a une action correctionnelle contre l'auteur principal de l'usurpation, c'est-à-dire contre celui qui le premier dans une famille « *a pris indûment un titre honorifique, ou qui a changé,* » *altéré ou modifié le nom que lui assignent les actes de l'État civil,* » s'ensuit-il qu'il n'y ait pas aussi une action civile ? Et résulte-t-il que si pour une cause quelconque, l'action pénale cesse de pouvoir être intentée, par exemple par la mort de l'auteur principal du délit, ses enfants et ses descendants pourront continuer à se prévaloir des titres et des noms usurpés ? Après la mort d'un voleur qui ne peut plus être poursuivi, est-ce qu'il n'y a pas une action en revendication des objets volés contre ses héritiers ?..

» Considérez un peu l'époque où nous sommes et le milieu dans lequel nous vivons. Quoi ! en 1789 une grande révolution s'est opérée : elle a été dirigée surtout contre la féodalité, les priviléges et les titres nobiliaires. Les plus grands de ces titres ont été, dans la nuit du 4 août, déposés noblement sur l'autel de la patrie par ceux qui les avaient portés avec le plus de distinction. — Et la tourmente à peine passée, sous un régime nouveau, on a vu les plus grands révolutionnaires briguer ces mêmes titres tant décriés par eux, quand ils étaient portés par d'autres. .. L'Empire a maintenu dans ses attributions le droit de conférer des titres honorifiques pour récompenser de grands services rendus à l'État, monnaie d'honneur, destinée à exciter l'émulation et le dévouement. Récemment l'Empereur a usé de cette prérogative en créant les ducs de Malakoff et de Magenta. Mais à côté de ces grandes médailles frappées au coin de la gloire, on a vu et l'on voit chaque jour circuler une fausse monnaie fabriquée à leur singulier profit, par des individus qui, ne pouvant obtenir régulièrement des titres qu'ils n'avaient pas mérités, ont trouvé plus commode de se les attribuer à eux mêmes de leur autorité privée.

» Et parce que celui qui le premier dans la famille a conçu l'idée de glisser dans les actes de naissance de ses enfants et dans ses propres actes des titres qui ne lui appartenaient pas, sera décédé, et que par ce motif ou tout autre, une action correctionnelle ne pourra plus être intentée contre lui,

loi a trouvé un aussi grand nombre d'adhérents au Corps législatif. La statistique nobiliaire de nos représentants, fait même croire que quantité d'usurpateurs n'ont voté en sa faveur, que parce qu'ils ne craignaient pas qu'on leur en fît l'application ou parce qu'ils r doutaient qu'en votant contre, cette même application leur fût faite. Autrement la majorité se fût bien déplacée. En effet, sur 260 menbres dont se compose le Corps législatif, une moitié environ se décore de titres qui, révisés avec soin, réduiraient encore de moitié le chiffre de ces prétendus nobles, si la loi était exécutée sérieusement. Nous attendrons pour en juger, l'apparition de l'*Almanach Impérial* qui doit rendre au *Tiers-État* un quart de tous les noms insérés dans ce volume, c'est-à-dire la moitié de ceux des fonctionnaires qui s'attribuaient jusqu'à ce jour des distinctions honorifiques. Mais « la loi actuelle n'a pas pour but, dit le rapporteur, de préparer une révision générale de tous les titres, de tous les noms nobiliaires. » — Nous objecterons cependant que leur usurpation étant au moins une infraction grave au droit qu'a le souverain d'en conférer, le gouvernement pour être conséquent, doit opter entre leur interdiction absolue et leur protection efficace. Autrement à quoi servira la loi? — « A atteindre l'audace, la plus mauvaise foi et la fraude, » nous dit le rapport. — Mais comment les constater sans révision préalable? demanderons-nous à notre tour. — « Les usages de l'ancienne monarchie, ravivés dans l'ordonnance du 25 août 1817 et consacrés par les mœurs nouvelles continueront à être la règle de toutes les transmissions dans l'avenir, comme elles le sont dans le présent. Le projet n'innove rien et ne prépare aucune innovation ; il ne fait que maintenir et sanctionner. »

Les usages de l'ancienne monarchie ne sont plus suivis; l'ordonnance de 1817 conférant *viagèrement* aux fils aînés des pairs de France et à l'exclusion de tous autres, le titre immédiatement inférieur à celui de leur père, et aux fils puînés, les titres immédiatement inférieurs à celui de leurs aînés, est aujourd'hui périmée, puisqu'il n'y a plus de pairie héréditaire. Restent « les usages consacrés par les mœurs nouvelles que le projet ne fait que maintenir et sanctionner, » c'est-à-dire l'abus érigé en règle; voilà ce que nous promet d'abord le rapporteur de la nouvelle loi; puis, comme si tout devait être contradictoire dans son rapport, il ajoute :

« Si l'utilité d'un règlement ultérieur venait à se faire sentir, soit pour consacrer les règles de transmission actuellement pratiquées, soit pour déterminer à nouveau les conditions de la possession légitime, en l'absence de titres, déjà fixées par la législation ancienne, le gouvernement, dans les attributions duquel rentrerait évidemment une pareille mesure, aviserait dans sa sagesse. »

tout sera dit et l'usurpation demeurera consolidée au profit de sa race? la loi demeurera ouvertement violée et il n'y aura aucune action ouverte pour la faire respecter et en procurer l'exécution? Quelle si grande faveur méritent donc de telles entreprises contre l'une des plus belles prérogatives du souverain? Pourquoi tolérerait-on cet entêtement à se parer ainsi aux yeux de la société, de titres dont on n'est pas légitimement investi? — Il y a deux motifs : l'intérêt et la vanité.....

« Après le joueur effréné qui ne paie pas sa dette, je ne connais rien de moins digne de considération que ces fraudeurs de titres qui s'arrogent impudemment des qualifications honorifiques qui ne leur ont point été légalement conférées. Ils pullulent cependant! et la question avec eux est de savoir si on leur laissera le champ libre, ou si leur audace sera réprimée. Là où manque la répression correctionnelle, ue 'exécution de la loi soit du moins obtenue par l'action civile intentée d'office : voilà le remède. »

(*Moniteur* du 19 février 1862.)

C'est justement ces règles qu'il aurait fallu poser d'abord, car c'est leur infraction qui devrait être punie par l'art. 259 qu'on fait revivre prématurément. Or, elles xistaient dans l'ancienne législation; nous les avons définies, et leur application, vec peu de modifications, n'est point impossible, comme le Conseil d'Etat, dans ses considérants, a paru le craindre, et, comme l'ont répété à l'envi les journaux démocratiques. Ceux-ci ne repoussent *la Réformation* que par jalousie, et ils envient la noblesse autant qu'ils la détestent. Le *Siècle* a prétendu combattre la loi dans l'intérêt de la monarchie, dont il s'est érigé tout à coup le défenseur officieux. Cette conversion nous paraît bien spontanée pour être sincère.

Timeo Danaos et dona ferentes.

« A quoi bon, dit-il, demander le rétablissement de la noblesse pour consolider la monarchie, puisque demain, la monarchie sera obligée de combattre ce qu'elle a fait.... puisque toute l'histoire depuis Charlemagne est dans la lutte de la monarchie contre la noblesse et de la noblesse contre la monarchie. » Cette assertion est reproduite dans d'autres écrits de circonstance [1] par des publicistes, qui oublient que les plus belles pages de notre histoire appartiennent à ce corps illustre de la noblesse; que toutes les fondations d'églises, de colléges et d'établissements hospitaliers ont été faites par lui; qu'il a été de tout temps l'avant-garde de la nation dans les combats, dans les périls; qu'il s'est fait décimer pour la monarchie dont le *Siècle* le dit ennemi, tandis que les coryphées du *Siècle* ont envoyé à l'échafaud le plus vertueux des Rois, en reconnaissance de ce qu'il avait fait pour le peuple et pour le Tiers-État particulièrement, qui lui avait décerné le titre de *Restaurateur de la liberté française*. Cette sollicitude si logique à la fois, pour la monarchie et pour les régicides, dont l'organe du vieux libéralisme fait constamment l'apologie, serait-elle dans le second cas de la piété filiale? C'est ce que nous nous sommes demandé, en compulsant les votes des conventionnels de la Manche. Le même journal motive encore son opposition, sur ce que la noblesse héréditaire ne devrait pas exister dans un gouvernement démocratique. Resterait à prouver que le gouvernement actuel est celui de la démocratie, c'est-à-dire littéralement le gouvernement du peuple et non une monarchie héréditaire, c'est-à-dire le gouvernement d'un seul, transmissible de mâle en mâle par ordre de primogéniture. Or, une monarchie peut s'appuyer à la fois sur une aristocratie ou gouvernement des grands et sur la démocratie ou gouvernement du peuple, et c'est précisément celle qui régit la France, conjointement avec le sénat et le corps législatif.

Voici d'ailleurs comment s'exprime à ce sujet un auteur dont le témoignage ne sera pas sans doute récusé:

« L'expérience a prouvé qu'une aristocratie ne nuit point à la liberté d'un pays, car l'aristocratie anglaise n'a pas moins contribué que les autres classes de la nation à la liberté de la Grande-Bretagne. La raison dit encore qu'une aristocratie peut être compatible avec le principe de l'égalité, à deux conditions : premièrement, que les membres qui la composent ne jouissent d'aucuns droits particuliers et subissent en tout la loi commune; secondement, que les distinctions, purement honorifiques

[1] *Les nobles et les vilains du temps passé*, par Alphonse Chassant, 1857.

accordées à une classe, soient accessibles à tous les citoyens d'un même État qui les ont achetées par leurs services ou leurs talents [1]. »

Le *Siècle* se pose ensuite en défenseur de l'ancienne noblesse : « Ses parchemins, craint-il, n'existent pas tous. Comment fournira-t-elle ses preuves ? Il y a beaucoup de familles dans lesquelles la possession seule fait titre. On conçoit que les Montmorency n'auront point à apporter des diplômes ; mais évidemment dans les preuves à faire, la noblesse récente, celle qui a été créée par le premier Empire, aura l'avantage. »

Que le *Siècle* se tranquillise sur le désagrément qu'il redoute pour l'ancienne noblesse. Malgré toutes les pertes de titres que la Révolution a occasionnées aux familles et particulièrement à celles des émigrés, il est encore facile à un gentilhomme de prouver sa qualité, En effet, l'ancienne noblesse s'entend aujourd'hui de celle qui existait avant la Révolution. Or, les procès-verbaux des assemblées des bailliages et des sénéchausées, pour l'élection des députés aux États-Généraux de 1789 et pour la rédaction du cahier des doléances, ces procès-verbaux existent encore, et il suffit de les consulter pour justifier qu'on était noble à cette époque, puisqu'on a été convoqué à cette réunion solennelle en la dite qualité. Cependant cette preuve ne pourrait être invoquée par toutes les familles en raison des conditions nécessaires pour être assigné : « Il n'y a que les nobles possédant fiefs et âgés de vingt-cinq « ans qui soient dans le cas d'être assignés, disait le Garde-des-Sceaux dans ses « instructions du 6 mars 1789. Les personnes pourvues de charges donnant la « la noblesse, mais qui ne l'ont pas encore acquise par vingt ans d'exercice, ne « peuvent pas être considérées comme nobles, et ne doivent conséquemment pas « être assignées, quoiqu'elles possèdent des fiefs. Il doit en être usé de même à « l'égard des particuliers non nobles qui sont propriétaires de fiefs. Il faut être « noble et âgé de vingt-cinq ans pour être admis à l'assemblée de la noblesse. »

Il faudrait donc joindre à ces preuves, les jugements et ordonnances de maintenues de noblesse, rendus par les parlements ou les intendants des provinces, lors des dernières recherches contre les usurpateurs. Ces recherches, commencées sous Louis XIV, en 1666, furent terminées sous Louis XV, en 1721. Pour les familles déboutées à cette époque, il y aurait à produire les maintenues au Conseil-d'État, ou les anoblissements postérieurs ; on y ajouterait les extraits de l'état civil dont les registres ne sont pas détruits, mais qui ont été enlevés aux sacristies des paroisses, pour être déposés dans les mairies et les greffes des tribunaux. La réunion de ces divers documents, dont un grand nombre existe aux archives de l'Empire, et dont une notable partie se trouve en outre par grosses ou expéditions en forme, dans les archives particulières des familles, prouve qu'il est presque aussi facile à un gentilhomme de justifier de son extraction, que de se procurer son acte de naissance.

Il existe encore bien d'autres moyens de vérification à la portée de toutes les personnes qui, ayant perdu leurs titres, voudraient cependant pouvoir invoquer autre chose que la notoriété, en faveur de leurs prétentions nobiliaires. Ainsi, les archives des ministères de la guerre et de la marine ont conservé les états de

[1] Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*. T. VIII, chap. 28.

services de tous les officiers[1]. Les archives des cours souveraines possèdent les provisions de toute la noblesse de robe aux deux derniers siècles. Le cabinet du Saint-Esprit, à la Bibliothèque impériale, renferme les preuves faites devant les juges d'armes et les généalogistes officiels pour les honneurs de la cour, pour l'admission dans certains chapitres, dans les écoles militaires et dans la maison de Saint-Cyr, pour les ordres du Roi, ceux de Malte et de Saint-Lazare et pour les pages de la petite et de la grande écurie. La génération actuelle a donc de nombreux moyens de se rattacher à un ascendant direct, maintenu aux Réformations de 1666-1696, anobl ou ayant obtenu depuis des lettres de confirmation, ou bien ayant exercé l'une des charges qui procuraient la noblesse. Ces moyens sont : les registres de l'état-civil, les contrats de mariage, partages ou ventes ; les commissions, brevets militaires et lettres de pension ; les provisions d'offices judiciaires comme secrétaires du Roi, officiers des chambres des comptes, cours des aides, trésoriers et généraux des finances, conseillers aux parlements du royaume et maires de certaines bonnes villes.

Si l'on demandait à chacun les mêmes preuves qu'au dernier siècle, c'est-à-dire d'appuyer chaque degré de généalogie par trois actes originaux jusqu'au commencement du XVI[e] siècle et deux actes originaux pour les siècles antérieurs, ce serait se montrer bien exigeant, après la destruction que la Révolution a faite de tant de titres féodaux ; mais, je le répète, établir dans chaque famille une filiation centenaire n'est nullement impraticable.

Ce qui fait craindre de jeter un regard scrutateur sur l'origine des noms et des titres aujourd'hui en usage, c'est la certitude d'avoir à constater d'innombrables usurpations.

Combien existe-t-il aujourd'hui de familles nobles en France ? — Nous n'avons pas en mains les éléments nécessaires pour étendre ce recensement à toutes les provinces de la monarchie ; mais nous avons pu l'établir pour plusieurs et en particulier pour la Bretagne. Nous avons trouvé que, lors de la recherche de 1666-1696, 2,084 familles de cette province avaient été maintenues dans leur noblesse[2]. Aux États tenus à Rennes en 1786, la plus nombreuse de ces assemblées qu'on eût encore vues, on comptait 760 membres dans l'ordre de la noblesse ; mais beaucoup appartenaient aux mêmes familles.

	FAMILLES NOBLES.
La Bretagne possédait donc, à la fin du XVII[e] siècle	2,084
Les registres de maintenues de la généralité de Caen renferment	1,322
La généralité d'Alençon, comprenant aussi le Perche	1,686

[1] Ce fut seulement en 1781 qu'un édit du Roi révoquant celui de 1750, qui conférait la noblesse héréditaire à la troisième génération de capitaines et chevaliers de Saint-Louis, établit pour la première fois que nul ne pourrait devenir officier dans les armées françaises, s'il n'était noble ou fils de chevalier de Saint-Louis. Un autre édit du 1[er] janvier 1786 établit la même obligation pour la marine, les armes de l'artillerie et du génie en étant exemptées. L'opinion publique trouva avec raison que c'était une énormité de recruter exclusivement de nobles une carrière qui jusqu'alors avait été la pépinière de la noblesse, et l'injustice de cette loi expliquerait en partie l'attitude des députés du *Tiers* aux Etats-Généraux.

[2] Ce nombre donné par Chérin *(Abrégé chronologique)* se décompose en 1,506 familles maintenues à la Réformation générale et en 578 autres déboutées ou condamnées à la même époque, puis postérieurement confirmées ou anoblies.

Les registres de maintenues de Champagne	514
La généralité d'Amiens	460
La généralité de Soissons	350
L'Artois	200
La généralité de Limoges, comprenant le Limousin, l'Angoumois et l'Election de Bourganeuf, dans la Marche	766
Le Languedoc	1,627
L'Auvergne	357
La généralité de Mautauban, comprenant le Rouergue, le Quercy et les pays de Foix, de Comminges et d'Armagnac	745
La généralité de la Rochelle, comprenant l'Aunis et la Saintonge	235
La généralité de Tours, comprenant la Touraine, l'Anjou et le Maine	693

En compulsant les listes électorales des cinq départements de la Bretagne, nous voyons que de ces 2,084 familles, il n'en reste plus qu'environ 600 de nos jours. En attribuant en moyenne deux branches à chacune de ces familles et trois mâles par branche, on arriverait au chiffre de 3,600 gentilshommes bretons, et comme la population de la Bretagne est le douzième de celle de la France, on trouverait pour la France entière 7,208 familles nobles, donnant un effectif de 43,200 mâles. Encore pour que ce calcul ne soit pas exagéré, faut-il que les autres provinces soient aussi riches en noblesse et les familles aussi nombreuses qu'en Bretagne. Or, l'on a pu voir plus haut que, à l'exception de la Normandie, les autres provinces, dont nous avons pu consulter les registres, n'offraient qu'un bien petit nombre de gentilshommes[1].

Combien reste-t-il de familles pouvant remonter authentiquement leur origine jusqu'à l'établissement des noms héréditaires au XI[e] et principalement au XII[e] siècle ? — Des calculs, basés sur des vérifications plusieurs fois renouvelées dans les chartes de notre histoire, font connaître que les familles qui y sont mentionnées vont disparu à raison de deux cinquièmes par siècle. Aussi les familles patricienne seraient bien clairsemées de nos jours, si la noblesse ne s'était pas recrutée au moyen des anoblissements, dans une proportion égale au moins aux extinctions, qu'indépendamment de toutes autres causes, les guerres et les révolutions ont amenées. Enfin, combien y a-t-il aujourd'hui de gens qui se prétendent nobles en France ?

[1] D'après Sieyès, le nombre des nobles en France était de 110,000, en y comprenant les hommes, les femmes et les enfants. Selon Lavoisier, ce nombre n'était que de 83,000 ou un trois-centième de la population, ce qui suppose, d'après M. Léonce de la Vergne, 20 ou 25,000 chefs de famille au plus. (*Revue des Deux-Mondes*, novembre 1858, la Révolution et l'Agriculture.)

Ce chiffre se rapproche de celui indiqué par M. H. Taine (*Origines de la France contemporaine*, T. I. l'ancien régime p. 521, note 1.) « En dépouillant les listes des gentilshommes qui ont voté, directement ou par procuration aux élections pour les Etats généraux en 1789, on voit que chacun de ces nobles représente un peu moins d'une famille, puisque le fils d'un propriétaire de fief, vote s'il a 25 ans. Je ne crois donc pas qu'on se trompe beaucoup, en évaluant à 26 ou 28,000 le nombre des familles nobles, ce qui à raison de 5 personnes par famille, donne 130,000 ou 140,000 nobles. — La France en 1789 ayant 27,000 lieues carrées et 26,000,000 d'habitants, on peut compter une famille noble par lieue carrée et par 1000 habitants. »

Suivant M. Nourrisson (*Ancienne France et Révolution*, chap. III) « sous Louis XVI la noblesse comprenait à peu près cent mille individus répartis entre dix sept mille familles, lesquelles pouvaient se décomposer de la manière suivante : trois mille familles dont la noblesse remontait à 400 ans, huit mille qui la devaient aux charges dont elles étaient revêtues, six mille à l'achat de lettres d'anoblissement. »

Nous attendrons, pour répondre à cette question prématurée, qu'on ait débarrassé des plantes parasites qui finiraient par l'étouffer, cet arbre vénérable auquel on peut comparer la noblesse, arbre dont les racines se perdent dans les entrailles du sol de notre patrie et du tronc duquel, malgré les larges blessures que lui a faites la hache révolutionnaire, poussent encore de vigoureux rameaux, ainsi que l'ont prouvé une fois de plus les fastes des guerres de Crimée et d'Italie.

Si le Gouvernement veut rendre la loi d'une application utile ; si, comme l'a dit le *Moniteur*, « les titres n'ont point été rétablis pour être livrés à la convoitise du pre- « mier venu ; si, dans une monarchie bien réglée, ils ne doivent pas être le puéril « ornement de quiconque prétend s'en parer ; s'ils doivent représenter la gloire, le « mérite, avoir pour but d'exciter l'émulation des citoyens qui se dévouent au prince « et à la patrie, être un appel à tous les courages pour sortir de la voie commune « par de nobles efforts, » que le pouvoir se garde de centraliser les recherches à Paris ; qu'il se garde surtout d'appeler à son aide les fabricants de généalogies et les agences nobiliaires interlopes. Qu'il rétablisse d'abord le conseil du sceau des titres, c'est-à-dire les commissaires et les référendaires à la chancellerie, tels qu'ils existaient sous le premier Empire et sous la Restauration. La vérification des noms et des titres serait confiée aux membres de ce conseil, qui auraient à s'adjoindre, dans chaque département, quelques hommes spéciaux, aussi inattaquables dans leur honorabilité que dans leur blason. Malgré la confusion dont se plaint M. le premier président Delangle, chacun dans son pays connaît l'extraction comme la fortune de son voisin ; et le travail de la commission ne serait pas plus compliqué que celui des répartiteurs de l'impôt mobilier dans chaque commune.

Tout intéressé qui voudrait soutenir la qualité de noble aurait à fournir, ainsi que nous l'avons indiqué, les pièces à l'appui de ses prétentions ; il aurait un délai pour interjeter appel de la décision des commissaires, si cette décision ne lui était pas favorable. Puis il serait, ou non, compris dans un catalogue général des noms, surnoms, armes et demeures de tous les gentilshommes français, à l'instar de l'Armorial de France, ou dépôt public des armes et blasons du royaume, créé par édit de Louis XIV, de 1696.

La vérification des titres ne serait pas plus difficile. D'abord un titre impérial serait confirmé au descendant du titulaire, soit qu'il possédât encore, soit qu'il ne possédât plus de majorat. Il en serait de même pour un titre royal, assis sur une terre érigée en dignité, qu'elle fût aujourd'hui possédée ou non par le descendant du titulaire, à moins que la propriété n'eût passé à une autre famille qui eût obtenu une nouvelle érection de la même terre. A plus forte raison le titre serait maintenu aux personnes qui en possèdent en vertu de lettres patentes enregistrées, mais sans érection. Quant à celles qui n'en jouissent que par *courtoisie* ou par brevet militaire signé du Roi en faveur de l'un de leurs auteurs, comme les titres de cette dernière catégorie étaient viagers et non héréditaires, leur confirmation ne serait acquise que moyennant la preuve d'une possession centenaire. Dans tous les cas, les titres ne seraient transmissibles héréditairement qu'à l'aîné des descendants de mâle en mâle, sans admetttre aucun collatéral ou aucun cadet à la possession du titre primordial ou d'un titre inférieur.

Aucun titre ne peut se graduer entre frères et cousins ; et si le père ou l'aïeu commun était Marquis ou Comte, cela ne crée pas au profit de chacun de ses fils ou petits fils les titres inférieurs de Vicomte et de Baron. Tous les descendants d'un Comte peuvent encore moins prendre le même titre ; mais seulement le fils aîné du titulaire après la mort de son père, après un nouvel enregistrement à la chancellerie, et jamais par représentation collatérale. Est-ce que le Dauphin était le Roi ? et est-ce que les enfants et petits-enfants d'un grand'croix de la Légion-d'Honneur sont autorisés à se répartir les croix de grand-officier, commandeur, officier et chevalier[1] ?

Nous serions nécessairement plus difficiles pour les titres étrangers, dits du *Saint-Empire* et *Romains*. Il nous semble que laisser des Français se procurer dans d'autres chancelleries des distinctions qu'ils n'ont pas obtenues dans leur patrie, constitue une infraction aux règles que nous indiquons, et qu'au souverain de la France appartient le droit exclusif de créer des nobles et de conférer des titres à des Français. Seulement, par égard pour les droits acquis, on pourrait reconnaître les titres de cette nature concédés jusqu'à ce jour, moyennant le paiement d'une nouvelle finance et un enregistrement, mais avec interdiction absolue d'en reconnaître d'autres pour l'avenir.

N'y aurait-il pas lieu de spécifier aussi des cas où la noblesse dormirait et même où elle s'éteindrait ? Nous pensons que c'est une conséquence de l'institution, consacrée par l'usage de tous les temps ; et nous voudrions que le gentilhomme ayant forfait à l'honneur fût déclaré incapable d'appartenir à la noblesse, comme le militaire dégradé est déclaré incapable de servir dans les armées françaises.

Nous avons fait voir que certains noms patronymiques nobles ne devraient pas être précédés du *de* ; ce sont ceux qui dérivent d'un prénom, d'une profession, d'une qualité ou d'un sobriquet quelconque. Leur possesseur noble serait donc obligé d'y ajouter un nom de fief ; mais le choix de ce dernier nom devrait être réglementé et non laissé à l'arbitraire.

Avec ces réserves et restrictions, on rendrait à la noblesse titrée le même service qu'aux simples gentilshommes, en élaguant du corps de la noblesse tous les gens sans valeur qui veulent s'y rattacher. Car, remarquez bien qu'un homme qui a illustré son nom dans les arts, dans les sciences, dans les lettres, ne se couvrira jamais d'un nom d'emprunt : on ne le reconnaîtrait plus[2].

Faut-il aussi faire la guerre aux familles des bourgeois possesseurs de fiefs, qui avaient l'habitude de joindre à leur nom patronymique un nom de terre sous lequel elles sont le plus souvent connues ? Nous ne le pensons pas ; autrement, nous sortirions d'une confusion pour entrer dans une autre. On se souvient de la surprise générale qu'excita le compte-rendu des séances de la Constituante, au commencement de la

[1] Les titres reposent sur une seule tête et les fils d'un titulaire n'ont droit ni à un titre d'un degré inférieur, ni à plus forte raison, au titre même porté par leur père.

(*Circulaire du garde des Sceaux du 18 juillet 1874 aux procureurs généraux.*)

[2] Cette remarque vraie en 1862 ne l'est plus. Aujourd'hui les hommes les plus marquants par la valeur personnelle que leurs talents leur ont acquise, ne sont pas moins enclins que les gros bonnets de la finance à se parer, comme le geai de la fable, de plumes d'emprunt. Ils se décorent vaniteusement de qualifications auxquelles ils n'ont aucun droit et *l'homonymie* est par excellence la planche aux assignats pour les agences nobiliaires mercantiles qui surgissent chaque jour.

Révolution, le jour où tous les députés ne s'y trouvèrent désignés que sous leurs noms patronymiques, inconnus pour la plupart du public, et on n'a pas oublié l'apostrophe de Mirabeau — redevenu Riquetti — aux écrivains du *Logographe* : « Avec votre Riquetti, vous avez désorienté l'Europe. » Mais de même que la noblesse, dans l'ancien droit, était réputée s'établir suffisamment par une possession centenaire, pendant laquelle la même famille avait vécu noblement, de même la famille bourgeoise qui aurait porté pendant cent ans un nom de terre, aurait acquis, par une sorte de prescription, le droit de le conserver; mais elle serait tenue de supprimer la particule *de*, puisque l'usage a fait de cette particule une sorte de titre nobiliaire de convention. Le gentilhomme non titré n'ayant plus que la particule précédant un nom de fief pour indiquer sa qualité, il serait logique d'interdire l'usage de cette particule à tous autres. Si toutefois on préférait la conserver aux bourgeois possesseurs de fiefs depuis au moins cent ans, il y aurait lieu pour les familles non titrées, mais d'*ancienne chevalerie*, de faire suivre leur nom de la qualification de *chevalier* et pour les autres de celle d'*écuyer*, comme cela se pratiquait en Bretagne dans les siècles antérieurs. Dans les familles décorées d'un titre héréditaire, les enfants puînés pourraient ajouter à leur nom patronymique : *des comtes* ou *des marquis de....*, usage suivi en Italie et qui n'est pas sans précédents en France.

Sous le bénéfice de ces règlements, avec l'obligation pour chacun de ne signer, et pour tous officiers de l'état civil, notaires ou autres, de ne rapporter aucun acte sans la mention du nom patronymique des parties; avec l'interdiction d'y joindre aucun titre non reconnu; avec un catalogue de la noblesse domiciliée dans chaque arrondissement, catalogue conservé aux greffes des tribunaux; avec un recensement périodique comme celui de la population, et avec une amende portée au rôle de la contribution de ceux qui l'auraient encourue et perçue de la même manière que l'impôt, bien peu d'usurpateurs de noblesse échapperaient au coup de la loi. Le Trésor public s'enrichirait de cette amende sur la vanité, comme il s'enrichirait du droit établi à l'enregistrement des titres; et ce genre d'impôt, à la différence de tous les autres, obtiendrait la sanction populaire.

L'arme de répression, une fois mise en état de servir, ne doit pas être une arme de parade ou de musée qui reste inactive et ne frappe pas le coupable. Mais une fois le travail d'épuration opéré, la noblesse ancienne verrait, sans aucun déplaisir, rémunérer par des distinctions nobiliaires, comme ils l'ont été à toutes les époques, les services récents rendus à la patrie. Cette noblesse ancienne ne vient-elle pas de l'épée, de la possession du sol et de l'administration de la justice? La noblesse nouvelle proviendrait des mêmes sources; et puisqu'une infinité de familles s'éteignent, pourquoi ne renouvellerait-t-on pas, dans de sages limites, les races patriciennes? Le peuple tiendrait à orgueil d'avoir fourni de son sein des hommes arrivés par leur valeur personnelle à jouir des premières distinctions honorifiques dans l'État. D'ailleurs, ce n'est pas d'aujourd'hui que la noblesse va se recruter dans les autres classes de la société pour combler les vides laissés dans ses rangs par les guerres et les révolutions. « Les hauteurs un peu frivoles de la noblesse, dit M. Guizot (*Mémoires*, t. Ier, p. 295), n'ont pas empêché la bourgeoisie de s'élever et de

prendre place au niveau supérieur de l'État. Les jalousies un peu puériles de la bourgeoisie n'ont pas empêché la noblesse de conserver les avantages que donnent la notoriété des familles et la longue possession des situations. Dans toute société qui vit et qui grandit, il y a un mouvement intérieur d'ascension et de conquête ; dans toute société qui dure, une certaine hiérarchie des conditions et des rangs s'établit et se perpétue.

« La justice, le bon sens, l'intérêt public, l'intérêt personnel bien entendu, veulent que de part et d'autre on accepte ces faits naturels de l'ordre social. »

Nos rois, et surtout Louis XIV, favorisèrent constamment ce mouvement progressif d'ascension de la bourgeoisie à la noblesse, et l'on peut en croire un autre historien dont les sympathies en faveur des classes inférieures ne sont pas suspectes. « C'était de la classe plébéienne,, dit Augustin Thierry *(Histoire du Tiers-État)*, que « sortaient le chancelier, les secrétaires du Roi, les maîtres des requêtes, les avo- « cats et les procureurs du roi, tout le corps judiciaire, composé du grand conseil, « du parlement de Paris avec ses sept chambres, de la chambre des comptes, de la « cour des aides, des huit parlements de province sous Henri IV, et des tribunaux « inférieurs, en tête desquels figuraient les présidiaux. Pareillement, dans l'admi- « nistration des finances, les fonctionnaires de tout rang étaient pris parmi les « bourgeois lettrés. Partout, même à la cour, le Roi fit prévaloir les fonctions sur la « naissance. Les maréchaux, nobles ou non, passaient avant les ducs; les ministres « nés dans la bourgeoisie n'avaient au dessus d'eux que les princes du sang. » Une grande partie de ces charges procuraient la noblesse, soit au premier degré, soit graduelle, c'est-à-dire à la troisième génération. Comprenne qui pourra cette contradiction ! Les Rois n'ont cessé d'élever la bourgeoisie et d'abaisser la noblesse ; la bourgeoisie les a renversés, la noblesse s'est fait tuer pour les défendre.

L'ancien régime n'a pas favorisé la noblesse au détriment des autres classes, il a inscrit dans son *Livre d'Or* toutes les gloires de la France ; si le pouvoir actuel veut imiter cet exemple et conserver la mémoire de tous les services rendus, qu'il se hâte de mettre à exécution les mesures qu'il a lui-même provoquées. Aujourd'hui la chose est encore pratiquable; elle ne le serait plus dans une couple de générations, puisqu'il n'y a plus de possession d'état à invoquer, et que l'habitude des déplacements, les facilités des chemins de fer pour se dépayser, le morcellement et l'aliénation des propriétés et les bouleversements contemporains sont des causes réunies dont l'une suffirait seule pour frapper radicalement toutes les traditions locales.

Que conclure de ce qui précède, sinon comme l'établit *la Patrie* « que la noblesse peut être une distinction sans être un privilège. » Mais réduite à une distinction, elle a encore une certaine valeur même dans le sens de nos institutions ; il devient donc utile de la réglementer et de la régir par une législation appropriée à son tempérament actuel. Indépendamment des catalogues officiels de noms et d'armes que nous avons indiqués, une autre mesure à prendre pour sauver de l'oubli les familles qui n'ont plus que l'histoire pour elles, c'est de faire appel à l'histoire, c'est-à-dire de conserver, par des généalogies authentiques, le souvenir des races qui se sont dévouées plus particulièrement au service de l'État, afin de provoquer des dévouements semblables.

La publication de ces généalogies serait pour les familles anciennes un juste dédommagement des privilèges qu'elles ont perdus et qu'elles avaient acquis au prix du sang de nombreuses générations, sacrifices mis aujourd'hui en complet oubli. A la commission du sceau, dont nous avons proposé le rétablissement et à laquelle on adjoindrait quelques paléographes de l'École des chartes, serait confié le soin de rédiger ces annales, qui seraient pour la noblesse, ce que la *Gallia Christiania* des frères Sainte-Marthe et l'histoire du *Tiers-État* de M. Augustin Thierry ont été pour les deux autres ordres de l'État.

Chaque famille aurait à présenter ses preuves à un référendaire qui ferait à la commission un rapport avec toutes les pièces à l'appui, et cette commission, à la différence des agences nobiliaires mercantiles, ne recevant aucun salaire, aucune influence des parties intéressées ne pourrait manquer et par devoir et par honneur, de prononcer avec justice et impartialité sur la demande des impétrants. Un travail qui passe ainsi dans plusieurs mains, ne peut jamais être taxé de faveur ni de complaisance et mériterait la même confiance que la collection des monuments inédits de l'histoire de France, publiée aux frais de l'État, par les soins du Ministre de l'instruction publique. La commission aurait de plus à proscrire au-dessus des armes, les couronnes que les familles non titrées ont substituées depuis deux siècles, malgré les défenses plusieurs fois renouvelées des parlements[1], aux casques de chevaliers et d'écuyers, dont elles avaient le droit de timbrer leur écu, à l'exclusion de tous autres ornements ; à interdire aucun timbre aux familles bourgeoises en possession d'armoiries et à rétablir conformément au décret du 1er mars 1808 l'obligation, pour tous les fonctionnaires supérieurs décorés d'un titre, de *briser* leurs armes, du *chef* ou du *franc-quartier* attribué au même ordre de fonctions. *Ces pièces honorables* étaient distinctes pour les ducs, comtes ou barons-archevêques ou évêques, ministres, conseillers d'État, présidents ou procureurs-généraux des Cours impériales, maires des bonnes villes, etc. Enfin les comtes ou barons romains *reconnus*, devraient aussi briser leur armes d'*un chef du Saint-Empire*.

Par la même raison, si le Gouvernement ne rétablit pas l'ordre de Saint-Louis, ne pourrait-il pas du moins modifier le ruban de la Légion d'Honneur, pour tout ce qui est *civil* ? Le plus mince attaché d'ambassade, un simple *pousse-fauteuil* doit être décoré, pour la dignité de la mission. Il en est de même d'une foule d'administrateurs de toute nature, depuis les adjoints municipaux jusqu'aux vétérinaires. Sans doute tous les services rendus ont leur prix, mais il ne doivent pas être récompensés de la même manière. Nous proposerions donc de conserver le ruban rouge aux militaires, c'est-à-dire à ceux qui l'ont teint de leur sang, et de choisir une couleur particulière pour la magistrature, pour l'administration, pour les artistes, pour les industriels, etc.

Une circulaire du Garde des sceaux, adressée récemment aux procureurs généraux, insiste sur la nécessité de n'appliquer la loi du 28 mai 1858 qu'avec une extrême prudence, jusqu'à ce que l'expérience des faits ait permis d'établir les règles générales, qui devront diriger l'action de la justice dans la poursuite des usurpations

[1] « Qui pourrait dire maintenant qui a commencé l'usurpation des couronnes ? il n'est si petit compagnon qui n'en porte une » (Saint-Simon).

de noms et de titres. Il n'est donc interdit à personne de fournir son contingent de lumières et d'idées sur le même sujet ; il n'est pas non plus inopportun de le faire, puisque ces règles ne sont point encore établies.

Nous croyons avoir démontré que les révolutions successives dont nous avons été témoin, ont été impuissantes à détruire le prestige et l'autorité du NOM. L'élection de l'Empereur en est une preuve péremptoire[1], et tant que durera la civilisation, les familles comme les nations tiendront à conserver leur histoire dans ce qu'elle a de glorieux ! Or, les gloires de la noblesse française sont celles de la patrie et notre patrimoine à tous; un de nos soins doit donc être de protéger, de défendre et d'augmenter ce patrimoine, quelle qu'en soit l'origine et à quelque siècle qu'il appartienne.

C'est le résultat que nous appelons de nos vœux, et en traçant ces lignes, notre but a été de nous associer aux vues de M. le Garde des Sceaux « pour rendre dans l'avenir, à l'institution de la noblesse, inséparable du pouvoir monarchique, tout son lustre et toute sa sincérité. »

[1] C'est aussi à son nom, bien plus qu'à son mérite personnel, qu'est due l'élévation de M. Carnot à la présidence de la République.



DE LA NOBLESSE

Depuis que ces pages ont été écrites, un décret du 8 janvier 1859 a reconstitué le conseil du sceau des titres, que nous appelions de nos vœux comme le corollaire indispensable du rétablissement de l'article 259 du Code pénal contre les usurpations nobiliaires. La solution de plusieurs des questions traitées par nous est déférée par ce décret au conseil du sceau, appelé à régler le sort des titres qui ne devaient être héréditaires qu'à la condition de l'établissement d'un majorat ; l'ordre, les limites et les conditions de transmission des titres dans une famille; le port de ceux conférés par des souverains étrangers, et les demandes en changement ou en addition de nom.

Pour que l'autorité de ce conseil ne soit pas contestable, pour qu'on ne puisse pas se demander s'il n'a pas hérité des vices qu'on reprochait autrefois et avec raison au conseil du roi en cette matière[1], il serait à souhaiter qu'il jugeât au grand jour; qu'il motivât ses arrêts en citant les pièces sur lesquelles ils reposent ; qu'il publiât ses maximes, préliminaire dont le parlement de Bretagne ne s'était pas cru dispensé[2] ; enfin que sa jurisprudence fût définitivement fixée. Vouloir imposer sans contrôle et comme article de foi, des décisions prises à huis-clos, serait faire craindre que la faveur ou la surprise ne fussent pas constamment étrangères à ces décisions[3], « et faire à la sourdine quelques petits comtes qui seront sans autorité et sans prestige, c'est condamner des vieillards à jouer à la poupée[3]. »

Mais le rapport du Garde des Sceaux, précédant le décret, ne fait pressentir ni l'établissement d'un *rôle* général de la noblesse qui serait, il nous semble, la conséquence de sa reconnaissance légale, ni les actes qui motiveraient la radiation au rôle de tout nom flétri ou déshonoré, ni la publication de généalogies officielles, ni la réglementation des particules improprement dites nobiliaires, ni celles des armoiries et des couronnes, ni enfin les distinctions de couleur à fixer entre les rubans des décorations militaires et civiles. La réponse à ces divers points en litige, comme à ceux réservés à la commission du sceau, se trouve tout entière dans le travail qui précède, travail que nous soumettons de nouveau et sans modification au public, ainsi qu'aux hommes d'État spécialement chargés de suppléer aux lacunes que nous signalons dans le rapport du Ministre.

Seulement nous répèterons que les titres de courtoisie attachés dans l'ancien régime aux présentations à la cour, et ceux à brevets attachés à certains grades ou commissions militaires, n'étaient pas plus héréditaires que ces présentations,

[1] Voir l'*Introduction* au Nobiliaire, page XIV.

[2] Voir aux Pièces justificatives.

[3] *Œuvres de Napoléon III*, tome II, Chap. XVIII. Les Nobles.

ces grades ou ces commissions elles-mêmes. Or, la nouvelle loi assimilant le port illégal des noms et des titres à celui des uniformes et des décorations, il devrait être aussi interdit aux enfants d'un duc, grand-croix de la Légion-d'Honneur et maréchal de France, de faire (qu'on nous pardonne l'expression) de la monnaie de ce titre de duc, pour se répartir les titres de marquis, comtes, vicomtes, etc., qu'il leur est défendu de s'approprier les grades, uniformes et décorations d'un ordre inférieur aux grades, uniformes et décorations de leur père. Cette interdiction s'appliquerait *à fortiori* aux titres impériaux, puisque les lettres de collation disent expressément que le titre n'est transmissible qu'à l'aîné des descendants de mâle et mâle, et à la condition de constituer un majorat. L'ordonnance du 25 août 1817, invoquée par le Garde des Sceaux, et conférant des titres *personnels* aux fils des pairs de France *seuls*, est rapportée par celle du 13 août 1824, et d'ailleurs elle n'a plus d'application depuis la suppression de la pairie héréditaire.

Le rapport laisse encore en suspens le point de déterminer « si, à défaut d'actes réguliers de collation, de reconnaissance ou d'autorisation, il n'y aurait pas lieu d'admettre comme justification du droit au titre ou au nom soumis à vérification, une possession constatée par des actes de fonctionnaires publics ou par des documents historiques. » Nous avons proposé à cet égard, mais principalement pour les noms, la justification d'une possession centenaire ; mais cette preuve seule serait sans valeur pour constater un droit réel à des qualifications nobiliaires. Qu'on parcoure en effet les anciens registres de l'état civil et les minutes ou les grosses notariées, et l'on verra que tous les bourgeois vivant noblement sont décorés des qualifications de *noble homme* et souvent même d'*écuyer* et de *seigneur*, tandis que les simples gentilshommes reçoivent fréquemment celles de *chevalier*, *baron*, *comte*, *etc*.

Aussi la jurisprudence en cette matière a toujours maintenu « que les qualifications nobiliaires contenues dans une série d'actes anciens étaient insuffisantes à elles seules pour établir la noblesse de celui à qui elles étaient données, alors qu'il s'agit d'actes passés avec des personnes n'ayant aucun intérêt à contredire les qualifications énoncées. Les actes notariés et ceux de l'état civil ne doivent donc être invoqués que comme justificatifs de noms et de filiation, mais pas de titres nobiliaires[1] ; » et un titre devrait, en l'absence de lettres de collation, pour être maintenu à l'aîné seul des descendants et dans aucun cas aux collatéraux d'un *usufruitier*, s'appuyer au moins sur des brevets militaires signés de la main du Roi et plus généralement du *secrétaire de la main*, antérieurement à 1789[2].

[1] Conférez *la préface*, p. XXVI.

[2] On appelait *secrétaires de la main*, c'est-à-dire *ayant la main* du Roi, ou secrétaires de la Chamb et du Cabinet des personnes investies du droit non-seulement de signer pour le Roi, mais même d'écri pour lui des lettres entières en imitant son écriture. Il suffit de comparer aux mêmes dates les signature de Louis XI et de Charles XIII pour reconnaître que déjà à cette époque il y avait des secrétaires de la main. Les archives de l'Empire conservent un millier de pièces comptables signées *Françoys*, qui n'ont pas été signées par le Roi lui-même. Un grand nombre de lettres de Henri IV, particulièrement les lettres de formalités et de politesse. sont écrites par les deux secrétaires de la main, et sous Louis XIV, le président Roze était arrivé à imiter si bien l'écriture de ce souverain, que celui-ci s'y trompait lui-même.

Il y a un grand nombre de signatures, comme les provisions, brevets, commissions, etc., *qui sont*

Bien loin de se renfermer dans ces limites déjà bien larges, les titres, depuis la promulgation de la nouvelle loi, surgissent de toute part, même dans les actes officiels ; et leur nombre grossit démesurément sans autre prétexte que la préexistence d'un titre, gratifié à un ascendant par son curé et son tabellion, sur un acte de mariage ou un bail à ferme. Ils deviennent aussi banals que le sont en Angleterre ceux d'*esquire* ou de *gentleman*, qui n'impliquent aucune prétention à la noblesse.

Devant cette maladie sociale et épidémique, nous ne pouvons que répéter après Chérin, le plus sincère des généalogistes : « Hélas ! toute la bourgeoisie y passera[1]. » Est-ce effectivement pour que toute la bourgeoisie y passe, que la loi a été votée ? On serait tenté de le supposer, en voyant que le Ministre se réserve de dispenser arbitrairement d'ici à deux ans, de la publicité prescrite jusqu'à ce jour pour les demandes en changement de nom. Ainsi, lorsque l'autorisation de renier légalement le nom de ses pères ne sera sollicitée « que pour régulariser un nom honorablement porté, depuis longtemps accepté par le public, inscrit dans les actes officiels ou illustré par d'importants services *(Rapport du Garde des Sceaux)*, » le pétitionnaire sera exempté de la publicité de l'insertion au *Moniteur* et dans les les journaux de l'arrondissement où il réside et où il est né. Ce serait le cas de rappeler que les principes de 89, fort compatibles, quoi qu'on en ait dit, avec les distinctions honorifiques, consacraient l'*égalité devant la loi*, égalité étrangement interprétée dans l'application de celle même qui fait le sujet de cette étude.

Tous les usurpateurs de noms justifiant d'une vie honorable et de l'acceptation de leur nom d'emprunt par le public — comme si le public avait qualité pour s'opposer à leur fréquente éclosion — ont donc deux ans devant eux pour faire ratifier à la sourdine leur nouvel état civil, sans que leur amour-propre ait à souffrir de ce *supplément de baptême*, et sans que les habitants de leur ville ou de leur village et leurs proches mêmes, puissent découvrir sous la peau du lion, le bout d'oreille e l'âne.

Force gens font du bruit en France
Par qui cet apologue est rendu familier ;
Un équipage cavalier
Fait les trois quarts de leur vaillance.

signés par des commis, lesquels imitent l'écriture du Roi (Mémoires du duc de Saint-Simon, sous l'année 1701 T. II p 150 ; Mémoires du Duc de Luynes, sous l'année 1753, T. XII p. 374)

Roze, dit Saint-Simon, avoit la plume c'est-à-dire qu'il faisoit les lettres de la main du Roi. Jamais homme ne la fait si bien, si proportionnément, ni si dignement écrire, et n'a mieux contrefait l'écriture du Roi ; c'étoit à s'y méprendre en les confrontant toutes deux, la fausse et la véritable. (Journal du marquis de Dangeau, sous l'année 1684, T. I, p. 53).

Les fonctions de secrétaires de la main peuvent être assimilées à celles de secrétaires actuels des commandements ; mais si l'existence des premiers était mieux connue, les collecteurs d'autographes attacheraient sans doute moins de prix à la possession de signatures royales, dont l'authenticité est au moins douteuse.

[1] Le jurisconsulte Hévin, dans ses *Questions féodales*, traitant de la qualité de vicomte, dit que ce fut dans le XVI[e] siècle qu'on commença à *s'embaronner*, de même que dans le siècle suivant on *s'emmarquisa*. Il appartenait au nôtre de se *comtifier* ; mais si Chérin, menacé par un officier mécontent de se voir refuser par lui le titre de marquis, pouvait répondre avec assurance, qu'il connaissait un lieu — le marquisat en question — où il serait à l'abri de sa vengeance, quelle longue nomenclature ferait celle des comtés annexés depuis peu à la France, où la police la plus adroite serait impuissante à découvrir les gens qu'elle aurait mission de rechercher !

Nous nous demandons en terminant, si ces dispositions élastiques d'une loi qui « doit mettre un terme aux abus, ramener l'ordre dans l'état civil, rendre aux institutions publiques le caractère et le prestige qui n'appartiennent qu'à la vérité, atteindre enfin la fraude et le charlatanisme *(Rapport précité)*, » ne lui enlèvent pas une partie de sa moralité, en exposant le conseil du sceau à consacrer le charlatanisme chez les uns, tout en le démasquant chez les autres.



DE L'ORIGINE DES ARMOIRIES

ET DE L'ORGANISATION MILITAIRE DE LA BRETAGNE



Si chez tous les peuples et dans tous les temps, il y a eu des figures peintes sur les boucliers et les drapeaux, ces figures n'étaient dans l'origine que des symboles et des emblèmes personnels adoptés arbitrairement. Il n'en est pas de même des armoiries, ainsi nommées parce qu'on les représentait généralement sur les armes Les armoiries, composées d'émaux et de pièces déterminées furent d'abord prises par les seigneurs, et plus tard concédées ou autorisées par les souverains pour la distinction des familles, des communautés et des corporations civiles et religieuses, avec transmission héréditaire et perpétuelle. Jusqu'au XVI° siècle, on les modifiait et on les changeait sans l'agrément des souverains qui ne s'étaient pas encore avisés de réglementer cette matière. Un écusson était la propriété d'une famille, elle le transmettait à une autre avec son nom, comme elle pouvait lui donner sa terre. Les rois de France et nos ducs n'étaient maîtres que de leur écusson propre et je crois que l'intervention ancienne des rois se bornait à concéder leurs fleurs de lys d'or en champ d'azur, et que les concessions ou autorisations des souverains en fait d'armoiries, ne se trouvent que dans les anoblissements récents.

L'art de décrire les armoiries s'appelle *blason*; soit que ce mot dérive, comme le veulent certains armoristes, de l'allemand *blasen*, qui signifie *sonner de la trompe*, et par extension *publier*, *faire connaître*; soit plutôt du mot de la basse latinité *blasus*, qui désigne une arme de guerre, d'où l'on serait venu à définir par le mot *blaso* l'ensemble des figures qu'on peignait sur les armes. Aujourd'hui encore, nous employons dans le même sens les termes *armes* et *armoiries*, et nous avons nommé *écu* une monnaie sur laquelle l'écu ou bouclier du prince était frappé avec ses armoiries. On appelle encore le blason *art héraldique*, parce que l'une des fonctions des hérauts d'armes consistait à blasonner les armoiries des nobles et à en tenir registre.

Les auteurs sont fort partagés sur l'époque où les armoiries furent adoptées. Les uns fixent cette époque au temps des tournois et des croisades; d'autres qui ont confondu les emblèmes avec les armoiries, les font remonter même jusqu'au déluge. Nous pensons qu'il en est des tournois comme des emblèmes et qu'on ne saurait fixer au juste le moment où les tournois se sont établis; car de tout temps, les peuples ont dû se livrer à des exercices images de la guerre et des combats. Nous ne

contestons pas pour cela l'influence des tournois sur le développement et l'organisation régulière de l'art héraldique; mais nous attribuons aux croisades une bien autre importance dans la révolution qui transforma les emblèmes personnels en armoiries héréditaires.

On comprend l'utilité qu'il y avait pour les chefs de ces immenses expéditions, à porter des marques distinctives qui les fissent reconnaître, dans la marche comme dans les combats par les hommes qui suivaient leur bannière. On peut donc admettre que dès la première croisade en 1096, les seigneurs les plus éminents commencèrent à adopter sur leurs écus et pennons des figures héraldiques, lesquelles n'avaient encore rien de bien fixe. Les armoiries fixes ne doivent avoir pris naissance que de l'usage des casques à visière fermée sous laquelle il était impossible de reconnaître le chevalier. Or, à la première croisade ou ne portait encore que le haubert, et c'est vers la deuxième ou la troisième croisade que commença l'emploi des armures pleines et des casques fermés. A ce moment doit donc se placer aussi la véritable origine du blason, devenu par le fait un art nécessaire ; la preuve s'en trouve dans l'empressement qu'on mit à adopter des armoiries parlantes, chaque fois qu'un nom put s'y prêter. Si pour jouir de cet avantage, on fut souvent jusqu'à braver le ridicule, c'est qu'avant tout, on jugeait nécessaire d'écrire son nom sur son armure.

Ce ne fut aussi qu'après la première croisade que les simples gentilshommes prirent successivement des armoiries, et l'on comprend que les fils des croisés, jaloux de perpétuer dans leurs maisons le souvenir de leur coopération aux guerres saintes, voulurent conserver pour eux et transmettre à leurs descendants ces marques de l'illustration de leurs pères. Voilà pourquoi les figures héraldiques s'étendirent bientôt des écus, des bannières et des cottes d'armes aux sceaux, destinés à confirmer ou ratifier les contrats et à attester la vérité des actes écrits, puis aux monnaies, aux monuments, aux meubles et même aux vêtements civils. Mais l'usage des armoiries généralement pratiqué au XIIIe siècle, était inconnu avant le XIIe siècle, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'inspection des monuments antérieurs à cette époque. Par exemple, la fameuse tapisserie de Bayeux, attribuée à la reine Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant et exécutée dans la seconde moitié du XIe siècle, ne renferme aucun signe héraldique sur les vêtements ou boucliers de cette longue suite de guerriers, dont elle fait connaître si scrupuleusement le costume.

Un de nos plus anciens monuments héraldiques se trouve au musée du Mans : c'est le portrait sur émail de Geoffroi le Bel, dit Plantagenet, comte d'Anjou et du Maine et duc Normandie, mort en 1150. Ce portrait où Geoffroy est représenté l'épée à la main, et ayant, suspendu au cou, une targe dont le *champ d'azur* est chargé de *quatre lionceaux d'or*, paraît avoir été exécuté à l'occasion de sa réception dans l'ordre de chevalerie. Aussi le moine de Marmoutiers en décrivant les cérémonies qui accompagnèrent cette réception, n'oublie pas le bouclier chargé de lionceaux « *clypeus, leunculos aureos imaginarios habens, collo ejus suspenditur.* » Voilà bien les *lions*, ou si l'on veut les *léopards* de la Normandie et de l'Angleterre ; mais ces armoiries n'étaient pas encore bien arrêtées, et ce n'est qu'à partir de Richard Cœur-de-Lion, en 1180, qu'on voit les léopards réduits à *trois* pour l'Angleterre et

à *deux* pour la Normandie, le *champ de gueules* substitué au *champ d'azur*, et les armes primitives de Geoffroy, affectées au comté du Perche.

L'absence d'armoiries sur les sceaux et les monnaies avant le XII[e] siècle, est encore une preuve de l'ignorance où l'on était plus tôt de l'art héraldique. Louis VII, dit le Jeune, qui règna de 1131 à 1180, est en effet le premier des rois de France qui choisit pour emblème les fleurs de lys. Encore ignore-t-on si ces armes primordiales représentaient de vraies fleurs, ou bien le fer de l'angon ou lance à trois pointes des anciens Francs. Quelle que soit leur origine, les fleurs de lys portées premièrement *sans nombre*, furent réduites à *trois* dans l'écu de France, à partir du roi Charles V. Nous n'avons pas rencontré d'armoiries souveraines pour la Bretagne avant Pierre de Dreux, et ce prince se conforma à l'usage fréquemment observé jusqu'au XIV[e] siècle, par les barons, de prendre les armes des héritières dont les domaines donnaient le nom à leurs branches. Ainsi la branche de Dreux, de la maison de France, prit les armes de Baudement de Braine, c'est-à-dire *un échiqueté d'or et d'azur*, que Pierre, comme juveigneur du comte de Dreux, brisait d'une *bordure de gueules*, et il ajouta à ses armes de famille un *franc quartier d'hermines* ou de Bretagne, à partir de son mariage en 1213 avec Alix de Bretagne, héritière du duché. Ces dernières armes avec leurs émaux, se voient encore sur un vitrail du XIII[e] siècle dans le chœur de la cathédrale de Chartres, et sont aussi gravées sur les monnaies anonymes frappées par ce prince, à Guingamp à partir de 1223.

Nous avons dit que la transmission héréditaire des mêmes armes n'était pas générale au XII[e] siècle ; les preuves de l'*Histoire de Bretagne* de D. Morice, et l'*Histoire des grands officiers de la Couronne*, par le P. Anselme, font voir que les changements d'armoiries étaient encore fréquents aux XIII[e] et XIV[e] siècles dans les mêmes familles, sans en excepter les plus illustres, et nous allons citer quelques exemples de ces changements, à commencer par la maison de Bretagne.

Jean II, petit-fils du duc Pierre de Dreux, qui règna de 1280 à 1305, quitta parfois les armes de Dreux pour prendre les hermines *pleines*. Cependant l'*échiqueté* de Dreux reparut sous Artur II, mort en 1312, et ne fut définitivement abandonné que sous son successeur Jean III, mort en 1341 ; il le conserva néanmoins sur les monnaies limousines qu'il frappait comme vicomte de Limoges. Alain, vicomte de Rohan, dit le *Jeune*, confirme en 1194 la fondation de l'abbaye de Bonrepos ; la charte de confirmation est scellé d'une *bande*. Le même Alain en 1204 du consentement de de Josselin son frère, fait une nouvelle donation à Bonrepos. Cette fois le sceau d'Alain est un *poisson* et le contre-sceau un *lion à la bordure nébulée*, tandis que Josselin a pour sceau et pour contre-sceau un *écu plein, au chef flanqué et chargé d'un autre écu, brisé d'un franc canton*. Geoffroy, fils aîné d'Alain qui précède, sur une charte de 1216 toujours en faveur de Bonrepos, scelle et contre-scelle comme son père, d'*un lion à la bordure nébulée*, et sur un autre acte de 1222, de *sept macles*. Alain, juveigneur de Rohan, brise les *sept macles* d'une *bande* sur un sceau de 1298 et les neuf macles de Rohan ne sont définitivement adoptées que postérieurement[1]

[1] Le Nobiliaire ne renferme pas toutes les variantes des sceaux qui n'ont été pris que temporairement et sans transmission héréditaire.

Damette Goyon, fille de Robert, porte un *lion*, sur un sceau de 1219, tandis que Ruellend, son frère, porte *fascé de huit pièces et un lambel en chef* sur un sceau de 1218, et qu'Alain Goyon, leur arrière petit neveu, scelle un acte de 1289 des armes de Matignon, savoir : *deux fasces nouées, accompagnées de neuf merlettes*. Le *lion* de Goyon ne reparaît plus qu'au XVe siècle, et encore est-il écartelé de Matignon, et le lion seul ne se retrouve pas avant 1486.

La maison de Chateaubriant, qui porte soit des *plumes de paon*, soit des *pommes de pin* en 1199 les change en *fleurs de lys*, par concession de saint Louis, depuis la croisade de 1248.

La maison du Guesclin portait au XIIIe siècle : *palé de six pièces, à trois fasces fuselées d'hermines, brochantes*, qui rappellent la maison de Dinan, dont les du Guesclin étaient issus en bâtardise. La branche aînée des du Guesclin porta ensuite *une aigle éployée* que la branche du connétable brisait d'*une cotice*.

Guillaume Budes, sieur du Plessis-Budes et d'Uzel, aïeul du maréchal de Guébriant porte un *pin arraché* en 1340 ; Sylvestre, son fils, gonfalonier de l'Eglise romaine, scellait des armes d'Uzel, c'est-à-dire *une bande chargée de trois besants*. Puis le *pin* de Guillaume Budes reparaît accosté de *deux fleurs de lys* par concession du roi Charles V, et est ensuite sommé d'un *épervier* dans plusieurs branches collatérales de cette même famille.

Nous pourrions multiplier nos preuves à l'infini, mais nous croyons en avoir assez dit pour montrer combien étaient communes les substitutions d'armes, provenant ordinairement d'alliances, de prétentions ou de concessions, et plus ra rement de causes arbitraires.

Une autre modification apportée aux armes, était comme on l'a vu, la *brisure*, c'est-à-dire un pièce ou meuble que les aînés d'une maison obligeaient leurs cadets à ajouter aux armes pleines de l'auteur commun, pour distinguer les divers rameaux sortis d'une même souche.

L'histoire des sceaux se trouve étroitement liée au blason ; aussi devons-nous nous y arrêter. L'usage des sceaux est bien antérieur à celui des armoiries, puisque tous les empereurs romains avaient des sceaux, et qu'à leur imitation, les Mérovingiens, puis les Carlovingiens qui régnèrent sur les Gaules, eurent aussi des sceaux. C'est ce que nous apprennent les *Traités de diplomatique* de D. Mabillon et de D. de Vaines. Il est donc probable que les premiers rois bretons eurent des sceaux aussi bien que les rois francs. Cependant dans une lettre du Pape Adrien à Salomon III, ce pape se plaint que Salomon n'avait point scellé les lettres qu'il lui avait adressées. D'où il faut conclure que, si l'usage des sceaux subsistait en Bretagne au IXe siècle, il n'était point général ; on n'y connaît aucun sceau de cette époque. Le plus ancien qui nous ait été conservé est de Quiriac, évêque de Nantes en 1064, oncle d'Alain Fergent ; mais ce sceau avec les bustes de saint Pierre et de saint Paul rangés face à face, n'est que l'imitation des bulles des papes, dès lors en usage.

Le mot *bulle* formé du latin *bulla*, ornement rond que les patriciens suspendaient au cou de leurs enfants, ne s'entendait d'abord et avec raison que du sceau attaché à des lettres ; cependant certaines épîtres pontificales ont tiré et conservé leur dénomination de la bulle de plomb qui y est pendante. Le sceau (*sigillum, annullus*,

bulla) était souvent accompagné du contre-sceau (*contra-signetum*) ou petit cachet qui servait seul dans les affaires courantes, mais qu'on appliquait en outre au bas du sceau pendu aux chartes importantes.

On a aussi un sceau d'Alain Fergent, qui commença à régner en 1084. Il y est représenté à cheval, drapé dans un manteau à la romaine, la tête nue et l'épée à la main, et a pour légende : † ALANVS BRITANNORVM DVX. Les sceaux de ses successeurs sont comme le sien empreints d'une figure équestre ; mais avec cette différence que le cavalier armé de toutes pièces, a *le pot en tête* et porte au bras gauche un écu ou bouclier de bois garni de *rais d'escarboucles*, qui représentent les bandes de fer dont l'écu était soutenu et fortifié. Jusqu'à la fin du XIIe siècle, tous ces écus sont uniformes ; mais à dater de l'invention des armoiries et de leur transmission héréditaire, le bouclier de la figure équestre marqué sur les sceaux, reçut l'empreinte des pièces héraldiques adoptées par les princes et les seigneurs. Toutefois ces derniers ne commencèrent pas aussitôt que les princes à avoir des sceaux différents des anneaux ; mais bientôt les comtes, vicomtes, barons et chevaliers bannerets prirent les uns et les autres des sceaux équestres. A partir du XVe siècle, les sceaux des ducs de Bretagne les représentent aussi debout sous un dais ou pavillon ou bien assis sur un trône. Les chevaliers bannerets dont une marque distinctive à la guerre était la bannière carrée, portèrent souvent par cette raison leur écu *en bannière*, c'est-à-dire carrée. Mais le plus généralement les écus étaient représentés *couchés*, et tenus ou supportés par des anges, des sauvages ou des animaux. Ils étaient en outre timbrés d'un heaume orné de lambrequins ou de *volets* pendants et sommés d'un cimier.

L'usage de mettre des couronnes au-dessus des armoiries n'a été introduit par les rois qu'à la fin du XIVe siècle ; les grands seigneurs titrés ont rarement pris cet ornement avant le XVIe siècle, et l'abus des couronnes ne s'est glissé parmi les simples gentilshommes qui n'ont aucun droit à en timbrer leurs armes que depuis le XVIIe siècle. Les villes surmontèrent leurs sceaux et armoiries de couronnes *murales*. Les dames ne portèrent d'abord que les armes de leur mari, ensuite elles y ajoutèrent les leurs, dans des écus *mi-parti* ou *écartelés*, que les veuves entouraient d'une *cordelière*.

Les sceaux des juridictions ducales étaient semés d'hermines ; ceux des communautés civiles et religieuses ont beaucoup varié. Pour les premières, ce sont ou des figures qui font allusion à l'étymologie du nom de la ville, ou à sa situation politique ou commerciale (comme le *navire* des villes maritimes, les *tours* des villes fortes, etc.), ou bien encore les armes des princes auxquelles elles obéissaient. Les abbayes et chapitres adoptèrent généralement l'image de leurs saints patrons. Les évêques et abbés mirent alternativement sur leurs sceaux l'image des patrons de leurs églises, leur propre image ou leurs armoiries de famille, timbrées de la crosse et de la mitre. Ces armoiries se distinguaient en outre en ce que pour les évêques, la volute de la crosse était tournée en dehors, pour montrer leur domination extérieure sur tout le diocèse ; et pour les abbés tournée en dedans, pour signifier que leur gouvernement était intérieur et ne s'étendait que sur le couvent. Enfin ces derniers sceaux et ceux des dames étaient le plus souvent ovales ou en losanges.

En même temps que les armoiries et les sceaux héraldiques se développaient, les noms de famille héréditaires, qui avaient commencé à être adoptés dès le XI[e] siècle, se généralisèrent en Bretagne[1]. Mais l'hérédité dans les noms ne fut point encore absolue et de même que beaucoup de familles changèrent d'armes sans changer de nom, d'autres substituèrent à leur nom patronymique des noms de seigneuries en conservant leurs premières armes, ou en les modifiant légèrement par l'adjonction d'une brisure ou l'alternation des émaux[2]. Ces usages n'étaient pas particuliers à notre province, mais conformes à ce qui se pratiquait en France pendant la durée de la féodalité et l'organisation militaire de la Bretagne, dont il nous reste à dire quelques mots, dut aussi se modeler sur celle des autres états.

Dans la période de onze siècles pendant lesquels la Bretagne a été gouvernée par des princes souverains, alternativement en guerre avec la France ou l'Angleterre, elle n'a pas connu l'usage des armées permanentes. Ses forces militaires consistaient principalement dans sa chevalerie, à laquelle se joignaient quelques hommes de pied levés dans les paroisses ; mais après chaque campagne, tous rentraient dans leurs foyers jusqu'à une nouvelle convocation ou prochain ban. On appelait *Montre*, la revue que passaient des commissaires d'un corps d'armée ou simplement d'une compagnie composée exclusivement de nobles ou au moins de possesseurs de fiefs, obligés en vertu de cette possession, au service militaire, nommé aussi service d'*ost* ou du ban et arrière-ban. Ce service ne pouvait jamais durer plus de quarante jours de suite, et ce terme expiré chacun était libre de s'en retourner chez soi. Pendant plusieurs siècles les nobles furent seuls admis à posséder des fiefs ; mais les nombreuses guerres et les expéditions lointaines auxquelles ils prirent part depuis les croisades, les entraînèrent dans de si grandes dépenses, que plusieurs furent réduits à les aliéner. Ces fiefs furent quelquefois alors acquis par de riches bourgeois ; mais ces acquisitions ne furent tolérées que moyennant le paiement par l'acquéreur, au profit du prince, d'une certaine finance appelée droit de *franc-fief*.

Les nobles pouvaient se faire représenter à une montre par un autre noble ; les bourgeois fieffés y étaient convoqués comme les gentilshommes, mais s'ils ne se présentaient pas eux-mêmes, ils recevaient *injonction de servir par noble homme*. Il en était de même des gens d'église, des veuves, des mineurs et des infirmes, enfin de tous les possesseurs de fiefs qui ne pouvaient fournir le service militaire en personne. Voilà de quels éléments se composait la cavalerie ou *chevalerie*, nommée ensuite *gendarmerie*. En outre du service personnel, chaque possesseur de fief, en raison de l'importance de son fief, pouvait avoir à entretenir à ses frais un ou plusieurs vassaux qui combattaient les uns à cheval, les autres à pied. On appelait *lance fournie*, un chevalier ou homme d'armes à *harnois blanc*, c'est-à-dire armé de pied en cap, avec le nombre de combattants qu'il conduisait à sa suite. Ce nombre variait en raison de la puissance de chaque chevalier, mais la moyenne était de quatre hommes ; ainsi une compagnie de cent lances, devait faire un effectif de

[1] Conférez notre dissertation sur *l'Origine des noms de famille*.

[2] Remarquons en passant que le XII[e] siècle déjà célèbre à plus d'un titre, fut aussi témoin d'une révolution dans l'architecture; nous voulons parler de la substitution graduelle de l'arc ogival au plein-cintre.

quatre cents hommes au moins. Parmi les chevaliers ou hommes d'armes, on distinguait les bannerets, c'est-à-dire les chevaliers possédant une châtellenie, et assez puissants pour entretenir à leurs frais une compagnie composée d'autres hommes d'armes et de leur suite formant un effectif de vingt-cinq chevaux au moins. Le chevalier banneret commandait sa compagnie où il arborait sa bannière ou pennon armorié, comme marque distinctive de son rang. Les autres chevaliers ou possesseurs de fiefs de haubert, c'est-à-dire de haute justice, qui n'étaient pas assez riches pour lever leur bannière et qui servaient sous un banneret, étaient nommés *bacheliers* et les simples gentilshommes *écuyers*. On voit par l'histoire de Bretagne, que le nombre des bannerets appelés en cette qualité aux parlements généraux des années 1451 à 1455, était de quatre-vingt-dix pour tout le duché.

A cette chevalerie héréditaire, acquise en vertu de la possession de certains fiefs et que Toussaint de Saint-Luc et Hévin nomment chevalerie *réelle*, se joignait la chevalerie *personnelle*, laquelle s'acquérait par de hauts faits d'armes, et se conférait avec de brillantes cérémonies décrites dans un grand nombre d'auteurs[1]. Nous n'avons pas à nous occuper ici de cette dernière chevalerie qui a donné naissance à tous les ordres institués par les princes aux différents siècles de notre histoire, pour récompenser le mérite et surtout le mérite militaire. Nous devons ajouter seulement que les ordres particuliers à la Bretagne, furent l'ordre de l'*Hermine* créé par le duc Jean IV en 1381 ; celui de l'*Épi*, créé par le duc François Ier en 1445 et celui de la *Cordelière*, par Anne de Bretagne en 1499, ce dernier à l'usage des dames.

Les armées se recrutaient encore de piétons par l'engagement volontaire d'un certain nombre d'hommes libres, qui à cause de la solde qu'ils recevaient, furent nommés *soudards*, c'est-à-dire soudoyés. Ces soudards reçurent aux différents siècles du moyen âge d'autres appellations, comme *cotereaux* (*cultarelli*), parce qu'ils étaient armés de coutelas ; *brabançons*, après la guerre du Brabant ; *routiers*, parce qu'ils parcouraient incessamment les routes ; *brigands*, parce qu'ils faisaient partie d'une brigade et portaient pour arme défensive une cuirasse légère, qu'on nomma pour la même raison *brigandine*, ou enfin *aventuriers*, lors de la guerre dite du *bien public*, sous Louis XI. A partir des guerres d'Italie sous le roi Charles VIII, les piétons reçurent la dénomination qu'ils portent aujourd'hui, c'est-à-dire qu'on les nomma *fantassins* ou *infanterie* (de l'italien *fantassino*, diminutif de *fante*, enfant, garçon, valet) et *mortes-payes*, lorsqu'ils tenaient garnison dans une place.

Ces sortes de troupes n'étaient comme toutes les autres engagées que pour un temps fort limité, généralement celui d'une guerre ou même d'une expédition ; et dès qu'on n'en avait plus besoin, on les licenciait. Alors, la nécessité forçait ces hommes qui n'avaient pour tout moyen d'existence que leur épée, à en faire usage pour leur propre compte et au préjudice des populations sans défense. Ils s'organisaient par bandes et ravageaient le pays qu'ils avaient naguère défendu. C'est de là que le nom de brigands qui ne désignait d'abord que les porteurs de brigandines, est resté aux voleurs de grands chemins, et telle est aussi l'origne des *grandes compa-*

[1] Voir du Cange, la Colombière, Favin, la Roque, le Laboureur, le P. Menestrier, le P. Daniel, la Curne de Sainte-Palaye, etc.

gnies qui ravagèrent la France sous Charles V, et dont du Guesclin réussit à la délivrer momentanément, en dirigeant ces bandes sur l'Espagne.

Cet état de choses dura en France jusqu'à l'institution, par Charles VII, des compagnies de gens d'armes d'ordonnance et des francs archers, les uns corps de cavalerie, les autres d'infanterie, qui formèrent le noyau des premières armées permanentes.

Plus de vingt ans avant cette institution, le duc Jean V, en Bretagne, avait fait un *mandement* en 1424, pour armer dans chaque paroisse du duché, *en oultre les nobles*, un nombre d'hommes valides, proportionné à la population de chaque paroisse, et équipés à ses frais. Ils devaient se tenir prêts à marcher au premier appel, mais n'étaient payés que pendant la guerre. D'autres levées de gens partables dits *élus* eurent lieu dans le courant du XVe siècle, et les ducs entretinrent aussi des cõmpagnies d'ordonnance, d'arbalétriers et de francs archers. Ces derniers ainsi nommés parce qu'ils étaient affranchis du paiement de tous fouages, tailles et subsides, s'assemblaient de plusieurs paroisses les jours de fête pour s'exercer à tirer de l'arc, et aujourd'hui encore le tir au *papegault* que l'on fait dans quelques lieux, est un reste de cet ancien usage.

Une ordonnance du duc Pierre, rendue en 1450, pour l'armement de la noblesse et des archers des paroisses, enjoint aux procureurs de chaque juridiction de s'informer « du gain et valeur des richesses et rentes d'un chacun noble homme, estagier et mansionnaire, et à chacun des dits nobles, faire commandement de se tenir et se mettre en estat et habillement de deffense, selon sa puissance. »

Une ordonnance du duc François II, en 1471, notifie aux nobles tenant fiefs, anoblis, francs-archers et autres sujets aux armes que pour le temps à venir il serait payé :

« Aux hommes d'armes à harnois blanc et lance o son coustiller et un page, par mois dix réaux.

» Et par autant que chacun homme d'armes aura d'archers o arc, trousse et bonne espée ou dague, bien armez et montez, pour chacun six réaux.

» Et pareillement des autres archers usant de l'arc, trousse etc., pour chacun six réaux.

» Et au regard de ceux qui seront jusarmiers à brigandine ou palletoc, bien montez, par mois quatre réaux.

» Et ceulx qui seront à javeline, passeront comme coustilliers sous la lance d'hommes d'armes et seront païés par mois trois réaux. »

Ils devaient jurer que leurs armes, harnais, chevaux et habillements de guerre étaient bien leur propriété, et s'engagaient aussi par serment à servir le Duc *contre tous ceux qui peuvent vivre et mourir*. Les fiefs et héritages des *défaillantz* ou non comparaissant aux montres, étaient saisis et confisqués au nom et profit du Duc, sans préjudice des *mulctes* (amendes) et autres peines que les commissaires pouvaient leùr imposer, comme de commettre à leur place « personnes de qualité requise, le tout aux dépends des défaillantz. »

Le duc François II donna encore commission, en 1480, pour lever une nouvelle milice, dite des *Bons corps*, « puissants et idoints pour porter les armes en guerre, »

et recrutée, ainsi que les francs archers et les élus, dans les gens de bas état; enfin, au mois de juin 1481, il ordonna la montre générale de la noblesse des neuf évêchés, où nous voyons apparaître pour la première fois quelques rares *couleuvrines à main* et *escopettes*, qui devinrent ensuite des *arquebuses*.

Jusqu'au développement du système des armes à feu, la poliorcétique du moyen âge était à peu près celle des Romains et l'on se servait de la plupart de leurs machines sous différents noms.

Ainsi, pour battre les murs en brèche, on avait le *bélier*; pour s'approcher des murailles d'une place assiégée, on construisait en bois des tours roulantes nommées *beffrois*, munies à l'étage supérieur d'un pont que l'on faisait tomber sur la muraille pour y entrer de plain-pied; pour combler et pour passer les fossés, on se servait du *chat*, nommé aussi *truie* et *tortue d'approche*, et du *mantelet*, machines qui répondaient au *pluteus*, à la *vinea* et au *musculus* des Romains; enfin, pour lancer des pierres et des dards, on avait des *engins* qu'on distinguait sous le nom de *balistes*, *catapultes* et *mangonneaux*, et qui remplaçaient dans l'attaque et la défense notre artillerie actuelle.

Ce terme d'artillerie, formé du vieux français *artiller* (rendre fort par art), est d'ailleurs de beaucoup antérieur à l'usage des bouches à feu, et s'appliquait à tous les engins (*ingenia*) et machines de guerre qui précédèrent l'invention de la poudre et aux ouvriers chargés de les fabriquer et de les faire jouer. Les *artilliers* ou *engignours* (ingénieurs) comprenaient encore les pionniers, les mineurs ou sapeurs, et ensuite les canonniers, tous hommes de métiers, dont les services, pour n'être pas moins utiles que ceux de la chevalerie, n'étaient pas toutefois aussi brillants et plaçaient les artilliers aux derniers rangs de la hiérarchie militaire [1]. Cette défaveur se prolongea même bien tard, puisque les preuves de noblesse exigées dans les dernières années de l'ancien régime pour les officiers d'infanterie, de cavalerie, de dragons et de marine, en un mot, pour tout ce qui combattait corps à corps, n'était point demandées pour l'arme de l'artillerie et du génie.

On donna aux premières armes à feu le nom de *bombardes*, onomatopée du bruit que font ces armes en tirant, et le nom de *bâtons* ou *canons*, à cause de leur ressemblance avec une canne. Les Flamands en possédèrent les premiers et s'en servirent contre les Français, qui assiégeaient le Quesnoy en 1340; aussi Froissart, parlant de ce siége, dit : *Ceulx de la ville décliquèrent contre eulx* (les Français) *canons et bombardes qui gectoient grands quarreaux.* On sait que les Anglais à la bataille de Crécy, en 1346, employèrent également ce nouveau moyen de destruction, qui effraya tellement les Français, qu'il fut la principale cause de leur défaite. L'usage s'en introduisit pour la première fois en Bretagne au siège de Bécherel, en 1363, et avait pris dès le commencement du siècle suivant une assez grande extension, car nous

[1] Ils étaient toutefois exempts de fouages ainsi que les francs archers, comme on l'apprend d'une enquête de 1478 pour la paroisse de Saint-Broladre, dans laquelle figure : « Jean Salmon, canonnier du duc, *franc* soubs couleur du dict office et a apparu le double du mandement du duc du nombre des canonniers de sa retenue, auquel il est rapporté. »

On remarque aussi dans les anoblissements et franchises du XV[e] siècle : « Raoulet le Charpentier, maître de la charpenterie du duc et faiseur des engins, canons et bombardes du pays de Bretagne, anobli et franchi en 1437, paroisse de Saint-Judoce. »

voyons la charge de grand-maître du trait et de l'artillerie de Bretagne établie dès le règne de Jean V et exercée en 1431 par Rolland de Saint-Pou.

L'union du duché à la France, consommée en 1532, n'apporta aucun changemen notable à son organisation militaire. Pour la convocation du ban et arrière-ban du duché, François Ier fit en 1540 une ordonnance renouvelée et étendue par Henri II, où il est question pour la première fois de *chevau-légers*, c'est-à-dire d'hommes armés à la légère et dont le cheval n'était pas caparaçonné. Les chevau-légers organisés dans la suite en compagnies, étaient moins considérés que la gendarmerie, mais cependant beaucoup plus que l'infanterie de cette époque, dont Brantôme disait : « Qu'il s'y trouvoit à la vérité quelques bons hommes, mais la plupart gens de sac et de corde, méchants garnements marqués de la fleur de lys sur l'épaule, bélîtres mal armés, fainéants, pilleurs et mangeurs de peuples. »

François Ier, après avoir été contraint de se servir de ces bandes indisciplinées au commencement de son règne, fit ensuite des ordonnances très sévères pour en purger l'armée. L'ordonnance de 1540 est aussi la première qui mentionne des nobles combattant à pied « avec le corps de *halecret* (demi-cuirasse), le morion casque), et la picque. » Nous voyons toutefois dans une montre de la paroisse de Tréduder, reçue en 1481, des « *mariniers ennobliz comparus à pied* ; » mais leur état justifie cette exception. Nous ferons observer, d'ailleurs, qu'à partir du règne de Charles IX, c'est-à-dire à mesure que l'organisation des armées régulières se perfectionnait, le système des montres tomba rapidement en désuétude. On peut s'en convaincre par le nombre considérable de *défaillants* qu'on remarque aux montres de la fin du XVIe siècle. Un auteur de cette époque attribuait à une autre cause encore le discrédit où elles étaient tombées ; mais nous le laisserons parler lui-même, ne voulant rien retrancher de la naïveté de son langage : « Du temps du grand Roi François, aux monstres des arrière-bans étoient les gentilshommes d'ancienne race, séparés et à part, qui, pour mourir, n'eussent souffert que les annoblis ou autres ayant permissian acquérir fiefs nobles, qui étoient en autre bande et régiment, se fussent joints et approchés d'eux au combat, afin et pour confondre la vaillance des uns, avec le bas cœur et inexpérience des autres. Ce qui a fait qu'en ce jour les arrière-bans, composés de valets de nobles qui dédaignent, peu exceptés, marcher avec ces sentant encore la charrue et boutique, ne valent plus qu'à doublure, comme ne rendant aucun combat ; ce que nous avons vu arriver de notre temps[1]. »

Cependant, on continua à dresser les rôles du ban et arrière-ban pour servir en cas de nécessité ; et dans ces rôles étaient inscrits par compagnies de cavaliers ou mousquetaires, formant neuf régiments avec un colonel pour chacun des neufs évêchés de Bretagne, tous les gentilshommes qui ne faisaient pas partie de l'armée régulière, des capitaineries garde-côtes créées dès le règne de Louis XIII, et des cours du parlement et des comptes. Ces cavaliers remplaçaient les anciens hommes d'armes

[1] Contes et discours d'Eutrapel, par Noël du Fail, sr de la Hérissaye, conseiller au parlement de Bretagne en 1571.

et avaient à leur suite et à leur solde particulière, chacun suivant sa fortune, un, deux ou trois autres cavaliers armés. Ils furent quelques fois utiles sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV ; l'arrière-ban de la Basse-Bretagne, commandé par le maréchal de Vauban, se distingua particulièrement en 1694, en repoussant à Camaret les Anglais débarqués sur les côtes de Brest ; et en dernier lieu, les garde-côtes prirent une part glorieuse au combat de Saint-Cast gagné en 1758 par le duc d'Aiguillon, sur les Anglais débarqués entre Saint-Brieuc et Saint-Malo.



GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE DE FRANCE,

appartenant à la Bretagne par leur origine, leurs alliances ou leurs possessions.

Connétables

1370. GUESCLIN (Bertrand du), † 1380.

1380. CLISSON (Olivier de), † 1407.

1425. RICHEMONT (Arthur de Bretagne, comte de), † 1458.

Maréchaux de France

1397. RIEUX (Jean de), † 1417.

1417. RIEUX-ROCHEFORT (Pierre de), † 1439.

1427. BROSSE (comte de Penthièvre (Jean de), † 1433.

1429. LAVAL, baron de Retz (Gilles de), † 1440.

1439. MONTFORT-LAVAL, sire de Lohéac (André de), amiral de France en 1437, † 1486.

1476. ROHAN DE GIÉ (Pierre de), † 1514.

1538. ANNEBAUD, baron de Retz (Claude d'), amiral de France en 1544, † 1552.

1538. MONTJEAN, vicomte de la Bellière, (René de), † 1539.

1573. GONDY, duc de Retz (Albert de), † 1602.

1579. GOUYON, comte de Matignon (Jacques), † 1597.

1594. COSSÉ, duc de Brissac, marquis d'Acigné (Charles de), grand pannetier et grand fauconnier de France, † 1621.

1595. BEAUMANOIR, marquis de Lavardin (Jean de), † 1614.

1642. BUDES, comte de Guébriant (Jean-Baptiste), † 1643.

1676. DURFORT-DURAS, duc de Lorge-Quintin (Guy-Aldonse de), † 1702.

1703. ROUSSELET, marquis de Châteaurenault, comte de Crozon (François-Louis), vice-amiral en 1701, † 1716.

1708. GOUYON, comte de Matignon (Charles-Auguste), † 1729.

1730. COËTLOGON (Alain-Emmanuel, marquis de), vice-amiral en 1716, † 1730.

1741. FOUQUET, duc de Belle-Isle (Charles-Louis-Auguste), † 1761.

1758. ROHAN, prince de Soubise (Charles de), † 1787.

1768. DURFORT, duc de Lorge-Quintin (Guy-Michel de), † 1773.

1823. LAW, marquis de Lauriston (Jacques-Alexandre-Bernard), † 1828.

1830. GHAISNE, comte de Bourmont (Louis-Auguste-Victor de), † 1846.

Amiraux de France

1437. Montfort-Laval, sire de Lohéac (André de), maréchal de France en 1439, † 1486.

1439. Coetivy (Prigent de), † 1450.

1461. Montauban (Jean de), grand maître des eaux et forêts en 1461, † 1466.

1544. Annebaud, baron de Retz (Claude d'), maréchal de France en 1538, † 1552.

1683. Bourbon, comte de Toulouse, duc de Penthièvre (Louis-Alexandre de, gouverneur de Bretagne, † 1737.

1737. Bourbon, duc de Penthièvre (Louis-Jean-Marie de), gouverneur de Bretagne, † 1793.

1830. Duperré (Victor-Guy, baron), † 1846.

Grands aumôniers de France

1700. Cambout de Coislin (Pierre du), cardinal, † 1706.

1713. Rohan (Armand-Gaston-Maximilien de), cardinal, † 1749.

1749. Rohan-Soubise (Armand de), cardinal, † 1756.

1777. Rohan-Guéméné (Louis-René-Edouard, prince de), cardinal, † 1803.

Grands maîtres de France

1422. Chastel (Tanguy du), prévôt de Paris, † 1449.

1484. Laval, comte de Laval et de Montfort (Guy de), † 1500.

Grands chambellans de France

1775. Rohan, duc de Montbazon, prince de Guémené (Henri-Louis-Marie de), † 1808.

Grands écuyers de France

1451. Chastel (Tanguy du), vicomte de la Bellière, † 1477.

1470. Gouyon, s^r de Villiers et de Thieuville (Alain), † 1490.

Grands bouteillers et échansons

1427. DINAN (Jacques de), s[r] de Montafilant, grand bouteiller, † 1444.

1442. ROSNYVINEN (Jean de), premier échanson, † 1454.

1446. ROSNYVINEN (Guillaume de), premier échanson, † 1495.

1469. FOU ou FAOU (Jean du), s[r] de Rustéphan, grand échanson, † 1498.

1498. ROHAN (Charles de), s[r] de Gyé, grand échanson, † 1516.

1665. PERRIEN (Pierre de), marquis de Crenan, grand échanson, † 1670.

Grands veneurs

1457. LISCOËT (Rolland du), † 1468.

1467. CALLAC (Guillaume de).

1472. FOU ou FAOU (Yves du), † 1488.

1481. CHATEAUBRIANT (Georges de), s[r] des Roches-Baritaut.

1602. ROHAN (Hercule de), duc de Montbazon, † 1654.

1654. ROHAN (Louis de), prince de Guémené, † 1667.

1667. ROHAN (Louis, chevalier de), † 1674.

Grands maîtres des eaux et forêts

1356. COËTELEZ (Robert de).

1461. MONTAUBAN (Jean de), sire de Landal, amiral en 1461, † 1466.

1466. LAVAL (Louis de), s[r] de Chastillon et de Comper, † 1489.

GRANDS OFFICIERS DU DUCHÉ DE BRETAGNE

Maréchaux

1235. QUÉBRIAC (Normand de).

1273. LOHÉAC (Pierre de).

1318. CHAPELLE (Olivier de la).

1342. BEAUMANOIR (Robert de).

1350. BEAUMANOIR (Jean de).

1365. NEUFVILLE (Robert de), anglais.

1373. BLAKEMORE (Adam de), anglais.

1379. FONTENAY (Amaury de).

1379. GOUYON (Etienne), s[r] de Launay-Boquien.

1379. HOUSSAYE (Eustache de la).

1381. KERIMEL (Geoffroi de).

1387. PERRIER (Alain du).

1407. CHATEAUGIRON (Patry de).

1412. CHATEAUGIRON (Armel de), † 1414.

1418. DINAN (Bertrand de) s[r] des Huguetières, † 1444.

1420. CHATILLON DE BLOIS (Olivier de) comte de Penthièvre, † 1433.

1420. COËTQUEN (Raoul de).

1447. MONTAUBAN (Jean de), sire de Landal, amiral et grand maître des eaux et forêts de France en 1461, † 1466.

1451. RAGUENEL (Jean), sire de Malestroit.

1470. RIEUX (Jean de), sire de Rochefort, † 1518.

1484. BRETAGNE (François de), baron d'Avaugour.

Amiraux

1320. LANDE (Geoffroi de la).

1352. DORIA (Baude), gênois.

1364. BOUCHART (Nicolas).

1397. GOUYON (Etienne), maréchal de Bretagne en 1379.

1411. PENHOET (Jean de).

1433. QUÉLENEC (Jean du), vicomte du Faou.

1488. QUÉLENEC (Jean du), fils du précédent.

1491. ROHAN (Louis), sire de Guémené, † 1498.

1498. CHALONS (Jean de), prince d'Orange, † 1502.

1501. TRÉMOILLE (Louis, de la), vicomte de Thouars, † 1524 à Pavie.

1525. LAVAL (Guy de), comte de Laval, de Montfort et de Quintin, † 1531.

1531. LAVAL (Jean de), s^r^ de Châteaubriant, † 1542.

Vice-amiraux

1472. MOTTE (Alain, de la).

1486. KEROUZY (Bizien de).

1488. CALON (Guillaume).

1489. GUIBÉ (Jean), s^r^ de la Vaerie.

1501. HAMON (François), s^r^ de Bouvet, † 1512 à Ravenne.

1525. GUENGAT (Alain de).

1548. CARNÉ (Marc de), s^r^ de Crémeur, grand veneur de Bretagne.

1560. DROUILLARD (Guillaume).

1593. VIEUXPONT (Alexandre de).

Grands maîtres de l'artillerie

1431. SAINT-POU (Rolland de).

1454. UGUET (Jean), s^r^ de la Vairie.

1459. ABBÉ (Jean l'), s^r^ de la Commerière.

1460. QUÉLEN (Olivier de), s^r^ du Broutay, † 1471.

1461. PARC (Bertrand du), † 1482.

1470. GAUDIN (Péan), s^r^ de Martigné.

1475. MAUHUGEON (Jean), s^r^ de Taillepié.

1487. BOUTEILLER (Jean le), s^r^ de Maupertuis.

1487. HAYE (Louis de la).

1487. LESCOËT (Jean de), s^r^ de Villepie.

1500. ESTUER (Thomas d').

Grands maîtres d'hôtel

1413. LANDE (Tristan de la), s[r] de Guignen, † 1431.
1431. ESPINAY (Robert d'), † 1438.
1448. ESPINAY (Robert d').
1451. VILLEBLANCHE (Henri de).
1457. MALESTROIT (Jean de), s[r] de Keraër.
1462. ANGLURE (Simon d'), s[r] d'Etoges, en Champagne.
1462. CHASTEL (Tanguy du), vicomte de la Bellière, grand écuyer de France en 1454, † 1477.
1469. COËTQUEN (Jean de).
1491. ROHAN (Jean de), s[r] de Landal, † 1524.
1506. COËTMEN (Olivier de), s[r] du Bois-Guézennec.

Grands cahmbellans

1249. GOUYON (Etienne), s[r] de Matignon.
1405. CHATEAUGIRON (Patry de), maréchal de Bretagne en 1407.
1409. CHATEAUGIRON (Armel de), maréchal de Bretagne en 1412, † 1414.
1415. LAMBILLY (Jean de).
1417. PARC (Henri du), s[r] de la Roche-Jagu.
1437. ESPINAY (Simon d').
1451. CHATEAUGIRON (Jean de), s[r] de Derval.
1532. LAVAL (Jean de), sire de Châteaubriant, amiral de Bretagne en 1531, † 1542.

Grands écuyers

1380. MONTBOURCHER (Simon de), s[r] du Bordage.
1400. MONTBOURCHER (Bertrand de), s[r] du Bordage.
1420. MOINE (Olivier le), s[r] de Trévigny.
1431. ESPINAY (Guy d'), s[r] du Bois-du-Liers.
1451. QUÉBRIAC (Thomas de), s[r] de Blossac.
1478. DELBIEST (Arthur), flamand.
1480. URFÉ (Pierre d'), s[r] de la Batie, en Forez, grand écuyer de France en 1483, † 1508.
1486. MOINE (Olivier le), s[r] de Trévigny.
1488. MOINE (Jacques le).
1488. LORNAY (Louis de), Savoisien.
1506. HANGEST (Louis de), s[r] de Montmort, en Champagne.
1513. GUIBÉ (Jacques), s[r] de la Vaerie.
1518. QUÉBRIAC (Thomas de), s[r] de Blossac, † 1553.
1539. GUÉMADEUC (François de), s[r] de Québriac et de Blossac, † 1568.
1582. GUÉMADEUC (Thomas de), fils du précédent, † 1617.
.... GUÉMADEUC (Toussaint de), fils du précédent, † 1606.

Grands fauconniers

1409. Saint-Gilles (Bertrand de).
1409. Saint-Pou (Rolland de), grand maître de l'artillerie de Bretagne en 1431.
1418. Saint-Pol (Robert de).
1418. Coëtménec'h (Jean de).
142?. Vicomte (Guillaume le).
1430. Duault (Alain de).
1436. Auray (Jean d'), grand veneur de Bretagne.
1452. Chapelle (Guy de la), s^r de Molac, grand veneur de Bretagne.
1457. Parisy (Pierre le).
1460. Rohan (Jean de), s^r du Gué-de-l'Isle, † 1505.
1487. Ferron (Michel).

Grands veneurs

1403. Guillemet (Eon).
1413. Parisy (Henri le), grand maître des eaux et forêts en 1419.
1417. Chefdubois (Henri de), s^r de Bruslé.
1431. Lande (Tristan de la), s^r de Guignen, grand maître d'hôtel en 1413.
1436. Auray (Jean d'), grand fauconnier.
1452. Chapelle (Guy de la), s^r de Molac, grand fauconnier.
1457. Tournemine (Jean de), s^r de Botloy, † 1477.
1458. Moussaye (Amaury de la).
1470. Trélan (Jean de).
1474. Maure (Pierre de).
1488. Epervier (Arthur l'), s^r de la Bouvardière).
1491. Saffré (Guillaume de).
1508. Saint-Amadour (Jean de), grand maître des eaux et forêts en 1534, † 1538.
1536. Perreau (Louis), s^r de Chastillon, grand maître des eaux et forêts, † 1548.
1548. Carné (Marc de), s^r de Crémeur, vice-amiral de Bretagne et grand maître des eaux et forêts.
1556. Cambout (René du), s^r de Coislin, grand maître des eaux et forêts, † 1577.
1573. Rosmadec (Guillaume de), vicomte de Mayneuf, grand maître des eaux et forêts.
1577. Cambout (François du), s^r de Coislin, grand maître des eaux et forêts, † 1625.
1602. Cornulier (Jean), s^r de Lucinière, grand maître des eaux et forêts, † 1650.
1603. Binet (Victor), s^r de Montifray.
1642. Cornulier (Pierre), s^r de Lucinière, grand maître des eaux et forêts, † 1668.

Grands maîtres enquêteurs et généreux réformateurs des eaux et forêts

1419. Parisy (Henry le) grand veneur en 1413.

1534. Saint-Amadour (Jean), grand veneur, † 1548.

1536. Perreau (Louis), s^r de Chastillon, grand veneur, † 1548.

1548. Carné (Marc de), s^r de Crémeur, grand veneur.

1556. Cambout (René du), s^r de Coislin, grand veneur, † 1577.

1573. Rosmadec (Guillaume de), vicomte de Mayneuf, grand veneur.

1577. Cambout (François du), s^r de Coislin, grand veneur, † 1625.

1585. Cambout (Philippe du), s^r de Blays, frère du précédent.

1591. Aubier (Jean l'), s^r de la Chaussée.

1596. Champion (Gilles), s^r de Chartres.

1602. Cornulier (Jean), s^r de Lucinière, grand veneur, † 1650.

1642. Cornulier (Pierre), s^r de Lucinière, grand veneur, † 1668.

1661. Crocelay (Philippe), s^r de la Violaye.

1685. Moulinet (Pierre du), percheron.

1696. Pierre (Jean de la), s^r de la Forest.

1714. Burgault (N.), s^r de la Hannière.

1727. Pierre (François de la) baron de la Forest.

1784. Couëdic (Thomas-Louis du), s^r de Kergoualer, † 1817.

Sénéchaux de Bretagne

1181. Botherel (Renaud), s^r d'Appigné.

1185. Fougères (Raoul de), † 1194.

1187. Craon (Maurice de), angevin, † 1215.

1189. Vitré (Alain de), † 1198.

1210. Mayenne (Juhel de), manceau.

1235. Québriac (Normand de), maréchal de Bretagne.

1346. Phélippes (Rolland), s^r de Coëtgoureden.

1352. Derrien (Gullaume).

Chanceliers de Bretagne

1076. Guerche (Sylvestre de la) évêque de Rennes, † 1096.

1200. Dinan (Pierre du), évêque de Rennes, 1210.

1218. Fougères (Pierre de), évêque de Rennes, 1222.

1344. Bois (Henri du), évêque de Dol, † 1351.

1357. Saint-Pern (Gautier de), évêque de Vannes.

1364. Bouvet (N.)

1366. Montretais (Hugues de), évêque de Saint-Brieuc, cardinal, † 1390.

1371. Voyer (Auffroy le).

1371. Paris (Guillaume).

1370. Bart (Macé le), abbé de Saint-Sauveur de Redon, † 1380.

1384. Feillée (Sylvestre de la).
1391. Barbu (Henri le), évêque de Vannes, puis de Nantes, † 1419.
1398. Martigné (Robert de).
1399. Brochereul (Robert).
1401. Cœret (Etienne), évêque de Dol, † 1429.
1404. Chantemerle (Anselme), évêque de Rennes, † 1427.
1406. Stoquer (Hugues le), évêque de Tréguier, puis de Vannes, † 1408.
1406. Malestroit (Jean de), évêque de Saint-Brieuc, puis de Nantes, † 1443.
1439. Epervier (Jean l'), évêque de Saint-Brieuc, puis de Saint-Malo, † 1486.
1445. Prégent (Jean), évêque de Léon, puis de Saint-Brieuc † 1472.
1450. Rivière (Jean de la), président aux comptes en 1418.
1457. Cellier (Jean du), sénéchal de Rennes.
1458. Chauvin (Guillaume), † 1481.
1470. Kerléau (Vincent de), évêque de Léon, † 1476.
1484. Chrétien (François), s[r] de Tréveneuc, sénéchal de Rennes.
1485. Villéon (Jacques de la), sénéchal de Rennes.
1487. Montauban (Philippe de), vicomte du Bois-de-la-Roche, † 1516.
1488. Rivière (Gilles de la), archidiacre de Rennes.

Vice-chanceliers de Bretagne

1420. Bruc (Jean de).
1451. Pontsal (Yves de), évêque de Vannes, † 1476.
1457. Ynisan (Jean).
1459. Coëtanezre (Bertrand de), aumônier du duc.
1460. Rouville (Jean de), picard.
1462. Bouchet (Guy du), évêque de Cornouaille, † 1484.
1464. Romilley (Jean de), † 1480.
1491. Guéguen (Guillaume), évêque de Nantes, † 1506.
1512. Berthelot (Jean), conseiller aux Grands-Jours en 1508.
1524. Briçonnet (Jean), conseiller aux Grands-Jours en 1495 † 1538.
1532. Déserts (Louis des), président aux Grands-Jours, en 1528.

Gardes des sceaux de Bretagne

1421. Huchet (Bertrand), s[r] de la Bédoyère.
1450. Baudouin (Eon).
1457. Maignan (Olivier le), s[r] de l'Ecorse.

Présidents au parlement du Duc, Juges universels de Bretagne.

1380. Evesque (Guillaume l'), s[r] de la Silandais.
1385. Keroncuff (Bernard de).
1398. Couppu (Bertrand), s[r] de la Coupouaye.
1390. Kerouzéré (Eon de).
1403. Hopital (Pierre de).
1440. Loherie (Guillaume de la).
1457. Loaisel (Jean).
1430. Milon (Bertrand).
1489. Coëtgoureden (Alain de), s[r] de Kermatéman.
1492. Scliczon (Jean), s[r] de Keralio.

PARLEMENT DES GRANDS-JOURS DE 1495 A 1554

Premiers présidents.

1495. Gannay (Jean de), chancelier de France en 1505.
1528. Déserts (Louis des).
1535. Poyet (Guillaume).
1543. Bertrand (Jean).

Présidents.

1495. Breil (Rolland du).
1508. Guillard (Charles).
1513. Quénec'hquivilly (Amaury de).
1515. Viste (Antoine le), s[r] de Fresne, † 1534.
1524. Rouge (Gilles le).
1538. Crespin (François), *président à mortier en 1556.*
1550. Bourgneuf (Julien de), *président à mortier en 1554.*

Conseillers.

1495. Ruzé (Martin).
— Hartbois (Charles du), *évêque de Tournai en 1510.*
— Bouchet (Jean du).
— Calloët (Jean).
— Bohier (Jean), *abbé de Buzay.*
— Ferré (Olivier).
— Kerroudault (Olivier de)
— Kermagoer (Geoffroy de).
— Arbaleste (Guy l').
— Besançon (Guillaume de).
— Guillard (Charles), *président en 1508.*
— Daniel (Jacques).
— Racine (Nicolas).
— Scliczon (Rolland).
— Gouëon (Rolland)
— Forestier (Alain le).
— Quénec'hquivilly (Amaury de), *président en 1513.*
— Quenquizou (Alain de).
— Briçonnet (Jean).
1498. Braillon (Yves).
— Brachet (Jean).
— Guermeur (François du).
— Marc'hec (Alain).
1503. Mignot (Vincent).
— Milon (Yves).
— Kerouzy (Christophe de).
1508. Bigot (Guillaume le), *sénéchal de Guérande.*
— Berthelot (Jean), *vice-chancelier.*
1510. Rouge (François le).
1513. Botdéru (Pierre du).
— Pinart (Rolland).
54. Saint-André (François de).
1515. Rouge (Gilles le), *président en 1524.*
1520. Duc (Guillaume le), *prévôt de Rennes.*
1523. Marc'hec (Pierre).
1525. Frère (Charles le), *président à mortier en 1558.*
1530. Lyrot (Hervé).
— Montholon (François de), *garde des sceaux en 1542.*
1532. Errault (François), *garde des sceaux en 1543.*
1533. Barbier (Hamon), *abbé de Saint-Mathieu.*
— Brullon (François).
— Petau (François).
1535. Longuejoue (Thibault de).
— Quélin (Nicolas).
1536. Brandon (Pons).
— Glé (Jean).
— Groësquer (Louis du).
— Hardaz (Robert du).
— Hay (Jean).
1537. Glé (Bertrand).
— Godelin (Julien).
— Quélennec (Henry du).
— Plédran (Jean de).
1538. Chateautro (Jacques de).
— Glé (Mathurin).
— Kermenguy (François de), *alloué de Nantes.*
— Lignières (Guillaume de).
— Loges (Jean des).
1540. Calon (François), *president à mortier en 1556.*

1540. Rosmadec (Etienne de).
Richard (Olivier), † 1539.
— Lyon (Antoine de).
1543. Perrot (Miles).
— Pinart (Rolland).
1543. Pinart (Jean).
— Prévost (Bernard).
1546. Han (René du).
1550. Duc (Michel le).
— Duc (Julien le).

Avocats généraux.

1539. Maistre (Gilles le).
1543. Prévost (Jean le).

Procureurs généraux.

1495. Penancoët (Hervé de).
1513. Gédouin (Guillaume).
1536. Han (Jean du).

Greffiers.

1495. Barrault (Olivier).
1533. Forestier (Pierre le).
1539. Faisant (Charles).
1543. Forestier (Mathurin le).
1550. Julienne (Gilles).

Payeurs des gages.

1495. Bertaud (Philippe).

Huissiers.

1495. Vérus (Bernard).
— Bourgeois (Louis).
1503. Quélennec (Jean du).

LISTE DE NOS SEIGNEURS DU PARLEMENT DE BRETAGNE

DEPUIS SON ÉRECTION EN 1554 JUSQU'EN 1790.

Premiers présidents.

1554. BAILLET (René), s^r de Sceaux.
1556. GUILLARD (André), s^r de l'Isle.
1570. BOURGNEUF (René de), s^r de Cucé.
1587. FAUCON (Claude), s^r de Ris.
1595. BOURGNEUF (Jean de).
1636. BOURGNEUF (Henry de), s^r d'Orgères.
1661. ARGOUGES (François d'), s^r du Plessix-Patté.
1677. PHÉLYPEAUX (Louis).
1687. FÈVRE (René le), s^r de la Falluère.
1703. BRILHAC (Pierre de), s^r de Gençay.
1734. BRIFFE (Antoine-Arnaud de la), s^r d'Amilly.
1777. MERDY (Charles-Marie-François-Célestin du), s^r de Catuélan.

Présidents à mortier.

1554. BOURGNEUF (Julien de).
— GUILLARD (André).
— CRESPIN (François), s^r du Gast.
1556. CALON (François).
1558. FRÈRE (Charles le).
1568. BRULLON (Pierre), s^r de Beaumont et de la Musse.
1569. LUCAS (Jacques).
1570. CRESPIN (René).
1573. LESRAT (Guillaume).
1574. ROGIER (Jean).
1577. BRAILLON (Louis).
— BARRIN (Jacques).
1581. HARPIN (François), s^r de Marigny.
— VÉTUS (Jean).
1585. DODIEU (Louis).
1587. CARPENTIER (Pierre).
1593. FOUQUET (Christophe).
1594. CHASTELLIER (Olivier du), s^r de la Hautais.
1596. LOAISEL (Isaac), s^r de Brie.
1598. LAUNAY (Jacques de).
1601. ROUX (Nicolas le), de Bourg-Théroulde.
1602. HAY (Paul), s^r des Nétumières.
1603. ROGIER (François), s^r de Villeneuve.
1607. MENEUST (René le).
1609. POTIER (Bernard).
1611. POTIER (André).
1618. GÉDOUIN (Julien).
— MARBEUF (Claude de), s^r de la Pilletière et de Blaison.
1620. AMPHERNET (René d').
— BOUCHET (Pierre du).

1622. ROCQUEL (Yves), s^r du Bourblanc.
1625. ROGIER (Jean).
1631. FOUQUET (Christophe).
1632. BONNIER (Pierre).
1633. MENEUST (Guy le).
1635. LOAISEL (François).
1640. CORNULIER (Pierre), s^r de la Touche.
1643. MARBEUF (François de).
1645. MARBEUF (Claude de), s^r de Laillé.
1647. FRESLON (Gabriel).
1653. BOISGELIN (Jean de), s^r de Mayneuf.
1656. FOUQUET (Christophe).
— BONNIER (Pierre), s^r de la Coquerie.
1657. CORNULIER Claude).
1674. MONTIGNY (François de).
1678. MENEUST (Charles-Marie le.
1679. BIDÉ (Joseph), s^r de la Grandville.
1680. CHERTEMPS (Pierre).
1687. LARLAN (Vincent-Exupère de), s^r de Lanitré.
— BOISGELIN (Gabriel de).
1690. MARBEUF (Guillaume de).
1692. LARLAN (Jean-Baptiste de), s^r de Kercadio.
1695. CORNULIER (Toussaint).
— FÈVRE (Antoine-René le), s^r de la Falluère.
1696. BONNIER (Jean-François), s^r de la Coquerie.
1700. PRESTRE (René le), s^r de Lézonnet.
1703. BOURDONNAYE (François de la), s^r de Liré.
— CHERTEMPS (Jean-Baptiste), s^r du Seuil.
1706. ROBIEN (Paul de).
1711. BOURDONNAYE (Jacques-Renault de la), s^r de Blossac.
1713. MARBEUF (Charles-François-Claude de), s^r du Gué.
1716. ROBIEN (Thomas de), s^r de Kerambourg.
1717. LARLAN (François-Julien de), s^r de Kercadio et de Rochefort.
1722. BOURDONNAYE (Louis-Gabriel de la), s^r de Blossac.
1723. LANGLE (François-Joseph de), s^r de Kermorvan.
— MEILLEUR (François-Joseph le), s^r de Larré.
1724. ROBIEN (Christophe-Paul de).
— PRESTRE (Jacques-René le), s^r de Châteaugiron.
— MARBEUF (Claude-François-Marie de).
1727. CORNULIER (Charles-René).
1730. BOISGELIN (Renaud-Gabriel de), s^r de Cucé.
— FRANCHEVILLE (Jean-Baptiste-Joseph de).
1738. LANGLE (Louis-Jean-François de), s^r de Beaumanoir.
— MONTBOURCHER (René-Claude-Marie de), s^r de la Maignanne.
— CORNULIER (Toussaint), s^r de Boismaqueau.
1740. LANGLE (Claude-Marie de), s^r de Coëtuhan.
1750. FRANCHEVILLE (Pierre-Joseph de).
— ROBIEN (Paul-Christophe-Céleste de).
1756. PRESTRE (René-Jacques-Louis le), s^r de Châteaugiron.
— FARCY (Jacques-Annibal-Gabriel), s^r de Cuillé.
1768. LANGLE (Louis-Guy de), s^r de Coëtuhan.
1771. NOS (Louis-Florian des), s^r des Fossés.

1771. GEFFROY (Jean-René), s^r de la Ville-Blanche.
— CONEN (Gilles-René), s^r de Saint-Luc.
1775. MERDY (Charles-Marie-François du), s^r de Catuélan.
— VICOMTE (J.-B.-Marie-Anne-Renault le), s^r de la Houssaye.
— MARNIÈRES (René-Jean de), s^r de Guer.
— CORNULIER (Toussaint-Charles-François), s^r de la Touche.
1776. TALHOUËT (Joseph-Marie-François-Louis de), s^r de Boisorhand.
1779. MERDY (Emmanuel-Florian-Toussaint du), s^r de Catuélan.
— GUERRY (Claude-Joseph de), s^r du Boishamon.
1784. HUE (Nicolas-Louis-Marie), s^r de Montaigu.
1788. SAINT-PERN (Mathurin-Louis-Anne-Bertrand de), s^r de la Tour.

Présidents des enquêtes.

1557. BARJOT (Philibert).
1558. BURDELOT (Jean).
— BOUJU (Jacques).
— ANGLEBERME (Claude-Phyrus d').
1559. BARJOT (Philibert.
1560. AUROUX (Hiérôme).
1562. FOULLÉ (Jean).
1563. PORTE (Eustache de la).
— FUMÉE (Antoine).
1569. ALLIXANT (Nicolas).
1570. FOUCAULT (Jean).
1571. BARRIN (Jacques).
1572. BONVOISIN (Jean).
1577. MÉSANGER (Jean de).
1587. BERTAUD (Jacques), s^r de la Guitonnière.
1595. POULPRY (Alain du).
1596. GUETTE (Pierre de la).
1597. BONNIER (Pierre).
1598. GRAS (Félix le).
1602. ARGENTRÉ (Charles d').
1604. GODART (Luc).
1617. FEUVRE (François le).
— GÉDOUIN (Julien).
1618. DUC (Marc le).
1619. ROQUEL (Yves).
— VÉYER ou VAYER (Jean le).
1622. DESPINOZE (Michel).
1625. CAZET (Louis).
1637. PORTE (Jean de la).
— VISDELOU (Claude).
1642. BUSNEL (Jacques).
1644. BOUJU (Louis).
1652. BECDELIÈVRE (Jean-Baptiste).
1655. LARLAN (Julien de), s^r de Penhaer.
1656. TANOUARN (Yves de), s^r du Bourblanc.
1657. JÉGOU (Claude), s^r de Kerjean.
1659. FOUQUET (François), s^r de la Bouchefolière.
1663. SANGUIN (Yves).
1676. CORBINAYE (Julien de la).
1679. SAINT-PERN (Pierre de).
1681. BIGOTTIÈRE (René de la).
1683. BRAGELONGNE (Pierre de).
1692. GUISCHARD (Maurice), s^r de Martigné.
1698. PLESSIS (René du), s^r de Grenédan.
1702. ESCU (François-Pierre de l').
1703. MARBEUF (Claude-François de).

1707. Visdelou (René-François), sr de Bienassis.
— Montbourcher (Gabriel-René de), sr de la Maignanne.
1710. Botherel (Charles-Élisabeth), sr de Bédée.
1713. Bourdonnaye (Yves-Marie de la), sr de Cordemais.
1722. Guischard (Maurice), sr de Martigné.
1724. Lys (Gabriel-Marc de), sr de Beaucé.
1728. Escu (Louis-Gilles de l'), sr de Runfau.
— Boislève (Joseph-François-Marie), sr de Chamballan.
— Montbourcher (René-Claude-Marie de), sr de la Maignanne.
1730. Bourdonnaye (Louis-Charles-Marie de la), sr de Montluc.
1736. Cornulier (Toussaint), sr du Boismaqueau.
1738. Saliou (René-Joseph-Fiacre), sr de Chef-du-Bois.
— Merdy (Charles-Pierre-Félicien du), sr de Catuélan.
1744. Kerouartz (Jacques-Joseph-René de), sr de Lomenven.
1756. Boislève (Joseph-Louis-Marie), sr de Chamballan.
— Merdy (Charles-Marie-François du), sr de Catuélan.
1762. Kerouartz (François-Jacques de), sr de Lomenven.
— Saliou (René-Eusèbe), sr de Chef-du-Bois.
1771. Blanchard (Jean-Baptiste), sr du Bois de la Musse.
— Fourché (Armand-Paul), sr de Quéhillac.
1784. Cornulier (Jean Baptiste-Benjamin), sr de Lucinière.
— Nepvou (Jean-François le), sr de la Cour.

Présidents des requêtes.

1581. Caradeuc (Pierre de).
1583. Gallope (Nicolas).
1586. Sauldraye (Michel de la).
1587. Fouquet (Christophe).
1591. Pepin (Claude).
1607. Sauldraye (Guy de la).
1619. Sauldraye (Jean de la).
1643. Berthou (René).
1645. Nicolas (Jean), sr de Clayes.
— Talhouet (Germain de), sr de Bonamour.
1673. Trémereuc (Louis de).
1676. Bertho (Jean-Olivier), sr de Kerverzio.
1688. Barrin (Henry-Louis), sr de la Galissonnière.
1691. Barrin (Jacques-François), sr de la Galissonnière.
1697. Farcy (Annibal), sr de la Daguerie.
1705. Geslin (Gervais), sr de Trémargat.
— Plessis (Jean-Baptiste du), sr de Grenédan.
1709. Farcy (René-François), sr de la Daguerie.
1716. Collin (François), sr de la Biochaye.

1737. Geslin (Gervais-Philippe-Marc), sr de Trémargat.

1746. Collin (Louis-François), sr de la Biochaye.

1778. Collin (Christian-Marie-Louis), sr de la Biochaye.

1785. Freslon (Pierre-Emmanuel-Vincent-Marie), sr de Saint-Aubin.

Conseillers.

1554. Potier (Jacques).
— Quélin (Nicolas).
— Marec (Pierre).
— Prévost (Bernard).
— Barjot (Philibert).
— Lignières (Guillaume des).
— Glé (Bertrand), sr de la Costardaye.
— Duc (Julien le).
— Han (René du).
— Ferrier (Arnaud du).
— Rosmadec (Étienne de).
— Bourgneuf (René de).
— Pinart (Jean).
— Corvaisier (Jean le).
— Pétau (François).
— Turpin (Jean).
— Braillon (Michel).
— Calon (François).
— Raffeteau (Gautier).
— Tituau (Jean).
— Saint-Mesmin (Aignan de).
— Viart (Jacques).
— Poisson (Jacques).
— Hay (Jean).
— Drac (Adrien du).
— Kermenguy (François de).
— Frère (Charles le).
— Hardaz (Robert du).
— Daniello (Pierre).
— Collédo (Nicolas) du).

1554. Chateautro (Louis de).
— Laurens (Guillaume).
— Refuge (Jean du).
— Montdoulcet (Robert de).
— Braillon (Louis).
— Godelin (Julien).
— Brandon (Pons).
— Porte (Eustache de la).
1555. Gravelle (Simon de).
— Langle (Jean de).
— Berruyer (Nicolas le).
— Lanuzouarn (Hervé de).
— Parent (Claude).
1556. Chapelle (Pierre de la), sr de la Roche-Giffart.
— Faisant (Charles).
— Dessefort (Michel).
— Parcevaulx (Yves).
— Fortia (Bernard).
— Crespin (René).
— Bertrand (Guillaume).
— Boucher (Arnoul).
1557. Val (Jérôme du).
— Fontaine (Guillaume de la).
— Brullon (Pierre).
— Chevalier (Jean le).
— Breslay (René).
— Garrault (Jean).
— Filleul (Jacques).
— Berzeau (Guillaume).
1558. Dodieu (Louis).

1558. GRIGNON (Jean).
— MAISTRE (Jacques le).
— CHALOPIN (Raoul).
— HOULLE (Jean du).
— JOREL (Jean).
— AYMERET (François).
— DOUETTE (Jean).
1559. ALLIXANT (Nicolas).
— GOURREAU (Philippe).
— REGNIER (Guillaume).
— MONDIN (Jacques).
— MELOT (Gilles).
1560. NEUILLY (Etienne de).
— COUTEL (Antoine).
1561. ALLEMAND (Etienne l').
1563. MARTINES (Jean).
— VAL (Nicolas du).
1564. BERNARD (Guillaume).
— BARRIN (Jacques).
1565. CRESPIN (Pierre).
1566. CAPPEL (Jacques).
— MALON (Charles).
— MATHIEU (François).
— CLAUSSE (Henry).
1568. BOUJU (Michel).
— CROC (Zacharie).
— GUÉGUEN (Jean).
— TITUAU (Christophe).
— HARPIN (François), s^r de Marigny.
— CHARNIÈRES (Jean de).
— MALON (Claude).
— THÉVEN (Robert).
— TITUAU (Julien).
— FOUCAULT (Jean).
— MÉSANGER (Jean de).
— POYET (Hélie).
— GRASMENIL (Jean de).
— GUÉRIN (Jean).
— MARBEUF (Jean de).
1569. FRANCE (Jacques de).
— PAIN (François).
— SAINT-MARTIN (Pierre de).
— MAUMILLON (Jacques).
— JOURDAN (Mathieu).
— FLEURIOT (Pierre).
— BECDELIÈVRE (François), s^r du Bois-Basset.
1570. REGNAUD (Antoine).
— TESTU (Claude).
— PLESSIS (François du).
— LOUVEL (Julien).
— KERCABIN (Jean de).
— KERMENGUY (Guy de).
— GRIGNON (Jacques).
— COUSTURIER (Pierre le), s^r du Rouartay.
— HOUSSAY (Pierre du).
— DROUET (Mathurin).
— AUVRIL (Jean), s^r de la Grée, depuis 1er prés^t aux comptes.
— JOUAN (Gabriel).
1571. GAULTIER (Jacques).
— LAUNAY (Jacques de).
— BECDELIÈVRE (Gilles), s^r de Bury.
— CHALOT (Jean).
— VÉTUS (Jean).
— LESRAT (Guy).
— DODIEU (Louis).
1572. FAIL (Noël du).
1573. CHARLET (François).
— BLAVON (Gabriel de).
— ALLANEAU (Clément).
— CHESNE (Pierre du).
— GABART (François).
— HAROUIS (Charles).
— POULPRY (Alain du).
— HUBY (Jean).
1574. GOGUET (Hylaire).

1574. Bongars (Jacques).
— Viette (François).
— Damours (Jean).
— Brégel (François).
1575. Boullay (Philippe du).
1576. Pain (François).
— Bailleul (René).
— Jacquelot (Adrien).
— Allain (Jean).
— Cahideuc (François de).
— Deniau (Jacques de la).
— Pont (Thomas du).
— Forest (Jacques de la.
1577. Halegoët (Philippe du).
— Goussault (Guillaumd).
— Chastellier (Olivier du), s[r] de la Hautais.
— Boislève (Maurice).
— Huchet (Charles).
— Noue (Charles de la).
— Charnacé (Jacques de).
— Trimollerie (Jean de la).
— Limonier (Michel le).
— Roscoët (Jean du).
— Bertault (Jacques).
— Garrault (Louis).
— Argentré (Claude d').
1578. Devin (Claude le).
— Pain (Geffroi).
— Erbrée (Jean d'), s[r] de la Chèze.
— Folnays (Jacques de).
1579. Chalopin (François).
— Becdelièvre (François).
— Collobel (Louis).
— Guérin (Gilles).
— Vauloué (Nicolas de).
— Guersans (Jules).
1580. Belinaye (René de la).
— Trogoff (Pierre de).
1581. Fournier (Gabriel).
— Irland (Jean).
— Lyais (Jean).
— Gaudin (Arthur).
— Anjorrant (Pierre).
— Limonier (Jean le).
— Rouxeau (Philippe).
— Martin (Jean).
1582. Glé (Claude).
— Han (Eustache du).
— Hubert (Guillaume).
— Porte (Jean de la).
— Bitault (Gabriel).
— Morellon (Jean).
— Montdoré (Jérôme de).
— Audebert (Nicolas).
1582. Chalonge (Pierre du).
1583. Gefflot (Jean).
— Amboise (François d').
1584. Martines (Isaac).
— Hay (Paul), s[r] des Nétumières.
1585. Longueil (Nicolas de).
— Regnault (Hémeric).
1586. Charlet (Charles).
— Cartes (Joachim des).
— Marquerays (David de la).
— Pouëze (Michel de la).
— Loisel (Isaac), s[r] de Brie.
— Godet Charles).
— Testu (Claude).
— Lescoët (Auffray de).
— Gazet (Michel).
— Gasset (Jean).
— Gras (Félix le).
1587. Sévigné (Gilles de), s[r] de Saint-Didier.
— Belinaye (Jean de la).
— Poulpry (Alain du).
— Arradon (Georges d').
— Lasnier (Claude).
— Raoul (Etienne).

1588. Rivière (Alexandre de la).
— Provost (Jean le).
— Kerméno (Alain de), sr du Garo.
— Guillaubé (Denis).
— Levier (Jean le), sr de Kerroc'hiou.
— Amys (Zacharie).
— Vaillant (Moïse le).
1589. Colin (François).
1569. France (Jacques de).
1589. Lopriac (Jean de), sr de Kermassonnet.
— Macé (François).
— Bodéru (Jacques du).
1590. Amys (Salomon).
1591. Becdelièvre (Jean).
1591. Busnel (François).
1592. Lande Jean de la).
— Faucon (Alexandre).
1593. Meneust (René le).
— Garnier (Jean).
— Gaultier (Jacques).
1594. Gabriau (Jean).
— Mésanger (René de).
— Girault (Gabriel).
— Brandin (Martin).
— Forest (Pierre de la).
1595. Belinaye (Jean de la).
— Francheville (Jean de).
— Hay (Simon), sr de la Bouëxière.
— Boislève (Charles).
— Belinaye (Louis de la).
— Poulpry (Alain du).
— Ogier (Pierre).
1596. Guette (Pierre de la).
— Noblet (François).
— Bonnier (Pierre).
— Botherel (Jean).
1597. Lys (Gilles de).
— Brossays (Adrien).
— Cadoré (Bernard).
— Jeune (Gilles le).
1597. Godart (Luc).
— Cornulier (Pierre).
— Bitault (Louis).
1598. Noue (Guillaume de la).
— Lauzon (Joseph de).
— Raoul (Etienne).
— Charette (René).
— Vallée (Jacques de la).
— Guischardi (Mathurin), sr de Martigné.
— Despinoze (Bernardin).
— Cailleteau (Jean).
— Foucault (Jacques).
1599. Bot (Rolland du)
1599. Tréguéné (Guillaume de).
— Brégel (François).
— Boutin (François).
— Elbène (Jean d').
— Argentré (Charles d').
— Herée (Claude).
— Peschart (Laurent), sr de Lorme.
— Huchet(François,sr de laBédoyère.
1600. Faucon (Charles).
— Barrin (Jacques).
— Pidoux (Jean).
— Turcan (Jean).
— Théven (François).
— Marnières (Jean de).
1601. Halegouet (Jean du), sr de Kergrec'h.
— Allaneau (François).
— Charette (Louis)
1602. Porte (André de la).
— Charpentier)Michel).
1603. Barrin (André), sr du Boisgeoffroy.
— Cotereau (Dominique).
— Lasnier (Guillaume).
— Luxembourg (Pierre de).
— Poussepin (Pierre).
— Febvre (François le).

1604. PLESSIX (Sébastien du), s^r de Grenédan.
— ROMELIN (Gilles de).
— GASCHER (Gilles).
— RESTE (Michel du).
1506. FEBVRE (François le), s^r de la Ferronnière.
— CAZET (François), s^r de Vautorte.
1606. ROSCOËT (Vincent du).
— DENYAU (Jacques).
— MARBEUF (Claude de), s^r de la Pilletière et de Blaison.
— CHOHAN (Hiérôme).
— ALESME (Toussaint).
— HUS (Oudart).
1607. LANGLE (Julien de).
— POTIER (André).
— GUERRY (Claude).
— LOUP (Michel le).
— SAULDRAYE (Guy de la).
— KERBOUDEL (Claude de).
1608. LESRAT (Guy).
— GUESCLIN (Gabriel du).
— THÉVEN Guillaume).
— FOUQUET (François).
1609. PIGUELAIS (Guy de la).
— BOISLÈVE (Michel).
— BOUCHET (Pierre du).
— GÉDOUIN (Julien).
— BEAUCÉ (René de).
— MARTIN (Jean), s^r de la Balluère.
1610. SAGUIER (Claude).
— FOURCHÉ (Mathieu).
— LESCU (Gilles de).
— SAULNIER (François).
— THURIN (Philibert).
1611. GUERSANS (Jules).
— LESRAT (Guillaume).
— BRÉGEL (Isaac).
— ANDIGNÉ (François d').
1612. ROQUEL (Yves), s^r du Bourblanc.
1512. CONSTANTIN (Gabriel).
— GIRARD (Henry), s^r de Tilloy.
1613. RUELLAN (Gilles).
— TALHOUËT (Georges de).
— NICOLAÏ (Antoine).
1614. GIRARD (Louis), s^r de Villetaneuse.
— CONIAC (Hervé le).
— BOURGNEUF (Henry de), s^r d'Orgères.
1615. ROSNYVINEN (Bertrand de), s^r du Plessix-Bonenfant.
— LUXEMBOURG (Claude de).
— MONTESCOT (François de).
— HAN (Jean du).
— TANOUARN (Thébaud de), s^r de Couvran.
1616. SÉVIGNÉ (Renauld de).
— HAY (Paul).
— BONNIER (Pierre).
— RAOUL (Jacques).
— POULPRY (François du).
— BOISGELIN (Jean du).
1617. LOPRIAC (Guy de).
— IRLAND (Charles).
— GODARD (René).
— FOUQUET (Christophe).
— CORVAISIER (René le).
— LARLAN (Pierre de), s^r de Lanitré.
— GRIMAUDET (François, s^r de la Croiserie.
— GABRIAU (Jean).
— TOUBLANC (Claude).
— DUC (Pierre le).
1618. CARTES (Pierre des).
— DUC (Marc le).
— PEPIN (René).
— DESPINOZE (Michel).
— BECDELIÈVRE (Jean).
— HAY (Jean).
— LANDES (Maurille des).
— KERGUÉZEC (Georges de).

1618. ROGIER (Jean).
— VAYER (Jean le).
1619. COLLIN (François).
— BOIS (Jacques du).
— BOUCHET (Henry du).
— BARILLON (Antoine).
— JACQUELOT (Philippe).
— BONNIER (Jacques).
— KERALY (Louis de).
— SÉVIN (Charles).
— COËTLGON (Louis de), s^r de Méjusseaume.
1620. COUSTURIÉ (Louis le).
— LAUNAY (Etienne de).
1620. SÉNÉCHAL (François le).
— TANOUARN (Thébaud de).
— VILLEOUTREYS (Nicolas de).
— BECDELIÈVRE (François).
— BONNIER (François).
— NICOLAS (Jean).
— BARILLON (Jean-Jacques).
1621. MORELLON (Jean).
— BODÉRU (Paul du).
— CHAMPION (Charles).
1622. FRANCHET (Thomas).
— GODDES (Claude).
— GARNIER Pierre)
— CHOUET (Jacques).
1623. TRÉMIGON (René de).
— BOURGNEUF (Nicolas de).
— GEFFLOT (Jean).
— MARTIN (Raoul).
— MAROT (Guillaume).
1624. BUDES (Christophe).
— BRANDIN (Siméon).
— TOUCHE (Pierre de la).
— HUART (Gervais).
— CAZET (Louis).
— MENEUST (Guy (le).
— BOT (Pierre du).
1625. KERMÉNO (René de).
1625. GAZET (Jean).
— LANTIVY (Louis de).
— JAULNIER (Jacques).
— ROGIER (René).
— ROY (Bénigne le).
1626. HUCHET (Gilles).
— GUITON (Pierre).
1627. BOUTIN (Jean).
— CARTES (Joachim des).
— GUICHARDI (Mathurin).
1628. FEBVRE (François le).
— GODDES (Charles).
— TAVERNIER (Etienne (le).
— GOUVELLO (Pierre le).
1629. HAY (Paul).
— JOLY (Jean).
— BRAGELONGNE (Jean de).
1630. CORNULIER (Pierre), s^r de la Touche,
— HENNEQUIN (Pierre).
— CHOART (Nicolas).
1631. PORTE (Jean de la).
— KERCABIN (Jean de).
— GOUYON (François de).
BRÉHAND (Jean de).
1632. FEYDEAU (Louis).
— TONNELIER (Louis le).
— BRÉNUGAT (Vincent de).
— MARBEUF (François de).
— MARNIÈRES (Julien de).
— DUC (Luc le).
— GARNIER (Louis).
— LYS (Eustache de).
— GOUVELLO (Julien le).
1633. THOU (Achille-Auguste de).
— BARRIN (Jean).
— FOREST (François de la).
— ANDIGNÉ (Jean-Baptiste d').
— BERTHO (René).
— PESCHART (Jean).
— LOAISEL (François).
— FRESLON (Gabriel).

1633. Gallichon (Louis).
— Couësprlle (Henry de).
1634. Halegouët (Philppe du).
— Boju (Louis).
— Visdelou (Claude).
1635. Bervet (François le).
— Sérent (Jean de), s^r^ de Kerfily.
— Peschart (Jean).
— Rivière (Olivier de la).
— Montbourcher (Olivier de).
— Budes (Charles).
— Ayrault (Pierre).
— Dreux (Pierre).
1636. Henry (Yves), s^r^ de la Morlaye.
— Porée (Nicolas).
— Quélo (René).
1637. Deniau (Jacques).
— Hubert (Antoine), s^r^ de Lasse.
— Forest (François de la).
— Plessis (René du).
— Boislève (Gabriel).
— Gaulay (Briand de).
1638. Guesclin (Bertrand du).
— Beaucé (Joachim de).
— Bouilly (René du).
1639. Savonnières (Martin de).
— Poix (Renaud de).
— Plessix (René du).
1640. Rosnyvinen (Jean de).
— Launay (Pierre de).
— Clisson (François de), s^r^ de Keralio.
— Roscoët (Bernardin du).
— Lescu (François de), s^r^ de Beauvais.
— Gonidec (Jacques le), s^r^ des Aulnais.
— Auvril (Maurice).
1641. Hingant (Jean).
— Lanjamet (René de).
— Bonnier (Pierre).
— Duc (Jean le).
— Noue (Henry de la).
— Halegouët (François du).
1641. Boislève (Charles).
— Charette (Jean).
1642. Langle (Louis de), s^r^ de Kermorvan.
— Saliou (Jean)
— Deniau (Jacques).
— Busnel (Jacques).
— Grasmenil (René de).
— Dreux (Pierre).
— Coëtanscours (Alexandre de).
1643. Duc (Jean le).
— Saguier (François).
— Tanouarn (Yves de).
— Pont (Guy du).
— Marbeuf (Claude de), s^r^ de Laillé.
— Guerry (Claude).
— Lesrat (Guy).
— Huart (François).
1644. Febvre (Jean le).
— Hay (Paul).
— Kerguézec (René de).
— Jacquelot (Louis).
— Fourché (Jean).
— Boisgelin (Jean du), s^r^ de Mayneuf.
1645. Chastellier (Charles du).
— Bréant (François de), s^r^ de Galinée.
— Vasseur (Nicolas le).
— Saluden (Nicolas)
— Bouëxic (Claude du).
1646. Lopriac (René de).
— Touche (Jean de la).
— Febvre (Charles le).
— Ogeron (Jean).
— Jacobin (Jean-Claude le), s^r^ de Keramprat.
1647. Martin (Gilles), s^r^ des Hurlières.
1648. Huchet (André).
— Cartes (Joachim des).
— Prestre (René le).

1648. Deniau (François).
1649. Grimaudet (François), s[r] de la Croiserie.
— Cousturié (René le).
— Bouëxic (Louis du).
— Becdelièvre (Jean-Baptiste).
— Constantin (Jean).
— Larlan (Julien de).
— Roche (Louis de la), s[r] de Saint-André
— Thierry (Pierre), s[r] de la Prévalaye.
— Rogier (François).
— Derays (Jean).
— Feuvre (Nicolas le).
— Porcaro (Jacques de).
1650. Coniac (Jean le), s[r] de Toulmen.
— Bourdonnaye (Louis de la).
— Raoul (Guillaume), s[r] de la Guibourgère.
1651. Prestre (René le), s[r] de Lézonnet.
— Huteau (François).
— Fresnay (Sébastien du), s[r] du Faouët.
1652. Marin (René), s[r] de Montcan.
— Bonnier (Pierre), s[r] de la Coquerie.
1653. Rogier (Eugène-Joseph), s[r] de Kervéno.
— Fouquet (Christophe).
— Febvre (François le).
— Larlan (Vincent-Expère de), s[r] de Lanitré.
— Corbière (Claude de la).
— Porte (René de la).
1654. Bréhant (Maurille de).
— Pepin (Gabriel).
— Chouet (Pierre).
— Febvre (René le).
— Despinoze (Michel).
— Fouquet (François).
— Guichardi (François), s[r] de Martigné.
1654. Cousinot (Jacques).
1655. Constantin (Robert).
— Gouyon (Joseph), s[r] de Launay-Comats.
— Lantivy (Louis-François de).
— Larlan (Julien de).
— Moussaye (Amaury-Charles de la).
— Gabard (Jacques), s[r] de Roslieu.
1656. Lanjamet (Guillaume de), s[r] de Miniac.
— Robien (Sébastien de).
— Talhouët (Jean de), s[r] de Keravéon.
— Huart (Jacques), s[r] de Beuvres.
— Gefflot (Sébastien).
— Sanguin (Yves).
— Bruc (Louis de).
— Jégou (Claude).
1657. Poulpry (François du).
— Champion (François), s[r] de Cicé.
— Trévégat (François de), s[r] de Locmaria.
— Barrin (Jacques), s[r] de la Galissonnière.
— Cervon (Joseph de).
1658. Coëtlogon (Guy de).
1659. Cartes (Joachim des), s[r] de Chavagne.
— Cosquer (Joseph du).
— Boux (François), s[r] de la Varenne.
— Sévigné (Charles de).
1060. Marguerie (Jacques de), s[r] de Vassy.
— Regnouard (Jean-Jacques).
— Barrin (Henry).
— Langan (Gabriel de), s[r] du Bois-Février.
— Croc (Paul), s[r] de la Robinaye.
— Freslon (Claude).
— Cahideuc (Jean-François de), s[r] du Bois-de-la-Motte.

1660. CHASTELIER (Jacques du).
1661. DENIAU (Charles).
— VISDELOU (Guy).
1662. HAN (Jean-François-Marie du).
— PORÉE (Michel).
1663. HAY (Siméon), s^r de Couëllan.
— CHAMPION (François).
— NOUE (Guillaume de la).
— GODART (René).
— CHAT (René le).
1664. HUBERT (Louis), s^r de Lasse.
— SAINT-PERN (Pierre de).
— CORBINAYE (Julien de la).
— CORNULIER (Jean-Baptiste).
1665. BIGOTTIÈRE (René de la).
1667. DONDEL (Guillaume), s^r de Pendreff.
1668. TANOUARN (Pierre de), s^r de Couvran.
— BOISLÈVE (Charles).
— BOISLÈVE (François).
— LIÈVRE (Eusèbe le).
1669. ROBIEN (André de), s^r de Kerambourg.
— MONTBOURCHER (René de).
— ESCU (Gilles de l').
— BOULLAY (Philippe du).
1670. CORBIÈRE (Charles de la).
1671. ARGOUGES (Florent d').
— FARCY (François-Jacques).
— LANGLE (Louis de).
— FEBVRE (François le), s^r de Laubrière.
1672. CARADEUC (Jacques de).
— CHAUVEL (Ignace).
— BUTAULT (Gilles).
— BRÉCHEU (François).
1673. BARRIN (Henry-Louis).
— FERRET (Jean-Charles).
— GEFFROY (Jean).
— LESRAT (Guy).
1673. SAGUIER (Henri-René).
— MAROT (Guillaume).
1674. PARC (Jean du).
— THIERRY (François), s^r de la Prévalaye.
— BINTINAYE (Gabriel de la).
— FEBVRE (René le).
— MENEUST (Charles-Marie le).
— PLESSIS (Jean-Baptiste du), s^r de Grenédan.
1675. BOISYVON (Pierre du), s^r de Saint-Pierre.
— BOËSSIÈRE (Marc-Antoine de la), s^r de Lennuic.
1676. AUVRIL (Maurice).
— GRIMAUDET (Jean).
— CORNULIER (Jean-Baptiste).
— FEBVRE (Siméon le), s^r de la Silandais.
1677. RUELLAN (Gilles).
— PONT (Guy du).
— BECDELIÈVRE (Jean-Baptiste).
— BOURDONNAYE (Yves-Marie de la).
1678. MARBEUF (Guillaume de).
— GRIMAUDET (Jean).
— BOISGELIN (Gabriel du).
— TRÉVÉGAT (René-François de).
— SALIOU (Jean).
— FOREST (François-Pierre de la).
— GUERSANS (François).
— GESLIN (Gervais).
1679. RAOUL (Jacques).
— HUBY (Charles).
— TRÉMÉREUC (Louis de).
1680. NEPVEU (Thomas le).
— GÉRARD (Nicolas), s^r de la Hardouinaye.
1681. JACOBIN (François-Pierre le), s^r de Keramprat.
— SÉRAZIN (Pierre le), s^r du Boterff.
— COLIN (Pierre).

1681. Bouëxic (Louis du).
— Jégou (René).
— Bruc (François de).
— Marest (François).
— Gall (Louis le), s^r de Cunfiou et de Palevar.
1682. Coniac (Yves le).
— Cornulier (Toussaint).
— Corbière (Charles-Guillaume de la)
— Guerry (Claude-Louis).
— Meilleur (Joseph le), s^r de Kerhervé.
1683. Sanguin (Joseph).
— Marin (François-Louis).
— Fabroni (Denis), s^r de la Prégenterie.
— Bidé (Charles).
— Lantivy (François-Claude de).
— Kergus (Sébastien de).
1684. Cosnier (Gilles).
— Robien (Paul de).
1685. Auvril (Jacques).
— Guichardi (Maurice).
— Roy (Pierre le), s^r de la Potherie.
— Hubert (Anne François), s^r de Lasse.
1686. Bourdonnaye (Jacques-Renaud de la) s^r de Blossac.
1687. Keraly (François-Jean de).
— Jacobin (Jean-Claude le), s^r de Keramprat.
1687. Montalembert (François-Pierre de)
— Meneust (Joseph le).
— Fleury (Pierre), s^r de la Villeroux.
— Macé (François).
— Bourdonnaye (François de la), s^r de Liré.
1688. Feuvre (Antoine-René le), s^r de la Falluère.
— Eveillard (François).
— Deniau (François-Guy).
— Bonnier (François-Jean).
1688. Pontual (René de).
1689. Robin (Armand-Charles, s^r d'Estréans.
— Deniau (Robert).
— Jacquelot (Florian-Louis).
— Ferré (Anne-Louis).
— Bréhant (Jean-René de).
— Lopriac (René de).
1690. Freslon (César).
— Huart (Nicolas-Jacques).
— Kerméno (Charles-Robert-Joachim de).
— Nos (Louis-Florian des).
— Loz (Claude-Hyacinthe), s^r de Beaulieu.
— Charette (Gilles), s^r de Montbert.
— Hay (Jean-Paul).
— Pont (Louis-René du).
— Eudo (Louis-Joseph).
— Chertemps (Jean-Baptiste), s^r du Seuil.
1691. Cartes (François-Joachim des), s^r de Kerléau.
— Caradeuc (Jacques-Anne de).
— Boschier (René-Jean), s^r d'Ourxigné.
— Grée (François de la).
— Ferret (Jacques-Anne-Marie).
1692. Huart (Jacques-Gervais).
— Montbourcher (Gabriel-René de).
Marbeuf (Claude-François de), s^r du Gué.
— Boisbaudry (Joseph-François du), s^r de Langan.
— Ferron (Joseph-Placide).
— Hillerien (Jean-Baptiste), s^r du Bois-Tissandeau.
1693. Barrin (Gilles-André).
— Escu (François-Pierre de l').
1694. Derval (Jean-Louis de).
1695. Chat (Henry le).
— Fouquet (Bernardin).

1695. Mosnier (Pierre-François), sr du Bois-Foucault.
— Artur (Allain).
— Monneraye (Gabriel de la).
— Plessis (René du), sr de Grenédan.
1696. Beauclerc (Charles).
— Langle (Louis-François-Joseph de).
— Boislève (Charles-Joseph).
— Robien (Thomas de), sr de Kerambourg.
— Kersauson (Jacques-Gilles de).
— Farcy (Annibal-Auguste), sr de Cuillé.
1697. Fouquet (René-François), sr de la Bouchefolière.
— Michau (Maurille), sr de Ruberze.
1698. Grimaudet (Jean-Marie), sr du Gazon.
— Guersans (François).
— Fabroni (René), sr de la Prégenterie.
— Visdelou (François), sr de Bienassis.
1699. Bourdonnaye (Yves-Marie de la), sr de Cordemais.
1700. Andigné (Joseph d'), sr de Kermagaro.
1701. Gall (Guillaume le), sr de Cunfiou et de Ménoray.
— Boislève (Josep-Hyacinthe-François).
— Noüe (Guillaume de la).
— Marot (Claude-Toussaint), sr de la Garaye.
— Picquet (Guy), sr de la Motte.
1702. Chauvel (Ignace), sr de la Boullaye.
— Cormier (Judes), sr de la Courneuve.
1703. Coëtlogon (Philippe-Guy de).
— Auvril (Maurice-Joseph), sr de la Chauvière.
1703. Jacquelot (Louis).
— Botherel (Charles-Elisabeth), sr de Bédée.
— Pont (Claude du), sr d'Oville.
1704. Butault (Jacques-Julien-Joseph), sr de Marzan.
— Talhouët (Jean de), sr de Brignac.
— Trouillet (Nicolas-René), sr de la Bertière.
— Lantilvy (Louis-Pierre de), sr de Champiré.
1705. Marbeuf (Claude-François-Auguste de).
— Verdier (Henry du), sr du Genouillac.
1706. Bigottière (Jean-Joseph de la).
— Bouëxière (Vincent de la), sr de Brantonnet.
— Lys (Eustache-Charles de).
1707. Huchet (Charles), sr de la Bédoyère.
— Geffroy (Jean-Maurice), sr de Kervégant.
— Poulpry (Gabriel-François-Guillaume du).
— Rosnyvinen (Jean-Baptiste de), sr de Piré.
— Despinoze (Jean-Joseph).
— Farcy (François-René de).
— Lambilly (Pierre-Joseph de).
1708. Raoul (Jacques-Claude), sr de la Guibourgère.
— Berthou (Jacques), sr de Kerverzio.
— Montigny (François-Gabriel de).
— Coniac (Jean-François Dinan le).
— Feuvre (Claude le), sr de la Falluère.
— Boux (René), sr de Saint-Mars.
— Talhouet (Jean-François-Armand de), sr de Sévérac.
— Long (Jean-Baptiste le), sr du Dréneux.

1709. Bouëxic (Yves-Mathurin du), s[r] de Pinieuc.
— Raginoux (Jean-Georges de).
— Ferret (Barthélemy-Antoine-François), s[r] du Timeur.
— Hubert (Anne-Louis), s[r] de Lasse.
— Bégasson (René de).
1710. Geoffroy (René-François), s[r] de la Villeblanche.
1711. Lande (Gabriel-Anne de la), s[r] du Lou et de Trégomain.
1712. Trévégat (Joseph-François de), s[r] de Limoges.
— Guerry (Claude), s[r] du Bois-Hamon.
— Bonin (Alain-Jacques-René), s[r] de la Villebouquays.
— Bruc (Joseph-Jean-Baptiste de).
— Guiny (Achille-Marie du), s[r] de Kerhos.
— Saisy (Henry-Albert), s[r] de Kerampuil.
— Forest d'Armaillé (François-Pierre de la), s[r] de Noizay.
1713. Boux (Louis-Charles), s[r] de Bougon.
— Ernothon (François-Joseph d').
— Bourdonnaye (Louis-Gabriel de la), s[r] de Blossac.
— Hubert (Agathon), s[r] de Lasse.
— Marbeuf (Charles-Marie-Anne de)
— Deniau (Charles-Jacques), s[r] de Châteaubourg.
— Marnières (Julien-Joseph-de), s[r] de Guer.
1714. Barrin (Achille-Rolland), s[r] du Palet.
— Champion (Joseph-Clément), s[r] de Cicé.
— Saint-Pern (Louis-Célestin de), s[r] du Lattay.
1715. Derval (Jean-Claude de).
— Saint-Pern (Mathurin-Bertrand de), s[r] de Ligouyer.
— Grimaudet (Louis-Jean-François), s[r] de la Croiserie.
— Cornulier (Charles-René).
— Larlan (François-Julien), s[r] de Kercadio et de Rochefort.
— Boucault (Paul-Cyprien), s[r] de Méliant.
— Desnos (Louis-Florian), s[r] des Fossés.
— Prestre (Jacques-René le), s[r] de Châteaugiron.
1716. Gouyon (Amaury-Charles), s[r] de Marcé.
1717. Auvril (Anne-Camille), s[r] de Trévénégat.
— Saliou (Jean-Jacques), s[r] de Chef-du-Bois.
— Gibon (Anne-Julien), s[r] du Pargo.
— Robien (André-Joseph de), s[r] de Camzon.
1718. Marest (Louis-François).
— Henry (Jean-Baptiste), s[r] de la Plesse.
1719. Bouëxic (Bernard-Louis du), s[r] de Pinieux.
— Hubert (Casimir), s[r] de la Rochefordière.
— Montalembert (Pierre-François-Marie de).
— Pontual (Sébastien-François de).
— Forest (René-Gabriel de la), s[r] d'Armaillé.
— Marest (Michel-Joseph).
— Poulpiquet (Jean-François de), s[r] du Halgouët.
1720. Bois-Adam (Jean-Louis du).
— Robien (Paul-Christophe de).

1721. Charpentier (Hiérôme-François), sr de Lenvos.
— Chaffault (Alexis-Augustin du).
— Cornulier (Claude-Jean-Baptiste), sr de Lorière.
1722. Boisgelin (Renaud-Gabriel du).
— Marbeuf (Claude-François-Marie de).
— Meilleur (François-Joseph le), sr de Larré.
1723. Ferré (François-Louis-Joachim), sr de la Villesblanc.
— Noüe (Toussaint-Marie de la).
— Motte (Louis-Angélique-Robert de la), sr d'Aubigné.
— Nepveu (Thomas le), sr d'Urbé.
— Rukllan (René), sr du Tiercent.
— Mesnard (Charles-Bernardin), sr de Touchepres.
— Hay (Joachim-Daniel-René), sr de Bonteville.
— Corbinaye (François-Joachim de la, sr de Bourgon.
— Escu (Louis-Gilles de l'), sr de Runfau.
1724. Langle (Louis-Jean-François), sr de Beaumanoir.
— Bourdonnaye (Julien de la), sr de Coëtcandec.
— Boislève (Joseph-François-Marie), sr de Chamballan.
— Langle (Claude-Marie de), sr de Coëtuhan.
— Eveillard (François-Pierre), sr de Livois.
— Ferron (Jean-Baptiste-Célestin), sr du Quengo.
— Moëlien (Vincent-Guillaume de).
1725. Montbourcher (René-Claude-Marie de), sr de la Maignane.
1725. Caradeuc (François-Nicolas-Gabriel de).
1726. Saliou (René-Joseph-Fiacre), sr de Chef-du-Bois.
— Farcy (Jacques-Annibal-Daniel de), sr de Cuillé.
— Andigné (Charles-Joseph d').
— Roy (Pierre-Louis-Cyr le), sr de la Potherie.
— Forest (Jean-Baptiste-Gabriel de la).
— Lantivy (Jérôme-François de).
1727. Macé (Anne-Maurice), sr de la Roche.
— Huart (Jacques-François-René), sr de la Bourbansais.
— Merdy (Charles-Pierre-Félicien du), sr de Catuélan.
1729. Bourdonnaye (Louis-Charles-Marie de la), sr de Montluc.
— Bourdonnaye (Joseph-Avoye de la), sr de Montluc.
— Becdelièvre (Antoine), sr du Bouëxic.
— Brilhac (Pierre-René Eugène de), sr de Gençay.
— Heuzey (Gabriel Guillaume), sr de Bréfontaines.
— Jacquelot (Louis René), sr de la Motte.
— Jacquelot (Jean François), sr du Bois Rouvray.
— Boberil (René-Maurice du), sr du Molant.
1730. Pont (Louis-François-Marguerite du).
— Plœuc (Nicolas-Louis de).
— Parc (René du), sr de Keryvon.
1731. Becdelièvre (Hilarion-François).
— Farcy (François-Philippe-Camille de), sr d'Arquenay.

1731. FABRONI (Pierre-Denis), s^r de la Prégenterie.
— MORANT (Charles-Thomas-Marie).
— VICOMTE (Jean-François le), s^r de la Houssaye.
1732. CHAT (Henry-Louis-Claude le), s^r de Vernée.
— GONIDEC (Olivier Joseph le), s^r de Traissan.
— BIGOT (Toussaint-Maurille le), s^r de Neubourg.
— FEBVRE (Jean-Baptiste le), s^r de la Brulaire.
— NOIR (François-Henry le), s^r de Carlan.
— ROSILY (Mathurin-Olivier-Etienne de)
1733. GOUVELLO (François-Anne le), s^r de la Porte.
1734. TROUILLET (René-Nicolas), s^r de la Bertière.
— CARADEUC (Félix-Sixte-Marie de), s^r de Keranroy.
— PONT (Claude-François-Marie du), s^r d'Echuilly.
— BOUX (Martin), s^r de Saint-Mars.
— TRÉVELLEC (Jean-Marie de), s^r de Kerolivier.
1735. NOUE (Guillaume-François de la).
— FOUCHER (Louis-François), s^r de Careil.
— KEROULAS (Jean-Guillaume de).
— GALL (Louis-Marie-Joseph le), s^r de Cunfiou et de Ménoray.
— GRIMAUDET (Jean-François), s^r du Gazon.
1736. GEFFROY (Jean-René), s^r de la Villeblanche.
— GUICHARDI (Guillaume), s^r de Martigné.
1737. BONIN (René-Jean), s^r de la Villebouquays.
— BORGNE (Olivier-Gabriel le), s^r de Coëtvivy.
— CHARETTE (Louis), s^r de la Gascherie.
1738. GRIMAUDET (Charles-Élisabeth), s^r la Marche.
— GIBON (Olivier-Anne-Marie), s^r du Pargo.
— TALHOUËT (Georges-Jean de), s^r de Brignac.
— BÉGASSON (Julien-René de).
— SAISY (Charles-Robert), s^r de Kerampuil.
— PICQUET (Louis-Jacques), s^r de Montreuil.
— BERTHOU (Jacques-Louis), s^r de Kerverzio.
— GUERRY (Claude-Alexandre-Malo).
— GUINY (Achille-Fernand-François du), s^r de Kerhos.
1739. TALHOUËT (Jean-Jacques de), s^r de Bonamour.
— TALHOUËT (René-Armand de), s^r de Sévérac.
— PLESSIS (Jean-Baptiste-Claude-Marie du), s^r de Grenédan.
— EUZÉNOU (Jean-François), s^r de Kersalaun.
1740. GOUYON (Jean-Amaury de), s^r de Nort.
— KEROUARTZ (Jacques Joseph-René de), s^r de Lomenven.
— GUINY (Louis-Michel du), s^r de Porcaro.
1741. FRANCHEVILLE (Pierre-Joseph de).
— KERMAREC (Claude-Joseph de), s^r de Traurout.

1742. Prestre (René-Jacques-Louis le), sr de Châteaugiron.
— Poulpiquet (François-Gabriel de), sr de Kermen.
— Bois-Péan (Charles-François-Isaac du).
— Febvre (Jean-Baptiste-Paul le), sr de la Brulaire.
1743. Sarant (Louis-Marie).
— Charpentier (Pierre-Baptiste-Louis), sr de Lenvos.
— Freslon (Marie-Joseph), sr de la Freslonnière.
1744. Verdier (Henry-Augustin du), sr de Genouillac.
— Trouillet (Jean-Louis-Auguste), sr de l'Échasserie.
— Grimaudet (François-Julien-René-Jean), sr de Roche-Bouët.
— Conen (Gilles-René), sr de Saint-Luc.
— Forest (Louis-Henry de la), sr d'Armaillé.
1745. Jouneaux (Jean-Baptiste), sr du Breil-Houssoux.
— Ravenel (Théodore-Jean-Baptiste), sr du Boisteilleul.
1746. Fresne (Augustin du), sr de Virel.
— Noue (Joseph-Silvain-Toussaint-Marie de la), sr de Bogard.
— Farcy (Jacques-Annibal-Gabriel de), sr de Tresséol.
— Bourdonnaye (Louis-Jacques de la), sr de Blossac.
— Andigné (Charles-François-René d'), sr de la Chasse.
1747. Motte d'Aubigné (Louis de la).
— Boucault (Pierre-Paul-Jean-Baptiste), sr de Méliant.
1748. Bois-Baudry (François Dominique-Joseph du).
1749. Blanchard (Jean-Baptiste), sr du Bois-de-la-Musse.
— Prestre (Auguste-Félicité le), sr de Châteaugiron.
— Fabroni (Guillaume-Louis), sr de Prégenterie.
— Fourché (Armand-Paul), sr de Quéhillac.
— Charpentier (Jérôme-Louis), sr de Keronic.
1750. Robien (Paul-Christophe-Céleste de).
— Farcy (Jean-Baptiste-Annibal-René), sr de Muée.
— Lantivy (Julien-Hilarion-Jérôme de), sr du Rest.
— Lingier (Philippe-Quentin), sr de Saint-Sulpice.
1751. Jouneaux (Jean-Louis-Anatase), sr du Breil-Houssoux.
— Langle (Claude-Gilles de).
1752. Bouëxic (Bernard-Louis-François du), sr de Pinieux.
— Esperonnière (Jacques-Thomas de l'), sr de Vritz.
1754. Foucher (Denis-Louis), sr de Careil.
1755. Forest (Gabriel-Charles-Anne-François de la), sr d'Armaillé).
— Boislève (Joseph-Louis-Marie), sr de Chamballan.
— Ferron (Julien-François-Placide), sr du Quengo.
— Caradeuc (René-Jacques-Raoul de), sr de Vern.
— Coniac (Pélage le).
— Merdy (Charles-Marie-François du), sr de Catuléan.
— Boux (René), sr de Bougon.
— Moëlien (Sébastien-Marie-Hyacinthe de).

1756. Trouillet (René-Charles-Marie), sr de la Bertière.
— Kerouartz (François-Jacques) de, sr de Lomenven.
— Kergariou (René-Fiacre de), sr de Coëtilliau.
— Bouëxic (Claude-Fabien du), sr do Pinieux.
— Bourdonnaye (Alexandre-Fidèle de la), sr de Liré.
1757. Picot (Pierre-Jean-Baptiste), sr de Peccaduc.
1758. Lou (Louis-Antoine le), sr de la Biliais.
— Gouvello (Guillaume-Exupère le), sr de la Sauvagère.
1759. Saliou (René-Eusèbe), sr de Chef-du-Bois.
— Pont (Luc-Anne du), sr des Loges.
— Vicomte (J.-B.-Marie-Anne-Regnault le), sr de la Houssaye.
— Plœuc (Louis-René de), sr de Kerharo.
— Mesnard (Gabriel-Honoré), sr de Toucheprés et des Noyers.
1760. Marnières (René-Jean de), sr de Guer.
— Bouëxière (François-Marie-Joseph-Yves de la), sr de Bagatz.
— Ferron (Etienne-François), sr du Chesne.
— Mesnard (René-Augustin-François), sr de Toucheprés.
— Vay (Marie-Gédéon-Samuel de), sr de la Fleuriais.
— Bourdonnaye (Charles-Sévère de la), sr de Montluc.
1762. Cornulier (Toussaint-Charles-François), sr de la Touche.
— Bourblanc (Saturnin-Marie-Hercule du), sr de Keramanac'h.
1763. Charette (Louis-François), sr de la Colinière.
— Cornulier (J.-B.-Benjamin), sr de Lucinière).
— Bonin (Bertrand-Jean-Marie), sr de la Villebouquaye
1764. Morel (Charles-Jean-Baptiste), sr de la Motte.
1767. Becdelièvre (Hylarion-Anne-François-Philippe).
— Champeaux (Jean-Baptiste-René de).
1768. Olivier (Thomas-Esprit l'), sr de Tronjoly.
— Cognets (René-Sébastien des).
— Ménardeau (Jean-Baptiste), sr du Perray.
— Ménardeau (Jean-Baptiste-Armand), sr de la Charaudière.
— Borgne (Yves-Alain-Joseph le), sr de Coëtivy.
— Rolland (François-Gilles), sr du Roscoët.
— Borgne (Charles-Guy-Joseph le), sr de Boisriou.
1770. Tullaye (René-Henry de la), sr de Varennes.
— Vay (Louis-Joseph de), sr de la Fleuriais.
— Jacquelot (Bernardin-Julien), sr du Boisrouvray.
1771. Kermarec (François-Claude de), sr de Traurout.
— Talhouët (Joseph-Marie-François de), sr de Boisorhant.
— Vicomte (Charles-Pierre-Aubin le).
— Pic (Louis-Guillaume), sr de la Mirandole.
— Villelouays (François-Julien de la), sr de Meslé.

1771. Rousseau (René-Marie le), s^r de Saint-Dridan.
— Andigné (Jean-Mathurin-Pierre d').
— Rolland (Gilles) s^r de Savazon.
— Laurens (Jean-Jacques du).
1775. Guerry (Claude-Joseph de).
— Farcy (François-Annibal de), s^r de Pont-Farcy.
— Euzénou (Jean-Vincent), s^r de Kersalaun.
— Martin (Pierre-Joseph-Jean), s^r du Boistaillé.
— Rouxeau (Antoine-Jean-Baptiste), s^r des Fontenelles.
— Loz (Hippolyte-Louis-Marie), s^r de Beaucours.
— Farcy (Louis-François-Annibal de), s^r de Saint-Laurent.
— Nepvou (Jean-François le), s^r de la Cour.
— Fournier (Louis-Jean-Charles,) s^r de Trélo.
— Rosnyvinen (Aristide-Gaston-Louis de), s^r de Beaucé.
— Hullin (Jean-Louis), s^r de la Fresnaye.
— Combles (Jacques-Marie-Louis), s^r de Naives.
1776. Caradeuc (Gabriel-Jean-Raoul de), s^r de la Chalotais.
— Matz (Pierre-François du), s^r de Villeneuve.
— Druais (Albert-François), s^r de la Noë.
1777. Verdier (André-Paul-Louis du), s^r de Genouillac.
— Touche-Limousinière (Claude-Louis de la).
— Talhouët (François-Julien de), s^r de Brignac.
1777. Ravenel (Balthazar-Auguste), s^r du Boisteilleul.
— Gonidec (Armand-Mériadec le), s^r de Traissan.
— Kerguz (Jean-Louis de), s^r de Troffagan.
1778. Ferron (Célestin-J.-B.-Placide), s^r du Quengo.
— Gouvello (Joseph-François-Exupére le), s^r de Trémeur.
— Boispéan (François-Joseph du).
1779. Merdy (Emmanuel-Florian-Toussaint du), s^r de Catuélan.
— Chateaubriand (J.-Auguste de), s^r de Combourg.
— Bouëtiez (Jacques-Marie-Joseph du), s^r du Quélennec.
— Couëdic (Armand du), s^r de Kergoualer.
— Bintinaye (Auguste-Marie-Xavier de la), s^r de la Grignonnaye.
— Lesguern (Jean-François de), s^r de Kervéatoux.
1780. Noue (Guillaume-François de la), s^r de Bogar.
— Charbonneau (Godefroi-Anne-Casimir), s^r de la Minière.
— Lyrot (Guillaume-Jacques-François), s^r de Montigné.
1781. Espivent (Antoine-Anne), s^r de la Villeboisnet.
— Merdy (Marie-Charles-Célestin du), s^r de Catuélan.
— Coataudon (Jean-Marie de), s^r de Tromanoir.
— Bois (Alexandre-Louis du), s^r de la Ferronnière.
1782. Hingant (François-Marie-Joseph), s^r de la Tiemblaye.

1783. SAINT-MELEUC (Henry-Alain-Jean-Joseph de).

— POULPIQUET (Louis-François de), s^r du Halgouët.

— GOYON DES HURLIÈRES (Louis-Augustin), s^r de Taillis.

— BLANCHARD (François - Gabriel - Ursin), s^r du Bois-de-la-Musse.

1784. PONT (Pierre-Louis du), s^r des Loges.

— FOREST (Gabriel-Julien-Jacques-Louis de la), s^r d'Armaillé.

— HUE (Nicolas-Louis-Marie), s^r de Montaigu.

— MALFILASTRE (Alexandre-Henry).

— GRIGNARD (René-Joseph, s^r de Champsavoy.

— SAINT-PERN (Mathurin-Louis Anne-Bertrand de), s^r de la Tour.

— GOUYON (Louis-René-Michel Anne), s^r de Thaumatz, † 1839.

1786. FARCY (Charles-Louis-Annibal de), s^r de Beauvais, † 1828.

1786. CADARAN (Gabriel-Louis-Pierre de), s^r de Saint-Mars, † 1853.

— BOUËXIC (Georges-Luc du), s^r de la Driennais, † 1826.

— TRÉMÉREUC (Hyacinthe-Auguste de), s^r de Lehen.

— BÉDÉE (Marie-Annibal-Joseph de), s^r de la Bouëtardais.

— FRESNE (Julien-François du), s^r de Rénac.

— POLASTRE (Sauveur-Charles de).

1787. GAC (Jacques-Bonaventure-Louis le), s^r de Lansalut.

— PLESSIS (Louis-Joseph-Anne-Marie du), s^r de Grenédan.

— TALHOUËT (Joseph-Jean-Baptiste de), s^r de Bonamour, † 1844.

1788. ANDIGNÉ (Louis-Gabriel-Auguste d'), s^r de Mayneuf.

— BOTHEREL (Victor-Charles-Jean), s^r du Plessis.

GENS DU ROI.

Avocats généraux.

1554. Provost (Jean).
— Dessefort (Michel).
1555. Barjot (Claude).
1556. Muzillac (Jean de).
1566. Goureau (Jacques).
1568. Rogier (Jean).
1575. Gouz (Pierre le).
1586. Toublanc (Yves).
1597. Busnel (François).
1607. Duc (Marc le).
1618. Hay (Paul), s^r du Chastelet.
1623. Montigny (René de).
1630. Busnel (Jacques).
1642. Kervérien (René de).
1653. Montigny (François de), s^r de Beauregard.
1660. Bois-Baudry (Gilles du), s^r de Langan.
1678. Francheville (Daniel de).
1681. Lièvre (Eusèbe le).
1691. Francheville (Pierre de).
1697. Lièvre (Jacques-Eusèbe), s^r de la Villeguérin.
1715. Francheville (Jean-Baptiste-Joseph de).
1730. Caradeuc (Louis-René de), s^r de la Chalotais.
1740. Porée (Louis-René-François), s^r du Parc.
1753. Prestre (Auguste-Félicité le), s^r de Châteaugiron.
1771. Ménardeau (Jean-Baptiste-Armand), s^r de la Charaudière.
— Silguy (Jean-Hervé de), s^r de Coëthirbescont.
1775. Bourblanc (Saturnin-Marie-Hercule du), s^r de Keramanac'h.
1779. Loz (Hippolyte-Louis-Marie), s^r de Beaucours, † 1830.

Procureurs généraux.

1554. Budes (Jacques).
1581. Rogier (Jean).
1590. Rogier (François).
— Guezle (Jacques de la).
1603. Febvre (Jean-Jacques le), s^r des Roussières.
1612. Marbeuf (Claude de), s^r de la Pilletière.
1618. Fouquet (Christophe).
1631. Huchet (Gilles).
1650. Huchet (André).
1674. Huchet (Charles), s^r de la Bédoyère.
1710. Huchet (Charles), s^r de la Bédoyère.
1752. Caradeuc (Louis-René de), s^r de la Chalotais.
1764. Caradeuc (Anne-Jacques-Raoul de), s^r de la Chalotais.
1771. Grimaudet (Jean-François), s^r du Gazon.

Substituts.

1591. JULIENNE (Jean), s^r de la Bertinaye.
1592. VOLAND (Simon de), s^r de la Riais.
1629. FEBVRE (Jean-Baptiste le), s^r de la Roche de Cuillé.
1634. CHAPELIER (Sébastien le), s^r de Launay.
1650. GRÉE (Charles de la), s^r de la Lande.
1660. LORGERIL (Toussaint de), s^r de la Houssaye.
1664. HUCHET (Charles-Marie), s^r de la Bédoyère.
1666. BERNARD (Charles), s^r de la Hussaudière.
1670. HAYERS (Jean des).
1699. TAC (Vincent du).
1700. DORIGNY (Joseph).
1710. QUÉRARD (François-Marie), s^r de la Corbelaye.
1712. BERTIN (Anne), s^r de la Hautière.
1714. OULTREMER (Michel d'), s^r du Margat.
1721. GAULT (Jacques), s^r de la Galmandière.
1726. LOLLIVIER (Joseph-Jacques).
1749. TOUZELIN (N.).
1751. GAULT (Pierre-Michel), s^r de la Galmandière.
1755. DANET (Jean-Baptiste), s^r de la Noë.
1763. LIVOIS (François-Marie de).
1767. POTIER (Henri-Marie), s^r de la Germondaye.
1769. CHAPELIER (Guy-Charles le).
1771. RICHARD (Charles-Etienne), s^r de la Bourdelière.
1776. BROSSAY (Joseph-Marie), s^r du Perray).
— LUCAS (Mathurin-Claude-Louis), s^r de Montrocher.
1779. AUMONT (Charles-Armand-Nicolas).

Greffiers en chef civils.

1554. JULIENNE (Gilles).
1558. PLESSIX (François du).
1570. GAUDIN (Guillaume).
1586. GAUTIER (Pierre).
1590. GAUTIER (Yves).
1594. COURIOLLE (Pierre).
1618. MONNERAYE (Pierre).
1657. MONNERAYE (Pierre.
1657. MALESCOT (Gilles).
1684. PICQUET (Jean), s^r de la Motte.
1705. PICQUET (Charles-Marie), s^r de Montreuil.
1740. PICQUET (Louis-Claude-Marie), s^r du Boisguy.
1771. NOS (Jean-Baptiste des), de la Grée.
1785. BURET (Joseph-François).

Greffiers en chef criminels.

1554. HAROUIS (Guillaume).
1569. FESCAN (Jean de).
1586. REPICHON (Isaac).
1589. MENGUY (Jean).
1601. HUART (François).
1623. HENRY (Jean).

1640. Aulnette (Guy).
1671. Clavier (Jean le).
1683. Clavier (Jean-Baptiste le), s^r^ du Bois-Bidé.
1720. Imbault (Léger).
1751. Blain (Joseph-René-Jacques), s^r^ de Saint-Aubin.
1770. Louvel (Charles-François-Thomas) s^r^ de la Maisonneuve.

Greffiers en chef aux enquêtes.

1670. Courtois (Gilles).
1684. Courtois (Yves).
1724. Courtois (Yves-René-Louis).
1756. Hévin (Jacques-Julien).
1758. Sauveur (Jean-François).
1764. Vatar (Jacques-Jean), s^r^ de la Mabilais.
1783. Sauveur (Luc-Ange).
— Courtois (Yves-Pierre), † 1814.

Greffiers en chef aux requêtes.

1581. Pigeon (Jacques le).
1585. Gréal (Abel).
1609. Henry (Jean), s^r^ de Guillerien.
1642. Liepvre (Guillaume du), s^r^ de la Thébaudais.
1660. Liepvre (Michel du).
1673. Moyne (Jean le).
1701. Miniac (Jean de).
1709. Prioul (Joseph), s^r^ du Hautchemin.
1736. Prioul (René-Hyacinthe), s^r^ du Hautchemin.
1780. Hamart (Patrice-Suzanne), s^r^ de la Chapelle.

Greffiers en chef garde-sacs.

1680. Turin (Pierre), s^r^ des Planches.
1700. Lay (Jean-Bonaventure le), s^r^ de la Villemarest.
1719. Cillart (Toussaint).
1760. Cillart (Jean-Bonaventure-Toussaint), † 1780.
1781. Fresne (Fidèle-Antoine-Michel du), s^r^ de la Loirie.

Greffier des présentations.

1747. Baudet (Olivier-François).

PARLEMENT DE LA LIGUE, A NANTES,

NOMMÉ PAR LE DUC DE MERCŒUR.

1590-1598

Présidents.

DODIEU (Louis). CARPENTIER (Pierre).

Conseillers.

* BECDELIÈVRE (François), s[r] du Bois-Basset.
* BOTDÉRU (Jacques du).
* RAOUL (Etienne).
ARRADON (Georges d'), évêque de Vannes.
* GAZET (Michel).
* LEVIER (Jean le).
* LAUNAY (Jacques de).
* JACQUELOT (Adrien).
* LASNIER (Claude).
* POULPRY (Alain du), clerc.
* KERMENO (Alain de).
* LYAIS (Jean).
BITAUT (Gabriel).
GUILLAUBÉ (Denis).
* ARGENTRÉ (Charles d').
* VALLÉE (Jacques de la).
* GUISCHARDI (Mathurin).
* ESPINOZE (Bernardin d').

Avocat général.

* TOUBLANC (Yves).

Greffiers.

BOULLANGER (Antoine le). BOULLANGER (Vincent le).

NOTA. — Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres du Parlement Mercœur, rentrés ou admis au Parlement royaliste, par suite de l'amnistie de 1598.

PARLEMENT INSTITUÉ PAR LE CHANCELIER MAUPEOU.

1771-1774

LISTE DES MEMBRES NOUVEAUX.

Conseillers.

1771. Boutouillic (Philippe-Jean), clerc.
— Chrétien de la Masse (Jean-Marie), clerc.
— Cillart de Kerannio (Joseph-François), † 1821 à 92 ans.
— Cognets de Correc (Louis-Olivier des), aîné.
— Cognets de Correc (Joseph-Jean des), cadet.
— Langourla (Agathe-Jacques de).
— Laurens de la Barre (Jean-Jacques du).
— Métayer de Kerdaniel (Pierre-Louis-Yves le).
— Pic de la Mirandole (François-Hyacinthe).
— Picot de Boisby (François-René).
— Poulpiquet de Brescanvel (Louis-Marie-Raymond de).
— Rousseau de Rosencoat (Pierre-Claude-Mathieu le).
— Troërin (Jean-Corentin de), clerc.
— Trogoff du Boisguézennec (Yves de).

1772. Berthou de Kerouriou (Jean-Jacques).
— Goublaye des Salles (N. de la).
— Roche (Michel-François de la).
— Henry du Quengo (Louis-Alexandre).

1173. Picot de Peccaduc (Jean-Marie).

1774. Mahé de Kerouant (Claude-Ignace).

Avocat général.

1773. Berthou de Kerouriou (Jean-Jacques).

Substituts.

1771. Gault de la Galmandière (Pierre-Michel).

1771. Livois (François-Marie de).

LISTE DES SECRÉTAIRES DU DUC

TIRÉE D'UNE NOTE DU P. AUG. DU PAZ ET DES REGISTRES DE LA CHANCELLERIE COMMENÇANT EN 1461.

1387. Ivette (Guy).
— Mauvoisin (Guillaume).
— Grand (Luc le).
1391. Chalastre (Guillaume).
1408. Coglais (Geffroy de).
1415. Périou (Salomon).
1416. Mauléon (Jean).
1417. Guillemet.
1418. Tréséro.
— Hamonou.
— Busson (Thébaut).
— Cador.
— Coq (le).
1419. Bachelier.
— Hoël.
1439. Babouin.
1441. Marchant.
1444. Hovart.
— Coëtlogon (Olivier de).
1445. Coglais (Thomas de).
1461. Cresolles (Gilles).
— Raboceau (Jacques).
— Richard (Guyon).
— Macé (Robert).
— Gou z Raoul le).
— Millet (Henry).
— Blanchet (Jean).
— Bouquet (Raoul).
— Cerizay (N.).
— Bino (A.).
— Raboceau (Pierre).
— Picart (Pierre).
— Lege (R.).
1461. Ladvoan (Jean).
1462. Montalembert (Guillaume de).
— Ménard (Pierre).
— Maubec (Jean).
1463. Mauléon (E.).
— Coline (Pierre).
— Dusseau (Jean).
1464. Thouainon (Jacques de).
1466. Guyet (Jean).
1468. Prousilt (Pierre).
1472. Gaultrot (E.).
— Gallou (R.).
— Foretz (Guillaume de).
— Jacquet (F.).
— Plamplecy (François), *orig. d'Espagne*.
1476. Jubier (Jamet).
— Guéguen (Guillaume).
— Brestel (Pierre).
— Laceur (Pierre le).
— Dollo (Olivier).
1477. Billy (Girard de).
1478. Mauhugeon (Pierre).
— Haye (Pierre de la).
1479. Saige (Michelin le).
1480. Pudine (Gilles).
— Nas (Jean le).
— Callac (François de).
— Febvre (Olivier le).
1486. Perray (François du).
— Pou François du).
— Visdelou (J.).
— Mauhugeon (Jean).

1486. Lotodé (J.).
— Bouëxel (D.).
— Dugueon (P.).
— Rouaud (P.).
— Demons (A.).
— Auray (J. d').
— Blanc (R. le).
— Bouchart (Alain).
— Raoul (E.).
— Haye (R. de la).
— Mais (R. de).
1487. Salmon (E.).
— Haulener (T.).
— Change (Olivier du).
— Dugutron (P.).
— Touzeau (Guillaume).
— Florus (Vincent le).
— Jahan (Jacques).
— Pavillon (Jean du).
— Gac (M. le).
1488. Morin (N.).
— Vaulx (Guillaume des).
— Senchauses (Thomas).
— Laurens (Olivier), s^r de Launay.
1489. Guihart (J.).
— Paris (N.).
— Laleu (Jean de).
— Maczault (L.).
— Hahé (Pierre).
— Mallet (Yves).
1489. Boullays (Jamet).
1490. Carré (Jean).
— Ville (Y. de la).
— Ermar (N.).
— Erzac (Jean).
— Geslin (Jean d').
1494. Montauban (Philippe de), *chancelier.*
1502. Barberé (Yves).
— Blanchart (N.).
— Derrien (N.).
— Fourbeur (N. le).
— Robertet (N.).
— Vaucouleurs (N. de).
— Gibon (Jean).
— Pinczon (Jean).
— Lanvaux (Olivier de).
— Guyot (N.).
— Gédouin (Guillaume).
— Turin (N.).
1504. Sansay René de).
— Sliczon (Rolland).
— Richard (Jean).
— Kerguern (N. de).
— Charron (N. le).
1505. Gibon (Yves).
1506. Marchant (N.).
1508. Berthelot (N).
1536. Girguy (N. de).
1537. Rocaz (Bernard).

CHANCELLERIE PRÈS LE PARLEMENT,

DEPUIS 1554.

Garde-scel.

1572. HARPIN (François), s[r] de Marigny.
1581. GAUDIN (Arthur), s[r] de la Chauvignière.
1597. LYS (Gilles de), s[r] du Tertre.
1613. BLAVON (Gabriel), s[r] de Launay.
1614. CHOHANT (Jérôme), s[r] de Coëtcandec.
— BOURGNEUF (Henry de), s[r] d'Orgères.
1624. BUDES (Christophe), s[r] du Tertre-Jouan.
1626. HUCHET (Gilles), s[r] de la Bédoyère.
1633. PESCHART (Jean), s[r] de Beaumanoir.
1635. PESCHART (Jean-Baptiste), s[r] de Beaumanoir.
1646. JACOBIN (Claude le), s[r] de Keramprat.
1659. BOUX, (François) s[r] de la Varenne.
1681. JACOBIN (François le), s[r] de Kerampral.
1681. BRUC (François de).
1707. PICQUET (Guy), s[r] de la Motte.
1708. MAREST (François).
1717. MAREST (Louis-François), s[r] des Aulnais.
— SARSFIELD (Jacques).
1741. BARRE (Toussaint-Pierre).
1758. MONTAUDOUIN (Thomas), s[r] de Launay.
1750. GROU (Jean-Baptiste), s[r] de la Villejean.
1754. LOGEOIS (Yves-Charles-René), s[r] de Bintin.
1761. LÉON (Joseph).
1767. PATARD (André), s[r] de la Mélinière et de la Vieuville.
1781. RAGUENEL (Nicolas-Julien), s[r] de Montmorel et de la Noé-Ferrière.
1787. BRIOT (Toussaint), s[r] de la Gautrais, et de la Mallerie.

Audienciers, Contrôleurs, et Secrétaires.

A désigne les audienciers, *C* les contrôleurs.

1554. CASSO (Jean) du.
— FOURBEUR (Hervé le).
— HAROUIS (Guillaume).
— MESNACER (Jean le).
1556. BEL (Pierre le).
BARBERÉ (Marc. Paris).
1560. FOURBEUR (Jacques le), *C*.
1561. BRANDIN (Gilles).
1562. CHASSE (Toussaint de la).
1569. CHASSE (Toussaint de la).
— FESCAN (Jean), *C*.
— PLESSIS (François du), s[r] de Grenédan.
1571. HAROUIS (Charles).
1572. BONNIER (André).
— BARDOUL (Georges).

1572. TUFFIN (Pierre).
— GAULTIER (Pierre), *A*.
1573. CHEVILLE (François).
1575. AGUAISSE (René).
— CALLOUEL (Jean).
— GAUDIN (Guillaume).
— LEZOT (Gilles), *C*.
— MABILLE (Jean), *A*.
1576. PINÇON (Roch *A*.)
— REGNOUARD (Guy).
— SAVARY (Jean).
1578. LARCHER (François).
1580. GAULTIER (Yves), *A*.
— MOUEZY (René).
— MOINE (Gilles le).
1581. BUSNEL (Jean), *C*.
— CORMIER (François).
1583. BEL (Olivier le).
1584. BERNARD (Robert).
— CHERTIER (Charles).
— CORMIER (Yves), † *en charge*.
1586. BUSNEL (François).
— COURIOLLE (Pierre).
— VOIDIER (Robert).
— PINÇON (Jacques).
1587. GOUVERNEUR (Guillaume le).
— BRINDOL (Gilles), *C*.
1588. MACÉ (Jacques).
1589. LEZOT (Roch), *C*.
1590. CHESNE (Jean du).
1594. QUILIEN (Michel).
— HUART (François).
1595. QUILIEN (Julien).
— PARC (Christophe du), *C*.
— PETIT (Jean).
1596. BRÉAL (Louis), *lettres d'honneur en 1630*.
— ALLEAUME (Guillaume).
— HOSTE (Hilaire l').
— PRIOUL (Julien), *C*.
1598. GATECHAIR (Guy).
1600. MÉRAULT (Gilles).
1601. THIÉBAULT (Guillaume), s^r de la Motte).
1602. DANIEL (François).
— DOUART (Louis).
1603. BROUST (Olivier).
— FOUREAU (Charles).
— HUART (Gervais), *A*.
1604. BROUST (Gilles).
— BROUST (Bertrand).
— ROCHER (Olivier).
— RAVILLY (Jean).
— LEZOT (Jean),
1605. MALESCOT (Pierre), s^r des Hayes *C*.
1606. HUREL (Jean), *C*.
1607. FOND (Pierre de la), *C*.
— MICHEL (Jacques).
1609. CORMIER (Pierre).
1610. BIDON (Jean).
1611. RACINOUX (N).
1612. LANRIVEN (Julien).
1613. QUILIEN (Jean).
— BEL (Gilles le).
— BOURGONNIÈRE (Pierre).
1614. COHAN (N).
— SIMON (Pierre).
1615. DOUDART (Gilles).
1616. BERTRAND (Christophe).
1617. ARTUR (Christophe).
— BONNIER (Claude) *C*.
— MONNERAYE (Jean).
1618. LAUNAY (Etienne de), *A*.
1619. LIMONIER (Samuel le), *A*.
1620. GAUDÉ (Jean).
— ARTUR (Julien).
1622. MONNERAYE (Pierre).
1623. PHÉLIPPOT (Jean), *A*.
1625. DROUET (Pierre).
1627. FROGERAIS (Jean).

1629. Bréal (Pierre), sr du Perray.
1630. Gain (François le).
1631. Boulard (Jean).
— Boutouillic (Georges).
— Hurel (Zacharie), † *en charge*.
— Malescot (Luc), † *en charge*.
— Gauvain (Amaury).
1632. Pepin (Christophe), *C*.
1633. Rallier (Georges), *A*.
1634. Drouet (Bertrand), *A*, *lettres d'honneur en 1670*.
— Barrin (Jean), *C*.
1637. Gédouin (Denis). (Paris).
1638. Drouet (Julien).
— Henry (Julien).
— Monneraye (Pierre).
1639. Gaultier (Pierre), sr du Plessis.
1641. Gouëzel (Henry) *C*, *lettres d'honneur en 1669*.
— Monneraye (Raoul), *A*.
1642. Even (René).
1643. Greffier (Marc), sr du Bois, *C*.
— Toublanc (Pierre), sr de la Bouvardière.
1644. Fournel (Jean).
1645. Monneraye (Jean), *lettres d'honneur en 1655*.
— Malescot (Gilles), sr de Monceaux.
1647. Vignes (Jean des), *A*.
— Doudart (René).
1648. Chéreil (Thomas).
1649. Drouet (André), *lettres d'honneur en 1670*.
— Douart (François).
— Fauchet (Jérôme le), *lettres d'honneur en 1670*.
— Pidoux (N).
1650. Souchet (Jérôme).
1651. Gorret (Jean).
1652 Brillet (Nicolas), *A*, *lettres d'honneur en 1682*.
1653. Cornouaille (Jean de) (Paris), *lettres d'honneur en 1673*.
— Gatechair (Pierre), † *en charge*.
1654. Gaultier (Pierre).
— Gauvain (N).
— Séré (Luc), *lettres d'honneur en 1674*.
1655. Monneraye (Gabriel), *lettres d'honneur en 1675*.
— Clavier (Jean le), sr de la Pageotière, *lettres d'honneur en 1676*.
1657. Gouin (Jacques), sr de Beauchesne, † *en charge*.
1658. Biré (Olivier), sr de la Ganry. (Paris).
1660. Bureau (Gilles), sr d'Espargné.
— Bréhier (Olivier).
— Haye (Antoine de la), *A*.
— Hayers (Gilles des), sr de la Menurais, *A*, *lettres d'honneur en 1682*.
— Marqués (Germain).
1661. Amproux (Jacques). (Paris).
1663. Maczon (Louis).
1664. Coëtlogon (Guy de), sr deMéjusseaume.
1665. Turnier (Jacques).
1666. Pré (Judes du).
— Guillaudeuc (Etienne).
— Kerméno (René de), marquis du Garo, *C*.
1668. Riou (Nicolas), sr du Plessis.
— Gaubert (Laurent).
— Réau (Gilles).
— Saye (Philippe le)
— Trébuchet (Abel), † *en charge*.
1669. Douart (Guy).

1669. PINÇON (Roch).
1670. DERVAL (François).
1671. MICHAU (Jacques), sr de Montarant, *lettres d'honneur en 1692.*
1672. DROUET (Jean), A.
— BRÉAL (Pierre).
— GORET (Laurent), sr de la Talmanchère, † *en charge.*
1673. ORIOT (Jean), † *en charge.*
— ORIOT (Olivier).
1674. GATECHAIR (Julien), sr de Launay † *en charge.*
— GIRAULT (Pierre), sr de Charmoy, *lettres d'honneur en 1694.*
— GREFFIER (Jean) *A.*
— PIERRE (François de la), sr des Salles, † *en charge.*
— ARTUR (Alain), sr de Pellan, *A*, *lettres d'honneur en 1695.*
— MAGON (Jean), sr de la Lande, *lettres d'honneur en 1694.*
1675. GARDIN (Pierre).
— GROUT (Bernard), † *en charge.*
1676. BRUN (Jacques le), *en charge.*
1677. FERRET (Barthélémy) † *en charge.*
1678. JAMOIS (Julien), sr du Hil, *C*, *lettres d'honneur en 1695.*
— DIOUGUEL (François le), † *en charge.*
1679. GROUT (Pierre), sr de la Ville-Jacquin (Metz).
1680. JULLIOT (François), *C*, † *en charge.*
— CHAUVEL (Simon), *non reçu.*
— FOUASSE (Alexandre), sr de Noirville, *lettres d'honneur en 1701.*
— FLEURY (Louis), † *en charge.*
— THOMÉ (Jacques), sr de Keridec, *lettres d'honneur en 1701.*
1681. FLEURY (Jacques-Corentin).
1681. ANGOT (Pierre), sr de la Roche, † *en charge.*
— BARTZ (Guillaume le), *C.*
— BOUTIN (René), † *en charge*
1682. JEAN (Maurice), sr de la Grandville, *A.*
— VARENNES (Sébastien), *A*, † *en charge.*
1683. MÉZEC (Julien le), *C*, † *en charge.*
— GUIMBAL (Pierre).
1686. BUSSON (Pierre).
— BALLET (Nicolas), sr de la Chénardière.
— MANS (Léonard du).
1687. MASSON (Laurent le).
— MAGON (Jean), sr de la Fontaine-Roux, † *en charge.*
— ALLAIN (Jacques), † *avant réception.*
1688. HÉLIÈS (Guillaume) (Bordeaux), *A.*
— SOURDILLE (Gabriel), sr de la Tremblaye, † *en charge.*
1690. RAGAUD (Pierre).
— AUBERT, (Guy), sr de Trégomain.
1692. PICOT, (Pierre), sr de Closrivière.
— BRÉART (Charles), sr de Boisanger, † *en charge.*
— LIÈVRE (François le), sr de la Baucheraye, † *en charge.*
1694. HEURTAULT (Jean), sr de Bricourt.
— BAUDRAN (René), sr des Chastelliers.
1695. BOURDAIS (Julien).
— DANYCAN (Noël), sr de l'Espine.
1697. FARCY (Jacques) (Dôle).
1698. PICQUET (Jean), sr de la Motte.
1699. ANDRÉ (Jean), sr de Malarit (Paris).
— VERGER (Henri du), sr de la Morandière.
— MOREAU (Guillaume), sr de la Primerais.

1700. Carre (Nicolas)
1701. Billouart (Guillaume), s^r de Ker. vazégant.
— Chaillou (René), s^r du Clos.
1702. Castel (Pierre), s^r de la Rivaudière.
— Mézec (Julien le), s^r du Parco, *C*.
— Morier (Etienne).
— Léon (Claude-François), s^r de Tréverret, *lettres d'honneur en 1727*.
— Lorne (François de).
— Ravenel (Benjamin), s^r du Boisteilleul.
— Bausse (Jacques), s^r de Coëscodu-
— Potier (Henri), s^r du Bois.
— Bourg (Jean du).
— Foucault (René), s^r de Marpault.
1703. Boudin (Jacques), s^r de Longpré.
— Guihou (Charles), s^r de la Martinais.
— Nicou (Charles), s^r de la Chauvinière.
— Eberard (Michel), s^r du Colombier.
— Olivier (Claude).
— Baillon, s^r du Blanc-Pignon, *lettres d'honneur en 1728*.
1704. Hémery (Nicolas), s^r de Charmoy, *A*.
— Lièvre (Jean-Baptiste le), s^r de Beauregard.
— Hérisson (René), s^r du Chesnay (Metz).
1706. Dampierre (Anne).
1707. Mouchard (François.)
— Gaubert, Guillaume-Joseph (Clermont).
— Isle (François de l').
— Pinot (René-Olivier), s^r de la Gaudinays.
— Barraly (Jean-JacAques), .
— Gaubert (Jean).
— Guillouet (Jean-Baptiste), *A*.
1707. Eon (Julien), s^r de Carman (Bordeaux). *lettres d'honneur en 1729*.
— Vincent (Jacques), s^r de Bassablons.
— Vincent (Claude).
— Baude (Henri), s^r du Val.
— Évesque (François l'), s^r de Boisbriant.
— Perrée (Pierre).
— Breton (Alain le), s^r de la Busselinays.
— Gris (Pierre), s^r du Colombier (Clermont).
— Macé (Etienne), s^r de la Villéon (Clermont).
— Laurencin (Germain).
— Brun (Julien le), s^r des Champsloret (Clermont).
— Beccard (Jean-Baptiste), s^r des Aulnays (Clermont).
— Breil (Jean-Baptiste du), s^r de Champcartier (Besançon).
— Girard (Jacques), s^r de l'Isle-Scelée (Montauban).
1708. Verdeuc (Julien).
— Davenne (Pierre).
1709. Mélorel (Jacques-Joseph le), s^r du Brossay.
— Eon, (Guillaume.)
— Gaillard (Alain), s^r de la Motte.
— Potier (Robert), s^r du Puy (Clermont), † *en charge*.
— Boulain (Armand), s^r du Dicq (Clermont).
— Béthune (Paul-François de), marquis d'Ancenis.
1710. Picot (Michel), s^r de Prémesnil, *lettres d'honneur en 1734*.

1710. Livec (Vincent Eugène le), sr de Limelec.
— Jolif (Athanase) *A*.
— Gouéznou (Pierre), sr du Parc.
1711. Clos (Jacques des).
— Daumesnil (Gaspard)
— Fer (François le), sr de Beauvais.
1712. Hémery (Nicolas), sr de Charmois.
— Clos (Hervé des).
— Porée (Alain), sr de la Touche.
— Bonnescuelle (Blaise), sr de la Fontaine.
— Saget (René-Georges), sr de la Jonchère.
— Trublet (Joseph), sr de Nermont, *C*.
1713. Cazeaux (Pierre des).
1714. Pellenec (Bon), sr du Demaine, *C*.
— Gigon (Jean-Baptiste), *A*.
1717. Launay (Jean de).
— Cazeaux (Joachim des) sr du Hallay.
1718. Gras (Pierre le), sr de Charost.
— Monneraye (Jean de la), sr de Bourgneuf.
— Laurencin (Germain).
1719. Baude (François-Joseph), *C*, *lettres d'honneur en 1739*.
— Ralet (Antoine), sr de Chalet, *A*.
— Locquet (Michel), sr de la Chardonnière.
1720. Bonnefoy (Barthélemy-Marie).
— Breton (Julien le).
— Perche (Guillaume de la), sr de la Trochardière.
1721. Gardin (Gilles), sr du Boishamon, *C*.
1722. Cochon (René), sr de Maurepas.
1723. Montaudouin (René), sr de la Clartière.
1723. Bonnescuelle (Blaise-François), sr de la Roche, *lettres d'honneur en 1744*.
— Feudé (Jean).
1724. Marin (N.), sr de Kerbringal, (Paris).
1725. Fournier (Bertrand-Louis).
— Barraly (Denis-Bernard), *A*.
1727. Mélorel (Julien-Anne le), sr de Trémeleuc.
1730. Bellabre (Mathurin).
— Calvé (Pierre), sr de Morinays.
1731. Gellée (Charles).
1732. Evesque (André l'), sr de la Souctière.
— Michiel (Gabriel), sr de Tharon, *A*.
— Bertrand (François), sr de Cœuvres.
1734. Sénant (Jacques), sr des Gravelles.
— Bonnemetz (César-François), sr du Nec'hcoat.
— Plouays (Pierre-Claude), sr des Portes.
1735. André (N.), sr de Saint-Mirel (Aix).
— Ray (François le), sr de la Clartais.
— Gardin (Jean-Guy), sr du Boishamon.
1736. Mérot (Jean)
— Guillaudeuc (Guillaume).
— Royer (Pierre-Philippe).
1737. Viart (Charles-J.-B.), sr de Mouillemuse.
1738. Chéreil (André), sr de la Rivière.
1739. Guillotou (François-Joseph), sr de Kerévər, *C*.
— Luynes (Augustin de).
— Epert (Jean-Baptiste), *A*.
1740. Walsh (Antoine-Vincent), *A*.
— Grou (Guillaume), sr de la Ville-Jean.
1741. Robineau (Vincent-Marc), *A*.

1743. VITTU (Jean-Louis), sʳ de Kersaint, † *en charge*.
— POITOU (Louis-Vincent).
1744. MÉSANGER (Antoine), sʳ de la Hurlaye.
1747. MICHIEL (Joseph-Thérèse), sʳ de Grilleau.
— PÉRISSEL (Amable).
— PLUMARD (Joseph), sʳ de Rieux.
1748. PLUS (Louis-Mathurin), sʳ de la Guyoterie.
1749. MICHEL (François-Augustin).
1750. BON (Gilles le).
1751. CHAURAND (Honoré), sʳ du Chaffault, *lettres d'honneur en 1771*
— MAGON (Nicolas), sʳ de la Gervaisais, lieutenant-général.
— ROY (Jacques-Sébastien-Amable-le).
1752. O'RIORDAN (Etienne).
— BORIE (Simon).
1753. LIBAULT (François), *A*, *lettres d'honneur en 1774*.
— BAUDE (Henri), *C*, sʳ de Saint-Père.
1754. WHITTE (François), *C*, *lettres d'honneur en 1776*.
— FER (Guillaume-Pierre le), sʳ de de la Sauldre.
1755. BRIANT (François-Joseph), sʳ de Kervagat (Douai).
— GRAVÉ (Mathurin-François).
1756. DEMOURS (Jean le).
— PORTIER (Michel), sʳ de Lentimo (Metz).
— BUDAN (René).
1757. RABEC (Jacques).
1758. CHARET (Nicolas), (Paris), *lettres d'honneur en 1778*.
1759. DEIST (François-Guillaume le), sʳ de Botidoux, *C*.
1760. MILLOC'H (Clément le), sʳ de Kerloret.
1761. ROQUEFEUIL (Aymard-Joseph) de.
— DACOSTA (Jean-Jacques).
— MOY Joseph-Claude), sʳ de la Croix.
1762. TRUBLET (Michel).
1763. PETIT (Pierre).
— BANCHEREAU (Michel-François).
— MAGON (Nicolas-Marie), sʳ de la Gervaisais, *C*.
— FER (François-Guillaume), sʳ de la Sauldre.
1764. BURET (Joseph-Michel), sʳ de l'Épinay, *lettres d'honneur en 1785*.
1765. BAUDE (Etienne-Auguste), marquis de la Vieuville.
1766. GUILLAUDEUC (François-Pierre-Hilarion), *A*.
— FOURAY (Guillaume), sʳ de la Granderie.
— HERVÉ (Joseph-Pierre), sʳ de la Bauche.
1767. CHANCEP (Jean), naturalisé en 1764.
1768. DEURBROUCQ (Dominique).
— RICHARD (Georges), sʳ de la Pervenchère.
1770. CHANCEREL (Charles).
1771. FORTIN (Aignan).
— MERCIER (Pierre-Constance le), sʳ des Alleux.
— GUILLON (Daniel-Jean).
— THOINNET (Pierre), sʳ de la Turmelière.
1772. RESLOU (Yves-René), sʳ de la Tisonaye
1774. CLERC (François le), sʳ de la Galotière.
— ARNOUS (Nicolas) consul de Nantes.

1774. CAPELLE (François).
1775. ROUX (Jean-Charles le), s^{r} des Ridellières.
1776. GESLIN (Jean-Joseph-Louis), s^{r} de C. Châteaufur.
— MOULIN (Etienne-Théodore du), C.
1777. VARIEUX (Melchior de).
— COTTEAU (Ernest-Joseph), A.
— FORTIER (Etienne-Jean).
— BÉCART N., s^{r} des Aulnays (Pau).
1779. DRILLET (Sébastien-René), s^{r} de Lanigou, C.
— HUGUET (Joseph), C.
1781. BOIS (Jean-François-Joseph du), s^{r} du Haut-Breil.
— JOGUES (François).
1781. FLEURY (Alexandre-Julien).
— LAMY (Jean-François-Charles).
1783. RAY (Jean le), s^{r} de Saint-Mesme.
1784. SEBIRE (Guy-Jean), s^{r} de la Sauldrais.
— COTTIN (Jacques-Edme-Léger), † 1823.
1785. BILLY (Thomas-Bonaventure).
1786. BOUCHAUD (Pierre-Julien), s^{r} de la Pignonnerie.
— GUILLET (François-Louis), s^{r} de la Brosse.
— BUCHET (Julien), s^{r} de la Buzelais.
1788. LUBOIS (Julien le), s^{r} de Marcilly.
— BRIGNON(Nicolas-Jean),s^{r}deLehen.

Référendaires qui n'ont que la noblesse personnelle.

1566. FAYE (Jean le).
— MENEUST (Guy le).
— MIGNOT (Georges).
— TITUAU (Jean).
1572. BAUDRAN (Yves).
— DAUSSY (Julien).
— RUE (Jacques de la).
1578. BOUVET (Jacques),s^{r} de Crameseul.
1580. LIAYS (Jean).
1586. BUSNEL (François).
— MENEUST (Jean le).
1587. GUESDON (Jean).
1588. ROLLÉE (Nicolas).
1603. BERNICHON (François).
— QUILIEN (Michel).
1604. FRANGEUL (Robert).
1605. ROLLÉE (Pierre).
1606. DERVAL (Jean).
1607. TRONCHET (Jean).
1610. DANGUIN (Pierre).
1611. SIMON (André).
1622. SAUVAGEAU (Mathurin).
1631. MOUTON (Pierre).
1632. GOUÉZEL (Pierre).
1634. HUBY (Jean).
1638. HUBY (Mathieu).
1642. ORAIN (Tanguy).
1650. RALLIER (Toussaint).
1651. DONDEL (Yves).
1662. GAUDÉ (Jacques).
1665. HAYS (Pierre des).
1681. FAUCHEUX (René le).
1684. KERNAFFLEN (Hervé de).
1686. HINDRET (Ignace).
1707. ISLE (François de l').
1709. LOCQUET (Michel-Charles), s^{r} de la Chardonnière.
1713. AROT (Joseph).
1718. CLOS (Pierre du).

1718. Bartz (Joseph le).
1719. Robiou (René), s^r du Lupin.
1737. Rabec (Jacques).
1738. Isle (Patrice-Jean-François de l').
1743. Arot (Alexandre-Bonaventure).
1745. Palasne (Julien-Jean-Sébastien).
1753. Loisel (Olivier-Jean), s^r de la Quinière.
1761. Piroys (Nicolas-Julien).
1764. Loisel (Pierre-Jean-Noël), s^r de la Quinière.
1766. Fontaine (François-Julien).
— Marc (François-Julien), s^r de la Chénardais.
1773. Olivier (Jean-Mathurin), s^r des Brulais.
1784. Bigot (Félix-Pierre), s^r du Chesnay.
1785. Prigent (Jean-Yvon-Alexis), s^r de Keraudren.
1787. Arot (Jean-Joseph-Marie).
— Marcel (N.).

Scelleurs-chauffe-cire.

1607. Garnier (Jacques).
1611. Landes (Guillaume des).
1613. Bigaillon (Noël).
1633. Bigaillon (Jacques).
1669. Vannier (Pierre le).
1676. Feudey (Noël).
1680. Bourgeois (Louis).
1714. Gall (Jean le), s^r de Ménéguen.
1715. Gall (Richard-Gabriel le), s^r de Ménéguen.
1733. Belletier (Jean).
1754. Gault (Luc-François), s^r des Ourmeaux.

Payeurs des gages.

1715. Briant (René-Hyacinthe) s^r de Lannorgard.
1727. Mauduit (Antoine).
1746. Rosée (Pierre).
1750. Bidon (Pierre), s^r des Rochettes, † *en charge.*
1756. Isle (N. de l').
1774. Grand (Louis le), s^r de la Villeneuve, † *en charge.*
1776. Gratien (Alexis-Théodore).
1780. Gratien (Louis).

Greffiers-garde-notes.

1698. Guillo (Antoine) s^r du Bois-l'Archer.
1733. Lay (Jean-Bonav^re le), s^r de Guébriant.
1767. Reconseille (Simon-Jean).
1772. Olivier (Jean-Pierre), s^r des Brulais.

LISTE GÉNÉRALE DE NOS SEIGNEURS DE LA CHAMBRE DES COMPTES

DEPUIS 1400 JUSQU'EN 1790.

Premiers présidents.

1405. CHATEAUGIRON, Jean (de), chancelier de Bretagne, évêque de Saint-Brieuc.
1420. ROUSSEL, Jean, abbé de Saint-Mathieu.
1444. LESPERVEZ, Charles (de), général des monnaies.
1445. MALESTROIT, Guillaume (de), évêque de Nantes.
1456. CHAUVIN, Guillaume, chancelier de Bretagne.
1467. KERLÉAU, Vincent (de), abbé de Bégard.
1477. EPERVIER, Jean (l'), évêque de Saint-Malo.
1478. BOUCHET, Guy (du), évêque de Cornouaille.
1486. MAOUT, Alain (le), évêque de Cornouaille.
1492. GUÉGUEN, Guillaume, évêque de Nantes.
1526. CLERC, Raimbault (le), notaire et secrétaire du Roi.
1528. PARAJAU, Jean, trésorier et général des finances.
1536. QUÉLÉNEC, Hervé (du).
1537. POMMERAYE, Gilles (de la).
1547. CLAUSSE (Côme), s^r de Marchaumont
— SAINT-MÉMIN Jacques (de).
1551. FORTIA, Marc.
1574. MORIN, Jean, avocat du Roi au présidial de Nantes.
1584. AVRIL, Jean, s^r de la Grée.
1596. LESCOËT, Auffray (de), s^r de la Guérande.
1616. BARRIN, Jacques, s^r de la Galissonnière.
1626. HAROUIS, Louis, s^r de la Seilleraye.
1633. BECDELIÈVRE, François, s^r de la Busnelays.
1634. BLANCHARD, Jean, s^r de Lessongère.
1636. BLANCHARD, César-Auffray, marquis du Bois-de-la-Muse.
1673. CHARETTE, Jacques, s^r de Montbert.
1678. BECDELIÈVRE, Jean-Baptiste, s^r de la Busnelays.
1722. BECDELIÈVRE, Guillaume-Jean-Baptiste-François, marquis de Tréambert.
1733. BECDELIÈVRE, Hilarion-François.
1772. BECDELIÈVRE, Hilarion-Anne-François-Philippe, † 1792.

Présidents.

1402. ROUSSEL, Jean, abbé de Saint-Mathieu, premier président en 1420.
1413. CHAUVIN, Jean.
1417. EDER, Raoulet.
1418. RIVIÈRE, Jean de la), s^r d'Auverné.
1422. GIBON, Jean.

1426. Kerloaguen, Maurice (de).
1442. Vannes, Jean (de).
1455. Rolland, Jean.
1458. Cellier, Jean (du).
1459. Launay, Raoul (de).
1461. Garin, Gilles.
1462. Coëtlogon, Olivier (de).
1473. Breton (N. le), s^r de Lancé, archidiacre de Rennes.
1485. Guéguen, Guillaume, premier président en 1492.
1486. Damas, Nicolas.
1491. Kergus, Bernard (de).
1492. Borgne, Guillaume (le).
1498. Moal, Raoul (le), évêque de Cornouaille.
1517. Chevalier, Jean.
1524. Marc'hec, Alain (le), s^r de la Martinière.
1526. Commacre, Gilles (de).
1534. Loysel, Guillaume.
1537. Plédran, Jean (de), conseiller au parlement.
1540. Kermainguy, François (de).
1548. Kermainguy, François (de)
1560. Méance, Claude.
1566. Bloay, François (le).
1571. Braillon, Louis, s^r de Barigny.
1573. Barrin, Jacques, s^r de la Galissonnière.
1575. Verge, René, s^r de Rosseau.
1577. Mignot, Georges (le), s^r de la Bouëxière.
1578. Coustureau, Nicolas.
1583. Ayrault, Jean.
1587. Coustureau, François, s^r de la Jaille.
1592. Charlet, Jacques, conseiller au parlement.
1598. Raoul, Guillaume, s^r de la Ragotière.
1601. Coussaye, Trajan (de la).
1602. Binet, Victor, s^r de Montifray.
1619. Bernard, Pierre, s^r de la Turmelière.
— Harouis, Louis, premier président en 1626.
1623. Pont, Louis (du), s^r d'Echuilly.
1626. Coquille, François.
1628. Ferron, René, s^r de la Ville-Audon.
— Gravé, Jean, s^r de Launay.
1632. Tromelin, Gabriel (de), s^r de Kerliviry.
1635. Juchault, Christophe, s^r du Blottereau.
1643. Morin, Rolland, s^r du Tresle.
1644. Huteau, Jacques, s^r des Burons, † *en charge.*
1651. Pontual, René (de).
1654. Poulpiquet, Bernard (de), s^r du Halegoët.
1661. Pontual, Sébastien (de), s^r de la Ville-Révault.
1671. Huteau, Jacques, s^r des Burons.
1674. Cornulier, Jean-Baptiste, s^r du Bois-Maqueau.
1679. Rousseau, Joseph, s^r de Saint-Aignan.
1682. Raguideau, François, s^r du Rocher.
1691. Cornulier, Claude, s^r du Bois-Maqueau.
1692. Meneust, Pierre (le), s^r des Treilles.
— Cornulier, Jean-Baptiste, s^r du Pesle.
1706. Bidé, Jean, s^r de la Provôté.
— Grout, Jean, s^r de Bellême.
— Ballet, Jean, s^r de la Chénardière.
1711. Becdelièvre, Guillaume-Jean-Baptiste.
1713. Barrin, Armand-Christophe, archidiacre de Tréguier.

1723. Meneust, Pierre-Christophe (le), sr des Treilles.

1724. Bouin, François-Georges, sr de Cacé.

1725. Becdelièvre, Hilarion-Marie.

1726. Cornulier, Toussaint, sr du Bois-Maqueau.

1728. Pinot, Jean-Baptiste-Marie, sr de la Gaudinaye.

1736. Peillac, Nicolas-Jacques-Augustin, sr de la Hubaudière.

1739. Bouin, François-Anne, sr de Cacé, † *en charge.*

1741. Langlois, Jacques, sr de la Roussière.

1742. Provost, Laurent-François, sr de Boisbilly.

1748. Bellabre, Pierre, sr du Tellement.

1749. Grout, Jean-Thomas-Guy, sr de Bellême.

1753. Chéreil, Mathurin-Pierre-François, sr de la Rivière.

1758. Burot, Jean, sr de Carcouët.

1759. Barnabé, Pierre, sr de la Papotière.

1759. Val, François-Gabriel, (du), sr de la Vergne, † *en charge.*

1763. Val, François-Gabriel-Henri (du), sr de Chassenon, *honoraire en 1782.*

1765. Bouin, Jean-Baptiste-François, sr de Cacé.

— Pinot, Louis-André, sr de la Gaudinaye.

1766. Viart, Alexis-Jean-Pierre, sr de Jussé.

1770. Gardin, Guy-René-Pierre, sr du Bois-du-Liers.

1778. Chéreil, Mathurin-Jean-Paul, sr de la Rivière.

1779. Puissant, Augustin-Jacques, sr de Saint-Servan.

1781. Lavau, Alexandre-Guy-Pierre, sr de la Vincendière.

1782. Saulnier, Jean-François-Yves-Xavier (le), sr de la Villehélio.

— Pascaud, Marie-Joseph-Philippe, conseiller au châtelet de Paris.

1789. Budan, René, sr de Beauvoir.

Maîtres.

1402. Louvel, Macé.

— Carné, Jean (de).

— Coq, Jamet (le).

— Mauvoisin, Guillaume.

— Goglais, Geoffroi (de).

1413. Lespervez, Charles (de).

— Gibon, Jean.

1414. Mainfeny, Jean.

1442. Garin, Jean.

— Rolland, Jean.

— Chauvin, Guillaume.

1444. Kerloaguen, Maurice (de).

1444. Comte, Nicolas (le).

— Quirisec, Olivier (de).

— Dresnay, Charles (du).

1445. Kerloaguen, Jean (de).

— Maydo, Simon,

1449. Gibon, Amaury.

1458. Rolland, Jean.

— Bonabry, Pierre (de).

— Lopriac, Louis (de).

— Noue, Guillaume (de la).

— Bel, Pierre (le).

1470. Giraud, Pierre.

1477. Kerboutier, Jean (de).
— Loquéren, Guillaume (de).
1492. Gibon, Jean, sr du Grisso.
— Beaune, Guillaume (de).
— Kerloaguen, Maurice (de).
— Espinay, Jean (de l').
1498. Lanvaux, Olivier (de), sr de Beaulieu.
1505. Nas, Jean (le).
— Callac, François (de) sr de la Salle.
— Maydo, Yves, sr de Trédudé.
— Drouillard, Jean, sr de Kerlen.
1518. Loysel, Guillaume, sr de la Touraudais.
1521. Commacre, Gilles (de).
1524. Flo, Yves (le), sr de Kermabilon.
— Baud, Mathurin (le), sr de Mouligné.
— Tissard, François, sr de la Guespière.
— Mandard, Alain.
1527. Viart, Jacques.
— Rue, Marc (de la).
1532. Cosnoual, Pierre.
1533. Hus, Jean.
1536. Dalesso, Joseph.
1539. Picaud, Pierre.
1541. Hay, Noël, sr de la Vincendière.
— Phélypeaux, François.
1543. Hus, Jean.
1546. Tissart, Jean.
— Mottay, François (du).
1549. Chaurais, Martin (de), sr de Bourbonnois.
1552. Gaultier, Pierre, sr de Kerfus.
— Bitault, Louis.
1553. Cheminart, René.
1554. Bonnier, René.
1555. Beaune, Martin (de).
— Chaurais, Pierre (de).
1555. Papillon, Pierre, conseiller à la table de marbre.
— Sorée, Jean.
1557. Francheville, Pierre (de).
1558. Morin, Guillaume.
1568. Cornulier, Pierre, sr de la Touche.
— Barberé, Marc, sr de la Bauche.
1570. Jallier, Jean, sr de la Renaudière.
1572. Dachon, René.
— Merceron, Louis.
— Ménardeau, Pierre.
— Bitault, René, sr de Beauregard.
— Gautier, Jean, † *en charge*.
— Boutin, Raoul.
— Lou, Michel (le), sr du Breil.
— Brossais, Adrien.
— Cosson, Jean.
— Monti, Bernard (de).
1575. Trotereau, François.
1578. Tullaye, Alexandre (de la).
— Morel, François.
1580. Sorée, Philippe.
1581. Franc Etienne, (le).
1582. Picaud, Jean.
— Morin, Georges.
1586. Regnouard, Guy, sr d'Onglée.
— Lou, Yves (le), sr du Breil.
— Gueurie, Pierre (de la), sr des Roches.
1587. Contour, Vital (de).
— Godet, Georges.
— Charette, Jean, sr de Lornière.
1588. Coussaye, Trajan (de la).
— Beaurepaire, Julien (de).
— Cosson, Claude.
— Moyne Gilles, (le).
— Milon, Jean.
1590. Fourché, Jean, sr de la Courosserie.

1592. Charton, François, sr de la Rivière.
— Crespy, Julien.
1593. Boutin, Pierre.
1595. Brénezay, Mathieu, sr du Tertre.
1596. Marqueraye, Joseph (de la).
— Rambouillet, Jean (de).
1597. Chapelle, Gilbert.
— Baudry, François.
— Mériaud, Jean.
— Cebret, Jean.
— Hupel, Pierre.
1598. Tullaye, Jean, (de la), sr de la Jaroussaye.
— Coustureau, François, sr de la Jaille.
— Barberé, Marc, sr de la Bauche.
1599. Verdier, Jean.
— Martineau, Charles.
1600. Monti, Pierre (de), sr de la Chalonnière.
1602. Picot, Claude.
— Fouquet, Guillaume, sr de la Varenne.
— Fradin, René, sr de la Malmouche.
1603. Chrétien, Michel.
— Ménardeau, Pierre, sr de la Bou-
— chetière.
— Febvre, Claude (le).
1606. Tullaye, René (de la), sr de Belle-Isle.
— Bouhier, Robert.
— Moyne, Christophe (le).
1610. Jousselin, Claude.
— Huteau, Jacques, sr des Burons.
1612. Clerc, René (le).
— Fourché, Jean, sr de Berso.
1613. Brethe, Claude.
1614. Varice, Philippe.
1615. Brégel, Raoul.
1615. Lou, Michel (le), sr du Breil.
1616. Viau, Jacques, sr du Pé.
— David, Pierre, sr de la Botardière.
1617. Frotet, Jean, sr des Landelles.
1618. Gabard, François, sr de la Maillardière.
1619. Rollée, Philippe-Christophe, sr de Rigny.
1621. Fourché, Jean, sr de Berso.
— Foucault, René, sr de Launay.
— Constantin, Jacques, sr de Montriou.
1622. Boislève, Robert, sr des Roches.
1623. Ménardeau, Jacques.
1624. Monti, Yves (de), sr de la Chalonnière.
— Avril, Raoul, sr de l'Isle.
— Kerboudel, Pierre (de).
1626. Boux, Mathurin, sr du Teil-Abelin.
— Verge, René, sr de Rosseau.
1628. Rollée, Nicolas, sr de Rigny.
1632. Crespy, Adrien, sr de la Mabillière.
— Séré, Jacques, sr des Landes.
— Boutin, Marc, sr de Lériais.
— Frotet, Jean, sr des Landelles.
1633. Regnouard, César, sr de Drouges.
— Pinart, René, sr de Cadoualan.
— Sesmaisons, Claude (de), sr de la Sauzinière.
1634. Compludo, Alexandre.
— Bidé, Sébastien, sr de Ranzay.
1636. Jousselin, Claude.
— Meneust, Sébastien (le), sr du Bouëdrier.
— Tullaye, Salomon (de la), sr du Plessis-Tizon.
1637. Monneraye, Jean (de la).
1638. Robien, Jean (de).
1639. Salomon, Jean, sr de Bréafort, † *en charge*.

1640. SAINT-PERN, Jean (de), s^r du Lattay.
— BONNEMETZ, Jacques, s^r de la Hémeriais.
— GOUVELLO, René (de), s^r de Keriaval, † *en charge*.
1643. ARTAULT, Jean, s^r de la Chesnaye.
1644. DAVID, Pierre, s^r de la Botardière, *honoraire en 1664*.
— MESLOU, Jean, s^r de Kersaintéloy.
1645. GILLOUART, Alain, s^r de Kerfraval.
— ROI, Jean (le), s^r de Keralno.
— GUISCHARDI, François, s^r de Martigné.
1647. MARTIN, Jean, s^r de la Balluère.
1650. ROLLÉE, Thomas.
— FLEURY, Jean, s^r du Poncel.
— PAS, Michel (du), s^r de la Charodière.
— PAS, Louis (du), s^r de Crévy.
1652. JUCHAULT, Pierre, s^r du Gué-Robert.
— GOUVELLO, Pierre (de), s^r de Kerantré.
— HENRY, Guillaume, s^r de Belestre.
1654. SAULDRAYE, Guillaume (de la).
1656. JUCHAULT, Christophe, s^r de Lourme
— ARTUR, Guillaume, s^r de la Motte.
1659. PONTUAL, Sébastien (de), s^r de la Ville-Révault.
— MARIÉ, René (le), s^r de la Garnizon.
— FRAIN, Pierre, s^r de la Vrillière.
1660. BIDÉ, Rolland, s^r de la Provosté.
1661. ROUSSEAU, Joseph, s^r de Saint-Aignan.
— BEAUJOUAN, Vincent, s^r de Kermadio.
— DONDEL, Guillaume, s^r de Pendreff.
1662. HUTEAU, Jacques, s^r des Burons.
1664. GAZEAU, Jacques, s^r de la Gestière.
1665. PEZRON, Julien, s^r du Clio.
1668. GODET, Pierre, s^r du Perret.
1670. BROCHART, Jacques, s^r de la Souchais.
1672. DOLLIER, Claude, s^r du Port-de-Roche.
— BERNARD, René, s^r du Préau.
— HOMMEAU, Joseph (de l'), s^r du Boisrenaud.
— SAINT-PERN, Charles-Joseph (de).
1673. BOUIN, François, s^r de Rains.
— MENEUST, Julien (le), s^r des Islettes.
1675. LOHÉAC, René, s^r de Trévoazec.
1676. SALOMON, Jean, s^r de Bréafort.
— SAINT-PERN, Vincent-Gabriel (de).
— SIMON, Alexandre, s^r de la Chambre.
— GOUVELLO, Joseph (de) s^r de Keriaval
— LANGLOIS, Jean, s^r de la Roussière, † *en charge*.
— LAIR, Guillaume, s^r de Lessongère.
— RAVENEL, Jean-François, s^r du Plessis.
1677. BEDEAU, Mathieu, s^r de Launay.
— GIRAUD, Ferdinand, s^r du Verger.
1678. ARTUR, Jean, s^r de la Gibonays.
— MARTINEAU, François, s^r de Princé.
— ARTAULT, Guy, s^r de Chesnaye, † *en charge*.
1680. BRUN, Jérôme (le), s^r de Trohadio.
1682. GENTIEN, Joachim, s^r d'Erigné.
— BEDEAU, Guillaume, s^r des Renardières.
— MACÉ, Pierre, s^r de la Morandais.
1685. NEPVEU, François (le), s^r de la Ville-ès Ducs.
— ROCQUAND, Pierre, s^r de la Hégronnière.
— GUITON, François, s^r de la Foubertière.
1686. BACHELIER, François, s^r de Bercy.
1687. GUITON, Jacques, s^r de la Sensive.
— BOUSSINEAU, Jean, s^r de Boispéan.

1687. Barberé, Michel, sr du Bocage.
— Pierre, François (de la), sr de Talhouët, † *en charge*.
1690. Macé, Charles-Yves, sr de la Cour.
1691. Sorin, François, sr de la Hillière.
1692. Billon, Joseph, sr du Demaine.
— Busson, Olivier, sr de la Ville-Jégu.
— Imbert, Jean, sr de la Patouillère.
1694. Bridon, André, sr du Carteron.
— Cassia, Pierre (du), sr de la Hous-
— saye.
1696. Charette, Julien, sr de la Colinière.
— Godet, Pierre, sr de Châtillon.
— Mosnier, Joseph, sr de la Valtière, † *en charge*.
— Lair, Pierre, sr de Lessongère.
— Rocquand, Pierre, sr de la Hégronnière.
— Cassard, Paul, sr de la Frusière.
1697. Barberé, Michel, sr du Bocage.
1698. Clément, Siméon, sr de Beauvais.
1699. Nepvouet, Honoré (le), sr du Branday.
— Clément, François, sr de Beauvais.
1702. Bernard, François, sr de Grand-Maison.
— Langlois, Jacques, sr de la Roussière, † *en charge*.
1705. Rouillé, Louis, sr de la Mettrie.
— Frémont, Jacques, sr des Croix.
— Garsenlan, Pierre, sr de la Perrière.
— Poullain, Guy, sr de la Grée.
— Simon, Alexandre, sr de la Chambre.
1707. Bidé, Louis, sr de Chavagnes.
1708. Becdelièvre, Guillaume-Jean-Baptiste-François.
1709. Bedeau, Guillaume sr de l'Ecochère.
1709. Bouin, François, sr de Cacé.
— Coudrais, Joseph (de la), *honoraire en 1739*.
— Bidé, Claude, sr du Plessis.
1711. Rousseau, Gaspard, sr de la Mesnardière, *honoraire en 1733*.
— Becdelièvre, Hilarion-Marie.
1713. Foucart, François-Antoine, sr de Beauchamp.
— Menant, Mathieu-François (le), sr de Comenan.
1714. Rodais, Pierre, sr de l'Arzilliers.
— Gril, Philippe-Joseph (le), sr de Pratel.
1715. Richard, François, sr du Pontréau.
1717. Meneust, Pierre-Christophe (le), sr des Treilles.
— Bidé, Rolland, sr du Bois.
— Macé, Joseph, sr de la Morandais, † *en charge*.
1718. Lair, François, sr de la Botardière.
— Bachelier, André-François, sr de Bercy.
Garsenlan, Pierre-Marc, sr de la Perrière.
— Couradin, Mathurin, sr des Mortiers, † *en charge*.
— François, René, sr de la Vieuville.
— Maillard, Charles, sr de la Souchais.
— Grand, Pierre-Jean (le), sr de Beaumont, † *en charge*.
1721. Perthuys, Joseph (du).
— Simon, Pierre-Joseph, sr du Creil.
1722. Pinot, Marie-Jean-Baptiste, sr de la Gaudinais.
1723. Léonard, Jacques, sr de la Rablaye.
Danguy, Jacques, sr de l'Ecurais, *honoraire en 1748*.

1724. Gouin, François, sr de la Quémeraye.
— Macé, Bernard-Hippolyte, sr de la Morandais.
1725. Proust, Charles-Joseph-Julien, sr de Port-la-Vigne, † *en charge.*
1726. Martin, Jean, sr de la Plesse.
1727. Pierre, François-Marie (de la), sr du Hénan.
— Macé, Charles-François, sr de la Cour, *honoraire en 1751.*
— Martin, Julien, sr du Plessis-Rabatière.
1728. Peillac, Nicolas, sr de la Souchais.
— Mosnier, Jacques, sr de Thouaré.
— Lavau, Abraham-Isaac, † *en charge.*
— François, Jacques, sr de la Gourtière.
1731. Lavau, François, sr de la Picardière.
1733. Langlois, Jacques, sr de la Roussière.
— Fresneau, Louis, sr de la Templerie.
— Cicoteau, Pierre-Thomas.
1734. Danguy, François.
1736. Moïsan, Pierre, sr de la Corbinaye.
— Valleton, Armand-François.
1737. Macé, François-Maurille, sr de la Lande.
— Valleton, Jean-Baptiste.
1738. Gillot, Henri-Louis-Charles, sr de Boutigny.
1739. Béritault, Pierre-Anne, sr de Salbœuf.
1740. Ralet, Antoine-Marie-Paul, † *en charge.*
— Poullain, Jean-Michel, sr de Brétignolles, † *en charge.*
1740. Boucher, André, sr de la Bazillière.
— Talour, Jean-Jacques, sr de la Villonnière, *honoraire en 1766.*
1742. Chaillou, François-René-Benoit, sr du Croisat, † *en charge.*
— Grand, Pierre-Jean, (le), sr de Beaumont.
1743. Pays-Mellier, Joseph-Donatien, sr de Bouillé.
— Chaillou, Ambroise-Julien, sr de l'Estang.
— Galbaud, Philippe-François, sr du Fort, *honoraire en 1766.*
1745. Chotard, Jean-Baptiste-Louis, sr de la Louërie, *honoraire en 1776.*
— Raisin, Jean, sr de Boismorin, *honoraire en 1767.*
1746. Sourdeau, Jean-François, sr de Beauregard.
1748. Bachelier, Jean-André, sr de Bercy
— Burot, Jean, sr de Carcouët.
— Tourneux, François-Jean-Gabriel, (le) sr d'Avrillé.
1749. Rocquand, Nicolas-Joseph, sr de Pontbureau, *honoraire en 1775.*
— Chalumeau, Jean-Claude.
— Bellabre, Pierre, sr du Tellement.
1750. Charault, Guillaume, sr de Mérionnec, *honoraire en 1775.*
1751. Libault, Antoine, sr de la Barossière.
1752. Grand, Pierre-Louis (le), sr de la Lirais, *honoraire en 1780.*
— Grand, Jean (le), sr de Lumyon.
1754. Lavau, Alexandre-Armand-Jules.
1755. Thiercelin, Louis-Marie-René, sr de la Drouétière, *honoraire en 1775.*
1756. Bonnetier, Louis (le), *honoraire en 1780.*

1756. Normant, Jean-Félix-René (le), s^r du Hardas.

1758. Val, François-Gabriel-Henri (du), s^r de Chassenon.

1759. Fouquer, Mathieu-François, s^r de Kersallio, *honoraire en 1785.*

1761. Foussier, Marc-Jean, s^r de la Cassinerie, *honoraire en 1782.*

— Maillard, Jacques-Antoine, s^r de la Gournerie.

1762. Lucas, Pierre, s^r de la Championnière, *honoraire en 1785.*

— Bouvier, Urbain-René-Thomas, s^r des Mortiers, *honoraire en 1784.*

1764. Mauvillain, Jacques-François, s^r de Beausoleil.

— Grand, Pierre-Marie (le), s^r de Saint-James, *honoraire en 1785.*

— Merlaud, Pierre-Auguste, s^r de la Clartière, *honoraire en 1784.*

1766. Fouray, Guillaume, s^r de la Granderie.

— Proust, Charles-Hilarion, s^r de la Gironnière.

— Berthelot, Michel-Hyacinthe, s^r de la Glétais.

— Vollaige, Armand-René, s^r de Vaugiraud.

1767. Cady, Mathieu-Jean, s^r de Pradouais.

1768. Perrée, Nicolas-Olivier, s^r de la Villestreux.

1769. Fresneau, Louis, s^r de la Templerie.

— François, Jacques, s^r de la Gourtière.

1770. Panou, Jacques-Louis, s^r de Faymoreau.

1770. Ralet, Paul-François-Julien.

— Robert, Jean-Baptiste-Marc, s^r de Lévraudière.

— Deist, Nicolas (le), s^r de Kerivalant.

1771. Lavau, Louis-Auguste, s^r de la Roche-Giffart.

— Jolivet, Pierre, s^r de Treuscoat.

— Maussion, Gabriel François, s^r du Joncheray, † *en charge.*

— Pays-Mellier, Jacques-Joseph s^r de Bouillé.

1773. Berthelot, Joachim-Nicolas, s^r de la Bernardais.

1775. Thiercelin, Mathurin, s^r de la Planche-Miraud.

— Aburon, Jean-François (d'), s^r de Monthelon.

1779. Fresneau, Joachim-Alexandre, s^r de la Templerie.

— Baudry, Jean, s^r de la Brétinière.

— Poupart, Charles-Jean-Baptiste.

1780. Cady, Charles, s^r de Pradouais.

1781. Roche, Augustin-Claude (de la), s^r de la Ribellerie.

— Thomas, Joseph-Marie, s^r de la Guinvrays.

— Maussion, Gabriel-Claude, s^r du Joncheray.

— Boutillier, Marie-Jean, s^r de la Chaise.

1782. Fouquer, Charles-François, s^r de Kersallio.

— Bernard, Pierre-François, s^r de la Peccaudière.

1783. Forget, François-Marie.

— Bernard, Toussaint-Ange, s^r de la Peccaudière.

1784. Rocquet, Joseph-Jean-Louis, s^r de la Brunière.

— Baudry, Pierre, s^r du Plessis.

1785. **Gendron**, Joseph-Claude, sr de la Gendronnière.
— **Luette**, Victorien-Charles, sr de la Pilorgerie.

1786. **Frey**, François-Charles-Joseph, sr de Neuville.

Correcteurs.

1583. **Juchault**, Michel, sr de la Bourderie.
— **Paetral**, Pierre, sr de Monnoel.
— **Morin**, Damien, sr du Plessis.
1584. **Godet**, Georges.
1632. **Bouchet**, Charles (du), sr d'Ambillon.
— **Mercier**, Pierre (le), sr de Keroman, † *en charge*.
1644. **Mercier**, Jacques (le), sr de l'Ecluse.
1646. **Constantin**, Gabriel, sr de la Varenne.
1659. **Cosnier**, Mathurin, sr de la Grande-Haie.
1661. **Lamoureux**, Charles, sr de la Javelière.
1677. **Guy**, Bonaventure, sr des Meltières.
1684. **Bellot**, Louis, sr de la Galmelière, † *en charge*.
1693. **Martineau**, Guillaume.
1694. **Bidé**, Jean, sr de la Provosté.
1696. **Cosnier**, Mathurin, sr de la Grande-Haie.
1698. **Guesdon**, Jacques, sr de la Roussière.
1699. **Robert**, Philippe, sr de Rozée.
1706. **Boucault**, Raoul, sr de Laugeardière, † *en charge*.
— **Poullain**, Jacques, sr de Ceintré.
— **Hervouet**, Julien-Antoine, sr de la Pilletière
1706. **Couradin**, Mathurin, sr des Mortiers.
— **Terrien**, Pierre, sr de la Ragottière.
1708. **Normant**, Jean (le), sr d'Oeste.
1709. **Bellot**, Pierre, sr de la Berthaudière.
1710. **Guitteau**, Nicolas, sr du Lattay, *honoraire en 1731*.
1719. **Hochedé**, Louis-Claude, sr de Belair.
1720. **Bonnetier**, Jean (le), sr de la Bareille, † *en charge*.
1723. **Martin**, Jean, sr de la Plesse.
1725. **Luzeau**, Clément, sr de Bazilleul.
1726. **Glotin**, René, sr de la Morandais.
1727. **Gouin**, Etienne-Henri, sr du Fief.
— **Tripier**, François-Robert, sr de Mérel, *honoraire en 1748*.
— **Davy**, Louis, sr de Vaux.
1729. **Richard**, Toussaint, sr de Beauchamps, *honoraire en 1756*.
1730. **Marquis**, René, sr des Places.
1739. **Gautreau**, François, *honoraire en 1762*.
— **Doublard**, Simon, sr du Vigneau, *honoraire en 1761*.
1740. **Boguais**, Louis-Hector, sr de la Boëssière, *honoraire en 1760*.
1742. **Guiton**, Armand-Mathieu, sr de la Rairie, *honoraire en 1763*.
1746. **Rocquand**, Joseph, sr de Pontbureau.

1747. BAUDRY, François, s[r] du Plessis, *honoraire en 1769*.
1748. OLIVIER, Joseph-René, s[r] de la Plesse, *honoraire en 1777*.
1756. RICHARD, Toussaint-Augustin, s[r] de Beauchamps, *honoraire en 1776*.
1760. BRINDEAU, René-Pierre-Nicolas, s[r] de la Gaulerie.
1761. PRÉGENT, Jean-Baptiste-Michel, s[r] du Breuil.
— FALLOUX, Guillaume-Claude, *honoraire en 1784*.
— GAUTREAU, François, *honoraire en 1782*.
1763. CHAUVIÈRE, Jean-Victor, s[r] de la Pagerie, *honoraire en 1785*.
1768. BOGUAIS, Louis-Hector-Clément, s[r] de la Boëssière.
1769. BERTHELOT, Michel, s[r] des Farges.
1773. GUILLERMO, Jean-Joseph-François.
1777. GUILLON, Charles-Pierre-Martin.
1780. LUETTE, Michel-Jean, s[r] de la Pilorgerie.
1782. GAUTREAU, René-Pierre.
1783. FORGET, Louis.
1785. DOUBLARD, Simon-Joseph, s[r] de Vigneau.
— TARD, Pierre-Jacques (le), s[r] de la Bouralière.

Auditeurs.

1402. PELLERIN, Etienne.
— CHAUVIN, Jean.
1404. DENISOT, Eon.
— RAOUL, Jean, abbé de Prières.
— GARIN, Jean.
1405. FOURNIER, Thomas.
1413. JAMES, Guillaume.
— MAINFENY, Jean.
1418. BONABRY, Nicolas (de).
1420. PENHOUET, Jean (de).
— PÉRIOU, Salomon.
— FERRÉ, Jacques.
— IVETTE, Pierre.
1421. FRÉZÉROU, Jean.
— COQ, Jean (le).
1425. JUZEL, Jean.
1426. BOIS, Jean (du).
1438. RÉMOND, Alain.
1439. LANDELLE, Guillaume (de la), abbé de Prières.
— CHAUVIN, Guillaume.
1440. TROMELIN, Henry (de).
1441. MAYDO, Hervé.
1445. NAS, Lucas (le), clerc-secrétaire.
— SAULX, Henriet (le), clerc-secrétaire.
1458. LABBÉ, Alain.
— BRÉHAULT, N. (de).
— VAY, Jean (de).
— MATHÉZOU, Macé.
1464. BENOIT, Jean.
1465. MARCHAND, Itier (le).
1466. PEIGNÉ, Raoulet.
1467. COMTE, Pierre (le).
1468. CRESOLLES, Gilles.
1477. COLLÉDO, Michel (du).
— GUILLARD, Jean.
— SÉNECHAL, Pierre (le).
1492. ROUX, Olivier (le).
— BOURCIER, François (le.
— COMMACRE, Gilles (de).
— DROUILLART, Jean.
— MAYDO, Yves.

1492. Callac, François (de), sr de la
— Mahé, Pierre, clerc-secrétaire.
— Rue, Jean (de la).
— Davy, Yvon.
— Quifistre, Jean (de).
— Saulx, François (le), clerc-secrétaire.
— Espinay, Guillaume (de l'), clerc-secrétaire.
1498. Parajau, Jean, clerc-secrétaire.
— Nas, Jean (le).
— Martin, Alain.
1503. Coué, Julien.
— Tromelin, Jean (de).
— Davy, Guillaume.
— Guillart, François, sr de la Villedel, clerc-secrétaire.
— Milon, Robert, clerc-secrétaire.
1505. Rocaz, Yves.
1514. Commacre, Gilles (de), clerc-secrétaire.
1515. Bigot, Michel, clerc-secrétaire.
1520. Honoré, Pierre (l'), sr de la Forest.
1524. Rivière, Jean (de la).
— Hubert, Jacques, clerc-secrétaire.
1525. Callac, Pierre, (de), clerc-secrétaire.
1526. Bricaud, Gilles, clerc-secrétaire.
1529. Boulomer, Jean.
— Dessefort, Antoine.
1532. Davy, Guillaume.
1537. Bertault, François.
1540. Riou, Pierre.
— Boulomer, Jean.
1542. Rocaz, Bernard.
1545. Douette, Jean.
— Dortel, Guillaume.
— Dessefort, Michel.
— Carheil, Jean (de).
1551. Francheville, Guillaume (de).
1552. Durand, François, sr du Pont-Piétin.
1555. Tullaye, Yves (de la).
1557. Guilloré, Fierabras.
— Saint-Martin. Tristan (de).
1558. Kergrist, Goulven (de).
1559. Ménardeau Pierre.
— Bruc, François (de).
— Dachon, René.
1560. Guillaubé, Jean, sr de la Grenetière.
1561. Callac, Geoffroy (de).
1569. Picaud, Jean.
— Gougeon, Guillaume.
1571. Adam, Aimé.
— Tullaye, Alexandre (de la).
— Meneust, Guillaume (le).
1572. Moyne, Gilles (le).
— Charette, Jean, sr de Lornière.
— Breil, Jean (du).
— Fourché, Jean, sr de la Courosserie.
— Febvre, Nicolas (le).
— Nicolon, Raoul.
— Turpin, Mathurin.
— Fradin, François.
1573. Cousin, Guillaume.
— Sorée, Guillaume.
— Hubert, Robert.
— Maillard, Etienne.
1578. Tullaye, Jean (de la).
1579. Ogier, René, sr de la Valais.
— Cousin, Jean, sr de la Marrière.
— Regnouard, Guy, sr d'Onglée.
1580. Terrien, Jean.
— Ménardeau, Mathurin.
1582. Popineau, Guillaume, sr de la Sertais
— Hupel, Pierre, sr du Val.
1583. Meneust, Charles (le).
— Godet, Georges.

1583. Mériaud, Guillaume, s^r de la Coppiannerie.
1586. Masle, René (le), s^r de la Bretonnière.
— Touzelin, Jean.
1587. Marcel, Guillaume, s^r de Maurepas.
— Mériaud, Jean.
1588. Bizeul, Patrice, s^r de la Roche.
— Labbé, Julien, s^r de Muzillac.
— David, Pierre, s^r de la Botardière.
— Rossignol, Paul.
— Beaujouan, Jean.
1589. Guibourg, Jean, s^r du Clos.
1592. Moucheron, Etienne, s^r de l'Aiglerie.
— Escouflart, Georges, s^r de Gaillou.
— Bruc, Guillaume.
— Mercier, Pierre (le), s^r de la Guillière.
— Dhariette, François.
1593. Macé, Jacques.
1594. Mosnier, Pierre (le), s^r de la Fresnays.
1596. Adam, François, s^r de la Gandonnerie.
1597. Morel, Jean.
— Baudry, François.
1598. Macé, Guillaume, s^r de la Roche.
— Billy, Jean.
1599. Thébaud, Gilles, s^r du Plessis.
— Fradin, René, s^r de Malmouche.
— Febvre, Alain (le), s^r du Pont.
— Moayre, Pasquier, s^r des Mortiers.
— Bonfils, René.
— Touzelin, Michel.
— Miron, Louis.
1606. Nepveu, René.
— Madeléneau, Pierre, s^r de la Templerie.
1606. Adam, Pierre, s^r de la Brandaisière.
— Harel, Jean, s^r du Bois-de-Pacé.
1608. Trégouet, Mathieu (de).
— Gascher, Jean, s^r des Burons.
— Paignon, Bertrand.
1609. Héliand, René, s^r de la Touche.
— Grandamy, François.
— Luzeau, Nathan.
1611. Gaultier, Jean, s^r des Burons.
1612. Garnier, Pierre, s^r de la Chalais.
1613. Padioleau, Albert.
1614. Bigot, Jean (le).
— Juchault, Claude, s^r du Perron.
1616. Cassard, Denis, s^r de la Pantière, † *en charge*.
— Bidé, Rolland, s^r des Mortiers.
— Macé, Jean, s^r de la Roche.
1617. Olivier, Hylaire.
— Couperie, Maurice, s^r de Tartifume.
— Avril, Julien, s^r de la Pénicière.
1618. Madeléneau, Guillaume, s^r de Bréron.
— Masle, Pierre (le), s^r de Juigny.
1619. Moucheron, Etienne, s^r de l'Aiglerie.
— Mercier, Jacques (le), s^r de l'Ecluse.
— Bouchet, Charles (du), s^r d'Ambillon.
— Bourques, André, s^r de la Jaunays.
1621. Gallivier, Mathurin (du), s^r du Bois-Aunet.
— Martin, Jean, s^r du Haut-Chemin.
1623. Febvre, René (le).
1625. Viaudet, Luc.
1627. Marquès, René, s^r de la Vairie.
1628. Ragaud, Jean, s^r des Perrières.
1632. Moayre, Jean, s^r du Réglis.

1632. SIMON, Mathurin, s^r de Villeneuve.
1633. BOUX, Claude, s^r des Aulneaux.
— BARILLER Antoine (le), s^r du Bois-Joly.
1634. MOINE, Pierre (le), s^r des Ormeaux.
— DROUET, René, s^r de Torigny.
1636. MOINE, François (le), s^r de la Tour.
1637. CERIZAY, Jean, s^r du Haut-Chemin.
1638. MADELÉNEAU, François, s^r de la Briancière.
— BRUN, René (le), s^r de la Herdrie.
1639. REGNIER, Jean, s^r de la Souchais.
— LUZEAU, Jean, s^r de la Bertaudière, † *en charge*.
1641. BRETAGNE, Christophe, s^r de la Houssinière.
— GUY, Pierre, s^r des Meltières.
— PETITEAU, Pierre, s^r du Cléré.
1643. HÉLIAND, Jean, s^r de la Touche.
— VARICE, René.
1644. BEDEAU, Mathurin, s^r de Saint-Lo.
— GEFFRARD, Mathieu, s^r de la Motte.
1645. JAUDONNET, Jacques.
1646. CASSARD Jacques, s^r de la Pantière.
— TOURNEUX, François, (le), s^r de Belair.
— TRÉGOUET, Pierre, (de), s^r de Kerasmont.
1648. ROUXEAU, Laurent, s^r des Fontenelles.
1649. GUILLERMO, Philippe, s^r du Plessis.
— BOURDIN, Jean, s^r du Fief.
1650. ROCQUAND, Pierre, s^r de la Hégronnière.
— PELAUD, Julien, s^r de la Ville-Aubin.
— MENEUST, Simon (le), s^r des Treilles.
— GUITON, René, s^r de la Foubertière.
— VILAINES, Pierre, s^r de la Perraudière.
1651. RAGUIDEAU, François, s^r du Rocher.
1652. GUITON, Jacques, s^r de la Sensive.
1654. FEBVRE, René (le), s^r de Champbourault.
1656. BERTHELOT, René, s^r de Boumois.
— SIMON, Mathieu, s^r de la Bretaignerie.
— BRUN, François (le), s^r de la Herdrie.
1659. DAVY, René, s^r de Chauvigné, † *en charge*.
1661. COUAISNON, Pierre, s^r du Haut-Verger.
— NORTH, Julien, s^r du Perray.
1662. GUILLON, Jacques, s^r de Beauregard.
1666. BOUX, François, s^r de Louvardière.
— MERCIER, Julien (le), s^r de Quénoumen.
1670. LUZEAU, Jean, s^r de la Bertaudière.
1671. LÉONARD, Jacques, s^r de la Rablaye, † *en charge*.
1672. VALEILLES, François, † *en charge*.
— BELLOT, Pierre, s^r de la Hunaudais.
1674. JAUDONNET, Jacques, s^r de Lavau.
1676. MOAYRE, Jean, s^r du Vigneau.
— LUZEAU, Claude, s^r de la Grande-Noë, † *en charge*.
1678. PICOT, Augustin, s^r de Bellebat.
— AMIOT, Claude, s^r de Beausoleil.
1679. COUDRAIS, Bertrand (de la).
— GEFFRARD, Joseph, s^r du Plessis.
— TOURNEULX, Claude (le), s^r de l'Espronière.
1680. DAVY, Claude, s^r du Chiron.
— TOUZÉ, Jean, s^r de Botloré.
1681. GUILLAY, Luc, s^r de la Rouaudière, † *en charge*.
— GUILLERMO, Guillaume, s^r du Plessis, † *en charge*.

1683. Valleilles, Barthélemy.
— Ragaud, Pierre, sʳ de la Jolescière.
1686. Verrin, Philippe.
1687. Tourneux, Christophe (le), sʳ de Sens.
— Enfant-dieu, Mathurin (l'), sʳ de Lestardière, † *en charge*.
— Perrault, Pierre, sʳ de la Chaussée.
1688. Thibaudeau, Claude, sʳ de la Poëze.
— Bourgogne, François, sʳ de Vieillecour.
1689. Garsenlan, Pierre, sʳ de la Perrière.
— Guillermo, René, sʳ de la Grée.
1690. Chiron, Joseph, sʳ de la Cazinière, † *en charge*.
1692. Drouet, Jacques, sʳ de la Harlière.
— Léger, René, sʳ de la Châteigneraye.
1693. Breton, Joseph (le), sʳ de Villeneuve.
— Febvre, Charles (le), sʳ de Champbourault.
1694. Moisan, Pierre, sʳ de la Corbinaye.
1695. Luzeau, André, sʳ de la Morinière.
— Fresneau, René, sʳ de la Couronnerie.
1696. Gérard, Julien, sʳ de Nais.
— Bouchaud, Pierre, sʳ de la Forestrie.
— Martin, Julien, sʳ du Plessis-Rabatière.
1697. Guillon, Yves, sʳ de Teillé.
1698. Simon, François, sʳ de la Carterie.
— Enfant-Dieu, Claude (l'), sʳ de la Hamelinière.
— Guillay, Luc, sʳ de la Rouaudière.
1699. Lavau, François, † *en charge*.
1700. Paulus, Nicolas, sʳ de Fonteuil.
1701. Berthelot, René, sʳ de Villeneuve.
— Cohier, Julien, sʳ des Marais, † *en charge*.
— Robert, Mathurin, sʳ de Mosny.
1702. Rochard, Pierre, sʳ de la Lande-Bergère.
— Luzeau, Jean, sʳ de la Grande-Noë, *honoraire en 1743*.
— Galbaud, Pierre, sʳ du Fort.
1703. Rinçay, Jean-Joseph, sʳ de la Héronnière.
1705. Daniel, Robert, sʳ d'Ardennes.
— Bouchaud, Julien, sʳ de la Pignonnerie.
— Mabille, Claude, sʳ des Granges.
— Pecquet, Antoine.
1706. Cohon, Sébastien.
— Lavau, Abraham, sʳ de la Clartière, *honoraire en 1732*.
1709. Doré, Pierre, sʳ de Laurière.
— Léonard, Jacques, sʳ de la Rablaye.
1710. Bessard, Julien, sʳ du Parc.
— Robart, Gabriel, sʳ de la Juberdière, † *en charge*.
1713. Talour, Mathieu, sʳ de la Carterie, † *en charge*.
1714. Giroust, Nicolas-Guillaume, sʳ du Bois-Hirvoix.
1715. Grand, Jean (le), sʳ de la Coutais.
1716. Cicoteau, Louis, sʳ de la Touche, *honoraire en 1737*.
1718. Belon, Pierre.
— Guiton, Mathieu, sʳ de la Rairie.
1719. Valleton, François, sʳ du Désert.
— Voyneau, René-Louis, sʳ du Plessis-Mauclerc, *honoraire en 1741*.
1720. North, François-Eugène, sʳ du Perray, *honoraire en 1740*.
— Gouin, François, sʳ de la Quémeraye.

1720. THIERCELIN, Louis, s^r de la Fardière.

1721. ROBERT, Pierre-Jacques, s^r des Essertons.

— NORMANT, Charles-François, s^r de la Baguais.

1723. BRIAND, François, s^r du Gazil, *honoraire en 1743.*

1724. CICOTEAU, Louis-Venant, s^r de Linière.

— TOURNEUX, Jean-Guy (le), s^r des Aulnays, *honoraire en 1764.*

— BADEREAU, Judes, s^r de la Saminière, † *en charge.*

1725. BONNET, Olivier, s^r de la Verdière.

— PERRAULT, Claude, s^r de la Chaussée, *honoraire en 1752.*

1726. LÉGER, Salomon, s^r de la Chateigneraye, *honoraire en 1743.*

— TRÉBILLARD, François, s^r de la Rollandière.

— POLY, Nicolas.

— GRIL, Marie-Vincent (le), s^r du Guern, *honoraire en 1743.*

— EVEILLON, Augustin, s^r des Fauconnières, *honoraire en 1751.*

1727. LAVAU, François-Nicolas.

— CHEVAYE, René, s^r du Plessis, *honoraire en 1749.*

— PERRAULT, Pierre-Maurice, s^r de de Lessart, *honoraire en 1749.*

1729. MORICET, Jean-Baptiste, s^r de la Renaudière, *honoraire en 1750.*

1730. BADEREAU, Jean-Jules, s^r de la Caffinière.

— BADEREAU, Armand-Gabriel, s^r du Buttay.

1731. OLIVIER, Yves, s^r de la Plesse, *honoraire en 1751.*

— BOUCHAUD, René, s^r des Hérettes.

1732. VOLLAIGE, Armand-Célestin, s^r de Vaugirault, *honoraire en 1753.*

— CHAMPS, René-Julien (des), s^r du Méril, *honoraire en 1753.*

1733. BOUVIER, René, s^r des Mortiers, *honoraire en 1754.*

— TALOUR, Guy-Barthélémy, s^r de la Carterie, *honoraire en 1755.*

1734. CHIRON, François-Nicolas, s^r de la Cazinière.

— GOGUET, Sébastien, s^r du Bois-Hérault, † *en charge.*

1735. LARDIC, Antoine, (le), s^r de la Ganry, † *en charge.*

1736. JEUNE, Joseph (le), s^r de Grand-maison.

1737. JANNET, Jacques-Joseph, s^r de la Jarrie, *honoraire en 1758.*

— VILLE, François (de la), s^r de la Tourière, *honoraire en 1759.*

1738. GUÉRIN, Jean-Baptiste, s^r de la Métairie-Neuve.

— ANGEVIN, Jean, s^r de la Maillardière, *honoraire en 1760.*

— RORART, Cyr-René, s^r de la Sérennerie.

1739. FALLOUX, René-Paul, s^r de Chozé, *honoraire en 1761.*

1740. BOURGEOIS, Adrien, s^r du Désert.

— FRESNEAU, Pierre.

— BABIN, Paul-François, s^r des Ardilliers, *honoraire en 1719.*

— LARDIC, Antoine (le), s^r de la Ganry.

1741. VOYNEAU, Louis-Charles-Edouard, s^r du Plessis-Mauclerc, *honoraire en 1768.*

— TERRIEN, Grégoire, s^r de la Haie-Tessendeau.

1742. **Vollaige**, François, s^r de Verdigny, *honoraire en 1768*.

— **Hardouin**, Jean-Toussaint, s^r de la Coudrière.

1743. **Mabille**, Etienne, s^r des Granges, *honoraire en 1775*.

1744. **Panou**, Jacques, s^r de Faymoreau, *honoraire en 1765*.

1747. **Caillard**, Louis-René, *honoraire en 1773*.

1748. **Lièvre**, Jacques-René-Félix (le), s^r du Sauzay, *honoraire en 1779*.

— **Biaille**, Louis-Jacques, s^r de la Milletière, *honoraire en 1770*.

— **Rochard**, Pierre, s^r de la Lande-Bergère.

1749. **Angevin**, René, s^r de la Maillardière, *honoraire en 1778*.

— **Bizeul**, Félix-Nicolas, s^r de la Hulonnière.

— **Merlet**, Gabriel, s^r du Paty, *honoraire en 1777*.

— **Goguet**, Sébastien, s^r de la Salmonière, *honoraire en 1776*.

1750. **Goguet**, Louis, s^r du Bois-Hérault, *honoraire en 1776*.

— **Bouhier**, Jean-Baptiste, s^r du Plessis.

1751. **Babin**, Mathurin, s^r de la Chevalerie, *honoraire en 1780*.

— **Tripier**, Gabriel-Pierre, s^r de la Fresnaie, *honoraire en 1775*.

— **Frémont**, René, s^r du Mottay.

— **Bernier**, Joseph.

1752. **Bascher**, Pierre, s^r du Préau.

1753. **Guilbaud**, Jean-Baptiste, s^r de la Balinière.

— **Febvre**, François-Urbain (le), s^r d'Argence, *honoraire en 1778*.

1754. **Bonnet**, Jean-Baptiste, s^r de la Verdière.

1755. **Frémont**, Jean-Augustin, s^r de la Bourdonnaye.

— **Merlaud**, Claude François, s^r de la Cossonnière, *honoraire en 1778*.

1757. **Béritault**, Pierre-Artur, s^r de la Bruère.

1758. **Moreau**, Pierre, s^r de la Mussetière.

1759. **Macé**, Guillaume-René, s^r de la Vernelle, *honoraire en 1780*.

— **Bessard**, Julien-Thomas, s^r du Parc, *honoraire en 1781*.

1760. **Chevaye**, René, s^r du Plessis, *honoraire en 1787*.

1761. **Guéniveau**, Eustache-André, *honoraire en 1783*.

1764. **Tourneux**, René-Philippe-Auguste (le), s^r de Beaumont, *honoraire en 1785*.

— **Razeau**, Paul-Louis-Julien, s^r de Beauvais, *honoraire en 1785*.

1767. **Vollaige**, François-Armand, s^r de Chavagne.

— **Reliquet**, René-Jean, s^r de la Roberdière.

1768. **Guerry**, Jean-Louis.

1769. **Blouin**, Claude-René.

— **Marquis**, François-Augustin, s^r des Places.

— **Arnault**, Maximien, s^r de la Motte.

1771. **Toublanc**, Pierre-René, s^r de Belle-Touche.

— **Richard**, Jean-Antoine, s^r de Marigné.

— **Béritault**, Charles-Joseph, s^r de la Contrie.

— **Hardouin**, Jean-Toussaint, s^r d'Argentais.

1772. FALLOUX, Paul-Antoine-Edouard, s^r de Châteaufort.

1773. PLANCHENAULT, Pierre

1774. FALLOUX, René-Louis.

1775. PAYS-MELLIER, Charles-Marie, s^r de Bouillé

— GAUDIN, Jean-Baptiste, s^r du Plessis.

1777. RÉAL, François-Charles, s^r des Ferrières.

— PANETIER, Olivier-Jean, s^r de Baillé.

1778. VERDIER René-François s^r de la Milletière.

— BÉRITAULT, Pierre-Germain, s^r de la Bruère.

— LAUNAY, François-René (de).

— GARDIN, Jean-Aimé-François s^r des Nouhes.

1779. BOURASSEAU, Jacques-Joseph, s^r de la Renollière.

— LABOUREAU, Michel-François, s^r de la Garenne.

— COSSIN, Charles-Lezin, s^r de Belle-Touche.

1781. MERLET, Alexandre, s^r du Paty.

1782. ROCHER, François-Yves (du), s^r du Rouvre.

— LABOUREAU, Michel-Jean, s^r des Bretesches.

1784. BUHIGNÉ, Jean-René, s^r de Grandval.

— LIÈVRE, Jean-Baptiste, François (le), s^r de la Touche.

— PICHARD, Marie-Augustin, † *en charge*.

1785. VOLLAIGE, Charles-Jean-Louis, s^r de Rouillon.

— ARNAULT, Louis-Charles, s^r de la Motte.

— BOULONNOIS, Aimé-Anne-Médard, s^r de Saint-Simon.

— PICHARD, François-Augustin, s^r de la Caillière.

1786. SOULARD, François, s^r de la Roche.

1787. PUILLON, Louis-Marie (le), s^r de Boblay.

Avocats généraux.

1558. BOULOMER, Jean.

1575. FRANCHEVILLE Guillaume (de).

1581. CHARETTE, Raoul.

1588. ANDRÉ, Pierre.

1592. TULLAYE André (de la) s^r du Fresne.

1606. PONT Louis (du).

1624. CALLOËT, Antoine, s^r de Kerbrat.

1628. JAN, Jérôme, s^r de la Haye.

1639. MORIN, Rolland.

1642. CALLOËT Gabriel, s^r de Kerbrat.

1646. CALLOËT Gabriel

— BECDELIÈVRE, Jean-Baptiste, s^r de la Busnelaye.

1649. MORICE, Yves, s^r de Coëtquelfen.

1650. PERRIER, Nicolas (du), s^r d'Espineray.

1651. BORGNE, Claude (le), s^r de Vigneu.

1660. NOBLET, Pierre, s^r de Lespau, † *en charge*.

1665. MANOURY, Mathurin.

1670. HEUREAU, Jean, s^r du Temple.

1695. GUIHO, Henry, s^r de Monnoël, † *en charge*.

1700. JOUAULT, Jacques, s^r du Mesnil.

1725. DORÉ Jean, s^r de Lorière.

1730. GUIHO Jean-Henry, s^r du Chaffault.

1731. BOUCHER, Jean-Baptiste (le), s^r de l'Etardière, *honoraire en 1755*.

1734. Goyon, Arnaud-François, sʳ des Hurlières, *honoraire en 1756.*
1755. Barre, Toussaint-Pierre, *honoraire en 1766.*
1756. Budan, René-François, sʳ de la Haye, *honoraire en 1784.*
1766. Lombart, Marc-Antoine-François.
1769. Mosnier, Julien-Célestin (le), sʳ de la Rivière.
1784. Lasseur, René-François (le), sʳ Ranzay.

Procureurs généraux.

1444. Breil, Olivier, (du).
1446. Gibon, Jean.
1477. Vay, Pierre (de).
1492. Gilon Jean.
1520. Racine, François.
1522. Bouëxière Alain (de la).
1552. Farges, Antoine (de).
1554. Barre, Jean (de la).
1557. Francheville, Guillaume (de).
1575. Francheville, Jean (de).
1595. Lescoër, Auffray (de), sʳ de la Guérande.
1612. Blanchard, Jean, sʳ de Lessongère.
1619 Rousseau, René, sʳ de Saint Aignan
1631. Pontual, René (de).
1650. Prestre, René (le), sʳ de Lezonnet
1651. Morice, Yves, sʳ de Coëtquelfen.
1682. Tullaye, Salomon (de la), sʳ du Plessis-Tizon.
1715. Tullaye, Salomon-François (de la).
1745 Tullaye, Henri-Anne-Salomon (de la).
1775. Tullaye, Augustin-Louis-Salomon (de la.)

Substituts (Création de 1704).

1710. Reynes, Jean.
1720. Kermasson, Olivier (de), † *en charge.*
1722. Allaneau, Jean.
1741. Kermasson, Olivier-René (de).
1775. Gandon, Jean-Baptiste-Charles.

Généraux des finances.

1494. Cardonne, Jean-François (de).
1510. Parajau, Jean.
1524. Tissart, Joachim.
1530. Bajart, Philbert.
1531. Bullion, Antoine, sʳ de Vaulx.
1552. Troys, Nicolas, sʳ du Boisregnault.
1557. Clerc, Pierre (le).
1558. Charon, Florimond, sʳ de la Papotière.
— Troys, Claude.
1570 Jallier, Jean, sʳ de la Renaudière.
— Cornulier, Pierre.
1575. Miron, François.
1588. Cornulier, Claude.
1596. Coussaye, Trajan (de la).
1604. Chahu, Balthazar.
1617. Lescoët, Isaac (de), sʳ du Boschet.
1629. Chahu, Henry.
1632. Huteau, Jacques, sʳ des Burons.

1633. Laurens, René, sr de la Noë-Passay.

1644. Guido, (Pierre).

1647. Babin, Jean.

1672. Guillaume, Pierre, sr de la Vieuville.

1673. Rousseau, Joseph, sr de Saint-Aignan.

1686. Dondel, Marc.

1688. Héron, Antoine.

1702. Mellier, Gérard.

1707. Locquet, Charles, sr de Grandville.

1713. Pecquet, Antoine.

1714. Bouchaud, Julien, sr de la Pignonnerie. † *en charge*.

1720. Barnabé, Pierre, sr de la Papotière.

1726. Védier, Charles-François.

1727. Fresneau, Joseph, sr de la Couronnerie.

1730. Danguy, Jacques.

1737. Bouchaud, Julien-Nicolas, sr de la Pignonnerie.

1739. Goyon, Joseph-Martin sr de l'Abbaye.

1750. Bouchaud, Jean-Baptiste, sr du Plessis, *honoraire en 1785*.

1751. Bretton, Gatien, sr des Chapelles.

1752. Viart, Jean-Charles, sr de Mouillemuse, † *en charge*.

1756. Boissière, Isaac-Pierre.

1759. Blond, Pierre (le), sr de la Tour.

1765. Fresneau, Guillaume-Pierre, sr de la Couronnerie, *honoraire en 1786*.

1766. Drouet, François-René.

1783. Viart, Charles-Jean-Marie, sr de Mouillemuse.

1785. Sarrebourse, Philippe-Sébastien, sr d'Audeville.

1786. Ballan, René-Julien, sr de la Richardais.

Greffiers en chef.

1569. Valdain, Jean.

1578. Trocheu, Lucas.

— Renaud, Edmond.

1582. Belon, Isaac.

— Guibourg, Jean.

1590. Monnier, Pierre.

1597. Guibourg, Antoine.

1610. Fouëneau, Etienne.

— Odion, Julien, sr du Val.

1629. Haste, Jean (le).

1631. Prud'homme, Pierre.

1645. Ernaud, Pierre.

— Macé, Guillaume.

1650. Guiton, Guy.

1667. Fleury, Michel.

1667. Forcheteau, Michel, sr de la Rairie.

1675. Papelard, François.

1680. Chevalier, Jean.

1685. Libault, Michel.

1690. Vacher, Simon (le).

1697. Bazillais, Jacques-Hyacinthe.

1706. Bazillais Jacques-Hyacinthe, † *en charge*.

1709. Bazillais, Claude.

1720. Bazillais, Yves.

1730. Bruneau, Claude, sr du Fretay.

1732. Biaille, Jean, sr de Lengibaudière, *honoraire en 1763*.

1750. BOURDEAX, Simon, sr du Boislambert, *honoraire en 1771*.
1761. BIAILLE, Jean, sr de Lengibaudière.
1769. CARDIN, Jean, sr des Nouhes.
1770. ARNAULT, Louis-Marie, sr de la Fauconnière.
1781. PICHCARD, Jean-Baptiste, sr de la Blanchère.

Payeurs des gages.

1492. GAUBERTIÈRE, Tanguy (de la).
1494. VAL, Nicolas (du).
1537. AVRIL, Jean.
1555. SORÉE, Jean.
1556. BERNARD, Jean.
1582. LOPIN, René.
1586. ENFANT-DIEU, Mathurin (l').
1616. LOPIN, Michel.
1648. ROBIN, François.
1652. PERRIER, Jacques, † *en charge*.
1675. RAOUL, Raoul, sr de la Mossaldière, † *en charge*.
1673. BEAUVAIS, Pierre-Félix (de).
1741. RETEAU, Louis, sr de la Budorière.

Gardes des livres.

1492. GELIN, Jean.
1498. BIGOT, Michel.
1515. SAULX, Lucas (le).
1521. MENEUST, Guy (le).
1532. MENEUST, Guillaume (le).
1575. GODET, Georges.
1582. BONFILS, René.
1598. CORDELIER, Denis.
1600. GRANJON, Maurice.
1601. BOUIN, Germain.
1606. MACÉ, Antoine.
1618. MACÉ, Julien.
1633. MACÉ, Guillaume.
1638. CASSARD, Olivier.
1644. GUIHO, Antoine.
1647. GICQUEAU, Jacques.
1678. DENIS, François.
1708. THIBERGE, Joseph.
1750. TROUVÉ, Honoré.
1761. PERRIER, Bernardin.

Premiers Huissiers.

1588. BERTHAUD, Hervé.
1649. ROUILLÉ, François.
1663. PERRIER, Guillaume.
1678. RAGUIDEAU, François.
1691. GORSSE, Jacques.
1725. GARNIER, Dominique.
1732. MÉANCE, Jean-François, sr de Courtemer, *honoraire en 1784*

CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, DITS DE RHODES,

APPARTENANT A LA BRETAGNE.

1187. LANDELLE, Guillaume (de la).

1318. BONCOURT, Jean (de), commandeur de Nantes.

1420. FOURNIER, Yves, gouverneur de Pontmelven.

1433. ROCHE, Guillaume, (de la), commandeur de Carentoir.

1438. MAISTRE, Robert (le), s[r] de Boisvert. commandeur du Faugaret, près Guérande.

1440. DOMAIGNÉ, Guy (de), commandeur de la Guerche, † 1452.

1443. DRESNAY Perrot (du), gouverneur de Saint-Jean-Balaznant, par. de Plouvien.

1451. BOIS, François (du), commandeur du Temple de Clisson.

— BOISÉON, Alain (de). commandeur de la Feuillée, Palacret, Pontmelven, Sainte-Catherine, et Saint-Jean de Nantes.

1463. KERAMBORGNE, Pierre (de), commandeur de la Feuillée et du Palacret, par. de Saint-Laurent.

1467. APPELVOISIN, Guillaume.

1470. BARDOUL Jacques, au nombre des défenseurs de Rhodes en 1480.

1475. PANTIN, Hardy, s[r] de la Hamelinière, tué au siége de Rhodes en 1480.

1480. NOVES, Pierre (de), commandeur de la Feuillée et de Pontmelven, défenseur de Rhodes.

— MILON, Yves, commandeur d'Amboise, défenseur de Rhodes.

— CHAPPERON, Charles, au nombre des défenseurs de Rhodes en 1480.

1486. CHASTEIGNER, Pierre, commandeur de la Feuillée et du Palacret.

1500. KERBOURIC, François (de), commandeur de Moulins, † 1518.

1510. LANGUÉOUËZ, Tristan (de). commandeur du Saint-Esprit d'Auray.

— KERALIO, Guillaume (de), tué au siége de Rhodes en 1522.

1512. KERMELLEC, Rolland (de)

— CAHIDEUC, Jean (de), l'un des défenseurs de Rhodes en 1522, commandeur de la Guerche, et du Temple de Clisson en 1539.

1513. VÉRONNE, Raoul (de), commandeur de Pontmelven.

1515 FONTLEBON, (de) Jacques, au nombre des défenseurs de Rhodes en 1522.

1520. BOUCHERIE, Mathurin (de la), commandeur d'Arétin.

CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, DITS DE MALTE

APPARTENANT A LA BRETAGNE

TIRÉS DES REGISTRES DU GRAND-PRIEURÉ D'AQUITAINE

(La preuve était de huit quartiers, quatre paternels et quatre maternels.)

1523. KERLÉAU, Philippe (de), commandeur de la Guerche.
— APPELVOISIN, Jacques.
1524. AUBIGNÉ, Pierre (d'), de la Besnardière.
— ROSMADEC, Marc (de).
1525. PUY-DU-FAOU, Joachim (du).
1526. TOURNEMINE, Jean, commandeur de Ville-Dieu.
1527. ROCHE-ANDRY, Jean (de la), commandeur de Nantes.
— AYMER, Jacques, commandeur de Quimper.
1528. TOURNEMINE, Nicolas.
— BRÉHET, (N.), de la Lande.
1529. BOUËXIÈRE, François (de la), de Kerduté.
1533. GOULARD Léon, commandeur de Thévalle (Maine).
1531. BOT (N. du).
1535. BUFFETEAU. Yves, commandeur de St-Jean et Ste-Catherine de Nantes.
1539. LESCOËT, Gilles (de), de la Moquelaye.
1543. COËTLOSQUET, Jean (du).
1545. BEL Michel (le), de la Tour.
1550. QUELENEC, Rolland (du), de Kerjolly.
— SAVONNIÈRES, Charles (de), de la Bretesche.
1555. HIREL, Jean, du Hastres.
1556. MOTTE, Antoine de la), de Longlée
1560. MOTTE, Guillaume (de la), de Longlée.
— APPELVOISIN, Henri, de la Bodinatière.
1562. JOURDAIN, Yves, de Kerverzic.
— PUY-DU-FAOU, Jacques (du).
— TRIMOREL, Raoul, de la Trimollière.
1565. BEAUMANOIR, Jean (de), du Besso.
1566. BOJU, André, de la Mesnolière.
1567. BOËSSIÈRE (N. de la).
— AUX, Claude (d'), de Bournay.
1568. BOTLOY, Rolland (de), de Kerguistin.
1570. CHEMINÉE, Simon, du Bois-Benest.
— JOUSSEAUME, Christophe, de Couboureau.
1571. APPELVOISIN, Louis et François, frères d'Henri reçu en 1560.
1572. GOHEAU, René, de la Brossardière.
1573. AUBIGNÉ, Simon (d'), de Boisrmozé, commandeur de la Feuillée.
1575. TALHOUËT Jean (de), de Keravéon, commandeur de Villedieu, en Poitou.
— PLESSIS, Corentin (du), de l'Abbaye-Jarno.
— COUTANCES, Sidrac (de), du Boisdais.
1595. COUTANCES, Louis (de), de Baillou.

1577. LINIERS, René (de), d'Amaillou.
— LINIERS, Claude (de), de la Bourbelière.
— KERBOURIC, François, (de), de la Boissière.
1580. MONTIGNY, Pierre (de).
— FRANCE, Jean (de).
1581. LESMELEUC, Maurice (de), de la Salle.
— LESMELEUC, François (de).
1584. CAMBOUT, Jean (du), de Valleron.
1585. PRÉZÉAU, Charles, de Loiselinière.
1591. SAINT-OFFANGE, René (de), commandeur du Palacret et de Pontmelven.
1594. MONTAIGU, Claude (de), de Boisdavid, commandeur de la Guerche 1608.
1595. BAUDOUIN, Lancelot-Pierre, du Plessis.
1597. ANDIGNÉ, Charles (').
— CHENU, Georges, du Bas-Plessis.
— ANDIGNÉ, Jean, (d').
1598. SUYROT, Amable, des Champs.
1599. JAILLE, René (de la).
1601. CHENU, Charles, du Bas-Plessis.
1603. BASCLE, François (le), du Pin.
1605. CHENU, Jacques, du Belloy.
1606. PESCHARD, Gilles, de la Bothelleraye.
1608. TALHOUËT, François (de), du Boisorhand, commandeur de Saint-Jean-en-l'Isle, près Corbeil, en 1637.
— BUDES, François, du Tertre-Jouan, depuis commandeur de Mauléon.
1610. VEXEL, René (le), du Tertre.
— SAVONNIÈRES, René (de), de la Bretesche.
1610. SAVONNIÈRES, Damien, de la Bretesche.
1611. BOISBAUDRY, François (de), de Trans.
— BÉRAUDIÈRE, Gaspard (de la), de l'Isle-Jourdain.
1612. CHEMINÉE, Paul, de la Mesnardière.
— BREIL, François (du), de Rays.
1615. CONIGAN, Hercule, de Cangé.
— JALESNES, Jacques (de), depuis commandeur de la Feuillée, de Quimper et du Palacret.
1618. BUDES, Olivier, du Tertre-Jouan, depuis commandeur.
1622. PESTIVIEN, N. (de), de Goasvennou.
— SÉVIGNÉ, René, (de), d'Olivet.
1624. BINET, François, de Montifroy.
1625. ALOIGNY, Guy (d'), de Boismorand, commandeur de la Feuillée.
1626. BELINAYE, Jacques (de la).
— SÉCILLON, Pierre (de), du Cosquer.
— CHARBONNEAU, Louis, de l'Échasserie.
1629. THOMASSET, Antoine, de la Boissinière, commandeur de Thévalle en 1653.
— CHAPPERON, Gaspard, de Bourgneuf.
1631. POLASTRON, Jean-Denis-Gabriel (de), de la Hillière, commandeur de Croixty, par. Saint-Tugdual en 1666.
— BOJU, Charles, de la Mesnolière.
— GIBOT, Claude, de la Périnière.
1633. LIVENNE, François (de), de Verdille, commandeur de Sainte-Catherine de Nantes en 1676.
1635. PINART, Guillaume, de Cadoualan.
1640. PLANTYS, Charles (du), de Landreau, commandeur de Thévalle en 1675.

1640. **Menou**, René (de), commandeur de la Guerche en 1672.
— **Jégou**, Gilles, de Kervillio.
— **Montaigu**, Philippe, (de), de Boisdavid.
1644. **Marbeuf**, Claude (de)
— **Crocelay**, René, de la Viollais.
1645. **Romilley**, Jean-Baptiste (de), de la Chesnelaye.
— **Montigny**, Claude (de), depuis commandeur.
— **Huchet**, Jean, de Kerbiquet.
1647. **Acigné**, Claude (d'), de Grandbois.
— **Charbonneau**, Louis, de la Moricière
— **Feydeau**, Louis, de Vaugien.
1648. **Bourdonnaye**, Claude, (de la), de Bratz.
1651. **Perrier**, Olivier (du), du Ménez.
— **Budes**, Claude, du Tertre-Jouan.
— **Kersauson**, René-Pierre (de).
1653. **Budes**, Regnault, du Tertre-Jouan.
— **Kerpoisson**, Pierre (de).
1654. **Roux**, Claude (le), des Aubiers.
— **Perrier**, Marc-Tristan (du), du Ménez.
— **Charbonneau**, Charles, de la Ferté-Escuesche, commandeur de Thévalle.
— **Sesmaisons**, Jean-Baptiste (de), depuis commandeur et bailli.
— **Rougé**, Henry-François (de), du Fay.
1655. **Bruc**, Gabriel (de).
— **Jégou**, Claude, de Kerguinezre.
1656. **Jégou**, Christophe, de Kervillio.
— **Rosmadec**, Marc-Hyacinthe (de), du Plessis-Josso.
— **Beaumanoir**, Philibert (de), de Saint-Jean.
1656. **Beaumanoir**, Charles (de), de Saint-Jean.
1657. **Gascoing**, Louis (le), de la Musse.
— **Charbonneau**, Gabriel, de l'Echasserie.
1659. **Sesmaisons**, Claude (de).
— **Esperonnière**, François (de l'), de Vritz.
1660. **Bréhant**, Antoine (de), de l'Isle.
— **Talhouët**, Louis (de), de Boisorhand.
1661. **Belinaye**, Paul (de la).
— **Martel**, Laurent.
— **Lesquen**, François (de), de la Villemeneuc.
— **Lesquen**, Alain (de), de la Villemeneuc.
— **Cambout**, Charles-César. (du), de Coislin.
1662. **Barrin**, Roland, de la Galissonnière.
— **Saint-Pern**, Charles (de), du Lattay.
— **Noue**, Pierre (de la).
— **Bourdonnaye**, Julien (de la), de Liré
1663. **Aage**, René (de l').
— **Rosmadec**, François (de).
— **Sérent**, Pierre (de).
— **Sérent**, Joseph-Melchior (de).
— **Quatrebarbes**, Philippe (de), de la Rongère.
1664. **Chrétien**, René, de Kerabel.
— **Lys**, René-Eustache (de).
1665. **Savonnières**, Laurent-Bonaventure (de), de la Bretesche.
1666. **Corbinaye**, François (de la), de Bourgon.
— **Bourdonnaye**, Gabriel-François (de la), de Liré.

1666. Moine, Philippe-Emmanuel (le), de Trévigny.
— Chevrier, René, commandeur du Temple, en Carentoir et de l'Hôpital, par. de Quessoy.
1667. Gourvinec, Guy-François (du).
— Gourvinec, Pierre (du).
1668. Bigot, Philippe.
— Gibot, Pierre-David, de la Périnière, commandeur du Temple, près Clisson en 1718.
— Sauvaget, René-Jean, des Clos.
— Trécesson, Mathurin-Paul (de).
1670. Corbière, François-Marie (de la), de Juvigné.
— Quatrebarbes, Gilbert, de la Rongère.
— Béchillon, Henri (de), commandeur de la Guerche en 1763.
1672. Sauvaget, Joseph-Georges, des Clos.
— Cambout, Dominique (du).
1674. Brilhac, Louis (de), commandeur de Ballan, en Touraine.
1677. Marbeuf, Luc-René (de), commandeur de l'hôpital d'Angers.
— Cambout, Guillaume (du), de Carheil.
— Marbeuf, René (de).
1681. Chilleau, Gabriel (du), commandeur de la Guerche.
1686. Bourdonnaye, Jean-Louis (de la), de Coëtion.
— Robien, Sébastien (de).
1688. Kerhoënt, Toussaint (de), du Mescouëz.
1689. Orvaulx, Alphonse-Léonard (d').
1690. Lannion, François-Armel (de).
1691. Belinaye, Anne-François (de la).
1693. Savonnières, Lancelot (de), de la Bretesche.
1693. Bruc, Gabriel (de).
— Montecler, André (de), commandeur de la Guerche en 1723.
1698. Bourdonnaye, François-Anne (de la), de Kerozet.
1699. Rousselet, Anne-Albert, de Châteaurenault.
1700. Roux, Victor-Henry (le), de la Corbinière, depuis commandeur de Sainte-Catherine de Nantes.
— Romilley, Alexandre (de).
— Sénéchal, Claude-Sylvestre (le), de Carcado.
— Saint-Pern, Emmanuel (de).
1701. Coëtlogon, César (de).
1702. Brilhac, Jean-Baptiste (de).
— Lannion, Jean-Baptiste-Pierre-Joseph (de).
1703. Bègue, Charles-Ernest (le).
1704. Meneust, Charles (le), du Chastellier.
— Andigné, Jean-Baptiste (d').
1705. Andigné, Jean-René.
— Rivière, François (de la).
1706. Kerouartz, Achille-Charles-Paul (de).
1709. Andigné, Charles-François (d').
— Bouvens, Charles-Hyacinthe (de).
— Penfentenyo, François-Claude (de).
1710. Talhouët, Louis (de), de Sevérac.
— Bouvens, Gabriel (de).
1711. Andigné, Joseph-Henri (d'), de Mayneuf.
— Brilhac, René-Anne-Hippolyte (de).
— Bruc, Luc-Joseph (de).
— Marbeuf, Bernardin-Hippolyte (de), depuis grand prieur de Champagne.

1713. RUELLAN, Achille-Louis.
1714. SESMAISONS, René (de).
1715. BECDELIÈVRE, Guy-Hylarion.
1716. RIQUETI, Victor, de Mirabeau.
1717. BEL, Pierre-Guy (le), de la Jallière.
— ROMILLEY, Hippolyte-Alexandre (de), de la Chesnelaye.
— CAMBOUT DE COISLIN, Henry-Charles (du).
1718. CHAFFAULT, René-Antoine (du), de la Sénardière, depuis commandeur.
— GÉRALDIN, Nicolas.
— BECDELIÈVRE, Pierre-Joseph.
1720. RIQUETI, Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar, de Mirabeau, depuis commandeur et bailli.
1721. SANGUIN, Hippolyte-François, de Livry.
— MONTI, Charles-Claude (de), de Launay.
1724. MONTI, Charles (de).
— MARBEUF, Charles-Louis-René (de).
1725. CUMONT, François-Louis-Auguste (de), commandeur de la Guerche en 1750.
— NOS, Nicolas-Pierre (des), commandeur de Magny en 1769.
1726. FARCY, Camille-Hippolyte-Annibal, de Cuillé.
1727. LANDE, Jean-Louis (de la), de Calan.
— REGNON, Jean-François-Hippolyte, depuis commandeur de Puyravault.
— REGNON, Pierre-Henry, du Page.
— LANDE, François-Jacques (de la), de Calan, depuis commandeur de Clisson et bailli en 1776.
1727. JUMEAU, Louis-Georges-Henri (le), des Perrières, depuis commandeur de la Feuillée, † 1780.
1729. PARIS, François, de Soulange, commandeur de la Guerche en 1760.
— PARIS, N. de Soulange, commandeur de Villegast, en Angoumois, en 1760.
1730. RIVIÈRE, François (de la), de Saint-Quiouët.
— TALHOUËT Claude-Gilbert (de), de Sévérac.
1732. GÉRALDIN, Marie-Thérèse, commandeur en 1783.
1739. AURAY, Louis-Charles-Honoré (d'), de Saint-Poix, commandeur d'Aretin, au Maine en 1782.
1740. BECDELIÈVRE, Anne-Louis-Roger, de Cany.
— JUMEAU, Claude-Rolland (le), de Blou.
— SAINT-PERN, Emmanuel (de).
— BOISPÉAN, Auguste-Jacques (du).
1741. MOTE-BARACÉ, Alexandre (de la).
1742. BARBIER, Alexandre-Claude-Marie, de Lescoët.
1743. POULPIQUET, Jean-François (de), du Halegoët.
1745. ROHAN, Ferdinand-Maxim.-Mériadec (de), de Guémené, depuis bailli.
1748. CAMUS, Louis-Jean-Népomucène, de Pontcarré.
— SÉRENT, Joseph (de).
— VAUCOULEURS, Louis-François-Georges (de), de Lanjamet, depuis commandeur de Thévalle en 1787.
1750. SAVONNIÈRES, Charles (de), bailli de Morée, en Blaisois.
— PONTUAL, Marie-Toussaint, (de).

1751. LOURDONNAYE, Charles-Toussaint (de la), de Montluc, commandeur de la Guerche en 1786.
— CHAFFAULT, Julien-Alexis (du).
— PELETIER, Charles-David (le), de Rosambo.
— ROHAN, Jean-Baptiste-Manuël (de), du Poulduc, commandeur de la Feuillée en 1772, grand-maître en 1775, † 1800.
— MONTIGNY, Jean-Baptiste-Jérôme (de).
1753. BIZIEN, Claude-Toussaint-Marie.
— BOURDONNAYE, Charles-Esprit (de la), depuis commandeur.
1755. CHASTEL, Louis-Jean-René, de la Rouaudais.
1756. FRESLON, Jean-Baptiste-Gabriel, de la Freslonnière, depuis bailli.
1757. GRIMAUDET, Félix-Henry, de Rochebouët.
— BOURDONNAYE, Esprit-Louis (de la).
— ROCHE, Gabriel-Marie (de la), de Saint-André.
— CHASTEIGNER, Charles-Louis.
1758. POULPIQUET, Jean-Agathe (de), du Haleguët.
— GOUYON, (Claude-Hyacinthe (de), du Vaurouault.
1759. BOUËTIEZ, Charles-Anne (du), depuis commandeur.
1760. BOTHEREL, Victor-Hilarion, de la Bretonnière.
1762. CHARETTE, Louis, de la Colinière.
— MOUSSAYE, Joseph-Marie (de la).
1763. LANTIVY, Louis-Georges-Maurice (de).
1764. CORNULIER, Jean-Baptiste, depuis commandeur en 1774.
1764. CHILLEAU, Dimanche-Pascal-Philippe (du).
1765. SANGUIN, Hippolyte, de Livry.
1767. DESSON, François-Gabriel, de Douville.
— CORBIÈRE, Jacques (de la), de Vahais.
— MOUSSAYE, Edouard-Marie-Ferdinand (de la).
1768. FRESLON, Amateur-Hippolyte, de la Freslonnière.
— KEROUARTZ, Alexis-Anne (de), commandeur de Thévalle, au Maine.
1769. SCÉPEAUX, Paul-Alexandre (de).
— FRESLON, Alexis-Louis-Hugues, de la Freslonnière, depuis bailli en 1781.
— ANDIGNÉ, Charles-René-François (d').
1770. ROHAN, Louis-Camille (de).
1771. GRIMAUDET, Félix, de Rochebouët.
1772. PRESTRE, Auguste-Pierre (le), de Châteaugiron.
1773. NOS, Nicolas-Charles (des).
— AGAY, Antoine-Thérèse-Joseph (d').
— CHAFFAULT, Charles-Augustin (du).
1774. GRIGNART, Louis-Henri, de Champsavoy.
— ROCHE, (Augustin-Joseph (de la), de Saint-André.
— ROCHE, Charles-Gabriel (de la), de Saint-André.
— WHITTE, Nicolas.
— BULLION, Claude-Edmond-Henry.
— BULLION, Guidon-Jacques).
1775. GOUYON, Armand-Aimé-Ange-Michel, du Vaurouault.

1775. CHAFFAULT, Pierre-Gilbert (du).
— SESMAISONS, Alexandre-Pierre-Louis-Gabriel (de).
1776. GRIMAUDET, François, de Rochebouët.
— PERRIN, Jean-Amaury, de la Courbejollière.
— GUERRY, Gilbert-Alexis-Aimé (de).
— BUDES, Charles-Louis, de Guébriant, (de minorité), † 1798.
— CHARETTE, Louis-François, de la Colinière.
1777. Roche, Charles Henri (de la), de Saint-André.
— GRIMAUDET, François, de Rochebouët.
— CUMONT, Pierre (de).
— CUMONT, Léonard (de).
— CAMUS, Gabriel.
— KEROUARTZ, Claude-François-Louis (de).
— REBOURS, Ambroise-François-Hippolyte (le).
— VISDELOU, Isidore-Agathon, de la Villethéart.
1778. DENIS, François-Emmanuel, de Trobriand.
— BÈGUE, Philippe-Charles-Gabriel (le).
— BILLEHEUST, Jean-Charles.
— BOULLEUC, Charles-Gabriel.
— CHARETTE, François, de la Colinière.
— LANTIVY, Guy-Félicité (de).
— LANTIVY, Camille-Philippe (de).
— BOUËXIC, Pierre-François-Joseph (du), de Pinieux, (de minorité), † 1867.
1779. GUERRY, Charles-François (de), de Beauregard.
— LINIERS, Marc-Antoine (de).
1779. BÉJARRY, Anne-Gaspard-Bonaventure (de).
— MOISAN, Charles-François-Jean-Amateur, de la Villeirouët.
— CHATTON, César-Thomas, des Morandais.
— FEBVRE, Antoine-Marc (le), de la Falluère.
— BUDES, Sylvestre-Louis, de Guébriant, (de minorité), † 1845.
— HAYEUX, Jean-Marie (des), de Keranével.
— KERGORLAY, Louis-Florian-Paul (de).
— KERGU, Louis-Agathe-Marie (de).
— SESMAISONS, Claude-Gabriel-Clément (de).
— SESMAISONS, René (de).
— SÉCILLON, Marie-René-Patrice (de).
— REBOURS, Jean-Chrysostôme-Antoine (le).
— REBOURS, Alex.-Jacques-Louis (le).
— FOREST, Auguste (de la), d'Armaillé.
— DACHON, René-François-Georges, de la Billière.
— DRESNAY, Julien-Jean-Marie (du).
1780. BINTINAYE, Jean-B.-Simon-Marie (de la).
— MONTIGNY, Guillaume-Louis (de),
1781. KERGU, Claude-Mathurin-Louis (de).
1782. CHAFFAULT, Charles-Augustin (du).
— CHAFFAULT, Pierre-Gilbert (du).
— BALATHIER, Alexandre, de Lantage.
— BAILLEHACHE, Armand-Sébastien.
— BERTHELOT, Clément.
— BOISGELIN, Pierre-Louis-Marie (de), de Kerdu, † 1816.

1783. DESSON, François-Charles, de Douville.
— GRIMAUDET, Jean-François-Prosper.
— PENFENTENYO, Georges-Marie-René (de).
1784. BECDELIÈVRE, Louis-Marie-Christophe.
— PENFENTENYO, Ambroise-Joseph-Etienne (de).
— BOISGELIN, Alexandre-Joseph (de).
— BÉJARRY, Prosper.
— BÉJARRY, Achille-Balda.
— PENFENTENYO, Achille-Guy-Michel (de).
— PENFENTENYO, Armand-Louis-Marc-Urbain (de).
1785. BOURDONNAYE, Amédée-Esprit-Eugène (de la), de Blossac.
— DESSON, Marie.
— SESMAISONS, Alex.-Pierre-Louis-Gabriel-Rogatien (de), (de minorité).
1785. COUËSSIN, Athanase-Emmanuel-Joseph (de).
— GRIMAUDET, Jean-François.
1786. POULPIQUET, Louis-Constance (de), du Halegoët.
1787. BOURDONNAYE, Joseph-Isidore-Esprit (de la), de Blossac.
— FOURNAS, Victor-François-Joseph, de la Brosse de Fabrezan.
— MELLET, Guillaume-Armand.
— BORGNE, Alexandre-Guillaume (le).
— ROBINEAU, Daniel-Alexandre.
— ROUX, Jean-Jacques-Félix-Auguste (le), de Coëtando.
1788. BOISGELIN, Joseph-Louis (de), (de minorité).
1789. CHATEAUBRIAND, François-René-Auguste (de). † 1848.
1792. CIBON, Jean-François-Eléazar-Paul.
— TROGOFF (N. de).

CHEVALIERS DE L'ORDRE DE L'HERMINE,

INSTITUÉ EN 1380.

1404. BARGEON, Robert (de), écuyer de la duchesse.
— HOUVET, écuyer de la duchesse.
1414. CHAOURSIN, Jean.
1431. GOURLAI, (le sire de), envoyé d'Écosse.
— RIGMAIDEN, Guillaume, Anglais.
— TAILLEFER, Simon.
— PELOC (le sire de), ambassadeur d'Écosse.
1433. BOURGNEUF, Jean (de), écuyer du duc.
1441. MARCILLE, Jean.
1444. MALESTROIT, Jean (de), sire de Keraër.
1445. VÈRE (comte de la).
— MUZILLAC, Pierre (de).
— PUY-GARNIER, Pierre (du).
— RATAUD, Jacques.
— ROCHE, Thomas (de la).
— HÉRAULT, Hémery.
— FAYEL, Cassin, (du).
— ALBRET, Jeanne (d'), comtesse de Richemont.
1447. HUET, Olivier, Anglais.
— ÉCOSSE, Isabeau (d'), duchesse de Bretagne.
— ABOURRE, James, Anglais.
— PARC Raoulin, (du).
1448. BART, Thomas, (le).
1453. ANGIER, Jeanne, dame de Coëtmen.
— PENHOËT, Françoise (dame de).
1453. MAILLÉ, Perronnelle (de), vicomtesse de Rohan.
— RAGUENEL, Jean, sire de Malestroit.
— CHATEAUGIRON, Geoffroi (de), baron de Combourg.
1454. CHATEAUGIRON, Jean (de), baron de Derval.
— GUÉMADEUC, Rolland (de).
— MARTELLIS, Martel (de).
— MÉRIADEC, Hervé.
— MAUHUGEON, Geoffroi.
— MAREIL, Bertrand (de).
— LAVAL, Guy (de), sire du Gavre.
— LAVAL, Jean (de), baron de la Roche-Bernard.
— BOURGOGNE, (le bâtard de).
— QUÉLEN, Olivier (de), sire du Broutay.
— PENHOËT, Guillaume (sire de).
— TOURNEMINE, Jean, s^r de Botloy.
— MÉRIADEC, Hervé.
— MAREIL, Bertrand (de).
— PONTROUAULT, Jean (de).
— TOURNEMINE, Gilles, sire de la Hunaudaye.
— PLOUFRAGAN, Olivier (de).
— ROHAN, Jean (vicomte de).
— RUFFIER, Jean.
— SAINT-NOUAY, Henri (de).
— SAINT-AIGNAN, Michel (de).
— ABBÉ, Jean (l'), s^r de la Commerière
— ANGIER, Jean, sire du Plessis.

1454. Bellouan, Jean (de).
— Botloy, Pierre (de).
— Bogier, Guillaume, trésorier général.
— Giffart, Olivier.
— Enfant, Charles (l').
— Eder, Jean.
— Epervier, Robert (l').
— Fau, Jean (du), grand'maître des monnaies de Bretagne.
— Quélenec, Guyon (du), vicomte du Faou.
— Coëtlogon, Olivier (de).
— Rieux, François, (de).
— Carné, Sylvestre (de).
— Cleuz, Olivier (de).
— Chaffault, Bertrand (du).
— Chauvin, Jean.
— Chauvin, Guillaume.

1455. Saint-Pou, Jacques (de).
— Laval, Jeanne (de).
— Rataud, Archambault, écuyer du connétable.

1457. Epervier, Georges (l').

1459. Rivière, Poncet (de la).

1466. Lameth, Antoine (de), écuyer de Jacques de Luxembourg.
— Marche, Olivier (de la), envoyé de M. de Charolais.
— Martel, Antoine, s[r] de Beaumont.
— Chauvin, Guillaume, chancelier.
— Garlot, Hervé, écuyer de Bourgogne.

1475. Urfé, Pierre (d'), écuyer de la chambre du duc.

1476. Bouteiller, Jean (le), sire de Maupertuis.

1477. Commines, Philippe (de).

CHEVALIERS DE L'ORDRE DU CAMAIL ET DU PORC-ÉPIC,

INSTITUÉ EN 1394,

APPARTENANT A LA BRETAGNE.

1438. Mériadec, Hervé.
— Mériadec, Hector.
— Chenu, Guillaume.
— Boisberthelot, Henri (du).
— Rosnyvinen, Louis (de).
— Rosnyvinen, Etienne (de).
— Rosnyvinen, Hervé (de).
— Rosnyvinen, Yvon (de).
— Rosnyvinen, Olivier (de).
1448. Carné, Sylvestre (de).
1448. Callac, Robert (de).
— Quengo, Guillaume (de).
— Lignières, Laurent (des).
— Landelle, Martin (de la).
— Lannion, Yvon (de).
— Quélen, Olivier (de), s^{r} du Broutay, grand maitre de l'artillerie de Bretagne, † 1471.
— Penhoët, Olivier (de).
— Rolleheuc, Mahé (de).



CHEVALIERS DE SAINT-MICHEL OU DE L'ORDRE DU ROI

DEPUIS LA CRÉATION DE CET ORDRE EN 1469, JUSQU'A L'ORDONNANCE DE 1665[1].

(La preuve était de trois degrés avec les dispenses habituelles.)

1539. ACIGNÉ, Jean (d'), baron de Coëtmen.
1560. ACIGNÉ, Jean (d').
— ACIGNÉ, Louis (d'), sr de la Rochejagu
1570. ACIGNÉ, Jean (d'), sr de la Rochejagu.
1619. ACIGNÉ, Honorat (d'), sr de la Rochejagu.
1665. ACIGNÉ, Jean-Léonard (d'), sr de la Rochejagu.
1570. ANGER, Claude, baron de Crapado.
1604. ANGER, Claude, baron de Crapado.
1535. ANNEBAUD, Claude (d').
1600. AREL, Pierre, sr de Kermerc'hou.
1532. ARGENTRÉ, Pierre (d').
1569. ARRADON, René (d'), sr de Kerdréan.
1589. ARRADON, Jérôme (d'), sr de Quinipily.
1600. AUBIGNÉ, Théodore-Agrippa (d').
1636. AUTRET, Guy, sr de Missirien.
1487. AVAUGOUR, dit de Bretagne, François (d'), comte de Vertus.
1530. AVAUGOUR, dit de Bretagne, François (d').
1556. AVAUGOUR, René (d'), sr de Kergroix.
1568. AVAUGOUR, Odet (d'), comte de Vertus.
1584. AVAUGOUR, Charles, (d'), comte de Vertus.
1600. AVAUGOUR, Claude (d'), comte de Vertus.
1625. AVAUGOUR, Louis (d'), sr du Bois.
1530. AVAUGOUR, Jacques (d'), baron de Courtalain.
1569. AVAUGOUR, Jean (d'), baron de Courtalain.
1576. AVAUGOUR, Jean (d'), sr de Saint-Laurent.
1608. AVAUGOUR, Jean (d'), sr de Saint-Laurent.
1653. BAHUNO, Guillaume, sr de la Demiville.
1612. BARBIER, René, sr de Kerjean.
1626. BARBIER, René, sr de la Fontaine Blanche.
1650. BAUD, Jean (de), sr de la Vigne.
1567. BEAUCÉ, Gilles (de)
1573. BEAUCÉ, Claude (de), sr de Montframery.
1567. BEAUMANOIR, Charles (de), baron de Lavardin.
1587. BEAUMANOIR, Toussaint (de), vicomte du Faou.
1588. BEAUMANOIR, Jean (de), marquis de Lavardin.
1634. BEAUMANOIR, Claude (de), vicomte de Saint-Jean.
1635. BEAUMANOIR, Jean-Bap.-Louis (de), baron de Lavardin.
1610. BECDELIÈVRE, Pierre, sr de Quévilly.
1620. BECDELIÈVRE, Charles, sr de Quévilly

[1] Les dates sont celles de promotion, ou à leur défaut du plus ancien acte qualifiant chevalier de l'ordre du Roi, les sujets compris dans la présente liste.

1646. Bégasson, Jean (de), s^r^ dudit lieu.

1554. Bernier, Charles, s^r^ du Lattay.

1637. Bigot, Sébastien (le), s^r^ de Kerjégu.

1600. Boberil, Vincent (du), s^r^ dudit lieu.

1625. Bois, Damien (du), s^r^ de la Ferronnière.

1652. Bois, Charles (du), s^r^ de la Ferronnière.

1570. Boisbrassu, François (de).

1634. Boisadam, Jacques (de), s^r^ dudit lieu.

1589. Boisbaudry, Pierre, (du), s^r^ dudit lieu.

1579. Bois-de-la-Salle, Guillaume (du), s^r^ de Ferrières.

1590. Boiséon, Pierre(de), s^r^ dudit lieu.

1635. Boisgelin, Vincent (de), s^r^ de la Passée.

1570. Boislehoux, Jean, (de), s^r^ dudit lieu.

1594. Boislehoux, René(de), s^r^ dudit lieu.

— Bollan, René (du), s^r^ de la Villéan.

1633. Borgne, Jean (le), s^r^ de Lesquiffiou.

1660. Borgne, Vincent (le), s^r^ de Lesquiffiou.

1654. Borgne, Jean (le), s^r^ de Keruzoret.

1662. Botdéru, Paul (du), s^r^ de Kerdrého.

1574 Botherel, Julien, s^r^ d'Appigné.

1570. Bouan, Mathurin, s^r^ de Tizé.

1572. Boucherie, Rolland (de la), s^r^ de Boischollet.

1600. Bouchet, François (du), s^r^ de la Haye de Torcé.

— Budes, Jean, s^r^ de la Courbe.

1587. Bouilly, Guillaume (du), s^r^ des Portes.

1604. Boulaye, Jacques, (de la), s^r^ de Denosne.

1622. Bourdonnaye, Gilles (de la), s^r^ de Coëtion.

— Bourdonnaye, Jean (de la), s^r^ de Liré.

1650. Bourdonnaye, Jean (de la), s^r^ de Bratz.

1553. Bouteiller, Jean (le), s^r^ des Landes.

1575. Bouteiller, Jean(le), s^r^ des Landes.

1662. Bouvens, Gabriel, s^r^ du Bois-de-la-Roche.

1580. Bréhant, François (de), s^r^ de Saint-Eloy.

1615. Bréhant, Louis (de), s^r^ de Galinée.

1580. Bréhault, Pierre, s^r^ de Malville.

1538. Bréhier, René.

1580. Breil, Julien (du), s^r^ de la Villemanouel.

1570. Breil, Julien (du), s^r^ de Pontbriand.

1568. Breil, Christophe (du), s^r^ de la Mauvoisinière.

1568. Breil, François (du), s^r^ des Hommeaux.

1570. Breil, Julien (du), s^r^ de Rays.

1573. Breil, François (du), s^r^ de la Roche-Colombière.

1574. Breil, Rolland (du), s^r^ du Chalonge.

1574. Breil, Claude (du), s^r^ de la Mauvoisinière.

1608. Breil, Jean (du), s^r^ de Pontbriand.

— Breil, François (du), s^r^ de Rays.

1619. Breil, Guy (du), s^r^ de Rays.

1635. Breil, René (du), s^r^ de Pontbriand.

1660. Breil, Jean (du), s^r^ de Rays.

1640. Breil, Tanguy (du), s^r^ de Pontbriand.

1487. BRETAGNE, bâtard (de), *voyez* Avaugour.

1623. BRÉZAL, Vincent (de), sr dudit lieu.

1570. BRIE, Guillaume (de), sr de la Motte-Serrant.

1532. BROSSE, Jean (de), dit de Bretagne, comte de Penthièvre

1543. BROSSE, Jean (de), duc d'Etampes, comte de Penthièvre.

1657. BRUC, René (de), sr dudit lieu.

1574. BRULLON, Pierre, sr de la Musse.

1570. BRULLON, Pierre, sr de Beaumont.

1591. BUDES, Charles, sr du Hirel, baron de Sacé.

1641. BUDES, Jean-Baptiste, comte de Guébriant, maréchal de France.

1572. BUET, Marc, sr du Plessis-Buet.

1637. BUSNEL, Nicolas, sr de la Retardais.

1648. BUZIC, Jean, sr de Kerdaoulas.

1596. CAHIDEUC, Arthur (de), sr dudit lieu.

1656. CALLOËT, Rolland, sr de Lanidy.

1562. CAMBOUT, René (du), sr dudit lieu.

1568. CAMBOUT, François (du), sr de Coislin.

1609. CAMBOUT, Louis (du), sr de Becay.

1640. CARADEUC, Sébastien (de), sr de la Chalotais.

1570. CARMENÉ, Guillaume (de), sr de Brondineuf.

1568. CARNÉ Jérôme (de), sr dudit lieu.

1580. CARNÉ, René (de), sr dudit lieu.

— CARNÉ, François (de), sr de Rosampoul.

1610. CARNÉ, Jean (de), sr dudit lieu.

1632. CARNÉ, Jean, (de) baron de Carné.

1620. CARNÉ Charles (de), vte de Cohignac

1650. CARNÉ, Jean (de), sr de Bléhéban.

1643 CARNÉ, René (de), sr de Bléhéban.

1653. CARNÉ, Jean-Urbain (de), sr de Bléhéban.

1658. CASTELLAN, François (de), sr de Bignac.

1574. CERVON, Charles (de), sr des Arcis.

1571. CHAMBALLAN, François (de), sr dudit lieu.

1590. CHAMBALLAN, Paul (de), sr dudit lieu.

1658. CHAMBELLÉ, Pierre, sr des Ousches.

1595. CHAMPAGNÉ, Louis (de), sr de la Motte-Ferchaud.

1615. CHAMPAGNÉ, Pierre (de), sr de la Motte-Ferchaud.

1658. CHAMPEAUX, Charles (de), sr dudit lieu.

1572. CHAMPION, François, sr de Cicé.

1598. CHAMPION, René, baron de Cicé.

1600. CHAMPION, Georges, sr des Perrières.

1591. CHAPELLE, René (de la), sr de la Roche-Giffart.

1609. CHAPELLE, Samuel (de la), sr de la Roche-Giffart.

1635. CHAPELLE, Henri (de la), sr de la Roche-Giffart.

1645. CHARETTE, Julien, sr des Ardennes.

1601. CHARONNIÈRE, Georges (de la), sr dudit lieu.

1469. CHASTEL, Tanguy (du), vicomte de la Belliere.

1568. CHASTEL, Claude (du), baron dudit lieu.

1593. CHASTEL, François (du), marquis de Mesle.

1625. CHASTEL, Jean (du) sr de Coëtangarz.

1579. CHASTELLIER, Pierre (du), sr de Préauvé.

1568. CHATEAUBRIANT, Philippe (de), sr des Roches-Baritaut.

1620. CHATEAUBRIANT, Jean (de), sr de Beaufort

1598. CHATEAUBRIANT, Jean (de), s^r d Saint-Jean-des-Mauvrets.

1580. CHATEAUBRIANT, (Georges de), s^r de Beaufort.

1608. CHATEAUBRIANT, Gabriel (de), comte des Roches-Baritaut.

1615. CHATEAUBRIANT, Pierre (de), s^r de Beaufort.

1660. CHEF-DU-BOIS, Louis (de), s^r de Talhouët.

1595. CHEVIGNÉ, Christophe (de), s^r de la Sicaudais.

1623. CHEVIGNÉ, Pierre (de), s^r de la Sicaudais.

1577. CHOHAN, Guillaume, s^r de Coëtcandec.

1622. CLEUZ, Guy (du), s^r du Gage.

1490. COËTIVY, Charles (de), baron dudit lieu.

1560. COËTLOGON, François (de), s^r dudit lieu.

1578. COËTLOGON, Yves (de), s^r de Méjusseaume.

1588. COËTLOGON, Vincent (de), s^r de Kerbiriou.

1609. COËTLOGON, René (de), s^r dudit lieu.

1615. COËTLOGON, Jean (de), s^r de Kerbiriou.

1632. COËTLOGON, François (de), s^r de Méjusseaume.

1647. COËTLOSQUET, Guillaume (du), s^r dudit lieu.

1532. COËTQUELVEN, Olivier (de), s^r de Kergournadec'h.

1568. COËTQUEN, Jean (de), s^r dudit lieu

1578. COËTQUEN, Jean (de) marquis dudit lieu.

1595. COËTQUEN, Jean (de), comte de Combourg.

1621. COËTQUEN, Louis (de), marquis dudit lieu.

1589. COËTRÉDREZ, Pierre, s^r dudit lieu.

1606. COËTRIEUX, Guillaume (de), s^r de la Rivière.

1614. CONEN, François, s^r de Précréant.

1652. CONEN, Toussaint.

1570. CORBINAYE, François (de la), s^r de Bourgon.

1552. CORNILLÉ, Briand (de), s^r de la Bichetière.

1614. COSQUER, François (du), s^r de Barach.

1634. COSQUER, François (du), s^r de Barach.

1586. COUËDOR, Jean (de), s^r du Boisglé.

1654. COUËSSIN, Philippe (de), s^r de Bresséan.

1658. COUYER (N)., s^r de Bignac.

1615. CYBOUAULT, Marc (de), s^r de Pinieux.

1598. EDER, Guy, s^r de Fontenelle.

1603. EDER, Amaury, s^r de Beaumanoir.

1608. ESCU, Jacques (de l'), s^r de la Mancelière.

1569. ESPINAY, Jean (d'), marquis dudit lieu.

1573. ESPINAY, Antoine (d'), s^r de Broons.

1568. ESPINAY, Louis (d'), marquis de Vaucouleurs.

1580. ESPINAY, Claude (d'), marquis du dit lieu.

1598. ESPINAY, François (d'), baron de Broons.

1610. ESPINAY, Charles (d'), marquis de Vaucouleurs.

1580. EVESQUE, Jean (l'), s^r de la Silandais.

1620. EVESQUE Florent (l'), —

1587. FAUCON Claude, s^r de Ris.

1563. FERRON, Gilles, s^r de la Ferronnaye.

1591. Fleuriot, Charles, s^r de Kernévénoy.
1639. Fleuriot, Charles, s^r de Kerlouët.
1575. Forestier, Jean (le), s^r de Kerahuis.
1590. Forsanz, Jacques (de), s^r de Gardisseul.
1626. Forsanz, Jean (de), s^r de Gardisseul.
1661. Forsanz, Maurille (de), s^r de Gardisseul.
1500. Fou, Raoul (du), évêque d'Evreux, chancelier de l'ordre.
1593. Fouquet, Guillaume, s^r de la Varenne.
1630. Francheville, Jean (de), s^r de Québriac.
1627. Fresnay, René (du), baron du Faouët.
1604 Fromentières, Joachim (de), s^r de Montigny.
1638. Gabard, François, s^r de la Maillardière.
1588. Gassion, Hugues, s^r de Pontet.
1576. Gautron, Jacques, vicomte de Plaintel.
1602. Gautron, Christophe, s^r de Robien.
1570. Gay, François (le), s^r de la Fautrière.
1593. Glé, Guy, s^r de la Costardaye.
1619. Glé, François, s^r du Pan.
1658. Gobien, Charles (le), s^r des Douets.
1590. Goësbriand, Yves (de), s^r dudit lieu.
1600. Goësbriand, François (de), s^r dudit lieu.
1628. Goësbriand, François (de), s^r de la Noëverte.
1663. Goësbriand, Yves (de), s^r de Triévin.
1660. Gouëon, René, s^r de la Bouëtardaye.
1646. Gualès, Rolland (le), s^r de Mezaubran.
— Goulaine, Baudouin (de), s^r dudit lieu.
1569. Goulaine, Claude (de), s^r dudit lieu.
1598. Goulaine, Gabriel (de), s^r dudit lieu.
1608. Goulaine, Jean (de), baron du Faouët.
1586. Gouray, Olivier (du), s^r de la Coste.
1653. Gourcuff, Louis (de), s^r de Tréménec.
1670. Gouicquet, Abel, s^r de Trédaniel.
1484. Gouyon, Alain, s^r de Villiers, grand écuyer de France.
1543. Gouyon, Joachim, s^r de Matignon.
1562. Gouyon, Jacques, s^r de Matignon, maréchal de France.
1570. Gouyon, Amaury, s^r de la Moussaye.
1600. Gouyon, Bertrand, s^r de Vaudurand.
1622. Gouyon, Jean, s^r de la Ville-aux-Oiseaux.
1623. Gouyon, Amaury, s^r de la Moussaye.
1626. Gouyon, Jacques, s^r de Vaudurand.
1650. Gouyon, Jean-Louis, s^r de Vaudurand.
1584. Gouyon, Georges, s^r de Beaucorps.
1570. Grandière, N. (de la).
1634. Grasmenil, Gilles (de), s^r de Bois-Belin.
1577. Grenédan, René (de), vicomte dudit lieu.
1586. Gué, Mathurin (du), s^r dudit lieu.
1575. Gué, François (du), s^r de Méjusseaume.
1583. Guéguen, Georges, s^r du Clos.

1601. GUÉHÉNEUC, Jean, s^r de Juzet.
— GUÉHÉNEUC, Jean, s^r de Lesnaudière.
1566. GUÉHÉNEUC, Robert, s^r de Chantepie.
1578. GUÉMADEUC, François (de), s^r dudit lieu.
1580. GUÉMADEUC, Thomas (de), baron dudit lieu.
1600. GUÉMADEUC, Georges (de), s^r de Trévécar.
1604. GUÉMADEUC, Toussaint (de), baron dudit lieu.
1612. GUÉMADEUC, Thomas (de), baron dudit lieu.
1615. GUÉMADEUC, Thomas (de), s^r de Cadoudal.
1640. GUÉMADEUC, Claude (de), s^r de Trévécar.
1603. GUENGAT, Jacques (de), s^r dudit lieu.
1612. GUER, Charles (de), s^r de la Porte-Neuve.
1658. GUÉRIN, Anne, marquis de Saint-Brice.
1578. GUESCLIN, Bertrand (du), s^r de la Roberie.
1636. GUESCLIN, César (du), s^r de la Roberie.
1620. GUINY, Jacques (du), s^r de la Garoulaye.
1582. HALEGOËT, Olivier (du), s^r de Kergrec'h.
1578. HALLAY, Etienne (du), s^r dudit lieu.
1627. HALLAY, Louis (du), s^r dudit lieu.
1605. HAYE, Alain (de la), s^r de Tourdelin.
1620. HAYE-SAINT-HILAIRE, Henri (de la), s^r dudit lieu.
1639. HAYE Nicolas (de la), s^r du Plessix-au-Chat.
1600. HEUC, Charles (du), s^r de Lezongar.
1543. HOSPITAL, Gilles (de l'), s^r de la Rouaudais.
1602. HOUMEAUX, Claude (des), s^r dudit lieu.
1608. HOUX, Jean (du), s^r du Couëdic.
1648. HUCHET, Briand, s^r de Kerbiquet.
1645. HUCHET, Jean, s^r de Peillac.
1649. HUON Alain, s^r de Kermadec.
1650. HUON, Alain, s^r de Kérézélec.
1625. JÉGADO, Jean, s^r de Kerolain.
1626. HUDELOR, Louis, s^r de la Grée-Mareuc.
1638. JOURDAIN, Tanguy, s^r de Couëdor.
1629. JOUSSEAUME, Charles, s^r de Combouréau.
1608. KAERBOUT, Lancelot (de), s^r de Gémasse.
1569. KERALBAUD, Abel (de), s^r de Cardelan.
1598. KERALBAUD, René (de), s^r de Cardelan.
1644. KERBOUDEL, Jean (de), s^r de la Courpéan.
1654. KERGADALEN, François (de), s^r dudit lieu.
— KERGADALEN, Guy-Corentin (de), s^r de Drévers.
1660. KERGADIOU, François (de), s^r dudit lieu.
1629. KERGOËT, Vincent (de), s^r de Tronjoly.
1596. KERGORLAY, Charles (de), s^r du dit lieu.
1629. KERGORLAY, René (de), s^r dudit lieu.
1598. KERGROADEZ, François (de), s^r dudit lieu.
1591. KERGUÉZAY, Claude (de), s^r de Kergomar.

1608. KERGUÉZAY, Amaury (de), s^r de Kermorvan.

1609. KERGUÉZEC, François (de), s^r du Carpont.

1573. KERGUIZEC, Jean (de), s^r de la Sauldraye.

1639. KERGUIZIAU, Jean (de), s^r de Kerscao.

1559. KERHOËNT, Olivier (de), s^r de Kergournadeac'h.

1599. KERHOËNT, François (de), s^r de Kergournadeac'h.

1633. KERHOËNT, François (de), s^r de Coëtanfao.

1603. KERLEC'H, François (de), s^r de Trézigudy.

1570. KERLEC'H DU CHASTEL, Claude (de).

1647. KERMENGUY, Jacques (de), s^r dudit lieu.

1572. KERMÉNO, René (de), s^r dudit lieu.

1629. KERMÉNO, Prigent (de), s^r dudit lieu

1575. KERMÉNO, François (de), s^r de Keralio.

1561. KERNÉVÉNOY, François (de) s^r dudit lieu.

1645. KERNEZNE, Charles (de), marquis de la Roche.

1602. KEROUARTZ, Claude (de), s^r dudit lieu.

1580. KEROUZY, François (de), s^r dudit lieu.

1605. KEROUZY, Jean (de), s^r dudit lieu.

1634. KEROUZY, Louis (de), s^r dudit lieu.

1654. KERPOISSON, N. (de).

1585. KERSAUSON, Tanguy (de), s^r dudit lieu.

1600. KERSAUSON, Vincent (de), s^r de Penhoët.

1601. KERSAUSON, François, s^r dudit lieu.

1651. KERSAUSON, Sébastien, s^r dudit lieu.

1673. KERSAUSON, Prigent (de), s^r dudit lieu.

1650. KERVEN, Gabriel (de) s^r dudit lieu.

1572. KERVÉNO, Vincent (de), baron dudit lieu.

1590. KERVÉNO, Georges (de), baron dudit lieu.

— KERVÉNO, Jean (de), baron dudit lieu.

1571. LAMBERT, Jean, s^r de Rigourdaine.

1592. LAMBERT, Amaury, s^r de Rigourdaine.

1602. LAMBERT, Jean, s^r de la Havardière.

1572. LAMOTE (de), ou MOTTE (de la), Jean, s^r de Baracé.

1580. LANDE, Jacques (de la), s^r du Lou.

1566. LANGAN, Claude (de), s^r du Bois-Février.

1571. LANGAN, René (de), baron du Bois-Février.

1619. LANGAN, Pierre (de), baron du Bois-Février.

1640. LANGAN, César (de), baron du Bois-Février.

1639. LANJAMET, René (de), s^r dudit lieu.

1609. LANLOUP, Jean (de), s^r dudit lieu.

1587. LANNION, Claude (de), s^r de Cruguil.

1607. LANNION, Pierre (de), baron du Vieux Châtel.

1628. LANNION, Jean (de), baron du Vieux-Châtel.

1570. LANVAUX, François (de), s^r de Beaulieu.

638. LANTIVY, Bernard (de), s^r de la Ferrière.

1560. LAUNAY, Jean (de), s^r d'Onglée.

1570. LAUNAY, Jacques (de), s^r de Talvern.

1524. LAVAL, Guy (de), s^r de Montfort.

1586. LESQUEN, Jacques (de), s^r du Plessis-Tréhen.

1625. LESQUEN, Gilles (de), sr de la Villemeneuc.

1638. LESQUEN, Alain (de), sr de la Villemeneuc.

1607. LÉZIART, Georges, sr du Matz.

1611. LÉZILDRY, Louis (de), sr dudit lieu.

1623. LEZONNET, Jean (de), sr de Villedel.

1622. LEZOT, Roch, sr de la Ville-Geffroy.

1579. LISCOËT, Yves (du), sr dudit lieu.

1616. LISCOËT, Benjamin (du), sr dudit lieu.

1634. LOISEL, Isaac, sr de Brie.

1573. LOUËT, François (du), vicomte de Pirvit.

1586. LOUËT, Jean (du), vicomte de Pirvit.

1603. LOUËT, Vincent (du), vicomte de Pirvit.

1651. LOUËT, Jean (du), sr de Penanvern.

1637. LOUËT, Olivier, (du) sr de Penanvern.

1658. LOUËT, René (du), sr de Penanvern.

1601. LUETTE, Michel (du), sr de la Vallée.

1600. MAIGNÉ, François (de), sr de Quistillic.

1598. MAISTRE, Guillaume (le), sr de la Garrelaye.

1590. MAISTRE, Guillaume (le), sr de Créneuc.

1648. MAIGNAN, Charles (le), sr de l'Écorce.

1650. MALENOË, Jacques (de), sr dudit lieu.

1609. MALENOË, Pierre (de), sr dudit lieu.

1532. MALESTROIT, Claude (de), sr de Keraër.

1599. MAREC, René, sr de Montbarrot.

1648. MARCADÉ, Guillaume, sr de la Mineraye.

1637. MARIE, Fernand, sr de la Higourdaye.

1628. MARIN, Jean, sr de Montcan.

1610. MARIGO, François, sr du I yé.

1570. MARZELIÈRE, Pierre (de la), sr du dit lieu.

1585. MARZELIÈRE, Renaud (de la), sr du-dit lieu.

1606. MARZELIÈRE, François (de la), sr dudit lieu.

1600. MARTEL, Olivier, sr de la Malonnière.

1619. MATZ, Jean (du), sr du Brossay.

1574. MATZ, Jean (du), sr de Montmartin.

1593. MASSUEL, François, sr de la Bouteillerie.

1650. MASSUEL, René, sr de la Bouteillerie.

1580. MAUPETIT, Jean, sr de la Villemaupetit.

1660. MÉNEZ, Yves (du), sr de Lezurec.

1562. MAURE, Claude (de), sr dudit lieu.

1574. MAURE, Charles (de), comte dudit lieu.

1640. MÉNAGER, Jean (le), sr de Piolaine.

1593. MENEUST, Guy (le), sr de Bréquigny.

1569. MESCOUEZ, Troïlus (du), sr de la Roche-Helgomarc'h.

1590. MESNARD, David, sr de Toucheprez.

1655. MOËLIEN, Sébastien (de), sr dudit lieu.

1637. MINTIER, Lancelot (le), sr de Carméné.

1615. MOINE, Vincent (le), sr de Trévigny.

1569. MONTBOURCHER, René (de), sr du dit lieu.

1603. MONTBOURCHER, René (de), sr du Bordage.

1549. MONTALEMBERT, André (de), sr d'Essé.

1524. MONTJEAN, René (de), sr dudit lieu, depuis maréchal de France.

1574. MONTERFIL, François (de), sr dudit lieu.

1470. MONTFORT-LAVAL, Louis (de), s[r] de Châtillon, grand maître des eaux et forêts de France.

1469. MONTFORT-LAVAL, André (de), s[r] de Lohéac, amiral et maréchal de France.

1574. MONTIGNY, Guillaume (de), s[r] de la Hautière.

1598. MONTIGNY, Louis (de), s[r] de la Hautière.

1521. MONTIGNY, Julien, s[r] de la Hautière.

1620. MONTIGNY, Jean (de), s[r] de la Motte.

1615. MORAUD, François, s[r] du Déron.

1580. MOTTE, Pierre (de la), s[r] de Longlée.

1609. MOTTE, Guillaume (de la), s[r] de la Vallée et de la Roche.

1617. MOUSSAYE, Amaury (de la), s[r] de Carcouët.

1625. MOUSSAYE, Jean (de la), s[r] de la Villéon.

1590. MOUSSAYE, Julien (de la), s[r] de la Follinaye.

1600. MUZILLAC, Georges (de), s[r] de Kerdréan.

1570. NEPVOU, Guillaume (le), s[r] de Crénan.

1614. NÉVET, Jacques (de), baron dudit lieu.

1629. NÉVET, Jean (de), baron dudit lieu.

1572. NOS, Jean (des), s[r] de Vauhébert.

1606. NOS, Gilles (des), s[r] d'Hémenard.

1568. NOS, François (des), s[r] de Ponttouraude.

1622. NOS, François (des), s[r] de la Tauvière.

1596. NOS, Christophe (des), s[r] de Ponttouraude.

1602. NOS, René, s[r] de la Doussetière.

1634. NOS, René (des), s[r] du Moussay.

1624. NOS, Henri (des), s[r] de la Tauvière.

1652. NOS, Gilles (des), s[r] d'Hémenard.

1589. NOUE, François (de la), s[r] du Plessis-des-Tournelles.

1596. NOUE, Odet (de la), s[r] de Téligny.

1629. NOUE, Claude (de la), s[r] du Plessis-des-Tournelles.

1525. PANTIN, Jean, s[r] de la Hamelinière.

1566. PANTIN, Hardy, s[r] de la Hamelinière.

1622. PANTIN, Claude, s[r] de la Hamelinière.

1580. PARC, Claude (du), s[r] de Locmaria.

1606. PARC, Louis (du), s[r] de Locmaria.

1615. PARC, Yves (du), s[r] de Kergadou.

1613. PARCEVAUX, Alain (de), s[r] de Mézarnou.

1640. PARIS, Jacques-Louis, s[r] du Plessis.

1568. PATRAS, N., s[r] de la Roche.

1570. PÉ, Pierre (du), baron de Tannerre.

1590. PÉ, Edme (du), baron de Tannerre.

1573. PÉ, René (du), s[r] dudit lieu et d'Orvault.

1611. PÉ, Claude (du), s[r] dudit lieu et d'Orvault.

1609. PENANCOËT, Guillaume (de), s[r] de Kerouazle.

1610. PENHOADIC, Claude (de), s[r] dudit lieu.

1567. PENMARC'H, Claude (de), s[r] dudit lieu.

1628. PENMARC'H, René (de), baron dudit lieu.

1638. PENMARC'H, Vincent (de), baron dudit lieu.

1641. PÉPIN, Gabriel, s[r] de Sévigné.

1643. PÉRENNO, Gilles (de), s[r] de Kerduel.

1529. PERROT ou PERRAULT, Louis, s[r] de Châtillon, hérault, roi d'armes de l'ordre.

1600. PERRIER, Claude (du), s[r] du Méné.

1626. PERRIEN, Toussaint (de), s[r] de Bréfeillac.

1626. Perrien, Charles (de), s^r de Keramborgne.

1574. Piguelaye, Jean (de la), s^r du Chesnay.

1594. Piguelaye, François (de la), comte du Chesnay.

1628. Peschart, François, s^r de Bossac.

— Peschart, François, s^r de Beaumanoir.

1649. Pinart, René, s^r de Cadoualan.

1663. Pinart, François, s^r de Cadoualan.

1578. Pinel, René, s^r de Chaudebœuf.

1618. Pinel, Bertrand, s^r de Chaudebœuf.

1649. Plessis, Jean-Baptiste (du), s^r du Plessis-d'Argentré.

1568. Ploeuc, Charles (de), s^r du Timeur.

1580. Ploeuc, Vincent (de), s^r du Timeur.

1619. Ploeuc, Nicolas (de), s^r de Kerharo.

1545. Plorec, François (de), s^r duditlieu.

1580. Plouër, Charles (de), s^r de Boisrouault.

1570. Plusquellec, Maurice (de), s^r de Carman.

1579. Plusquellec, Louis (de), s^r de Carman.

1580. Poffray, Yves (de), s^r de la Métairie.

1598. Poilley, Jean (de), baron dudit lieu.

1601. Poilley, Henri (de), baron dudit lieu.

1605. Poix, René (de), s^r de Fouesnel.

1570. Poix, Christophe (de), s^r de Fouesnel.

1469. Pont, Jean (du), baron du Pont-l'Abbé.

1601. Porc de-la-Porte, René (le), baron de Vezins.

1618. Porc de-la-Porte, François (le), baron de Vezins.

1637. Porte, Jean (de la), s^r du Val et de Châteaudérec.

1626. Porcaro, Julien (de), s^r dudit lieu.

1571. Pou, Julien (du), s^r de Kermoguer.

1634. Poulain, Louis, s^r de Tramain.

1641. Poulain, Pierre, s^r de Pontlo.

1620. Poulain, Guillaume, s^r de Kerolain.

1625. Poulpiquet, René (de), s^r du Halgoët.

1661. Poulpiquet, Guillaume (de), s^r de Locmaria et de Kerguélen.

— Poulpiquet, Guillaume (de), s^r de Lannouan.

1560. Prestre, Jean (le), s^r de Lezonnet.

1585. Prestre, Louis (le), s^r de Lezonnet.

1609. Prestre, François (le), s^r de Lezonnet.

1560. Provosté, Mathurin (de la), s^r de Coutance.

1562. Puy-du-Faou, René (du), s^r dudit lieu, baron de Combronde.

1579. Puy-du-Faou, Eusèbe (du), s^r de la Sèverie.

1588. Puy-du-Faou, Gilbert (du), baron de Combronde.

1612. Puy-du-Faou, René (du), marquis de Combronde.

1580. Québriac, Louis (de), s^r de la Hirlaye et de la Ballue.

1525. Quélen, François (de), s^r du Broutay.

1610. Quélen, Grégoire (de), s^r du Broutay.

1652. Quélen, Barthélemy (de), comte de la Vauguyon.

1570. Quélen, René (de), s^r de Troran et de Kernéguez.

1640. Quélen, Gilles (de), s^r de Saint-Bihy.

1620. Quemper, Alain (de), s^r de Lanascol.

1640. Quemper, François (de), s^r de Lanascol.

1580. Quengo, François (de), s^r du Rochay.

1612. Quengo, René (de), s^r de Tonquédec.

1627. Rechignevoisin, Jean.
1645. Riaud, René s^r de Galisson.
1547. Ridellières, Guillaume (des), s^r dudit lieu.
1570. Ridellières, Christophe (des), s^r de la Noue.
1488. Rieux, Jean (de), s^r dudit lieu, maréchal de Bretagne.
1498. Rieux, Jean (de), comte d'Harcourt.
1527. Rieux, Claude (de), s^r dudit lieu et de Rochefort.
1568. Rieux, Jean (de), marquis d'Assérac.
— Rieux, René (de), marquis d'Assérac.
1570. Rieux, René (de), s^r de la Feillée.
1574. Rieux, Guy (de), s^r de Sourdéac et de Châteauneuf.
1583. Rieux, René (de), s^r de Sourdéac et de Châteauneuf.
1617. Rieux, Guy, (de), marquis d'Ouëssant.
1579. Rimaison, Michel (de), s^r dudit lieu.
1622. Rimaison, Louis (de), s^r dudit lieu.
1622. Rivoalen, Jean s^r de Mesléan.
1570. Rivière, Jean (de la), s^r du Plessis-Hérupet.
1600. Rivière, Mathurin, (de la). s^r du Plessis-Hérupet.
1631. Rivière, Olivier (de la), s^r du Plessis-Hérupet.
1614. Rivière, René, (de la), s^r de Saint-Quihoët.
1573. Robelot, Julien, s^r de la Chesnaye.
1608. Robien, Christophe (de), s^r de la Villemainguy.
1575. Roche, Christophe (de la), s^r de la Touche-Trébry.
1576. Roche-Saint-André, Mathurin (de la), s^r dudit lieu.
1665. Roche-Saint-André, Gilles (de la), s^r de La Haye.
1472. Rohan, Jean (de), vicomte de Rohan.
1504. Rohan, Louis (de), s^r de Guémené.
1476. Rohan, Pierre (de), s^r de Gyé, maréchal de France.
1504. Rohan, Charles (de), s^r de Gyé, grand échanson de France.
1547. Rohan, René (de), vicomte de Rohan, prince de Léon.
1549. Rohan, François (de), s^r de Gyé.
1562. Rohan, Henri (de), vicomte de Rohan.
1493. Rohan, Pierre (de), comte de Quintin.
1564. Rohan, Louis (de), s^r de Guémené.
1563. Rohan, Louis (de), s^r de Montbazon.
1598. Rohan, Pierre (de), prince de Guémené.
1600. Romilley, César (de), s^r de la Chênelaye.
1649. Romilley, François (de), marquis de la Chênelaye.
1646. Rosily, François (de), s^r dudit lieu et de Mesros.
1568. Rosmadec, Tanguy (de), s^r dudit lieu, baron de Molac.
1569. Rosmadec, Marc (de), s^r de Pont-croix.
1570. Rosmadec, Claude (de), s^r des Chapelles.
1599. Rosmadec, Sébastien (de), marquis de Rosmadec.
1616. Rosmadec, Mathurin (de), baron de Saint-Jouan.
1621. Rosmadec, Sébastien (de), marquis de Rosmadec.
1573. Rosmadec, Guillaume (de), vicomte de Mayneuf.

1632. ROSMADEC, Guillaume (de), vicomte de Mayneuf.

1574. ROSMAR, Amaury (de), s[r] de Kerdaniel.

1607. ROSMAR, Pierre (de) s[r] de Kerdaniel.

1630. ROSMAR, Jean (de), s[r] de Lesguern.

1626. ROSMAR, Pierre (de), s[r] de Kerdaniel.

1568. ROUGÉ, Mathurin (de), s[r] des Rues.

1595. ROUGÉ, René (de), s[r] des Rues.

1644. ROUGÉ, René (de), s[r] des Rues.

1584. ROUXEAU, René, s[r] de la Ramée et du Plessis de Varades.

1650. ROUSSEAU, Jean (le), s[r] de Diarnélez.

1610. RUELLAN, Gilles, marquis de la Balue, baron du Tiercent.

1589. RYE, Gabriel (de la).

1578. SAIGE, Guillaume (le), s[r] de la Villèsbrunne.

1570. SAINT-DENOUAL, Jacques (de), s[r] dudit lieu.

1587. SAINT-GILLES, Olivier (de), s[r] de Perronnays.

1660. SAINT-GILLES, Louis, (de), s[r] du Gage.

1570. SAINT-GUÉDAS, Charles (de), s[r] dudit lieu.

1574. SAINT-PERN, Judes (de), s[r] de Ligouyer.

1598. SAINT-PERN, René (de), s[r] de Ligouyer.

1637. SAINT-PERN, René (de), s[r] de Ligouyer.

1618. SAUVAGET, Bertrand, baron de Poulguen, s[r] des Clos.

1587. SAVONNIÈRES, Charles (de).

1552. SAVONNIÈRES, Antoine (de).

1532. SANSAY, René (de), s[r] dudit lieu.

1588. SANSAY, Anne (de), comte de la Maignanne.

1571. SANSAY, Claude (de).

1554. SCÉPEAUX, François (de), s[r] de la Vieilleville.

1604. SCLICZON, Claude, (le) s[r] de Keralio.

1596. SÉNÉCHAL, François (le), s[r] de Carcado.

1624. SÉNÉCHAL, Jean (le).

1622. SÉNÉCHAL, François, (le) s[r] de Carcado.

1624. SÉNÉCHAL, Guillaume, (le), s[r] de Carcado.

1654. SÉNÉCHAL, Julien (le), s[r] de Trédudday, vicomte de Pacé.

1635. SÉRENT, Jean (de), s[r] de Kerfily.

1659. SESMAISONS, Claude (de), s[r] de la Sauzinière.

1570. SÉVIGNÉ, Pierre (de), baron de Sévigné.

1602. SÉVIGNÉ, Joachim (de), baron de Sévigné.

1627. SÉVIGNÉ, Charles (de), baron de Sévigné.

1620. SOREL, Jacques, s[r] du Bois-de-la-Salle.

1606. TAILLEFER, Alain, s[r] de la Brunais.

1580. TALENSAC, Jean (de), s[r] de Loudrière.

1596. TALHOUET, François (de), s[r] de Sevérac.

1622. TALHOUET, René (de), s[r] du Boisorhand.

1599. TALHOUET, Nicolas (de), s[r] de Kerservant.

1566. THÉZAN, Paul (de).

1564. THIERRY, François s[r] de Boisorcant

1578. THIERRY, Julien, s[r] de la Prévalaye.

1564. THOMAS, Pierre, s[r] de la Caunelaye.

1580. THOMAS, Georges, s[r] de la Caunelaye.

1636. THOMAS, Jean, s[r] de la Caunelaye.

1564. TINTÉNIAC, René (de), s[r] de Quimrc'h.

1570. TIVARLEN, Nicolas (de), sr de Kerharo.
1578. TOURNEMINE, Julien (de), sr de la Guerche.
1572. TOURNEMINE, Pierre (de), baron de Camsillon.
1569. TOURNEMINE, René (de), baron de la Hunaudaye.
1593. TOURNEMINE, Jacques (de), sr de Coëtmeur.
1570. TOURTEREAU, Louis.
1627. TOUSTAIN, Adrien.
1600. TRÉAL, Jacques (de), sr de Beaubois.
1622. TRÉANNA, Guillaume, sr de Lanvilliau.
1633. TRÉMIC, Jean (de), sr de Keranysan.
1562. TRÉMIGON, Tristan (de), sr du Chalonge.
1570. TRÉMIGON, François (de), sr de Langan.
1576. TRÉMIGON, Briand (de), sr de Kerinan.
— TRÉMIGON, Jean (de), sr de la Brousse.
1598. TRÉMIGON, François (de), vicomte de Kerinan.
1604. TRÉMIGON, Jean (de), sr du Dicq.
1660. TRÉMIGON, François (de), sr de Trémigon.
1635. TROUSSIER, Sébastien, vicomte de la Gabetière.
1620. TROUSSIER, Jean, sr de Pontménard.
1572. TUFFIN, Guillaume, sr de la Rouërie.
1633. URVOY, Gilles, sr de Saint-Glen.
1570. VALLÉE, Jean (de la), sr du Roz et de St-Jouan.
1662. VERGIER, Paul (du), sr de Ménéguen.
1590. VIEUXPONT, Alexandre (de), baron de Neufbourg.
1538. VILLEBLANCHE, Claude (de), sr du Plessis-Balisson.
1600. VILLÉON, François (de la), sr du Boisfeillet.
1644. VILLÉON, François (de la), sr du Boisfeillet.
1640. VILLE, Pierre (de la), sr de Férolles.
1620. VISDELOU, Gilles, sr de la Goublaye et de Bienassis.
1626. VISDELOU, Claude, sr de la Goublaye.
1633. VISDEDOU, Jacques, sr de Delien.
1660. VISDEDOU, René-César, sr de la Goublaye.
1582. VOLVIRE, Philippe (de).
1570. VOYER, Auffray (le), baron de la Haie-Pesnel.
1575. VOYER, Jacques, sr de Trégomar.
1583. VOYER, Nicolas (le), sr du Lou, de Cariot et de Quéléreuc, frère des précédents.

CHEVALIERS DU SAINT-ESPRIT

OU DES ORDRES DU ROI,

DEPUIS LA CRÉATION DE L'ORDRE EN 1578 ET 1579.

(La preuve était de quatre degrés.)

1578. GONDY, duc de Retz, Albert (de), maréchal de France, † 1602.
1579. GOUYON, comte de Matignon, Jacques, maréchal de France, † 1597.
1582. VOLVIRE, vicomte du Bois-de-la-Roche, Philippe (de), † 1595.
1583. CHASTEIGNER, Louis, s^r de la Roche-Posay, † 1595.
1595. GOUYON, comte de Torigny, Odet, maréchal de camp, † 1595.
1597. BEAUMANOIR, marquis de Lavardin, Jean (de), maréchal de France, † 1614.
— ROHAN, duc de Montbazon, Hercule (de), † 1644.
1599. VIEUVILLE, Robert, marquis (de la), † 1612.
— GOUYON, comte de Thorigny, Charles, lieutenant-général, † 1648.
— RIEUX, seig^r de Sourdéac, marquis d'Ouëssant, René (de), † 1628.
— BOUHIER, Vincent, conseiller d'Etat, trésorier de l'Epargne, intendant de l'ordre.
1619. ROHAN, marquis de Marigny, Alexandre (de).
— ROHAN, duc de Montbazon, Louis, (de), † 1667.
— GONDY, duc de Retz, Henri (de), † 1659.
— GONDY, marquis de Belle-Isle, Philippe-Emmanuel (de), † 1662.
— VIEUVILLE, Charles, duc (de la), † 1653.
1633. CAMBOUT, baron de Pontchâteau, Charles (du), † 1648.
— PORTE, duc de la Meilleraye, Charles (de la), maréchal de France, † 1664.
1657. ROGIER, comte Villeneuve, Eugène-Joseph, prévôt et maître des cérémonies, † 1678.
1661. ROUXEL DE MÉDAVY, comte de Grancey, Jacques, maréchal de France, † 1680.
— BEAUMANOIR-LAVARDIN, Philibert-Emmanuel (de), évêque du Mans, commandeur, † 1671.
— BÉRINGHEN, comte de Châteauneuf, Henry, † 1692.
— GOUYON DE MATIGNON, Léonor, évêque de Lizieux, commandeur, † 1680.
— GOUYON, comte de Gacé, François, lieutenant-général, † 1675.
— GONDY, duc de Retz, Pierre de), † 1676.
— ESTUER, comte de la Vauguyon, Jacques (d'), † 1671.
1688. VIEUVILLE, Charles, duc (de la), lieutenant-général, † 1689.
— QUATREBARBES, marquis de la Rongère, Hyacinthe, † 1703.

1688. Beaumanoir, marquis de Lavardin, Henry-Charles (de), † 1701.
— Béringhen, comte de Châteauneuf, Jacques-Louis, † 1723.
— Gouyon, comte de Matignon, Jacques, † 1725.
— Cambout, duc de Coislin, Armand (du), lieutenant-général, † 1702.
— Cambout de Coislin, Pierre (du), cardinal, grand aumônier de France, commandeur, † 1706.
— Durfort, duc de Lorge-Quintin, Guy-Aldonse (de), maréchal de France, † 1702.
1701. Cambout, duc de Coislin, Henri-Charles, évêque de Metz, commandeur, † 1732.
1705. Rousselet, marquis de Chateaurenault, François-Louis, maréchal de France, † 1716.
1711 Goësbriand, Louis-Vincent, marquis (de), lieutenant-général, † 1744.
— Rouxel de Médavy, comte de Grancey, Jacques-Léonor, maréchal de France † 1725.
1713. Rohan, Armand-Gaston-Maximilien, cardinal (de), commandeur, † 1749.
1724. Gouyon, comte de Gacé, Louis-Jean-Baptiste, lieutenant-général, † 1747.
— Coëtlogon, Alain-Emmanuel, marquis (de), maréchal de France, † 1730.
— Madaillan, marquis de Lassay, Armand (de), † 1738.
1725. Gouyon de Matignon, baron de Briquebec, Marie-Thomas-Auguste, † 1766.
1731. Béringhen, marquis de Châteauneuf, Henri-Camille, † 1770.
1735. Fouquet, duc de Belle-Isle, Charles-Louis-Auguste, maréchal de France, † 1761.
1745. Durfort, duc de Lorge-Quintin, Guy-Michel (de), maréchal de France, † 1773.
— Rohan-Soubise, Armand (de), cardinal évêque de Strasbourg, commandeur, † 1756.
1753. Rohan, Louis-Constantin, cardinal (de), évêque de Strasbourg, commandeur, † 1779.
— Quélen, duc de la Vauguyon, Antoine-Paul-Jacques (de), lieutenant-général, † 1762.
1759. Lannion, Hyacinthe-Gaëtan, comte (de), lieutenant-général, † 1724.
1776. Coëtlosquet, Jean-Gilles (du), évêque de Limoges, commandeur, † 1784.
1777. Rohan-Guémené, Louis-René-Edouard, prince (de), cardinal, évêque de Strasbourg, commandeur, † 1803.
1778. Boisgelin, Louis-Bruno, comte (de), maître de la garde-robe, † 1794.
1784. Rohan-Chabot, Louis-Antoine-Auguste, comte (de), lieutenant-général, † 1807.
— Quélen, duc de la Vauguyon, Paul-François (de), lieutenant-général, † 1828.
1785. Bouëxic, comte de Guichen, Luc-Urbain (du), lieutenant-général des armées navales, † 1790.
— Marbeuf, Yves-Alexandre (de), évêque d'Autun, puis archevêque de Lyon, commandeur, † 1798.
1820 Sérent, Armand-Louis, duc (de), lieutenant-général, † 1822.
1824. Chateaubriand, François-René-Auguste, vicomte (de), † 1848.
1825. Ferron, comte de la Ferronnays (Auguste-Pierre-Marie), maréchal-de-camp, † 1842.
1827. Corbière, Jacques-Joseph-Guillaume-Pierre, comte, pair de France, † 1853.

NOMENCLATURE

DES CHEVALIERS BRETONS DE SAINT-LAZARE ET DU MONT-CARMEL

DEPUIS LA RÉUNION DES DEUX ORDRES EN 1608.

(La preuve était de quatre degrés et depuis 1778 de neuf degrés pour les chevaliers de justice; les dispenses habituelles pour les chevaliers de grâce et les servants d'armes).

1612. Prévost, Jean (le), du Plessix.
— Grignart, Philippe, de Champsavoy, commandeur.
— Castellan, Georges (de), s^r de Castelmeur.
1665. Peschart, Gabriel, vicomte de Bossac.
— Huchet, Gabriel, s^r de la Bédoyère.
— Bourdonnaye, Gabriel (de la), s^r de Liré.
— Bourdonnaye, François (de la), frère du précédent.
1666. Kersaliou, François (de), s^r du Réchou.
— Bruc, Sébastien (de), s^r de Vieillecour, cap. de cavalerie.
— Sesmaisons, René (de), sous-lieutenant aux gardes françaises.
— Launay, Paul (de), s^r du Parcoz.
— Cléguennec, David (de), s^r de Mélien.
1667. Coudray, Philippe (du), s^r de Condé.
— Champion de Cicé, René, chef d'escadre de l'ordre, tué dans un combat en 1667.
— Bigot, Toussaint, dit le Père de Saint-Luc, chapelain.
— Collobel, Martin, s^r du Bot.
1667. Gouëon, René, s^r de la Bouëtardaye.
— Poulain, Pierre, s^r du Tramain.
— Barrllon, Charles, s^r de Somploire.
— Bigot, Philippe, s^r de Neufbourg.
— Santodomingue, Claude (de), s^r de Villeneuve.
— Riaud, René, s^r de Galisson.
1668. Bel, René (le), s^r de la Jallière.
— Rollon, François, s^r de la Grandmaison.
— Botherel, Georges, s^r de la Vilgeffroy.
1669. Launay, François (de), s^r du Parcoz.
— Kerven, Jean-Emmanuel (de), page du Roi.
1670. Rosmadec, René-Barthélemy (de), comte des Chapelles.
1671. Guillemin, Louis, s^r de Courchamps.
— Verdier, Jean-Louis (du), s^r de Genouillac, procureur du général et commandeur de Sainte-Catherine de Montrevault, en Anjou.
1672. Rougé, Henri-François (de), s^r du Plessis-Bellière.
1673. Peschart, François, s^r de Bossac.

1678. Forest, François-Pierre (de la), d'Armaillé.
— Refuge, Henri-Pompone(de), capitaine aux gardes françaises.
— Montbourcher, Guillaume (de), s[r] de la Maignanne.
— Lempérière, Charles, s[r] de Montigny.
— Bruc, François (de), s[r] de la Rallière, maréchal de camp.
1681. Rousselet, François-Louis, s[r] de Châteaurenault, grand prieur de Bretagne.
— Cornulier, Jean-Baptiste, s[r] du Pesle.
1683. Sparler, Pierre (le), s[r] de la Bouëxière.
1684. Coëtlogon, Alain-Emmanuel (de), capitaine de vaisseau.
— Gédouin, Philippe, maréchal de camp.
1686. Escuyer, René (l'), s[r] de la Papotière.
— Touche, Paul (de la), s[r] de la Limousinière, capitaine au régiment de la Marine.
1868. Fouquet, Charles, s[r] de la Ferronière.
1690. Berthelot, Louis-Edmond, s[r] de Saint-Alban.
1696. Sparler, René (le), s[r] de Coëtcaric.
1700. Verdier, Jean-Louis (du), de Genouillac, mousquetaire du roi.
1702. Kervéno, Alexandre (de), s[r] de Lobignières et du Marchais.
1705. Nompère, Jean-Baptiste, commandeur, ci-devant lieutenant au régiment d'Enghien.
1707. Madaillan, Jean-Joseph (de), s[r] de Lesparre
1707. Breil, Charles (du), s[r] de Rays.
1713. Cartes, Nicolas-Joachim (des).
1716. Kermoysan, Gabriel-François (de).
— O'Brien, Daniel, capitaine au régiment d'O'Brien.
— Lesquen de la Villemeneuc, Joseph, colonel du régiment de Chartres.
1717. Meneust de Bréquigny, Charles-Martin (le), chambellan du régent.
1719. Thébault, Jean-François, s[r] de Boisgnorel.
1720. Léger, Pierre-Elie, s[r] de Kermélo, capitaine général des garde-côtes de la capitainerie de Lorient.
— Jacob de Keriégu, Joseph-Jean.
— Couvey, Jean-René, s[r] de la Touche.
— Mellier, Gérard, maire de Nantes.
— Guillerm, Etienne-Marie, s[r] de Lanrun.
1720. Tanouarn, Christophe (de), s[r] du Plessis-Bardoul.
— Foucher, Gabriel-Henri, de Circé.
1721. Barbier, Claude-Alain, de Lescoët.
— Coëtlosquet, Jean-Baptiste-François (du).
— Marot, Claude-Toussaint, comte de la Garaye, commandeur et grand hospitalier.
— Kermel, Olivier (de), s[r] de Kerprigent.
1721. Kermenguy, Rolland-François (de), s[r] de Saint-Laurent.
1722. Boëssière, François-Hervé (de la).
— Borgne, Alain (le), de Coëtivy.
— Moussaye, Victor-Martial (de la), de la Villeguériff.
— Rieux, Louis-Auguste (de), marquis d'Assérac.

1722. VAUBOREL, Jacques (de), s^r de Moissey.
— MERCIER DE BEAUREPOS, Guillaume-Claude (le).
— KARUEL, Louis, chevalier de Mérey, commandeur de Saint-Thomas de Fontenay-le-Comte.
— PICON, Louis-René, s^r d'Andrezel.
— GÉRALDIN, Jean-François, capitaine au régiment de Berwick.
1723. LESQUEN DE CARMÉNÉ, Alain-Jean (de).
— RIVIÈRE, Charles-Jean-François (de la), s^r de Kerauffret.
— LESLAY, Sébastien-André (du), s^r de Keranguével.
— GROUT, Bernard, de Campaneux.
— FOURNAS, Claude (de), de la Brosse.
- TRÉANNA, Jean-François (de).
— CORNULIER, Claude, du Boisbenoit.
1724. BREIL, Charles (du), comte de Rays.
— KERGUÉLEN, Hervé-Louis, de Kerroc'h, capitaine au régiment de Soissonnais.
— DRUAIS, René, de la Briandière.
— LESQUEN, Charles-Louis (de), de la Villemeneuc.
— TRÉOURET, Joseph-Louis, s^r de Kerstrat.
— GUERRY, Tanguy (de), s^r de la Chesnaye.
1725. ANDIGNÉ, Henri-François (d'), capitaine au régiment de Bourbonnais.
— GASCOING, Jean (le).
1726. ROSILY, Joseph-Marie (de), de Méros, gouverneur de Carhaix.
— HERNOTHON, N., servant d'armes.
— ROUGE, René-Marie (le), du Marhallac'h.
1726. NOUEL DE KERFAU, Charles-Joseph, commandeur de Saint-André de Colmesnil, en Normandie.
1727. KERGUS DE TROFFAGAN, Louis (de).
— TINTÉNIAC, marquis de Quimerc'h, François-Hyacinthe (de).
— COËTHÉLOURY, Marc-Antoine (de), capitaine au régiment de la Marine.
— THÉBAULT, Adrien-François, de Boisgnorel, depuis commandeur.
1728. LANNION, Anne-Bretagne (comte de).
— RACAPPÉ, Henri-François, marquis de Magnanne.
— GENTIL, Yves-René (le), de Rosmorduc, chevalier de justice.
— KEROULAS, Jean-Guillaume (de).
1729. HARRINGTON, Thomas, de la Corderie et de la Brousse.
— HARRINGTON, Julien-Thomas, de la Mettrie et du Boschet.
— MARCHE, François-Louis (de la), de Kerfors.
— POTIER, Jacques, de Bouësouse, servant d'armes.
— POTIER, Robert, de la Houssaye, servant d'armes.
— GUÉHÉNEUC, Henri-François, de Boishue.
1730. LADVOCAT, Jean-Claude, de la Crochais.
— BREIL, Léon (du), de Pontbriand, gentilhomme de la chambre du roi de Pologne.
— ROUX, François-Christophe (le), de Coëtando.
— SÉNÉCHAL, Louis-René (le), marquis de Carcado.
1757. BOISGESLIN, Jean-Baptiste (de), de Kergomar.
1763. MARBEUF, Jacques-Ange, marquis (de).

1770. NOUE, Charles-Marc-Antoine (de la), de Vair.

— NOUE, François-Marc (de la), de Vair.

1763. BOISGELIN, Jean-Baptiste, (de), de Kergomar, capitaine de vaisseau, commandeur.

— QUÉLEN, comte (de), commandeur.

1774. PLESSIS, Jean-Baptiste (du), d'Argentré, évêque de Séez, commandeur ecclésiastique, † 1805.

1778. COËTNEMPREN, Guy-Pierre (de), de Kersaint, lieutenant de vaisseau, † 1822.

1779. BOISGELIN, Vincent-Alexandre (de), brigadier d'infanterie, commandeur.

1780. TRÉPÉZEC, Gabriel-Louis (de).

1783. COËTLOSQUET, Jean-Baptiste-Gilles (du), colonel du régiment Dauphin puis commandeur, † 1813.

— COLLAS, (Armand-Fidèle), de la Baronnais.

— SESMAISONS, Louis-Henri-Charles-Rogatien (de), lieutenant des gardes du corps, depuis commandeur.

— POILVILAIN, N., de Crenay.

— DENAIS, N. (le), marquis de Quémadeuc, commandeur.

1784. PICOT, Pierre-Marie-Auguste de Peccaduc, † 1834.



GRANDS-CROIX DE SAINT-LOUIS,

DEPUIS LA CRÉATION DE L'ORDRE EN 1693.

1693. BRUC, marquis de la Rablière, François (de), lieutenant-général, † 1704.
— ROUSSELET, marquis de Chateaurenault, François-Louis, vice-amiral et maréchal de France, † 1716.
1752. MACNÉMARA, comte de, vice-amiral, † 1756.
1755. POILVILAIN, chevalier de Crenay, Charles-Félix, vice-amiral, † 1756.
1756. RIVIÈRE, Charles-Yves-Thibault, comte (de la), lieutenant-général, † 1781.
1761. CAHIDEUC, comte du Bois de la Motte, Emmanuel-Auguste (de), vice-amiral, † 1764.
1766. MARIN, comte de Moncan, Jean-Baptiste, lieutenant-général, † 1779.
— COËTLOGON, Louis-Emmanuel (de), lieutenant-général, † 1791.
1775. CHAFFAULT DE BESNÉ, Louis-Charles, comte (du), lieutenant-général des armées navales, † 1794.
1778. GOUZ DU PLESSIS, Louis-François-Lionel (le), maréchal de camp, † 1792.
1779. ROHAN, prince de Soubise, Charles (de), maréchal de France, † 1787.
— MARBEUF, Louis-Charles-René, comte (de), lieutenant général, † 1786.
— ROQUEFEUIL, Aymar-Joseph, comte (de), vice-amiral, † 1782.
1781. BOUËXIC, comte de Guichen, Luc-Urbain (du), lieutenant-général des armées navales, † 1790.
1784. PIQUET DE LA MOTTE, Jean-Toussaint-Guillaume, lieutenant-général des armées navales, † 1791.
1800. CADOUDAL, Georges, lieutenant-général nommé par le Roi, † 1804.
1801. VAUBOREL, Louis-Malo-Gabriel (de), maréchal de camp.
1814. BERNARD, vicomte de Marigny, Charles-René-Louis, vice-amiral, † 1816.
1815. TINTÉNIAC, Hyacinthe-Joseph-Jacques, marquis (de), lieutenant-général honoraire, † 1822.
1816. QUENGO, marquis de Crenolle, Anne-Louis (de), lieutenant-général, † 1824.
1821. GIBON, comte de Kerisouët, Hyacinthe-Vincent-Marie, lieutenant-général † 1824.
1822. ROSILY DE MÉROS, François-Etienne, comte (de), vice-amiral, † 1832.
1823. SESMAISONS, Louis-Henri-Charles-Rogatien, vicomte (de), lieutenant-général.
— SOL DE GRISOLLES, Louis-Charles-René, baron, lieutenant-général honoraire, † 1836.
— BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE, Augustin-Félix-Elisabeth, lieutenant-général.
— EVÊQUE, comte de la Ferrière, Louis-Marie (l'), lieutenant-général, † 1834.
— HALLAY-COËTQUEN, comte de Montmoron, Emmanuel-Agathe (du), lieutenant-général, † 1826.
1829. JAN DE LA HAMELINAYE, Jacques-Félix, vicomte, lieutenant-général, † 1861.

COMMANDEURS DE SAINT-LOUIS

1720. NOS DE CHAMPMESLIN, Gilles (des), lieutenant-général des armées navales, † 1726.
1724. LAMOUREUX DE LA JAVELIÈRE, Joseph, maréchal de camp, † 1753.
— LESQUEN DE LA VILLEMENEUC, Joseph (de), brigadier d'infanterie, † 1732.
1728. TROUIN DU GUAY, René, lieutenant-général des armées navales, † 1736.
1734. MAGON DE TERLAYE, Alain, lieutenant-général, † 1748.
1743. CORMIER DE LA COURNEUVE, Jean-Marie, gouverneur des Invalides, † 1753.
1750. SAINT-PERN, Vincent Judes, marquis (de), lieutenant-général, † 1761.
1751. MARNIÈRES, chevalier de Guer, Jean-François-Constance (de), lieutenant-général, † 1769.
1752. BARRIN, marquis de la Galissonnière, Rolland-Michel, lieutenant-général des armées navales, † 1756.
1757. BULLION DE MONTLOUËT, Claude, chef d'escadre.
1779. SÉNÉCHAL, marquis de Molac, Corentin-Joseph (le), lieutenant-général, † 1816.
— THIERRY DE LA PRÉVALAYE, Pierre-Bernardin, chef d'escadre, † 1816.
1781. GOUYON, comte de Vaudurand, Louis-Claude, lieutenant-général, † 1798.
— HECTOR, Jean-Charles, comte, lieutenant-général des armées navales.
— BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE, Achille-Marc, lieutenant-général.
1796. CAQUERAY DE VALMENIER, Jean-Baptiste-Louis-Philippe, chef d'escadre † 1797.
1797. BAUDE, baron de Pont-l'Abbé, Jean-Georges-Claude, maréchal de camp.
1798. CILLART DE SUVILLE, Armand-François-Marie, chef d'escadre, † 1801.
1814. BIDÉ DE LA GRANDVILLE, Louis-Joseph-Mathieu, lieutenant-général.
1814. THÉVENARD, Antoine-Jean-Marie, comte, vice-amiral, † 1815.
1816. DUBRETON, Jean-Louis, baron, lieutenant-général, † 1855.
— LEISSÈGUES, Corentin-Urbain-Jacques-Bertrand (de), vice-amiral, † 1832.
— MERCEREL DE CHATELOGER, Joseph-Hyacinthe, lieutenant-général.
1817. GHAISNE, comte de Bourmont, Louis-Auguste-Victor (de), maréchal de France, † 1846.
1818. ROCHE DE KERANDRAON, François-Yves, (de la), contre-amiral, † 1822.
1820. COËTNEMPREN, baron de Kersaint, Guy-Pierre (de), contre-amiral, † 1822.
— WILLAUMEZ, Jean-Baptiste-Philibert, vice-amiral, 1845.
1821. ANDIGNÉ, Louis-Marie-Auguste-Fortuné, comte (d'), lieutenant-général.

1823. Fournier, comte de Pellan, Jean-Louis-Marie, maréchal de camp, † 1840.
— Trogoff, Joachim-Simon, comte (de), maréchal de camp, † 1840.
— Coëtlosquet, Charles-Yves-César-Cyr, comte (du), lieutenant-général, † 1836.
— Bourke, Jean-Raymond-Charles, comte, lieutenant-général, † 1847.
— Baudin, François-André, baron, contre-amiral.
— Parscau du Plessix, Hervé-Louis-Joseph-Marie (de), capitaine de vaisseau.
1825. Poilvilain de Crenay, Georges-Antoine-Gabriel, maréchal de camp, † 1857.
— Trémic de Keranysan (de), contre-amiral honoraire.
1826. Gouvello, Louis-Paul, vicomte (de), maréchal de camp, † 1826.
1827. Penfentenyo de Cheffontaines, Nicolas-René-Marie (de), maréchal de camp, † 1847.
1829. Courson de Kernescop de la Villevalio, Alexandre-Jacques-François, baron, maréchal de camp, † 1847.



MAIRES DE NANTES

DEPUIS LEUR CRÉATION EN 1564.

1564. DROUET, Geoffroi, s^r de Langle.
1566. ROCAZ, Yves, s^r de la Chalonnière.
1568. ANDRÉ, Mathieu, s^r de Champeaux.
1569. CORNULIER, Pierre, s^r de la Touche.
1570. MORIN, Jean, s^r de la Marchandrye.
1571. HAROUIS, Guillaume, s^r de la Seilleraye.
1572. LOU, Michel, (le), s^r du Breil.
1573. GRIGNON, Jacques, s^r de la Grignonnaye.
1575. BOUTIN, Jean, s^r de la Cour.
1576. POULLAIN, Robert, s^r de Gesvres.
1577. LORIOT, Michel, s^r du Fief.
1578. MIRON, François, s^r de Villeneuve.
1580. BRÉNEZAY, Antoine, s^r de Carcouët.
1581. COMPLUDO, Bonaventure, s^r de Livernière.
1583. BROSSARD, Claude, s^r de la Trocardière.
1584. GRAVOIL, Antoine, s^r de Saint-Michel.
1586. MARQUÈS, Jacques, s^r de la Branchouère.
— FRUNEAU, Jean, s^r de la Noë.
1588. HAROUIS, Charles, s^r de l'Epinay.
1590. ANDRÉ, Pierre, s^r du Tertre.
1592. AUBIER, Jean (l'), s^r de la Chaussée.
1595. BOT, Guillaume (du), s^r de Launay.
1597. FOURCHÉ, Jean, s^r de la Courosserie.
1598. HAROUIS, Charles, s^r de l'Epinay.
1599. HUS, Gabriel, s^r de la Bouchetière.
1601. LAURENS, Julien, s^r de Léraudière.
1603. LOU, Yves (le), s^r du Breil.
1605. CORNULIER, Claude, s^r de la Touche.
1607. LORIOT, Michel, s^r de la Noue.
1609. CHARETTE, René, s^r de la Bretonnière.
1611. BLANCHARD, Jean, s^r de Lessongère.
1613. CHARETTE, Louis, s^r de la Colinière.
1615. BERNARD, Pierre, s^r de la Turmelière.
1617. MORIN, André, s^r du Bois.
1619. CHARETTE, Alexandre, s^r du Pellan.
1621. RAOUL, Jacques, s^r de la Guibourgère.
1623. HAROUIS, Louis, s^r de la Seilleraye.
1625. HAROUIS, Jean, s^r de l'Epinay.
1627. MÉNARDEAU, René, s^r du Perray.
1629. TULLAYE, René (de la), s^r de Belle-Isle.
1631. BLANCHARD, Guillaume, s^r de la Chapelle.
1633. BERNARD, René, s^r de la Turmelière.
1634. BOT, André (du), s^r de la Grandehaye.
1636. CHARETTE, René, s^r de la Bretonnière.
1637. BOURGOGNE, François, s^r de Vieillecour.
1639. POULLAIN, Pierre, s^r de la Vincendière.

1642. JUCHAULT, Christophe, sr du Blotereau.
1644. MONTI, Yves (de), sr de la Chalonnière.
1647. BOURGUES, Jacques, sr de la Jaunays.
1648. BOUX, Mathurin, sr du Teil.
1650. CHARETTE, Jean, sr de la Gascherie.
1652. BIDÉ, Claude, sr de Ranzay.
1654. FOURNIER, Jean, sr de la Pinsonnière,
1657. PONTUAL, René (de), sr de Tréméreuc.
1659. HUTEAU, Jacques, sr des Burons.
1661. POULLAIN, Jean, sr de la Vincendière.
1662. MACÉ, Louis, sr de la Roche.
1664. GIRAUD, Mathurin, sr de la Bigeotière.
1666. LORIDO, François, sr du Mesnil.
1668. CHARETTE, Jacques, sr de Montbert.
1671. LIBAULT, Gratien, sr de la Templerie.
1673. REGNIER, Jean, sr de la Souchais.
1675. CHARETTE, Louis, sr de la Gascherie.
1676. CHEVALIER, Charles-César, sr du Bois-Chevalier.
1679. FRÉMONT, Jacques, sr du Bouffay.
1682. MESNARD, Louis, sr du Pavillon.
1683. BIDÉ, Claude, sr de la Bothinière.
1685. ISLE, Guillaume (de l'), sr de la Nicollière.
1688. CASSARD, Paul, sr du Brossay.
1690. NOBLET, Pierre, sr du Villo.
1693. PROUST, Julien, sr du Port-la-Vigne.
1708. ROULX, Joseph (le), sr de la Ville.
1716. BOUSSINEAU, André, sr de la Patissière.
1720. MELLIER, Gérard.
1730. RAY, René (le), sr du Fumet.
1732. VÉDIER, Jean-François, sr de la Ville-Olivier.
1735. DARQUISTADE, René, sr de la Maillardière.
1736. PETIT, Claude, sr de la Bauche.
1738. MORICAUD, François, sr de la Haye.
1740. DARQUISTADE, René, sr de la Maillardière.
1747. ROCHER, François Pierre (du).
1748. BELLABRE, Mathurin, sr du Tellement.
1754. GELLÉE, Jean-Baptiste, sr de Prémion.
1762. JOUBERT, Léonard, sr du Collet.
1766. LIBAULT, François.
1770. ROGER, Philippe-Vincent, sr de la Mouchetière.
1772. VILLE, Pierre (de la), sr de Chambardet.
1776. GELLÉE, Jean-Baptiste, sr de Prémion.
1782. BERROUETTE, Jean-Jacques.
1786. GUÉRIN, Georges, sr de Beaumont.
1787. RICHARD, Pierre, sr de la Pervenchère.
1789. DANIEL, Christophe-Clair, sr de Kervégan, † 1817.
1791. GIRAUD, Pierre-Guillaume-Hervé, sr du Plessis † 1820.

GOUVERNEURS DE BRETAGNE

1492. CHALONS, prince d'Orange, Jean (de), † *1502*.

1502. RIEUX, Jean (de), maréchal de Bretagne, † *1518*.

1525. LAVAL, Guy, comte (de), † *1531*.

1531. LAVAL, baron de Chateaubriant, Jean (de), † *1542*.

1542. BROSSE, duc d'Etampes, Jean (de), † *1566*.

1566. LUXEMBOURG, vicomte de Martigues, (Sébastien (de), † *1569*.

1569. BOURBON, duc de Montpensier, Louis (de), † *1582*.

1582. LORRAINE, duc de Mercœur, Philippe-Emmanuel (de), † *1602*.

1598. BOURBON, duc de Vendôme, César (de), † *1665*.

1626. LAUZIÈRES, marquis de Thémines, Pons (de), maréchal de France, † *1627*.

1632. PLESSIS, duc de Richelieu, Armand-Jean (du), † *1642*.

1647. AUTRICHE (Anne (d'), reine douairière de France, † *1666*.

1670. ALBERT D'AILLY, duc de Chaulnes, Charles, † *1698*.

1695. BOURBON, comte de Toulouse Louis-Alexandre (de), † *1737*.

1736. BOURBON, duc de Penthièvre, Louis-Jean-Marie (de), † *1793*

INTENDANTS DE BRETAGNE

1689. POMEREU, Augustin-Robert (de).

1692. BÉCHAMEIL DE NOINTEL, Louis.

1705. FERRAND, Antoine-François.

1716. FEYDEAU DE BROU, Paul-Esprit.

1729. GALLOIS DE LA TOUR, Jean-Baptiste (le).

1734. CAMUS DE PONTCARRÉ DE VIARMES, Jean-Baptiste-Elie.

1753. BRET, Cardin-François-Xavier (le), † 1765.

1765. FLÉCELLES, Jacques (de), † 1789.

1767 AGAY, Marie-François-Bruno (d').

1771. DUPLEIX DE BACQUENCOURT, Guillaume-Joseph.

1775. CAZE DE LA BOVE, Anne-Nicolas-Robert.

1783. FÈVRE DE CAUMARTIN DE ST-ANGE, (le), Antoine.

1785. BERTRAND DE MOLLEVILLE, Antoine-François, † 1818.

1788. FAURE DE ROCHEFORT, Germain-François (du).

PAGES DU ROI ET DE LA REINE[1]

(La preuve devait remonter à 1550, sans annoblissement).

1511. BREIL, Rolland (du), de Pontbriand.
1550. MESCOUËZ, Troilus (du).
1553. PERRIEN, Maurice (de).
1570. LANDE, Jacques (de la).
1572. RIEUX, René (de).
1630. BREIL, Thomas (du), de Pontbriand.
1637. CHARETTE, Louis.
1669. BIGOT, Philippe, de la Villefréhour.
1672. QUATREBARDES, Gilbert, de la Rongère.
1677. GÉDOUIN, Philippe-René, de la Dobiais.
1676. GOËSBRIAND, Louis-Vincent (de).
— PÉRENNO, Jacques-François (du), de Penvern.
— PLUVIÉ, Jean-Toussaint (de), de Ménéhouarn.
— SÉNÉCHAL, René-Alexis (le), de Carcado.
— SÉNÉCHAL, Sébastien-Hyacinthe (le), chevalier de Carcado.
1678. RIVIÈRE, Charles-Yves-Jacques (de la), de Plœuc.
— COËTLOGON, Jacques-Florimond (de), de Méjusseaume.
1679. LAGE, Sébastien-François (de).
1680. SAUVAGET, des Clos, Jean-Baptiste.
— GUERRY, de la Goupillière, Jacques.
— GOËSBRIAND, Charles-Jean, (chevalier de).
1681. MONTI, Yves-Joseph (de), de Rezé.
1682. GOËSBRIAND, Julien-Joseph (de), page de la Dauphine.
— HALEGOËT, Joseph (du), de Kergrec'h de Tracy, page de la Reine.
— BREIL, François-Jean-Baptiste (du), de Pontbriand.
— TROUSSIER, de la Gabetière, Joseph.
1683. BREIL, Jean-Baptiste (du), de Pontbriand.
1683. AUBIGNÉ, Louis (d'), de la Rocheferrière.
1686. MARBEUF, Robert-Jean (de), de Laillé.
1686. BOTDÉRU, Claude-Joseph (du) de Kerdrého.
— GOURVINEC, François-Claude (de), du Beysit.
1687. LANGAN, René (de), du Boisfévrier.
— SAINT-GILLES, François (de), de Romillé.
— BINET, Victor-Claude, de Montifray.
1688. GOUYON, Luc, de Touraude.
— MONTAIGU, Marc-Antoine (de), de Boisdavid.
— HAYE, Bazile-Joseph (de la), de Saint-Hylaire.
— MOREL, Charles-Gabriel, de la Motte-de-Gennes.
— OLIVIER, Sébastien (l'), de Lochrist.

[1] Les pages du Roi sont ceux dont les noms ne sont suivis d'aucune indication.

1689. TRÉVOU, Toussaint (du), de Bréfeillac.
— BOISBAUDRY, Germain-Marie (du), de Langan.
— NY, Olivier-Corentin (le), de Coëtudavel.
— PLESSIS, Pierre (du), d'Argentré.
1690. KERHOENT ou QUERHOENT, Maurice-Sébastien (de, de Coëtanfao.
— KERHOENT, Jean-Sébastien (de), de Coëtanfao.
— KERGOËT, Thomas-Corentin (de), du Guilly.
— COËTLOGON, René-Charles-Elisabeth (de), de Loyat.
1691. NOS, Louis (des).
— GUERVAZIC, Pierre (de).
— GUERVAZIC, Joseph (de).
— LANGLE, Claude (de), de Kermorvan.
1692. FARCY, Annibal-Auguste, de Cuillé.
— BÉRAUD, Louis, de la Haye de Riou.
1693. ESPINAY, Gabriel (d'), de Vaucouleurs.
1694. VISDELOU, Maurille-Ange-François-Hyacinthe, de Bienassis.
— HAY, Charles-Paul, du Chastelet.
— HAYE, René (de la), du Sable.
1695. LAMBILLY, Pierre-Joseph (de).
— TOUSTAIN, François-Joseph, de Carency.
1696. FARCY, Daniel-Michel, de Cuillé.
1697. DROUALLEN, Jean-Benjamin (de), de Lesnallec.
— BOUËTIEZ, François-Jacques-Pierre (du), de Kerorguen et de Kerlan.
1698. BOTHEREL, René-Thérèse, de la Marche et de la Pinelaye.
1699. GUER, Claude (de), de Pontcallec.
— GESLIN, François, de Coëtcouvrau.
— PENNEC, Jacques (le), de Boisjolan.
1699. BAHUNO, François-Guillaume (du), de Berrien.
1700. KERSULGUEN, Joseph-Hyacinthe (de), de Kerlorec.
— CROCELAY, Louis, de la Viollais.
1701. BOUËXIC, Yves-Mathurin (du), de Pinieux.
— GROUT, Joseph-Mathurin, de Princé.
1702. PLESSIS, François-Jean (du), d'Argentré.
— POILVILAIN, Sébastien, de Crenay.
1703. BÉGASSON, François-René (de), de la Lardais.
1704. TUFFIN, Anne-Jacques, de la Rouërie.
— SAINT-PERN, Bonaventure-Hilarion (de), de Ligouyer.
1705. REGNOUARD, Angélique-François, de Villayers.
— TUFFIN, Joseph-Charles, de la Rouërie.
— CONSTANTIN, Gabriel-Félix, de la Lorie.
— BREIL, François-Louis-Mathurin (du), de Pontbriand.
— ESPERONNIÈRE, Antoine (de l'), de la Rochebardoul
1706. KERGOËT, François-Jean-Baptiste (de).
— VARENNES, N. (de) de Kergozou.
1707. ROUGE, Louis (le), de Guerdavid.
— TERTRE, René (du), de Montalais.
1708. PENFENTENYO, Jean-Baptiste (de), de Rosarnou.
— ROUX, Christophe (le), de Coëtando.
— SAINT-GILLES, François-René (de), de Perronnay.
— LADVOCAT, Jean-Guillaume, de la Crochais.
— CARNÉ, N., (de).

1708. SAINT-GILLES, Jean-René, de Perronnay.
— CHASTEL, Jean-René, de la Rouaudais.
— GUÉHÉNEUC, René-François, de Boishue.
— KERMENGUY, Guy-Roland (de), du Roslan.
1709. BREIL, Jean-Baptiste (du), de Rays.
— HINGANT, Jean-Charles, de Kerizac.
1710. KERRET, Jean-René (de), de Keravel.
— GIBOT, Pierre, de la Périnière.
— KERHOENT, Louis-Melchior (de), de Coëtanfao.
1711. CHILLEAU, Gabriel-Joseph (du).
— BONSENS, Jean-Guillaume, des Epinays.
— RACAPPÉ, Michel-Henri-Augustin, de la Maignanne.
1712. MAISTRE, Jean-François-Henri (le), de la Garrelaye.
— MARIN, Jean-Baptiste, de Montcan.
— MARIN, Claude-François-Hyacinthe.
— MÉNEZ, Olivier-Vincent (du), de Lezurec.
— VILLE, Charles-René (de la), de Férolles des Dorides.
— BOURDONNAYE, Louis-François-René (de la).
— GOUYON, Claude-Charles, du Vaurouault.
1713. FOREST, Louis-François (de la), des Chapelles.
— RIVIÈRE, Charles (de la), de Saint-Germain.
1714. GOUYON, François-Gabriel, de Beaufort.
1715. PINART, Marc-Antoine-Joseph, de Cadoalan.
1715. QUEMPER, Yves-Joseph-Jacques (de), de Lanascol.
— ROCHE, René (de la), de St André.
— KERGUÉLEN, Charles-François (de), de Penanjun.
— ANDIGNÉ, Jean-René (d'), de la Chasse.
— COËTHÉLOURY ou COËTLOURY, Marc-Antoine (de).
1716. GOËSBRIAND, Antoine (de).
1717. BOISBAUDRY, Louis-René-Joseph (du)
1718. COËTRIEUX, Charles-Honorat-Marie (de).
— MINTIER, Jean-Marie, (le), de Léhélec.
— BORGNE, Jacques-Vincent (le), de Kermorvan.
— PÉ, Jean-Baptiste (du), de Liancé.
1719. HUCHET, Louis-Marie, de Cintré.
— HUCHET, Claude-Joseph, de Tréguil.
— CHARBONNEAU, Alexis-Gabriel, de l'Echasserie.
1720. CHARLET, François-Philippe, de la Poupardière.
— LAMBILLY, Marie-Jean-Louis (de), du Broutay
— VAHAIS, René-Charles-Joseph (de), de Vauloger.
— MEUR, Vincent (le), de Kerigonan.
— LANDE, François-Marie (de la), de Calan.
— LANGLE, Louis-Marie (de), de Kermorvan.
— MONTI, Joseph-Claude (de), de Rezé.
— ROUGÉ, Gabriel-César (de).
1721. LAMBILLY, Charles-Hyacinthe (de), du Broutay.

1721. Lorgeril, Louis-François-Nicolas, (de).
— Moëlien, Guy-Guillaume (de).
— Vauborel, Charles-Malo (de), de la Chapelle.
1722. Hay, Jean-Gervais-Marc), de Bonteville des Nétumières.
— Gourcuff, Jean-François-Corentin (de), de Tréménec.
— Coutances, Louis (de), de la Celle.
1722. Monti, Laurent-Yves (de), de Rezé.
1723. Grandière, Louis (de la), de Bois-Gauthier.
— Vauborel, Mathias-Louis (de), de la Chapelle.
— Andigné, René-Philippe-Ambroise (d'), des Ecotais.
1724. Visdelou, Jean-Sévère-Pélage, de la Villethéart.
1725. Pastour, Jean-Joseph, de Kerjan.
— Bouëtiez, Jacques-Pierre (du), de Kerlan.
— Sesmaisons, Claude-François (de), de la Sauzinière.
— Botherel (Marie-Daniel-Jérôme), de Saint-Denac.
1726. Plessis, Alexis (du), d'Argentré.
1727. Scépeaux, Gabriel-René (de).
— Poulpiquet, Joseph-Guillaume (de), de Kermen.
— Vergier, Victor-René (du), du Pou de Ménéguen.
1728. Gibot, René-Louis, de la Périnière.
— Langan, Pierre-Hercule (de), du Boisfévrier, page de la Reine.
— Lesquen, Constance-François-René (de), de Largentaye.
— Scépeaux, Claude-Gaston (de), du Moulinvieux.
— Hay, Charles-Paul, de Tizé.
1728. Bot, Hervé-Claude-Joseph-Marie (du), de Loc'han.
1729. Bihan, Jacques-Claude-Toussaint (le), de Pennelé.
— Visdelou, René-François-Hyacinthe, de Saint-Guéreuc.
— Gouyon, Louis-Claude, de Vaudurand.
— Péan, Louis-François-Marie, de Pontfily.
— Rogon, Louis-Jean, de Carcaradec.
— Servaude, Joseph-Zacharie (de).
— France, Olivier-Joseph-Marie (de), de Landal.
1730. Bahuno, Jean-Armand (du), de Berrien.
— Bot, François-Claude-Joseph (du).
— Conen, Félix-Jean-Gabriel, de Précréant.
1731. Corbière, François-Honoré-Hyacinthe (de la).
— Coëtlosquet, Alain-Yves-Marie (du).
— Sénéchal, Louis-Gabriel (le), de Carcado.
1732. Breil, Jean-Baptiste-Tanguy (du), de Pontbriand.
— Bot, Jean-Louis (du), des Salles.
1733. Gouyon, Louis-Charles (de).
— Anthenaise, Henry-Geoffroy (d'), page de la Reine.
1734. Gouyon, Armand-Louis (de), de Vaux.
— Hay, Charles-Marie-Félix, des Nétumières.
— Andigné, Charles-Gabriel-Auguste d'), de Mayneuf.
— Kerhoent, Joseph-Marie (de), de Locmaria.
— Métaer, Pierre-Gabriel-François-Joseph (le), du Hourmelin.

1734. **Kermel**, Olivier-Jean-Marie (de), de Kermézen.
— **Kerboudel**, Jean-Marie (de), de la Courpéan.
— **Bihan**, Antoine-René (le), de Pennelé, page de la Reine.
1735. **Monti**, Yves-Laurent (de), de Rezé.
— **Fourché**, Armand-Paul, de Québillac.
— **Fourché**, Jacques-Gabriel, de la Villefrégon.
1736. **Botteuc**, Michel (le), de Couëssal.
— **Bouëtiez**, Jean-Joseph (du), de Quélennec.
1737. **Olimant**, Toussaint-Joseph), de Kernéguez.
— **Urvoy**, Toussaint-Félix, de Saint-Bédan.
— **Grignart**, Joseph, de Champsavoy.
— **Kersauson**, Marie-Louis-François (de).
— **Chardonnay**, René (du).
1738. **Kergariou**, Jonathas (de).
— **Cresolles**, François-Claude-Joseph-Marie, de la Villeneuve.
— **Bégasson**, René-Joseph (de).
— **Lantivy**, Louis-André (de), de la Lande.
— **Quifistre**, Jean-François (de), de Bavalan.
— **Kergariou**, incent-Joseph (de), de Kergrist.
1739. **Marche**, François-Louis, (de la).
— **Forsanz**, Jean-Baptiste-Ange (de).
— **Pérenno**, Jacques-François (du, de Penvern.
— **Pluvié**, Jean-Toussaint (de), de Ménéhouarn.
— **Bahuno**, Marie-Jacques (du), de Bérien.
1740. **Bois**, Claude-Henri (du), de la Ferronnière.
— **Castellan**. Sévère Armand (de).
— **Nos**, Charles-Louis (des), page de la Reine.
— **Rouge**, Michel-Gabriel (le), de Guerdavid.
1741. **Bouëtiez**, Vincent-Caradec (du), de Quélennec.
— **Tuffin**, Anne-Joseph-Jacques, de la Rouërie.
— **Tréanna**, Claude-René-François (de).
— **Coatarel**, Gabriel-Jean-René (de), de Kernaudour.
— **Pluvié** Jean-Jacques (de), de Ménéhouarn.
1742. **Sécillon**, François-René (de), de Villeneuve.
1743. **Salaun**, Bernard-François, de Keromnès.
— **Salaun**, Nicolas-Joseph, de Keromnès.
— **Botherel**, René-Anne-François-Dinan, de la Bretonnière.
— **Coëtlosquet**, Jean-François-Yves (du).
1744. **Espinay**, Samuel-Alexis de (l'), de Beaumont.
— **Espinay**, Louis-Gabriel (de l').
— **Tuffin**, Charles-Josoph-François-Mathurin, de la Rouërie, de Villiers.
1745. **Quélen**, Urbain-Guillaume de).
— **Troërin**, Tanguy-Marie (de), de Kerjean.
1746. **Mercerel**, Joseph-Hyacinthe (le), de Chastelogr.
— **Rosnyvinen**, Pierre-Charles-Philippe (de).

1746. ROUGE, René-Gabriel (le), de Guerdavid.

1747. MARTIN, Pierre-Hervé, de Montlige.

— MONTI, Laurent-Yves (de).

— MINAULT, René-Louis, de la Hélandière.

1748. MEUR, Jean-Marie (le), de Kerigonan.

— PRACOMTAL, Antoine-Charles, (de).

— LAUNAY, Jean-Marie (de), de l'Estang, page de la Reine.

— ROUGE, Charles (le), de Guerdavid.

— STAPLETON, Louis-Claude.

— TOUSTAIN, Louis, d'Ecrennes.

1749. FRUGLAYE, François-Marie-Gabriel (de la), de Kervers.

— SAIGE, Pierre-Jacques-René (le), de la Villèsbrunne.

1750. KERMENGUY, Yves-Marie-Guy (de), du Roslan.

— BARRE, François-René (de la), du Chastelier.

— FLEURIOT, Nicolas-Jacques, de la Freulière.

— MONTI, Charles (de).

— LESQUEN, Louis-Joseph-Maxime (de), du Plessis-Casso.

— BARRIN, Charles-Joseph-René, de la Galissonnière.

1751. BILLEHEUST, Jean-Marie-Balthazar, de Saint-Georges.

1752. FORESTIER, François-Joseph-René (le), de la Galiotaye.

— BRUC, François-Marie, (de), de Montplaisir de la Guerche.

1753. GOUYON, Alexis-Claude-Louis, de Thaumats.

— TRÉVELLEC, Jean-Marie (de).

1753. BARRIN, Achille-Marc, de la Galissonnière.

— BIZIEN, Jean-René, du Lézard.

— CHEVIGNÉ, Augustin-Christophe-René (de).

— FLEURIOT, Jean-Charles-Marie, de Langle.

1754. MÉHÉRENC, Jean-Marie-Rolland, de Saint-Pierre.

— BONSENS, Adrien-Ursin, des Epinays.

— BECDELIÈVRE, Anne-Louis-Roger, de Cany.

— BECDELIÈVRE, Pierre-Louis, du Brossay.

1755. KERMENGUY, François-Marie (de), page de la Reine.

— BOT, Charles-François-Jules (du), du Grégo.

— BRUC, Antoine-Louis, de Montplaisir.

— CAQUERAY, François-Melon, de Valolive.

— BELINAYE, Maurice-René (de la).

— VILLEGONTIER, Thomas-Claude (de la).

1756. BAILLEHACHE, Jean-François, de Champgoubert.

— GUERRIFF, François-René-Marie, de Lanouan.

— HUE, Gabriel-Guillaume-Nicolas, de Montaigu, page de la Reine.

— BARRE, François-René (de), du Chastelier.

1757. MONTI, Jérôme-Salomon (de).

— TRESLE, Jacques-Jean (le), de Kerbernard.

1758. CHASTEL, Louis-François-Tanneguy (du), de la Rouaudais.

1759. **Breil**, Jean-Malo-Hyacinthe (du), de Névet-Pontbriand.
— **Barre**, Jacques-Claude-Hélie (de la), du Chastelier.
— **Bouays**, Louis-René (du), du Rocher.
— **Barre**, Louis-René, (de la), du Chastelier.
1760. **Toustain**, Charles-Gaspard, de Richebourg.
— **Couëtus**, Jean-Baptiste-René (de).
— **Monti**, Louis-Alexis, (de).
— **Breil**, Hyacinthe-Marie-Malo (du).
1761. **Saint-Pair**, François-Jean-Marie (de).
— **Anthenaise**, Charles-Claude (d'), page de la Reine.
— **Noue**, Guillaume-François (de la), de Bogar.
— **Pépin**, Julien-Louis, de Bellisle.
1762. **Huon**, Jean-Marie, de Kermadec.
— **Bois-Béranger**, Gilbert-Gabriel-J.-B. (du).
— **Bihan**, Toussaint-Marie-Jacques-Joseph (le), de Pennelé.
— **Bihan**, Jean-Baptiste-Marie-Claude-François (le), de Tréouret.
1763. **Andigné**, François-Marie-René (d').
— **Huon**, Jean-Michel, de Kermadec.
— **Douarain**, Jean-Marie (le), de Lemo.
— **Dieusie**, N., (de).
Chastel, Louis-Jean-René (du), de la Rouaudais, page de la Reine.
1764. **Couaisnon**, Jean-César-Elisabeth (de), page de la Reine.
— **Tréouret**, Joseph-Louis-Hyacinthe (de), de Kerstrat.
1765. **Penfentenyo**, Jonathas-Marie-Hyacinthe (de).
— **Sesmaisons**, Louis-Henri-Charles-Rogatien (de).
1766. **Hue**, Jacques-Louis-César, de Sully, page de la chambre du Roi.
— **Trévellec**, N. (de).
— **Bahuno**, N. du Liscoët.
1767. **Fleuriot**, Jean-Marie-Jérôme, de Langle.
1769. **Goulaine**, Anne-Marie-Charles-Samuel (de).
— **Amphernet**, François-Michel (d'), de Pont-Bellanger.
— **Saisy**, Charles-Marie-François, de Kerampuil.
— **Langle**, N. (de).
— **Saisy**, Henri-Jacques, de Kerampuil.
— **Botherel**, N. de Quintin.
— **Coëtlosquet**, Etienne-François-Denis (du), page de la Dauphine.
— **Bot**, N. (du), de la Grignonnays, page de la Reine.
1771. **Poulpiquet**, N. (de), de Kermen.
— **Roche**, N. (de la), de Saint-André.
— **Saisy**, Pierre-Anne, de Kerampuil.
— **Regnon**, Louis-Benigne-Jean, du Page.
— **Moussaye**, François-Augustin-Félix (de la).
1772. **Chardonnay**, Alexandre (du).
1773. **Moulin**, Armand-Charles-Pierre-Daniel (du), du Brossay.
— **Estourbeillon**, Joseph-Claude-Jean (l').
— **Celle**, Emmanuel-Félicité-Malo (de la), de Chateaubourg.
— **Guiny**, François-Marie-Louis (du).
— **Saisy**, Pierre-Marie, de Kerampuil.
— **Charette**, Louis-Joseph, de Boisfoucaud.
— **Brunet**, François-Louis, du Hac, page du comte d'Artois.

1774. BINET, J.-M.-Philippe, de Jasson.
— SAINT-PERN, Jean-Louis-Bertrand (de).
— VILLÉON, Claude-Marie-Joseph (de la), page de la Reine.
— BÉGASSON, N. (de).
— GOULAINE, Pierre-Marie-Henri (de).
1775. KERMEL, Olivier-François-Marie (de).
— TOUSTAIN, Jean-Baptiste-François-Hippolyte-Casimir, de Limésy.
— BOIS-GUÉHENNEUC, N. (du).
1776. CORGNE, Joseph-Gabriel-Ange (le), de Launay.
— TUFFIN, N., de Ducy.
— BECDELIÈVRE, Anne-Marie-Alexandre, de Penhoët.
— LANDELLE, Emmanuel-Armand-Siméon-Paul (de la).
— MEUR, Jean-Marie, de Kerigonan.
— ROBINAULT, N. de la Lande.
1777. QUENGO, René (de), de Tonquédec.
— DERVAL, Joseph-Jean-Marie-Hyacinthe (de).
— CHILLEAU, Gabriel-Jean-Baptiste-Marie (du), page de la reine.
— ANDIGNÉ, François-Marie-René (d').
— GRIGNART, René-Joseph, de Champsavoy.
— SAISY, Joseph-Joachim, de Kerampuil.
— SÉCILLON N. (de), page du comte d'Artois.
1778. TROLONG, Charles (de), du Rumain.
— BAHUNO, N. du Liscoët.
— TRÉMÉREUC, N. (de).
— THUOMELIN. N.
— ROUGE, Jean-François (le), de Guerdavid, page du comte d'Artois.
— CHATEAUBRIAND, Pierre (de).
1778. DENIS, N., de Trobriand, page du comte d'Artois.
— CHAPPEDELAINE, Anne-Charles.
— CHAPPEDELAINE, Jean-René, page de la comtesse d'Artois.
1779. GOUVELLO, Marie-René-Gervais (de), de Keriaval.
— SAINT-PERN, Mathurin-Louis-Anne-Bertrand (de), de la Tour.
— BAHUNO, Paul-François-Marie (du), de Kerolain.
— SALAUN, Jean-Marie, de Kertanguy.
1780. HARSCOUËT, N., page de *Monsieur*.
— SALAUN, Lubin, de Kertanguy.
— SALAUN, Jean-Augustin, de Kertanguy.
— CARHEIL, N. (de), de la Guichardaye.
— MÉNARDEAU, N., de Maubreuil.
— SERVAUDE, N. (de), s[r] de la Ville-ès-Cerfs.
1781. CUMONT, Louis-Timothée-Charles-François (de).
— BOUGRENET, N., de la Tocnaye, page de *Monsieur*.
— KERGUÉLEN, Charles-Jean-Yves (de), page de *Madame*.
— MONTI, N. (de), de Rezé.
1782. MONTI, N. (de).
— PICOT, Placide-Marie-Fidèle, de Peccaduc, page de *Madame*.
— VICOMTE, N. (le), de la Houssaye.
— KERGUÉLEN, N. (de), page de la comtesse d'Artois.
— GUÉHÉNEUC, Louis-Pierre, de Boishue.
1783. BAUDE, N., s[r] de la Vieuville, page de la comtesse d'Artois.
1784. BOIS-BÉRANGER, N. (du), page du comte d'Artois.

1785. SAINT PERN, Joseph-Marie-Thérèse (de), de la Tour, page de la Reine.
— COLLIN, Séraphin-Guénolé, de la Biochaye.
— BARRE, François (de la).
— MORISSON, Louis-François-Henri, de la Bassetière, page de *Monsieur*.
1786. BODIN, N., du Bois-Renard.
— KERGUÉZEC, N. (de).
— GRIGNART, Louis-Henri, de Champsavoy.
— COUAISNON, N. (de), page de *Monsieur*.
1786. MOTTE, N. (de la) de Broons.
— BECDELIÈVRE, Louis-Clair, du Brossay.
— BOUËTIEZ, N. (du).
1787. SAVIGNHAC, N. (de).
— QUÉLEN, N. (de).
— GOYON, N., page de la Reine.
1788. DENIS, N., de Trobriand, page du comte d'Artois.
— DRESNAY, N. (du), page de la Reine.
— GUÉHÉNEUC, Anne-Charles-Marie, de Boishue.
— TUOMELIN (de).
1789. PENGUERN, N. (de).



DAMES ET DEMOILLES DE LA MAISON DE SAINT-CYR

DEPUIS SA CRÉATION EN 1686.

(La preuve était de 140 ans de noblesse paternelle.)

1686. MONTALEMBERT, Anne (de), dame.
— MONTALEMBERT, Catherine (de).
1687. BREIL, Marie-Gabrielle (du), de Pontbriand.
— MONTAIGU, Marie-Anne (de), du Boisdavid.
— DALESSO, Marie-Jeanne-Françoise, de Ragny.
1689. AUBIGNÉ, Marie-Elisabeth (d').
— ROBECQ, Françoise-Catherine (de), de Pallière.
1692. ESCUYER, Renée-Catherine (l'), de la Papotière.
1693. KERLEC'H, Jeanne-Françoise (de), du Chastel.
— LEMPÉRIÈRE, Suzanne.
— MONTALEMBERT, Charlotte (de).
— PROISY, Marie-Catherine (de).
— SEILLONS, Marguerite-Catherine (des).
1694. ORCISES, Charlotte (d').
1697. BARRE, Gabrielle (de la).
— BOËSSIÈRE, Gillette (de la), de Rosvéguen.
— VALLEAUX (de).
— PINART, Radegonde-Gabrielle, de la Ville-Auvray.
— PLESSIS, Marguerite-Charlotte (du), d'Argentré.
1698. HALLAY, Catherine (du).
1699. GONIDEC, Marie-Thérèse (le).
— GONIDEC (le).
— MARANT, François-Louise (le), de Penanvern, dame.
1701. IMBAULT, Marie-Jeanne, de Marigny.
1702. GOULHEZRE, Marie-Jeanne (de).
— LAUNAY, Marie-Gabrielle-Yvonne (de), de Pencrec'h.
1703. BOISGELIN, Anne-Jeanne-Claude-Pélagie (de).
— GOUYON, Louise-Perrine, de Miniac.
— KERÉRAULT, Catherine-Jeanne (de), de Boissauveur, dame.
1704. GOULHEZRE, Perrine (de), de Rulan.
1705. MARANT, Marie-René (le).
1706. GOULHEZRE, de l'Isle, Anne-Nonne.
— GOUYON, Charlotte-Claude, du Vaurouault.
— MICHEL, Marguerite-Roberte, du Carpont.
1707. BONSENS, Marie, de Courcy.
— SAINT-MELOIR, Catherine-Renée (de).
1709. CAQUERAY, Marguerite, dame.
1710. GOULAINE, Suzanne-Marie (de).
— TULLAYE, Renée (de la).
1713. AUBAUD, Catherine-Françoise, du Perron.

1715. Lesquen, Marie-Gilonne (de), Carmené).
— Louail, Marie-Anne, de la Sauldraye.
— Rhuis, Marie-Anne, Sidonie (de).
1717. Boissière (de la), Jeanne.
— Plessis Marguerite-Charlotte (du), d'Argentré.
1718. Chrétien, Guyonne-Yvonne, de la Masse.
— Viart, Anne-Michelle, de Pimelle.
1720. Thébault, Marie-Jeanne, de Boisgnorel.
1720. Billeheust, Marie-Louise-Eléonore, de Saint-Georges.
1721. Veneur, Gabrielle-Louise (le), de Beauvais.
1722. Veneur, Marie-Louise-Renée-Agathe (le), de la Villechaperon.
1726. Saint-Pern, Jeanne-Françoise (de), de la Tour.
1729. France, Anne-Nicole (de), de Landal.
1730. Boisgelin, Marguerite-Camille (de).
— Kaërbout, Marie-Madeleine (de).
1731. Bourdonnaye, Marie-Louise (de la), de Boisry.
— Visdedou, Catherine-Françoise, de Bonamour.
1733. Escures, Marie-Josephe (des).
— Gouyon, Elisabeth, de Vaux.
— Merliers, Henriette (des), de Longueville, dame.
— Tertre, Rose-Catherine-Jeanne (du), de Sancé, Anjou.
1734. Breil, Marie-Angélique (du), de Pontbriand.
— Geslin, Anne-Angélique, de Bringolo.
1734. Talhouët, Agathe-Françoise (de), de Sevérac.
1735. Montlouis, Charlotte-Fortunée (de).
— Quélen, Jeanne-Hélène (de), de la Villechevalier.
1736. Lande, Marie-Hélène (de la).
— Urvoy, Marie-Françoise-Hyacinthe, de Saint-Bédan.
1737. Landelle, Marthe-Françoise (de la), de la Graë, dame.
1738. Marant, Marie-Josephe (le), de Penanvern.
1740. Botdéru, Catherine-Ursule-Pauline (du).
1742. Hamon, Pétronille, de Coëtmartin.
— Champion, Elisabeth, de Cicé.
1744. Léziart, Edmée-Marie, du Dezerseul.
1745. Marant, Marie-Françoise (le), de Kerdaniel.
— Robinault, Marie-Anne-Rose, du Boisbasset.
— Rosnyvinen, Louise-Félicité (de).
1746. Trémigon, Françoise-Geneviève (de).
1749. Escuyer, Françoise-Louise (l'), de la Papotière, dame.
— Jaille, Jeanne (de la).
— Monti (de), Marie-Anne.
— Maillé, Marie-Louise-Elisabeth (de), de Carman.
1750. Kerouallan, Rose-Marguerite (de).
— Barrin, Anastasie, de la Galissonnière.
1751. Mintier, Toussainte-Thérèse (le), de la Mottebasse.
1752. Fleuriot, Marie-Jeanne, d'Omblepied.

1752. Marant, Marie-Jeanne (le), de Kerdaniel.
— Tranchant, Sainte, du Treff
1753. Freslon, Toussainte-Marie, de Saint-Aubin.
— Mathézou, Marie-Josephe-Renée, de Keruznoù.
— Vicomte, Julienne-Françoise-Frédérique (le), de la Houssaye.
— Saige, Guyonne-Julienne (le), de la Villèsbrunne.
1754. Hémery Jeanne-Pélagie, de la Fontaine-Saint-Père.
— Larcher, Marie-Françoise-Emilie, de la Touraille.
— Landelle, Louise-Marie (de la).
— Tréméreuc, Marie-Claudine-Jeanne (de).
1757. Chastel, Reine-Henriette-Claire-Céleste (du).
— Chauff, Pélagie-Modeste (le).
— Landelle, Françoise (de la), de Roscanvec.
1758. Nos, Marie-Madeleine-Hélène (des).
1759. Bréal, Agathe-Noëlle, des Chapelles.
1760. Boberil, Françoise-Jeanne (du).
— Lorgeril, Louise-Geneviève (de).
— Plessis, Louise-Marie-Françoise-Renée (du), d'Argentré.
1762. Boisbilly, Anne-Julienne-Françoise (du).
— Carné, Perrine-Corentine-Renée (de).
— Champion, N. de Cicé.
— Douarain, Marie-Jeanne-Pauline. (le), de Trévélec.
1764. Huchet, Louise-Hyacinthe-Marie.
— Aubin, Marie-Louise-Françoise.
— Pépin, Marie-Anne, de Bellisle.
1765. Chastel, Reine-Mathurine-Marie (du).
1767. Chaton, Céleste-Jeanne, des Morandais.
1769. Boisgelin, Marie-Joseph-Catherine (de), de Kerdu.
— Gouyon, N.
1770. Henry, N. de Beauchamp.
1771. Normand, N. (le), de Lourmel.
1772. Berthelot, N. du Gage.
— Sol, N. de Grisolles.
1773. Bruc, N. (de).
1774. Villéon, N. (de la).
1775. Lys, N. (de).
1776. Noë, Ursule-Philippe-Marie (de la), du Rohou.
1778. Blanchard, N. du Val.
1779. Collas, Emilie, de la Baronnais, dame.
1780. Mintier, Agathe-Renée-Marguerite (le), des Champsblancs, dame.
— Poulain, N. de Mauny.
1782. Grandière, N. (de la).
— Nouë, N. (de la).
— Trolong, N. (de), du Halgoat.
1783. Fontlebon, N. (de).
— Quengo, N. (de), de Tonquédec.
— Vicomte, N. (le), de la Houssaye.
— Vicomte N. (le), de la Villegourio.
— Toustain, N. de Richebourg.
— Béjarry, N. de la Roche-Gueffier.
1784. Lesquen, Gabrielle-Anne (de), du Plessis-Casso
1785. Dachon, Aimée-Angélique-Françoise, de la Billière.
1786. Botherel, N.
1787. Arnault, Ambroisine (d'), de Sarasignac.
— Auvergne, N. (d').
— Coëthéloury, N. (de).

1787. Grignart, Françoise-Emilie, de de Champsavoy, dame.
— Langlois, N.
— Lenfant, N. de Louzil.
— Royer, N. (le), de la Sauvagère.
— Stangier, N. (du).
— Rouxeau, N. (le), de Rosencoat.
— Villéon, N. (de la), de Kerjon.

1788. Collas Hélène, de la Baronnais.
— Collas, Agathe, de la Baronnais.
— Haffont, N. (du), de Lestrédiagat.
1789. Charnières, N. (de).
— Fruglaye, N. (de la).
— Bédée, N. (de).
1791. Pontual N. (de).

HONNEURS DE LA COUR ET PRÉSENTATIONS

DEPUIS 1731[1].

1731. Budes de Guébriant, comte.
— Franquetot de Coigny, marquis du Bordage.
1734. Rohan-Soubise, prince (de).
1737. Cossé, duc de Brissac.
— Rohan-Chabot, duc (de).
— Rousselet de Chateaurenault, marquise.
1738. Rohan-Soubise, princesse (de).
1739. Sénéchal, marquis de Molac (le).
1740. Rohan, marquis (de).
— Gouyon-Matignon-Grimaldi, prince de Monaco.
1742. Rohan-Soubise, princesse (de).
1742. Quélen, marquis de la Vauguyon (de).
1743. Rohan-Chabot, vicomte (de).

1744. Rohan, mademoiselle (de).
1747. Butler, madame, née Cook, sous-gouvernante des enfants de France.
1749. Goësbriand, madame (de).
— Rohan-Soubise, princesse (de).
1751. Walsh, comte.
— Sénéchal de Carcado, M. (le).
— Bréhant, marquis (de), de l'Isle.
— Cambout de Coislin, marquis (du).
— Cambout de Coislin, marquise (du).
— Dreux-Brézé, marquise (de).
1752. Maillé, marquis (de).
— Walsh, comtesse.
— Ferron, comte de la Ferronnays.
— Sarsfield, comte (de).
— Gouyon-Matignon, marquis (de).

[1] Les preuves, depuis une ordonnance de 1760, devaient remonter à l'année 1400, sans annoblissement; mais il y eut parfois des présentations par *ordre* ou par *grâce* en faveur des grands officiers de la couronne, des chevaliers du Saint-Esprit et de leurs descendants. Outre leurs titres héréditaires, nous avons conservé aux gentilshommes et aux dames les titres de *courtoisie* dont ils furent généralement décorés pour leur présentation. Les dames n'étaient pas présentées sur les preuves de leur propre famille, mais sur celles de la famille de leur mari. Les noms marqués d'un astérisque, après avoir fait leurs preuves, ont été empêchés par la Révolution de monter dans les carosses du Roi.

1752. Rohan-Rochefort, M. (de).
1753. Montalembert, comte (de).
1754. Marbeuf, marquis (de).
1754. Gouyon de Gacé, comte (de).
— Sérent, marquis (de).
1755. Paris de Soulange, M.
— Roquefeuil, M. (de).
1756. Sénéchal de Carcado, madame (le)
— Gouyon de Gacé, comtesse (de).
— Paris de Soulange, madame.
— Bourdonnaye de Liré, M. (de la).
— Ferron de la Ferronnays, marquis.
1757. Rougé, comte (de).
1758. Sarsfield, chevalier (de).
1759. Boisgelin de Cucé, M. (de).
1758. Coëtlosquet, Jean-Gilles (du), évêque de Limoges.
1759. Boisgelin de Cucé, chevalier (de).
— Boisgelin, marquis (de).
1760. Boisgelin, M. (de), gentilhomme de la manche.
— Rohan, prince Camille (de).
— Rohan-Chabot, duchesse (de).
— Sérent, madame (de).
1761. Rohan-Guémené, princesse (de).
— Rieux, madame (de).
— Gouyon-Matignon-Grimaldi, princesse de Monaco.
1762. Hallay, comte (du).
— Quélen, duc de la Vauguyon (de).
1763. Rohan-Guémené, prince (de).
— Poilvilain, marquis de Crénay.
— Gouyon-Matignon, marquis (de).
1765. Quengo de Crenolle, comte (de).
1766. Long, marquis du Dréneuc (le), officier aux gardes françaises.
1767. Goësbriand, madame (de).
1767. Quélen, comtesse (de).
— Sesmaisons, comte (de).
— Coëtlosquet, comte (du), gentilhomme de la Manche.
1768. Rougé, comtesse (de).
— Bréhant, marquis (de), de Mauron.
1769. Bourdonnaye, M. (de la).
— Rieux, marquis (de).
1770. Quélen, comte (de), officier des gardes du corps.
— Rohan-Guémené, mademoiselle (de).
— Scépeaux, chevalier (de).
— Walsh de Serrant, colonel du régiment de Walsh.
— Ferron de la Ferronnays, comte.
— Guesclin, comte (du).
1771. Pontavice, M. Richard (du).
— Andigné, marquis (d').
— Trémigon, marquis (de).
— Roquefeuil, vicomte de).
— Denais de Quémadeuc, M. (le).
1773. Luker, marquis (de).
1774. Budes de Guébriant, M.
— Coëtlosquet, baron (du), gentilhomme de la Manche.
— Ferron de la Ferronnays, chevalier.
— Rougé, M. de).
— Walsh de Serrant.
— Plessis d'Argentré, marquis (du)
— Goësbriand, M. (de).
1776. Chasteigner de la Roche-Pozay, comte (de).
— Sesmaisons, vicomte (de), exempt des gardes du corps.
1777. Sénéchal, marquis de Carcado (le).
1778. Moussaye, officier aux gardes françaises, chevalier (de la).

1780. Durfort, comtesse de Lorge, dame de la comtesse d'Artois.
— Bourdonnaye, marquis (de la).
— Lambilly, comte (de).
— Quélen, duchesse de la Vauguyon (de), dame de *Madame*.
— Rohan-Rochefort, madame (de), a pris le tabouret.
— Rohan-Rochefort, princesse Charlotte (de), a pris le tabouret.
— Rougé du Plessis-Bellière, comtesse (de).

1781. Cahideuc, comtesse du Bois-de-la-Motte (de), dame de *Madame*.
— Cahideuc, marquise du Bois-de-la-Motte (de).
— Bourdonnaye, marquise (de la).
— Gestas de l'Esperoux, comte (de).
— Gestas, comtesse (de), dame de Madame Élisabeth.
— Savonnières, marquis (de).
— Rohan, duchesse de Montbazon, madame (de), a pris le tabouret.
— Sesmaisons, comtesse (de).
— Sérent, comtesse Julie (de), dame de la duchesse de Bourbon.

1782. Sénéchal, comte de Carcado-Molac (le).
— Quengo de Crenolle, vicomte (de)
— Clerc de Juigné, comtesse (le).
— Coëtlosquet, baronne (du).
— Freslon, chevalier, commandeur de Malte.
— Ferron de la Ferronnays, marquis.

1783. Dresnay, marquis (du), enseigne des chevau-légers de la garde.
— Durfort, chevalier (de).
— Dresnay des Roches, comtesse (du)

1784. Huchet de la Bédoyère, vicomte.
1784. Huchet de la Bédoyère, vicomtesse.
— Plessis d'Argentré, marquis (du).
— Amphernet (d'), marquis de Pont-bellanger.
— Amphernet, chevalier (d'), frère du précédent.
— Bourdonnaye, vicomtesse (de la).
— Andrault de Langeron, comtesse.
— Aux, marquis (d').
— Coëtlogon, marquise (de), dame de la comtesse d'Artois.
— Sénéchal de Carcado, comtesse (le).
— Rohan-Chabot, duchesse (de).
— Trévellec, comte (de).
— Walsh, Patrice, comte.
— Robien, Paul, comte (de).
— Sérent, vicomte (de).
— Poulpry, comte (du).
— Ferron de la Ferronnays, Josèphe, comtesse.
— Poulpry, comtesse (du).
— Kerouartz, marquis (de).

1785. Sérent, comtesse (de).
— Rosnyvinen, comte de Piré (de).
— Walsh, comtesse.
— Quengo, comte de Crenolle (de).
— Prestre de Lezonnet, comte (le).
— Walsh de Serrant, comte.
— Valory, marquis (de).
— Valory, marquise (de).
— Chevigné, Jacques-Antoine, vicomte (de).
— Boisgelin, comte (de).
— Botherel-Quintin, vicomte (de).
— Gibon de Porhoet, comte.
— Bintinaye, chevalier (de la).
— Marbeuf, comtesse (de).

1785. KERGORLAY, comte (de).
1786. PLUVIÉ, comte (de).
— PLUVIÉ, comtesse (de).
— MÉHÉRENC DE SAINT-PIERRE, comte
— LAMBILLY, comte (de).
— AMPHERNET, vicomte de Pontbellanger (d').
— BOURDONNAYE, marquise (de la).
— CHEVIGNÉ, marquis (de).
— GESTAS, marquis (de).
— CHASTEL-BRUILLAC, comte (du).
— PONTAVICE DE ROUFFIGNY, marquis (du).
— MÉHÉRENC DE SAINT-PIERRE, vicomte.
— SÉNÉCHAL DE MOLAC, marquise (le).
— QUATREBARBES, comte (de).
— VALORY, comte (de).
— RIEUX, Louis, comte (de).
1787. WALSH, Théobald, comte.
— WALSH, vicomtesse.
— SÉNÉCHAL DE CARCADO, comtesse (le).
— SAINT-PERN-LIGOUYER, comte (de).
— ROCHE-SAINT-ANDRÉ, marquis (de la).
— PORTE-VEZINS, marquis (de la), chef d'escadre.
— QUÉLEN DE LA VAUGUYON (de), prince de Carency.
— ANDIGNÉ, marquis (d').
— BELLOUAN D'AVAUGOUR, comte (de).
— BARRIN, marquis de la Galissonnière.
— CHATEAUBRIAND, chevalier (de).
— BOTDÉRU, comte Hyacinthe (du), † 1834.
— PORTE-VEZINS, marquise (de la).
1787. GENTIL DE PAROY, marquis (le).
— KERGORLAY, comte Florian (de).
— KERGORLAY, comtesse (de).
— MOTE-BARACÉ, comtesse (de la).
— DREUX-BRÉZÉ, marquis (de).
— ROCHE-SAINT-ANDRÉ, chevalier (de la).
— VALORY, chevalier (de).
— SÉRENT, vicomtesse (de).
— ROHAN, princesse de Léon, madame (de), a pris le tabouret.
— PLESSIS DE GRENÉDAN, chevalier (du).
1788. QUIFISTRE DE BAVALAN, marquis (de), sous-lieutenant aux chasseurs des Pyrénées.
— ROSILY, marquis (de).
— ROSNYVINEN DE PIRÉ, comtesse (de).
— TINTÉNIAC, comte (de), guidon aux chevau-légers.
— BOISGELIN, marquise (de).
— CHATEAUBRIAND, comte (de), capitaine au régiment royal (cavalerie).
— CHATEAUBRIAND, comtesse (de).
— BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE, comtesse.
— BOBERIL DE CHERVILLE, comte (du), procureur général syndic des Etats.
— GIBON DE KERIZOUËT, comte, major au régiment d'Orléans.
— HENRI, vicomte de Kermadec, lieutenant au régiment de Rohan, (cavalerie).
— KERROIGNANT D'ESTUER, comte (de).
— LOZ, comte (de), capitaine à la suite de l'Infanterie.
— PLESSIS-D'ARGENTRÉ, marquise (du).

1788. PENFENTENYO DE CHEFFONTAINES, marquis (de), sous-lieutenant au régiment du Roi (infanterie).
— MAILLÉ, marquise (de).
— PONTAVICE, baron (du), lieutenant au régiment Royal-Roussillon.
1789 * FRUGLAYE, comte (de la).
— * BOISBAUDRY, comte (du), sous-lieutenant aux dragons de *Monsieur*.
— AMPHERNET DE PONTBELLANGER, vicomtesse (d').
— * TULLAYE, M. (de la).
— SÉNÉCHAL, comte de Carcado, Alexandre (le), capitaine au régiment de Berry (cavalerie).
— * SAISY DE KERAMPUIL, capitaine au régiment d'Artois.
— * SALAUN DE KERTANGUY. M.

1789. BOUCHET, marquis de Tourzel (du).
— * BOUGRENET DE LA TOCNAYE, M.
— * CHAFFAULT, comte (du), sous-lieutenant au régiment du Roi.
— POILVILAIN, marquis de Crenay, capitaine au régiment de la Fère.
— * COUËDIC, comte (du).
— * POULPIQUET, M. (de).
— * MÉTAER DU HOURMELIN, M. (le).
— MOËLIEN, M. (de).
— * PLANCHE, M. (de la).
— * PÉ, M. (du).
— * KERGARIOU, comte (de), chef de division des armées navales.
— * LANDELLE, comte (de la), sous-lieutenant au régiment d'Anjou.
— * LANTIVY, M. (de).



TERRES TITRÉES D'ANCIENNETÉ

OU ÉRIGÉES EN DIGNITÉ.

A

ACIGNÉ, par. de ce nom, év. de Rennes, baronnie, bannière ou châtellenie d'ancienneté aux d'Acigné et marquisat en 1609 pour Charles de Cossé-Brissac, époux de Judith d'Acigné ; par acquêt en 1637 aux Freslon, et par alliance en 1720 aux Talhouët de Bonamour.

AGUÉNAC, par. d'Elven, év. de Vannes, châtellenie en 1650 pour les Sérent.

ANCENIS, par. de ce nom, év. de Nantes, baronnie d'États successivement possédée par les maisons d'Ancenis, Rochefort, Rieux, Lorraine-Elbeuf, Lorraine-Mercœur, Bourbon-Vendôme ; par acquêt Boislève, puis en 1657 Béthune-Charost.

APPIGNÉ, par. du Rheu, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté aux Botherel, et vicomté en 1585 pour Julien Botherel ; par alliance en 1640 aux Sénéchal de Carcado, et par acquêt aux Magon de la Gervaisais.

ARCIS, (les), baronnie en 1620 pour René Cervon, passée par alliance aux Montesson en 1700.

ARDAINE, par. de Saint-Georges-de-Reintembault, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté aux d'Ardaine, fondus au XV[e] siècle dans Romilley ; érigée en marquisat pour ces derniers en 1684, et transmis par alliance aux Roncherolles en 1728.

ARTOIS, par. de Mordelles, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté aux d'Artois, fondus dans le Vayer ; acquise avant 1513 par les Gougeon, érigée en vicomté en 1679 pour René de la Porte et transmise successivement par alliance aux Rousselet de Châteaurenault, puis aux d'Estaing.

ASSÉRAC, par. de ce nom, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté aux d'Assérac, fondus dans Rochefort, puis Rieux ; et marquisat en 1554 pour les Rieux, acquis en 1679 par les Lopriac et passé par alliance aux Kerhoënt en 1775.

AVAUGOUR, par. de Plésidy, év. de Tréguier, baronnie d'États, successivement aux d'Avaugour, Bretagne-Penthièvre, Bretagne et Bretagne-Vertus, la Trémoille, Gouyon et Durfort.

B

BAIN, par. de ce nom, év. de Rennes, châtellenie, d'ancienneté, successivement possédée par les maisons de Bain, Machecoul, Dinan, la Haye-Passavant, en Anjou, Montespédon, Scépeaux, Gondy, et par acquêt aux la Marzelière qui la firent ériger en baronnie en 1618, puis Coëtquen, Durfort et la Bourdonnaye-Montluc

BAZOUGES par. de Bazouges-sous-Hédé, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté aux Bintin, puis Hingant du Hac.

BALLUE (la), par. de Bazouges-la-Pérouse, seigneurie successivement possédée par les Chesnel et les la Bouëxière, érigée en marquisat en 1622 pour Gilles Ruellan, baron du Tiercent.

BEAUFORT, par. de Plerguer, év. de Dol, châtellenie d'ancienneté successivement aux Beaufort et aux Chateaubriant; acquise en 1650 par les Forsanz et revendue en en 1765 aux Gouyon ; *nunc :* Gouyon.

BEAUMANOIR, par. d'Evran, év. de Saint-Malo, baronnie d'ancienneté successivement aux Beaumanoir, Dinan, Laval; par acquêt Peschart, puis le Meneust et de Langle.

BEAUMANOIR, par. de Vieux-Bourg-de-Quintin, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté, successivement aux Eder, Bernard de l'Isle-Aval, du Halgoët et Cambout; par acquêt aux Crozat, puis par alliance en 1749 aux Béthune.

BEAUMONT, par. de Mordelles, év. de Rennes, châtellenie en 1433 pour les Raguenel, depuis Dinan, Laval et Rohan; *nunc :* Farcy.

BEAUVAIS, par. de Gévezé, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté, sucessivement aux d'Acigné et aux Bourgneuf, érigée en comté en 1680 pour Gilles de Lescu; *nunc* Robien.

BECDELIÈVRE, *voy.* TRÉAMBERT.

BÉCHEREL, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, baronnie d'ancienneté, successivement aux Dinan, Avaugour, Tinténiac, Laval, Montfort, Rieux, Coligny, Glé de la Costardaye le Blanc de la Baume-la-Vallière, Lopriac et Kerhoënt.

BELINAYE (la), par. de Saint-Christophe de Valains, év. de Rennes, vicomté en 1682 en faveur du s^r de la Belinaye.

BELLIÈRE (la), par. de Pleudihen, év. de Dol, vicomté d'ancienneté, successivement aux maisons de Dinan, Botherel, Raguenel-Malestroit, Rieux, Laval, Montjean, Acigné, du Chastel, Rieux et Boiséon; acquise en 1674 par les Giraud, et transmise par alliance aux Collin du Boishamon.

BELLE-ISLE-EN-MER, év. de Vannes, marquisat en 1573 en faveur du s^r de Gondy ; par acquêt en 1688 au surintendant Fouquet, réuni au domaine en 1719.

BESSO (le), par. de Saint-André des-Eaux, év. de Dol, vicomté d'ancienneté, successisivement aux du Besso, Beaumanoir et Rosmadec ; par acquêt Hay et par alliance Ferron.

BETTON, par. de ce nom, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté aux Saint-Gilles, puis aux Montbourcher.

BEUVRES ou BEUVES, par. de Messac, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté aux la Chapelle, possédée ensuite par les Guémadeuc, Huart, puis Camus de Pontcarré.

BLAIN, par. de ce nom, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté, successivement aux maisons de Blain, Clisson et Rohan; érigée en marquisat en 1660 pour Marguerite, duchesse de Rohan-Chabot; *nunc :* Janzé.

BLÉHÉBAN, par. de Caden, év. de Vannes, châtellenie d'ancienneté, successivement aux Bléhéban, Sévigné, Carné, et par acquêt Chéreil de la Rivière.

BLOSSAC, par. de Goven. év. de Saint-Malo, châtellenie successivement aux Blossac, Montbourcher, Québriac, Guémadeuc; par acquêt en 1632 aux Loisel, puis aux la Bourdonnaye.

BOBERIL (le) par. de l'Hermitage, év. de Rennes, châtellenie en 1578 pour Jacques du Boberil; *nunc* : du Boberil.

BODISTER, par. de Plourin, év. de Tréguier, châtellenie successivement possédée par les Guicaznou, Dinan-Montafilant, Laval, Montespedon, Scépeaux, Gondy, du Parc-Locmaria et Caradeuc.

BOISCHEVALIER, par. de Légé, év. de Nantes, châtellenie en 1666 pour Olivier Chevalier.

BOIS-DE-LA-MOTTE, par. de Trigavou, év. de Saint-Malo, bannière en 1433 pour Jean de Beaumanoir, possédée ensuite par les Coëtquen et les Bellouan, érigée en marquisat en 1621 pour Robert d'Avaugour, s[r] de Saint-Laurent, époux de Bonne de Bellouan, dame du Bois-de-la-Motte et passée depuis aux Montbourcher, Cahideuc, d'Andigné et le Roux de Coëtando; *nunc* : Briot.

BOIS-DE-LA-MUCE, par. de Chantenay, év. de Nantes, châtellenie possédée successivement par les la Musse Chauvin et la Tullaye, érigée en baronnie en 1644 pour Jean Blanchard, et en marquisat en 1660 pour César-Auffray Blanchard.

BIGNAN, par. de ce nom, évêché de Vannes, vicomté d'ancienneté successivement possédée par les maisons de Bignan, Molac, la Chapelle, Rosmadec, Kerméno du Garo et Rohan-Chabot.

BOIS-DE-LA-ROCHE, par. de Néant, év. de Saint-Malo, seigneurie, possédée en 1400 par les la Planche, érigée en bannière en 1451 et en vicomté en 1510 pour les Montauban; puis en comté en 1607 pour les Volvire, passé par alliance aux l'Olivier de Saint-Maur, puis Saint-Pern et Magon de la Balue.

BOISÉON, par. de Lanmeur, év. de Dol, châtellenie d'ancienneté, puis comté en 1617 pour Pierre de Boiséon; par acquêt en 1688 Héliès, et par alliance Léon de Tréverret, puis Forestier et du Dresnay.

BOIS-FÉVRIER, par. de Fleurigné, év. de Rennes, châtellenie aux Février, puis Langan, érigée en baronnie en 1658 et en marquisat en 1674 pour Gabriel de Langan, possédée ensuite par les Bouteiller.

Boisgeffroy, par. de Saint-Médard-sur-Ille, év. de Rennes, châtellenie possédée d'abord par les Saint-Gilles, puis Denée ; érigée en marquisat en 1644 pour André Barriu, et possédée ensuite par les Mornay-Montchevreuil, Lannion, Vaucouleurs et Quifistre, et par acquêt Moncuit.

Boisorcant, par. de Noyal-sur-Vilaine, év. de Rennes, seigneurie possédée successivement par les du Pé, les Thierry et les d'Angennes, érigée en châtellenie en 1583 et 1610, pour Jean d'Angennes.

Bonnefontaine par. d'Antrain, év. de Rennes, châtellenie aux Porcon, transmise par alliance aux la Marzelière, pour lesquels elle fut érigée en baronnie en 1565, et possédée ensuite par les Coëtquen, Durfort, et par acquêt la Motte de Lesnage.

Bordage (le), par. d'Ercé, près Gosné, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté, puis marquisat en 1656 pour les Montbourcher, passé par alliance aux Franquetot de Coigny en 1699.

Boschet (le), par. de Bourg-des-Comptes, év. de Rennes, châtellenie possédée par les Chalot, fondus dans Lescoët; érigée en vicomté en 1608 pour Auffray de Lescoët, puis acquise par les Magon de la Gervaisais, et revendue aux Brossais-Saint-Marc.

Bossac, par. de Pipriac, év. de Saint-Malo, châtellenie aux Rohan, érigée en vicomté en 1637 pour Jean Peschart, baron de Beaumanoir.

Bouëxic (le), par. de Guipry, év. de Saint-Malo, vicomté en 1637 en faveur de Jean Becdelièvre, passée par acquêt aux du Bouëxic de Pinieux en 1756.

Bouëxière (la), par. de la Gacilly, év. de Vannes, marquisat en 1717, sous le nom de la Bourdonnaye, pour Yves-Marie de la Bourdonnaye, s^r de la Bouëxière.

Bouin (Ile de), év. de Nantes, châtellenie successivement aux la Garnache, Retz, Machecoul, Craon, Montmorency-Laval dit de Retz, le Ferron, Gobeau, Montbron, Machecoul, Chasteigner et Clérembault; érigée en baronnie en 1714 pour Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain, et passée par alliance à Louis-Jules-Barbon Mancini-Mazarini, duc de Nivernais, † *1798*.

Bourdonnaye (la), *voyez* Bouëxière (la).

Breignou (le), par. de Plouvien, év. de Léon, châtellenie successivement possédée par les Langoueznou, Plœuc, Kerlec'h et Thépault.

Bretesche (la) par. de Maisdon, év. de Nantes, châtellenie successivement aux du Plessis-Saint-Dolay, Couppegorge, puis la Pouëze; érigée en marquisat en 1657 en faveur de Louis Jousseaume; *nunc* : Jousseaume.

Brie, par. de ce nom, év. de Rennes, seigneurie unie à celle de Chambière, par. de Saint-Armel-des-Boschaux, érigée en marquisat en 1660 pour François Loisel, et transmise ensuite aux Cahideuc, Sarsfield, et par acquêt de Langle.

Broërec, év. de Vannes, comté, partage d'un puîné de Bretagne.

Broons, par de ce nom, év. de Saint-Malo, châtellenie successivement aux maisons de Broons, du Guesclin, Bretagne, Penthièvre, Brézé, Villeblanche, d'Espinay, Lorraine-Brionne et de Bruc.

BROUTAY (le), par. de la Croix-Helléan, év. de Saint-Malo, vicomté en 1657 pour les Quélen, acquise ensuite par les Lambilly.

BUHEN, par. de Plourhan, év. de Saint-Brieuc, châtellenie en 1632, pour Guillaume de Rosmadec, vicomte de Mayneuf, possédée ensuite par les Boisgelin.

C

CALLAC, par. de Plumelec, év. de Vannes, châtellenie aux Callac, puis la Lande, Tiercent, le Forestier et Rogier, pour lesquels elle fut érigée en baronnie en 1645 ; elle a appartenu depuis aux Guémadeuc, Marbeuf et Blanchard de la Buharaye.

CAMZILLON, par. de Mesquer, év. de Nantes, baronnie d'ancienneté aux Tournemine, puis Jacquelot ; *nunc :* Chomart.

CARADEUC, par. de Plouasne, év. de Saint-Malo, seigneurie à la maison de ce nom, érigée en marquisat en 1776 en faveur de Louis-René de Caradeuc, s[r] de la Chalotais ; transmise par alliance aux Falloux ; *nunc :* Cardinal de Kernier.

CARCADO, par. de Saint-Gonnery, év. de Vannes, baronnie en 1624 en faveur du sieur le Sénéchal.

CARHEIL, par. de Plessé, év. de Nantes, vicomté en 1658 en faveur de René du Cambout.

CARMAN ou KERMAVAN, par. de Kernilis, év. de Léon, châtellenie à la maison de Carman, fondue dans Ploësquellec, puis Maillé ; érigée en marquisat pour ces derniers en 1612, puis passée par acquêt aux Crozat et par alliance aux Gontaut-Biron.

CHAMBIÈRE, par. de Saint-Armel-des-Boschaux, év. de Rennes, *voyez* BRIE.

CHAPELLE (la), par. de la Chapelle-sous-Ploërmel, év. de Saint-Malo, châtellenie à la maison de la Chapelle, fondue dans les Rosmadec, et comté en faveur de ces derniers en 1576, transmis par alliance aux Sénéchal.

CHAPELLE (la), év. de Saint-Malo, comté en 1639 en faveur du s[r] Rogier.

CHARETTE, *voyez* GASCHERIE (la).

CHASSE (la), par. d'Iffendic, év. de Saint-Malo, seigneurie unie à celle de Saint-Jean, par. de Saint-Malon, et érigée en châtellenie en 1707 pour les d'Andigné ; *nunc :* par alliance aux Nicolaï.

CHASTEL (le), par. de Plouarzel, év. de Léon, baronnie d'ancienneté successivement aux maisons du Chastel, Rieux, Scépeaux, Gondy, Cossé-Brissac, Penancoët, Crozat et Gontaut-Biron.

CHASTELLIER (le), par. d'Eréac, év. de Saint-Malo, châtellenie à la maison du Chastellier, fondue dans Villeblanche et par acquêt Botherel de la Bretonnière.

CHATEAUBOURG, par. de ce nom, év. de Rennes, seigneurie possédée successivement par les Montbourcher et les Bouan, érigée en comté en 1677 en faveur de Charles Deniau, et transmis par acquêt aux la Celle.

CHATEAUBRIANT, par. de Saint-Jean-de-Béré, év. de Nantes, baronnie d'Etats à la maison de Châteaubriant, puis Dinan, Laval, Montmorency et Bourbon-Condé.

CHATEAUFREMONT, par. de Saint-Herblon, év. de Nantes, châtellenie successivement aux Châteaufremont, le Felle, Avoir et de Bueil, qui la vendirent au duc de Bretagne en 1431; puis Mésanger, des Houmeaux et Cornulier, pour lesquels elle a été érigée en marquisat en 1683; *nunc* : Cornulier.

CHATEAUGIRON, par. de ce nom, év. de Rennes, baronnie d'ancienneté successivement aux Châteaugiron, Malestroit, Raguenel, Rieux, Laval, Acigné, Cossé-Brissac et par acquêt en 1701 le Prestre de Lezonnet.

CHATEAUNEUF, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, châtellenie à la maison de Rieux, érigée en marquisat en 1702 pour les Béringhen, et renouvelée en 1746 pour les Baude de la Vieuville.

CHATEAUNEUF EN GOËLLO, vicomté aux Sénéchal de Carcado.

CHATELET (le), par. de Balazé, év. de Rennes, marquisat en 1682 pour le s[r] Hay.

CHATILLON EN VENDELAIS, par. de ce nom, év. de Rennes, châtellenie possédée successivement par les maisons de Vitré, Laval, Montfort, Rieux, Coligny et la Trémoille.

CHESNAY (le), par. de Guipel, év. de Rennes, seigneurie possédée successivement par les Maillechat et les Prévost; érigée en comté pour François de la Piguelays en 1590 et passée ensuite aux Brécheu, Keraly, puis Roscoat.

CHESNAYE (la), châtellenie en 1572 pour François Harpin.

CHESNELAYE (la), par. de Trans. év. de Rennes, marquisat en 1641 pour François de Romilley, possédé ensuite par les Roncherolles, puis Boisbaudry; par acquêt en 1765, la Motte de Lesnage, et par alliance la Forest d'Armaillé; *nunc* : Palys.

CICÉ, par. de Brutz, év. de Rennes, seigneurie possédée par les Botherel, puis Hingant; érigée en baronnie en 1598 pour Charles Champion et transmise ensuite aux Berthou de Kerverziou, puis la Bourdonnaye Montluc et par alliance du Plessis de Grenédan; *nunc* : la Monneraye.

CLISSON, baronnie d'ancienneté, év. de Nantes, successivement aux maisons de Clisson, Rohan, Penthièvre, Bretagne-Vertus et Rohan-Soubise.

CLOS (les), par. de Plénée-Jugon, év. de Saint-Brieuc, châtellenie en 1682 pour les Sauvaget, passée par alliance aux Froulay en 1713.

COËSMES, paroisse de ce nom, év. de Rennes, baronnie successivement aux maisons de Coësmes, le Vayer, Maillé; par acquêt en 1455, la Roë, puis par alliance du Refuge et Goyon.

COËTFREC, par. de Ploubezre, év. de Tréguier, seigneurie successivement aux Coëtfrec, Coëtgoureden et Kerimel, érigée en bannière en 1451 pour Guillaume de Penhoët; transmise par alliance en 1492 aux la Touche-Limousinière, ensuite Saint-Amadour et Bretagne-Vertus, puis par acquêt en 1614 du Parc, par alliance Cosquer de Rosambo, et par alliance en 1688, le Peletier; *nunc* : le Peletier.

COËTION, par. de Ruffiac, év. de Vannes, vicomté en 1647 pour le s[r] de la Bourdonnaye.

COËTIVY, par. de Plouvien, év. de Léon, baronnie d'ancienneté successivement à la maison de Coëtivy; par acquêt en 1497, du Juch; puis du Chastel, Rieux, Scépeaux, Gondy, Cossé-Brissac, Penancoët, Crozat et Gontaut-Biron.

COËTLOGON, par. de Plumieux, év. de Saint-Brieuc, châtellenie d'ancienneté aux Coëtlogon, érigée en marquisat en 1622 pour le s^r de Coëtlogon, passée par alliance aux Trécesson en 1740.

COËTMADEUC, év. de Vannes, baronnie en 1637 pour René de Lopriac, passée par alliance aux Kerhoënt en 1752.

COËTMEAL, par. de ce nom, év. de Léon, vicomté d'ancienneté à la maison de Léon, passée par mariage aux Rohan en 1363.

COËTMEN par. de Tréméven, év. de Saint-Brieuc, baronnie en 1487 pour Jean de Coëtmen, possédée ensuite par les d'Acigné, Cossé, Neuville de Villeroy, puis par acquêt aux la Pierre de Talhouët, par nouvel acquêt en 1737 aux Coëtmen-Kergadiou et par alliance en 1748 aux Rougé.

COËTMÉNEC'H, par. de Plouider, év. de Léon, vicomté successivement aux Coëtménec'h, le Vayer, la Feillée, Beaumanoir, Rosmadec, Kergroadez, Montmorency, et par acquêt Barbier de Lescoët.

COËTQUEN, par. de Saint-Hélen, év. de Dol, marquisat en 1576 en faveur de Coëtquen, fondus dans Durfort de Duras en 1735, par acquêt Baude de la Vieuville; *nunc* : Guéhéneuc de Boishue.

COËTQUÉNAN, par. de Plouguerneau, év. de Léon, vicomté d'ancienneté successivement aux Coëtquénan, Bouteville, Parcevaux, Goulaine, de Plœuc, Percin, Kerérault, et par acquêt Carné; *nunc* : Carné.

COËTRIVAS, par. de Kervignac, év. de Vannes, seigneurie successivement aux Kerguiris, puis aux Liniac et baronnie en 1636 pour Georges de Talhouët, s^r de Keravéon.

COISLIN, par. de Cambon, év de Nantes, seigneurie successivement aux la Muce, le Guennec et Baye, érigée en marquisat en 1634 et duché-pairie en 1663 en faveur du s^r du Cambout; resté marquisat par extinction du duché en 1732.

COLINIÈRE (la), par. de Doulon, év. de Nantes, baronnie en 1776 faveur de Louis-François Charette.

COMBOURG, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, comté successivement aux maisons de Dol, Soligné, Tinténiac, Malestroit-Châteaugiron, Raguenel, du Chastel, Montjean, Acigné, Durfort, et par acquêt en 1761, Châteaubriand; *nunc* : Châteaubriand.

COURS (les), par. de Trébœuf, év. de Rennes, châtellenie en 1659, en faveur du s^r de Launay.

COMPER, par. de Concoret, év. de Saint-Malo, châtellenie d'ancienneté successivement aux Comper, Montfort, Laval, Rosmadec, Sérent et Narbonne-Pelet; *nunc* : Charette.

COUESBY, par. de Guégon, év. de Vannes, vicomté successivement aux Couësby, du Val, Talhouët et Huchet de Cintré.

CRÉVY (le), par. de la Chapelle-sous-Ploërmel, év. de Saint-Malo, comté en 1697 pour le s^r Rogier, possédé ensuite par les Brilhac, et par acquêt du Breil.

CROISILLE (la), par. de Saint-Symphorien, év. de Rennes, châtellenie en 1643 pour le s^r Rollée.

CRENOLLE, par. de Plessala, év. de Saint-Brieuc, seigneurie successivement possédée par les Rostrenen, les Guémadeuc et les Quengo et érigée en marquisat en 1779 en faveur d'Anne-Louis de Quengo, brigadier d'infanterie.

CROZON, par. de ce nom, év. de Cornouaille, comté successivement aux maisons de Léon, Rohan, Rosmadec, du Han, la Porte, Rousselet et d'Estaing.

CUCÉ, par. de Cesson, év. de Rennes, seigneurie possédée d'abord par les Montbourcher, érigée en marquisat pour les Bourgneuf en 1644 et transmise par acquêt aux Boisgelin, puis aux Cahideuc; *nunc* : Langlois.

CURRU (le), par. de Milizac, év. de Léon, vicomté d'ancienneté successivement aux Faramus, Kernezne, Robien, Huchet, du Chastel et du Bot-du-Grégo.

D

DERVAL, par. de ce nom, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté aux Derval puis aux Rougé et baronnie d'Etats en 1451 pour Jean de Châteaugiron, dit de Malestroit, possédée depuis par les Raguenel, Rieux, Laval, Montmorency et Bourbon-Condé.

DINAN, év. de Saint-Malo, vicomté d'ancienneté à la maison de Dinan, fondue dans Vitré, puis Mayenne et Avaugour; et acquise par le duc Jean le Roux en 1275.

DOBIAYS (la), par. de Saint-Jean-sur-Couaisnon, év. de Rennes, marquisat en 1645 pour les Gédouin, possédé ensuite par les Hay des Nétumières et les la Belinaye.

DOL, comté d'ancienneté successivement aux maisons de Dol, Soligné, Tinténiac et Laval.

DONGES, par. de ce nom, év. de Nantes, vicomté d'ancienneté successivement aux maisons de Donges, Blain, Rochefort, Rieux ; par acquêt en 1680 Lopriac, puis Kerhoënt.

DRIENNAIS (la), par. de Saint-Malo-de-Phily, év. de Saint-Malo, vicomté en 1657 en faveur du s^r du Bouëxic; *nunc* : du Bouëxic.

E

ÉPINE-GAUDIN (l'), par. de Saint-Julien-de-Concelles, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté successivement aux Clisson, Bretagne, Châlons, l'Epervier, la Noue et Goulaine.

ESPINAY (l'), par. de Champeaux, év. de Rennes, marquisat en 1575 en faveur du s^r d'Espinay, depuis possédé par les maisons de Schomberg, la Rochefoucauld, la Trémoille, et par acquêt en 1719, le Prestre.

EUZÉNOU, *voyez* TRÉVALOT.

F

FAOU (le), par. de Rosnoën, év. de Cornouaille, vicomté d'ancienneté possédée successivement par les maisons du Faou, Quélennec, Beaumanoir, Guémadeuc, Vignerot-du-Plessis-Richelieu, Rohan-Chabot, et par acquêt Magon, qui la firent ériger en marquisat, sous le nom de la Gervaisais, en 1768.

FAOUËT (le), par. de ce nom, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté successivement aux Bouteville, Goulaine, et par acquêt, en 1600, du Fresnay.

FEILLÉE (la), par. de Goven, év. de Saint-Malo, châtellenie d'ancienneté possédée par les maisons de la Feillée, Rieux; par acquêt Lopriac et depuis 1684 Sénéchal.

FERCÉ, par. de ce nom, év. de Rennes, vicomté successivement aux Maure, Rochechouart, Mauhugeon, Appelvoisin, puis Gouyon de Marcé, Massart et Boispéan.

FNIAUDOUR, par. de Quemper-Guézénec, év. de Tréguier, châtellenie d'ancienneté successivement aux maisons d'Avaugour, Kergorlay, Montfort, Laval, et par acquêt Coëtrieux.

FOUGERAY, par. de ce nom, év. de Nantes, châtellenie successivement aux le Bœuf, Rieux, Amboise, la Trémoille, Châteaugiron, Raguenel, Rieux et Laval; érigée en marquisat en 1644 pour Henri de la Chapelle, et passée par alliance aux du Bouays de Méneuf, puis Loquet de Grandville.

FOUGÈRES, év. de Rennes, baronnie d'États, successivement aux maisons de Fougères, Lusignan et Valois, acquise par le duc Jean V en 1428.

FOURNEAUX, par. d'Availles, év. de Rennes, châtellenie en 1518 pour François de Broons, acquise en 1538 par Olivier Grout.

FRESNAYE (la), par. de Réminiac, év. de Saint-Malo, vicomté d'ancienneté aux Bellouan, possédée ensuite par les Macé qui prirent le nom de la Fresnaye ; *nunc :* Huchet de Cintré.

FRESNAY (le), par. de Plessé, év. de Nantes, châtellenie à la maison du Fresnay, érigée en baronnie pour les Volvire en 1440 et possédée ensuite par les Belleville, Clisson et Rohan.

FRÉTAY (le), par. de Pancé, év. de Rennes, vicomté en 1578 pour Renaud de la Marzelière.

FROMENTEAU, par. de Vallet, év. de Nantes. seigneurie successivement aux le Roux, la Boucherie, la Touche et du Puy-du-Faou, érigée en marquisat en 1760 pour le s^r Barrin.

FROSSAY, par. de ce nom, év. de Nantes, châtellenie possédée par les Migron, Sion. Saffré, Tournemine, Heaulme, Conigan, et par acquêt d'Espinoze en 1682; érigée en marquisat pour les d'Espinoze en 1764; vendue en 1766 aux Priou de Saint-Gilles et possédée en 1780 par le s^r Geslin, contrôleur à la chancellerie.

G

GABETIÈRE (la), par. de Saint-Brieuc-de-Mauron, év. de Saint-Malo, vicomté en 1637 en faveur du s^r Troussier.

GAËL, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, baronnie d'ancienneté successivement aux maisons de Montfort, Rieux, Coligny, la Trémoille et par acquêt Montigny.

GALISSONNIÈRE (la), *voyez* JANNIÈRE (la).

GALMELIÈRE, (la), châtellenie en 1627 pour le s^r de Lesccët.

GARAYE, (la), par. de Taden, év. de Saint-Malo, vicomté en 1654 et comté en 1685 pour le s^r Marot; possédée ensuite par les du Breil de Pontbriand, puis par acquêt Hay et par alliance Ferron.

GASCHERIE, (la), par. de la Chapelle-sur-Erdre, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté successivement possédée par les Montauban, l'Epervier, la Noue et du Pé, et érigée en marquisat en 1775 sous le nom de Charette, pour Louis de Charette.

GAUDINAYE, (la), par. de Ploërmel, év. de Saint-Malo, châtellenie en 1570 pour le s^r de Coëtlogon.

GOËLLO, év. de Saint-Brieuc, comté successivement aux maisons d'Avaugour, Bretagne, Penthièvre et Bretagne-Vertus.

GOUARLOT, par. de Kernével, évêché de Cornouaille, vicomté d'ancienneté successivement aux Gouarlot, Kerméno et Guernisac.

GOULAINE, par. de Haute-Goulaine, év. de Nantes, marquisat en 1621 pour Gabriel de Goulaine, tombé par alliance aux Rosmadec en 1655 et en 1786 aux Baillehache ; *nunc* : par acquêt, Goulaine.

GOURNOIS, par. de Guiscriff, év. de Cornouaille, vicomté d'ancienneté successivement aux Mauny, du Chastellier, du Chastel, Mescouëz, Coëtanezre, Kernezne, Robien, Huchet, du Chastel, du Bot-Grégo et d'Amphernet de Pont-Bellanger.

GRANDBOIS, par. de Landébaëron, év. de Tréguier, vicomté d'ancienneté successivement aux Péan, Acigné, Vignerot du Plessis-Richelieu et par acquêt Hay du Châtelet.

GRENÉDAN, par. d'Illifaut, év. de Dol, vicomté en 1577 et marquisat en 1747 pour le s^r du Plessis de Grenédan.

GUÉ, (le), par. de Noyal-sur-Vilaine, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté aux du Gué, puis la Marzelière.

GUÉMADEUC, par. de Pléneuf, év. de Saint-Brieuc, châtellenie en 1451 pour le s^r de Guémadeuc, possédée depuis 1626 par les Vignerot; par acquêt en 1679 Berthelot, puis Baudouin.

GUÉMENÉ, par. de ce nom év. de Vannes, châtellenie successivement possédée par les Guégant, Rohan, Beaumez, Longueval et de nouveau Rohan en 1377; érigée en principauté en septembre 1570 en faveur de Pierre de Rohan.

GUÉRAND, (le), par. de Plouégat, év. de Tréguier, marquisat en 1637 pour le s^r du Parc de Locmaria, possédé ensuite par les Quemper de Lanascol.

GUERCHE (la), par. de ce nom, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté possédée par les maisons de la Guerche, Châteaubriant, Beaumont, Chamaillart, Valois, Montferrat, Gonzague de Mantoue, Cossé-Brissac et Neuville de Villeroy.

GUERCHE, (la), par. de Saint-Brévin, év. de Nantes, marquisat en 1682 pour le s^r de Bruc.

GUERCHE, (la), marquisat en 1701 en faveur du s^r Barrin.

GUERLESQUIN, par. de ce nom, év. de Tréguier, vicomté d'ancienneté successivement aux Charuel, Penhoët, la Touche et par acquêt Cosquer de Rosambo, puis le Peletier.

GUIGNEN, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, châtellenie d'ancienneté successivement aux la Lande et aux d'Elbiest et vicomté en 1519 pour le sieur de Saint-Amadour ; depuis Rieux, Bretagne-Avaugour, Rohan et Bourbon-Condé.

GUILDO (le), par. de Créhen, év. de Saint-Malo, baronnie d'ancienneté successivement aux Beaumanoir, Dinan, Laval, Scépeaux, Gouyon, Avaugour, Montbourcher, Cahideuc, et par acquêt Picot.

GUINGAMP, év. de Tréguier, comté successivement aux maisons d'Avaugour, Penthièvre, Châtillon-de-Blois, de Brosse, Luxembourg, Lorraine-Mercœur, Bourbon-Vendôme, Bourbon-Conti et Bourbon-Penthièvre.

H

HARDOUINAYE (la), par. de Saint-Launeuc, év. de Dol, baronnie d'ancienneté successivement aux Beaumanoir, Dinan, Laval, Scépeaux, Gondy, par acquêt Doisseau en 1666, puis Hay, Derval, Saint-Pern et la Lande-Calan.

HOMMEAUX (les), par. de Saint-Brolazdre, év. de Dol, baronnie érigée en 1575 pour François du Breil, puis possédée par les Saint-Genys.

HOUSSAYE (la), par. de Saint-Martin-sur-Oust, év. de Vannes, châtellenie d'ancienneté de temps immémorial aux la Houssaye.

HUNAUDAYE (la), par. de Plédéliac, év. de Saint-Brieuc, baronnie en 1487 en faveur de François Tournemine, possédée ensuite par les la Motte-Vauclair, Rosmadec, Rieux, Talhouët et Guéhéneuc de Boishue.

HUGUETIÈRES (les), par. de Pont-Saint-Martin, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté successivement aux maisons de Retz, Vitré, Machecoul, Châteaubriant, Dinan, Montfort-Laval, Scépeaux, Gondy, Bonne de Lesdiguières, et depuis 1716 Neufville de Villeroy.

I — J

INGRANDE, év. de Nantes, baronnie d'ancienneté successivement aux maisons d'Ingrande, Chantocé, Craon, Laval, Bretagne, Bretagne-Vertus, et par acquêt en 1775 Walsh de Serrant.

ISLE (l'), par. de Plœuc, év. de Saint-Brieuc, vicomté d'ancienneté successivement aux Bréhant et aux Maillé.

JANNIÈRE (la), par. de Monnières, év. de Nantes, vicomté en 1644 pour Jacques Barrin, et marquisat en 1658 pour le même, sous le nom de la Galissonnière, possédé ensuite par les Berthou.

JUCH (le), par. de Ploaré, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté successivement aux maisons du Juch, du Chastel, Gouyon-la-Moussaye, Montbourcher et Franquetot de Coigny.

K

Keraër, par. de Locmaria év. de Vannes, vicomté en 1553 pour les Malestroit, possédée ensuite par les Montalais et les Riaud et par acquêt en 1727 Robien.

Keranraiz, par. de Plouaret, év. de Tréguier, châtellenie d'ancienneté successivement possédée par les Keranraiz, fondus en 1432 dans Montauban, puis Rohan-Guémené, Boiséon et Hay de Bonteville.

Keravéon, par. d'Erdeven, év. de Vannes, baronnie en 1636 pour les Talhouët.

Kergoët et Bodigneau, par. de Clohars-Fouësnant, év. de Cornouaille, baronnie en 1680 sous le nom de Cheffontaines, pour le s^r de Penfentenyo.

Kergorlay, par. de Motreff, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté successivement aux Kergorlay, Beaumanoir, Coëtquen, Bellouan, Avaugour-Saint-Laurent et de Plœuc.

Kergournadec'h, par. de Cléder, év. de Léon, châtellenie d'ancienneté aux Kergournadec'h, échue par mariage en 1473 aux Coëtquelfen, qui prirent le nom de Kergournadec'h, et possédée depuis par les Kerhoënt, Rosmadec et le Sénéchal; par acquêt en 1741 Pinsonneau, puis Bidé de la Grandville, Hautefort et Maillé, *nunc* : Budes de Guébriant.

Kergroadez, par. de Plourin. év. de Léon, baronnie d'ancienneté successivement aux Kergroadez, Kerouartz, d'Houchin et Bessuejouls de Roquelaure.

Kergroix, par. de Moustoir-Remungol, év. de Vannes, baronnie d'ancienneté successivement aux d'Avaugour, Bellouan, Machecoul, et par acquêt Lambilly.

Keribert, par. de Ploudalmézeau, év. de Léon, baronnie d'ancienneté successivement aux Keribert, Rannou et Sansay.

Kerimerc'h, par. de Bannalec, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté successivement aux Kerimerc'h, du Hautbois, Tinténiac et du Breil de Rays.

Kerinan, par. de Languédias, év. de Saint-Malo; vicomté en 1598 pour les Trémigon, depuis possédée par les d'Espinay, du Breil de Pontbriand et de Bruc.

Kerjan, par. de Vieuxbourg-de-Quintin, év. de Cornouaille, vicomté d'ancienneté possédée successivement par les Mahé, la Garenne, Jégou ; par alliance en 1680 Rougé, puis Lorraine-Elbœuf.

Kerjan, par. de Saint-Vougay, év. de Léon, marquisat en 1618 pour René Barbier, successivement possédé depuis par les Coëtanscours, Rogier du Crévy, Brilhac et Forzanz; *nunc :* Coëtgoureden.

Kerlec'h, par. de Ploudalmézeau, év. de Léon, baronnie en 1576 en faveur du s^r de Kerlec'h, possédée ensuite par les Kergroadez, Lopriac, Kerhoënt, Gontaut-Lauzun, Lannion, Pons, du Bouchet ; *nunc :* d'Hunolstein.

Kermavan ou Carman, *voyez* Carman.

Kernuz, par. de Ploubannalec, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté successivement aux Kernuz, de Plœuc, Riou et Esclabissac.

Kerouzéré, par. de Sibiril, év. de Léon, baronnie d'ancienneté successivement possédée par les Kerouzéré, Kerimel, Boiséon, du Poulpry, Bréhant, Berthelin du Clos, Larlan, Eon du Vieuxchâtel, Rosnyvinen, et par acquêt du Beaudiez; *nunc*: l'Estang du Rusquec.

Kervéguen, par. de Scaër, év. de Cornouaille, châtellenie en 1665 en faveur du s^r le Borgne, puis Euzénou.

Kervéno, par. de Pluméliau, év. de Vannes, marquisat en 1624 en faveur des Kervéno, fondus dans Rogier, et passé par acquêt aux Lambilly en 1734.

L

Lanascol, par. de Plouzélambre, év. de Tréguier, châtellenie en 1647 en faveur du s^r Quemper.

Landal, par. de la Boussac, év. de Dol, châtellenie d'ancienneté successivement aux Montsorel, Aubigné, Montauban, Rohan, Maure et de France; érigée en comté pour ces derniers en 1716, et transmise par alliance aux du Breil en 1780.

Langan, par. de ce nom, év. de Dol, châtellenie en 1674 en faveur de Gilles du Boisbaudry, puis l'Escu de Beauvais.

Langourla, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc, châtellenie d'ancienneté possédée par les Langourla, puis l'Evesque; *nunc* : Quemper de Lanascol.

Lannion, év. de Tréguier, comté successivement aux maisons de Penthièvre et de Bretagne.

Lanvaux, par. de Grandchamp, év. de Vannes, châtellenie d'ancienneté à la maison de Lanvaux; érigée en baronnie d'Etats en 1485 pour Louis de Rohan, sire de Guémené.

Largouët, par. d'Elven, év. de Vannes, comté successivement aux maisons de Malestroit, Rieux et Lorraine-Elbœuf; acquis par le surintendant Fouquet en 1659, revendu aux Tréméreuc, et passé par alliance aux Cornulier, en 1689.

Lattay (le), par. de Guenroc, év. de Saint-Malo, châtellenie en 1647 pour le s^r de Saint-Pern.

Laz, par. de ce nom, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté successivement aux Mescouëz, Coëtanezre, Kernezne, Robien, Huchet, du Bot du Grégo et d'Amphernet de Pontbellanger.

Léon, comté souverain, réuni au domaine ducal en 1276.

Léon, vicomté d'ancienneté et baronnie d'États à la maison de Léon ; transmise par mariage aux Rohan en 1363, et érigée en principauté en 1572.

Lescoat, par. de Plouguin, év. de Léon, vicomté d'ancienneté successivement possédée par les Coëtmeur, Tournemine, la Béraudière, Boiséon et la Bourdonnaye-Montluc.

Lescoët, par. de Lesneven, év. de Léon, châtellenie en 1656 pour le s^r Barbier.

LESCOULOUARN, par. de Plonéour, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté successivement aux Foucault, Languéouëz, Talhouët, Guengat, le Coing, Lezivy, du Marc'hallac'h, Gouandour et par acquêt de 1687, Visdelou.

LESMAIS, par. de Plestin, év. de Tréguier, vicomté d'ancienneté successivement possédée par les Lesmais, Saliou, Perrien, le Moine, la Bourdonnaye-Blossac et Camus de la Guibourgère.

LESNEN, par. de Saint-Tual, év. de Dol, châtellenie d'ancienneté successivement aux Lesnen, Mauny, du Chastellier, et par alliance en 1522 du Chastel.

LESSONGÈRE, par. de Saint-Herblain, év. de Nantes, vicomté en 1642 pour le s[r] Barrin, depuis possédée par les familles Lair, Richard du Ponceau, Boux et Urvoy de Saint-Bédan.

LEZARVOR, év. de Cornouailles, châtellenie en 1655 pour le s[r] de Gouandour.

LOHÉAC, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, baronnie d'ancienneté à la maison de Lohéac fondue dans la Roche-Bernard en 1298; puis passée en 1364 aux Montfort, qui prirent le nom de Laval en 1404, et possédée successivement ensuite par les Rieux, Sainte-Maure, Rochechouart, et par acquêt Rosnyvinen.

LORGE, *voyez* QUINTIN.

LOROUX-BOTTEREAU (le), par. de ce nom, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté successivement possédée par les Botterel ou Bottereau, Machecoul, Craon, Laval, et en 1474 Landais, puis l'Epervier et la Noue, qui la vendirent en 1590 aux Goulaine.

LOYAT, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, vicomté d'ancienneté successivement aux Fontenay, Acigné, Maure, le Rouge et en 1536, Coëtlogon, puis Huchet.

LOYAULX, par. de Fresnay, év. de Nantes, vicomté en 1490 pour Gilles de Condest, puis Montdragon, Gondy et Fouquet.

M

MAILLÉ, *voyez* SEIZPLOUÉ.

MALESTROIT, par. de ce nom, év. de Vannes, châtellenie d'ancienneté aux Malestroit, et baronnie d'États en 1451 pour les Châteaugiron, qui prirent le nom de Malestroit; possédée ensuite par les Raguenel, Rieux, Laval, Montjean, Acigné et Cossé-Brissac, acquise par les Guénégaud, puis Lannion et Sérent.

MAUGREMIEUX, par. de Guégon, év. de Vannes, vicomté d'ancienneté successivement possédée par les la Houssaye, Langourla, la Motte-Vauclair, le Sénéchal, Moro et Bonin de la Ville-Bouquaye.

MARTIGNÉ, par. de Martigné-Ferchaud, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté successivement aux Martigné, la Guerche, Châteaubriant, Brienne, Gaudin, du Perrier et Villeblanche; par acquêt Montmorency, et par alliance en 1632, Bourbon-Condé.

MARCEIN, par. de Saint-Nazaire, év. de Nantes, vicomté d'ancienneté successivement aux de Cleuz, Malor, Rohan, Carné, et par acquêt Camus de Viarmes.

Marzelière (la), par. de Bain, év. de Nantes, marquisat en 1618 pour le s[r] de la Marzelière, depuis possédé par les Coëtquen, Durfort, et par acquêt la Bourdonnaye.

Matignon, par. de Saint-Germain-la-Mer, év. de Saint-Brieuc, baronnie d'ancienneté transmise par alliance en 1149 des Matignon aux Gouyon.

Maure, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, comté en 1553 pour le s[r] de Maure, passé par alliance aux Rochechouart, puis par acquêt aux Rosnyvinen.

Mauron, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, baronnie en 1655 pour Maurille de Bréhant, transmise par acquêt aux d'Andigné.

Mayneuf, par. de Saint-Didier, év. de Rennes, vicomté en 1478 pour Gilles du Hallay, puis Rosmadec-Gouarlot et Boisgelin.

Méjusseaume, par. du Rheu, év. de Rennes, seigneurie possédée au XV[e] siècle par les le Bart, érigée en vicomté en 1573 pour François du Gué, époux de Marie de Coëtlogon, morte sans postérité, retournée aux Coëtlogon et possédée ensuite par les Carné puis Trécesson, et par acquêt en 1753 Freslon ; *nunc :* Freslon.

Merdrignac, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, vicomté d'ancienneté aux Merdrignac, fondus en 1294 dans Beaumanoir, et possédée ensuite par les Dinan, Laval, Scépeaux, Gondy, par acquêt Doisseau en 1666, puis successivement par les Hay, Derval et Saint-Pern.

Miniac, par. de Miniac-Morvan, év. de Dol, vicomté d'ancienneté successivement aux Mauny, du Chastellier, du Chastel, Rieux, Scépeaux, Peschart, puis Gouyon ; par acquêt en 1652, le Clavier, et par alliance aux de France.

Molac, par. de ce nom, év. de Vannes, baronnie d'ancienneté successivement aux Molac, la Chapelle, Rosmadec et le Sénéchal.

Montafilant, par. de Corseul, év. de Saint-Malo, baronnie d'ancienneté successivement aux Dinan, Laval, Tournemine, la Motte-Vauclair, Rosmadec et Rieux-d'Assérac.

Montauban, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, baronnie d'ancienneté aux Montauban, passée par alliance aux Rohan-Guémené en 1443.

Montbarot, par. de Saint-Aubin de Rennes, baronnie en 1671 pour le s[r] Barrin, possédée ensuite par les Mornay-Montchevreuil, Lannion et Marnières de Guer.

Montfort, par. de Montfort-la-Canne, év. de Saint-Malo, baronnie d'ancienneté successivement aux maisons de Montfort, Laval, Rieux, Coligny et la Trémoille.

Montmoron, par. de Romazy, év. de Rennes, comté en 1657 en faveur des Sévigné, possédé ensuite par les du Hallay en 1695.

Montrelais, par. de ce nom, év. de Nantes, baronnie d'ancienneté successivement aux Montrelais, Châteaubriant, Anger, Maure, Rochechouart ; par acquêt aux Lesrat, qui la revendirent en 1686 aux Cornulier, et par alliance aux du Dresnay en 1740.

Moros et **Kervichard**, par. de Lanriec, év. de Cornouaille, seigneurie successivement possédée par les Tréanna et les Beaulieu, acquise en 1651 par Abraham du Quesne, érigée en châtellenie en 1682 pour le s[r] du Quesne et acquise en 1728 par les Périer de Salvert.

Motte (la), par. du Rheu, év. de Rennes, vicomté d'ancienneté successivement aux Fontenay, Acigné, Maure, le Rouge et Coëtlogon ; *nunc :* par acquêt Freslon.

Motte (la), par. de Saint-Armel, év. de Rennes, vicomté en 1642 pour le s^r Loisel, possédée ensuite par les Cahideuc et les Sarsfield.

Moussaye (la), par. de Plénée-Jugon, év. de Saint-Brieuc, châtellenie d'ancienneté aux la Moussaye, échue par mariage aux Gouyon en 1506 ; érigée en marquisat pour ces derniers en 1615, et passée par alliance aux Montbourcher, puis aux Franquetot de Coigny ; *nunc :* la Motte-Vauvert.

Musse (la), par. de Baulon, év. de Saint-Malo, baronnie d'ancienneté aux Bruslon, fondus en 1680 dans Sansay, et possédée depuis 1725 par les Grignart de Champsavoy ; *nunc :* par acquêt la Forest d'Armaillé.

Musse (la), par. de Ligné, év. de Nantes, châtellenie en 1455 pour Guillaume de la Musse, possédée ensuite par les Chauvin et les Gouyon de Marcé.

N

Nantes, ancien comté souverain, possédé ensuite par les maisons d'Anjou et d'Angleterre, et réuni au domaine ducal en 1182.

Névet, par. de Plogonnec, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté aux Névet, fondus en 1729 dans Franquetot de Coigny.

Nétumières (les), par. d'Erbrée, év. de Rennes, baronnie en 1629 pour le s^r Hay ; *nunc :* Hay.

Nozay, par. de ce nom, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté, successivement possédée par les maisons le Bœuf, Rieux, d'Amboise, Bretagne, Laval, Châteaugiron, Raguenel, Rieux, Laval, Montmorency et Bourbon-Condé.

O

Orgères, par. de ce nom, év. de Rennes, baronnie en 1641 pour les Bourgneuf, renouvelée en 1774 pour le s^r Bonnescuelle ; *nunc :* Huchet.

Oudon, par. de ce nom, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté à la maison d'Oudon, fondue en 1317 dans Châteaugiron-Malestroit ; acquise en 1540 par Raoul du Juch, et possédée ensuite par les du Bellay, Montmorency et Bourbon-Condé.

Ouëssant (Ile d'), év. de Léon, marquisat en 1597 pour le s^r de Rieux.

P

Pallet (le), par. de ce nom, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté aux Souvaing, possédée depuis 1416 par les Aménart, tombée par alliance aux Goulaine en 1497, et vendue aux Barrin en 1635.

Penhoët, par. de Saint-Thégonnec, év. de Léon, baronnie d'ancienneté successivement possédée par les maisons de Penhoët, Rohan-Gié, Rosmadec, Kerhoënt, le Vicomte, et par acquêt Kerouartz.

Penmarc'h, par. de Saint-Frégan, év. de Léon, baronnie en 1502 pour le s[r] de Penmarc'h ; transmise collatéralement aux Huon de Lesguern et par alliance aux Cresolles.

Perrier (le), par. de Kermoroc'h, év. de Tréguier, châtellenie d'ancienneté aux du du Perrier, transmise par alliance aux Laval en 1482, et aux Rohan-Guémené en 1529, puis Lannion, Pons, du Bouchet et Pérusse des Cars.

Penthièvre, év. de Saint-Brieuc, comté souverain, possédé par les maisons de Penthièvre, Avaugour, Bretagne, de Blois et de Brosse ; érigé en duché-pairie en 1569 pour les Luxembourg ; transmis par alliance aux Lorraine-Mercœur, puis aux Bourbon-Vendôme, et par acquêt aux Bourbon-Conti qui le revendirent au comte de Toulouse, au profit duquel le duché fut renouvelé en 1697.

Pestivien, par. de ce nom, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté successivement aux Pestivien, Molac, la Chapelle, Kerméno, Kergorlay et du Cleuz du Gage.

Plaintel, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc, vicomté d'ancienneté successivement aux Dolo, Gautron, Robien et Durfort.

Plédran et **Pirvit**, par. de Plédran, év. de Saint-Brieuc, vicomté d'ancienneté successivement aux Plédran. la Chapelle-de-Bœuvres, Beaumanoir, Coëtquen, du Louët, du Harlay, Montmorency et Potier de Gesvres

Pléhédel, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc, vicomté d'ancienneté successivement possédée par les Lanloup, Goudelin, Coëtmen, la Feillée, Rieux, Béringhen et Boisgelin.

Plélo, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc, comté successivement aux Quélen, Bréhant, et par alliance en 1740, Richelieu duc d'Aiguillon.

Plessis-Bertrand (le), par. de Saint-Coulomb, év. de Dol, seigneurie successivement possédée par les maisons du Guesclin, Châteaubriant et Rieux, érigée en comté en 1702 pour Jacques-Louis Béringhen ; passé par acquêt aux Magon.

Plessis-Balisson, (le), par. de ce nom, év. de Saint-Malo, châtellenie d'ancienneté aux du Plessis, transmise par alliance au XIV[e] siècle aux du Perrier, puis Villeblanche, et possédée depuis par acquêt par les Marc'hec, du Breil et Baude.

Pleugriffet, par. de ce nom, év. de Vannes, baronnie d'ancienneté successivement aux Malestroit, Espinay, Téhillac, Coëtlogon, Trécesson et Bahuno du Liscouët.

Plœuc, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc, châtellenie d'ancienneté aux de Plœuc ; érigée en comté en 1696 pour le s[r] de la Rivière.

Plouër, par. de ce nom, év. de Saint-Malo, comté en 1747 pour le s[r] de la Haye ; *nunc* : par alliance Magon.

Plourhan, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc, vicomté d'ancienneté aux la Roche-Suhart, transmise par alliance en 1248 à Guillaume Le Borgne.

PLUSQUELLEC, par. de ce nom, év. de Cornouaille, châtellenie d'ancienneté aux Plusquellec, tombée par alliance en 1478 à Charles du Pont-l'Abbé, et possédée depuis par les du Chastellier et les Villeblanche.

POHER, év. de Cornouaille, comté partage des puînés de Cornouaille, réuni au domaine ducal au XIe siècle, et vicomté tombée dans la maison de Léon, réunie au domaine ducal en 1239.

POILLEY, par. de ce nom, év. de Rennes, comté en 1636 en faveur de Julien de Poilley, échu par alliance aux du Bourblanc.

POMMERIT, par. de ce nom, év. de Tréguier, vicomté d'ancienneté successivement aux du Chastellier, du Chastel, Gouyon et Durfort.

POMMORIO, par. de Tréveneuc, év. de Saint-Brieuc, vicomté d'ancienneté de tout temps aux Chrétien.

PONTBRIAND, par de Saint-Briac, év. de Saint-Malo, châtellenie en 1598, érigée en comté en 1650 pour René du Breil.

PONTCALLEC, par. de Berné, év. de Vannes, châtellenie d'ancienneté successivement possédée par les maisons de Pontcallec, Bretagne, Derval, Clisson, Beaumanoir, Malestroit et Papin; érigée en marquisat en 1657 pour Alain de Guer, et passée ensuite par donation aux de Bruc, puis par alliance aux Cossé-Brissac.

PONTCHATEAU, par. de ce nom, év. de Nantes, baronnie d'Etats successivement aux maisons de Pontchâteau, Rohan, Maillé, Laval, Cambout, Lorraine-Lambesc, et par acquêt en 1754 aux Menou.

PONTCROIX, par. de Beuzec-Cap-Sizun, év. de Cornouaille, marquisat en 1719 en faveur du s[r] le Sénéchal de Carcado, depuis possédé par les la Paluelle, Carbonnel, Brancas et d'Escoubleau.

PONT-L'ABBÉ (le), par. de Plobannalec, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté successivement aux maisons de Pont-l'Abbé, Foix, du Chastel, Quélennec, Beaumanoir, Guémadeuc, Richelieu; par acquêt d'Hernothon, puis Argouges et Baude.

PORDIC, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc, baronnie d'ancienneté, partage des puînés de Penthièvre qui prirent le nom de Pordic, et successivement aux la Jaille, la Porte-Vezins, le Porc, d'Andigné; par acquêt Bréhant, et par alliance en 1740 Richelieu, duc d'Aiguillon.

PORHOËT, év. de Saint-Malo, comté successivement aux maisons de Porhoët, Fougères, Lusignan, Valois, Clisson et Rohan.

PORTERIC, par. de Saint-Donatien, év. de Nantes, baronnie en 1640 pour le s[r] d'Espinoze; passée par acquêt aux Rosmadec en 1775.

POULMIC, par. de Crozon, év. de Cornouaille, marquisat en 1651 pour le s[r] du Han, depuis par alliance aux la Porte d'Artois, Rousselet de Châteaurenault et d'Estaing.

PRATMEUR, par. de Plourin, év. de Léon, vicomté d'ancienneté aux Rannou et par alliance en 1620 aux Sansay.

Q

Québriac, par. de ce nom. év. de Saint-Malo, châtellenie d'ancienneté successivement possédée par les Québriac, transmise par alliance aux Guémadeuc, puis aux Vignerot; par acquêt en 1659 aux Francheville, puis aux du Bois de la Costardière et par alliance aux Castellan.

Quélen, par. de Duault, év. de Cornouaille, baronnie en 1512 pour le s[r] de Quélen, par alliance en 1585 aux Lannion, puis aux Sénéchal de Carcado.

Quélénec (le), par. de Vieux-Bourg de Quintin, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté aux Quélénec, transmise par alliance aux Beaumanoir en 1572, puis Guémadeuc, Vignerot du Plessis-Richelieu, Grivel de Grossoves, et depuis 1737, Chavagnac.

Quemper-Guézénec, par. de ce nom, év. de Tréguier, vicomté d'ancienneté successivement aux Quemper, la Roche-Jagu, Péan, Acigné, Richelieu et par acquêt Coëtrieux.

Quintin, év. de Saint-Brieuc, comté d'ancienneté aux Quintin, et baronnie d'États en 1451 en faveur de Tristan du Perrier, possédée ensuite par les maisons de Laval, et en 1521 de la Trémoille qui la vendit aux Gouyon-la-Moussaye, et ces derniers aux Durfort de la maison de Lorge en Blaisois, en faveur desquels Quintin fut érigé en duché-pairie en 1691, continué sous le nom de Lorge 1706, et possédé ensuite par les Choiseul; *nunc :* Nédonchel.

Quimerc'h, *voy.* Kerimec'h.

R

Rais ou Rays, par. de Ploubalay, év. de Saint-Malo, comté en 1680 pour le s[r] du Breil.

Renac, par. de ce nom, év. de Vannes, baronnie en 1462 pour Tanguy du Chastel, possédée ensuite par les Montjean et les Cossé; en 1656 Martel, puis Fournier.

Rennes, ancien comté souverain, réuni au domaine ducal en 1008.

Retz, év. de Nantes, baronnie d'États successivement aux maisons de Retz, Chabot, Laval, Chauvigny, Tournemine, Annebaud et Gondy; érigée en duché-pairie pour ces derniers en 1581, et passée depuis aux Bonne de Lesdiguières, Cossé-Brissac, Neufville de Villeroy, et par acquêt en 1778 Brie de Serrant.

Rezé, par. de ce nom, év. de Nantes, vicomté d'ancienneté successivement aux Rezé, qui la vendirent en 1453 à Guillaume de Saint-Gilles, puis Chasteigner, Trévécar, Guémadeuc, Cornulier et Barrin; érigée en comté en 1681 pour le s[r] de Monti; *nunc* : de Monti.

Rieux, par. de ce nom, év. de Vannes, baronnie d'ancienneté à la maison de Rieux, passée par alliance aux Lorraine-Elbœuf, acquise par le s[r] Guénégaud, et érigée pour lui en comté en 1667, vendu en 1697 à Noël Danycan, transmis par alliance aux Huchet et revendu en 1761 aux Rieux d'Assérac.

Rigourdaine (la), par. de Taden, év. de Saint-Malo, châtellenie en 1577 pour le s[r] Lambert.

Roche (la), par. de Nort, év. de Nantes, baronnie d'ancienneté successivement aux la Roche-Bernard, Lohéac, Montfort-Gaël, Laval, la Trémoille et la Chapelle; acquise en 1686 par les Cornulier, et érigée pour eux en comté en 1712, puis vendue en 1720 aux Bourbon-Condé.

Roche-Bernard (la), par. de Nivillac, év. de Nantes, baronnie d'Etats, successivement aux maisons de la Roche, Lohéac, Montfort, Laval, Rieux, Coligny, Lorraine, Cambout, et par acquêt en 1744 Boisgelin.

Roche-Derrien (la), par. de ce nom, év. de Tréguier, châtellenie d'ancienneté successivement aux maisons de la Roche, Gouyon-Matignon, Bretagne, du Guesclin et Rohan-Soubise.

Rochefort, par. de ce nom, év. de Vannes, châtellenie d'ancienneté aux Rochefort, passée par alliance aux Rieux en 1374, puis aux Lorraine-Elbœuf; par acquêt Larlan, puis Hay des Nétumières.

Roche-Helgomarc'h (la), par. de Saint-Thoix, év. de Cornouaille, marquisat en 1576 pour Troïlus du Mescouëz, depuis possédé par les Coëtanezre, Kernezne, du Chastel, Huchet, du Bot-du-Grégo et d'Amphernet de Pontbellanger.

Roche-Jagu (la), par. de Ploëzal, év. de Tréguier, baronnie en 1451 en faveur de Jean Péan, possédée ensuite par les d'Acigné, puis Richelieu, et acquise en 1773 par les Gonidec de Traissan.

Roche-Montbourcher (la), par. de Cuguen, év. de Dol, châtellenie d'ancienneté aux la Roche, tombée par alliance aux Saint-Brice et vers 1300 aux Montbourcher et acquise avant 1513 par Pierre Thierry, s[r] de Boisorcant; *nunc:* par alliance Coniac.

Roche Moysan (la), par. d'Arzano, év. de Vannes, baronnie d'ancienneté successivement aux la Roche, Gauvaing, Clisson, Bentelée, Vendôme, Rohan-Guémené, Tinténiac et par acquêt Monistrol.

Roche-Rousse (la), par. de Quessoy, év. de Saint-Brieuc, châtellenie d'ancienneté successivement aux la Roche-Rousse, Kerimerc'h et Halegoët, et par acquêt Plancher.

Rocher (le), châtellenie en 1598 pour le s[r] du Breil.

Rocheservière (la), dans les Marches, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté successivement aux Chabot, Volvire, Téhillac, Hamon de Bouvet et la Lande dit de Machecoul; échue par alliance aux la Chapelle de la Rochegiffart en 1656.

Roche-Suhart (la), par. de Trémuson, év. de Saint-Brieuc, châtellenie d'ancienneté successivement aux maisons de la Roche, le Borgne, Dinan-Montafilant, Laval, et par acquêt en 1542 de Brosse-Penthièvre.

Rohan, par. de ce nom, év. de Vannes, vicomté d'ancienneté et baronnie d'Etats aux Rohan, puis duché-pairie en 1603, en faveur du vicomte Rohan, renouvelé en 1652 pour Henri Chabot, époux de Marguerite, duchesse de Rohan.

Rosmadec, par. de Telgruc, év. de Cornouaille, châtellenie d'ancienneté, puis marquisat en 1608, pour Sébastien de Rosmadec, tombé par alliance aux la Paluelle puis aux Carbonnel et aux Brancas de Forcalquier en 1742.

Rostrenen, par. de Kergrist-Moëlou. év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté aux Rostrenen, tombée par mariage aux Pont-l'Abbé en 1440 et possédée ensuite par les maisons du Quélennec, Beaumanoir, Rougé et Lorraine-Elbœuf.

Rougé, par. de ce nom, év. de Nantes, baronnie d'ancienneté aux Rougé, tombée par mariage aux Châteaugiron en 1400, et possédée ensuite par les Malestroit, Raguenel, Rieux, Laval et Montmorency.

Rubaudière (la), par. de Montauban, év. de Saint-Malo, châtellenie d'ancienneté successivement aux la Feillée, Bouteiller, Parthenay, Lorgeril et par alliance en 1480 Rohan-Landal.

S

Saffré, par. de ce nom, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté aux Saffré, portée par mariage en 1416 à Jean de Tournemine et possédée ensuite par les Annebaud, Avaugour, la Lande dit de Machecoul, la Chapelle, Damas-Crux, et par acquêt en 1775 O'Riordan.

Saint-Brice, par. de ce nom, év. de Rennes, baronnie en 1513 pour Philippe de Montauban, érigée en marquisat pour les Volvire, en 1650, et passé par alliance aux Guérin de la Grasserie ; *nunc :* par acquêt la Touche-Limousinière.

Saint-Denoual, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc, vicomté d'ancienneté successivement aux Saint-Denoual, Saint-Guédas et par alliance en 1660 aux la Moussaye de Carcouët.

Saint-Gilles, par. de ce nom, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté successivement aux Saint-Gilles, le Lionnais, Saint-Amadour, Bouan, Malestroit, Montbourcher, du Bouays de Méneuf ; par acquêt Beschart, puis par alliance Visdelou ; *nunc :* Saint-Gilles.

Saint-Maudan, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc, vicomté d'ancienneté aux Sénéchal de Carcado.

Saint-Nazaire, par. de ce nom, év. de Nantes, vicomté d'ancienneté aux Rieux Coësmes, puis Bretagne-Vertus et par alliance vers 1580, Goulaine.

Saint-Père, par. de Saint-Père-Marc-en-Poulet, év. de Saint-Malo, châtellenie d'ancienneté aux Saint-Père, puis en 1478 à Olivier de Tréal et en 1513 à Guillaume de Guitté, par mariage avec Jeanne de Tréal.

Salle (la), par de Fresnay, év. de Nantes, châtellenie en 1681 pour Jean Bastelard, possédée ensuite par les la Roche-Saint-André.

Seizplouë, par. de Plounévez-Lochrist, év. de Léon, comté en 1626 sous le nom de Maillé, en faveur du s[r] de Maillé, possédé ensuite par les Rohan-Chabot par acquêt de 1767, et revendu en 1789 aux Ameline de Cadeville ; *nunc :* Dein.

Sens, par. de ce nom, év. de Rennes, baronnie d'ancienneté successivement aux du Guesclin, Brochereul, Mautauban, Volvire et Guérin de la Grasserie.

Sérent, par. de ce nom, év. de Vannes, baronnie d'ancienneté successivement aux Sérent, la Chapelle, Rosmadec, Sénéchal, et par acquêt en 1787, Castel.

Sévigné, par. de Cesson, év. de Rennes, châtellenie en 1440 pour Guillaume de Sévigné, acquise en 1715 par les le Prestre de Châtaugiron.

T

Téxue, par. de Pacé, év. de Rennes, châtellenie en 1570 pour Pierre Bruslon, époux de Bonne Téxue, possédée ensuite par les du Han; *nunc:* Danjou de la Garenne.

Tiercent (le), par. de ce nom, év. de Rennes, baronnie en 1610 pour le s^{r} Ruellan.

Timeur (le), par. de Poullaouen, év. de Cornouaille, marquisat en 1616 pour le s^{r} de Plœuc, transmis par alliance aux Percin de Montgaillard, par acquêt aux Ferret, puis par alliance en 1713 aux la Bourdonnaye.

Tivarlen, par. de Landudec, év. de Cornouaille, châtellenie d'ancienneté successivement aux Tivarlen, Rosmadec et Sénéchal.

Tizé, par. de Thorigné, év. de Rennes, châtellenie d'ancienneté successivement aux Tizé, Montbourcher, Chevigné, Saint-Amadour, Bouan, Hay, Kerroignant et Ferron.

Tonquédec, par. de ce nom, év. de Tréguier, vicomté d'ancienneté successivement aux Coëtmen, Acigné, du Chastel, Gouyon, et par acquêt en 1636 de Quengo; *nunc :* de Quengo.

Touche (la), par. de la Limousinière, év. de Nantes, châtellenie en 1556 pour le s^{r} de la Touche, puis Bretagne-Vertus, possédée ensuite par les Saint-Amadour.

Touche (la), par. de Nozay, év. de Nantes, châtellenie en 1604 pour Claude Cornulier; *nunc:* du Bois de Maquillé.

Trans, par. de ce nom, év. de Rennes, baronnie d'ancienneté successivement aux Chantegrue, Boisbaudry, Visdelou, et par acquêt en 1765 aux la Motte de Lesnagé.

Tréal, par. de ce nom, év. de Vannes, châtellenie d'ancieneté aux Tréal, transmise par alliance aux Sévigné en 1500; acquise en 1649 par les du Houx.

Tréambért, par. de Mesquer, év. de Nantes, châtellenie en 1643 pour les Sesmaisons, et marquisat en 1717 pour les Becdelièvre, sous le nom de Becdelièvre.

Trécesson, par. de Campénéac, év. de Saint-Malo, comté en 1681 pour le s^{r} de Trécesson.

Trégomar, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc, baronnie d'ancienneté aux le Vayer, possédée par acquêt en 1690 par les Calloët.

Trédion, par. d'Elven, év. de Vannes, vicomté en 1666 pour le s^{r} de Sérent, puis Lorraine-Elbœuf; acquis par les Fouquet de la Ferronnière en 1676 et transmis par alliance aux Lantivy en 1709; *nunc* : du Fresne de Virel.

Tréguil, par. d'Iffendic, év. de Saint-Malo, vicomté en 1644 pour les Barrin, passé par alliance aux Huchet.

Tréguier, comté, partage des puînés de Penthièvre qui prirent le nom d'Avaugour.

Trémédern, par. de Guimaëc, év. de Tréguier, châtellenie d'ancienneté successivement aux Trémédern, Malestroit, Montalais, Esmez, Kerérault, Bégasson et Grignart.

Trévalot, par. de Scaër, év. de Cornouaille, vicomté d'ancienneté possédée successivement par les Trévalot, de Bueil, Kernezne, Carné, le Borgne et Euzénou, érigée en marquisat en 1775, sous le nom d'Euzénou, en faveur du s^r Euzénou de Kersalaun.

Trévécar, par. d'Escoublac, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté aux Trévécar, passée par alliance aux Guémadeuc en 1486 et possédée depuis par les Pennec et les Sesmaisons.

Trogoff, par. de Plouégat-Moysan, év. de Tréguier, châtellenie d'ancienneté successivement possédée par les Trogoff, Ploësquellec, Pont-l'Abbé, Tournemine, du Chastellier, Villeblanche, Espinay, par acquêt en 1559 Pensornou ; par alliance en 1654 Huon de Kermadec, et par acquêt en 1681 Allain de la Mare, puis des Nos-des-Fossés et Kergorlay.

Troguindy, par. de Penvénan, év. de Tréguier, vicomté d'ancienneté successivement aux Troguindy, du Parc et Péan.

Tronchateau, par. de Cléguer, év. de Vannes, châtellenie en 1272 à Pierre de Tronchâteau, donnée en 1334 par le duc Jean III à Jean, son fils naturel, et possédée ensuite par les maisons de Malestroit, Papin et Guer.

Trouzilit, par. de Plouguin, év. de Léon, vicomté d'ancienneté successivement aux Tournemine, Kerlec'h, Barbier, Carné, et Kergorlay ; *nunc* : Rivérieulx.

U

Uzel, par. de ce nom, év. de Saint-Brieuc, vicomté en 1538 pour les Coëtquen, transmise par alliance aux Durfort de Duras et acquise en 1760 par les Boschat.

V

Vair, par. d'Anetz, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté, successivement aux de Vair, et par acquêt en 1482 aux du Chaffault ; puis Cardonne, Tissart, Argy et du Breil, qui la vendirent en 1695 aux la Noue, pour lesquels elle fut érigée en comté en 1653, revendue aux Cornulier en 1664 ; *nunc :* Cornulier.

Vannes, ancien comté souverain réuni au domaine ducal en 1008.

Vauclair par. de Plémy, év. de Saint-Brieuc, châtellenie d'ancienneté aux la Motte, transmise par alliance aux Rosmadec en 1600 et possédée depuis par les Rieux.

Vaudoré, év. de Saint-Malo, marquisat en 1702 pour le s^r de Béringhen.

Vauruffier, par. de Plouasne, év. de Saint-Malo, baronnie en 1576 pour le s^r de Coëtquen, possédée ensuite par les Caradeuc.

VIEILLEVIGNE, par. de ce nom, év. de Nantes, châtellenie d'ancienneté successivemen aux Gastineau, Machecoul, la Lande, la Chapelle de la Rochegiffart; par alliance en 1675 Damas, puis Crux, Rochechouart et le Clerc de Juigné.

VIEUVILLE la), *voyez :* CHATEAUNEUF.

VILLAYERS, paroisse d'Ossé, év. de Rennes, comté en 1681 pour le s[r] Regnouard, possédé depuis par les Freslon et les Talhouët.

VILLENEUVE, év. de Saint-Malo, comté en 1640 pour le s[r] Rogier.

VIEUXCHATEL (le), par. de Plounévez-Porzay, év. de Cornouaille, baronnie d'ancienneté aux Vieuxchatel fondée vers 1400 dans Quélen et possédée ensuite par les Lannion, Sénéchal et Moëlien ; *nunc :* Halna.

VIOREAU, par. de Joué, év. de Nantes, baronnie d'ancienneté successivement aux Machecoul, Châteaubriant, Dinan, Montfort-Laval, Montmorency et Bourbon-Condé

VITRÉ, év. de Rennes, baronnie d'États, successivement aux Vitré, Laval, Montfort Coligny et la Trémoille.



FAMILLES TITRÉES AVEC OU SANS MAJORATS

OU AVEC ÉRECTION DE TERRES ÉTRANGÈRES A LA BRETAGNE

ALLEMAND, comte de l'Empire.
AMPHERNET (d'), baron de Montchauvet, en Normandie en 1616.
ARNOUS-RIVIÈRE, baron en 1816.
AUBRÉE, baron de l'Empire, tué à Waterloo, en 1815.
BARCHOU, chevalier en 1816, baron en 1829 avec institution de majorat sur la terre de Penhoën.
BASTON DE LA RIBOISIÈRE, comte de l'Empire.
BAUDIN, baron de l'Empire.
BECDELIÈVRE, marquis de Quévilly en Normandie, en 1654.
BÈGUE (le), comte du Saint-Empire en 1714 et de Germiny en Lorraine en 1724.
BERNARD DE MARIGNY, maintenu dans le titre de vicomte en 1818.
BEAUMONT, baron de l'Empire.
BÉRARD, comte de Déciane, en Piémont en 1521.
BERTHOIS, baron en 1820.
BERTRAND-GESLIN, baron de l'Empire.
BIGARRÉ, baron, puis comte de l'Empire.
BIGOT DE PRÉAMENEU, comte de l'Empire.
BLOCQUEL, baron de Wismes en Artois en 1759.
BIZIEN, chevalier de l'Empire.
BOIS DU BOISMARQUÉ (du), baron de l'Empire.
BOULLÉ, baron de l'Empire.
BOUËXIC DE GUICHEN (du), comte en 1828.
BOURAYNE, baron de l'Empire, confirmé par le Roi en 1814.
BOURKE, baron de l'Empire, comte de la Restauration.
BOUVET, baron en 1819.
BRÉHANT (de), baron de l'Empire.
CAMBRONNE, baron de l'Empire, vicomte en 1818.
CAMUS DU MARTROY, baron de l'Empire.
CARNÉ (de), baron de l'Empire.
COËTNEMPREN DE KERSAINT (de), baron de l'Empire, maintenu dans le titre de comte en 1829.
COUËDIC DE KERGOALER (du), vicomte de la Restauration.
CHASSERAUX, baron de l'Empire.

Corbière, comte en 1822.
Champs (des), chevalier en 1818.
Coat de Saint-Haouën (le), baron, nommé par le Roi en 1815.
Cornet, comte de l'Empire, confirmé en 1817.
Cosmao de Kerjulien, baron de l'Empire, confirmé en 1816.
Coz (le), archevêque de Besançon, comte de l'Empire.
Dall de Tromelin (le), baron en 1816.
Dein, baron de l'Empire, confirmé en 1822.
Defermon des Chapelières, comte de l'Empire.
Denis de Trobriand, baron de l'Empire.
Deurbroucq, baron de l'Empire.
Devaulx, baron nommé par le Roi en 1814.
Didedot, baron de l'Empire en 1809.
Dordelin, comte de l'Empire.
Doussault, chevalier en 1816.
Dubreton, baron de l'Empire.
Dulong de Rosnay, baron de l'Empire, comte de la Restauration.
Duperré, baron de l'Empire en 1810.
Durand de Linois, comte de l'Empire, confirmé en 1816.
Emeriau de Beauverger, comte de l'Empire.
Evesque de la Ferrière (l'), comte de l'Empire.
Even, chevalier nommé par le Roi en 1815.
Fabre, baron de l'Empire.
Faverot, baron de l'Empire.
Falloux, comte en 1830.
Férey de Rozengat, baron de l'Empire, tué à la bataille des Aripiles, en 1812.
Filhol de Camas, baron de l'Empire, confirmé en 1817.
Fou (du), comte en 1817.
Fouché, duc d'Otrante en 1808.
Foucher de Careil, baron de l'Empire, comte de la Restauration.
Fournier de Boisayrault, baron en 1818, avec institution de majorat sur la terre d'Oyron en Anjou.
Frain de la Villegontier, comte de la Restauration.
Fresnais de la Briais, chevalier de l'Empire.
Galbois, baron de l'Empire.
Gautier, baron de l'Empire.
Gennes (de), comte d'Oyac, en Guyane en 1698.
Gentil (le), marquis de Paroy, en Brie en 1754.
Gentil de Quélern (le), baron en 1830.

GHAISNE DE BOURMONT, comte de Saint-Michel-du-Bois, en Anjou, sous le nom de Ghaisne en 1691.

GOYON DE L'ABBAYE, comte de l'Empire, et institution de majorat au titre de vicomte sur la terre de la Roche-Goyon en 1824.

GRIVEL, chevalier de l'Empire, baron en 1846.

GROBON, baron de l'Empire.

GUÉHÉNEUC, comte de l'Empire.

GUÉRIN, baron de Walderbach en 1808.

GUILLOU DE KERINCUFF (le), chevalier de l'Empire.

GUITON DE VILLBERGE (de), vicomte en 1826 avec institution de majorat sur la terr de Guiton en Normandie.

HAMELIN, baron de l'Empire.

HERVO, baron de l'Empire, tué à la bataille d'Eckmulh, en 1809.

JEAN DE LA HAMELINAYE, baron de l'Empire, vicomte de la Restauration.

JANZÉ, baron de l'Empire, avec institution de majorat sur la terre de Blain en 1809 ; comte en 1829, avec institution de majorat sur la terre de Kerguéhenneuc.

JUCHAULT DES JAMONNIÈRES, baron en 1826 avec institution de majorat sur la terre de Clairmont.

KAËRBOUT, Lancelot (de), baron de Gémasse, en Beauce, en 1618.

KERADREUX (de), vicomte de Neufvillette, au Maine, en 1536.

KERGARIOU (de), comte de l'Empire, et institution de majorat au titre de baron sur la terre de la Grandville en 1829.

KERHOËNT (de), marquis de Montoir, au Maine, en 1743.

LACROSSE, baron de l'Empire.

LANGLE (de), marquis en 1827, avec institution de majorat sur la terre du Plessis.

LANJUINAIS, comte de l'Empire.

LATINIER DU CLÉSIEUX, comte romain en 187...

LHARIDON DE PENGUILLY, baron en 1830, avec institution de majorat sur la terre de Moros.

LIÉGEART, baron en 1821.

MACNÉMARA, comte en 1782.

MARANT DE KERDANIEL (le), baron de la Restauration.

MARION DE BEAULIEU, baron en 1820.

MICHEL DE KERHORRE, baron de l'Empire, confirmé en 1817.

MIGNOT DE LA MARTINIÈRE, baron de l'Empire.

MIOLLIS, comte de l'Empire.

MONTI (de), marquis en 1815.

MONCUIT, baron de l'Empire, confirmé en 1820, avec institution de majorat sur la terre du Boiscuillé.

MONTLUC DE LA RIVIÈRE, baron de l'Empire.

MOSNERON, baron en 1822.

MOUSSAYE DE LA CHESNAYE (de la), maintenu dans le titre de marquis en 1818.

MOUSSAYE DE CARCOUËT (de la), maintenu dans le titre de marquis en 1819, avec institution de majorat sur la terre de Carcouët.

NORMAND, baron de l'Empire en 1809, confirmé en 1822.

NIELLY, baron nommé par le Roi en 1815.

NOMPÈRE DE CHAMPAGNY, duc de Cadore en 1808.

NOURY, baron en 1822.

PALASNE DE CHAMPEAUX, chevalier de l'Empire.

PASTOL DE KERAMELIN, baron de l'Empire.

PAYS DU PLESSIS-VILLENEUVE (le), comte palatin en 1672.

PALYS, comte palatin en 1612.

PENGUERN (de), baron de l'Empire en 1813, confirmé sous la Restauration.

PICOT DE PECCADUC, baron de Herzogenberg, en Autriche, en 1810.

PIERRE DE FRÉMEUR (de la), baron de l'Empire, maintenu dans le titre de marquis en 1817, avec institution de majorat sur la terre de Keruzadic.

PIGAULT DE L'EPINOY, chevalier du Saint-Empire en 1769, comte palatin en 1764.

PLESSIS D'ARGENTRÉ (du), marquis en 1819, avec institution de majorat sur la terre du Plessis.

POMMEREUL (de), baron de l'Empire.

PRAUD DE LA NICOLLIÈRE, chevalier en 1825.

RAPATEL, baron en 1822.

REDON DE BEAUPREAU, comte de l'Empire, confirmé en 1817.

RIOU DE KERSALAUN, baron de l'Empire.

ROPARTZ, chevalier de l'Empire.

ROSILY DE MESROS (de), comte de l'Empire.

ROSNYVINEN D PIRÉ (de), baron de l'Empire.

ROSSI, comte en 1778.

ROUJOUX, baron de l'Empire.

SALAUN DE KERTANGUY, baron de l'Empire.

SANÉ, baron de l'Empire.

SAULLAY DE LAISTRE, baron romain en 1834.

SOUSSAY (de), vicomte en 1823, avec institution de majorat sur la terre de la Maillère.

SURCOUF, baron de l'Empire, confirmé sous la Restauration.

THÉVENARD, comte de l'Empire.

THOMAS DE LA PLESSE, baron de l'Empire, confirmé en 1821.

VAUBOREL (de), comte de Lapenty, en Normandie, en 1665.

VERGER DES BARREAUX, baron de l'Empire.

WALSH, comte de Serrant, en Anjou, en 1755.

WILLAUMEZ, comte en 1844.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DES ARMÉES DE TERRE

LES NOMS DES OFFICIERS SONT ACCOMPAGNÉS DES TITRES SOIT HÉRÉDITAIRES, SOIT DE COURTOISIE ET VIAGERS PORTÉS SUR LEURS BREVETS.

Généraux d'armées. (1)

1793. BERNARD DE MARIGNY, Gaspard-Augustin-René, général en chef de l'artillerie vendéenne, fusillé en 1794.

1792. BOURDONNAYE DE BOISHULLIN, Anne-François-Augustin, vicomte (de la), lieutenant-général en 1792, † 1793.

1793. CATHELINEAU, Jacques, général en chef de la grande armée vendéenne, tué à l'attaque de Nantes en 1793.

1793. CHARETTE DE LA CONTRIE, François-Athanase, général en chef de l'armée royale de la Vendée, fusillé en 1796.

1800. CADOUDAL, Georges, lieutenant-général nommé par le Roi, décapité en 1804.

1795. MOREAU DE LIZOREUX, Jean-Victor, général de division en 1794, tué devant Dresde, en 1813.

1793. VERGIER DE LA ROCHEJAQUELEIN, Henri (du), général en chef de l'armée vendéenne, tué au combat de Nouaillé, en 1794.

1793. TRÉMOILLE, prince de Talmont, Antoine-Philippe (de la), général de la cavalerie vendéenne, exécuté en 1794.

Lieutenants-généraux et généraux de division.

1823. ANDIGNÉ, Louis-Marie-Auguste-Fortuné, comte (d').

1744. ANDRAULT, comte de Langeron, Louis-Théodore.

1784. ANDRAULT, comte de Langeron, Jean-Claude.

1781. BARRIN, vicomte de la Galissonnière, Charles-Armand.

— BARRIN, comte de la Galissonnière, Achille-Marc.

1814. BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE, Augustin-Félix-Elisabeth, nommé par le Roi.

1807. BASTON, comte de la Riboisière, Jean-Amboise, † 1812.

1844. BEDEAU, Marie-Alphonse, † 1863.

1843. BERTHOIS, Auguste-Marie, baron, † 1870.

1814. BIDÉ DE LA GRANVILLE, Louis-Joseph-Mathieu, maréchal de camp en 1788.

(1) Les noms des maréchaux de France appartenant à la Bretagne ont été donnés ci-devant, p. 312.

— Bigarré, Auguste-Julien, baron, † 1838.
— Belinaye, Charles-René, comte (de la), maréchal de camp en 1784.
1879. Bescont de Coatpont, Gustave (le).
1825. Boudin, comte de Tromelin, Jacques-Jean-Marie-François, † 1842.
1813. Bourke, comte de Burgh, Jean-Raimond-Charles, † 1847.
1641. Cambout, marquis de Coislin, César (du), † 1641.
1668. Cambout, duc de Coislin, Armand (du), † 1702.
1792. Chevigné, Augustin-Christophe-René, comte (de), nommé par le Roi.
18... Clairambault, Charles-Philippe-Marc-Antoine, † 1878.
1780. Clerc, marquis de Juigné, Jacques-Gabriel-Louis (le), † 1807.
1748. Coëtlogon, Louis-Emmanuel (de), † 1791.
1821. Coëtlosquet, Charles-Yves-César-Cyr, comte (du), † 1836.
1718. Coëtquen, Malo-Auguste, marquis (de), † 1727.
1881. Cramezel de Kerhué.
1744. Crozat, marquis du Chastel, Louis-François, † 1750.
1873. Courson de la Villeneuve, Marie-Louis-Amand-Achille, † 1879.
1812. Dubreton, Jean-Louis, baron † 1855.
1815. Dulong de Rosnay, Louis-Etienne, comte, † 1828.
1748. Durfort, duc de Lorge, Louis (de), † 1775.
1814. Durfort-Civrac, duc de Lorge, Jean-Laurent (de), nommé par le Roi, † 1826.
1870. Espivent de la Villeboisnet, Henry.
1650. Estuer de Caussade, marquis de Saint-Mégrin, Jacques (d'), † 1652.
1813. Évesque, comte de la Ferrière, Louis-Marie (l'), † 1834.
1831. Fabre, Gabriel-Jean, baron, † 1858.
1810. Férey de Rozengat, Claude-François, baron, † 1812.
1781. Ferron, comte de la Ferronnays, Pierre-Jacques-François-Auguste, † 1786.
1851. Flo, Adolphe-Charles-Emmanuel (le), † 1887.
1807. Foucher, comte de Careil, Louis-François, † 1835.
1742. Fouquet de Belle-Isle, Louis-Charles-Armand, † 1747.
1762. Fouquet de la Bouchefolière, René-François.
18... Fraboulet de Kerléadec, Joseph-Henri, † 1888.
1838. Galbois, Nicolas-Marie-Mathurin, baron, † 1850.
1703. Gall, René-François (le), † 1724.
1795. Gaultier de Kervéguen, Paul-Louis, † 1814.
1820. Gibon de Kerisouët, Hyacinthe-Vincent-Marie, comte.
1884. Goury, René-Charles.
1743. Goddes, marquis de Varennes, Augustin-François, † 1771.
1704. Goësbriand, Louis-Vincent, marquis (de), † 1744.
1636. Gouyon, comte de Matignon, Charles, † 1648.

1652. GOUYON, comte de Matignon, François, † 1675.
1734. GOUYON, comte de Matignon, Louis-Jean-Baptiste, † 1747.
1780. GOUYON, marquis de Marcé, Gédéon-René-Amaury, † 1792.
— GOUYON, comte de Vaudurand, Louis-Claude, † 1798.
1853. GOYON DE l'ABBAYE, Charles-Marie-Auguste, comte.
1867. GRIMAUDET DE ROCHEBOUËT, Gaëtan.
1836. GUÉHÉNEUC, Charles-Louis-Joseph-Olivier, baron.
1884. GUINY, Edmond-Louis (du).
1814. HALLAY-COËTQUEN, comte de Montmoron, Emmanuel-Agathe (du), nommé par le Roi, † 1826.
1870. HALNA DU FRETAY, Joseph-Charles, † 1881.
1884. HUBERT DE LA HAYRIE, Alexis-Louis.
1877. JAILLE, Charles-André (de la).
1814. JAN, vicomte de la Hamelinaye, Jacques-Félix, † 1861.
1693. JOUSSEAUME, marquis de la Bretesche, Esprit, † 1706.
1843. JUCHAULT DE LA MORICIÈRE, Christophe-Louis-Léon, † 1865.
1710. KERHOËNT, marquis de Coëtenfao, François-Toussaint (de), † 1721.
1784. KERGORLAY, Alain-Marie, comte (de), † 1787.
1702. LANNION, Pierre, comte (de), † 1717.
1734. LANNION, Anne-Bretagne, marquis (de), † 1734.
1759. LANNION, Hyacinthe-Cajetan, comte (de), † 1762.
1743. LOCQUET DE GRANDVILLE, Etienne-Julien, † 1752.
1732. MAGON DE TERLAYE, Alain, † 1748.
1743. MAGON DE LA GERVAISAIS, Nicolas, † 1765.
1734. MARBEUF, Robert-Jean, comte (de), † 1736
1768. MARBEUF, Louis-Charles-René, comte (de), † 1786.
1758. MARIN, comte de Moncan, Jean-Baptiste, † 1779.
1748. MARNIÈRES, chevalier de Guer, Jean-François-Constance (de), † 1769.
1815. MERCEREL DE CHASTELOGER, Joseph-Hyacinthe (le), maréchal de camp en 1788.
1793. MENOU, Jacques-François-Abdallah, baron (de), † 1810.
1813. MIGNOT, baron de la Martinière, Thomas, † 1813.
1799. MIOLLIS, Sextius-Alexandre-François, comte, † 1828.
1791. MOTIER, marquis de la Fayette, Marie-Joseph-Paul-Roch-Yves-Gilbert, † 1834.
1855. MOTTEROUGE, Joseph-Edouard (de la), † 1883.
1792. NOUE, comte de Vair, René-Joseph (de la), † 1820.
1888. O'NEILL, Armand-Marie.
1702. PARC, marquis de Locmaria, Louis-François (du), † 1709.
1845. PAYS DE BOURJOLLY, Jean-Alexandre (le).
1851. PAYS DE BOURJOLLY DE SERMAISE, Guillaume-Jean-Marie-Edouard (le), † 1871.
1693. PERRIEN, marquis de Crénan Pierre (de), † 1702.
1748. PIERRE, marquis de Frémeur, Jean-Toussaint (de la), † 1759.

1796. POMMEREUL, François-René-Jean, baron (de), † 1823.
1814. PONT-D'AUBEVOYE, comte de Lauberdière, Louis François-Bertrand (du), nommé par le Roi, † 1837.
1748. POULPRY, Louis-Marie, marquis (du), † 1769.
1702. PRACONTAL, Armand, marquis (de), † 1703.
1748. QUÉLEN D'ESTUER DE CAUSSADE, duc de la Vauguyon, Antoine-Paul-Jacques (de), † 1772.
1814. QUÉLEN, duc de la Vauguyon, Paul-François (de), nommé par le Roi, † 1828.
— QUENGO, marquis de Crenolle, Anne-Louis (de), maréchal de camp en 1780, † 1824.
1833. RAPATEL, Paul-Marie, baron, † 1852.
1652. REFUGE, Claude (de).
1696. REFUGE, Pompone, marquis (de), † 1712.
1744. REFUGE, Henri-Pompone, marquis (de), † 1766.
— RIEUX, Louis-Auguste, marquis (de), † 1767.
1745. RIVIÈRE, Charles-Yves-Thibault, comte (de la), † 1781.
1677. ROHAN-SOUBISE, François (de), † 1712.
1704. ROHAN-SOUBISE, Hercule-Mériadec (de), † 1749.
1734. ROHAN-CHABOT, Guy-Auguste (de), † 1760.
1743. ROHAN-MONTAUBAN, Charles (de), † 1766.
1762. ROHAN-GUÉMENÉ, Jules-Hercule-Mériadec (de), † 1788.
1780. ROHAN-ROCHEFORT, Charles-Armand-Jules, prince (de), † 1811.
1781. ROHAN-CHABOT, Louis-Antoine-Auguste, comte (de), † 1807.
1815. ROHAN-CHABOT, Alexandre-Louis-Auguste, duc (de), nommé par le Roi, † 1816.
1813. ROSNYVINEN, comte de Piré, Hippolyte-Marie-Guillaume (de), 1850.
1650. ROUGÉ, marquis du Plessis-Bellière, Jacques (de), † 1654.
1759. ROUGÉ, Pierre-François (de), † 1761.
1784. ROUGÉ, Gabriel-François (de).
1748. SAINT-PERN, Vincent-Judes, marquis (de), † 1761.
1780. SAINT-PERN, chevalier de Ligouyer, Louis-Bonaventure (de), † depuis 1792.
1781. SARSFIELD, Jacques-Hyacinthe, vicomte (de), † 1787.
1748. SCÉPEAUX, marquis de Beaupréau, Jacques-Bertrand (de), † 1778.
1780. SCÉPEAUX, Claude-Gaston (de), † 1781.
1708. SÉNÉCHAL DE CARCADO, marquis de Molac, René-Alexis (le), † 1743.
1748. SÉNÉCHAL DE CARCADO, Louis-Alexandre-Xavier (le), † 1763.
1780. SÉNÉCHAL DE CARCADO, Louis-Gabriel (le).
1781. SÉNÉCHAL DE CARCADO, marquis de Molac, Corentin-Joseph (le), † 1806.
1801. SÉRENT, Armand-Louis, duc (de), maréchal de camp en 1780, † 1822.
1767. SESMAISONS, Claude-François, marquis (de), † 1779.
1814. SESMAISONS, Louis-Henri-Charles-Rogatien, vicomte (de), nommé par le Roi.
1818. SOL, baron de Grisolles Louis-Charles-René, † 1836.

18... SONIS, Louis-Gaston (de), † 1887.
1819. TINTÉNIAC, Hyacinthe-Joseph-Jacques, marquis (de), † 1822.
1734. TRÉCESSON, Gilles, comte (de), † 1743.
1710. VALORI DE LA CHAIRE, Charles-Guy (de), † 1734.
1748. VALORI, Guy-Louis-Henri, marquis (de) † 1774.
1652. VIEUVILLE, Charles, duc (de la), † 1689.
1710. VIEUXPONT, Guillaume-Alexandre, marquis (de), † 1728.
1746. VOLVIRE, Philippe-Auguste, comte (de), † 1751.
1816. WALSH, comte de Serrant, Antoine-Joseph-Philippe, † 1817.
— WALSH, vicomte de Serrant, Charles-Edouard-Joseph-Augustin, † 1820.

Maréchaux de camp et Généraux de brigade.

1734. AMELINE DE CADEVILLE, Nicolas, † 1756.
1738. AMPROUX DE LA MASSAYS, Henri-Gabriel, † 1764.
1702. ANDIGNÉ DES TOUCHES DU HALLAY, Jean (d') † 1703.
1788. ANDIGNÉ, François-Marie-René (d'), † 1790.
1791. ANDIGNÉ, N. (d').
1788. ARTHUR, chevalier de Keralio, Guillaume-Marie.
1791. BAUDE, baron de Pont-l'Abbé, Jean-Georges-Claude.
1792. BARAZER, chevalier de Kermorvan, Gilles-Jean-Rolland, † 1817.
1644. BEAUMANOIR, marquis de Lavardin, Henri (de), † 1644.
1651. BEAUMANOIR, vicomte de Lavardin, Claude (de), † 1654.
1718. BÉRINGHEN, Jacques-Louis, marquis (de), † 1723.
1788. BLÉVIN, marquis de Penhoët, Alexandre-Marie.
1860. BLOIS DE LA CALANDE, Etienne-Gabriel (de), † 1879.
1758. BODIN DE VAUX DE LA BROSSE, François, † 1759.
1780. BOISGELIN, comte de Cucé, Louis-Bruno (de), † 1794.
1788. BOISGELIN, Alexandre-Vincent, vicomte (de).
1791. BOISGELIN DE KERDU, Gilles-Dominique-Jean-Marie (de), † 1794.
1814. BOISGELIN, Bruno-Gabriel-Paul, marquis (de), † 1831.
1784. BOISGELIN, Alexandre-Joseph, marquis (de), † 1831.
1814. BOIS DES COURS, marquis de la Maisonfort, Louis (du), † 1827.
1815. BOËSSIÈRE DE LENNUIC, Marc-Antoine-Marie-Hyacinthe, marquis (de la), † 1846.
1886. BOSCAL DE RÉALS DE MORNAC, Raoul-Alexandre-Gustave.
1784. BONNESCUELLE, baron d'Orgères, Yves-Blaise-Julien.
1709. BOTHEREL DE LA BRETONNIÈRE, Gilles.
1791. BOURDONNAYE DE BLOSSAC, Charles-Esprit-Clair (de la), 1829.
1821. BOURDONNAYE, Arthur-Charles-Esprit, comte (de la), † 1844.

1814. BOUVET DE LOZIER, Athanase-Hyacinthe.
1615. BRÉHANT, sr de Galinée, Louis (de), † 1634.
1761. BRÉHANT DE L'ISLE, Marie-Jácques, vicomte (de).
1719. BRILHAC, François (de), † 1731.
1651. BRUC DE MONTPLAISIR, René (de), † 1682.
184.. BUDAN DE RUSSÉ, N.
1619. BUDES DE LA COURBE, Jean.
1781. BUDES, comte de Guébriant, Louis-Jean-Baptiste, † 1786.
17... BRETAGNE, comte de Vertus et de Goëllo, Armand-François (de), † 1734.
1825. CADOUDAL, Joseph, † 1852.
1770. CAMBOUT, marquis de Coislin, Charles-Georges-René (du), † 1774.
1815. CAMBOUT, marquis de Coislin, Pierre-Louis (du), † 1837.
1813. CAMBRONNE, Pierre-Jacques-Etienne, vicomte, † 1842.
1815. CHAFFAULT, Jacques-Gabriel, comte (du), nommé par le Roi, † 1849.
1652. CHAMBELLÉ, Sidrach-François, † 1674.
1814. CHAPPEDELAINE DE BOSLAN, Jean-Baptiste-Marc, nommé par le Roi, † 1819.
1816. CHAPPEDELAINE, Jean-René, vicomte.
1811. CHASSERAUX, Thomas-Jean, baron, † 1840.
1649. CHATEAUBRIANT, Gabriel (de), † 1658.
1781. CHILLEAU, Marie-Claude, marquis (du).
1788. CHILLEAU, Marie-Claude, marquis (du), tué au combat d'Ober-Kamlach en 1796.
1780. CLERC, baron de Juigné, Léon-Marguerite (le), † 1810.
1791. COËTLOSQUET, Jean-Baptiste-Gilles, baron (du) † 1813.
1748. COËTMEN, Alexis-René, marquis (de), † 1751.
1767. COËTRIEUX, Charles-Honorat-Marie (de), † 1791.
1819. COURSON DE KERNESCOP DE LA VILLEVALIO, Alexandre-Jacques-François, baron, † 1847.
1863. COURSON DE LA VILLENEUVE, Toussaint-Félix-Louis-Marie.
1793. DANYCAN.
1822. DEIN, Paul-Louis-Marie, baron, † 1831.
1825. DENIS, baron de Trobriand, Joseph-Vincent-Pierre Marie.
1830. DENIS DE TROBRIAND DE KERÉDERN, Jacques-Pierre-Romain-Marie † 1867.
1791. DRESNAY, Louis-Marie-Ambroise-René, marquis (du), † 1798.
1852. DUBRETON, Jean-Louis-François, baron, † 1881.
1780. EON, comte de Cély, Marie-Jérôme.
1861. EUZÉNOU, marquis de Kersalaun, Marie-J.-Hippolyte.
1821. FAVEROT DE KERBREC'H, François-Jacques-Guy, baron, † 1853.
1888. FAVEROT DE KERBREC'H, N., baron.
1743. FERRON DE LA FERRONNAYS, Pierre-Jacques-Louis-Auguste, † 1753.
1780. FERRON, marquis de la Ferronnays, Etienne-Louis.
1788. FERRON, comte de la Ferronnays, Paul.

1814. Ferron de la Ferronnays, Pierre-Jacques-François-Joseph-Auguste, nommé par le Roi, † 1848.

— Ferron, comte de la Ferronnays, Auguste Pierre-Marie, nommé par le Roi, † 1848.

1811. Filhol de Camas, Jean-Edmond, baron, † 1854.

1814. Fleuriot de la Freulière, Nicolas-Jacques, nommé par le Roi, † 1824.

1830. Forest, vicomte d'Armaillé, René (de la), † 1854.

1791. Fouquet, marquis de Belle-Isle, Jean-Gabriel-René-François.

1649. Fouquet de la Varenne, marquis de Sainte-Suzanne, René, † 1697.

1815. Fournier, comte de Pellan, Jean-Louis-Marie, nommé par le Roi.

1817. Fruglaye, Paul-Emile-Louis-Marie, comte (de la), † 1849.

1792. Galbaud du Fort, François-Thomas.

1815. Gardin de la Marchée, Jean-Marie, nommé par le Roi, † 1838.

1805. Gautier, Hyacinthe-Nicolas, baron, † 1809, à la bataille de Wagram.

1792. Geslin de Trémargat.

18... Geslin, Henri-Marie.

1759. Gestas, marquis de l'Esperoux, Charles-Jean-Henri (de), † 1770.

1791. Gestas, Sébastien-Charles-Hubert, comte (de), † 1793.

1781. Gicquel, marquis du Nédo, Claude-François.

1814. Girard de Chateauvieux, Basile-Marie-Olivier, nommé par le Roi, † 1824.

1737. Goësbriand, Louis-Vincent, marquis (de), † 1752.

1815. Gouvello, Louis-Paul, vicomte (de), nommé par le Roi, † 1826.

1780. Gouz du Plessis, Louis-François-Lionel (le), † 1792.

1594. Gouyon-Matignon, comte de Torigny, Odet, † 1595.

1644. Gouyon, marquis de la Moussaye, François, † 1657.

1652. Gougeon du Plessis-Renard de la Houdinière, Claude, † 1663.

1854. Gouyon de Saint-Loyal, Mériadec † 1873.

1784. Goyon de l'Abbaye, Augustin-Joseph, comte.

1814. Grobon, Pierre-André, baron, tué en 1815, dans la Vendée.

1704. Grout de Princé, Claude, † 1708.

1791. Grout des Rivières.

1843. Grou de Saint-Paër, Léopold, † 1853.

1800. Guay, François-Joseph, baron (le), † 1812.

1799. Guérin, baron de Waldersbach, Jacques-Julien, † 1844.

1811. Guyardet, baron.

1780. Guynement de Keralio, Agathon, † 1788.

1860. Hardy de la Largère, Charles-Ernest-Edouard, † 1880.

18... Henry de Kermartin, Adolphe-Marie-Jules.

1807. Hervo, Claude-Marie, baron, † 1809.

18... Hubaudière, Prosper-François (de la), † 1849.

1780. Hue, marquis de Montaigu, Joseph-Louis, † 1788.

1879. JAILLE, François-Charles-Louis (de la), † 1889.
1788. JOUSSEAUME, marquis de la Bretesche, Louis-Constantin.
1734. KARUEL DE MÉREY, Charles-Michel, † 1737.
1791. KERHOËNT ou QUERHOËNT, comte de Boisruault (de), † 1793.
— KERGARIOU DU COSQUER, François-Louis (de), † 1794.
1734. LAMOUREUX DE LA JAVELIÈRE, Joseph, † 1753.
— LANNION, Jean-Baptiste-Pierre-Joseph (de), † 1754.
1887. LANTIVY DE TRÉDION, Auguste-Jean-Louis (de).
— LAW DE LAURISTON, Gustave-Hyacinthe, † 1882.
1865. LIÉGEARD, Paul-Ernest, baron.
1593. LISCOËT, Yves (du), † 1594.
1780. LONG, comte du Dréneuc, Jacques-Philippe (le), vivant en 1792.
1762. LONGAULNAY, Charles-Claude (de), † 1776.
1744. LOPRIAC DE COËTMADEUC, comte de Donges, Guy-Marie (de), † 1764.
1814. LOU DE CHASSELOIR, Louis-Marie (le), nommé par le Roi.
1791. LUKER, Edouard-Jean, † 1806.
1650. MALNOË, Jacques (de), † 1664.
1830. MARION, baron de Beaulieu, Jean, † 1864.
1761. MARBEUF, marquis (de), Jacques-Ange, † 1789.
1591. MATZ DE MONTMARTIN, Jean (du).
1791. MAUDET DE PENHOUËT, Pierre-Adrien.
1748. MENOU, baron de Pontchâteau, Louis-Joseph, comte (de), † 1754.
1790. MÉTAËR DU HOURMELIN, Pierre-Gabriel-François-Joseph (le), † 1796.
1797. MINTIER DE LA MOTTEBASSE, René-Floriant (le), nommé par le Roi, † 1813.
1814. MINTIER DE LÉHELEC, François-Marie (le), nommé par le Roi, † 1835.
— MICHIEL, comte de Tharon, François, nommé par le Roi, † 1835.
1859. MIGNOT, baron de la Martinière, Charles-Edouard, † 1885.
1815. MONISTROL, Louis-Auguste-Fulcher, † 1846.
1870. MONTARBY, Antoine-Louis (de).
1688. MONTBOURCHER, marquis de Bordage, René (de) † 1688.
1762. MORANT, Thomas-Charles (de), † 1763.
1875. MORDANT DE LANGOURIAN, Emile-Joseph (le), † 1889.
1644. MOTTE DE LA VALLÉE, Charles (de la).
1822. NOMPÈRE, vicomte de Champagny, Nicolas-Charles-Marie-Louis-Stanislas, † 1853.
1840. NORMAND DE KERGRÉ, Alexandre (le), † 1841.
1812. NORMAND, Jean-Gaspard, baron, † à Wilnaen, 1813.
1852. NORMAND DE LOURMEL, Frédéric-Henri (le), † à Sébastopol, 1854.
1788. NOS, Charles-Louis, comte (des).
1825. O'MURPHY, Patrice.
1793. PALYS DE MONTREPOS, Henri-Dominique, † 1803.
1651. PARC, marquis de Locmaria, Vincent (du), † 1669.
1788. PARC DE LOCMARIA, Olivier-René (du).

1788. Pascal de Keranvéyer, François-Nicolas.
1809. Pastol de Keramelin, Yves-Marie, baron, † 1813.
1815. Penfentenyo, vicomte de Cheffontaines, Nicolas-Marie-René (de), † 1849.
1830. Penfentenyo de Cheffontaines, Jonathas-François-Hyacinthe-Marie (de).
1861. Penfentenyo de Cheffontaines, Achille-Adrien-Joseph-Marie (de).
1797. Périchou de Kerversau, François-Marie, † 1825.
1677. Pérouse des Bonnais, René (de), † 1680.
1649. Perrien, marquis de Crénan, Pierre (de), † 1670.
1791. Picot de la Motte, Bernard-François-Bertrand, † 1797.
1821. Picot, vicomte de Peccaduc, Henri-René-Marie, † 1841.
1780. Pierre, marquis de Frémeur, Jean-Toussaint (de la).
1792. Pinot du Petitbois, Agathon, † 1809.
1854. Piquet du Boisguy, Aimé-Casimir, † 1839.
1791. Plessis d'Argentré, Pierre-Marie-Alexis (du), † 1843.
1748. Poilvilain de Montaigu, marquis de Crenay, Sébastien, † 1767.
1781. Poilvilain, comte de Crenay, Sébastien-Anne-Julien.
1761. Poilvilain, chevalier de Montaigu, Thibaut-François-Henri, † 1771.
1815. Poilvilain, marquis de Crenay, Georges-Antoine-Gabriel-Thibault-Henri, nommé par le Roi, † 1857.
1788. Pompery, Michel (de).
1888. Potiron du Boisfleury.
1888. Potiron du Boisfleury.
1791. Poulain, comte du Tramain, Jean-Pierre-Olivier.
1719. Poulpry, François-Gabriel (du), † 1740.
1800. Prez de la Bourdonnaye, René-François (des), nommé par le Roi.
1853. Puillon de Boblay, Théodore (le).
1652. Quélen, vicomte de Broutay, Barthélemy (de), † 1667.
1781. Quélen, Urbain-Guillaume, comte (de), † 1794.
1875. Quélen, Olivier-Camille-Amable-Charles (de).
1814. Quengo, marquis de Crenolle, Guy-Auguste-Ange-François), (de), nommé par le Roi, † 1829.
— Quengo, comte de Crenolle (de), nommé par le Roi.
1823. Rapatel, Augustin-François-Marie, baron, † 1839.
1791. Réau de Kerangués, François-Louis.
1821. Riche, marquis de Breuilpont, Alexandre (le), † 1836.
1788. Rieux, Louis-François, comte (de).
1793. Rison (de), nommé par le Roi.
1792. Rogon de Carcaradec, Louis-Joseph-Marie, nommé par le Roi.
1748. Rohan-Chabot, Louis-Auguste, vicomte (de), † 1753.
1781. Rohan-Chabot, comte de Jarnac, Marie-Charles-Rosalie (de), † 1813.
1780. Rohan-Rochefort, Eugène-Hercule-Camille, prince (de).

1814. ROHAN-CHABOT, Louis-Guy-Charles-Guillaume, vicomte (de), † 1875.
1824. ROHAN-CHABOT, prince de Léon, Alexandre-Louis-Fernand (de), † 1869.
1649. ROMILLEY, marquis de la Chesnelaye, François (de).
1743. ROSNYVINEN, Joachim-Amaury-Gaston (de), † 1743.
1780. ROSNYVINEN, Gaston-Antoine, chevalier (de), 1810.
1797. ROSPIEC (de), nommé par le Roi.
1691. ROUGÉ, marquis du Plessis-Bellière, Henri-François (de), †, 1692.
1791. ROUGÉ, marquis du Plessis-Bellière, François-Pierre-Olivier (de).
1796. ROUGÉ (de), nommé par le Roi.
1861. ROUJOUX, Constant-Calixte, baron.
1795. ROUX DE COËTANDO, Jean-Baptiste (le), nommé par le Roi, † 1817.
1858. ROUXEAU DE ROSENCOAT, Julien-Vincent-Joseph (le).
1780. SARREBOURSE DE PONTLEROY, Nicolas.
1814. SARREBOURSE DE PONTLEROY, Annibal-François.
1796. SCÉPEAUX, Marie-Paul-Alexandre-César, vicomte (de), nommé par le Roi, † 1821.
1797. SESMAISONS, Claude-François-Jean-Baptiste-Donatien, comte (de), nommé par le Roi, † 1804.
1887. SESMAISONS, Claude-Louis-Rogatien (de).
1646. SÉVIGNÉ, Renaud-René (de), † 1676.
1650. SÉVIGNÉ, Henri, marquis (de), † 1651.
18... SONIS, Théobald (de), † 1888.
1596. TALHOUËT, sr de Boisorhand, François (de), † 1606.
1816. TALHOUËT-BONAMOUR, Auguste-Frédéric, marquis (de), † 1842.
1784. THÉBAULT DE BOISGNOREL, Adrien-François.
1814. THIERRY, chevalier de la Prévalaye, Charles-Corneille-Placide, † 1824.
1704. THOMAS DE LA CAUNELAYE, François-Hyacinthe, † 1716.
1814. TROGOFF, Joachim-Simon, comte (de), nommé par le Roi, † 1840.
1845. URVOY DE CLOSMADEUC, Victor.
1788. VAUBOREL, Louis-Malo-Gabriel, marquis (de).
1761. VAUCOULEURS, comte de Lanjamet, Pierre-Georges (de), † 1776.
1809. VERGER, baron des Barreaux, Pierre-François.
1748. VICOMTE, chevalier du Rumain, Charles-Yves (le), † 1770.
1622. VIEUVILLE, Charles, duc (de la), † 1653.
1788. VILAINES DE LA BASTIÈRE, Bonaventure-Louis.
1702. VILLE DE FÉROLLES, Pierre (de la), † 1705.
1627. VOLVIRE, Henri (de), † 1645.
1719. VOLVIRE, Joseph (de), † 1731.
1816. WALSH DE SERRANT, Philippe-François-Joseph, comte, † 1852.

Brigadiers d'Infanterie.

1694. Amproux de la Massays, Henri, † 1706.
1676. Becdelièvre, marquis de Saint-Georges, René, † 1678.
1748. Bidé de la Grandville, Louis-Joseph.
— Bodin, chevalier de Boisrenard, Joseph.
1762. Boisgelin, René-Gabriel (de), † 1764.
1743. Botherel de la Marche, René-Thérèse, † 1748.
1767. Champagné, Jean-Baptiste-Gabriel (de).
1780. Cillart, comte de la Villeneuve, Louis-Marie, † 1805.
1690. Clerc de Juigné, Urbain (le), † 1695.
1735. Conigan, Guy-Louis, † 1746.
1708. Espinay, Barthélemy-Gabriel, comte (d'), † 1716.
1748. Freslon de Saint-Aubin, Emmanuel, † 1753.
1674. Gouyon, comte de Gacé, Charles, † 1674.
1719. Gouyon, marquis de la Raimbaudière, Pierre-Alexandre, † 1727.
1748. Gouyon-Grimaldi, comte de Matignon, Marie-Charles-Auguste, † 1749.
1734. Grout de Princé, Joseph-Mathurin, † 1759.
1781. Guesclin, Bertrand-Michel-Henri, marquis (du), † 1783.
1768. Lée, André.
1719. Lesquen de la Villemeneuc, Joseph (de), † 1732.
1734. Magon, comte de la Giclais, Jean-Baptiste, † 1763.
— Michau de Montarant, Michel, † 1731.
1740. Montaigu de Boisdavid, Pierre-François (de), † 1764.
1719. Montmorency-Neuvile, François, marquis (de), † 1748.
1702. Morel de la Motte de Gennes, François, † 1703.
1704. Mote de Baracé, Philippe-Claude (de la).
1768. Plessis d'Argentré, Charles-Marie-Camille (du), † 1774.
1780. Plessis, chevalier d'Argentré (N. du).
1748. Roche-Saint-André, René (de la).
1770. Rolland du Roscoët, Olivier.
1743. Rohan-Chabot, Louis-Marie-Bretagne-Dominique, duc (de), † 1791.
1719. Romilley, marquis de la Chesnelaye, Adolphe-Charles (de).

Brigadiers de Cavalerie.

1719. Avaugour, Antoine-Erard, marquis (d'), † 1755.
1770. Becdelièvre de Bonnemare, Jean-Jacques-René, † 1788.
1781. Becdelièvre, comte de Cany, Anne-Louis-Roger, † 1790.
1719. Boislève du Planty, Louis-Jacques, † 1747.

1740. Coëtlogon, vicomte de Loyat, Louis (de), † à Dettingen en 1743.
1770. Enfant (l').
1780. Ferron de la Ferronnays, Pierre-Jacques-François-Louis-Auguste, † 1784.
1743. Gall (le).
1762. Géraldin, Antoine-Anne-Nicolas.
1748 Gonidec (le).
1719. Gouyon, comte de Gacé, Marie-Thomas-Auguste, † 1766.
1761. Gouyon, comte de Gacé, Marie-François-Auguste, † 1763.
1710. Kerhoënt de Kergournadec'h de Coëtenfao, Jean-Sébastien (de), † 1744.
1748. Kerhoënt de Coëtenfao, Louis-Joseph, comte (de).
1759. Kerret de Keravel (de), † 1785.
1748. Martel, baron de Renac, Damien-Charles.
1780. Rohan, prince de Guémené, Henri-Louis-Marie (de), † 1808.
1591. Savonniéres de la Troche, François-Martin (de), † 1691.
1700. Sauvaget, marquis des Clos, Jean-Baptiste, † 1706.
1709. Tournemine, René-Guy (de), † 1709.

Brigadiers de Dragons.

1781. Bernard de Marigny, Charles-André-Louis, † 1788.
1693. Cambout, marquis de Coislin, Jacques (du), † 1701.
1759. Danycan de Landivisiau.
1719. Vieuville, marquis de Saint-Chamond, Charles-Louis-Joseph (de la).



OFFICIERS GÉNÉRAUX DES ARMÉES NAVALES[1].

Vice-Amiraux.

1809. ALLEMAND, Zacharie-Jacques-Théodore, comte, sous-lieutenant de vaisseau en 1787 † 1826.
1814. BERNARD, vicomte de Marigny, Charles-René-Louis, chef de division en 1786, † 1816.
1816. BOUVET, François-Joseph, baron, lieutenant de vaisseau en 1786, † 1832.
1762. CAHIDEUC, comte du Bois-de-la-Motte, Emmanuel-Auguste (de), † 1764.
1716. COËTLOGON, Alain-Emmanuel, marquis (de), maréchal de France en 1730, † 1730.
1793. COËTNEMPREN, comte de Kersaint, Armand-Guy-Simon (de), chef de division en 1786, décapité en 1793.
1871. DIDELOT, Octave-François-Charles-Albert, baron, † 188..
1879. DUPERRÉ, Victor-Auguste, baron.
1811. EMERIAU DE BEAUVERGER, Maurice-Julien, comte, sous-lieutenant de vaisseau en 1787, † 1845.
1777. ESTAING, comte de Crozon, Jean-Baptiste-Nicolas (d'), décapité en 1793.
1871. FLEURIOT DE LANGLE, Alphonse-Jean-René, † 1881.
1875. GICQUEL DES TOUCHES, Albert-Auguste.
1865. GRANDIÈRE, Pierre-Paul-Marie (de la).
1834. GRIVEL, Jean-Baptiste, baron, † 1869.
1819. HALGAN, Emmanuel.
1797. LACROSSE, Jean-Baptiste-Raymond, baron, lieutenant de vaisseau en 1786, + 1829.
1816. LEISSÈGUES, Corentin-Urbain-Jacques-Bertrand (de), sous-lieutenant de vaisseau en 1787, † 1832.
1756. MACNÉMARA, † 1756.
1836. MARANT DE KERDANIEL, René-Constant, baron (le), † 1862.
1815. NIELLY, Joseph-Marie, baron, sous-lieutenant de vaisseau en 1786, + 1833.
1755. POILVILAIN, chevalier de Crenay, Charles-Félix, † 1756.
1854. PRÉDOUR, Fortuné-Joseph-Hyacinthe (le), + 1866.
1784. ROHAN-MONTBAZON, Louis-Armand-Constantin, prince (de), décapité en 1794.
1781. ROQUEFEUIL, Aymar-Joseph, comte (de), † 1782.
1796. ROSILY DE MESROS, François-Etienne, comte (de), capitaine de vaisseau en 1786, † 1832.

[1] Voir p. 313 la liste des amiraux.

1701. **Rousselet**, marquis de Châteaurenault, François-Louis, maréchal de France en 1703, † 1716.

1792. **Thévenard**, Antoine-Jean-Marie, comte, chef d'escadre en 1784, ministre de la marine en 1791, † 1815.

1801. **Vassor**, comte de la Touche-Tréville, Louis-René-Madeleine (le), capitaine de vaisseau en 1781, † 1804.

1819. **Willaumez**, Jean-Baptiste-Philibert, comte), enseigne de vaisseau auxiliaire en 1791, † 1845.

Lieutenants généraux des armées navales.

1680. **Andrault**, comte de Langeron, marquis de la Coste, Joseph, † 1711.
1700. **Barrin**, marquis de la Galissonnière, Rolland.
1755. **Barrin**, marquis de la Galisonnière, Rolland-Michel, † 1756.
1771. **Bigot**, vicomte de Morogues, Sébastien-François, † 1781.
1779. **Bouëxic**, comte de Guichen, Luc-Urbain (du), † 1790.
1777. **Chaffault de Besné**, Louis-Charles, comte (du), † en captivité en 1794.
— **Fouquet**, chevalier de la Bouchefolière, Paul, chef d'escadre en 1771, † 1780.
1782. **Hector**, Jean-Charles, comte d').
1656. **Martel**, baron de Renac, Damien, † 1682.
1724. **Nos de Champmeslin**, Gilles (des), † 1726.
1786. Nos, Nicolas-Pierre, bailli (des).
1782. **Picquet de la Motte**, Jean-Toussaint-Guillaume, † 1791.
1741. **Roquefeuil**, Jacques-Aymar, comte (de), † 1744.
1728. **Trouin du Guay**, René, † 1736.
1781. **Vassor**, comte de la Touche-Tréville, Louis-Charles (le). † 1781.

Chefs d'Escadre et Contre Amiraux.

1816. **Arthur de Keralio**, Guillaume-Marie-Alain, major de vaisseau en 1786, contre-amiral honoraire en 1816, † 1833.
1808. **Baudin**, François-André, baron.
18... **Bédel du Tertre**, capitaine de vaisseau en 1810, † 1837.
1786. **Bègue**, Antoine-François, comte (le).
1765. **Bellingant**, Jean-Vincent (de).
1817. **Bergevin de Kerlaurent**, Mathias-Charles, contre-amiral honoraire.
1764. **Borgne de Keruzoret**, Alain-François (le), † 1771.
1781. **Boscal de Réals**, César-Henri, chevalier.
1829. **Botherel de la Bretonnière**, Voldemar-Guillaume-Nème, † 1851.
1822. **Bouvet**, Pierre-François-Henri-Etienne, † 1861.

1781. Breil de Rays, Jean-Baptiste, chevalier (du), † 1790.

1886. Brown de Colstoun, Louis-Henri.

1757. Budes de Guébriant, Joseph-Marie, † 1760.

1754. Bullion de Montlouët, Claude.

1781. Caqueray de Valmenier, Jean-Baptiste-Louis-Philippe, comte (de), † 1797.

1816. Cavelier de Cuverville, Louis-Hyacinthe, capitaine de vaisseau en 1781, contre-amiral honoraire en 1816, † 1819.

18... Cavelier de Cuverville, N.

1868. Cornulier-Lucinière, Alphonse-Jean-Claude-René-Théodore, (de), † 1886.

1784. Champion, comte de Cicé, Louis-Toussaint, † 1792.

1786. Cillart de Suville, Armand-François-Marie, † 1801.

1816. Coat, baron de Saint-Haouën, Yves-Gabriel-Pierre (le), lieutenant de vaisseau en 1792, † 1826.

1814. Coëtmempren, baron de Kersaint, Guy-Pierre (de), capitaine de vaisseau en 1786, † 1822.

179.. Coeuret de Secqueville, N., major de vaisseau en 1786.

1784. Collin de la Biochaye, Pierre-Marie-Auguste.

1806. Cosmao de Kerjulien, Julien-Marie, baron, sous-lieutenant de vaisseau en 1786, † 1825.

1842. Cosmao du Manoir, Louis-Aimé, † 1864.

1814. Coudé, Louis-Marie, sous-lieutenant de vaisseau en 1786, † 1822.

1827. Courson de la Vilehélio, François-Thérèse, lieutenant de vaisseau en 1787, contre-amiral honoraire.

1808. Dall de Keréon, Yves-Jean (le), lieutenant de vaisseau et de port en 1776, † 1811.

1815. Dall, baron de Tromelin, Mathieu-Marie (le), capitaine de vaisseau et de port en 1780, contre-amiral honoraire en 1815.

1799. Dordelin, Alain-Joseph, comte, lieutenant de vaisseau et de port en 1786, † 1836.

1776. Dresnay des Roches, François-Julien, comte (du), † 1786.

1800. Durand, comte de Linois, Charles-Alexandre-Léon, lieutenant de vaisseau et de port en 1789, vice-amiral h noraire en 1825, † 1848.

1879. Fleuriot de Langle, Camille-Louis-Marie.

1792. Flotte du Beuzidou (de), capitaine de vaisseau en 1782.

1698. Gennes, comte d'Oyac, Jean-Baptiste (de).

1845. Goarant de Tromelin, Louis-François-Marie-Nicolas (le).

1784. Grandière, Charles-Marie, comte (de la), † 1812.

1878. Grivel, Louis-Antoine-Ritchille, baron, † 188...

1755. Grout, chevalier de Saint-Georges, Jacques-François, chef d'escadre de la Compagnie des Indes, † 1763.

1877. Halna du Fretay, Hippolyte-Marie.

1784. HUON DE KERMADEC, François-Pierre, chevalier, † 1787.

1885. JAILLE, Charles-Edouard (de la).

— JAR, comte du Clesmeur (N. le).

1797. LACSOSSE, Jean-Baptiste-Raymond, baron, lieutenant de vaisseau en 1786 † 1829.

1793. KERGUÉLEN DE TRÉMAREC, Yves-Joseph (de), capitaine de vaisseau en 1772, † 1797.

— MAGON, baron de Médine, Charles-René, tué à la bataille de Trafalgar en 1805.

1792. MASCARÈNE, chevalier de Rivière, charles-Joseph, † 1812.

1823. MÉHÉRENC, marquis de Saint-Pierre, Auguste-Bonabes, lieutenant de vaisseau en 1778, contre-amiral honoraire en 1823, † 1827.

1761. MERCEREL DE CHASTELOGER, Charles-Hyacinthe-Auguste, † 1763.

1872. MONJARRET DE KERJÉGU, Jules-Marie-Auguste, † 1818..

1884. MURET DE PAGNAC, François, † 1889.

1870. NORMAND DE KERGRIST, Thomas-Louis (le).

1694. NOS, Charles (des).

1745. NOS, comte de Champmeslin, Charles-Pierre (des), † 1717.

1783. OLIVIER DE TRONJOLY, François-Jean-Baptiste (l').

1765. PARCEVAUX, Claude, chevalier (de).

1784. PARSCAU DU PLESSIS, N. (de), † 1786.

1781. MOËLIEN, chevalier de Gouandour, Guy-Louis (de), † 1785.

1786. PARIS, comte de Soulange, Claude-René, fusillé à Quibéron en 1795.

1767. PÉPIN DE BELLISLE, Julien.

1784. PORTE DE VEZINS, Paul-Jules, marquis (de la).

1755. QUESNE, marquis de Menneville, Ange, † 1778.

1785. QUÉLEN, Claude-Louis, comte (de).

1748. RAVENEL DU BOISTEILLEUL, Paul, † 1753.

1882. RALLIER DU BATY, Louis-Toussaint-Marie.

1667. ROCHE-SAINT-ANDRÉ, Gilles (de la), † 1668.

1817. ROCHE-KERANDRAON, François-Yves (de la), lieutenant de vaisseau en 1786, contre-amiral honoraire, † 1822.

1771. ROQUEFEUIL, René, vicomte (de), † 1780.

1764. ROSILY DE MESROS, François-Joseph (de), † 1771.

1697. ROSMADEC, chevalier (de), gouverneur de Redon, † 1702.

1690. ROSMADEC, (Marc-Hyacinthe (de), sr du Plessis-Josso.

1776. THIERRY, marquis de la Prévalaye, Pierre-Bernardin, † 1786.

1814. THIERRY DE LA PRÉVALAYE, Pierre-Dymas, capitaine de vaisseau en 1786, contre-amiral honoraire, † 1816.

1750. SAVONNIÈRES, N. (de).

1825. TRÉMIC DE KERANIZAN, N. (de), lieutenant de vaisseau en 1778, † contre-amira honoraire.

1765. Trémigon, François-Louis (de).

1793. Trogoff de Kerlessy, Jean-Honoré (de), capitaine de vaisseau en 1786, † 1794.

1818. Trublet de Villejégu, Jacques-Jérôme-Antoine, lieutenant de vaisseau en 1784, contre-amiral honoraire, † 1829.

1816. Tullaye, Anne-Salomon-Louis, (de la), capitaine de vaisseau en 1786, † 1821.

1781. Vergier de Kerhorlay, N. (du).

1792. Villéon de la Villevalio, N. (de la), capitaine de vaisseau en 1781.

1816. Vossey, N. (de), lieutenant de vaisseau en 1786, contre-amiral honoraire, † 1859.

Chefs de division des armées navales.

1786. Barrin, marquis de la Galissonnière.

— Baudran (N. de).

— Chilleau de la Roche, N., vicomte (du).

— Gouzillon, vicomte de Bélizal, André-Marie, tué à Quiberon en 1795.

— Kergariou-Coëtillio, Pierre-Joseph, marquis (de), tué à l'affaire de Quiberon en 1795.

— Kergariou-Locmaria, Thibaud-René, comte (de), fusillé à Quiberon en 1795.

— Keroulas de Cohars (N. de).

— Macnémara, comte.

— Rocher, vicomte de Saint-Riveul (N. du).

— Trécesson, chevalier (de), † 1795.



ÉVÊQUES

QUI ONT OCCUPÉ DES SIÈGES ÉPISCOPAUX HORS DE BRETAGNE.

ANDIGNÉ, François (d'), évêque de Dax, en 1733, † 1736.

ANDIGNÉ DE LA CHASSE, Jean-François (d'), évêque de Léon, puis de Châlons-sur-Saône en 1772, † 1806.

ARGOUGES, Michel-Pierre (d'), évêque de Périgueux en 1721, † 1731.

AUBIGNÉ, Claude-Maur (d'), évêque de Noyon, puis archevêque de Rouen, † 1719.

AVAUGOUR, Henri (d'), archevêque de Bourges de 1423 à 1446.

BAGLION DE SAILLANS, François-Ignace, évêque de Tréguier, puis de Poitiers en 1686, † 1698.

BEAUMANOIR DE LAVARDIN, Charles (de), évêque du Mans en 1601, † 1637.

BEAUMANOIR DE LAVARDIN, Philippe-Emmanuel (de), évêque du Mans en 1649, † 1671.

BECDELIÈVRE, Charles-Prudent, évêque de Nîmes en 1738, † 1784.

BÉRINGHEN, François, évêque du Puy-en-Velay en 1725, † 1742.

BOISGELIN DE CUCÉ, Jean-de-Dieu-Raymond (de), évêque de Lavaur en 1765, archevêque d'Aix en 1770, puis de Tours, † 1804.

BOISLÈVE, Gabriel, évêque d'Avranches en 1652, † 1667.

BONNIN DU CHALUCET, Louis-Armand, évêque de Toulon en 1668, † 1712.

BORGNE, Geoffroi (le), évêque de Tibériade et suffragant de Vannes, en 1518, † 1524.

BOUËSTEL, Alleaume, archevêque de Tours en 1380, † 1383.

BREIL DE PONTBRIAND, Henri-Marie (du), évêque de Québec en 1740, † 1760.

BRILHAC, Christophe (de), archevêque de Tours en 1514, † 1520.

BRUNNES DE MONTLOUËT, François-Joseph, évêque de Saint-Omer en 1754.

CAMBOUT, cardinal de Coislin, Pierre (du), évêque d'Orléans en 1666, † 1706.

CAMBOUT DE COISLIN, Henri-Charles (du), évêque de Metz en 1697, † 1732.

CAMBOUT DE BESSAC, Anne-François-Guillaume (du), évêque de Tarbes en 1717, † 1729.

CARRON, Philippe-Marie-Thérèse-Guy, évêque du Mans en 1829, † 1833.

CERVELLE, Sylvestre (de la), évêque de Coutances en 1371, † 1386.

CHABOT, Jean-Baptiste, évêque de Saint-Claude en 1785, puis de Mende en 1802, † 1822.

CHAMILLART, Jean-François, évêque de Dol, puis de Senlis en 1702, † 1714.

CHAMPION DE CICÉ, Louis, vicaire apostolique à Siam en 1701, † 1727.

CHAMPION DE CICÉ, Jérôme-Marie, évêque de Rhodez en 1770, archevêque de Bordeaux en 1781, puis archevêque d'Aix, † 1810.

Champion de Cicé, Jean-Baptiste-Marie, évêque de Troyes en 1758, puis d'Auxerre de 1761 à 1790, † 1805.

Chapelle de Jumilhac, Jean-Joseph, évêque de Vannes, puis archevêque d'Arles en 1746, † 1775.

Chastel, Gabriel (du), évêque d'Uzès, † à Rome en 1463.

Chastel, Jean (du), abbé de Ferrières et évêque de Carcassonne, † à Rome en 1472.

Chevigné du Boischollet, Hylarion-François (de), évêque de Séez en 1802, † 1811.

Cheylus, Jean-Dominique (de), évêque de Tréguier en 1762, puis de Cahors et de Bayeux, † 1797.

Chilleau, Jean-Baptiste (du), évêque de Châlons-sur-Saône en 1781, archevêque de Tours en 1819, † 1824.

Clerc de Juigné de Neuchelles, Antoine-Éléonore-Léon (le), évêque de Châlons-sur-Marne en 1764, archevêque de Paris en 1781, † 1811.

Coëtivy, Alain, cardinal (de), évêque d'Avignon, d'Uzès, de Nîmes et de Dol, † à Rome en 1474.

Coëtquis Philippe, cardinal (de), évêque de Léon, puis archevêque de Tours en 1427, † 1441.

Coëtlogon, Louis-Marcel (de), évêque de Saint-Brieuc, puis de Tournay en 1705, † 1707.

Coz, Claude (le), archevêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine en 1791, archevêque de Besançon en 1802, † 1815.

Coëtlosquet, Jean-Gilles (du), évêque de Limoges en 1739, démissionnaire en 1758, † 1784.

Dreux-Brézé, Pierre-Simon-Louis-Marie (de), évêque de Moulins en 1849.

Espinay, André, cardinal (d'), archevêque d'Arles, de Bordeaux et de Lyon, † 1500.

Espinay, Jean (d'), évêque de Mirepoix en 1486, puis de Nantes et de Léon, † 1503.

Espinay Jean (d'), évêque de Valence en 1491, † 1503.

Espinay, Robert (d') évêque de Lescar, puis de Nantes, † 1493.

Faou, Raoul (du), évêque d'Angoulême, puis d'Evreux en 1480.

Febvre de Laubrière, Charles-François (le), évêque de Soissons en 1732, † 1738.

Fèvre de Caumartin, Jean-François de Paule (le), évêque de Vannes, puis de Blois, † 1733.

Fagon, Antoine, évêque de Lombez en 1711, puis de Vannes, † 1742.

Ferron de la Ferronnays, Jules-Bazile, évêque de Saint-Brieuc en 1770, puis de Bayonne et de Lizieux, † 1799.

Feydeau de Brou, Henri, évêque d'Amiens en 1687, † 1706.

Fortin de la Hoguette, Hardouin, évêque de Saint-Brieuc, puis de Poitiers en 1680 et archevêque de Sens, † 1715.

Fouquet, François, évêque de Bayonne en 1637 et d'Agde en 1643, puis archevêque de Narbonne en 1649, † 1673.

Fouquet, Louis, évêque d'Agde, en 1659, † 1702.

Fouquet, Bernardin-François, archevêque d'Embrun en 1740, démissionnaire en 1767, † 1785.

FOUQUET DE LA VARENNE, Guillaume, évêque d'Angers en 1616, † 1621.
FRANCHEVILLE, Daniel (de), évêque de Périgueux en 1694, † 1702.
GLAS (le ou du), Valentin, évêque et duc de Laon en 1581, † 1598.
GUÉMADEUC, Sébastien (de), évêque de Lavaur, puis de Saint-Malo en 1670, † 1702.
GOUYON, Guillaume, évêque de Luçon en 1427, † 1432.
GOËSBRIAND, Louis (de), évêque de Burlington (Etats-Unis), en 1853.
GOUYON DE MATIGNON, Lancelot, évêque nommé de Coutances, † en 1588.
GOUYON DE MATIGNON, Léonor, évêque de Coutances en 1632, puis de Lizieux, en 1648, † 1680.
GOUYON DE MATIGNON, Léonor, évêque de Lizieux, 1677, † 1714.
GOUYON DE MATIGNON, Jacques, évêque de Condom en 1671, † 1727.
GOUYON DE GACÉ, Léonor, évêque de Coutances en 1722, † 1757.
GUESCLIN, Bertrand-Jean-René (du), évêque de Cahors en 1741, † 1766.
GUILLAUME DE LA VIEUVILLE, Pierre, évêque de Bayonne en 1728, † 1734.
HAUTBOIS, Charles (du), évêque de Tournai en 1510.
HAY DE BONTEVILLE, Marie-Anne-Hippolyte, évêque de Saint-Flour, 1776, puis de Grenoble en 1779 † 1788.
KERHOËNT DE COËTENFAO, Rolland-François (de), évêque d'Avranches en 1699, † 1719.
LANGLE, Daniel-Bertrand (de), évêque de Saint-Papoul en 1739, † 1774.
LÉSÉLEUC DE KEROUARA, Léopold-René, évêque d'Autun en 1872, † 1873.
LESPERVEZ, Alain (de), évêque de Dol puis de Quimper et archevêque de Césarée en 1451 † 1455.
LESQUEN, Claude-Louis (de), évêque de Beauvais en 1823, puis de Rennes, en 1825, † 1855.
LUBERSAC, Jean-Baptiste-Joseph (de, évêque de Tréguier, puis de Chartres en 1780, † 1822.
MACHECOUL, Raoul (de), évêque d'Angers en 1356, † 1358.
MAISTRE DE LA GARRELAYE, François-Marie (le), évêque de Clermont-Ferrand en 1743, † 1776.
MALESTROIT, Guilllaume (de), archevêque de Thessalonique en 1466, † 1491.
MALLIER DU HOUSSAY, François, évêque de Troyes, 1641-1678.
MALLIER DU HOUSSAY, Claude, évêque de Tarbes, en 1648.
MALLIER DU HOUSSAY, Marc, évêque de Tarbes, 1668-1675.
MARBEUF, Yves-Alexandre (de), évêque d'Autun en 1767, puis archevêque de Lyon, en 1788, † 1798.
MARTIN DE LA BALLUÈRE, Jean-François, évêque de Kiang-Si (Missions étrangères) † 1715.
MAUNY François (de), évêque de Saint-Brieuc, puis de Tréguier et archevêque de Bordeaux en 1553, † 1558.
MIOLLIS, Charles-François-Melchior-Bienvenu, évêque de Digne en 1805, † 1829.
MATHEFELON, Foulques (de), évêque d'Angers en 1324, † 1355.
MONTAUBAN, Artur (de), archevêque de Bordeaux en 1467, † 1478.
MAILLÉ DE BRÉZÉ, Simon (de), archevêque de Tours en 1554, † 1597.
MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Jean-Baptiste-Marie (de), évêque de Gap en 1778, puis de Saint-Papoul en 1782, et de Rennes en 1802, † 1804.

NEUFVILLE DE VILLEROY, Ferdinand, évêque de Saint-Malo, puis de Chartres en 1637, † 1690.

NOS, Henry-Louis (des), évêque de Rennes, puis de Verdun en 1778, † 1793.

NY DE COËTÉLEZ, Mathurin (le), évêque de Poitiers en 1698.

PAPPE DE TRÉVERN, Jean-François-Marie (le), évêque d'Aire en 1823, puis de Strasbourg, † 1842.

PENFENTENYO, Christophe (de), archevêque de Césarée en 1579, † 1595.

PLESSIS D'ARGENTRÉ, Charles (du), évêque de Tulle en 1725, † 1740.

PLESSIS D'ARGENTRÉ, Louis-Charles (du), évêque de Limoges en 1758, † 1808.

PLESSIS D'ARGENTRÉ, Jean-Baptiste (du), évêque de Séez en 1775, † 1805.

PLESSIS-RICHELIEU, Armand-Jean (du), cardinal, évêque de Luçon en 1607, † 1642.

PONT DES LOGES, Paul-Georges-Marie (du), évêque de Metz en 1843.

QUÉLEN, Charles-Marie (de), évêque de Bethléem en 1755, † 1777.

QUÉLEN, Hyacinthe-Louis (de), archevêque de Paris en 1821, † 1839.

QUÉMÉNEUR, N., évêque de Sure (Missions étrangères), † 1705.

RAOUL DE LA GUIBOURGÈRE, Michel, évêque de Saintes en 1618, † 1630.

RAOUL DE LA GUIBOURGÈRE, Jacques, évêque de Saintes en 1631, puis de la Rochelle en 1646, † 1661.

REFUGE, Jean (de), évêque de Saintes en 1550.

RICHER DE CERISY, Jacques, évêque de Lombez en 1751, † 1771.

ROBIOU, Louis-Jean, évêque de Coutances en 1836, † 1870.

ROGIER DU CRÉVY, Pierre, évêque du Mans en 1712, † 1723.

ROHAN-GIÉ, François (de), évêque d'Angers puis archevêque de Lyon en 1501, † 1536.

ROHAN, Armand-Jules (de), archevêque, duc de Reims en 1722, † 1761.

ROHAN, cardinal de Soubise, Armand-Gaston-Maximilien (de), évêque de Strasbourg en 1704, † 1749.

ROHAN, cardinal de Soubise, Armand (de), évêque de Strasbourg en 1749 † 1756.

ROHAN-MONTBAZON, Louis-Constantin (de), cardinal évêque de Strasbourg en 1757 † 1779.

ROHAN-GUÉMENÉ, Ferdinand-Maximilien-Mériadec (de), archevêque de Bordeaux, en 1769, puis de Cambrai, en 1781, premier aumônier de l'impératrice Marie-Louise, † 1813.

ROHAN-GUÉMENÉ, Louis-René-Edouard (de), cardinal évêque de Strasbourg en 1779, † 1803.

ROHAN-CHABOT, Louis-François-Auguste, cardinal (duc de), archevêque de Besançon, 1829-1832.

ROSMADEC, Charles (de), évêque de Vannes, puis archevêque de Tours en 1671, † 1672.

ROUGÉ, Gabriel-Louis (de) évêque de Périgueux, 1771-1773.

ROUSSELET, Raoul, évêque de Saint-Malo en 1306, transféré à Laon en 1317, † 1326.

ROYÈRE, Jean-Marc (de), évêque de Tréguier, puis de Castres en 1773, † 1802.

RUZÉ, Guillaume, évêque de Saint-Malo, puis d'Angers en 1572, † 1587.

SAVONNIÈRES, Mathurin (de), évêque de Bayeux, 1583-1586.

SESMAISONS René (de), évêque de Soissons en 1731, † 1742.

TESTARD DU COSQUER, Martial, légat apostolique à Haïti en 1862.

TEXIER DE QUERALY, Jacques, évêque de Rosalie, vicaire apostolique à Siam en 1728.

VERGNE DE TRESSAN, Louis (de la), évêque de Nantes, puis archevêque de Rouen en 1723, † 1733.

VISDELOU DE BIENASSIS, Claude, vicaire apostolique en Chine et évêque de Claudiopolis en 1709, † 1733.

VIVET DE MONTCLUS, Louis-François, évêque de Saint-Brieuc, puis d'Alais en 1744, † 1755.

VOYER DE PAULMY D'ARGENSON, François-Elie (le), évêque de Dol, puis archevêque d'Embrun en 1715 et de Bordeaux, en 1719, † 1728.

ABBÉS RÉGULIERS OU COMMENDATAIRES ET ABBESSES

DONT LES BÉNÉFICES ÉTAIENT HORS DE BRETAGNE.

ANGER DE CRAPADO, (Madame) abbesse du Lys, diocèse de Sens, en 1733.

AAGE (de l'), abbé de Bellefontaine, diocèse de la Rochelle, 1754-1790.

ACIGNÉ, Amaury (d'), évêque de Nantes et abbé de la Grenetière, diocèse de Luçon, † 1476.

ALLAIRE, François, abbé d'Huiron, diocèse de Châlons-sur-Marne, en 1754, † 1776.

ANDIGNÉ DE LA CHASSE, Jean-François (d'), abbé d'Eu (Rouen), en 1773, évêque de Léon, puis de Châlons-sur-Saône, † 1806.

ANDIGNÉ DE MAYNEUF, (d'), abbé d'Eu (Rouen), en 1759, et de Noyers (Tours), 1785-1790.

AUDREN DE KERDREL, Jean-Maur, abbé de Saint-Vincent (le Mans), en 1693, † 1725.

AVAUGOUR, François, abbé de Cadouïn (Sarlat), 1550.

BARBIER DE LESCOËT, François-de-Sales-Louis-Augustin, comte de Lyon et abbé d'Ardorel (Castres), 1761-1790.

BARRIN DE VINCELLES, Toussaint abbé de Saint-Romain de Blaye (Bordeaux), de Ferrières (Sens) et de Saint-Lô (Coutances), † 1581

BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE, Auguste-Félix abbé de Reclus (Troyes), en 1747, † 1762.

BEAUMANOIR DE LAVARDIN Lancelot (de). abbé de Champagne, (le Mans), 1531.

BEAUMANOIR DE LAVARDIN, Charles (de), abbé de Beaulieu, (le Mans) en 1592, de Saint-Liguaire, Saintes et évêque du Mans en 1601, † 1637

BEAUMANOIR DE LAVARDIN, Emmanuel (de), abbé de Saint-Liguaire, (Saintes) en 1637.

BEAUMANOIR DE LAVARDIN, Philippe-Emmanuel (de), abbé de Beaulieu (le Mans), en 1642, évêque du Mans en 1649 † 1671.

BEAUMANOIR DE LAVARDIN, Jean-Baptiste (de), abbé de Beaulieu, (le Mans), de Moustier-Ramey, (Troyes), en 1696, et évêque de Rennes, † 1711.

BEAUMANOIR DE LAVARDIN, Marguerite (de), abbesse de Perrine (le Mans), en 1653, † 1691.

BEAUMANOIR DE LAVARDIN, Renée (de), abbesse de Perrine (le Mans), en 1691, † 1713.

BESCHART, Nicolas, abbé de Montmorel, (Avranches), en 1448, † 1475.

BESCHART, Jean, abbé de Montmorel, (Avranches), en 1475, † 1512.

BESCHART, Julien, abbé de Montmorel, (Avranches), en 1515, † 1520

BILLES DE PRATANLOUËT, Rene, abbé de Saint-Eusèbe (Apt), en 1686, † 1710.

BOISBOISSEL, Toussaint-Joseph-Pierre (du), comte de Lyon et abbé de Verteuil (Bordeaux), en 1784, † 1819.

BOISGELIN DE CUCÉ, Jean-de-Dieu-Raymond (de), abbé de Vauluisant, (Sens), en 1776, évêque de Lavour, puis archevêque d'Aix et de Tours, † 1804.

BOISGELIN DE KERDU, Thomas-Pierre-Antoine (de), abbé de Mortemer, (Rouen), en 1782, massacré en septembre 1792.

BOISLÈVE, Gabriel, abbé de Saint-Georges-sur-Loire, (Angers), de Sainte-Marie de Bardoues (Auch), et évêque d'Avranches en 1642, † 1667.

BOUTOUILLIC, Philippe-Jean, abbé d'Hyverneaux, (Paris), 1775-1790, † 1808.

BREIL DE PONTBRIAND, Henri-Marie (du), abbé de Meaubec, (Bourges), et évêque de Québec, † 1760.

BREIL DE PONTBRIAND, René-François (du), abbé de Saint-Marien, (Auxerre), en 1746, et de Theulley, (Dijon), en 1766, † 1771.

BRETAGNE, Aliénor (de), abbesse de Fontevrault (Poitiers), † 1342.

BRETAGNE-VERTUS, Marie (de), abbesse de Malnouë, (Paris), † 1711.

BRETAGNE-VERTUS, Françoise Philippe (de), abbesse de Nidoiseau (Angers), en 1673, † 1684.

BRETAGNE-VERTUS, François (de), abbé de Cadouin (Sarlat), en 1540.

BRILLET, Guillaume, abbé d'Yvry, (Evreux) en 1474.

BRUC, Henri (de), abbé d'Orbais (Soissons), † 1635.

BRUC, , N. (de), abbé de Bellefontaine (la Rochelle), † 1704.

CAMBOUT DE CARHEIL, Louise-Gilberte (du), abbesse de Nidoiseau (Angers) en 1719.

CERVON DES ARCIS, F. (de), abbesse de Montons (Avranches) en 1704.

CHAMPION DE CICÉ, Jérôme-Marie, abbé de Chantemerle (Troyes), et évêque de Rodez en 1760, † 1810.

CHAMPION DE LA CHAISE, Guy, abbé de Fontenay, puis de Bonnefontaine (Reims) en 1611, évêque de Tréguier, † 1635.

CHARETTE DE LA GASCHERIE, Anne-Marie, abbesse de la Trinité (Poitiers) en 1692.

CHASTEL DE LA ROUAUDAIS, Jean-Marie, abbé de Rigny (Auxerre), en 1754, et de Fontaine-Blanche (Tours), en 1772, † 1799.

CHASTEL DE BRUILLAC, Tanguy (du), abbé de Samer (Boulogne) en 1748, † 1778.

CHATEAUBRIANT, François (de), abbé d'Evron (le Mans) en 1485, † 1519.

CHATEAUBRIANT, René (de), abbé d'Evron (le Mans), en 1519.

COËSMES, Geffroi (de), abbé de la Couture (le Mans) en 1343.

COËSMES, Catherine (de), abbesse du Pré (le Mans), 1515-1550.

Coëtlogon de Loyat, René-Anne-Elisabeth (de), abbé de Saint-Mesmie (Châlons-sur-Marne), en 1730, † 1735.

Coëtlogon, Anne-Agathe (de), abbesse de Montons (Avranches), 1740-1790.

Coëtlosquet, Jean-Gilles (du), abbé de Saint-Philbert de Tournus (Châlons-sur-Saône), en 1745, de Saint-Paul (Verdun) en 1755, et évêque de Limoges, † 1784.

Coniac de Toulmen, Sébastien (le), abbé de Talmont (Luçon) en 1632.

Corbière, Claude (de la), abbé de la Valence (Poitiers) en 1649.

Corbière, Charles (de la), abbé de la Valence (Poitiers) en 1685.

Corbière de Juvigné (N. de la), abbé de Talmont (Luçon), 1784-1790.

Corgne de Launay, Jean-Baptiste-Gabriel (le), abbé de Vierzon (Bourges) en 1760, † 1804.

Cornillé, Guy (de), abbé de Saint-Augustin (Limoges), 1337-1366.

Cornillé, Pierre (de), abbé de Montmorel (Avranches), 1558-1575.

Court, Geoffroi (le), abbé de la Luzerne (Avranches), en 1452, † 1463.

Cren de Kerbolo, N., (le), abbé d'Huiron (Châlons-sur-Marne), 1770- 790.

Dall de Tromelin, Sébastien-Corentin (le), abbé de Mureaux, (Toul) en 1781, † 1808.

Espinay, Jean (d'), abbé d'Aiguevive (Tours) et évêque de Valence, † 1503.

Espinay, Robert (d'), abbé de Saint-Crépin (Soissons) en 1520.

Faramus, Sébastienne-Thérèse, abbesse de Montcassin en 1719, † 1740.

Febvre de Laubrière, Jérôme (le), abbé de Saint-Marien (Auxerre), 1735-1746.

Fouquet, Basile, abbé de Barbeaux (Sens) et de Rigny (Auxerre), 1680.

Fouquet, Louis, abbé de Vézelay (Autun), de Ham (Boulogne) et de Sorèze (Lavaur), évêque d'Agde, † 1702.

Fouquet, Marie-Élisabeth, abesse du Parc-aux-Dames (Senlis), † 1682.

Fouquet de la Varenne, Guillaume, abbé d'Ainay (Lyon), de Saint-Benoit-sur-Loire (Orléans), de Saint-Nicolas (Angers) et de Saint-Loup (Troyes), évêque d'Angers, † 1621.

Fouquet de la Bouchefolière, Bernardin-François, abbé des Cannes (Narbonne), en 1727, archevêque d'Embrun, † 1785.

Fouquet de Chalain, Yves, abbé de Sainte-Colombe (Sens), 1656-1669.

Francheville, Daniel (de), abbé de Tréport (Rouen) et évêque de Périgueux en 1694, † 1702.

Freslon de la Freslonnière, Alexandre, abbé de Saint-Nicolas-des-Prez (Verdun), 1772-1790.

Glas, Valentin, (du ou le), abbé de Saint-Remy (Sens), et évêque de Laon en 1581, † 1598.

Gouyon de Matignon, Léonor, abbé de Lessay (Coutances), de Torigny, (Bayeux), évêque de Coutances, puis de Lizieux, † 1680.

Gouyon de Matignon, Léonor, abbé de Lessay (Coutances), de Thorigny, Bayeux et évêque de Lizieux, † 1714.

Gouyon de Matignon, Jacques, abbé de Foigny (Laon), en 1693, de Saint-Victor (Marseille) en 1703 et évêque de Condom, † 1727.

Gouyon de Matignon, Eléonore, abbesse du Paraclet (Amiens) en 1681, † 1703.

GOUYON DE MATIGNON, Marie-Catherine, abbesse de Cordillon (Bayeux) en 1655, † 1698.

GOUYON DE MATIGNON, Charlotte, abbesse de Saint-Dézir (Lizieux), † 1703.

GOUYON DE GACÉ, Léonor, abbé de Lessay (Coutances) en 1721 et évêque de Coutances, † 1757.

GOUYON DE VAUROUAULT, René, abbé de Chambons (Viviers, en 1755.

GOUYON DE LAUNAY-COMATS, René-Joseph, abbé de Pontifray (Metz) en 1740, et de de Saint-Martin de Pontoise (Rouen) en 1749, † 1762.

GOUYON, N. abbé de Saint-Prix (Noyon) en 1768.

GOUYON DE VAUDURAND, Jean-Louis, abbé de la Cour-Dieu, (Orléans), évêque de Léon en 1745, † 1780.

GOUYON DE KERILAN, Louis-Marie-Joseph, abbé de Saint-Victor en Caux (Rouen), 1785-1790.

GUÉMADEUC, Sébastien (de), abbé de la Noë (Evreux), évêque de Lavaur, puis de Saint-Malo en 1671, † 1702.

GUERMEUR DE COROAC'H N. (du), abbé du Breil-Benoît (Evreux) en 1600.

GUERMEUR DE COROAC'H, N. (du), abbé du Breil-Benoît (Evreux) en 1615.

GRIMAUD, Jean, abbé de Sainte-Marie d'Absie en Gâtine, (Maillezais) en 1402.

GUESCLIN, Bertrand-Jean-Baptiste-René (du), abbé de Theulley (Dijon) en 1733 et évêque de Cahors en 1741, † 1766.

GUIBÉ, Robert, abbé de Saint-Victor (Marseille), cardinal évêque de Nantes, † 1513.

HARDAZ DE HAUTEVILLE, N. (du), abbé de Lespau (le Mans) en 1733.

HAY DE BONTEVILLE, Marie-Anne-Hippolyte, abbé de Celles (Poitiers) en 1771, évêque de Saint-Flour en 1776, puis de Grenoble en 1779, † 1788.

HAY DU CHASTELET, Daniel, abbé de Chambons (Poitiers) en 1620, † 1671.

HERCÉ, Urbain-René (de), abbé de Noyers (Tours) en 1761, évêque de Dol, fusillé à la suite de l'expédition de Quiberon en 1795.

KAERBOUT, Yves (de), abbé de Tiron (Chartres) en 1423, † 1426.

LANGAN DU BOISFÉVRIER, N. (de), abbé de Lespau (le Mans), 1786-1790.

LESCOËT DU BOSCHET, Louise (de), abbesse de Bonlieu (Lyon) en 1643.

LESQUEN, N. (de), abbesse de l'Abbaye-Blanche (Avranches), 1778-1790.

LOQUET, Jean (du), abbé de la Croix-Saint-Leufroy (Evreux) en 1404, † 1411.

LOQUET, Nicolas (du) abbé de la Croix-Saint-Leufroy (Evreux) en 1411.

LOUVEL, Jean, abbé de Montmorel (Avranches) en 1575, † 1595.

LOZ, N., abbesse de Bouëxières-aux-Dames (Toul), 1765-1773.

LUKER, Nicolas (de), abbé de Beaugency (Orléans) en 1773, † 1786.

MAISTRE DE LA GARRELAYE, François-Marie (le), abbé de Chéery (Reims) en 1734, et évêque de Clermont en 1743, † 1776.

MAILLÉ DE CARMAN (Mme de), abbesse du Ronceray (Angers), † 1762.

MALESTROIT, Guillaume, (de), abbé de Saint-Séver (Coutances), archevêque de Thessalonique, † 1491.

MAILLÉ DE CARMAN, Charles (de), abbé de Moreaux (Poitiers) en 1734 † 1772.
MARBEUF, René-Auguste (de), abbé de Ribemont (Laon), en 1741, † 1754.
MARBEUF, Yves-Alexandre (de), abbé du Bec (Rouen) en 1782, archevêque de Lyon, † 1798.
MOREAU DE MAUPERTUIS, N., abbé d'Ardorel (Castres), 1747-1761.
NOÜE DE VAIR, Guillaume (de la), abbé de Saint-Séverin (Poitiers), 1758-1781.
PAPPE DE TRÉVERN, Jean-François-Marie (le), abbé de Mores (Langres), en 1788, puis évêque d'Aire et de Strasbourg, † 1842.
PEZRON DE KERVÉGAN, Yves, abbé de la Charmoye (Châlons-sur-Marne), en 1697, † 1706.
PLESSIS D'ARGENTRÉ, Jean-Baptiste (du), abbé d'Olivet (Bourges) en 1748, de Saint-Germain (Auxerre), en 1761, d'Evron (le Mans) en 1771, de St-Aubin d'Angers en 1782, évêque de Séez, † 1805.
PLESSIS D'ARGENTRÉ, Louis-Charles (du), abbé des Vaux de Cernay (Paris), en 1766, et de St-Jean-d'Angély, (Saintes) en 1766, évêque de Limoges, † 1808.
POILVILAIN DE CRENAY (Mme), abbesse de Bonlieu (le Mans), 1735, † 1738.
PONTUAL, N. (de), abbesse de Lestré (Evreux) en 1786-1790.
PRÉAUDEAU, N., abbesse de Sauvoir (Laon), 1771-1790.
QUÉLEN, Charles-Marie (de), abbé de la Rivour (Troyes), en 1754, puis évêque de Bethléem, † 1777.
QUÉDILLAC, Jean (de), abbé de Saint-Julien et de Baugerais (Tours), en 1402.
REFUGE, Christophe (de), abbé de St-Cybard (Angoulême) en 1624, † 1670.
REFUGE, Henri (de), abbé de Morigny (Sens) et de St-Cybard, † 1688.
REGNON, Jean, abbé de Fontenelles (Luçon), en 1412, † 1440.
RIEUX DE SOURDÉAC, Louise-Marie (de), abbesse de Bonlieu (Lyon), en 1654.
RIEUX DE SOURDÉAC, René (de), abbé d'Orbais (Soissons), évêque de Léon en 1613, † 1657.
ROCHE SAINT-ANDRÉ, N. (de la), abbé de Villedieu (Dax), 1750-1786.
ROCHE SAINT-ANDRÉ, N. (de la), abbé de Trisay (Luçon), 1764-1790.
ROHAN-GIÉ, François (de), abbé de Saint-Aubin (Angers), en 1500 et archevêque de Lyon, † 1536.
ROHAN-GIÉ, Françoise (de), abbesse de la Trinité (Poitiers), et de la Règle (Limoges), en 1594.
ROHAN, Armand-Gaston-Maximilien, cardinal (de), abbé de la Chaise-Dieu (Clermont), de Moustier en Argone (Châlons-sur-Marne), de Saint-Vaast (Arras), de Foigny (Laon), évêque de Strasbourg en 1704, † 1749.
ROHAN-SOUBISE, Anne-Marguerite (de), abbesse de Jouarre (Meaux) en 1701, † 1721.
ROHAN-SOUBISE, Charlotte-Armande (de), abbesse de Jouarre (Meaux) en 1722, † 1733.
ROHAN-SOUBISE, Marie-Eléonore (de), abbesse d'Origny (Laon) en 1722, † 1753.
ROHAN DE POULDUC, Jean-Léonor-Gabriel (de), abbé de Manlieu (Clermont), † 1748.
ROHAN GUÉMENÉ, Ferdinand-Maximilien-Mériadec (de), abbé de Mouzon (Reims) en 7159, de Mont-Saint-Quentin (Noyon) en 1775; archevêque de Bordeaux, puis de Cambrai, † 1813.
ROHAN-GUÉMENÉ, Eugène-Hercule-Camille, prince (de), abbé d'Humblières (Noyon) en 1757 et de Villers-Betnac (Metz), 1774-1790.

ROHAN-SOUBISE, Armand (de), abbé de Saint-Epvre (Toul) en 1736, de Murbach et de Lure, (Basle) en 1737, évêque de Strasbourg, † 1756.

ROHAN-GUÉMENÉ, Louis-René-Edouard, cardinal (de), abbé de la Chaise-Dieu (Clermont) en 1785, de Saint-Vaast (Arras) en 1780, évêque de Strasbourg, † 1803.

ROHAN, Armand-Jules (de), abbé du Gard (Amiens), de Gorze (Metz) et archevêque de Reims en 1722, † 1761.

ROHAN, Anne-Thérèse (de), abbesse de Préaux (Lizieux) en 1700, de Jouarre (Meaux), et de Marquette (Tournay) en 1731, † 1738.

ROHAN, Marie-Anne-Bénigne (de), abbesse de Panthemont (Paris), en 1710, † 1743.

ROHAN-MONTBAZON, Marie-Eléonore (de), abbesse de la Trinité de Caen (Bayeux) en 1650, puis de Malnouë (Paris) en 1664, † 1682.

ROHAN, Angélique-Eléonore (de), abbesse de Marquette (Tournay) en 1700.

ROHAN-GUÉMENÉ, Geneviève-Armande-Elisabeth (de), abbesse de Marquette (Tournay), en 1755 † 1766.

ROHAN, Louis-Constantin (de), abbé de Lire (Evreux) en 1734, de Saint-Epvre (Toul) en 1749, évêque de Strasbourg, † 1779.

ROMILLEY, Raoul (de), abbé de Lire (Evreux) en 1282.

ROMILLEY, N. (de), abbé de Maisières (Châlons-sur-Saône), 1755-1790.

RORTHAIS, Urbain (de), abbé de Beaulieu (Tours), en 1590.

ROSMADEC, N., (de), abbesse de Malnoue (Paris), † 1719.

SAINT-PERN, N. (de), abbé de Montbenoit (Besançon), 1776-1790.

SESMAISONS, René (de), abbé de Saint-Clément (Metz), de Ham (Noyon) et évêque de Soissons en 1731, † 1742.

SESMAISONS, Marie-Camille-Adélaïde (de), abbesse de Bival (Rouen), en 1740.

SIOC'HAN DE KERSABIEC, Joseph-Marie-Charles, abbé de Vaas (le Mans), 1777-1790.

TINTÉNIAC, Michel (de), abbé de Saint-Aubin (Angers), en 1509.

TINTÉNIAC, Yves (de), abbé de Saint-Aubin (Angers), en 1520.

THÉPAULT DU BREIGNOU, Hervé-Nicolas, évêque de St-Brieuc, abbé de Moiremont (Chalons-sur-Marne) en 1754 † 1766.

URVOY, N., abbé de Ménat (Clermont), 1765-1785.



ÉTAT DES FAMILLES

QUI ONT SIÉGÉ DANS L'ORDRE DE LA NOBLESSE AUX ASSISES DES ÉTATS DE BRETAGNE TENUES DEPUIS 1736*.

A

1736. Advocat (l') de la Crochais, — de la Lande.
— Andigné (d'), 1748 de la Chasse, 1758 du Plessis-Bardoul, 1762 de Beauregard, — de Saint-Germain, 1766 de Grandlieu, — de Saint-Goustan, 1774 du Leyon, 1786 de la Rouvraye.
— Auffray de Guélambert, 1758 de la Villeaubry.
— Aubert (d'), de Langron, 1754 de la Glisselière, 1784 de Launay.
1741. Artur de Keralio.
1746. Aubin de Botcouart, — de la Fontaine.
1752. Antigny (d'), de Frégnicourt.
1756. Aulnette du Vautenet.
1760. Avice.
1764. Auffret de Kerizac.
— Aux (d').
1768. Allenou de la Villebasse.
1772. Audren de Kerdrel.
1774. Artur de la Villearmois.
1776. Aubaud du Perron.
1784. Ansquer de Kerilis.
1786. Amphernet (d'), de Kermadehoa.

B

1736. Baudran de Launay.
— Becdelièvre du Bouëxic, 1754 de Penhoët.
— Belinaye (de la), 1750 de la Teillaye.
— Barre (de la), du Chastelier.
— Berruyer (le), du Tertre-Volance.
— Bégasson de la Lardais, 1756 du Roz.
— Bellouan (de), 1760 du Vauniel.
1736. Berthou, 1752 de la Violaye, 1758 de la Motte, 1762 de Kerverzio.
— Bertaud du Heurtray, 1764 de la Baussaine.
— Bintinaye (de la), 1758 de Montmur.
1736. Biré de la Sénaigerie, 1764 de la Marionnière.
— Bitaut du Plessis.

* Nous ne rapportons que la plus ancienne tenue à laquelle chaque famille et ses diverses branches ont assisté, tout en distinguant les homonymes. Les tirets tiennent lieu de la dernière date énoncée.

Pour avoir entrée et voix délibérative dans l'ordre de la noblesse, il fallait avoir vingt-cinq ans révolus et justifier devant les commissaires du Roi d'au moins cent ans de noblesse et de gouvernement noble non contestés. *Voir la Déclaration du Roi concernant l'assemblée des Etats de Bretagne, donnée à Versailles le 26 juin 1736.*

Toutefois ces conditions ne furent rigoureusement exigées qu'à partir des nouvelles lettres patentes promulguées en 1770. Jusque-là il s'était glissé à diverses tenues plusieurs membres appartenant à des familles déboutées et non réhabilitées. *Voir Préface, p. XXXIII.*

1736. Bihan (le), de Pennelé, — de Kerallo, — de Nouville.
— Boisadam (du).
— Boisbaudry (du), de Trans.
— Boisguéhenneuc (du), 1754 de Vernée, 1766 de Kervern, — de Minven, 1774 de la Budorière, 1782 de la Villéon, — de Cahan.
— Boisgelin (du), 1748 de Kergomar, 1744 de Kerdu, 1754 de Kersa, — de Cucé.
— Boispéan (du), de la Pilardière.
— Borel de Bottemont.
— Botherel-Quintin, de Saint-Dénac.
— Botdéru (du).
— Bouëxic (du), de Guichen, — de Campel, — de Launay, — de la Driennais, — de Favigot, 1766 de Pinieux, 1774 de la Bothelleraye.
— Boullay (du).
— Bourblanc (du), 1742 d'Apreville, 1768 de Beaurepaire.
— Bourdonnaye (de la), de Boisry, — de Liré, 1774 de Montluc, 1778 du Boishullin.
— Bouays (du), du Boisrobert, — de la Bégassière, 1738 du Rocher.
— Botherel du Plessix, — de la Bretonnière, 1770 de Moron, 1774 de Landujan, 1776 de la Chevrie.
— Bruc (de), de Friguel, — de Clisson, — de la Guerche, — du Cléray, — de Beauvais, 1738 de Montplaisir, 1776 de Sassenage, 1784 de Goulaine.
— Brilhac (de).
— Bois (du), de Maquillé.

1736. Breil (du), de Rays, — de Pontbriand, — de la Herpedaye. — 1740 de la Caunelaye, 1742 du Chalonge, 1746 de Névet, 1782 du Bois-Billy.
— Borgne (le), de Coëtivy, 1741 de Kerdéven. 1746 de Keruzoret, 1770 de Kermorvan.
— Bouilly (du), de la Morandais, — de Vaunoise, 1758 de Turcan, — de Kesnon, 1766 de la Provostais, 1782 du Frettay.
— Bellingant (de), de Crénan.
— Berthelot du Gage, — de la Villesion, — de Saint-Ylan, 1768 du Coudray, 1770 de la Coste.
— Bédée (de), de la Bouétardais, 1752 du Boisbras, 1754 de Lescoat, 1774 du Moulin-Tizon, 1778 de Villeginglin, 1784 de Kernois, — de Launay, — de Chefdeville.
— Busnel de Montauray, — de la Touche.
— Boishamon (du).
— Bouëxière (de la), de la Villetanet, 1746 de la Mettrie, 1774 de la Bonnais.
— Bel (le) de la Gavouyère, — de Penguilly, 1738 de Lesnen.
— Bois (du), de la Villefily.
— Blanchard de la Buharaye, 1748 de Keroman, 1764 du Chastel, 1776 du Val.
— Boberil (du), du Molant, 1740 de Cherville.
— Brunnes de Montlouët.
— Bernard de Kersavet, 1758 de Kergrée, 1758 de Keryvot, 1774 de Kerhamon.

1736. Besné (de), 1786 de la Grandcour.
— Beschais de Garmeaux, 1738 de la Place.
— Bahuno de Berrien, 1752 du Liscoët, 1770 de Kerolain.
— Bot (du) du Grégo, 1742 de la Tertrée, 1756 du Roudour.
— Bénazé (de), 1746 de Keriver, 1776 du Temple.
— Beaumont (de).
— Bot (du), de Talhouët, — de la Grationnaye, 1746 de la Grignonnays, 1770 de la Rouardais.
— Boisberthelot (du).
— Bouteiller (le), du Prérond.
— Blanchard du Bois-de-la-Musse.
— Boisboissel (du), 1766 de Morlen.
— Beauvau (de).
— Boulleuc, de la Villeblanche, 1754 de Saint-Grégoire.
— Brunet du Guillier, 1746 du Hac, 1762 du Moulin-Tizon.
— Barberé, 1754 de la Botière.
1738. Boullaye (de la).
— Bernard de la Cocherais, 1758 de Courville, 1786 de la Gatinais.
— Bizien du Lézard, — de Kerbourdon, — de Munéhorre, 1774 du Helloc'h.
— Bonnier de la Chapelle, — de la Coquerie.
— Blévin de Penhouët.
— Bleiz (le), de Kermodest.
— Bouëtiez (du).
— Binet de la Blottière, 1742 de Jasson.
1740. Bougrenet de la Tocnaye.
— Bossart du Clos.
— Beaudiez (du) de la Motte.
1740. Baudré, 1750 de Lorme, 1774 de la Touche.
— Bréhant (de), 1758, de Mauron.
— Bouays (du) Méneuf.
1741. Bosc (du) de Quemby.
1742. Boëssière (de la) de Lennuic, 1758 de Kerret, 1762 de Rosvéguen.
— Bellangier (le).
— Brancas (de) de Forcalquier.
— Boisbéranger (du).
— Bardon.
1744. Bréal des Chapelles.
— Budes de Guébriant.
1746. Botherel de Mouillemuse.
— Bosquien de la Villeneuve, 1768 de Quillien.
— Boussineau.
— Botteuc (le), de Couëssal.
— Barbier de Lescoët, 1764 de Kernaou.
— Baud (de) de Kermen.
— Bigot de Morogues.
— Bras (le), de Forges.
— Boislebon de la Choltais.
— Bouays (du) de la Blère, 1762 de Couësbouc, — du Plessis, 1776 de la Chaigne.
— Boudoul (le) du Bodory.
— Brillet des Baluës, 1774 de Candé.
— Bois (du) de la Ferronnière, 1780 de la Biliais.
1748. Breil (du) du Buron.
1749. Broc de la Tuvelière.
— Beschart.
— Boutouillic, de Kerlan, — de Prévasy.
1750. Bruillac (de), 1756 de la Villeneuve, — de Kérerez.
— Baude de la Vieuville.

1750. Boschier du Bé, 1752 de la Garandière, 1754 de Kergu.
— Bertin d'Avennes.
— Boeuf (le) de Mocquard.
1752. Bonin de la Villebouquaye, 1766 du Mont.
— Bourdin du Branday.
— Bailliff (le).
— Bégaignon (de) de Suzlé.
— Bouëtoux (le) de Bréjerac.
— Beauvais (de) de Villeblanche.
1754. Brossard de Neuville.
— Bouays (du) Tertre.
— Bois (du) de Bruslé, 1764 de Trévenec, — du Bot.
— Boisdavid (du) du Chaffault, — de la Botardière, 1762 du Marais.
1756. Bardoul de la Massillaye.
— Bréhier de Servaude.
1758. Brun (le) du Lojou.
— Bihannic (le) de Guiquerneau.
1760. Bastard (le) de Villeneuve, — 1764 de Baulac.
— Baye de la Gohardière.
— Bedeau de l'Ecochère.
— Boullays.
— Bascher de Kerhamon.
— Boux de la Foucherie, — 1764 de Casson.
1760. Bino.
— Breton (le) du Blottereau.
1762. Blanc (le) de Guengueret.
1764. Bahezre (le) de Lanlay.
— Ballet.
— Barillier du Saz.
— Baudry.
— Bretineau du Plessis-Gaultrot, — de l'Oiselière.
— Bréhant (de) l'Isle.
1766. Bois (du) des Cours de la Maisonfort.
— Bot (du) du Trévou, 1776 du Loc'han, — de Coëtuhan, — de Villeneuve.
— Boisbilly (du) de Beaumanoir.
— Billeheust de Saint-Georges.
— Barrin de la Galissonnière.
1768. Barazer de Kermorvan.
— Bouan de Chefdubosc.
— Botmiliau (de) la Villeneuve.
1772. Bouloign (le).
— Blonsart du Bois-de-la-Roche.
— Bouëxière (de la).
1772. Bottey (le) de Vauhéas, — de la Villehervé.
— Blondeau de la Rouillonnaye.
1778. Beauchesne (de).
1784. Bourné (du) de Chefdubois.

C

1736. Cadaran (de) de Saint-Mars.
— Carheil (de), 1764 de Launay.
— Champlais (de).
— Chapelle (de la), 1746 de Kercointe, 1766 du Brossay.
— Charbonneau de l'Etang.
— Chevière (de la) du Pontlouët, 1752 de Saint-Morand.
1736. Cornulier du Vernay, 1764 de la Caraterie.
— Coué.
— Couëssin (de) Kerhaude. — de la Béraye, 1746 de Kergal, 1752 de Quénet, 1754 du Boisriou.

1736. Courson de Liffiac, 1740 de Kernescop, 1754 de Pélan, 1758 de Liscineuc, — de Costang, 1766 de la Villehélio, — de Lessac, 1776 de la Belleissue.

— Chastellier (du) de la Bouëxière, 1774 du Rifray.

— Couvey.

— Chomart des Marais, 1738 des Brétins, 1750 de Kerdavy.

— Coutelier (le) de Maubreil, — de Penhoët.

— Coëtmen (de).

— Calloët de Trégomar, 1772 de Lanidy.

— Chaton de Tréveleuc, 1744 de Ranléon, 1754 du Quilliou, 1758 des Morandais, — de Vaugervy, 1758 de Runbron, — de la Rocherie, 1772 des Hauts-Fossés, — de la Touche, — du Ruel.

— Coëtlogon (de).

— Chastel (du) de la Rouvraye.

— Couaridouc (de).

— Corgne (le) de Launay, 1758 de la Plesse, — du Tertre, 1762 de la Paignée.

— Cahideuc (de) du Bois-de-la-Motte.

— Cheville de Vaulérault.

— Cornillière (de la), d'Ardaine, 1754 de Narbonne.

— Chupin de la Guitonnière.

— Champion de Cicé.

— Corsin (le) du Chesneblanc.

— Cezé.

— Carné (de), 1738 de Trouzilit.

— Castel (de), 1740 de Landual.

— Coëthéloury (de).

1736. Cognets (des) de l'Hôpital, — de la Villeroger, 1742 des Hayes, 1746 de la Villerault, 1752 de Correc, 1756 de la Villetréhen.

— Chateautro (de).

— Couaisnon (de), 1740 de la Lanceulie, 1756 de la Barillère.

— Cellier (du) de la Souchais.

— Chevré du Boiscouëlan.

— Chateaubriand (de), 1752 du Vauregnier, 1758 de la Guérande, 1762 du Parc, — du Plessis, 1772 de Combourg, 1780 de la Giraudais.

— Collas du Tertre-Baron, 1741 d'Erbrée, 1758 de la Baronnais, 1766 de la Motte, — du Roslan.

— Coëtlosquet (du), 1746 des Isles, 1772 de la Pallue.

— Cadet de Bellevue.

— Charette de la Gascherie, 1740 de la Colinière, 1746 de Beaulieu, 1754 de Briord, 1756 du Tiercent, 1760 de Boisfoucault, — de la Conterie, 1764 de la Verrière, 1772 du Moulin.

— Collinaye (de la).

— Choue (de la) de la Mettrie, 1774 de la Longrais, 1746 de la Villedé, 1754 du Closneuf.

— Chauff (le) de Léhellec, 1740 de la Motte, 1750 de la Ravillais, 1752 de la Bellangerais, — de la Bernardière, — de Launay, 1760 de la Blanchetière, — de Kerguennec.

1638. Chrétien de Tréveneuc, — de Pommorio, 1772 de Chef-de-l'Etang, — de la Masse, 1780 de Kerannot.

1638. COSNIER de la Bothinière, 1762 de la Clergerie.
— COUTANCES (de) de la Celle.
— CHAUCHART, 1749 du Mottay, 1750 d'Argental, 1774 de la Vicomté.
— COUPPÉ des Essaits, — de Kerdavid, 1770 de Carméné.
— COURT (le) de Prelle.
— CONEN de Saint-Luc, 1750 de Prépéan, 1768 de la Touëze, — de la Roche, 1776 du Guénorm, — du Vieux-Marché, — de Kerilly.
1740. CELLE (de la), 1742 de Châteaubourg.
— CHAMPEAUX (de).
1740. COLLOBEL du Bot, — de Langon, 1746 du Tromeur, — 1776 du Prédic, 1778 du Bodel.
1741. COSNOUAL de Saint-Georges.
1742. CRAMEZEL de Kerhué.
— CHATEAUFUR (de), 1768 de Kerrolland.
— CHASTEL (du) de Coëtangarz.
1744. COMBLES, 1746 de Naives.
1746. CHASTELLIER (du) du Margaro.
— CHEVIGNÉ (de) de la Sicaudais, — de la Charpentrais, — 1750 du Boischollet.
— CHASTEL de la Rouaudais.
— CLERC (le) de Juigné.
— COUËTUS (de).
— CASTELLAN (de), 1770 de Malleville, 1778 de la Vallée.
— CHAMBRE (de la) de Vauborel.
1746. CHAPONNIER (le) du Maugoër, 1768 de Kergrist.
— CILLART de la Villeneuve, 1764 de Kerannio.
— CARDINAL (le), de Kernier.
1748. CARADEUC (de), de Launay, 1744 de la Grandais, 1770 de la Chalotais, 1774, de la Motte.
1750. COCHART.
— COËTANSCOURS (de).
— CHESNE (du) du Tay, 1776 de Tressant.
— COUËSPLAN (de), de la Villemorin.
1752. CLEUZ (du), du Gage.
— COËTNEMPREN (de), de Kersaint.
— COLLIN de la Biochaye.
1754. COATAREL (de), de Kermodetz, 1786 de la Soraye.
— CHOUART de la Biardais.
— COURTEUVRE de Boischevreuil.
— CAMBOUT (du) de Coislin.
— CLERC (le), de Baucemaine.
1756. CERISAY de Grillemont.
— CHAMBELLÉ.
1758. CHAT (le), du Chalonge.
— COËTAUDON (de).
— COËTGOURÉDEN (de).
1760. CHARDONNAY (du) de la Marne.
1762. CARN.
1764. CHEVALIER du Boischevalier.
— CADORET.
— COLLET des Rivières.
— COUPERIE.
1766. CORNU (le).
— COLBERT de Chabannois.
— COUËSPELLE (de).
— CLAVIER (le), de la Pageotière.
— CARION de Rosangavet.
1768. COUËDIC (du), de Kergoualer.
— COUFFON de Kerdellech, 1776 de Kerviou.
— CHEVOIR (le), de Kergoff.
— CHAPPEDELAINE de Boslan, 1774 des Breils, — des Marais, 1784 de la Vallée.

1770. Champion (le) de Ruhello.
— Champneufs (des).
1772. Cariou de Gouazven.
— Crémeur (de).
1774. Coniac (le).
— Corvaisier (le), de la Coursonnière.
1774. Coëtanlem (de).
— Crec'hquérault (de).
1778. Cheverue (de).
— Cargouët (de).
1786. Corbière (de la).
— Cresolles de la Villeneuve.

D

1736. Dibart de la Villetanet.
— Drouet du Boisglaume, — de Montgermont, 1740 de la Perdrillaye, 1752 de Montauban, 1768 de la Noë-Sèche.
— Dondel du Faouëdic.
— Derval (de), de Kerbrat, — de la Noë, 1738 de Brondineuf, 1774 de la Ramée.
— Deno du Pasty.
— Doudart du Vauhamon, 1742 des Hayes, 1774 de la Sauldraye.
1738. Dresnay (du), 1762 des Roches.
— Denais (le), de Quémadeuc, 1754 de Cargouët, 1762 de Kercambre.
1740. Drézit (du) de Kerforn.
1744. Durfort de Lorge.
1746. Déelin de la Pinceguerrière, 1746 du Mottay.
1750. Dieuzie (de), de la Varenne.
— Douárain (le) de Lémo, 1754 de Trévélec, 1776 de la Touraille.
1752. Duz (la) de Vieuxchamp.
— Daën de Kerménénan.
— Dachon du Jaunay, 1786 de la Billière.
— Duvelaër du Lude.
— Davy de la Jarrie.
1754. Desjars de Keranroué.
— David de Coëthuon.
1756. Denis de Trobriand, 1768 de Kerédern, 1772 de Kerscau.
1760. Donneau de Visé.
— Druais de la Guerche, 1764 de la Renaudière, — de la Sauvagerie, 1774 de la Noë.
1770. Dourguy (le) de Roscerff.
1772. Damesme.

E

1736. Espivent de la Villeboisnet, 1760 de Perran, de la Ville-Guervray.
— Espinay (de l'), de la Villégélouard.
— Espinay (de l'), de Briort.
1738. Estuer (d').
1740. Ermar, 1744 de Beaurepaire.
1744. Espinay (d'), de Vaucouleurs.
— Escu (de l'), de Beauvais.
1746. Estourbeillon (l').
— Espinoze (d').
1754. Edevin du Plessis-Bouchet.
1756. Enfant (l') du Louzil.
1772. Estang (de l') du Rusquec.
— Euzénou de Kersalaun.
1776. Espine (de l') de Grainville.

F

1736. **Fabroni** de la Garoulais, 1764 de Kerbonnaire.
— **Farcy** de la Ville-du-Bois, 1738 de Saint-Laurent, 1744 de Mué, 1774 de Montavallon.
— **Fleuriot** de la Freulière.
— **Forges** (de), 1760 de la Bousselaye.
— **France** (de) de Coatcantel, — de Landal.
— **Francheville** (de) du Pellinec, — du Boisruffier.
— **Fond** (de la).
— **Ferré** de la Villesblanc.
— **Flo** (le) de la Haye, — de Trémelo, 1774 de Kerléau.
— **Fresne** (du) de Goazfroment, 1774 de Kerlan.
— **Fou** (du) de Nerhoët, 1752 de Kerdaniel.
— **Fontlebon** (de), 1774 de Carivan, 1776 de la Lande.
— **Forest** (de la), 1764 de la Foucherie.
— **Forsanz** (de), de la Morinière, — de Lescadeuc, 1738 du Houx, 1784 de Tréguel.
— **Fournet** (du).
— **Fillochais** (de la).
— **Freslon** de la Freslonnière, — de Saint-Aubin, 1786 du Boishamon.
— **Forestier** (le), du Pondu, 1786 du Joncheray.

1736. **Ferron** de la Sigonnière, — du Quengo, — de la Pironnais, 1752 de la Forest, 1770 du Chesne, 1774 de la Vairie.
Fournier de Pellan, 1750 d'Allérac, — de Trélo, 1786 de Rénac.
1738. **Fleuriot** de Langle.
— **Fruglaye** (de la), 1740 de Kervers, — de Lanfosso, 1774 de Pontgirouard.
— **Fresne** (du) de Virel, 1748 du Demaine, 1752 de Renac.
1740. **Frain** de la Tindrais, 1776 de la Villegontier.
1742. **Feu** (du) de la Bellangerie, 1754 de Saint-Marc.
1746. **Fresnaye** (de la).
— **Fournier** de la Galmelière.
— **Fauchet** (le) de la Horlaye.
— **Froulay** (de).
1748. **Forest** (de la), 1774 d'Armaillé.
1749. **Ferron** de la Ferronnays.
1750. **Ferrière** de la Motte-Rogon.
1752. **Filleul** (le) du Pont, — de la Lande.
— **Fruglais** (le) de Lourmel.
1754. **Fustel** de la Mottaye.
— **Foucault** de la Bigottière.
— **Fosse** (de la) de Lanrial.
— **Forest** (de la) de la Ville-au-Sénéchal.
1756. **Fouquet**.
— **Floyd** de Rosnéven, 1758 de la Villecade, — de la Salle.

1756. FORESTIER (le) du Boisfarouge, 1764 de Laumosne, 1770 de la Mettrie, 1776 de la Houssaye, 1786 du Boisgardon.

1758. FROTTER (le), 1778 de Kerillis, 1786 d'Angecour.

1762. FLÉGER de Mesanrun.

1766. FOURCHÉ de Quéhillac.

1766. FEBVREE (le) de la Brulaire.

1768. FORESTIER (le) de Quillien, 1772 de Kerosven.

1770. FRESCHE (du).

1774. FRÉVAL du Manoir.

— FROGIER de Pontlevoy.

1786. FOUCHER.

G

1736. GOUVELLO (de) de la Cormerais, — de Kerantré, — de Kersivien, 1746 de Rosméno, 1764 de la la Ferté, 1776 de Keriaval.

— GOUYON de Coipel, 1760 de Beauvais, 1776 de la Villemorel.

— GUERRIFF de Launay, 1762 de Kerosais, 1770 de Lanouan, 1780 de Senac.

— GUINY (du), 1760 de Kerhos.

— GRIMAUDET de Gazon.

— GARJAN de Kerversault.

— GAC (le) de Lansalut, — de Kerhervé, 1738 de Servigné, — de la Villeneuve, 1746 de Treffigny, 1768 de Tanouët, — de Trévinal, 1776 de Kerviou.

— GUYNEMENT de Keralio.

— GESLIN de la Villesolon, — de Coëtcouvran, — de la Villeneuve, 1758 de Bringolo, 1768 de Bourgogne, 1774 de Trémargat, 1770 du Moustier.

— GOUBLAYE (de la) de Nantois, — du Prédéro, — 1774 des Isleaux, 1746 des Salles, 1756 du Gage, du Perray, — 1770 de Bellenoë, 1782 de Ménorval.

1736. GOUYON du Vaurouault, — de Vaudurand, — de Launay-Comats, 1738 de Beaucorps, — de Pontbrécel, 1778 de Miniac.

— GAUTHIER de la Sauldraye, 1746 de la Boullaye.

— GEFFLOT de Marigny.

— GUÉRIN de la Grasserie, — de Saint-Brice.

— GODET du Perret, — de Chastillon.

— GIBON du Pargo, 1746 de Kerizouët, 1762 de Keralbaud, 1752 de Lesvellec.

— GUERNISAC (de).

— GONIDEC (le) de Toulborzo, 1746 de Penlan, 1750 de Kerhalic, 1754 de Kerbizien, 1756 de Kerloc'h, 1780 de Traissan.

— GALLAIS de Chateaucroc, — de la Salle, 1752 de la Gréhandais, 1758 de Saignaux, 1768 des Portes.

— GUERRANDE (de la) de la Villecoleu, 1754 de la Motillais.

— GUILLERMO de Condest, 1764 de Tréveneuc.

— GAUDRION de la Guimardière, — de Faverolles, — des Salles 1740 de Champmellet.

1736. GILLOT, 1738 de Grandchamp, 1762 de Croyal.
— GUÉRIN de Frontigné.
— GAUVAIN.
— GUITON du Fournel, 1754 de Saint-Judoce.
— GUÉHÉNEUC de Boishue, — de la Villedurand, — de Saint-Léger.
— GUIHART.
— GARMEAUX (de).
— GASCHER du Val, — du Tertre, 1764 des Burons, 1770 de la Rivière.
— GRIGNART de la Hunaudière, — de Champsavoy, 1764 de la Musse.
— GUYET du Teil, — du Plessis, 1742 des Métairies, — du Temple, 1746 de Brécé, 1766 de la Villeneuve.
— GOURO de Pommery, — de la Boulais, — du Pont, — de També, 1770 de la Guerche.
1738. GUERVAZIC (de) Keruzou.
— GOAFFUEC, 1772 de Kerouanton.
— GUESCLIN (du).
— GUILLARD des Aulnays.
— GROËSQUER (du).
— GARNIER du Fougeray.
1740. GOUYON de Bellevue, 1746 de Taumatz, — de Vaux, — 1754 des Briands, 1758 de Vaucouleurs, 1783 du Verger.
— GAULT du Plessix, 1744 du Bay.
— GINGUÉNÉ, 1754 de la Chauvrais, de Biheron, — de la Chaîne, 1753 de Malabry, 1776 de la Boucaudais, — du Boisclos.
— GUILLEMOT de Vauvert, 1758 de Roselais.
1740. GARREL de la Bizaye, 1742 de la Vieuville.
1742. GOURLAY, 1742 de la Motte-Orien, 1768 de la Villegallais.
— GENTIL (le) de Rosmorduc.
— GODEFROY.
1744. GUENNEC (le) de Trévérian.
— GIRAUD de la Bellière.
1746. GOËSBRIAND (de).
— GOURCUFF de Tréménec.
— GOUICQUET de Bocozel, 1754 de la Garenne, — de Kerrolland, 1786 de Bienassis.
— GOURDAN de Kerérel.
— GUITTON de Sourville.
— GOUËZNOU de Kerdouret.
— GLÉ des Portes, 1750 de l'Hospital, — de Launay.
1749. GUERRY (de), 1764 de Beauregard.
1750. GOBIEN (le).
— GOURCUN de Kergus, 1766 de Kerven.
— GRÉES (des) de Lesnée, — du Lou.
1752. GOURDEL de Keriolet.
— GARNIER de la Villesbret.
— GICQUEL du Nédo.
— GARSPERN (du).
— GEFFROY de la Villeblanche.
— GALLÉER (le), de Keryvon, 1772 de Kergoat.
1754. GUINY (du), de la Jaroussaye.
— GALL (le), de Palévartz.
— GRANDIÈRE (de la).
— GESRIL (de) du Papeu.
1756. GOUËRE de Kerguiomar, 1764 de Kerdima.
— GUÉGUEN.
1758. GAUDIN de Beauchesne.
— GUALÈS (le).
— GUILLARD du Gouët, 1768 de Kersauzic.
1760. GAZET du Chatelier, 1764 de la Noë.

— Gouyon de Marcé, — 1762 du Pont-Touraude, — 1766 de Beaufort.
— Guérin de la Roche-Palière.
1760. Guézille de la Suzenais, 1764 des Touches, — de Champaugi, 1770 du Chesnay, 1776 de la Touche-Geffroi, — des Brieux.
— Gras (le) de Charost.
1762. Gouin de Romilly.
— Gilart de Larchantel, 1786 de Keranflec'h.
1764. Geffroi du Rest.
— Goulaine (de).
— Goulard du Rétail.
1764. Guimarho de Saint-Jean.
1766. Grandin de Mansigny.
1768. Gaudemont, 1778 de Montferrier.
— Gouzillon (de) de Kerméno, — de Bélizal.
1774. Guy de Mareil.
1778. Gourio de Lanoster.
— Goureau du Plessix.
— Goyon des Hurlières, — de l'Abbaye, — de la Saulais, 1786 de la Rougerais.
1780. Guichardi de Martigné.
1786. Gouz (le) de la Villegoyat.

H

1736. Halegoët (du), de Luzuron.
— Haye (de la), d'Andouillé, — de Laubriais, — de la Gautrais, 1750 de Plouër, 1766 de Changé.
— Haye (de la) du Cartier, — du Sable, 1748 du Plessis-Joubin, 1786 de Kerlouis.
— Hingant de la Guichardais, – de Saint-Maur, — de Toullan, – de la Tiemblaye, 1762 de la Perchais, 1770 de la Motte-Rieux, 1782 du Plessis-Madeuc.
— Houssaye (de la).
— Huchet de la Bédoyère, — de Cintré, — de Quénétain, — de la Besneraye, — de la Villechauve, — de Penbulzo, — de Plumeleuc, 1738 de Tréguil, 1762 de Martigné.
— Harel de Choisy.
— Hay de Tizé, — 1738 des Nétumières, – de Châteaugal, — 1744 de Bonteville, — 1750 de la Rougeraye, — de Sancé, 1774 de Keranraiz.
1736. Han (du).
— Hubert de la Massue, — de la Sauldraye.
— Habel.
— Hersart de Kerbaul, 1754 de la Villemarqué.
— Henry de Beauchamp.
— Hudelor, 1738 de la Garmanière.
— Hamon du Costier, 1758 de Coëtmartin, 1760 de la Villerault.
— Hallay (du) de Kergouanton.
1738. Heussaff d'Ouëssant.
— Hayeux (des), 1768 de Keranével.
— Henry de Belestre.
1740. Henry de la Plesse.
— Houët de Kercheu, 1752 du Chesnevert, 1754 de Kerguénant.
1746. Henry du Quengo, 1774 de Kergoët.
— Hayes (des).
— Haffont (du) de Lestrédiagat.
— Hindreuff (du).

1746. Harscouët de Goasbihan, 1758 de Saint-George, — de Kervégan, 1774 de Keravel.
— Henry de Bohal.
1752. Huon de Kerамédan.
1756. Haye (de la) de Saint-Hylaire.
— Henry de Kermadec, — de Kermartin.
1756. Haye (de la) de Silz, — de Larré, 1774 du Plessis-au-Chat, 1776 de Vaux.
1758. Hallenaut de la Villecolvé.
1762. Halna du Fretay, 1774 de Bosquilly.
1764. Hérault de la Motte.
1766. Haudeneau de Breugnon.
1768. Héliguen (d').
— Hémery du Bouillon, 1774 de la Fontaine-Saint-Père.
— Hérisson du Vautiou.
1770. Harrington.
1772. Huon de Kermadec.
1776. Haydurand (de).
1784. Hue de Montaigu.

I. J

1736. Isle (de l') de la Nicollière, 1760 de la Barre-Sauvage, — de Cerny, — du Fief, 1764 du Dréneuc.
1776. Isles (des).
1736. Jouneaux de Breilhoussoux, — de la Noë-Mareuc, — 1744 de Sainte-Marie.
— Jéhannot de Penquer.
— Jocet, 1746 du Quengo, — de la Hautière, 1764 de Timadeuc, 1768 de la Cherquetière.
1738. Juchault de Monceaux, 1760 de la Moricière, 1764 de Lourme, — des Jamonnières.
1740. Jehan de Kermadec, 1750 de Kervégant, 1758 de Lesleinou.
1741. Jagu de Launay, 1770 de Kersalio.
1746. Jubin de Kervilly.
1758. Jégou du Laz.
— Jar (le) du Clesmeur.
1760. Jacquelot de la Motte, 1764 du Boisrouvray.
1778. Julienne de Belair, — de Blavon.
1780. Jumeau de Kergaradec.

K

1736. Kerboudel (de) de la Courpéan.
— Kersauson (de) du Vieuxchâtel, 1746 de Goasmelquin, 1752 de la Ferrière, 1754 de Kerjan, 1756 de Coëtanscours, 1772 de Coëtbizien, — de Poulloufanc, — de Pennendreff, 1786 du Vijac.
— Kerguézec (de), 1746 de Coëtbruc, 1754 du Garo.
1736. Keratry (de), 1742 de Kerbiquet.
— Kergrist (de), 1760 de Trézel.
— Kersaingilly (de), de Saint-Gilles.
— Kerguz (de), de Troffagan.
— Kermenguy (de) de Saint-Laurent, 1772 du Roslan.
— Kerret (de) de Keravel, — 1746 de Coëtluz, 1772 de Quilien.

1736. **Kermel** (de) du Pouillado, 1746 de Kermézen, 1744 de Kermorvan.
— **Kermabon** (de).
— **Kergadiou** (de).
— **Kermarec** (de) de Taurout, 1756 des Tronchais.
— **Kerroignant** (de) d'Estuer, 1768 de Trohubert, 1774 du Penquer.
— **Keraly** (de).
— **Kerléan** (de) de Kerhuon, 1758 du Timen.
— **Kerguiziau** (de) de Kervasdoué, 1738 de Launay.
— **Kerénor** (de) de Rumelin, 1738 de Kerret, 1772 du Parc.
— **Kerourfil** (de) de Trézel.
1738. **Kerérel** (de).
— **Keryvon** (du) du Cosquer.
— **Kermoysan** (de) du Rumeur.
— **Kermorvan** (de).
— **Kerémar** (de) du Boischateau, 1760 de Richebourg.
1740. **Kerouzy** (de).
| **Kermellec** (de), 1746 de Penhoët.
1741. **Kercabus** (de) de Sourzac.
1742. **Keranflec'h** (de).
1744. **Kerméno** (de).
— **Kerouartz** (de).
— **Kermadec** (de) du Moustoir.
1746. **Kergré** (de).
— **Kerpaën** (de) de Kersallo.
— **Kersulguen** (de) de Kerlozrec.
— **Keranguen** (de).
1750. **Kerven** (de) de Kersulec, 1766 de Kerérec.
— **Kernezne** (de), 1752 du Plessis.
— **Kergu** (de), 1770 de Belleville.
1754. **Kernec'h** (de) de Kericuff.
— **Kersaliou** (de) du Réchou.
1756. **Kergariou** (de) du Cosquer, 1774 de Locmaria.
— **Kerscau** (de).
1758. **Kerespertz** (de).
— **Kerguern** (de).
— **Kerpezdron** (de).
1760. **Keralbaud** (de), 1774 de Kerdélan.
— **Kerguz** (de), de Kerstang.
1762. **Kergorlay** (de) de Keriavilly.
1764. **Kerguvelen** (de) de Penhoat.
1768. **Keruzec** (de) de Goastino, — de de Runambezre, — 1782 de Kergarff.
— **Kerguélen** (de), 1784 de Trémarec, 1772 de Kerbiquet.
— **Keroulas** (de) de Cohars.
— **Kergoff** (de).
1770. **Kerliviou** (de) de la Garenne.
1772. **Kerimel** (de).
— **Kermarquer** (de) de Lanverc'h.
— **Kergoët** (de).
— **Kerhoas** (de), du Quélennec.
— **Kerloaguen** (de).
— **Kermerc'hou** (de) de Kerautem.
1774. **Kerpoisson** (de), de Kerallan, 1776 de Vaurumont.
1776. **Kerbouric** (de) de la Vieuville.
— **Kerouallan** (de), 1782 de Barac'h.
1780. **Kerhoënt** (de) du Boisruault.

L

1736. LAMBERT de Boisjean, — de Craon, 1754 de Lorgeril.
— LANDELLE (de la) de la Graë, — de Roscanvec.
— LANTIVY (de) de Bernac, — de la Ferrière, 1746 de Trédion, 1730 de Talhouët, — de Kervéno, 1756 du Rest.
— LÉZIART de la Léziardière, 1750 du Dezerseul, 1766 de Leglé, 1776 de la Villeorée.
— LESQUEN (de) de l'Argentaye, — de Kerohant, 1750 de Goizac, 1762 de la Ménardaye, 1774 du Plessis-au-Provost.
— LAUZANNE (de) 1756 du Vauroussel.
— LÉON.
— LESSART de Kerdavy.
— LESCOËT (de) de Ménémeur.
— LYS (de).
— LAUNAY (de), 1762 de la Brochardière, — de la Vairie.
— LOUAIL de la Sauldraye.
— LESQUEN (de) de la Villemeneuc, 1764 du Plessis-Casso.
— LOZ de Beaucours, 1772 de Coëtgourhant, — 1786 de Goazfroment.
— LANDE (de la) de Calan.
— LANGAN (de) du Boisfévrier.
— LAMOUR de Caslou, 1752 de Lanjégu.
— LARDEUX (le) de la Nourière, 1750 de la Gastière.
— LORGERIL (de).
— LABBÉ de la Villeglé, 1744 de Pont-l'Abbé.

1736. LAY (le) du Plessis, 1756 de Kerverzio, 1772 de Kermabin.
— LANGOURLA (de), 1750 de la Chesnelays, — de la Villeguénéal.
— LOU (le) de la Mercredière, — de la Biliais, 1738 de la Chapelle-Glain, 1749 de Beaulieu, 1760 du Buttay, — de Château-Thébaud, 1764 du Boischalon, 1778 de Chasseloir.
— LEVROUX (le) du Boispassemalet.

1738. LOZORMEL (de) de Keraudren.
— LAMBILLY (de) du Broutay.
— LANDANET (de), 1748 de Mezaler.
— LONG (le) du Dréneuc, 1750 de Ranlieu.
— LEZOT de la Millaye, — du Boissaglin, 1750 des Portes, 1760 de Loizil.
— LEMPÉRIÈRE de la Grandière.

1740. LEGGE du Bignon.
— LIMONIER (le) du Collédo, 1748 de la Marche.
— LARCHER de la Touraille, 1770 de la Vallée.

1740. LOUIS du Vivier.

1742. LOISEL de la Villedeneuf, 1766 de Saint-Trimoël.

1744. LANGLE (de), 1754 de Beaumanoir, 1766 de Coëtuhan.
— LARLAN (de), de Kercadio, — de Rochefort, 1750 du Cosquer.
— LANDES (des), 1758 de Kerem, 1776 de la Mazure.

1746. LANGLAIS de Prémorvan.
— LANLOUP (de).

1750. LAUNAY (de) de Pontcornou, 1782, du Bois-ès-Lucas, 1784 de Pestivien.
1752. LUKER.
— LESGUERN (de) de Kervéatoux.
1754. LOPES de Keranroy.
1756. LAUNAY (de) de l'Estang.
— LYROT de la Patouillère, — du Chastellier.
1758. LANDAIS de Chateaubilly.
— LAUNAY (de) du Ménez.
1760. LENFANT-DIEU.
— LUZEAU de la Morinière.
1762. LAMOUREUX de Vernusson.
1764. LESCOUBLE de Kerescouble, — de Renoyal.
— LAMBARDERIE (de la).
1766. LAMBART du Plessis-Rivault.
1768. LESQUÉLEN (de.
— LESGUEN (de), 1772 de l'Isle.
— LAISNÉ de Poulfeunteun.
— LANSULLIEN (de).
1770. LANJAMET (de) de Vaucouleurs.
1772. LARGEZ (du) de Coëtvoult.
— LANRIVINEN (de) du Carpont.
1778. LESMAIS (de).
1784. LESLAY (du) de Chefboccage.
1786. LÉAU de la Touche.

M

1736. MIÈRE (le) de Collibeaux, 1740 de l'Estang.
— MARTEL.
— MASSART de la Raimbaudière, 1740 de Missegrande.
— MÉLIENT (de).
— MORAUD du Déron, 1766 de Callac.
— MARTIN de Montlige, — de l'Ermitage, 1762 de la Bigotière, 1766 du Boistaillé.
— MAHÉ de Kerouant, 1766 de Berdouaré.
— MAUVY de Carcé.
— MELLET de la Tremblaye, 1744 de Châteaulétard, 1756 de la Bussonnaye.
— MOUSSAYE (de la) de la Villeguériff, 1749 de Saint-Marc, 1768 de la Chesnaye.
— MATZ (du), 1764 du Brossay, 1770 de la Villeneuve.
— MOURAUD de la Sauvagère.
— MONTIGNY (de) de Kerespertz.
1736. MARNIÈRES (de), 1776 de Guer.
— MICHIEL de Carmois, 1740 de Lizardais, 1748 de Brécéant.
— MINTIER (le) des Granges, — de Léhélec, 1742 de la Motte-Basse, 1774 de Saint-André.
— MILON des Landes, 1756 des Salles.
— MILON de Bellevue.
— MÉTAÉR (le) du Hourmelin, 1746 de la Villebague, — de Canoual, 1758 de Vaujoyeux, 1770 de la Ravillais.
— MAUDET de Renihel, — de Saint-André, — de la Briaye, 1756 de la Jou, 1760 de Penhouët.
— MOINE (le) de Launay-Daniel.
— MARGARO (du), 1746 du Chastellier.
— MONNERAYE (de la), 1752 de Bourgneuf, 1756 de Maynard.
— MARTIN de Montaudry, — de la Villedurand, 1738 de la Guerche.

1736. Maistre (le) de la Haye, — du Roz, 1762 de la Garrelaye, 1770 de la Garoulais.
— Morel de la Motte.
— Motte-Fouqué (de la).
— Marquès de la Duracerie, — de la Contrie.
— Meslou de Trégain.
— Ménez (du) de Lezurec, 1746 du Pérennou.
— Merdy (du) de Catuélan, 1766 de laCour-de-Bouée,1770deQuillien.
— Métayer (le) de Runello, — de Vaubouëssel, 1740 de la Touche, 1772 de Kermérien.
— Maçzon (le).
— Motte (de la) du Portal, — de la Prévostais, 1744 du Rocher.
— Motte (de la) de Vauvert, 1746 de la Ville-ès-Comte, 1770 de la Guyomarais, 1772 de Broons
— Maillard du Bois-Saint-Lys.
— Marie de la Higourdaye.
— Marot de Blaizon.
— Montbourcher (de).
— Mellon (de), 1754 de la Villecotterel.
— Mol de Kermabon, 1746 de Langolian, 1772 de Guernélez.
— Monti (de) de Rezé, 1746 de la Giraudais, — de la Carterie, 1760 de Launay, — de Bogat, – 1764 d'Anizy, — de Kermainguy, 1774 de la Civelière, — de Bréafort, 1776 de la Rousselière, 1882 de la Rivière, 1784 de Lornière, — de la Villesloués, — de la Cour-de-Bouée, — de Friguel, 1786 de Bellevue.

1736. Ménardeau de Maubreuil, 1744 du Perray, 1766 de la Hauteville.
— Métayer (le) de Kerdaniel, — du Poulpry, 1744 du Halegoët, 1768 de Coëtdiquel 1774 du Quélennec, — de la Garde.
1738. Moënne (le).
— Méhérenc de Saint-Pierre.
1740. Mélorel (le), 1742 de Trémeleuc.
— Meur (le) de Kerigonan, 1760 de Kerliviry, 1778 de Lescarzou.
— Mouësan de la Villeirouët.
— Marin de Montcan, 1764 du Chastelet.
1741. Montfort (de) de Kerséham.
1744. Michiel du Deffais.
— Moulin (du) du Brossay.
— Marcadé de Couëssal, — de Robien.
1746. Macé de la Roche.
— Moine (le) de Kerderff, — 1752 de Talhouët.
— Maignan (le) de l'Ecorse, 1752 de Kerangat, 1764 du Boisvignaud.
— Monchy (de).
— Muzillac (de).
— Macé de Vaudoré.
— Morin de Pontmartin.
— Martin de Montaudry.
— Moine (le) de la Tour, — des Ormeaux.
— Moro des Landes, 1746 de Villedez, 1768 de la Villebilly.
— Moëlien (de), de Gouandour.
1750. Menou (de).
— Marche (de la).
— Montboissier (de).
1752. Motte (de la) de Montmuran, 154 de Lesnage, 1766 de la Motte-Beaumanoir, 1768 de la Motte-Rouge.

1754. Marbeuf (de).
— Malterre de Mézeray.
— Marc.
1756. Morant (de).
— Moucheron, 1764 de Chateauvieux.
1760. May (de) de Ternant.
— Mascarène de Rivière.
1762. Mercier (le) du Breil.
— Morel du Roscouët.
1764. Mauclerc de la Muzanchère.
— Mareschal (le).
— Motte (de la) d'Aubigné.
1766. Moussaye (de la) de Carcouët.
1768. Motte (de la) de la Ville-Jouhan 1776 de Vauclair.
1770. Mallier de Chassonville.
1772. Marc'hallac'h (du).
— Marant (le) de Boissauveur.
1776. Meastrius (*aliàs* : Measlouys) du Pouldu.
1778. Minault de la Hélaudière.
— Merliers (des) de Longueville.
1780. Mésenge.
1786. Mésanger (de).
— Michel de Tharon.

N

1736. Noë (de la) de Couëspeur, 1766 du Rohou, 1778 des Salles.
— Noir (le) de Tournemine, 1740 de la Marchanaye, 1752 de Bringolo, 1754 de Carlan, 1760 de Fournerat.
— Nourquer du Camper.
— Nouvel du Perron.
1738. Neuport (de).
1746. Normant (le) de la Ville-Héleuc, 1758 de la Villenéen.
— Normand (le) de Lourmel, — 1752 de Noyal, 1758 de la Rue.
1748. Noue (de la) du Boschet.
1754. Nepvou (le) de Carfort, 1758 de la Cour, 1768 de Berrien, — de Crénan, — de la Roche, — du Colombier.
— Nouël de la Villehulin, 1768 de Pillavoine, — de Crec'holan, 1772 de Lesquernec, 1786 de Kergrée.
1760. North (de).
1762. Nos (des).
1772. Ny (le) de Coëtudavel.
1774. Noue (de la) de Bogard.
1776. Nicol de la Belleissue.

O

1738. Orcises (d').
1742. Orfèvre (l') du Boisnault.
1746. Osmont (d').
1756. O'schiel.
1772. Orvaulx (d').
1782. Onffroy de la Rozière.

P

1786. Penfentenyo (de) de Cheffontaines, 1738 de Mesgrall, 1744 de l'Isle, 1754 de Lesveur, 1778 de Poulbroc'h.
1736. Pé d'Orvault (du).
— Pinçzon du Sel-des-Monts, 1741 de la Giraudais, 1746 de la Bordière.

1736. Prévost de la Pallaire, 1749 de la Caillerie, 1774 du Boisroux.
— Provost (le) de la Voltais, 1744 de la Touche, 1778 du Plessis-au-Prévost.
— Prévost de la Touraudaye.
— Pepin, de Martigné, 1750 de Belleisle.
— Poulain du Tramain, 1746 de Mauny, — de la Fosse-David, 1750 du Chesnay, 1776 du Val-Martel, — de Mélian 1778 du Boissy, — du Reposoir, 1780 de Saint-Père.
— Prioul de la Rouvraye, — de l'Espinay, 1738 de la Lande-Guérin, 1740 de la Motte, 1766 du Haut-Chemin.
— Parc (du) de Kerret, 1738 de Locmaria, — de Lezversault, 1748 de Penanguer, 1772 de Kerstrat.
— Parc (du), s^r de Keryvon, 1768 de Coëtrescar, — de Rosampoul, — de Saint-Loha.
— Plessis (du), de Grenédan, 1774 de la Haye-Gilles.
— Pioger de Champ-de-Radeuc, 1738 du Clos-Dorrière, — de Beauchesne, 1746 de Lorrière, 1752 de Saint-Perreux.
— Picaud de la Pommeraye, 1752 de la Morinaye, 1756 de Morfouace, 1774 de Quéhéon.
— Pontual (de) du Besson, — de Jouvantes, 1770 de la Villerévault.
— Plessis (du) d'Argentré, 1766 de Pontestan.
— Pennendreff (de) de Keranstret, 1754 de Kermahonet.

1736. Pinart de Cadoualan, 1772 du Fouënnec.
— Pérenno (du), 1742 de Penvern.
— Pasquer de la Villeblanche.
— Piédelou.
— Pantin de la Guère, 1740 de la Rouaudière.
— Poulpiquet (de) de Kermen, 1754 du Halegoët 1766 de Lanvéguen, 1768 de Brescanvel, 1772 de Coatlez.
— Penmar'ch (de).
— Perrien (de), de Crénan.
— Pouënces, 1754 de la Lande, 1758 de Kerléau, 1768 de Kerilly, 1786 de Kerupere.
— Pinel de Beauchesne, 1752 du Chauchix, — de la Villebart, 1758 de la Villerobert, 1764 du Chesnay, 1768 du Dinio, 1774 de la Ville-Ernaud.
— Péan de Pontfilly, 1766 de la Ville-Hunault.
— Piron de la Giguais.

1738. Père (le) de Marolles.
— Pennec (le) du Boisjollan.
— Portal (du) du Rocher.
— Portzmoguer (de) de Kermarc'har, 1756 de la Villeneuve.

1740. Poulpry (du) de Kerillas, 1772 de Lanvengat.
— Penbroc.
— Paige (le) de Saint-Nom.

1741. Poillevé de Pondenieul.

1742. Paignon du Rozay.
— Pontavice (du), 1770 de la Chaudronnais, — de Heussey — des Renardières, — du Pont-Henry, — de Vaugarny, 1774 des Landes.
— Porter.

1744. Piguelais (de la) du Chesnay.
— Pasquier.
— Picot de Trémar, — 1754 de Peccaduc, 1760 du Boisby.
1746. Porée du Parc.
— Pays (le) du Teilleul, — 1752 de la Brémanière..
— Ploeuc (de).
— Picart (le).
— Polignac (de).
— Paris de Soulange.
— Pouëze (de la) de la Plesse.
— Pestivien (de).
— Porcaro (de).
— Palatin-Dio de Montpeiroux.
1749. Prévost de la Bouëxière.
1750. Pommeraye (de la), 1760 de Kerambartz.
— Princey de la Nocherie, — 752 de Mellé, 1754 de Saint Hylaire, 1760 de Poilley, 1766 de Montault.
1752. Poulmic (de), 1782 de la Grandisle.
— Pastour de Kerjan, 1772 du Mescouëz.
— Piveron de Morlat.
— Pourceau (le) de Roliveau, 1754 de Mondoret, 1786 de Tréméac.
1754. Parscau (de) du Plessis.
— Penhoadic (de).
— Pinçon de Pontbriand.
— Prédess.
1756 Pin (du) de Montmea.
1758. Planche (de la), 1774 de Ruillé.
1760. Pas (du) de la Bourdinière, 1776 de la Garnache.
— Petit (le) de Bois-Souchard.
— Poullain de la Vincendière, 1764 des Dodières.
— Pineau de la Villehouin.
1760. Pont (du) de la Roussière 1768 d'Aubevoye.
— Prud'homme de la Papinière, — de Châtillon, 1764 de Langle.
1764. Pic de la Mirandole.
1766. Portes (des) de Saint-Nudec.
— Ploësquellec (de) de Keramprovost, 1768 de Kernéguez.
1770. Prez (des) de la Villetual, — de la Morlaix.
1772. Pentrez (de).
1774. Pracontal (de).
1776. Pluvié de Ménéhouarn.
— Perrin de la Courbejollière.
1778. Prestre (le) de Châteaugiron.
1786. Picon d'Andrezel.
— Painteur (le) de Normény.

Q

1736. Québriac (de)
— Quettier de la Rochette, 1752 de Saint-Éloy.
— Quélen (de), 1754 du Plessis, 1760 de la Villetual, 1774 de Keroc'hant.
— Quengo (de), de Tonquédec, 1772 de Kergoët, 1774 de Crenolle.
1774. Quélo de Cadouzan, 1774 des Chambots, — de la Villelouët.
1746. Quilïen, 1752 du Plessis.
— Quélen (de) de la Vauguyon.
— Quéhéon (de), 1778 de Pébusson.
— Quifistre de Bavalan.
1750. Quénouas.
1754. Quintin de Kergadiou.
1768. Quemper de Lanascol (de).

1736. ROGON de la Motte, 1742 du Boismorin, 1746 de la Guéhardière, — de Loigeril, 1766 de Carcaradec, 1768 de Kertanguy, 1778 de Keryvon.
— ROLLAND du Noday, 1750 de Rengervé, 1762 du Rocher.
— ROUXEL du Prérond, 1768 de la Touraudaye.
— ROSNYVINEN (de) de Camarec, — de Piré.
— ROUXEL de Lescouët, 1760 de Ranléon.
— ROBINAULT du Plessix, 1740 du Boisbasset, — de Saint-Régeant, 1750 de la Lande, 1752 de Mainteniac.
— RAVENEL du Boisteilleul, — de Monterfil, 1746 du Boisglaume.
— RACINOUX de la Giraudais, — de la Hazardais, 1750 de la Beaucheraye.
— RAISON de la Villebasse.
— RIVIÈRE (de la) de Beauchesne.
— ROCHER (du) de Saint-Riveul, — du Quengo, — 1738 de la Villeneuve, de Beauregard, 1786 du Pargat.
— ROI (le) de la Trochardays, — de la Rougerays.
— ROCHER (du), du Lestier, 1770 de Penhoët, — 1782 de Kéranogant.
— ROUXEL de la Closture, 1742 du Verger.
— ROLLON de Villeneuve.
— RIOU des Gravelles, — de Branbuan, 1784 de la Villecollas.
— ROGIER du Crévy.
— ROBELOT, 1750 de Trézon.
1376. ROBIEN (de), 1738 de Camzon, 1758 de Pontlo, 1764 de la Boulaye, 1768 de Trulan.
— ROUSSEAU, 1746 de Saint-Aignan.
— RIGOLET du Drézic.
— ROBIOU du Lupin.
— REHAULT, 1742 de Villeneuve.
— RAHIER du Breil-Samin, 1750 de la Rousselaye, 1770 d'Yrodouer, 1774 de Trévenié, 1776 de Bellefosse, — de Couët, — du Goulou, — des Pommerays, — du Frout, 1786 de Bierdel.
— ROGER de Vavincourt.
— ROUAUD de Tréguel.
1738. RADO, 1746 du Matz, 1748 de Cournon, 1774 de la Chohannière, 1782 de Launay.
— ROLLAND de Kerloury, 1744 du Roscouët, 1762 de Kernilis, 1768 de Kermorin.
— ROUX (le), de Coëtando, — 1744 de Tanouët.
— RUELLAN du Tiercent, 1764 du Plessis.
1740. RIEUX (de).
— REBOURS (le) de Vaumadeuc, 1770 de la Grandmer.
1742. ROUSSEAU (le) de Livernières, 1764 des Fontenelles.
— ROUGE (le) de Penfentenyo, 1772 de Ruzunan.
1746. ROUGE (le) de Guerdavid.
— ROYER (le) de la Poignardière.
— ROUGE (le) de l'Isle.
1750. ROSILY (de).
— ROLLAND du Fresche, 1768 de Savazon.
— ROCHER (du) du Boisbouan, 1752 de la Sauldraye, 1776 de la Rouaudière.

1752. Romilley (de).
— Ramaceul.
— Rameréu.
— Roc'h (le) du Lannic.
— Raison du Cleuziou, 1768 de Kerbic.
— Roi (le) de la Danais.
— Rouxeau (le) de Saint-Dridan.
1754. Roüë (de la) des Aulnays, 1766 de Boishue, 1786 de Bellenoë.
— Rougeul du Rocher.
— Roc'hcaëzre (de) du Botcol.
— Ruant (de).
1756. Robiou de Troguindy.
1758. Roux (le) du Minihy.
— Robichon.
— Rondiers (des).
— Robert de la Goupillière.
— Rochefort (de).
1760. Ranconnet de Noyant.
— Ripault de la Cathelinière.
1760. Robineau de la Rochequairie, 1770 de la Chapelle-Glain.
— Roche-Saint-André (de la) de la Brandaisière.
— Rorthays de la Popelinière.
1762. Ruée (de la).
1764. Regnon.
— Robert de la Sérainerie, — de Boisfossez, 1776 de Folleville.
1766. Roquefeuil (de).
— Réchou (du) de Penlan, 1766 de la Roche-Noire, 1768 de Kermerc'hou.
1768. Rospiec (de) de Trévien.
— Rohan-Chabot (de).
1770. Roux (le) de Kerninon.
1774. Rison.
— Rhuis de Embito.
1776. Roscoët (du).
1778. Roche (de la) de Kerandraon.
1782. Robecq.
1786. Rocher (du) de la Rallais.

S

1736. Sénéchal (le) de Tréduday, — de Carcado, 1738 de Kerguizec, 1754 de Molac.
— Saint-Pern (de) de Kerguen, 1738 de Malvaux, 1746 du Lattay, — de Ligouyer, — de Champalaune, 1748 de la Tour, 1752 de Brondineuf, — de Couëllan, 1776 de la Tronchais.
— Soussay (de), 1764 de la Guichardière, — du Buron.
— Souallaye (de la), 1762 du Val.
— Sérent (de).
— Scot, 1766 de Martinville.
— Servaude (de) de la Ville-ès-Cerfs.
1736. Saint-Gilles (de) de Romillé, — de la Ville-ès-Clers, — de la Durantais, — de la Fosse-au-Loup.
— Saint-Meloir (de).
— Saint-Malon (de).
— Saint-Meleuc (de).
— Stapleton, 1760 de Terves.
— Saulx (le) du Loc'h, 1774 de Rosnévet.
— Sansay (de).
— Saint-Aubin (de).
— Saint-Pair (de) de la Jugandière, 1754 de Carlac, 1774 de Vaujour.
— Sarans de Soulaines.
— Salles (des) du Coudray.

1738. SARSFIELD, de la Motte.
— SAINT-GERMAIN (de) de Larchat, 1786 de la Bazoge.
— SAULDRAYE (de la) de Brigné.
1740. SCEAUX (de) de la Ville-Bermont.
— SIMON de Galisson, — de la Carterie, — de Créviac, — du Souché, — de Lessart, — du Coudray, — de Vouvantes, 1762 de la Villeneuve, 1776 de Creil.
— SESMAISONS (de).
1742. SAIGE (le) de la Villèsbrunne, 1744 de la Motte, 1768 de Landécot, 1774 de la Mettrie.
— SAINT-JEAN (de).
— SOL de Grisolles.
1752. SOREL de la Hattais.
1754. SALAUN de Keromnès.
— SAULDRAYE (de la) de Mesaubouin.
1754. SAINT-GENYS (de).
— SILGUY (de).
1758. SAINT (le) de Kerbellec.
— SALIGNAC (de) de la Mothe-Fénelon.
1760. SÉCILLON de Villeneuve, 1746 de Kerfur, 1744 de Beaulieu.
— SANTO-DOMINGO (de).
1762. SUFFREN (de) de Saint-Tropez.
1764. SOHIER de Vaucouleurs.
1772. SPARLER (le).
— SAINT-PEZRAN (de).
1774. SIOC'HAN de Saint-Jouan, 1784 de Kersabiec.
1776. SAISY de Kerampuil.
1778. SAVIGNHAC de la Villevoisin, 1780 de Villeneuve.
1784. SUASSE de Kervégan.
1786. SALIOU de Chef-du-Bois.

T

1736. THIERRY de la Prévalaye, — du Plessix.
— TRÉVELLEC (de) du Leslé, 1746 de Keriargon, — de Kerolivier.
— TANOUARN de Callac, — du Chastel, — du Plessis-Bardoul.
— TALHOUËT (de) de Boisorhand, — de Sevérac, — de la Grationnaye, 1774 de Bellon.
— TRIAC (de) de Préby.
— TRÉGOUËT (de), 1752 des Nouettes, 1754 de la Touraudais, 1766 de Carquilly, 1774 de l'Abbaye.
— TROUSSIER de Rougé, — de la Villeagan, — de la Gabetière.
— TRÉMIGON (de).
— TRANCHANT.
— TRÉCESSON (de), 1746, de Carné.
1736. TRÉOURET (de), 1758 de Kerstrat.
— THÉPAULT du Breignou, 1754 de Treffalégan.
— TUFFIN de la Rouërie, 1750 des Portes, 1756 de Sesmaisons, 1760 du Breil.
— TOURNEMINE-HUNAUDAYE (de).
— TRÉMÉREUC (de) de Léhen, 1746 de la Villerolland, 1752 de la Villerio, 1760 de Hénan, 1770 de Kergomar.
— THOMAS de la Caunelaye, 1740 de la Ribaudière, 1750 de la Reigneraye, — de la Basse-Ardaine, — de la Chevaleraye.
— TRÉMAUDAN (de), 1776 du Clos-Gaultier.

1738. Trolong (de), 1746 du Rumain, 1778 du Halegoët.
— Toublanc du Ponceau.
— Trédern (de) de Lézerec.
— Tuomelin.
— Troërin (de), 1756 de Kerjean.
— Taillefer de Breteil.
1740. Tréanna (de) de Lanvillio.
1740. Tinténiac (de).
1741. Touche (de la) de Portman, 1746 de Beaulieu.
1744. Tavignon de Kertanguy.
1746. Tranchant du Treff, 1758 de Levinais, 1762 des Tullais.
1748. Tullaye (de la), 1750 de la Jaroussaye, 1780 de la Villedorée.
1750. Téhillac (de).
1750. Trévégat (de).
1752. Trogoff (de), 1768 du Bois-Guézennec, 1774 de Kerelleau.
— Théronneau.
1754. Trezle (le) de Kerbernard.
— Thieuville (de).
1758. Trévou (du) de Bréfeillac.
1760. Tressay (du), de la Brochollière, — de la Sicaudais, — de la Jarrie.
1762. Taillard, 1768 de Kerro.
— Tronchaye (de la).
1764. Tromelin (de) de Kerbourdon.
1766. Tertre (du) de Coëtion.
1774. Toustain de Richebourg.
— Trémic (de) de Keranyzan.
1780. Trépézec (de).

U V Y Z

36. Urvoy de Carboureux, — de Saint-Bédan, — de Tourdelin, 1738 de la Chapronnais, 1742 de Closmadeuc, 1744 de Noyan, 1754 de Kergariou, — de la Houssaye, — 1758 de Kerstainguy, — de la Motte, — de Portzamparc.
1738. Uguet de l'Aumosne.
1736. Vaulx (des) de la Motte, 1778 de la Couldre.
— Vauferrier (de) 1764 de Saint-Maugan.
— Vay (de) de la Fleuriais.
— Visdelou de Bonamour, — de Saint-Guéreuc, — de la Ville-Théart, 1740 de la Goublaye, 1752 du Liscoët, 1770 de Bédée.
— Villelouays (de la) 1746 de la Villéon, 1758 de Meslé, 1774 de Beauval.
1736. Vicomte (le) de la Moissonnière, 1752 de la Houssaye, — de la Villegourio, 1754 de la Ville-Volette, — du Rumen, — de la Villemoysan, 1758 du Rosy.
— Veneur (le) de Beauvais, — de la Villeneuve, 1770 du Sieurne.
— Vaucouleurs (de) de Lanjamet.
— Volvire (de), 1744 de Ruffec.
— Vaunoise (de).
1736. Villegontier (de la), 1746 de la Jalesne, 1764 de Courteille, 1774 de la Boulaye.
— Valois (le) de Séréac.
— Villéon (de la) 1740 de la Villegourio, 1742 du Boisfeillet, 1744 de la Villeaudren, 1752 de Kerjon.
— Vayer (le) de la Morandaye, — de Quédillac.

1736. Voyer (le), de la Vallée, 1750 des Aulnays, 1770 de Trégat.
— Villeneuve (de) de Ponthallec, 1748 de Calouer.
— Villethébaud (de la).
1738. Veneur (le) de Callouët, 1746 de Kerlivio, 1758 de Kerambartz, 1768 de la Villechaperon, 1776 de Kervéno.
— Valette (de la) de la Grée-Soulvache, 1749 des Forges, 1750 des Fougerais, 1770 de Closdorière.
— Varennes (de).
1740. Villéon (de la) des Marais, — de la Ville-Pierre, 1746 de la Villevalio, 1766 du Frescheclos.
1741. Verger (du) de Goy, 1756 de la Gaudinaye.
1746. Vieux-Chatel (du).
— Valleton de la Barossière.
1748. Vauborel (de).
— Vigne (de la) de Dampierre, 1770 de Saint-Germain.
1754. Vergier (du) de Kerhorlay.
— Véyer (le) de la Salle, 1768 de la Sichère, 1770 de la Biliais, 1782 de la Bennerais, 1784 de Valeroy.
1746. Voyer (le) de Trégomar.
— Vignerot du Plessis-Richelieu.
1774. Vayer (le) de Belair, 1772 du Beuzidou.
— Villette (de la).
— Villerobert (de la).
1740. Yvicquel de Lescly, — de Saint-Goustan.
1760. Walsh.



PIÈCES

POUR SERVIR DE PREUVES AU NOBILIAIRE DE BRETAGNE.

N° 1.

Ordonnance pour la Réformation de 1456.

Ensuilt les ordonnances et articles faictz touchant la recherche des nobles de lignage ennoblis, exempts et supportez des fouages, et la déclaration du duc Pierre, notre souverain Sieur et de son conseil, sur ce faicte.

Et premier : au regard des nobles de lignage quels seuls servent aux armes, quand mandés sont, en bon habillement, nonobstant qu'ils se marchandent en gros et de plusieurs marchandises, sans les détailler ne vendre par le menu, ils jouiront de franchise sans rien poyer.

Item au regard des nobles de lignage qui marchandent par le menu comme draps et linges, détaillantz ès foires et marchés leurs dits draps et linges, ils poyeront et contribueront durant le temps que ainsin se gouverneront.

Item pareillement les nobles de lignage tenantz taverne et hostellerie publique tant ès villes que sur les champs, et ceulx qui acheptent bœufs et vaches, les nourrissent en terre d'autruy et les revendent en leurs personnes publiquement ès foires et marchés, poyeront et contribueront.

Item au regard des nobles de lignage qui servent aux armes ; pour faire tous labourages en leurs héritages, ils n'en doivent rien poyer.

Item les nobles de lignage qui vont gaigner leurs journées et labourer o autres tous labourages et appartenances partables à faire, poyeront durant ledit gouvernement.

Item au regard de ceulx qui sont ennoblis et qui vivent en bourse commune et coustumière et se marchandent par le menu, ils n'auront plus de privilège que ceulx qui sont de noble lignage, ainçois poyeront les taux à l'ordonnance des commissaires sans avoir égard au premier mandement faict touchant le nombre de la décharge qu'ils ont baillée aux paroissiens.

Item si débat est et contrariété touchant le gouvernement des dessus ditz, tant des nobles de lignage que par lettres, on parlera à toutes gens dignes de foy, tant nobles que partables, et s'adressera à ceulx qui vraysemblablement et plus apparemment diront vérité.

Item au regard des ditz ennoblis quels auront baillé rabat et décharge à la ditte paroisse, dont avoit esté ordonné de celui qui avoit baillé rachat d'un feu, eust payé trois réaulx d'or et les autres au-dessous selon la décharge qu'ils eussent baillée à la ditte paroisse ; et soit ainsy que plusieurs pauvres auroient porté décharge d'un feu entier, et riches n'auroient que tiers de feu et aussi les pauvres fussent grevés ; nonobstant quelques mandements et ordonnances qui aient été faictes, les Commissaires en auront égard à la puissance d'un chacun, et selon ce, les tauxeront jusques au montement des dits trois réaulx d'or.

Item au regard de ceulx qui se trouvent comme nobles, nonobstant que leurs pères étoient partables et quelquefois de gouvernement partable, et sont en possession d'exemption et de noble gouvernement sans titre de noblesse par ligne ou par grâce ou par aultre privilège, longtemps a, poyeront les dits taux et aides.

Item au regard des métayers qui demeurent en manoirs et qui paient pour leurs debvoirs de métayers à leurs Sieurs par chacun an, certaine somme ; s'ils vivent et se gouvernent du labour qu'ils font des dits manoirs et que ainsi ils aient faict *ab antiquo*, sans qu'ils labourent aultres terres nonobstant qu'il soient trois ou quatre, ils jouiront du privilège de métayers et les aultres non, pourveu que chacun des dits métayers ait terre suffisante pour métairie, et que de icelle il s'en pourroit nourrir encore oultre la portion du Sieur, posé qu'ils ne s'entremissent d'aultres négociations.

Item au regard de ceulx qu'aulcuns veulent exempter soubs ombre d'estre leurs métayers, quels demeurent en convenants ou estages près leurs manoirs, estant d'un même faict et gouvernement des aultres convenanciers et estagers qui paient et contribuent ès tailles et fouages, dont il y a aulcuns d'eulx qui auroient faict faire les ditz édifices et aultres qui ont acquis le droict ès édifices où ils demeurent de ceulx à qui ils étoient, parquoi conviendroit poyer leurs édifices avant de les pouvoir mettre hors ; et aussi ceulx qui demeurent par fermes ou louages en icelles maisons et obéissent à la cour de leurs Sieurs comme leurs aultres hommes demeurants en leurs terres et domaines sans aultre différence des aultres contributifs, fors que sont appelés métayers ; pour les abus qu'ils ont faicts ès temps passés de non contribuer ès ditz fouages, ils poyeront les ditz taux et aides ordonnés par les ditz Commissaires et au temps advenir poyeront et contribueront ès tailles et fouages.

Item au regard des lieux nobles et places de manoirs anciens, quels ont esté longtemps en ruine sans aulcuns édifices ; et ceulx à qui ils sont les ont baillés ou partie d'iceulx à gens partables par titre de convenant pour y faire édifice, estage ou mansion comme les aultres hommes partables contribuantz ès fouages ; pareillement pour l'abus de l'exemption du temps passé, ils poyeront les taux et aides sur eulx imposés, et au temps advenir poyeront et contribueront entre les autres contributifs de la paroisse.

Item au regard des juveigneurs soient fils ou filles qui ont eu de leurs aînés certains convenants et estages contribuantz ès fouages ès temps passés et de leurs baillées qu'ils

appellent principales baillées ; et pour celle cause les ont tenus francs, disant que chacun noble peut franchir un homme de taille ; que nonobstant les demourantz èsdits lieux, ils demeurent encore o autres qui se gouvernent comme ceulx de paravant sans différence ni autre édifice y estre faict ; ceulx demourantz ès dites principales baillées et qui par cause de ce ont été exemptz, pareillement pour l'abus du temps passé, fourniront les dits taux et aides et au temps advenir poyeront et contribueront ès fouages.

Item au regard de ceulx qui demeurent en certaines bourgades ou villages, quels à cause des lieux où ils demeurent et leurs prédécesseurs paravant eulx, sont et ont esté francs et exemptz de tailles et aides, tant et si longtemps que mémoire d'homme n'est du contraire ; nonobstant leurs dittes exemptions, s'ils n'apparoissent tiltres, ils poyeront pour celle fois sans préjudice porter à eulx ne à ceulx à qui ils sont.

Item au regard des métairies et lieux nobles et anciens manoirs, quels avoient accoustumé estre exemptz à cause de la noblesse du lieu et dempuis sont venus par acquisition ou aultrement à gens partables, enfants de gens partables, quels poyent et doivent poyer les fouages, iceulx métayers ne auront plus de privilége que leurs Sieurs et poyeront les ditztaux et aides.

Item au regard de plusieurs prestres et gens privilégiés, quels afferment de plusieurs nobles et aultres, des héritages, ténements et lieux qui sont contributifs ès quels ils font leurs labourages et aussi mettent grand nombre de nourriture pour bœufs, vaches, porcs et brebis quels ils acheptent et vendent ès marchés et foires publiquement et en partie vivent ès despends des pauvres gens et laboureurs, quels n'osent s'entremettre ne prendre à eulx pour leurs privilège et richesse et ainsi ne peuvent trouver terre à suffisance pour leur labourage et nourriture et ainsi leur convient estre et demeurer pauvres, par quoi ne peuvent aider à supporter au bien public ; est ordonné et deffendu à tous nobles et aultres de non bailler et affermer leurs dits héritages aux dits prestres et gens privilégiés, à peine de perdre la levée des six ans prochains desdits héritages après la ferme faicte, des quels les receveurs dessus les lieux se chargeront et en rendront compte et reliquat.

Item au regard des caqueux, malornés et ladres quels doibvent estre séparés des aultres gens et doibvent demeurer ès maladreries, vivre du mestier de cordage et de faire mesures de bois à bled et aultres ouvrages qu'ils pourront faire en leurs maisons et qui ont nonobstant affermé héritages et y font labourage, et aussi marchandent publiquement de plusieurs marchandises aultres que celles que doibvent faire, dont en sont partie d'eulx grandement enrichis, par quoi ont esté tauxés, quels taulx ne veulent poyer, ains le contrarient ; est ordonné et délibéré et dès jà deffence faicte par le Duc à tous ses subjectz de non leur bailler ne afférmer aulcuns héritages, ne aussi marchander o eulx d'aultres choses que de leur mestier d'ancienneté accoustumé et des matières nécessaires pour le faire, à peine de LX livres à estre appliquées au Duc sur icelui ou ceulx qui feront le contraire ; et commandé aux procureurs d'en faire les esligements chacun en sa juridiction ; quelles deffenses est commandé aux commissaires les faire sçavoir publiquement par ban et aultrement, tellement que nul n'en puisse ignorance

prétendre; pareillement à tous aultres officiers chacun en son bailliage, ainsi les faire maintenir et garder.

Faict et délibéré par le Duc en son conseil à Vannes le XVIIIe jour de décembre, l'an mil CCCC LVI. Ainsi signé : Raoulet.

N° 2.

Ordonnance pour la Réformation de 1513.

ANNE, par la grâce de Dieu, royne de France, duchesse de Bretaigne, à nos amez et féaux conseillers les gens de nos comptes, et aux receveurs de nos fouages de nôtre dict pays de Bretaigne, salut et dilection.

Sçavoir vous faisons : comme le plaisir de Monsieur ayt esté nous octroyer, consentir et accorder la totale administration et disposition des affaires de nôtre dict pays et duché, soit ainsi que longtemps ayons esté informez et acertainez que plusieurs et grand nombre de nos dicts subjets, gens partables, et de sort et extraction partables, se font et se veulent exempter des contributions et payement de nos fouages, souldoys et autres subsides, indüement, sans grâce, ne authorité de nous; les uns, au moyen qu'ils sont praticiens, monnoyeurs, sergents et officiers, tant de nous, que de plusieurs nobles nos subjects; autres par pactions et conventions indües et prohibées faictes entre eux et les paroissiens des paroisses où ils sont demeurants; et par tollérance, les paroissiens d'icelles paroisses supportent faveurs, crainte d'aucuns nobles et officiers, et pour estre retenuz à nos gaiges, garnisons, mortes-payes de nos places même; par les dicts moyens et aultremement, ont plusieurs de nos dicts sujects, tant gens d'église, nobles, monnoyeurs et autres, exempté et veulent exempter plusieurs maisons, terres et héritaiges roturiers, qu'ils ont acquis et recouverts de gens partables, qui auparavant y demeuroient, et qui les tenoient, et souloient contribuer et payer aux dicts fouages et souldoys; autres ont annexé et adjoinct plusieurs maisons, estaiges et héritaiges roturiers à leurs maisons et métairies nobles; quels maisons ou héritaiges avoient esté et estoient auparavant tenus et possédez par gens partables, sujects et contributifs au dicts deniers; et par ce moyen, veulent exempter celles terres, et ceux qui de par eux, les tiennent et occupent, de la contribution de nos dicts fouages, souldoys et autres subsides; et par les dicts voyes et moyens et autres diverses façons et manières indües, plusieurs de nos dicts subjects ont faict et commis, font et commettent de jour en autre, grandes entreprises et usurpations sur nos dicts droits souverains et seigneuriaux, à la grande charge, foullé et oppression de nos pauvres subjects, et diminution de nos deniers, fouages et subsides; pourquoi, nous, ces choses considérées, et pour autres bonnes considérations à ce nous mouvant, désirant remédier et pourvoir à ce que dessus, corriger les abus, réunir et réformer les dictes choses pour les remettre et tenir en l'estat ancien, et surtout se pourvoir comme raison est, vous mandons et com-

mandons, à vous, gens de nos dicts comptes que vous ayez à mander et faire sçavoir de par nous à tous nos dicts receveurs de fouages, leurs commis députez, que tout incontinent ils contraignent un chaqu'un en sa charge, les collecteurs, fabriqueurs et procureurs de chaqu'une paroisse, à leur rapporter en cahier et rolle signez et certifiez, la nomination de tous les demeurants, exempts de fouages, et qui se veulent exempter en chaqu'une des dictes paroisses, avec la déclaration et nommée des métairies nobles et de toutes autres métairies qui à présent de plus de soixante ans derniers, souloient estre tenues par gens partables, et qui depuis ont été exemptées, et de celles que à présent on veut exempter, avec la nommée des y demeurants ; et pareillement la déclaration des maisons, estaiges et héritaiges qui depuis ledict temps de soixante ans ont esté adjointes et annexées aux dittes métairies et maisons nobles ; et la nommée des tenans ; et mandons aussi aux dicts receveurs que, outre la ditte déclaration ainsi leur faite et rapportée en prosne de messe de paroisse, ils s'en informent sur le contenu en icelle déclaration, et de la qualité de chaqu'un des dicts exempts et des voyes et moyens par lesquels, celles dittes exemptions ont esté faictes, tolérées et souffertes, et si ceux, qui à ce faire auront esté ordonnés, auront rien obmis ne délaissé, et qu'ils ayent à rapporter des autres abuz qui se sont faictz et commis par ceux qui ainsi ont faict les dittes fautes entre les dicts paroissiens et eux ; et le tout envoyé devers vous, en la ditte Chambre, et iceux rapportez, voyez et visitez ensemble les Réformations autrefois faictes en icelles paroisses. Et faictes division et séparation des métairies et maisons qui ont esté par icelles Réformations rapportées nobles et de celles que depuis l'on a exemptées et affranchies, et que de présent l'on veut exempter et affranchir ; et appelez ceux qui les détiennent pour vous montrer et apparoir les privilèges et titres au moyen de quoi ils les ont ainsi exemptées et veulent tenir franches : et ce faict, venez les aucuns de vous, dict gens des comptes devers nous, et même deux des dicts receveurs que adviserez, et nous rapportez ce que ainsi aura esté faict et besoigné par l'un et chacun de vous, pour sur le tout pourvoir, ainsi que verrons par raison, au cas appartenir ; et vous mandons et commandons à vous, gens de nos dicts comptes que vous ayez à contraindre nos dicts receveurs des fouages, leurs commis et députez, chaqu'un en droit soi, à informer, procéder et besoigner en ce que dessus, promptement et sans délay par toutes voyes et contraintes, tant par suspense de leurs offices et commissions, que aultrement ; à vous, nos dicts receveurs, que vous ayez à contraindre les dicts collecteurs, fabriqueurs et autres des paroissiens que adviserez, à vous instruire, advertir, informer et faire rapport par toutes voyes deuës et raisonnables. Et de ce faire les choses environ ce pertinentes et requises, vous avons donné, et par ces présentes, vous donnons et à chaqu'un en droit soi, pouvoir, commission, authorité et mandement spécial ; mandons et commandons à tous nos officiers, justiciers, féaux et subjects que, à vous en ce faisant, obéissent et entendent diligeamment, prestent et y donnent conseil et confort, si requis en sont, car tel est notre plaisir.

Si supplions mon dict Sieur avoir pour agréable le contenu en ces présentes, et en icelles confirmant, commander et faire expédier ses lettres, en tel cas requises et nécessaires.

Donné à Bloys, le seizième jour de septembre, l'an de grâce 1513. Ainsi signé : ANNE. Par la reine duchesse : Marchand.

Et scellé en queüe simple de cire rouge. Donné et fait par copie collation faitte à l'original, le dix-septième jour de décembre l'an 1513, en la chambre des dicts comptes. Ainsi signé : Louaysel.

N° 3.

Commission du Roi pour la Réformation de la Noblesse en cette province de Bretagne en 1668.

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à nos amez et féaux les sieurs d'Argouges, conseiller en nos conseils, premier président au parlement de Bretagne, Le Meneust de Bréquigny, aussi conseiller en nos conseils, second président, et les sieurs Le Febvre de Laubrière, Descartes, de Bréhant, Barrin, Saliou, Huart, de Poix, de Langle, de Lesrat, de Larlan, Le Fèvre de la Falluère, Le Jacobin, de Lopriac, de la Bourdonnaye, Deniau et Raoul de la Guibourgère, conseillers en notre dite cour de parlement, salut.

Etant informé qu'encore que par la coutume de notre duché de Bretagne, article 677[1], il soit expressément défendu à toutes personnes d'usurper *le nom, titre, armes, prééminences et privilége de noblesse*, sur les peines de radiation et de l'amende portée par icelle, et de plus grande peine pour crime de faux s'il y échet, plusieurs particuliers roturiers ont, au préjudice de la véritable noblesse et du tiers état, pris et usurpé les dits titres, qualitez et armes, de manière que s'il n'y étoit pourvu, il seroit à l'avenir difficile de distinguer les véritables nobles d'avec lesdits usurpateurs ; à ces causes, dûment informé de vos capacités, fidélité et affection au bien de notre service, dont vous nous avez donné des preuves en plusieurs occasions, nous vous avons commis et commettons par ces présentes signées de notre main, pour examiner, juger et décider de tous les procès et différents qui seront mus et intentés à la requête de notre procureur général en ladite cour, à l'encontre de ceux qui se trouveront avoir pris et usurpé les qualitez de chevalier et d'écuyer dans l'étendue de notre duché et pays de Bretagne, lesquels vous condamnerez conformément à ladite Coutume, à renoncer à icelles et pour les avoir

[1] Aucun n'usurpera le nom, tiltre, armes, préeminences et privilèges de noblesse : et ceux qui le feroient et en seroient convaincuz, seront condamnés rayer lesdits nom, qualité, armes et préeminences de noblesse, et en l'amende de trois cents livres, moitié à la paroisse, moitié au délateur, outre l'amende deuë au roy, et sans préjudice de plus grande peine pour le crime de faux, si elle y eschet. (Coutume de Bretagne, article 677.) D'Argentré ajoute ; Hic magnis clamoribus nobilitatis perlatus est, et nuper quidam in hos casses incidit, *sed nimio plures eadem meruere.*

indûment prises, en *cinq cents livres d'amende* à notre profit, à laquelle somme[1] nous avons modéré pour toutes choses la peine encourue par lesdits usurpateurs, et au regard de ceux qui pour soutenir lesdites qualitez, produiront des titres faux, nous voulons qu'il soit procédé extraordinairement à l'encontre d'iceux, conformément à la Coutume.

N'entendons néanmoins comprendre dans ladite recherche, ceux de ladite province qui ont été ennoblis par lettres patentes, bien et dûment registrées en notre dite cour de parlement jusqu'à présent, lesquels nous voulons et entendons y être confirmez, comme par ces présentes nous les y confirmons, nonobstant toutes lettres et toutes déclarations qui pourroient avoir été données à ce contraire, en payant par chacun de ceux qui auroient été ennoblis depuis le 1er janvier 1610 jusqu'à présent, ou par leurs enfants, la somme de 1,000 livres[2]; et pour faciliter ladite recherche, nous voulons et entendons aussi, que vous vous assembliez tous les jours à dix heures du matin, après que notre dite cour de parlement sera levée et les jours qu'elle n'entrera de relevée; et que les arrêts et règlements qui seront par vous donnés, en exécution des présentes, soit d'instruction, ou définitifs, soit expédiés par le greffier ordinaire de notre dite cour, et exécutés en dernier ressort en la même forme et manière que les autres arrêts d'icelle, pour être les deniers provenant des dites amendes, employés au rachat de partie du domaine de notre dit duché de Bretagne.

Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les gens tenant notre cour de parlement à Rennes, que ces présentes ils ayent à faire registrer purement et simplement selon leur forme et teneur, sans permettre ni souffrir qu'il y soit contrevenu en quelque sorte et manière que ce soit, nonobstant et sans avoir égard à toutes lettres et arrêts à ce contraires, auxquels nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes; car tel est notre plaisir.

Donné à Paris, le vingtième jour du mois de janvier, l'an de grâce 1668, et de notre règne le vingt-cinquième. Signé : Louis.

Et plus bas, par le roy : de Lyonne; et scellé du grand sceau de cire jaune, à simple queue.

[1] Un arrêt du conseil d'état du 7 juillet 1668, réduisit l'amende à 100 livres pour les particuliers qui feraient leurs déclarations au greffe des juridictions royales *comme ils renonçoient aux qualitez par eux usurpées, et ne s'en vouloient servir à l'avenir*. Le même arrêt régla à 400 livres l'amende de ceux qui, voulant soutenir les qualités de chevalier et écuyer, succomberaient par le jugement des commissaires. On n'a point poursuivi criminellement ceux qui ont produit des actes faux pour soutenir la qualité de noble; ils ont seulement été condamnés en autant de fois cent livres d'amende qu'il y avait d'actes faux.

[2] Une autre ordonnance du 25 juin 1669, obligea chacun des descendants des maires, échevins, procureurs syndics et greffiers de la ville de Nantes, depuis 1600, au payement d'une pareille somme de mille livres, pour être confirmés en la jouissance du titre de noblesse.

N° 4.

Maximes sur lesquelles la Chambre, établie pour la Réformation de la Noblesse en la province de Bretagne, a rendu ses arrêts.

La Chambre a reçu deux moyens pour la vérification de la noblesse, et ils ont servi de motifs à ses arrêts.

Le premier, tiré des anciennes Réformations qui se sont faites dans la province; le second, du gouvernement noble et avantageux suivant l'article 541 de la Coutume de Bretagne[1].

Quant aux Réformations, il y en a eu plusieurs; les unes se sont faites dans le siècle de 1400, et les autres dans celui de 1500.

Celles qui se sont faites dans le siècle de 1400 ont été estimées très sûres et très véritables; et quand les parties les ont produites pour justifier que leurs auteurs s'y trouvoient employés au rang des nobles de leur paroisse, elles n'ont eu aucune difficulté pour être maintenues dans la qualité de noble, de quelque dérogeance que les degrés inférieurs auroient pu être infectés, attendu que la Chambre n'ayant pu révoquer en doute la vérité du témoignage de noblesse de leur souche, dans un temps si éloigné et non suspect, n'a pas dû leur refuser le bénéfice de l'article 561 de la Coutume[2] en faveur des trafiquants et usants de bourse commune, dont la qualité est censée dormir pendant le trafic, pour être réveillée lors de la cessation du commerce. *Dormit*, dit d'Argentré, *sed non extinguitur*.

La Chambre en a usé de la même façon à l'égard des particuliers qui ont prouvé leur attache à la Réformation de 1513; mais il a fallu que ceux auxquels ils ont voulu se lier,

[1] Les maisons, fiefs, rentes de convenants et domaines congéables nobles, et autres terres nobles, soit d'ancien patrimoine ou d'acquest, et les meubles, seront partagez noblement entre les nobles, qui ont eux et leurs prédécesseurs, dès et paravant les cent ans derniers, vescu et se sont comportez noblement, et aura l'ainé par préciput, en succession de père et de mère et en chacune d'icelles, le château ou principal manoir, avec le pourpris, qui sera le jardin, coulombier et bois de décoration, et outre les deux tiers : et l'autre tiers sera baillé aux puisnez par héritage, tant fils que filles, pour estre partagé par l'aisné entre eux et par égale portion : et le tenir chacun desdits puisnez comme juveigneurs d'aisné, en parage et ramage dudit aisné. (Article 541.) Les harnois de guerre ne chéent en partage, et doivent demeurer à l'hoir principal des nobles, et l'eslite des chevaux avec leur harnois. (Article 568.)

[2] Les nobles qui font trafic de marchandises et usent de bourse commune, contribueront pendant le temps du trafic et usage de bourse commune, aux tailles, aides et subventions roturières. Et seront les acquests faicts pendant ce temps, ou qui seront provenus du dict trafic ou bourse commune, partagez également pour la première fois : encore que soient d'héritages et fiefs nobles. Et leur sera libre de reprendre leur dicte qualité de noblesse, et privilège d'icelle, toutes fois et quantes que bon leur semblera, laissant lesdicts trafic et usage de bourse commune, en faisant de ce, déclaration devant le prochain juge royal de leur domicile. Laquelle déclaration ils seront tenus faire insinuer au registre du greffe, et intimer au marguillier de la paroisse du domicile, pourveu qu'après ladicte déclaration, ils se gouvernent et vivent comme il appartient à gens nobles. Et en celuy cas les acquêts nobles depuis par eux faicts, seront artagez noblement. (Art. 561.)

y soient reconnus nobles et qualifiez tels, soit dans le chapitre des gentilshommes de leurs paroisses, quand les paroissiens les ont nommés aux commissaires de la Réformation, avant que de commencer le dénombrement des terres nobles et de ceux qui les possédoient, ou dans celui des terres nobles et des possesseurs d'icelles, lorsqu'il n'y a pas eu de chapitre séparé des nobles, avec cette circonstance que la qualité des personnes a dû être nettement et positivement déclarée.

Si la qualité des personnes ne s'est pas trouvée ainsi exprimée et bien reconnue dans ladite Réformation de 1513, la Chambre n'y a eu aucun égard, et ne l'a point admise pour faire un principe ou une souche certaine de noblesse; d'autant que la fin principale de cette Réformation ayant été de faire connoître la qualité des terres et non celle des personnes, il y eut une infinité de roturiers qui possédoient lors des fiefs et des terres nobles qui y sont dénommez.

La dernière Réformation qui a été faite en Bretagne, est celle de 1535 à 1543; la fin que l'on s'y proposa, fut de connoître la qualité des personnes et des terres tout ensemble, pour imposer taxes sur les roturiers possédants fiefs et terres nobles; mais comme l'on a remarqué qu'elle fut faite avec peu de fidélité et de religion, par les commissaires qui y travaillèrent, la Chambre n'en a fait aucune considération, qu'en tant qu'elle prouve d'ailleurs un bon gouvernement établi par partages nobles sur les degrez où il y a eu occasion de partager, sans qu'aucun d'eux soit convaincu de dérogeance ou d'avoir souffert la moindre imposition roturière, auxquels cas, ceux qui y ont pris leur attache, ont été déclarez usurpateurs.

Les comparutions aux Montres faites dans ladite province, n'ont pas été non plus considérées comme une preuve assurée d'une tige de noblesse, parce que les gens possédant fiefs nobles, quoique roturiers, y étoient convoquez et dénommez de même que les gentilshommes[1]. Les taxes qui furent faites sur les nobles et gens tenant fiefs nobles, pour parvenir au payement de la rançon de François I[er], et dont les héritiers de plusieurs commis à la recette d'icelles, ont fait rappport à la Chambre des Comptes, n'ont pareillement point été admises comme preuve de noblesse, parce que les roturiers tenant fiefs nobles y furent imposez comme les gentilshommes, en sorte même que beaucoup plus de ceux-là s'y trouvèrent employez que de ceux-ci.

A l'égard de ceux qui n'ont pu faire l'attache de leurs maisons aux anciennes Réformations et qui ont été obligés de prouver leur noblesse par le moyen de la possession du gouvernement noble requis par l'article 541 de la coutume, pour donner à connaître en quoi il consiste, il est nécessaire d'éclaicir ce qui est entendu par le gouvernement noble.

[1] Cette décision excita au dernier point l'indignation de la noblesse militaire, qui accusa les commissaires de rejeter les Montres comme preuves, parce que leurs ancêtres n'y figuraient point. Il est sans doute quelquefois arrivé qu'un riche bourgeois acquérait un fief pour lequel il devait le service militaire; mais s'il ne se présentait pas en personne, il recevait *injonction de servir par noble homme*, ainsi qu'on peut le vérifier dans les procès-verbaux des Montres qui ajoutent constamment au nom d'un comparant non noble : *partable tenant fief noble.*

Quand la Coutume dit que les maisons, fiefs et terres nobles seront partagez noblement entre les nobles qui ont eux et leurs prédécesseurs, dès auparavant les cent ans, vécu et se sont comportez noblement, elle n'a point entendu parler de ceux qui auroient vécu seulement dans les emplois qui ne dérogent point à la noblesse, comme il se pourroit faire que dans les familles non nobles, l'on passât le cours d'un siècle et plus dans des exercices permis aux gentilshommes; mais elle a entendu parler de ceux qui ont vécu et partagé noblement tout ensemble, dès auparavant les cent ans. Cette vérité se tire bien nettement des termes de l'ancienne Coutume, qui dit : « *Ceux qui se sont gouvernez noblement en leurs partages eux et leurs prédécesseurs, ès temps passez.* »

Or le comportement ou le gouvernement noble ne se pouvant expliquer qu'au regard du partage noble, la dite Chambre conformément aux termes de cet article, a demandé deux choses pour maintenir dans la qualité d'écuyer, ceux qui ont établi leur noblesse par le moyen du gouvernement noble.

La première, un partage noble auparavant les cent ans pour servir comme de tige à la noblesse, et qu'il ait été suivi d'autres partages, lorsque l'on voit que probablement il y a eu occasion de partager[1] ; car un seul partage précédant les cent ans, ne suffiroit pas pour la preuve du gouvernement. Suivant les maximes de la dite Chambre, et l'avis de ceux qui ont écrit sur cette matière, les marques d'un partage noble sont : que l'aîné ait la saisine de succession, suivant les termes de la Coutume, article 543[2], que la qualité d'héritier principal et noble lui soit accordée par des juveigneurs et ensuite que le partage se fasse des deux tiers au tiers.

Les actes où la qualité de noble ou d'écuyer, même celle d'héritier principal et noble sont employez dès auparavant les cent ans, n'ont point été reçuz seuls pour preuve du gouvernement noble, il a été nécessaire de justifier encore que les actions ont été exercées par partage, ainsi qu'il a été dit.

Outre la représentation des partages nobles que la Chambre a demandée dans la forme ci-devant expliquée pour la preuve du gouvernement noble, il a fallu aussi que les autheurs des particuliers, soutenant la qualité d'écuyers, ayent vécu noblement ; car s'ils avoient eu la moindre marque de dérogeance, par prise de fermes ou de rotures, par des impositions auxquelles les contributifs sont sujets, en ce cas, elles les auroit déboutés, sans avoir aucun égard aux partages nobles précédant les cent ans, si ce n'est que dans la suite ils ne fissent leur attache aux susdites réformations de 1423 à 1513, ou qu'à faute de les rapporter, comme elle n'ont point été générales, ils ne justifiassent d'une possession et gouvernement noble et avantageux, établi, comme il vient d'être dit, au-delà du degré où l'on auroit prouvé la dérogeance ou tolérance d'impositions roturières ; auquel cas seulement, la

[1] Une famille qui n'eût eu pendant plusieurs générations qu'un seul rejeton, était privée de cette preuve.

[2] L'aisné du noble doit avoir la saisine de toute la descente et succession de quelque chose que ce soit, tant noble que roturière : et doivent les héritages en suivre la personne, quant à la saisine, et ne doit l'hoir respondre dessaisi. (Art. 543.)

Chambre a souffert qu'ils ayent joui du bénéfice dudit article 561 de la Coutume, en faveur des nobles dérogeant ou usant de bourse commune.

Après avoir établi les maximes sur lesquelles la Chambre a rendu ses arrêts, l'on a jugé à propos d'expliquer les motifs qui l'ont portée à maintenir les uns dans la qualité de chevalier, en les déclarant issus d'ancienne extraction noble et les autres dans la qualité d'écuyer, en les déclarant issus d'ancienne extraction, ou d'extraction noble seulement.

Il paraîtra sans doute étrange que la qualité de chevalier, qui est un titre attaché à la personne qui le reçoit de la main du prince pour récompense de ses services, ait été conférée par une Chambre qui n'a été établie qu'avec le droit de prononcer sur la noblesse seulement ; aussi se trouva-t-elle divisée sur le point de savoir si elle le pouvoit faire ou non.

Ceux qui furent d'avis de n'apporter aucune différence dans la distribution des qualitez, ajoutoient à la raison précédente, celle de la conservation de la paix dans les familles de la province, laquelle ils disoient pouvoir être facilement troublée par la jalousie ; mais principalement par les reproches que les gentilshommes pouvoient se faire les uns aux autres de n'avoir pas été ainsi qu'eux, déclarés chevaliers et nobles d'ancienne extraction, mais d'extraction noble seulement, et qu'ainsi il étoit de la prudence de mettre la noblesse sous une règle égale, et laisser à chacun la liberté de prendre les qualitez qu'il croiroit être dues à l'avantage de sa naissance et au rang qu'il tiendroit dans le monde.

Mais enfin ces raisons cédèrent à l'opinion de ceux qui embrassoient l'autre avis ; ils dirent que le corps de la noblesse de Bretagne, quoique composé de très bonnes maisons, avoit néanmoins des parties inférieures, et d'autres plus illustres, qui méritoient par conséquent des titres d'honneur plus avantageux ; que celui de chevalier, ne devoit point être considéré dans cette province comme un caractère imprimé par le prince sur une personne, mais comme une qualité héréditaire dans les maisons relevées et issues d'ancienne chevalerie ; et qu'en effet, à prendre cette vérité jusque dans sa source, on ne pouvoit pas juger autrement.

L'ordonnance que l'on nomme l'assise du comte Geoffroi, faite en 1185 sur le règlement des partages nobles, n'a d'abord eu lieu que pour les barons et chevaliers de la province dont les maisons se trouvant affaiblies par le démembrement de leurs fiefs qu'ils partageoient auparavant également et suivant le droit commun, avec leurs cadets, il fut jugé à propos, pour remédier à cet inconvénient, dont la plus noble partie de l'Etat commençoit à se ressentir, d'ordonner qu'à l'avenir les aînés des dits barons donneroient partage à leurs cadets *à bienfait et viage* seulement, dans les successions de leurs père et mère[1].

[1] On peut voir dans D. Morice, t. I, preuves col. 705, le texte de l'assise du comte Geffroi pour le règlement des successions aux fiefs de haubert et de chevalerie, « par laquelle assise, dit *d'Argentré*, fut ordonné que toute la succession seroit recueillie par l'aisné (combien qu'auparavant les partages se fissent également); et que les aisnés, avec l'advis de leurs parents, pourvoiroient à leurs puisnez et leur feroient estat, tel qu'ils adviseroient, selon la qualité de leurs maisons et facultez ; et ce sans leur attribuer aucune portion déterminée et remettant le tout en l'arbitrage de l'aisné. Chose qui avec le temps sembla si rude, que depuis, cette portion indéterminée fut bornée à la tierce partie pour tous les puisnez et

Quelle raison y auroit-il donc eu, que ceux dont les autheurs demeurés dans un gouvernement aussi illustre, qui en feroient voir les preuves par les anciens partages de leurs familles, les reconnaissant issus d'ancienne chevalerie, qui de tout temps se seroient qualifiés chevaliers, fussent à présent privés des qualités prises par leurs ancêtres, et enfin confondus avec la noblesse ordinaire, très-souvent usurpée et dont la loy les auroit distingués depuis tant de siècles? Il falloit donc, non seulement décorer ces maisons du titre de chevalier, qui leur étoit propre, mais encore distinguer quantité d'autres familles très-anciennes de gentilshommes, à qui les Réformations faites en 1400 rendoient des témoignages authentiques de noblesse, en les regardant et les déclarant issus d'ancienne extraction noble, d'avec les autres qui se tenant dans les bornes des déclarations du roi et de l'article 541 de la Coutume, prendroient seulement droit par la possession centenaire du gouvernement noble et avantageux; lesquelles il étoit juste de déclarer issues d'extraction noble seulement.

N° 3.

Déclaration du roi pour la recherche de la noblesse du 4 septembre 1696.

Sa Majesté pour soulager ses sujets contribuables aux tailles, ayant ordonné une recherche exacte de tous les faux nobles, par des déclarations et règlements du 22 mars 1666 pour toute l'étendue du royaume et du 20 janvier 1668 pour la province de Bretagne, pour les imposer aux tailles et autres charges des paroisses de leurs demeures et pour leur faire payer à cause de leurs usurpations, les amendes et restitutions portées par les coutumes, ordonnances et règlements et particulièrement par les ordonnances d'Orléans et de Blois et les édits des années 1600, 1634 et 1643;

Et ayant de même pour rendre l'ancienne noblesse plus recommandable et empêcher qu'il ne se fît à l'avenir de semblables usurpations, ordonné par arrêts de son conseil du 15 mars 1669 et 2 juin 1670 qu'il seroit dressé des listes et catalogues de tous les véritables gentilshommes pour être déposés à la Bibliothèque royale, et des états contenant les noms, surnoms et demeures des particuliers condamnés comme usurpateurs afin de les imposer: Ordonne qu'il soit fait une exacte recherche tant de ceux qui auront continué d'usurper les qualités de noble homme, d'écuyer, de messire et de chevalier depuis les condamnations rendues contre eux ou leurs pères, soit par les arrêts du conseil, par des jugements des commissaires nommés pour la recherche de la noblesse et des francs-fiefs, arrêts de la

depuis encore fut dit, que les masles prendroient leurs portions à viage, et les filles par héritage: car cela ne fut pas résolu en un temps. Et combien qu'il n'y eust en cela loy que pour les barons et chevaliers et ceux qui en estoient issus, toute fois les gentilshommes et nobles de bonne qualité y voulurent estre compris, encore qu'ils ne portassent pas qualité de baron. Ce qui leur fut accordé par l'ancienne Coustume à tous ceux qui la voulurent recevoir et demander. »

cour des aides ou autres jugements, que de tous autres usurpateurs des mêmes titres et qualités qui se trouveront les avoir usurpés avant et depuis et qui n'auront été recherchés poursuivis ni condamnés ; lesquels sur des actes où ils auront pris lesdites qualités, seront assignés, un mois pour tout délai, par devant les commissaires départis dans les provinces et généralités du royaume et condamnés en 2000 livres d'amende et en telles sentences qui seront arbitrées par lesdits sieurs commissaires, pour l'indue exemption du passé de la contribution aux tailles, ensemble les deux sols pour livre ; seront contraints au payement desdites sommes, comme pour les propres deniers et affaires de Sa Majesté, sauf néanmoins l'appel au Conseil. Excepte quant à présent de ladite recherche, les officiers servant actuellement dans les armées de terre et de mer.

Fait défenses de plus usurper à l'avenir les titres de noble homme, d'écuyer, de messire et de chevalier, etc.

N° 6.

Edit de novembre 1696 pour la création de l'Armorial général ou dépôt public des armes et blasons du royaume.

.... Les officiers tant de notre maison et de celles des princes et princesses de notre sang, que ceux d'épée et de robe, de finances et des villes, les ecclésiastiques, les gens du clergé et les bourgeois de nos villes franches, et autres qui jouissent à cause de leurs charges, états et emplois de quelques exemptions et droits publics, jouiront aussi du droit d'avoir et de porter des armes, à la charge de les présenter dans le temps prescrit aux bureaux des maîtrises particulières ; et pour ne pas priver de cette marque d'honneur nos autres sujets qui possèdent des terres et fiefs nobles, les personnes de lettres et autres qui par la noblesse de leur profession et de leur art, ou par leur mérite personnel, tiennent un rang d'honneur et de distinction dans nos Etats et dans leurs corps, compagnies et communautés et généralement tous ceux qui se seront signalés à notre service dans nos armées et négociations et autres emplois remarquables, voulons que les officiers de la grande maîtrise leur en puissent accorder lorsqu'ils en demanderont, eu égard à leur état, qualité et professions......

Les armoiries avant que d'être registrées à l'Armorial général seront présentées aux bureaux des maîtrises particulières pour y être vues et vérifiées par les officiers ; elles seront ensuite avec leur avis envoyées en la grande maîtrise pour y être reçues et de là portées à l'Armorial général pour y être registrées. Le garde de l'Armorial général fera faire les brevets ou expéditions de cet enregistrement, contenant l'explication, peinture et blason des armes, avec les noms et qualités de ceux à qui ils appartiendront et il renverra les expéditions aux officiers des maîtrises particulières pour être par eux délivrées ès mains de ceux qui en les présentant, auront consigné le droit de leur enregistrement et qui en

rapporteront les quittances. Ces brevets d'enregistrement d'armoiries sur lesquels elles seront dessinées, peintes et blasonnées, ainsi que dans les registres de l'Armorial général, vaudront lettres d'armoiries ; relevons et dispensons nos sujets d'en obtenir d'autres, *sans cependant que ces brevets ou lettres puissent en aucun cas être tirés à conséquence pour preuve de noblesse.*

Les armoiries des personnes, maisons et familles ainsi registrées, seront patrimoniales et pourront en conséquence être mises aux bâtiments, édifices, tombeaux, chapelles, vitres et litres des églises paroissiales où ces droits honorifiques appartenoient aux défunts, lors de leur décès, et sur les tableaux, images, ornements et autres meubles par eux donnés ou légués, et être portées par leurs veuves après leur mort, tant qu'elles demeureront en viduité. Elles seront de plus héréditaires à leurs descendants.

A l'égard de celles des pays d'Etats, provinces, gouvernements, villes, terres et seigneuries et autres armes de domaine et de possession, ensemble de celles des archevêchés, évêchés et autres bénéfices, et des chapitres, compagnies, corps, communautés et autres gens de main morte qui auront été pareillement registrées, elles leur seront propres, etc.

Si donnons en mandement, etc.

N° 7

Déclaration du Roi 30 mai 1702 pour continuer la recherche des faux nobles et usurpateurs des qualités nobles.

.... Nous avons par notre déclaration du 4 septembre 1696 ordonné qu'il seroit fait une exacte recherche tant de ceux qui auroient continué d'usurper les qualités de noble homme, d'écuyer, de messire et de chevalier depuis les condamnations rendues contre eux ou leur père, soit par des arrêts du conseil, soit par des jugements des commissaires nommés pour les recherches des faux nobles et des francs-fiefs, arrêts de nos cours des aides ou autres jugements, que tous autres usurpateurs des mêmes titres et qualités qui se trouveroient les avoir usurpés avant et depuis et qui n'auroient été recherchés, poursuivis ni condamnés ; en conséquence de laquelle déclaration, il a été fait plusieurs recherches et perquisitions desdits usurpateurs, partie desquels a été condamnée, partie maintenue dans les titres qui ne leur appartenoient point, sur des pièces fausses fabriquées à leur diligence ; même la plus part se sont soustraits au payement des amendes auxquelles ils ont été comdamnés, sous prétexte de séparations de biens d'avec leurs femmes qu'ils ont simulées, ou par le divertissement de leurs effets ; d'autres après avoir été condamnés par défaut, faute de comparoître ou de défendre, ont été reçus opposants sans consigner et ont ensuite traîné leur procédure tellement en longueur, par les mauvaises contestations qu'ils ont formées, qu'il n'a pas encore été possible de parvenir à les faire condamner ; d'autres

qui n'ont point encore été jugés, nous ont pour la plus part fait supplier de vouloir bien les décharger de la rigueur dos ordonnances rendues sur le sujet des usurpateurs des titres de noblesse, et en conséquence réduire les peines et amendes qu'ils ont encourues à des peines plus modiques que celles portées par notre dite déclaration du 4 septembre 1696.

A quoi désirant pourvoir et traiter favorablement ceux de nos sujets qui étant tombés dans la contravention de nos ordonnances, réclament notre clémence pour la modération des peines par eux encourues :

A ces causes et autres à ce nous mouvants, de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons par ces présentes signées de notre main, dit et ordonné, disons et ordonnons, voulons et nous platt que ceux des particuliers qui ont usurpé les dites qualités de noble homme, d'écuyer, de messire ou de chevalier, lesquels n'ont point encore été condamnés comme usurpateurs, soient et demeurent déchargés des peines par eux encourues, en payant seulement la somme de 300 livres et les 2 sols pour livre, au lieu de celle de 2000 livres et les deux sols pour livre, portée par notre déclaration du 4 septembre 1696 ; à la charge toutefois par eux de faire dans les trois mois du jour de la publication des présentes, leur déclaration précise aux greffes des Elections de leur domicile dans les pays d'Elections, et à ceux des justices royales dans les autres provinces de notre royaume, qu'ils renoncent aux dits titres et qualités pour l'avenir.

Et en cas que ceux qui auront usurpé lesdits titres de noblesse, ne fassent pas leurs renonciations dans ledit temps de trois mois et qu'ils souffrent les poursuites que celui qui sera chargé de l'exécution des présentes sera obligé de faire contre eux et qu'ils succombent, ils seront condamnés en l'amende qui ne pourra être moindre de 2,000 livres et les deux sols pour livre, portée par notre dite déclaration du 4 septembre 1696, laquelle amende ne pourra être modérée ni réduite pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce puisse être.

Et ils seront en outre condamnés à la restitution des indues jouissances et en tous les frais faits contre eux par ledit préposé, suivant la taxe qui en sera faite par les Commissaires, à quoi faire lesdits particuliers seront contraints comme il est accoutumé pour nos deniers et affaires, même par corps.

Ordonnons en outre, conformément à l'arrêt de notre conseil du 13 janvier 1667, que les usurpateurs desdits titres qui n'auront pas fait leur désistement dans le temps porté ci-dessus et qui auront indûment pris la qualité d'écuyer ou de chevalier, seront déclarés usurpateurs et comme tels condamnés à l'amende de 2,000 livres et les 2 sols pour livre, en rapportant seulement par le préposé, l'extrait d'un acte passé par devant notaire ou autre officier public, où la partie contractante en son nom, aura pris indûment lesdites qualités d'écuyer ou de chevalier.

Et ne pourront lesdits usurpateurs être reçus opposants aux jugements qui les auront déclarés tels, même rendus par défaut, qu'au préalable, ils n'aient consigné l'amende portée par lesdits jugements et justifié de la quittance de consignation du préposé à ladite recherche, ses procureurs ou commis.

Permettons au dit préposé de faire réassigner par devant lesdits commissaires les particuliers qui se trouveront avoir été maintenus sur des titres qui auront été ou seront déclarés faux depuis les jugements de maintenue par eux obtneus, pour être condamnés comme usurpateurs en la dite amende de 2,000 livres et 2 sols pour livre et à la restitution des indues jouissances et des frais et dépens qui auront été faits à la poursuite des dits jugements, sans que les dites peines puissent être remises ni modérées pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit.

Et ne pourra ledit préposé faire réassigner aucun de ceux qui ont ci-devant obtenu des jugements de maintenue, qu'en cas que les titres qu'ils auront produits, aient été jugés faux.

Exceptons néanmoins de la présente recherche les officiers servant actuellement dans nos armées de terre et de mer, lesquels ne pourront se prévaloir de la présente surséance, *qui ne leur pourra servir de titre de noblesse.*

Enjoignons aux sieurs Commissaires généraux, députés pour la recherche desdits usurpateurs, aux sieurs Intendants et Commissaires départis pour l'execution de nos ordres dans les provinces et généralités de notre royaume, de se conformer aux présentes sans y contrevenir en aucune sorte et manière que ce puisse être.

Si donnons en mandement, etc.

N° 8.

Déclaration du Roi du 26 juin 1736, concernant l'Assemblée des Etats de Bretagne.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut. La province de Bretagne étant une des plus considérables de notre royaume et l'assemblée des trois ordres qui la compose, nous ayant donné dans tous les temps des marques de son zèle et de son attachement à notre service, nous avons résolu d'avoir une attention particulière à ce qui peut contribuer à y établir l'ordre et la décence convenables afin d'en augmenter la dignité et de nous ménager les moyens de donner de plus en plus auxdits Etats des témoignages de notre satisfaction ; nous avons cru ne pouvoir le faire avec plus de succès qu'en remédiant à l'abus qui s'y est introduit de permettre l'entrée aux Assemblées à tous les gentilshommes de la dite province indifféremment sans distinction d'âge, de qualité et de terre, ce qui est entièrement contraire au droit, à l'usage qui n'admettoit aux dites Assemblées que les comtes, barons, bannerets et chevaliers et il nous a paru d'autant plus nécessaire d'y pourvoir, qu'il est difficile de conserver dans des Assemblées trop nombreuses, la liberté et la tranquillité des suffrages, si essentielles au bien des affaires et à la dignité d'une As-

semblée politique, et que nous nous sommes d'ailleurs informés que la meilleure et la plus saine partie de la noblesse de la dite province le désire depuis longtemps.

A ces causes et autres à ce nous mouvans, de l'avis de nôtre conseil et de nôtre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons par ces présentes signées de notre main, dit, déclaré et ordonné, disons, déclarons et ordonnons, voulons et nous plaît ce qui suit :

Article I.

Aucuns membres des trois ordres de l'Eglise, de la Noblesse et du Tiers-Etat ne pourront avoir entrée et séance dans l'assemblée des Etats de Bretagne avant l'âge de vingt-cinq ans accomplis, dont ils seront tenus de justifier à la première réquisition, devant les commissaires qui assisteront de notre part à la dite assemblée, par la représentation de leurs extraits baptistaires.

Article II.

N'auront entrée et séance dans l'ordre de la noblesse que ceux qui auront au moins cent ans de noblesse et de gouvernement noble non contestés, et dont l'aïeul et le père auront partagé ou été en droit de partager noblement, à peine contre les contrevenans d'être exclus de l'assemblée et leurs noms rayés sur les registres, à quoi nous enjoignons aux commissaires qui assisteront de notre part aux assemblées desdits Etats, de tenir la main, et pour cet effet de se faire représenter les titres de ceux qu'ils estimeront être dans ce cas.

Article III.

Ceux dont les familles ne sont pas originaires de la province ou qui n'y étant point établis en l'année 1667, n'auront point par conséquent obtenu des arrêts confirmatifs de leur noblesse, se pourvoiront en notre Cour de Parlement de Bretagne, qui examinera le cas où ils se trouvent, et déclarera s'il y échet, qu'ils sont de la qualité requise pour entrer aux Etats dans l'ordre de la noblesse, en suivant les règles prescrites par les articles précédents.

Article IV.

Les gentilshommes qui, ayant la naissance et l'âge requis par notre présente déclaration, seront intéressés ou commis dans les fermes de la province ou autres, ne pourront avoir entrée aux Etats pendant qu'ils seront dans les dites fermes et emplois ; et à l'égard de ceux qui useront de bourse commune et feront trafic de marchandises ou autre commerce que le commerce maritime, ainsi qu'il leur est permis de le faire par nos édits et

déclarations, ceux qui tiendront des terres à ferme ou feront autre acte de dérogeance, ne pourront pareillement avoir entrée et séance aux Etats dans l'ordre de la noblesse, jusqu'à ce qu'ils aient fait leur déclaration par devant le juge royal de leur résidence, qu'ils veulent reprendre l'exercice et privilège de leur noblesse, conformément à l'article 561 de la Coutume de Bretagne.

Article V.

Tous les membres, sans exception, dont les trois ordres des Etats seront composés, seront tenus de se rendre dans la ville où les dits Etats seront convoqués, au plus tard dans le troisième jour après celui qui sera indiqué pour l'ouverture de l'assemblée et de s'y faire inscrire dans le dit délai, sur les registres du greffe ; à l'effet de quoi à l'ouverture de la séance du lendemain, après les dits trois jours expirés, la liste des inscrits sera arrêtée et signée par les trois présidents des ordres et sera déposée au greffe ; une expédition de laquelle sera remise à nos commissaires, et nuls que ceux qui y seront dénommés, ne pourront sans exception, ni pour quelque cause et prétexte que ce soit, avoir entrée et séance dans l'Assemblée, tant qu'elle durera ; nous réservant cependant de permettre quand il nous plaira, à nos commissaires de recevoir les excuses de ceux qui, par accident ou maladie, n'auroient pu arriver au jour fixé par le présent article.

Si donnons en mandement à nos très chers et bien amés les gens des trois Etats de notre province de Bretagne, que ces présentes ils aient à faire lire et registrer et le contenu en icelles, garder, observer et exécuter selon leur forme et teneur, car tel est notre plaisir ; en témoin de quoi, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes.

Donné à Versailles le vingt-sixième jour de juin, l'an de grâce mil sept cent trente six et de notre règne le vingt-et-unième.

Signé, Louis *et plus bas*, pour le Roi, Phelypeaux.

N° 9.

Extraits des registres du Greffe des Etats de Bretagne tenus à Saint-Brieuc, en 1768-1769.

Du mardi 14 février 1769.

Monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc, président en l'ordre de l'Eglise.

Monseigneur le prince comte et baron de Léon, président en l'ordre de la Noblesse.

Monsieur le sénéchal de Vannes, président en l'ordre du Tiers.

Les Etats considérant qu'il n'a été donnée à partie de l'ancienne noblesse à la Réformation de 1668, que la qualité d'écuyer et celle de *noble d'extraction*, quoique parmi les familles qui la composent, il s'en trouve plusieurs qui ont des preuves qui remontent aux

siècles les plus reculés, sans qu'on puisse découvrir le principe d'anoblissement ; convaincus que cette portion précieuse de l'ancienne noblesse bretonne ne mérite pas moins de distinction que des familles auxquelles des arrêts anciens et nouveaux ont accordé des qualifications supérieures, ont ordonné et ordonnent que les qualifications avantageuses accordées à certaines familles tant à la Réformation de 1668 que depuis, ne pourront nuire ni préjudicier aux familles qui n'ayant obtenu par les arrêts de ladite Réformation que des qualifications moindres, ont néanmoins des preuves remontant aux siècles les plus reculés, *et dont on ne peut découvrir le principe.*

La minute signée de MM. les présidents des ordres.

Pour expédition conforme à la minute déposée au greffe :

Signé : DE LA BINTINAYE, greffier des États.

N° 10.

Lettres patentes du Roi du 10 février 1770 concernant le droit d'entrée, séance et voix délibération aux Etats de Bretagne dans l'ordre de la noblesse.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre ; à tous nos amés et féaux les gens tenant notre cour de parlement à Rennes, salut. Sur ce qu'il nous a été représenté par les députés et procureur-général-syndic des Etats de Bretagne, que lors de la Réformation de la noblesse, faite en cette province, depuis 1668 jusqu'en 1674, par des commissaires à ce députés, en exécution des déclarations des 8 février 1661, 22 mars 1666 et 20 janvier 1668, il y eut plusieurs familles déboutées de la qualité avantageuse et un grand nombre qui, n'ayant pas produit, ne subirent aucun jugement ; qu'après la séparation du tribunal établi en Bretagne pour cette Réformation, elle fut continuée en vertu d'une autre déclaration du 4 septembre 1696, tant par des commissaires du conseil, que par des commissaires départis dans la province, jusqu'au 1er avril 1727 ; que les mêmes attributions furent rendues aux cours des aides, par la déclaration du 8 octobre 1729, enregistrée le 12 novembre suivant en notre dite cour, seule cour des aides en Bretagne ; que parmi les familles qui avaient été déboutées, ou n'avoient pas produit à la Réformation de 1668, il y en a beaucoup qui ont obtenu dans la suite des jugements de maintenue ; les unes devant les commissaires du Conseil et les commissaires départis, dans l'intermédiaire de 1696 à 1727, et les autres en notre dite cour depuis l'enregistrement de la déclaration du 8 octobre 1729 ; qu'un grand nombre de jugements intervenus sous ces différentes époques, en maintenant les familles dans la noblesse, ne citent point de titres ou en relatent si peu, qu'ils laissent une incertitude par rapport au droit d'entrer et de délibérer aux États, dans l'ordre de la noblesse et ne portent point une preuve évidente des conditions requises par l'article II de la déclaration du 26 juin 1736, qui exige un gouvernement noble de cent ans au moins et la preuve

que l'aïeul et le père ont partagé ou ont été en droit de partager noblement ; qu'il est intéressant pour toux ceux qui ont obtenu des décisions favorables depuis 1696 jusqu'en 1729, d'avoir des jugements relatifs à la loi et déclaratifs des conditions qu'elle exige ; qu'il n'est pas moins intéressant que tous les arrêts de maintenue des membres qui composent l'ordre de la Noblesse soient réunis dans un même corps de preuves existant en Bretagne à perpétuité, seul monument indivisible et notoire, destiné à assurer leur état et leur nombre, tant pour le présent que pour la postérité ; que les jugements de la Réformation de 1668 sont en dépôt aux archives du parlement et de la Chambre des comptes, où le public et les particuliers peuvent, sans craindre les erreurs, avoir recours dans tous les moments, au lieu que les jugements intervenus depuis, devant les commissaires départis, n'existent que dans les mains des familles qui les ont obtenus et sont épars dans des dépôts domestiques, sans sûreté ni publicité ; d'où naissent les incertitudes et les contestations auxquelles les Etats ont désiré remédier par leur délibération du 13 février 1769, dans laquelle ils chargeaient leurs députés et procureur général-syndic, de solliciter auprès de nous des lettres patentes, qui dérogeant en tant que besoin à la déclaration du 8 octobre 1729, ordonnent que les familles originaires de Bretagne qui, n'ayant point été comprises dans la Réformation de 1668 et dans les jugements depuis obtenus n'ont point de dépôt commun en Bretagne se conformeront à la règle prescrite aux Extra-Provinciaires, par l'article III, de la déclaration du 26 juin 1736 ; en conséquence feront juger au parlement de Rennes, contradictoirement avec le Procureur-général syndic des Etats, si elles sont dans le cas de l'article II de la même déclaration, afin de pouvoir jouir de l'avantage d'avoir entrée, séance et voix délibérative aux Etats, dans l'ordre de la noblesse ; que d'un autre côté par un arrêt du 12 février 1769, nous avons agréé et approuvé, que les Etats missent en disposition, dans leur nouveau règlement, que ceux qui n'auroient point obtenu d'arrêts confirmatifs de noblesse, se pourvoiroient au parlement, qui, sur l'examen de leurs titres, déclareroit, s'il y échoit, qu'ils ont les qualités requises pour entrer aux Etats ; que les arrêts de maintenue qu'ils obtiendroient ne pourroient avoir d'exécution qu'autant que tous les titres et preuves qu'ils auroient produits y seroient rapportés et qu'ils auroient été rendus contradictoirement avec le procureur-général-syndic, pour être ensuite ces arrêts présentés aux Assemblées des Etats, avant que les impétrants y eussent entrée et voix délibérative ; qu'il ne manque à ces règles établies par le vœu de la province et par nous approuvées, que d'acquérir la publicité nécessaire ; et que tous les jugements attributis du droit d'entrer et de délibérer aux Etats, importants infiniment pour le bon ordre des assemblées, il est sensible que leur procureur-général y doit être partie nécessaire, avoir la communication des requêtes et productions pour acquiescer ou contredire, afin de mettre le ministère public en état de requérir et le parlement de juger avec une parfaite connaissance de cause ; nous avons aujourd'hui rendu en notre Conseil, y étant, un arrêt sur lequel nous avons ordonné que toutes lettres nécessaires seroient expédiées.

A ces causes, de l'avis de notre Conseil qui a vu le dit arrêt ci-attaché sous le contre-

scel de notre chancellerie et conformément à icelui, nous avons ordonné et par ces présentes signées de notre main, ordonnons que la disposition de l'article III de notre déclaration du 26 juin 1736 concernant les Extra-Provinciaires, sera commune aux familles originaires de Bretagne ; en conséquence et en interprêtant en tant que besoin la déclaration du 8 octobre 1729, ordonnons que tous ceux qui n'ayant pas produit ou qui ayant été déboutés lors de la Réformation de 1668, n'ont obtenu des jugements ou lettres patentes confirmatifs qui depuis 1696 jusqu'en 1729, seront tenus de se pourvoir devant vous, d'y produire leurs titres et d'y faire juger contradictoirement avec le procureur-général-syndic des Etats, s'ils ont les qualités requises par l'article II de la Déclaration du 26 juin 1736 ; que tous les originaires ou non originaires de la Bretagne qui se prétendent nobles, sans avoir obtenu aucun jugement de maintenue, seront pareillement tenus de se présenter devant vous, d'y produire leurs titres et de faire juger de leur état et du droit d'entrer aux Etats dans l'ordre de la Noblesse, contradictoirement avec le procureur-général-syndic des dits Etats ; comme aussi que les arrêts qui interviendront, ne pourront avoir d'exécution s'ils ne réfèrent les titres sur lesquels ils auront été rendus et s'ils ne sont pas contradictoires avec le procureur-général-syndic des Etats ; et que tous ceux qui les auront obtenus, seront obligés de les présenter aux Etats, avant d'avoir entrée et voix délibérative aux assemblées, dans l'ordre de la Noblesse.

Si nous mandons que ces présentes vous ayez à faire lire, publier et enregistrer et le contenu en icelles, garder et observer selon sa forme et teneur, sans y contrevenir, ni souffrir qu'il y soit contrevenu : car tel est notre plaisir.

Donné à Versailles le dixième jour du mois de février, l'an de grâce mil sept cent soixante-dix et notre règne le cinquante-cinquième *Signé* Louis, *et plus bas* ; par le roi, Phelypeaux ; et scellé du grand sceau de cire jaune à double queue.

N° 11.

Extrait des registres du Greffe des Etats de Bretagnes tenus à Rennes 1770.

Du jeudi 13 Décembre 1770.

Monseigneur l'évêque de Rennes, président en l'ordre de l'Eglise.

Monseigneur le marquis de Piré de Rosnyvinen, président en l'ordre de la Noblesse.

Monsieur le sénéchal de Vannes, président en l'ordre du Tiers.

Les Etats ont arrêté et déclarent en forme d'acte de notoriété, qu'en Bretagne, toute famille noble prouvant par une filiation suivie, que ses ancêtres se trouvent compris dans la réformation de 1423 ou années suivantes du siècle, et dans celle de 1668, est et doit être réputée faisant partie de l'ancienne noblesse bretonne et comme telle doit être tenue

noble d'*ancienne extraction*, quand même l'arrêt de maintenue à la réformation de 1668 n'en énoncerait pas la qualification expresse, *à condition néanmois que le principe de noblesse ne puisse être aperçu.*

La minutes signée de MM. les présidents des ordres.

Pour expédition conforme à la minute déposée au greffe :

Signé : DE LA BINTINAYE greffer des états.

N° 12.

Note établissant la perte des registres originaux de la Réformation de 1668-1671.

Nous, Siméon-Mathurin POINTEAU, faisant les fonctions d'archiviste de la Cour d'appel de Rennes, certifions que les minutes d'arrêts de l'ancien Parlement de Bretagne de maintenues de noblesse de cette province, titres généalogiques et les registres y relatifs, n'existent plus auxdites archives ; que tous ces titres furent, en exécution de la loi du 24 juin 1792, remis le 5 août suivant à des commissaires nommés par le Directoire du département d'Ille-et-Vilaine qui en donnèrent récépissé au greffier ; que peu de temps après toutes ces pièces furent brûlées avec solennité sur la place du Palais de cette ville, en présence des membres du Directoire du département[1] ; qu'il reste seulement aux archives de la Cour, des registres servant autrefois à M. le premier Président du Parlement et autre président en son absence, à insérer de leur main les qualités des parties et l'essentiel du dispositif des arrêts de rapport en grand-chambre, devant laquelle les requêtes postérieures à la Réformation étaient portées.

Rennes, 1er novembre 1852.

Signé : POINTEAU.



[1] Une seule liasse a échappé au sort des autres ; celle des minutes d'arrêts de la Chambre de la Réformation de 1668, pour la lettre D, aujourd'hui aux *Archives d'Ille-et-Vilaine*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Copies de chartes latines de 1191 et 1249 concernant les Croisés, provenant du cabinet Courtois.

(Bibl. nationale, Cabinet des titres, fonds latin n° 17803).

Chartes de ratifications des Seigneurs et Gentilshommes de Bretagne à l'accord passé à Guérande entre le roi Charles de France et le duc de Bretagne Jean de Montfort, en 1380.

(Archives nationales, trésor des chartes, carton J. 242, N°s 57 et suivants, avec sceaux originaux.)

Armorial de France, par Navarre, héraut d'armes du roi en 1396 ; 2e édition publiée par Douet-Darcq, in-8° *Paris, Dumoulin, 1861.*

Le faict et contenu des graces des ennoblis et franchis faitz par le Roi et Duc et ses prédécesseurs de 1421 à 1532.

(Archives de la Loire-Inférieure, quatre liasses originales fonds de l'ancienne Chambre des Comptes, armoire n° 39, inventoriées et classées en 1770, par le sr Trouvé, garde des archives.

Ces listes fort curieuses accompagnent parfois les copies de la Réformation de 1400 et offrent quelques variantes.

Réformation des fouages ès paroisses des neuf Eveschez de Bretagne, de 1423 à 1543, contenant le nombre des maisons nobles estantz és mains des gens nobles, quels sont en possession d'y avoir et tenir métayers francs, etc.

Sur trentre-trois registres dont se composait cette collection, vingt-huit ont été détruits à Nantes en 1795. Les cinq qui existent aujourd'hui aux archives de la Loire-Inférieure sont les réformations de 1426 à 1427 pour l'évêché de Saint-Brieuc ; celles de 1426 et de 1442 pour l'évêché de Tréguier, et celles de 1440 et 1513 pour l'évêché de Vannes. Mais on trouve des copies plus ou moins fidèles des autres, aux tomes 37 et 38 du portefeuille des *Blancs-Manteaux* et dans les principales bibliothèques de Bretagne.

La plus correcte, écrite à la fin du xvie siècle, conservée à la bibliothèque publique de Saint-Brieuc, est celle que nous avons généralement suivie.

Recherche de Monfault, contenant les noms de ceux qu'il trouva nobles en Normandie et de ceux qu'il imposa à la taille, quoiqu'ils se prétendissent nobles, en l'année 1463.

Un vol. in-8° publié par Labbey de la Roque, 2° édition, *Caen*, *Poisson* 1818, supplément 1824.

MONTRES GÉNÉRALES DES NOBLES, anoblis et autres sujets aux armes pour cause de la noblesse d'eux ou de leurs fiefs, tenues par paroisse et évêché, de 1464 à 1569, etc.

Les originaux ont été détruits à Nantes en 1795 et nous n'avons même découvert aucune copie des Montres du xv° siècle, concernant les évêchés de Rennes et de Nantes ; mais il en existe pour les autres évêchés aux tomes 42 et 45 du portefeuille des *Blancs-Manteaux* ; à la bibliothèque de Rennes, dans le recueil de Missirien, continuateur d'Albert le Grand, en 1659 (N° 197 du catalogue Maillet), et dans plusieurs bibliothèques d'amateurs.

Voici les plus importantes que nous ayons compulsées :

Montre de l'évêché de Saint-Brieuc, tenue à Moncontour en 1469. (Bibliothèque de Saint Brieuc et bibliothèque Le Frotter à Quintin), publiée par Pol de Courcy, dans les *Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, année 1869).

Rôle des nobles, anoblis et tenantz fiefs nobles du ressort de Goëllo, appelés aux Montres de l'arrière-ban à Lamballe en 1543.

Collationné sur deux manuscrits, l'un en notre possession, provenant des archives du baron de Lannion-Vieuxchastel, l'autre faisant partie des archives des Côtes-du-Nord et publié par nous, dans les *Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, en 1852.

Montre du ban et arrière-ban de l'évêché de Saint-Brieuc, tenue à Lamballe en 1569. (Copie du xvi° siècle aux archives des Côtes-du-Nord.)

Montres de l'évêché de Cornouaille, tenues à Carhaix en 1481 et à Quimper en 1562, (Copies aux archives du Finistère, imprimées à la suite des *Antiquités de la Bretagne*, par le chevalier de Fréminville, in-8°, *Brest*, 1835).

Montres de l'évêché de Léon, tenues à Lesneven en 1481, 1503 et 1538, et à Saint-Pol en 1534.

(Celle de 1503 imprimée à la suite des *Antiquités* de M. Fréminville déjà citées ; celles de 1534 et 1538, copies du xvi° siècle, en notre possession.)

Montre de l'évêché de Dol, tenue à Dol en 1480. (Copie du xvi° siècle à la bibliothèque de Saint-Brieuc.)

Montre de l'évêché de Saint-Malo, tenue à Dinan pour l'archidiaconé de Dinan, et à Ploërmel pour l'archidiaconé de Porhoët en 1479.

(Copie du xvii° siècle, provenant de la Bibliothèque du baron de Lannion-Vieuxchastel, en notre possession, publiée par M. Dessalles, *Paris*, *Aubry*, 1864.

Montre de l'évêché de Vannes, tenue à Vannes en 1464. (Bibliothèque Le Frotter, à Quintin).

Montre de l'évêché de Vannes, tenue à Auray en 1481. (Copie du xvii° siècle, de la bibliothèque du baron de Vieuxchastel, en notre possession.)

Montre de l'évêché de Tréguier, tenue à Lannion en 1481.

(Copie du XVIIe siècle, de la bibliothèque du baron du Vieuxchastel, publiée par nous, dans les *Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, en 1852).

Montre de l'évêché de Tréguier, tenue à Guingamp en 1503. (Bibliothèque Le Frotter, à Quintin).

Montre de l'évêché de Rennes, tenue à Rennes en 1541. (Bibliothèque de Rennes, *Recueil de Missirien* et Le Frotter).

Revue de l'arrière-ban de l'évêché de Nantes, faite à Machecoul en 1544.

(N° 42 du portefeuille des *Blancs-Manteaux* et bibliothèque Laubrière, à Paris.)

LE LIVRE DES CHRONIQUES DES ROYS, DUCS ET PRINCES ROYAULX DE BRETAIGNE-ARMORICAINE, etc., etc, faictes et rédigées par noble et discrect messire Pierre le Baud, chantre et chanoine de l'église collégiale de N.-D. de Laval, trésorier de la Madeleine de Vitré, conseiller et aumosnier d'Anne de Bretaigne, royne de France, et à elle dédiée en 1505.

Un vol. in-f°, *Paris, Gervais Alliot*, 1638, tiré de la bibliothèque du marquis de Rosmadec-Molac, et dont le manuscrit original se trouve aujourd'hui au Musée Britannique, fonds Harléien, in-f° vélin, N° 4371, *avec miniatures*.

La première composition de cet ouvrage présenté en 1480 à Jean de Châteaugiron, seigneur de Derval, n'a jamais été imprimée ; l'original qui diffère de celui-ci appartenait au XVIIe siècle à la famille Rosnyvinen de Piré, et se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, in-f° vélin, *avec miniatures*.

LES GRANDES CHRONIQUES ANNALES DES PAYS D'ANGLETERRE ET BRETAIGNE, contenants les faictz et gestes des roys et princes qui ont régné auxdits pays et choses dignes de mémoire, advenues durant leurs règnes, etc.

Faictes et rédigées par noble homme et sage maître Alain Bouchard, advocat en la cour de Parlement, etc. — Un vol. in-f°, goth. fig., *Paris, Galiot du Pré*, éditions de de 1514 à 1531.

REGISTRES DES MANDEMENTS adressés à la Chambres des Comptes de Nantes, contenant les anoblissements et les reconnaissances de noblesse et lettres de naturalité rendus par le Conseil du Roi, de 1506 à 1790.

(60 vol in-f°, mss. originaux, aux archives de la Loire-Inférieure.)

REGISTRES DES ENREGISTREMENTS DU PARLEMENT DE BRETAGNE de 1554 à 1790.

(45 vol. in f°, plus 3 vol. de tables, mss. originaux, aux archives de la Cour d'appel de Rennes).

INVENTAIRE DES TITRES DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE NANTES, dit de *Turnus-Brutus*, rédigé en 1574, signé Jean Morin et Guillaume de Francheville.

(Un vol. in-f°, mss. de 621 feuillets, aux archives de la Loire Inférieure).

INVENTAIRE DES TITRES DU CHATEAU DE NANTES ou Trésor des chartes des Ducs de Bretagne, rédigé en 1578 par M. le président de Cucé, en présence de Me Guillaume de Francheville, avocat général du Roy en la Chambre des Comptes.

(Bibliothèque de Rennes, N° 192 du catalogue Maillet et copie de 1600, en notre possession, provenant des archives du baron de Lannion-Vieuxchastel).

L'HISTOIRE DE BRETAIGNE, des roys, ducs, comtes et princes d'icelle ; l'establissement du royaume, mutation de ce titre en duché, etc.

Mise en escrit par noble homme messire Bertrand d'Argentré, s[r] de Gosnes, Forges, etc., conseiller du Roi et président au siège de Rennes. — Un vol in-f°, *Paris*, *Jacques du Puis*, 1588.

RECHERCHE DES PERSONNES NOBLES qui se sont trouvées dans les neuf Élections de la généralité de Caen, sur la visite de leurs titres et enseignements, faicte par messire Jean-Jacques de Mesme, chevalier seigneur de Roissy, en France, etc., commissaire député par S. M. pour le régalement des tailles, réformation des abus commis au fait des finances et usurpation du titre de noblesse en ladite généralité de Caen, aux années 1598 et 1599.
(Archives nationales et Bibliothèques publiques de Caen et de Rouen).

HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DE PLUSIEURS MAISONS ILLUSTRES DE BRETAGNE, enrichie des armes et blasons d'icelles, etc., par Fr. Augustin du Paz, docteur en théologie, religieux de l'ordre des FF. Prescheurs du couvent de N.-D. de Bonne-Nouvelle lès Rennes — Un vol. in-f°, fig., *Paris, Nicolas Buon*, 1619.

GÉNÉALOGIES DES SEIGNEURS DE MOLAC ET DE KERGOURNADEC'H, par le même, in-4°, *Rennes, Charles Yvon*, 1629, et N° 43,225 du H. le Long.

LA VIE, GESTES, MORT ET MIRACLES des saints de la Bretaigne-Armorique, ensemble un ample catalogue des Evesques des neuf éveschez d'icelle, accompagné d'un bref récit des plus remarquables événements arrivés de leur temps, fondations d'églises et monastères, blazons de leurs armes, etc , par Fr. Albert le Grand, de Morlaix, religieux, prestre et père du conseil de droict, en l'ordre des FF. Prédicateurs du couvent de Rennes. — Un vol. in-4°, *Nantes*, *Pierre Doriou*, 1636.

GALLIA CHRISTIANA ...*opus fratrum gemellorum Scevolæ et Ludovici Sammarthœnorum*. 4 vol. in-f°, *Lutetiæ-Parisiorum*, 1656.

DÉCLARATION DES TERRES NOBLES sujettes au ban et arrière-ban dans les ressorts de Kemper, Conq, Rosporden, Châteaulin, Châteauneuf, Gourin, Carhaix, Morlaix, Lesneven et Saint-Renan, faite par devant M[e] Jean de Kerouartz, séneschal au siège présidial de Kemper, suivant l'édit du Roy et commission attribuée aux séneschaux des présidiaux de Bretagne, l'an 1636.
Tirée des recueils mss. de Missirien à la Bibliothèque de Rennes.

RECUEIL DES ARMOIRIES de plusieurs seigneurs et noblesses de Bretagne, par Duclos-Bossart, conseiller et avocat du Roi au présidial de Rennes. — Un vol. in-f°, mss. 1639, fig. peintes ; bibliothèque de Rennes, N° 199 du catalogue Maillet.

RECUEIL ARMORIAL, contenant par ordre alphabétique les armes et blazons de plusieurs anciennes maisons de Bretagne, comme aussi le nombre des duchez, principautez, marquisats et comtez de cette province, par le s[r] d'Hozier, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi et chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Ce recueil se trouve à la suite de l'histoire de Bretagne de Pierre Le Baud, imprimée en 1638.

LE ROY D'ARMES ou l'art de bien former, charger, briser, timbrer, parer, expliquer et blasonner les armoiries, etc., dédié à Messire César du Cambout, marquis de Coislin, par le R. P. Marc-Gilbert de Varennes, de la Compagnie de Jésus. — Un vol. in-f°. fig., 2° édit., *Paris*, *Jean Billaine*, 1640.

LA SCIENCE HÉROÏQUE, traitant de la noblesse, de l'origine des armes, devises, etc., précédée de la généalogie des maisons de Rosmadec et de Molac, par Marc Vulson, s[r] de la Colombière. — Un vol. in-f°, fig., *Paris*, *Séb. Cramoisy*, 1644.

RECUEIL DE GRAND NOMBRE D'ÉCUSSONS DES PRINCIPALES FAMILLES DE BRETAGNE, contenant environ 1800 articles. — Un vol. in-f°, mss. 1650, fig. peintes ; Bibliothéque de l'Arsenal, N° 746 hist., aujourd'hui N° 4961.

HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON DES BUDES, où sont traitées par occasion beaucoup de familles illustres de Bretagne qui y ont été alliées, ou qui en sont descendues par les femmes, par Jean le Laboureur, conseiller et aumônier du Roi, prieur de Juvigné. — Un vol. in-f°, fig., *Paris*, 1656, faisant suite à l'histoire du maréchal de Guébriant.

DÉCLARATION DES TERRES NOBLES DE L'ÉVESCHÉ DE VANNES, sujettes au ban et arrière-ban, donnée au mois de juin 1666 par devant Jean de Guer, s[r] de Trontchateau, sénéchal de Vannes, de l'ordonnance de M. le comte de Lannion, gouverneur de Vannes et Auray, aux fins du commandement de M. le duc de Mazarini, grand-maître de l'artillerie, lieutenant-général en ce païs et duché de Bretagne. — Un vol. in-f° mss. original de 322 feuillets, des archives du baron du Vieux-Chastel, en notre possession.

L'ARMORIAL BRETON, contenant les noms, qualitez, armes et blazons des nobles, anoblis et tenants terres et fiefs nobles ès éveschez de cette province, etc., nouvellement dressé et mis en lumière, par écuyer Guy Le Borgne, s[r] de Treuscoat, conseiller du Roy, alloué et baillif en la juridiction royale de Lanmeur. — Un vol. in-4°, *Rennes*, *Julien Ferré*, 1667.

RÉFORMATION GÉNÉRALE DE LA NOBLESSE DE BRETAGNE, pendant les années 1668 à 1671, ou Recueil de tous les arrêts rendus par la Chambre instituée par le Roi pour la recherche des usurpateurs de noblesse, avec les généalogies et le nombre des générations articulées. 4 vol. in-f°, mss. fig. peintes.

Les registres originaux ont été détruits à Rennes en 1792 ; il reste seulement aux archives d'Ille-et-Vilaine, une liasse des minutes d'arrêts pour la lettre D ; mais il existe un grand nombre de copies ou plutôt d'extraits ou d'abrégés tirés des registres de cette réformation, et celles que nous avons consultées offraient de notables différences entre elles.

La plus correcte a été transcrite sur un exemplaire certifié et légalisé, provenant de la bibliothèque de M. de Botherel, procureur général syndic des États de Bretagne.

La Bibliothèque de Rennes en possède cinq exemplaires différents, compris au catalogue

Maillet, sous les n°s 208 à 204 et 11328; le cabinet des titres à la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque du Louvre, (brûlée en 1871) la Bibliothèque de Nantes, en possèdent chacune un exemplaire; la Bibliothèque de l'Arsenal en a deux, sous les n°s 744 et 746 ; enfin, on en trouve dans toutes les bibliothèques de curieux en Bretagne.

État des noms de ceux qui ont esté déboutez de la qualité de noble et d'écuyer, par arrêts de la chambre établie en Bretagne en 1668. — In-4° de 76 pages, *Rennes, Vatar*, 1671.

Noms, surnoms et demeures des nobles de la généralité de Caen, certifiez et trouvez tels par Guy Chamillart, conseiller du Roi, intendant de justice, etc., commissaire départi par Sa Majesté pour l'exécution de ses ordres, touchant la recherche de la noblesse et usurpateurs de la qualité de noble renvoyez payer la taille en la ditte généralité, par paroisses, sergeanteries et élections, suivant sa commission du 20 avril 1666.

(Copies aux Archives nationales, aux Archives du Calvados, à la Bibliothèque nationale et à celles de Rouen et de Caen. Imprimé avec les généalogies produites, in-8° *Caen, Henri Delesques*, 1887, appendice complémentaire 1889).

Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne, contenant un recueil alphabétique des noms et armes de plusieurs gentilshommes, suivant les arrêts tant de la chambre roïale établie par le Roi à Rennes l'an 1668, que du conseil privé de Sa Majesté et des autres cours souveraines où les instances ont été renvoyées par le même conseil privé ; et l'extrait des érections de plusieurs terres de Bretagne en duchez-pairies, principautez, marquisats, comtez, baronnies et vicomtez, etc., par le R. P. Toussaint de Saint-Luc, religieux carme de Bretagne, au couvent du Trés-Saint-Sacrement des Billettes. 2 vol. in-12, en trois parties, ornés de 1516 écussons gravés ; *Paris, veuve Prignard*, 1691. Nouvelle édition. *Rennes* 1858.

Histoire généalogique de la maison de Quélen, par dom J. Gallois, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. — Un vol. in-f°, mss. 1690, provenant des archives du baron du Vieux-Chastel, en notre possession ; imprimé à *Bordeaux* en 1727, N° 43,683 du P. Le Long.

Recueil des quartiers des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, reçus au grand prieuré d'Aquitaine de 1523 à 1690. — Un vol. in-f°, mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal, N° 3679, avec arbres généalogiques et explication des alliances et armoiries, provenant de la bibliothèque du maréchal de Lautrec.

Réformation du domaine du Roi en Bretagne, en 1678, mss. de la Bibliothèque du cercle Louis XVI à Nantes et archives du Finistère à Quimper, pour le ressort de Morlaix et Lanmeur.

Cette dernière enquête contenant la description des armoiries des prééminenciers dans les églises de ce ressort, publiée par M. P. de Lisle du Dreneuc, in-8°, *Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud*, 1887.

Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés aujourd'hui chevaliers de Malte, par l'abbé de Vertot. — 7 vol. in-12, *Paris, Durand*, Ed. de 1761.

Le tome VII contient la liste chronologique et les armes des chevaliers depuis 1516 jusqu'en 1726 et cette liste a été continuée par Saint-Allais, jusqu'en 1792.

Catalogue alphabétique des noms de tous ceux qui paraissent avoir été maintenus, déboutés, renoncés ou pris des lettres de noblesse, en la présente Réformation commencée en Bretagne, en vertu de la déclaration du Roi du 4 septembre 1696. — Un vol. in-f°, mss. provenant de la bibliothèque de M. Gilard de Keranflec'h.

Armorial général de France, ou état des armoiries des personnes et communautés, établi en exécution de l'édit de novembre 1696, par Charles d'Hozier, juge d'armes de France. 2 vol. in f°, pour la Bretagne, mss. original à la Bibliothèque nationale et autre exemplaire avec les blasons peints, t. VIII et IX pour la Bretagne, cotés B. 6 E, cabinet des titres, — 410 et 411.

Ces volumes ont subi de nombreuses altérations ; mais le Cabinet des titres possède la minute de d'Hozier qu'on ne communique pas au public, à cause des fraudes et interpolations auxquelles elle serait exposée.

Armorial et Nobiliaire de l'évêché de Saint-Paul de Léon en 1443, par le marquis de Refuge, lieutenant-général des armées du Roi en 1696. — 2 feuilles in-32 ou 64 pages ; *Paris*, sans date (*très rare*).

Bibliothèque nationale, collection sur les provinces de France. Bretagne, t. II. S. F. — 2365-2. 2e Édition, publiée avec une introduction et des notes par Pol de Courcy in-12. *Paris*, *Aubry*, 1863. (*Epuisé*).

Recueil des maintenues accordées en Bretagne, par M. Béchameil de Nointel, intendant de Bretagne en 1698 et années suivantes. — 3 v. in-f°, mss. aux Archives nationales, M. 571, 572 et 573 anciens et 665, 666 et 667 nouveaux et Bibl. nationale.

Nobiliaire de la généralité de Tours, ou recherches de M. Hue de Miromesnil, intendant de Touraine, Anjou et Maine en 1697. — Un vol. in-f°, mss. aux Archives nationales, sect. hist., N° 1071 ancien et M. M. 685 nouveau.

Nobiliaire d'Anjou. mss. 1698, provenant de la bibliothèque de François-René, marquis du Bellay. (Copie en notre possession).

Recueil de Gaignières, contenant des extraits d'aveux, de réformations et de montres et la description d'un grand nombre de monuments, de sceaux et de tombeaux dessinés en 1690. — Un vol. in-f° pour la Bretagne, Bibliothèque nationale, fonds Gaignières, n° 659 aujourd'hui n° 22,361.

Plusieurs volumes de dessins du même fonds, entre autres ceux concernant l'évêché de Nantes, manquaient au Cabinet des estampes, mais se trouvaient à la Bibliothèque

Bodléienne à Oxford ; sur la proposition du Comité historique des arts et monuments, le Ministre de l'instruction publique en a récemment fait prendre des calques.

Histoire de Bretagne, composée sur les titres et les auteurs originaux, enrichie de plusieurs portraits et tombeaux en taille-douce ; avec les preuves et pièces justificatives, accompagnées d'un grand nombre de sceaux, par dom Guy-Alexis Lobineau, prestre, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. — 2 vol. in-f°, fig., *Paris, veuve François Muguet*, 1707.

Catalogue alphabétique des nobles de Bretagne, de 1100 à 1532, par D. Lobineau, mss. sans date, comprenant 6,000 noms, n° 73 du portefeuille des *Blancs-Manteaux* et n° 40,628 du P. Le Long.

Traité historique des barons de Bretagne, où l'on parle aussi par occasion des barons en général, des fiefs de haubert et de la haute justice, avec les généalogies des barons, composé en 1712 par D. Lobineau. — Un vol. in-f° mss. de 219 feuillets à la Bibliothèque de Rennes, (N° 195 du catalogue Maillet) et copies conformes à la Bibliothèque nationale n° 6216 et à la bibliothèque de Lesquiffiou.

L'ancien Hérault breton, contenant les généalogies des anciens rois, ducs et princes, avec le blazon de toutes les familles nobles et anciennes du païs, par F. de Longchamps, généalogiste et commissaire des guerres. — Un vol. in-f°, mss. de 1689, Bibliothèque nationale, fonds Colbert, n° 3263, aujourd'hui 5506 et n° 40090 du P. Le Long.

Mémoires touchant la noblesse de Bretagne, par Dom du Liscoët, 1701. 3 vol. in-f° mss. de la Bibliothèque nationale, fonds français, N°s 18711, 18712, 18713.

Cet ouvrage renferme outre les noms des maintenus et des déboutés, plusieurs généalogies de familles éteintes avant la Réformation de 1668-1671.

Mémoire généalogique de la maison de Rieux, présenté au Roi par le marquis d'Ouëssant. Un vol. in-4°, *Paris, veuve François Muguet* 1713.

Il en existe un exemplaire mss. à la Bibliothèque de Rennes (N° 208 du catalogue Maillet).

Histoire chronologique de la grande chancellerie de France, suivie des noms des officiers des chancelleries près les cours souveraines du royaume, dont les provisions sont registrées en l'audience de France ou au grand conseil, par Abraham Tessereau. — 2 vol. in-f°, *Paris, Pierre Emery*, 1710.

Nobiliaire de Bretagne, composé en 1716 par Deshayes-Doudart. — Un vol. in-12 mss. Il en existe plusieurs copies dans les bibliothèques de curieux.

Nobiliaire de Bretagne ou catalogue des nobles de la province de Bretagne, par Jacques Chevillard fils. — 20 feuilles de planches in-f°, *Paris*, 1720.

Nobiliaire de Normandie, par Jacques Chevillard fils, historiographe de France et généalogiste du Roi. — 27 feuilles de planches in-f°, *Paris*, 1721.

Livre doré de l'Hostel-de-Ville de Nantes, contenant le catalogue alphabétique des maires, échevins, procureurs-syndics et greffiers de la ville de Nantes depuis 1564. Un vol. in-12, fig. *Nantes*, *Pierre Mareschal*, éd. de 1721 à 1739, et *veuve Antoine Marie*, éd. de 1752. Nouvelle édit. continuée jusqu'à nos jours, par S. de la Nicollière, *Nantes*, *Perthuis*, 1869.

Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne et de la maison du roy, et des anciens barons du royaume, avec les qualitez, l'origine, le progrès et les armes de leurs familles, etc., le tout dressé sur titres originaux, sur les registres des chartes du roy, du parlement, de la chambre des comptes et du châtelet de Paris, cartulaires, manuscrits de la bibliothèque du roy et d'autres cabinets curieux ; par le P. Anselme, Augustin déchaussé, continuée par M. du Fourny, revue, corrigée et augmentée par les soins du P. Ange et du P. Simplicien, Augustins déchaussés. — 3ᵉ édition, 9 vol. in-fᵒ, fig. *Paris*, 1726 à 1733.

Cette histoire et celle de l'ordre du Saint-Esprit, du même auteur ont été continuées par M. Potier de Courcy, 2 vol. in-fᵒ, fig. *Paris*, *Firmin Didot*, 1881-1890.

Recueil de maintenues accordées en Bretagne depuis 1668, tant par lettres que par arrêts ou jugements rendus à l'Intendance, par M. Desnos des Fossés. — Un vol. in-fᵒ mss. de 1740, Bibliothèque nationale.

Il existe un certain nombre de copies de ce recueil, continué jusqu'en 1789, dans les bibliothèques de curieux, et nous en avons fait le récolement.

Catalogue des terres érigées en dignitez en la province de Brtagne, et enregistrées au greffe de la Chambre des Comptes depuis 1500 jusqu'en 1720, par Arthur de la Gibonays, doyen de la Chambre des Comptes. — In-fᵒ de 48 pages à la suite d'un recueil d'édits ; *Nantes*, *veuve Querro*, 1726.

Liste de tous nos seigneurs de la chambre des comptes de Bretagne, depuis 1400, par Arthur de la Gibonays, doyen de la Chambre des Comptes. Un vol. in-8ᵉ de 70 pages, *Nantes*, *Verger*, 1732.

Etat alphabétique de MM. les premiers présidents, présidents, avocats généraux, procureurs généraux, substituts, maîtres, correcteurs et conseillers auditeurs de la chambre des comptes de Bretagne, depuis 1400. — Un vol. in-fᵒ mss. provenant de la bibliothèque de M. Prévost de Boisbilly, président aux Comptes en 1742.

Histoire de la chambre des comptes de Bretagne, par H. de Fourmont. — Un vol. in-8ᵉ, *Paris*, *Signy et Dubey*, 1854.

Nous avons collationné, corrigé et complété les listes contenues dans ces trois derniers ouvrages, sur le nᵒ 39 du portefeuille des Blancs-Manteaux, et sur les registres originaux des mandements adressés à la Chambre des Comptes.

Liste générale de nos seigneurs du parlement de Bretagne, depuis son érection en 1554. — Un vol. in-4ᵉ, *Rennes*, *Vatar*, 1754.

Nous avons collationné cet ouvrage sur le n° 3 du portefeuille des Blancs-Manteaux, et nous l'avons continué sur les listes des Almanachs de Rennes et sur celle manuscrite de la bibliothèque de la Cour d'appel, jusqu'en 1789.

LISTE DES NOMS, ARMES ET SEIGNEURIES DE MM. DE LA COUR DU PARLEMENT DE BRETAGNE, suivant l'ordre de leurs réceptions jusqu'en 1650. Mss. in-f° de 29 feuillets, Bibliothèque de Rennes, N° 205 du catalogue Maillet.

RECUEIL D'ÉCUSSONS COLORIÉS DE MM. DU PARLEMENT DE BRETAGNE, suivi d'une notice sur les marquisats, comtés, vicomtés, baronnies et châtellenies de cette province, avec les noms et armoiries des présidents et conseillers de 1554 à 1752. Un vol. in-f° de 148 feuillets, bibliothèque de Rennes, N° 206 du catalogue Maillet.

NOBILIAIRE DES FAMILLES PARLEMENTAIRES DE BRETAGNE, depuis les Grands-Jours en 1495 jusqu'en 1780, par Tatin des Rivières, avocat au parlement de Rennes. — Un vol. in-f° de 1014 feuillets où l'auteur cite un armorial de Bretagne, peint par *Belétang*, in-4°, *Rennes*, 1644, et un armorial du palais, gravé par *Monthulé*, *Rennes*, 1713, ouvrages que nous n'avons pas pu retrouver.

Le manuscrit unique, original et fort précieux de Tatin, après avoir fait partie des bibliothèques de MM. de la Noue de Bogard, conseiller au parlement, et vicomte de Toustain, appartient aujourd'hui à M. le marquis des Nétumières.

CHANCELLERIE PRÈS LE PARLEMENT DE BRETAGNE, ou État de ceux qui ont successivement rempli les charges de gardes des sceaux, audienciers, contrôleurs et secrétaires du roy, référendaires et scelleurs chauffe-scire, depuis la création dudit parlement en 1554, jusqu'en 1725. — Un vol. in-f° mss. provenant de la bibliothèque de l'abbé de Boisbilly, collationné sur un mss. de la bibliothèque Laubrière et continué jusqu'en 1789 sur les registres des mandements.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE ET CIVILE DE BRETAGNE, composée sur les auteurs et les titres originaux, ornée de divers monuments, sceaux, etc., par dom Pierre-Hyacinthe Morice et dom Charles Taillandier, prêtres, religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. — 5 vol. in-f° fig., *Paris*, 1742 à 1756.

PORTEFEUILLE DES BLANCS-MANTEAUX, ou recueil de pièces colligées de 1687 à 1742 par les Bénédictins, contenant outre les matériaux insérés dans l'histoire de Bretagne, un grand nombre de pièces inédites pour servir de supplément aux preuves de dom Morice.

90 vol. in-f° mss. de la Bibliothèque nationale.

Les pièces les plus importantes pour l'histoire de Bretagne se trouvent aux n°ˢ 3, 4, 31, 35 à 39, 41, 42, 47, 48, 73, 75 et 76, ce dernier divisé en cinq volumes, cotés A à E.

LES ÉTATS DE LA FRANCE, éditions de Nicolas Besogne, Louis Trabouillet, les P. Ange et Simplicien et les Bénédictins. — 2, 3, 5 et 6 vol. in-12, fig., 1660 à 1749.

ARMORIAL GÉNÉRAL, ou Registres de la Noblesse de France, par Louis-Pierre d'Hozier

et d'Hozier de Sérigny, juges d'armes de France. — VI registres en 10 vol. in-f° (blasons), *Paris*, 1738 à 1768. 2e édition suivie d'un registre complémentaire, *Paris. Firmin Didot*, 1865-1884.

Le Grand, Dictionnaire historique par Moréri, avec les supplémens de l'abbé Goujet, contenant les généalogies des familles illustres de France, etc. — 10 vol. in-f°, édition de 1759.

Chronologie historique et militaire, par Pinard, premier commis de la guerre. — 8 vol. in-4° *Paris*, *Hérissant*, 1762.

Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique, contenant les familles nobles du royaume, etc., par M. de la Chesnaye des Bois.

1re édition, 6 vol. in-12, à deux colonnes, et un vol. de supplément; *Paris*, *Duchesne*, 1757 à 1765.

2e édition, continuée par Badier, 15 vol. in-4°, 1770 à 1786. 3e édition, 19 vol. in-4° *Paris*, *Schlesinger* frères, 1863-1877.

Abrégé du nobiliaire de la province de Bretagne, contenant environ 1800 familles nobles, avec les ennoblissements connus et le nombre des générations prouvées, soit à la Réformation, soit au Conseil, au Parlement, à la Cour des Aydes ou à l'Intendance, par le P. du Perré, de la Compagnie de Jésus. — Un vol. in-12, mss. 1769, imprimé pour la première fois en trois feuilles in-8°, *Rennes*, *V. Frout*, 1843.

Les minutes d'arrêts de maintenues du Parlement n'existent plus; mais on trouve au greffe de la cour de Rennes, le dispositif des arrêts de la Chambre des Requêtes renvoyés en Grand-Chambre pour être fait droit.

Annales briochines, etc., enrichies de la liste générale des fiefs de haute et moyenne justice, avec les noms des seigneurs et patrons ou présentateurs des trèves ou paroisses de l'évêché de Saint-Brieuc, par l'abbé Ruffelet. — In-18, *Saint-Brieuc*, 1771, 2e édition in-12 et in-8°, *Saint-Brieuc*, 1849.

Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, par Ogée, ingénieur en chef de cette province. — 4 vol. in-4°, *Nantes*, *Vatar*, 1778 à 1780; 2e édition, 2 vol. in-4° à deux colonnes, *Rennes*, *Molliex*, 1843 à 1853.

Registres de la généralité des finances de Bretagne, de 1732 à 1781. — 4 vol. in-f°, mss. originaux. Bibliothèque de M. Le Bouteiller.

Traité des devises héraldiques, par M. Waroquier de Combles. Un vol. in-12 en deux parties, fig., *Paris*, 1783 et 1784.

Abrégé du militaire de France sur terre et sur mer, par Lemau de la Jaisse, chevalier de Saint-Lazare, ancien officier de la maison d'Orléans. — In-8°, *Paris*, éditions de 1734 à 1741.

Etat militaire de France, par MM. de Montandre et de Roussel. — In-12, *Paris*, éditions de 1758 à 1790.

Etat de la Marine. — In-32, *Paris*, éditions de 1766 à 1790.

La France chevaleresque et chapitrale, par le vicomte de Gabrielly. — In-32, *Paris*, *Le Roy*, 1785.

La France ecclésiastique, contenant la cour de Rome, les archevêques et évêques du royaume, leurs vicaires généraux, les dignités et chanoines des églises cathédrales; les abbayes commendataires et régulières; les prieurés d'hommes et de filles à nomination royale, etc. — Un vol. in-12, *Paris*, édit. de 1776 à 1790.

Liste de nos Seigneurs les états de Bretagne, de 1736 à 1786. — In-12, *Rennes et Nantes*, *Vatar*, libraire des Etats.

Les registres originaux des délibérations des Etats existent aux archives d'Ille-et-Vilaine de 1567 à 1788; les tomes XI, XV et LXXV du portefeuille des Blancs-Manteaux en renferment des copies jusqu'en 1762; la Bibliothèque nationale en a une autre copie commençant en 1573 jusqu'à 1736. — 14 vol. in-f° avec blasons, N° 16208 du catalogue du maréchal d'Estrées et N° 35426 du P. Le Long. La bibliothèque de Keranroux en contient une collection, depuis l'année 1717 jusqu'en 1786.

Arrêtés, mémoires et protestations de la noblesse en Bretagne au Roi en 1788 et 1789, contre les édits portant atteinte aux droits, franchises, privilèges, libertés et immunités de la province. — Brochures in-8°, *Rennes*, sans nom d'imprimeur, les plus considérables revêtues d'environ 1400 signatures.

Abrégé chronologique d'édits et déclarations concernant le fait de noblesse, par Chérin, généalogiste des ordres du Roi. — In-12, *Paris*, 1788.

Armorial général de l'empire français, par Henry Simon. — 2 vol. grand in-f° fig. 1812.

Nobiliaire universel, par Viton de Saint-Allais, continué par Ducas. — 21 vol. in-8°, *Paris*, 1814-1843. 2° éd. 20 vol. in 8° et 1 vol. supplémentaire, Paris Bachelin-Deflorenne 1872-1878.

Dictionnaire universel de la noblesse de France, par Julien de Courcelles. — 5 vol. in-8°, *Paris*, 1820 à 1822.

Histoire généalogique et héraldique des pairs, grands dignitaires et principales familles nobles, par le même. 12 vol. in-4° fig., *Paris*, 1822 à 1833.

Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France, par Lainé. — 11 vol. in-8° fig., *Paris*, 1828 à 1848.

Essai sur l'armorial du diocèse du Mans, par Thomas Cauvin. — In-18 de 266 p., *le Mans*, *Monnoyer*, 1840.

Nobiliaire de Bretagne, par le chevalier de Beauregard. — Un vol. in-8°; *Paris*, *Bouchard-Husard*, 1840.

LISTES DES FAMILLES DE BRETAGNE qui ont fait des preuves devant d'Hozier, pour les pages, l'école militaire et la maison de Saint-Cyr, avec les dates de naissance et d'admission, tirée du cabinet d'Hozier. — Une feuille in-8°, *Melun*, de l'imprimerie de *Desrues*, 1842.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE ET GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES DU POITOU, par H. Beauchet-Filleau et Ch. de Chergé. — 2 vol. grand in-8° à deux colonnes, avec planches héraldiques, *Poitiers*, 1840 à 1854.

Cet ouvrage contient les ordonnances de maintenues rendues par MM. de Barentin et de Meaupou, intendants de la généralité de Poitiers de 1667 à 1700.

ARMORIAL DES MAIRES D'ANGERS, par Lambron de Lignim. — In-4°, fig., *Angers*, 1844.

ARMORIAL GÉNÉRAL DE BRETAGNE, par L. Briant de Laubrière. — In-8°, *Paris*, *Dumoulin*, 1844.

ÉTAT DE LA NOBLESSE BRETONNE D'ANCIENNE EXTRACTION, par le comte du Plessis de Grenédan. — In-8°, *Rennes*, *Molliex*, 1844.

NOBILIAIRE DE BRETAGNE, ou tableau de l'aristocratie bretonne depuis l'établissement de la féodalité jusqu'à nos jours, par P. Potier de Courcy. — Un vol. in-4°, *Saint-Pol-de-Léon*, 1846. (*Epuisé*). 2ᵉ éd., 3 vol. in-4°, *Nantes*, 1862. (*Épuisé*).

ARMORIAL DE BRETAGNE, contenant les noms, prénoms et origine des familles bretonnes qui ont obtenu des arrêts de la chambre de Réformation établie à Rennes de 1668 à 1671 ; les familles maintenues ou anoblies depuis cette époque; les noms des terres érigées en dignité, etc., par A. P. Guérin de la Grasserie, chevalier de Saint-Louis. — 2 vol. in f°, blasons en couleur, *Rennes*, *Deniel*, 1848 à 1856.

DICTIONNAIRE HÉRALDIQUE DE BRETAGNE, complément de tous les nobiliaires et armoriaux de cette province, pour reconnaître les familles par les armoiries peintes, sculptées, émaillées ou gravées sur les monuments de toute nature, et pour justifier de la date de ces monuments, par P. Potier de Courcy. — Un vol. in-8°, fig., *Saint-Brieuc*, *Prud'homme*, 1855. (*Epuisé*).

Cet ouvrage a obtenu une mention *très honorable* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au concours des antiquités de France en 1856.

LE COMBAT DE TRENTE BRETONS CONTRE TRENTE ANGLAIS, d'après les documents originaux des XIVᵉ et XVᵉ siècles, suivi de la biographie et des armes des combattants, par le même. — In-4°, fig., *Saint-Pol-de-Léon*, 1857. (*Epuisé*).

DE LA NOBLESSE et de l'application de la loi contre les usurpations nobiliaires, par le même. — 3ᵉ édition in-12, *Paris*, *Aubry*, 1859. (*Epuisé*).

DICTIONNAIRE DES TERRES ET SEIGNEURIES DU COMTÉ NANTAIS, par Ernest de Cornulier. — In-8°, *Nantes*, *Guéraud*, 1857.

INVENTAIRE DES SCEAUX DES ARCHIVES DE L'EMPIRE, publié par Douet-Darcq, 3 vol. in-4°, contenant la description héraldique de 11840 sceaux. *Paris, Henri Plon*, 1863-1868, suivi d'un errata par Henri Bordier, in-4°. *Paris*, *Bachelin-Deflorenne*, 1867.

ITINÉRAIRES DESCRIPTIFS ET HISTORIQUES DE BRETAGNE, par Pol de Courcy. 2 vol. in-12 (Collection des Guides Joanne). *Paris*, *Hachette*, 1864-1865. (*Epuisé*).

CATALOGUE DES CERTIFICATS DE NOBLESSE délivrés par Chérin pour le service militaire, de 1781 à 1789, publié par Louis de la Roque et Édouard de Barthélémy ; in-8°, Paris, 1864.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE BRÉHANT, par le marquis de Bréhant, 2 vol. in-8°, *Paris*, *Bachelin-Deflorenne*, 1867-1869.

ARMORIAL DES EVÊQUES DE NANTES, par S. de la Nicollière, in-8°, planches, *Nantes*, *Charpentier*, 1868.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE TALHOUËT, par M. de Boislisle, in-4°. *Paris*, *Jouaust*, 1870.

HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON DE PLŒUC, par Denis de Thezan, in-f° *Beauvais*, *Laffineur*, 1873.

NOMENCLATURE GÉNÉRALE DES PERSONNES ADMISES AUX HONNEURS DE LA COUR, depuis 1731. 1 vol. in-f°, Archives nationales, section historique, Reg. M. 813 et carton M. 814 (une partie des originaux que renferme ce carton est annotée de la main du roi Louis XVI).

Cette liste est imprimée à la fin de l'Etat actuel de la Noblesse de France, par Saint-Allais, in-18, *Paris*, 1816, et plus correctement à la fin de l'histoire de l'ordre du Saint-Esprit, in-4°, *Genève*, *Fick*, 1873.

RECHERCHES SUR LES ETATS DE BRETAGNE, par A. du Bouëtiez de Kerorguen, 2 vol. in-8°, *Paris*, *Dumoulin*, 1875.

LISTE DES CHEVALIERS DE SAINT-LAZARE ET DU MONT-CARMEL, tirée de l'Armorial dudit ordre, dressé en 1744, mss. de la Bibliothèque nationale, cabinet des titres, publiée par A. de Marsy, in-8°. *Paris*, *Dumoulin*, 1875.

RECHERCHES SUR LA CHEVALERIE DU DUCHÉ DE BRETAGNE, par A. de Couffon de Kerdellech, 2 vol. in-8°, *Nantes*, *Vincent Forest et Emile Grimaud*, 1877-1878.

INVENTAIRE DES ARCHIVES COMMUNALES DU MORBIHAN, ANTÉRIEURES à 1790, publié par Rosenzweig et continué par Estienne, archiviste du Morbihan, 5 vol. in-4°, *Paris*, *Paul Dupont* et *Vannes*, *Galles*, 1877-1888.

On y trouve les principaux actes de baptême, mariages et sépultures, extraits des registres paroissiaux depuis la fin du XVI° siècle.

LISTE DES FILLES DEMOISELLES DE SAINT-CYR, dont les preuves sont conservées à la Bibliothèque nationale, cabinet des titres, vol. 293-311, publiée par le comte David de Riocour, in-8°, *Paris*, *Dumoulin*, 1879.

Liste des pages du Roi de la petite et de la grande écurie, tirée des preuves originales conservées à la Bibliothèque nationale, cabinet des titres, et publiée par le même, in-8°, *Paris*, *Dumoulin*, 1880.

Recherches historiques sur la maison de Courson, in-4, *Beauvais*, *Moisand*, 1881.

La maison de Poix et la seigneurie de Fouësnel, en Bretagne, d'après des documents inédits, par Frédéric Saulnier, in-8° *Paris*, *Champion*, 1882.

Généalogie de la famille Magon, par Henri Magon de la Giclais, in-8°, *Lille*, *Desclée et Brouwer*, 1883.

Les Chevaliers bretons de Saint-Michel, par le comte d'Hozier, publiés avec une préface et des notes par Gaston de Carné, in-8°, *Nantes*, *Vincent Forest et Emile Grimaud*, 1884.

Inventaire des sceaux de la collecton Clairambault, à la Bibliothèque nationale, contenant la description héraldique de 9709 sceaux, publié par G. Demay ; 2 vol. in-4°, *Paris*, *Imprimerie nationale*, 1885-1886.

Généalogie de la maison de Kersauson, par J. de Kersauson, in-4°, fig. *Nantes*, *Vincent Forest et Emile Grimaud*, 1886.

Précis généalogique de la maison de la Noue, par le vicomte Oscar de Poli, in-12, *Paris*, 1886.

Les familles françaises a Jersey pendant la Révolution, par le comte Régis de l'Estourbeillon, in-8°, *Nantes*, *Vincent Forest et Emile Grimaud*, 1886.
Cet ouvrage rapporte depuis 1792 tous les actes de l'Etat civil concernant les familles émigrées à Jersey, extraits des registres des oratoires catholiques.

La chambre du conseil de la Sainte-Union (ou de la Ligue) à Morlaix en 1589 et 1590, publiée par A. de Barthélemy, in-8°, *Nantes*, *Vincent Forest et Emile Grimaud*, 1887.

La seigneurie et les seigneurs de Guémadeuc, par Trévédy, in-8°, *Saint-Brieuc*, *Guyon*, 1888.

Généalogie historique de la maison de Cornulier, autrefois de Cornillé, par le comte E. de Cornulier, édit. de 1847 à 1888 et 4° édition, in-8°, *Orléans*, *Herluison*, 1889.

Histoire généalogique de la maison du Breil, in-4°, *Rennes*, *A. Le Roy*, 1889.

Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne, par René Kerviler, in-8° *Rennes*, *Plihon et Hervé*, 1886-1890 (*en publication*).

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME PREMIER

P. 8. **Amphermet** (d').

Lig. 6. *Ajoutez : Devise : Sunt fortia fortibus apta.*

P. 21. **Aubé**, Lig. 2 *au lieu de* trois losanges, *lisez* : huit losanges.

P. 31. *Ajoutez* : **Aymonet**, (orig. de Franche-Comté), s[r] de *Contréglise.

Coupé au 1 : de gueules à une tour d'argent; au 2 : d'azur à deux lions affrontés d'argent (Arm. 1696).

Un capitaine au régiment d'Angoumois en 1781.

outez : **Bellier**, s[r] de Longchamps.

D'argent au chevron (*alids* : au chef) d'azur, accomp. de trois étoiles de même (Arm. 1696).

Claude, capitaine de brulôt au port de Brest en 1696.

P. 80. *Ajoutez* : **Besnard**, s[r] des Portes.

D'or à une ancre de sable, la trabe de gueules, accostée de deux coquilles d'or ; au chef d'hermines (Arm. 1696).

François, capitaine de vaisseau en 1696.

Ibid. *Ajoutez* : **Besnard**, s[r] de la Coquetière.

D'azur à deux fasces ondées d'or (Arm. 1696).

P. 101. *Au lieu de* **Bioher**, *lisez* : **Bohier**.

P. 123. *Ajoutez* : **Boscher** ou **Boschier** (ramage de Mûr), s[r] de Launay et de la Roche-Guézennec, par. de Mûr, — du Guernic, par. de Plussulien, — de Bezénaon, par. de Saint-Mayeux; — de Guermelin, par. de Ploërdut. Réf. 1426, par. de Mûr, év. de Cornouaille et Ploërdut, év. de Vannes.

D'azur à la croix engreslée d'or, *qui est Mûr;* chargée d'une bande (Sceau 1377).

La branche de la Roche-Guézennec fondue dans les du *Fou*, qui transmirent cette seigneurie par alliance aux *Kervéno*, d'où elle est passée aux *Bourbon-Malause*, puis aux *Ranconnet de Noyant*.

P. 142. *Supprimez l'article* Boulansac et *voyez :* Blossac.

P. 152. *Ajoutez* : Boutelaye (de la), s[r] dudit lieu, év. de Nantes.

De gueules à trois rencontres de cerf d'or (Sceau 1381) ; *aliàs :* de gueules au rencontre de cerf d'or, accomp. de deux étoiles de même (Arm. de l'Ars.).

Jean, ratifie le traité de Guérande entre les nobles de cette ville, en 1381.

P. 219. Champs (des), 2[e] article, ligne 1[re] *au lieu de* s[r] du Méry, *lisez :* du Méril.

P. 278. *Supprimez l'article* Coignet.

P. 293. Corret, 1[re] ligne, après s[r] de Kerbauffret, *ajoutez* : par. de Lanrivain, — de Lampoul, par. de Trémargat.

Remplacez les lignes 4 et 5 par les suivantes :

Adèle, eut au XVII[e] siècle d'Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de Bouillon, maréchal de France, un fils naturel *Henri*, bisaïeul de *Théophile-Malo* etc.

P. 299. Coué.

Lig. 8. *Ajoutez :* les s[rs] de la * Tremblaye, par. de Saint-Jacut, év. de Vannes, dont *Jean-Baptiste*, avocat en parlement en 1764, époux de Marie-Anne le Ménant de Lorgeraye, portent les mêmes armes.

P. 301. *Ajoutez :* Couëssurel, s[r] de Madray, — de la Motte-Verte, — de Belébat, par. de Saint-Patern, — de la * Villenyzan, par. de Plédran, — de la Brousse, — du Fresche.

Déb. réf. 1669, ress. de Vannes.

D'argent à la colombe de sable, posée sur un croissant de gueules et tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople ; *aliàs :* d'argent au coq de sable, empiétant un demi-vol de même, *pour la branche de la Villenyzan.*

P. 309. *Supprimez l'article* Couturet.

P. 310. *Ajoutez* : Coz (le), (orig. de Plonévez-Porzay).

Coupé au 1 : parti d'azur à la croix pattée d'or et de gueules à quatorze étoiles d'argent, posées 4. 3. 4. 3 ; au 2 : d'argent au coq au naturel, accomp. de deux étoiles d'azur.

Un évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine en 1791, député à l'Assemblée législative, archevêque de Besançon en 1803, comte de l'Empire, † 1815.

P. 322. *Ajoutez :* DANIEL, (orig. de Lorraine puis du Maine), s^r de Beauvais et de Vauguyon, au Maine.

De gueules à la bande d'argent, chargée de trois molettes de sable et accomp. de deux lions d'or.

Un trésorier de France à Metz en 1696 dont les descendants établis au Maine vers 1710, convoqués à l'Assemblée de la noblesse du bailliage du Maine pour l'élection aux Etats généraux en 1789, se sont alliés en Bretagne aux *Plumard, le Bihan de Pennelé* et *la Ruée.*

Les s^rs du Boisdenemetz, près Vernon, en Normandie, de même nom et armes, maintenus en 1667, élection des Andelys, admis aux honneurs de la cour en 1785, existent encore en Normandie.

P. 330. *Au lieu de* DERAZES, *lisez :* DERAYS.

P. 338. DODIEU.

Lig. 4. *Supprimez :* Un grand maître des eaux et forêts de Bretagne en 1591.

P. 361. ESPERONNIÈRE (DE L'), 2e art..

Dernière lig. *Ajoutez : Bardouin,* fils *Geoffroy* épouse en 1357 Jeanne Bardoul, dame de la Roche; un page du Roi en 1705, dont les descendants se sont alliés aux *Santo-Domingo, Robineau de la Rochequairie, Robineau de Bougon* et *la Bintinaye.*

P. 364. ESPINE (DE L'), 2e art.

Lig. 6. *Ajoutez aux alliances : Kerguvelen* et *Le Rouge de Guerdavid.*

P. 405. FOURNAS.

Lig. 7. *Après :* cette famille éteinte de nos jours, *ajoutez :* en Bretagne, existe encore en Languedoc.

P. 408. FRANCE (DE).

Lig. 10. *Au lieu de :* un conseiller au parlement en 1589, *lisez :* 1569.

P. 432. GASTÉ (DE).

Lig. 6. *Ajoutez : Simon-René,* secrétaire du Roi à la grande chancellerie en 1731.

P. 468. GOURET.

Lig. 5. *Ajoutez :* devise : *En Dieu me rassure.*
Lig. 6. *Au lieu de* 1496, *lisez* 1466.

P. 496. GUERRIFF.

Lig. 10. *Ajoutez :* un officier de zouaves, tué à Sébastopol en 1855; un officier de mobiles, tué à la bataille de Champigny en 1870.

TOME SECOND

P. 19. *Ajoutez :* Helloc'h ou Hélou (de), s^r dudit lieu, par. de Bourbriac. Réf. de 1427 à 1463, dite par. év. de Tréguier.

D'argent au croissant de gueules, accomp. de trois coquilles de même, *comme Jégou.*

La branche aînée fondue en 1392 dans *Kerénor*.

P. 29. Hillerin.

Lig. 2. *Ajoutez :* devise : *Dieu et mon droit.*

P. 39. Riquetti.

Lig. 13. *Ajoutez aux alliances* : *Thierry de la Prévalaye.*

P. 66. Judes.

Lig. 1. Au lieu de s^r de la Herbinais, *lisez* : de la Herbelinais.

P. 73. Keranflec'h (de).

Dernière lig., après : la branche aînée fondue en 1551 dans *Le Ny, ajoutez :* portait : *d'or à trois fasces d'azur, surmontées de deux coquilles de gueules* (G. le B).

La branche de Rosnéven et de la Garenne, par alliance vers 1420 de *Mérien* de Keranflec'h avec Jeanne Hélou ou du Helloc'h a substitué à ses anciennes armes celles du Helloc'h, *brisées en chef d'une rose de gueules*.

P. 83. Kerénor (de).

Lig. 6. Au lieu de : d'argent au paon de sable, *lisez :* au pal de sable.

Lig. 8. *Ajoutez : Riou,* épousa en 1392 Etiennette, dame du Helloc'h, fille de Geoffroi et d'Adelize de Bossant.

P. 87-88. Kergoët (de), 1er art.

Lig. 7. *Ajoutez :* la branche du Guilly fondue en 1733 dans *Kerouartz.*

P. 104. Kerlec'h (de).

Lig. 19. *Ajoutez* : la branche du Rusquec, fondue dans *Kergoët du Guilly* puis en 1733 Kerouartz.

P. 113 Kerminihy (de).

Lig. 3. *Ajoutez :* devise : *Vive Dieu.*

Lig 4. Au lieu de : fondu dans *Pappe* puis *Kermorial*, lisez : fondu dans *du Plessis-Nizon*, d'où la terre de Kerminihy passa par alliance avant 1536 aux *la Marche*, puis aux *du Chastel-Mezle ;* par acquêt en 1650 aux *Pappe* et successivement par alliance aux *la Marche*, aux *Kerjean* et aux *Kermorial.*

P. 137. *Ajoutez :* LACROSSE (orig. de Guyenne), baron de l'Empire.

D'azur au cygne d'argent, becqué de gueules, nageant sur une onde de sinople ; surmonté d'un lion d'or, tenant une épée d'argent, garnie d'or. Devise : *Terrâ marique.*

Un lieutenant des maréchaux de France en 1765, père d'un lieutenant de vaisseau en 1786, contre-amiral en 1797, † 1829 et aïeul d'un sénateur en 1852.

P. 138. *Ajoutez :* *LAIGUE (DE), (orig. du Dauphiné, y maint. en 1668), s[r] dudit lieu, — de Chandieu, — de Mantonne, — de la Chapelle, — de la Sablière.

De gueules semé de larmes en gouttes d'eau d'argent, à trois trangles ondées de même, en chef ; *aliàs :* au chef cousu d'azur. Devise : *En arrousant.*

Falçon, épouse en 1420 Gabrielle de Mions ; *Claude,* chevalier de Malte en 1622 ; *Geoffroy,* maréchal de camp, capitaine des gardes de Gaston, duc d'Orléans en 1649, † 1674.

Une branche établie en Bretagne s'est alliée aux *Bellot* et aux *Gouyon de Coipel.*

P. 162. *Ajoutez :* LATIMIER, s[r] du *Clésieux, — de Kerlivio, év. de Vannes.

De gueules au sautoir d'argent, chargé d'un annelet de sable.

Olivier, épouse vers 1736 Elisabeth Basset, dont *Olivier,* marié à Vannes en 1787 à Marie-Anne-Mathurine Posnil de la Bedinière.

Cette famille alliée aux *Rioust de Largentaye, du Breil de Pontbriand, Cavelier de Cuverville* et *Méhérenc de Saint-Pierre* a produit de nos jours un comte romain et un capitaine de mobiles, tué à l'ennemi au plateau d'Avours, près le Mans, en 1871.

P. 172. LÉMO (DE).

Lig. 8. *Ajoutez :* la branche de Kerandraon fondue en 1694 dans *du Cleuz du Gage.*

P. 181. LESQUEN (DE), 1[er] art.

Lig. 14. *Ajoutez :* une fille à Saint-Cyr en 1784, † 1812.

P. 182. LESQUEN (DE), 2[e] art.

Lig. 6. *Supprimez :* une fille à Saint-Cyr en 1784.

P. 203. LORRAINE (DE).

Lig. 22. *Au lieu de :* Innocente-Catherine de Rougé du Plessis-Bellière, dont les descendants se sont éteints en 1820, *lisez :* morte sans postérité en 1794.

P. 207. LOUVART.

Lig. 3. *Au lieu de :* s[r] de Glascaër, *lisez :* de Plascaër.

P. 219. MAHÉ, 4[e] art. lig. 1[re] *au lieu de :* s[r] des Landes, *lisez :* du Landa, — du Brossay, par. de Renac.

Lig. 4. *Ajoutez : Jean,* s[r] du Landa, sénéchal de Redon en 1612, anobli par lettres de 1648 dans lesquelles *Jean* et *Julien,* qui précèdent, ne sont pas compris.

P. 262. *Ajoutez* : Menouvrier, s^r des Barres.

D'azur à trois marteaux d'or (Arm. 1696).

Un fermier des grands et petits devoirs à Fougères en 1696.

P. 314. Moussaye (de la) 1er art.

Dernière lig. *Au lieu de* 1188, *lisez :* 1818.

P. 326. Noe (de la) 1er art.

Lig. 6. *Supprimez :* un chevalier de Malte en 1662.

P. 328. *Ajoutez* : Normand, év. de Nantes, baron de l'Empire en 1809.

Ecartelé au 1 : d'azur au lion d'or; au 2 : de gueules à l'épée d'argen en pal; au 3 : d'argent au renard passant de gueules; au 4 : de sable au lévrier d'argent, colleté d'or; à la croix d'or brochant sur les quatre quartiers.

Jean-Gaspard, fils de *Jean-François* et de Rose Lachaup, général de briga † à Wilna en 1813 (Famille éteinte).

P. 331. Noue (de la) 1er art.

Lig. 10. *Ajoutez :* un chevalier de Malte en 1662; un abbé de Saint-Séverin a diocèse de Poitiers en 1758; un page du Roi en 1761; deux chevaliers de Sain Lazare en 1770; une fille à Saint-Cyr en 1776.

P. 398. Plessis (du) 3e art. Ligne 2 *ajoutez* aux armes : *aliàs* : d'argent à l'aigle de sable.

Lig. 5. La branche ainée fondue en 1579 dans *Gouret*, d'où la seigneurie du Plessis a passé par alliance en 1689 aux *du Guesclin* et en 1758 aux *Potier de Gesvres*.

P. 404. Pocard.

Lig. 11. *Ajoutez :* Armes : *de gueules au chevron d'hermines ; au chef d'azur, chargé d'une mer d'argent.*
Un capitaine de mobiles, tué à l'ennemi au combat de Droué, en 1870.

P. 422. Pouëze (de la).

Lig. 11. *Au lieu de :* la branche de la Bretesche fondue en 1570 dans *Jousseaume*, *lisez* en 1608.

TOME TROISIÈME

P. 34. RICHE (LE).

Lig. 8. *Au lieu de :* Thomas de Coëtdihuel, *lisez :* Coëtquen des Ormeaux de Coëtdihuel.

P. 68. *Ajoutez :* Ros (DE), s^r du Bezo, par. de Saint-Dolay.

Réf. 1447, dite par. év. de Nantes.

De gueules à trois roses d'argent.

Fondu dans *du Plessis* puis *Gouret.*

P. 40. RIVÉRIEULX.

Lig. 7. *Au lieu de* 1937, *lisez* : 1793.

P. 73. ROSSIGNOLIÈRE (DE LA).

Ligne 4, *au lieu de* : Loréal, *lisez* : Aulnette.

P. 118. SAVIGNHAC (DE).

Lig. 7. *Ajoutez :* Suivant la Ch. des B. cette famille a pour auteur *Jean*, de la par. d'Ardes, en Auvergne, qui rendit aveu en 1536 pour la terre de Flourat, à Antoine, duc de Lorraine, baron de Mercœur.

P. 119. SCELLES (DE).

Lig. 8. *Au lieu de* : 1570, *lisez* : 1470.

P. 139. *Ajoutez* : TAC (DU).

D'azur à une foi d'argent, accomp. de trois marteaux de même, emmanchés d'or (Arm. 1696).

Vincent, substitut du procureur général au parlement de Bretagne en 1699.

P. 144. TANOUARN, 2e art.

Lig. 6. *Au lieu de* 1600, *lisez* : 1640.

P. 150. TEXIER (LE), 1er art.

Lig. 7. *Supprimez : Jacques*, évêque de Rosalie en 1728.

Ibid. TEXIER (LE) 2e art.

Lig. 5. *Ajoutez : Jacques*, évêque de Rosalie, vicaire apostolique à Siam en 1728.

P. 193. TURCAN, ligne 1re *supprimez* (orig. d'Angoumois), s^r d'Aubeterre, — de Benon.

Remplacez les lignes 3 et 4 par les suivantes : *Michau*, archer sous la charge du maréchal de Rieux dans une montre de 1503.

P. 193. TURQUAND, *Ajoutez* ou TURGAN (orig. du Poitou), s[r] d'Aubeterre.

Remplacez la ligne 4 par ce qui suit :

Charles, maître des requêtes en 1585, père de *Jean*, conseiller au parlement de Bretagne en 1600, marié à Judith Martin, sœur de Guy, alloué de Rennes, dont : 1° *Jean*, maître des requêtes en 1650; 2° *Renée*, mariée en 1639 à René du Bouilly, s[r] de Resnon, conseiller au parlement de Rennes.

P. 318. Col. 2, ligne 3, *au lieu de* : MONTRETAIS, *lisez* : MONTRELAIS.

P. 319. Col. 1, ligne 6, *au lieu de* : COERET, *lisez* : CŒURET.

P. 321. Col. 1, ligne 2, *au lieu de* HARTBOIS, *lisez* : HAUTBOIS.

P. 358. Col. 1, dernière ligne, *ajoutez* : GERBIER de la Massilaye, Pierre-Jean-Baptiste, secrétaire du Roi à la grande chancellerie en 1758.

ibid. *Ajoutez* : MAHÉ de la Bourdonnais, Louis-François, secrétaire du Roi à la grande chancellerie en 1759.

P. 389. BOUËXIC (DU). Col. 1, *au lieu de* : chevalier de Malte en 1778, *lisez* : 1788.

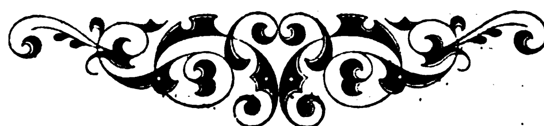
P. 460. *Ajoutez* : BAILLARDEL DE LAREINTY, baron en 1821.

P. 461. *Ajoutez* : DÉAN (le), baron de l'Empire en 1810, † 1823.

P. 463. *Ajoutez* : VAL (DU), vicomte de la Restauration.



TABLE DES MATIÈRES





ACHEVÉ D'IMPRIMER

A VANNES

PAR

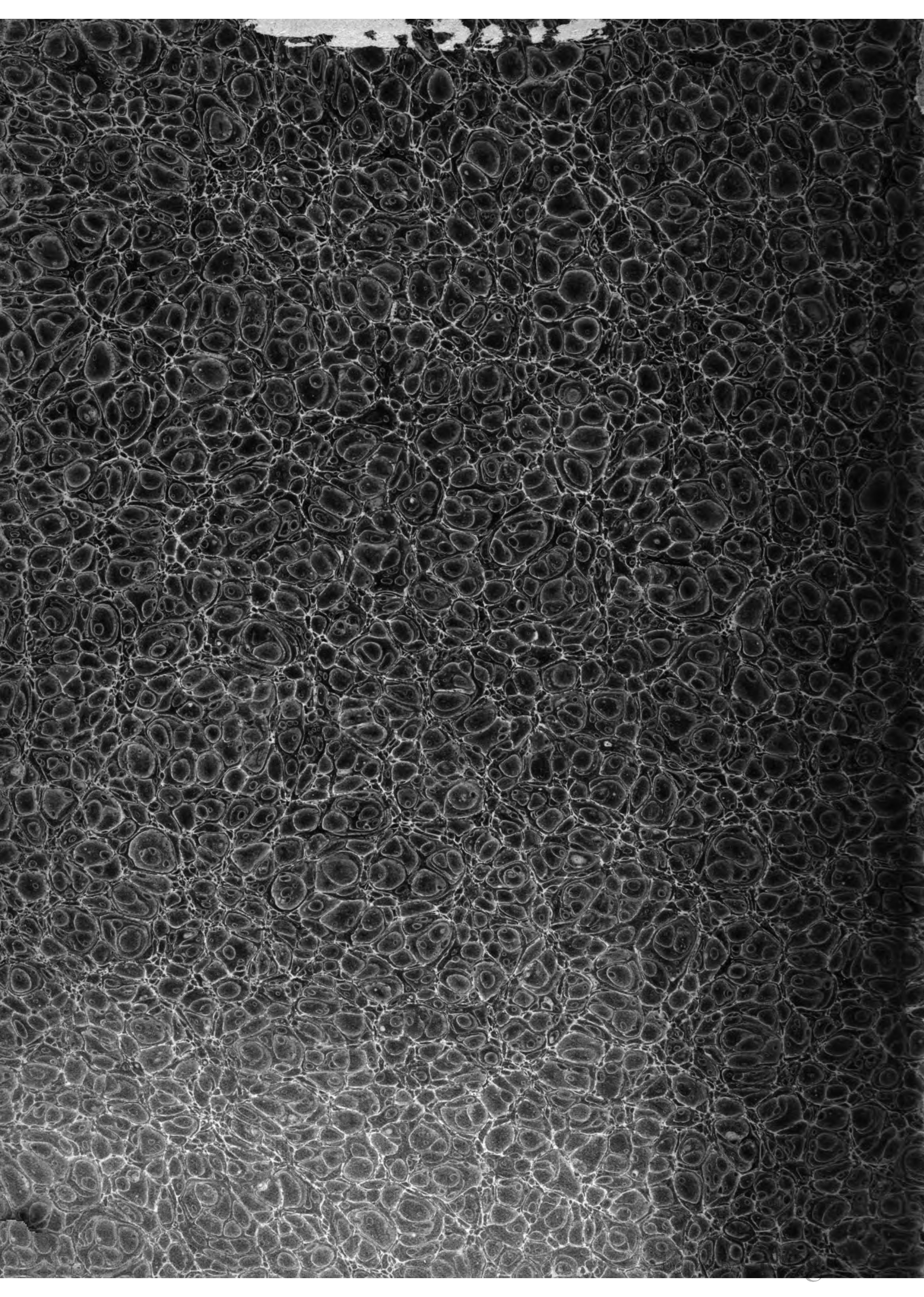
EUGÈNE LAFOLYE

POUR

MM. PLIHON ET HERVÉ

LE Ier JOUR DE JUILLET

MDCCCXC.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02592 3767

